

UNESCO

CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL
COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

27ème session ordinaire
(29 juin - 5 juillet 2003)
Suzhou (Chine)

ÉVALUATIONS DES BIENS CULTURELS

Préparées par le
Conseil International des Monuments et des Sites
(ICOMOS)

Les évaluations de l'UICN et de l'ICOMOS sont destinées en priorité aux membres du Bureau et du Comité du patrimoine mondial. Un nombre limité de copies est à votre disposition au secrétariat.
Merci



2003

(Biens culturels et mixtes)

Index numérique des évaluations des biens devant être examinés par le Comité du patrimoine mondial durant sa 27^{ème} session

ID Number	State Party	World Heritage property proposed	page
300 Bis	Canada	Arrondissement historique de Québec	152
306 Rev	Zimbabwe	Monts Matobo	145
522 Rev	Espagne	Ubeda-Baeza : dualité urbaine, unité culturelle	168
761 Rev	Gambie	Île James et sites associés	130
790 Bis	Panamá	District historique de Panama avec le salon Bolivar	160
925	Inde	Abris sous-roche du Bhimbetka	54
946	Bosnie-Herzégovine	La vieille ville de Mostar	125
959 Rev	Chili	Secteur de la zone historique de Valparaiso	162
1004 Bis	Chine	Tombes impériales des dynasties Ming et Qing	155
1053	Pologne	Églises en bois du sud de la Petite Pologne	140
1068	Italie	Sacri Monti du Piémont et de Lombardie	135
1070	Fédération de Russie	Citadelle, vieille ville et forteresse de Derbent	49
1073	Soudan	Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne	118
1077	Iran	Takht-e Sulaiman	63
1078	République tchèque	Le quartier juif et la basilique Saint-Procope de Trebic	103
1079	Mexique	Missions franciscaines de la Sierra Gorda de Querétaro	80
1080	République dominicaine	Parc national del Este et sa zone tampon	22
1081	Mongolie	Paysage culturel de la vallée de l'Orkhon	85
1084	Royaume-Uni	Jardins botaniques royaux de Kew	108
1085	Pologne	La vallée de la Pradnik dans le parc national d'Ojcow	93
1087	Allemagne	L'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême	37
1088	Slovénie	Hôpital des partisans Franja	114
1091	République populaire démocratique de Corée	Ensemble des tombes de Koguryo proposé pour inscription	100
1094	Australie	Parc national de Purnululu	1
1096	Israël	La ville blanche de Tel-Aviv	68
1098	Turquie	Ville historique de Mardin	121
1099	Afrique du Sud	Paysage culturel de Mapungubwe	28
1100	Brésil	Rio de Janeiro: le Pain de sucre, la forêt de Tijuca et les Jardins botaniques	9
1103	Kazakhstan	Le mausolée de Khoja Ahmad Yasawi	75
1116	Argentine	Quebrada de Humahuaca	41
1117	Portugal	Paysage viticole de l'île du Pico	16

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Propositions d'inscription 2003

A PROPOSITIONS D'INSCRIPTION DE BIENS MIXTES SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Nouvelles propositions d'inscription

<i>Australie - [N/C 1094]</i>	1
- Parc national de Purnululu	
<i>Brésil - [N/C 1100]</i>	9
- Rio de Janeiro : le Pain de Sucre, la forêt de Tijuca et les jardins botaniques	
<i>Portugal - [N/C 1117]</i>	16
- Paysage viticole de l'île du Pico	
<i>République Dominicaine - [N/C 1080]</i>	22
- Parc national del Este et sa zone tampon	

B PROPOSITIONS D'INSCRIPTION DE BIENS CULTURELS SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

Nouvelles propositions d'inscription

<i>Afrique du Sud - [C 1099]</i>	28
- Paysage culturel de Mapungubwe	
<i>Allemagne - [C 1087]</i>	37
- L'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême	
<i>Argentine - [C 1116]</i>	41
- Quebrada de Humahuaca	
<i>Fédération de Russie - [C 1070]</i>	49
- Citadelle, vieille ville et forteresse de Derbent	

<i>Inde - [C 925]</i>	54
- Abris sous-roche du Bhimbetka	
<i>Iran - [C 1077]</i>	63
- Takht-e Sulaiman	
<i>Israël - [C 1096]</i>	68
- La ville blanche de Tel-Aviv	
<i>Kazakhstan - [C 1103]</i>	75
- Le mausolée de Khoja Ahmad Yasawi	
<i>Mexique - [C 1079]</i>	80
- Missions franciscaines de la Sierra Gorda de Querétaro	
<i>Mongolie - [C 1081]</i>	85
- Paysage culturel de la vallée de l'Orkhon	
<i>Pologne - [C 1085]</i>	93
- La vallée de la Pradnik dans le parc national d'Ojcow	
<i>République Populaire Démocratique de Corée - [C 1091]</i>	100
- Ensemble des tombes de Koguryo proposé pour inscription	
<i>République Tchèque - [C 1078]</i>	103
- Le quartier juif et la basilique Saint-Procope de Trebic	
<i>Royaume-Uni - [C 1084]</i>	108
- Jardins botaniques royaux de Kew	
<i>Slovénie - [C 1088]</i>	114
- Hôpital des partisans Franja	
<i>Soudan - [C 1073]</i>	118
- Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne	
<i>Turquie - [C 1098]</i>	121
- Ville historique de Mardin	

Propositions d'inscription différées

<i>Bosnie-Herzégovine - [C 946]</i>	125
- La vieille ville de Mostar	
<i>Gambie - [C 761 rev]</i>	130
- Île James et sites associés	
<i>Italie - [C 1068]</i>	135
- Le paysage culturel des monts sacrés du Piémont et de Lombardie	
<i>Pologne - [C 1053]</i>	140
- Les églises en bois du sud de la Petite Pologne	
<i>Zimbabwe - [C 306 rev]</i>	145
- Monts Matobo	

Extension de biens culturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial

<i>Canada - [C 300 bis]</i>	152
- Arrondissement historique de Québec	
<i>Chine - [C 1004 bis]</i>	155
- Tombes impériales des dynasties Ming et Qing	
<i>Panama - [C 790 bis]</i>	160
- District historique de Panama avec le salon Bolivar	

Propositions d'inscription présentées puis retirées par l'État partie

<i>Chili - [C 959 rev]</i>	162
- Secteur de la zone historique de Valparaíso	
<i>Espagne - [C 522 rev]</i>	168
- Ubeda-Baeza : dualité urbaine, unité culturelle	

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES (ICOMOS)

Propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial 2003

1. Analyse des propositions d'inscription

En 2003, on a demandé à l'ICOMOS d'évaluer 31 propositions d'inscription (nouvelles propositions, propositions différées et extensions) de biens culturels et mixtes.

La **répartition géographique** est la suivante :

Europe et Amérique du Nord	14 propositions (3 différées, 1 extension) 13 pays
Amérique latine / Caraïbes	6 propositions (1 extension) 6 pays
États arabes	1 proposition 1 pays
Afrique	3 propositions (2 différées) 3 pays
Asie-Pacifique	7 propositions (1 extension) 7 pays

2. Procédure de l'ICOMOS

a. Travail préparatoire

Après une étude initiale des dossiers, des experts se sont vu demander leur avis sur la *valeur universelle exceptionnelle* des biens proposés pour inscription en référence aux six critères énoncés dans les *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial* (juillet 2002), paragraphe 24(a). À cette fin, l'ICOMOS a fait appel aux entités suivantes :

- Comités Scientifiques Internationaux de l'ICOMOS;
- Membres individuels de l'ICOMOS possédant une expertise spéciale, identifiés après consultation auprès des Comités Internationaux et des Comités Nationaux ;
- Non membres de l'ICOMOS possédant une expertise spécifique, identifiés après consultation au sein des réseaux de l'ICOMOS ;

Parallèlement, des experts ont été choisis, sur la même base, pour des *missions d'évaluation*, sur place, des biens proposés pour inscription. La procédure suivie pour sélectionner ces experts était identique à celle déjà décrite. Les missions devaient étudier les critères relatifs à l'authenticité, la protection, la conservation et la gestion (*Orientations*, para. 24(b)).

Les experts ont reçu des photocopies des dossiers (ou des sections pertinentes, lorsque les dossiers étaient volumineux), ainsi qu'une documentation sur la Convention et des directives détaillées concernant les missions d'évaluation.

Des missions ont été envoyées pour tous les nouveaux biens proposés pour inscription à l'exception des extensions et des biens différés en 2002. Les experts provenaient d'Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Chine, Colombie, Cuba, Etats-Unis, Finlande, France, Iran, Macédoine, Nigeria, République de Corée, Royaume-Uni, Russie et Suède.

Des missions d'évaluation ont été effectuées conjointement avec l'UICN pour les propositions d'inscription de biens mixtes et certains des paysages culturels.

b. Évaluations et recommandations

Des avant-projets d'évaluation et de recommandation (en anglais ou en français) ont été rédigés d'après les rapports préparés par les deux groupes d'experts et examinés par la Commission du patrimoine mondial et le Comité Exécutif de l'ICOMOS lors d'une réunion qui s'est tenue à Paris les 15 et 16 mars 2003. Suite à cette réunion, des évaluations révisées ont été préparées dans les deux langues de travail, imprimées et envoyées au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, afin d'être distribuées aux membres du Comité du patrimoine mondial, en vue de sa 27^{ème} session en juin-juillet 2003.

Paris
Avril 2003

Parc national de Purnululu (Australie)

No 1094

1. IDENTIFICATION

État partie : Australie
Bien proposé : Parc national de Purnululu
Lieu : Australie-Occidentale
Date de réception : 25 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé pour inscription est un *site*. Aux termes de l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit également d'un *paysage culturel*.

[Note : Le site est proposé pour inscription en tant que bien mixte, en vertu des critères naturels et culturels. Cette évaluation ne portera que sur les valeurs culturelles, les valeurs naturelles faisant l'objet de l'évaluation de l'UICN.]

Brève description :

Le parc national de Purnululu, situé en Australie-Occidentale, est étroitement associé à ses propriétaires traditionnels, dont la présence dans la région remonte à des dizaines de milliers d'années. Les principales caractéristiques naturelles, en particulier les ruisseaux, les points d'eau et la chaîne des Bungle Bungle, sont non seulement des éléments de leur environnement et des moyens de subsistance, mais aussi des sites cruciaux de leur culture.

2. LE BIEN

Description

Le parc national de Purnululu est situé dans la région du Kimberley oriental, dans le nord de l'Australie-Occidentale, dans le bassin de drainage du golfe Joseph Bonaparte, à quelque 400 km de ce dernier.

Il tire son nom de celui du grès de la chaîne des Bungle Bungle dans la langue aborigène kija (voir ci-dessous). Le parc comprend la totalité de la chaîne des Bungle Bungle (environ 45 000 ha), dont l'altitude avoisine principalement 500-600 m. Les chaînes Durack et Osmond atteignent une altitude de 500 m et se situent plus à l'ouest ; le sud et l'est sont constitués de terrain rocheux de 200 à 500 m d'altitude.

La région proposée pour inscription est constituée de la totalité du parc national (239 723 ha). Ses frontières sud et est suivent respectivement les fleuves Panton et Ord ; sa limite ouest consiste en deux lignes droites orientées sud-nord, dessinées sans référence apparente à la topographie ; sa frontière nord suit, quant à elle, un autre cours d'eau, l'Osmond, avant de devenir une autre ligne droite, orientée cette fois ouest-est.

Cette configuration ne comprend pas la jonction des deux fleuves, située hors de la zone centrale comme des zones tampons. Les lignes droites « reflètent des caractéristiques cadastrales plutôt que physiques, elles sont donc difficiles à définir sur le terrain ou à gérer en certains endroits ». La réserve naturelle de Purnululu constitue une zone tampon, une bande de terres dessinée de façon géométrique, de 1 à 10 km environ, au nord et au nord-ouest uniquement. La proposition d'inscription ne fournit pas de zone tampon pour les autres côtés.

Le parc est situé « dans la zone de transition entre les environnements de savane et ceux arides de l'Australie tropicale ». Le climat présente les caractéristiques typiques d'un climat de mousson, avec deux saisons distinctes : des étés très chauds et humides (la saison des pluies) et des hivers chauds et secs (la saison sèche). Les précipitations annuelles moyennes avoisinent les 600 mm, et tombent principalement de décembre à mars. Du fait du ruissellement et de l'évaporation, les eaux de surface permanentes sont très faibles.

L'utilisation de la région par les Aborigènes est « essentiellement centrée sur le fleuve Ord, et les cours d'eau Red Rock et Osmond », mais l'occupation et l'usage des ressources naturelles ont débordé cette zone. « Les Aborigènes ont recherché et utilisé des plantes et des animaux spécifiques dans l'ensemble du [paysage rocheux], tandis que les éleveurs tiraient parti des prairies des plaines sableuses et de la vallée de l'Ord ».

Les habitants et visiteurs du parc ainsi que leurs modes de vie et croyances jouent un rôle crucial dans cette proposition d'inscription.

Les caractéristiques culturelles essentielles du site, tangibles et immatérielles, sont les suivantes.

- Caractéristiques culturelles immatérielles :

- Association avec la cosmologie aborigène ;
- Association avec l'utilisation des terres des Aborigènes ;
- Reflet des langues aborigènes ;
- Association avec le savoir aborigène ;
- *Caractéristiques culturelles tangibles :*
- Sites archéologiques ;
- Art rupestre ;

Ces caractéristiques sont examinées l'une après l'autre ci-dessous :

- *Caractéristiques culturelles immatérielles :*

- Association avec la cosmologie aborigène

Le paysage de Purnululu est étroitement mêlé aux traditions et croyances religieuses vivantes du *ngarrangkarni*, système aborigène de croyances communément appelé « Dreaming » ou « la Loi ».

Le *ngarrangkarni* est considéré comme une fusion complexe entre les ancêtres, la création, des événements du passé lointain, les lois, les cérémonies et les rituels, tous sous-tendus par l'idée que le *ngarrangkarni* a créé le paysage et que cette création se poursuit. Les propriétaires traditionnels considèrent les caractéristiques du paysage comme le reflet d'êtres et d'événements ancestraux ; les noms donnés à ces caractéristiques renforcent ce lien. Le paysage est donc un souvenir vivant de la présence et du pouvoir du *ngarrangkarni*.

Le *ngarrangkarni* a donné l'eau à la terre et façonné le pays. L'eau a été apportée au pays par le serpent arc-en-ciel, *Kaleruny*, (...) [qui] a également attribué leurs langues aux habitants. Les animaux tiennent bien sûr une place essentielle dans ce système de croyances : par exemple, les chutes d'eau et les rapides, parce qu'ils empêchaient les poissons de voyager en remontant le courant, sont considérés comme des crocodiles métamorphosés en pierre. « Les habitants expliquent les caractéristiques de la région de Purnululu par des récits plutôt que par des définitions. »

Le processus de création puis de fusion avec le paysage indique l'existence d'un lien intime entre les habitants et la terre, les deux devenant inséparables. Le paysage est ainsi un objet culturel qui fonde les caractéristiques sociales et économiques de la vie contemporaine.

Phyllis Kaberry, un anthropologue qui a travaillé sur les femmes aborigènes de la région du Kimberley oriental dans les années 1930, décrit par ses mots et ceux de ses interlocutrices la conception aborigène du *ngarrangkarni* :

« [Elle] ne voit pas son pays comme autant de strates géologiques, sable, pierres et spinifex. Les blocs rocheux et les étangs sont *ngarrangkarni* ; en d'autres termes, ils appartiennent au passé et aux ancêtres totémiques. Lorsque ce mot est utilisé, il implique toujours une finalité incontestable sur le sujet en question ; le *ngarrangkarni* approuve une pratique comme légale ; il invoque une sanction religieuse pour son exécution. »

- Association avec l'utilisation des terres des Aborigènes

Propriété traditionnelle de la terre : Les Aborigènes de la région de Purnululu et du Kimberley oriental possèdent des systèmes bien établis de propriété traditionnelle de la terre, toujours en pratique en dépit des perturbations importantes causées par le peuplement européen. Ces systèmes sont similaires à ceux qu'on retrouve ailleurs dans les sociétés aborigènes.

La propriété traditionnelle de la terre est bien davantage qu'une simple question de géographie. Les sociétés du Kimberley oriental peuvent être qualifiées de

« religieuses », comme d'autres sociétés aborigènes, puisque la terre et tous les aspects de la société sont conçus en termes spirituels et religieux plutôt que matériels.

En soi, la propriété traditionnelle de la terre n'est pas le seul facteur important en matière de droits du sol. La manière dont les personnes prennent soin de la terre joue également un rôle majeur, notamment la connaissance des systèmes de rituels et croyances appropriés, le suivi continu des cycles de rituels, la connaissance des grands sites et des ensembles de sites, la possession d'objets sacrés et un intérêt général continu pour la région.

Relier des caractéristiques naturelles à une identité personnelle – le *-narraku* : Tous les différents attributs naturels associés aux cours d'eau – étangs rocheux, rochers et arbres – possèdent un nom et sont étroitement liés aux activités économiques et sociales.

Ils sont également liés à une identité personnelle. Le nom d'une caractéristique d'un paysage peut ainsi être attribué à une personne ; le terme *narraku* fait référence à la relation ainsi créée entre le paysage et la personne.

Migrations saisonnières : Les migrations saisonnières étaient complexes ; elles étaient liées à l'utilisation légale du feu pour maintenir la diversité écologique et au désir d'optimiser la variété du régime alimentaire, en récoltant les considérables ressources écologiques, végétales et animales, au meilleur moment de l'année.

Avant d'entrer en contact avec les Européens, les habitants de la région de Purnululu, comme les autres peuples aborigènes d'Australie, avaient élaboré des stratégies de gestion de l'environnement de manière à en faire un système stable et durable. Ils reconnaissaient les interconnexions entre les espèces dans les chaînes alimentaires, comprenaient les effets des saisons sur les ressources et intervenaient dans les relations écologiques par l'utilisation du feu, la cueillette et la chasse sélectives, les tabous alimentaires et les rituels religieux. Les femmes pratiquaient une récolte sélective des ressources, conscientes de leur autogénération et de la nécessité de ne pas les surutiliser. Certaines ressources n'étaient pas récoltées, de manière à rester disponibles pour la prochaine récolte.

Chasse et cueillette : Purnululu reflète une tradition persistante de chasse et de cueillette, liée au climat « transitionnel » de la région. Les traditions sont donc différentes de celles des autres régions d'Australie, comme le parc de Kakadu, au climat de mousson, et le parc national d'Uluru-Kata Tjuta, dans les régions désertiques.

La chasse et la cueillette à Purnululu étaient et demeurent caractérisées par une grande diversité écologique. À la saison des pluies, outre le gibier et le poisson, les baies, les fruits, le miel sauvage (« sac de sucre »), les grenouilles et les larves de fourmis blanches abondent. En hiver, les femmes récoltent des racines et graines de lys, des ignames, des tubercules, des fruits à coque, des graines d'herbes, des fruits du pandanus et du baobab et, plus tard, en septembre, elles ramassent des larves accrochées dans les eucalyptus et déterrent des racines de lys dans la boue des lits de rivières asséchés ou *billabongs*. Les hommes chassent et pêchent tout au long de l'année le poisson, le

gibier, les reptiles, les échidnés et les oiseaux, même si ceux-ci varient en qualité selon les saisons.

Réseaux d'échanges : Le troc tenait une place importante dans l'économie aborigène, et était associé à des lieux spécifiques du paysage. Un vaste réseau d'échanges baptisé *winan* s'étendait sur 600 km d'est en ouest du Kimberley, entretenant des liens avec le système du désert de l'Ouest. Les outils, les armes, les matières premières et les aliments figuraient au nombre des articles échangés. Les lieux de rassemblement tels que Ngirriyiny, sur l'Ord, attiraient apparemment de nombreux participants et fonctionnaient en réalité comme des marchés.

- Reflet des langues aborigènes

Quatre langues étaient parlées dans la région : le kija et le miriwoong dans les zones ouest et nord du parc, le malngin et le jaru dans les zones sud et est. Ces deux dernières appartiennent à la famille linguistique du pama-nyungan, parlée dans l'ensemble des régions désertiques, notamment par les Anangu d'Uluru-Kata Tjuta. Les deux autres langues font partie de la famille linguistique du jarakan.

La distribution de ces deux familles linguistiques distinctes reflète la transition entre les environnements de désert aride et de savane de mousson, ainsi que des différences sociales, culturelles et religieuses majeures entre les deux groupes.

- Caractéristiques culturelles tangibles :

- Sites archéologiques

Les propriétaires traditionnels du centre de la vallée de l'Ord affirment que leurs liens avec le pays remontent à l'époque de la formation du paysage. Les résultats des recherches archéologiques confirment la thèse d'une occupation longue et continue de cette région du nord de l'Australie, datant de dizaines de milliers d'années.

Au lac Argyle, à moins de 100 km en aval du parc national de Purnululu, les datations au carbone 14 démontrent une occupation de la vallée de l'Ord remontant au minimum à 20 000 ans. On peut également conclure à une occupation saisonnière d'abris sous-roche d'après les fragments de coquilles d'œufs d'oie (*Anseranas semipalmata*) découverts dans des dépôts à Miriwun. L'*Anseranas semipalmata* s'accouple et pond pendant la saison des pluies, ce qui suggère que les hautes terres étaient peut-être occupées à la saison des pluies et les zones fluviales à la saison sèche.

- Art rupestre

L'art rupestre à Purnululu n'a pas encore bénéficié d'une attention équivalente à celle accordée aux autres sites de ce type en Australie. Une étude de trois mois en 1988 répertoriait plus de 200 sites. Les peintures représentent toute une gamme d'animaux, notamment des crocodiles, des tortues, des poissons, des kangourous et des émeus. Le site comporte également des silhouettes d'humains et de serpents, des mains peintes au pochoir, essentiellement à l'ocre rouge, ainsi que des représentations de boomerangs et de lances.

Les peintures sont « généralement des cartes de leur propre pays, ou de celui auquel ils sont liés, ce qui les autorise à le peindre. Elles peuvent également illustrer une histoire (...) ». L'art rupestre a pu s'accumuler pendant de longues années, mais aucun programme systématique de datation scientifique n'a encore été mis en œuvre. On sait que certaines images n'ont été peintes qu'il y a quelques dizaines d'années.

Les « artistes de Turkey Creek », dont l'art tirait sa source du mécontentement et de la frustration engendrés par l'interdiction faite aux Aborigènes de visiter leur propre pays, ont montré dans les années 1970 la nature vivante de cette tradition artistique en exprimant les relations entre les personnes et le paysage. Les exemples d'art local exposés dans les galeries de toute l'Australie et présents dans les collections privées du monde entier suggèrent que d'autres y trouvent un sens considérable : « il est désormais reconnu que l'expression artistique [de Purnululu] des liens entre la terre, les mythes et l'histoire apporte une contribution unique au développement des mouvements artistiques internationaux [et tente] d'exprimer au mieux la relation entre l'humanité et la terre (...) ».

Histoire

L'activité humaine dans la région existe depuis quelque 40 000 ans. Les datations au carbone 14 indiquent que la première occupation de la vallée de l'Ord, en aval du parc, remonte à quelques 20 000 ans. La grande richesse de vestiges archéologiques, qui restent en partie à découvrir, suggère que la région a été longuement habitée.

Les premières reconnaissances dans la zone eurent lieu en juillet 1879. Les premiers colons arrivèrent dans la région du Middle Ord au milieu des années 1880. En dépit de la découverte de gisements d'or en 1885, l'élevage devint l'activité principale. « Dès juin 1884, le premier troupeau de 4 000 bêtes fut convoyé vers les prairies de l'Ord (...) » ; 6 000 têtes de bétail s'y ajoutèrent l'année suivante. En 1902, la région comptait quelque 47 000 bêtes.

Le bétail en surnombre entraîna une surexploitation des pâturages et « initia un processus destructeur d'érosion intense du paysage », au cours duquel la population aborigène effectua un travail saisonnier non rémunéré dans les fermes, alors même que ses ressources alimentaires naturelles disparaissaient. On estime que la population autochtone a pu se réduire alors de 50 %.

À partir de 1967, des procédures furent lancées pour inverser ce processus. Des programmes de contrôle des troupeaux et de restauration de la végétation furent mis en place et le *Pastoral Award* de 1968 mis fin aux abus en matière de travail des Aborigènes. Toutefois, en déplaçant les personnes hors des fermes, ces mesures contribuèrent à créer de nouveaux lieux de vie, les *humpies* [sortes de huttes], bientôt devenus synonymes de dépossession sociale.

À partir de 1985 environ, un grand nombre de bovins et d'ânes (respectivement 25 000 et 4 000) furent retirés pour réduire encore la surexploitation des pâturages. Le parc national fut créé en 1987, lorsque la région devint

inhabitée. Cette même année, un programme de feux de protection visant à réduire les incendies de forêt accidentels et à créer des mosaïques de végétation fut lancé. Au milieu des années quatre-vingt dix, le tourisme était devenu une activité locale en dépit des difficultés d'accès ; le nombre de visiteurs par voie terrestre avoisinait les 20 000 par an, avec peut-être le même nombre de visiteurs survolant le parc chaque année.

En dépit de plus d'un siècle d'intervention extérieure et des fortes modifications du paysage et des structures sociales qui en ont résulté, la proposition d'inscription soutient que les Aborigènes qui vivent près de Purnululu conservent des souvenirs communautaires des pratiques traditionnelles de gestion des terres et des associations *ngarrangkarni*, et continuent à utiliser les terres pour récolter des aliments naturels et effectuer des rassemblements.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le parc et la réserve sont la propriété du gouvernement d'Australie-Occidentale.

Des amendements au *Conservation and Land Management Act 1984* sont actuellement en négociation, pour permettre au parc et à la réserve de se doter d'un *Prescribed Body Corporate* [entité en charge de la gestion du titre de propriété] détenant le titre natif au nom des propriétaires traditionnels. Ceux-ci sont les « demandeurs natifs enregistrés en vertu du *Commonwealth Native Title Act 1993* du titre natif d'une zone qui comprend la région proposée pour inscription ». Deux groupes distincts de propriétaires traditionnels ont réclamé ces terres.

Techniquement, tous les propriétaires traditionnels ont récemment perdu le procès dans lequel ils réclamaient ces terres. Ils aspirent néanmoins à participer à la gestion du parc et au transfert de sa propriété à leur bénéfice.

Depuis la soumission de la proposition d'inscription, et dans l'attente de la finalisation des amendements législatifs, un accord entre le ministère de l'Environnement et du Patrimoine et *Purnululu Corporation* a été signé. Ce document prévoit la création d'un Conseil du parc de Purnululu qui apportera « une contribution significative des gardiens traditionnels aborigènes concernant le parc ».

Il est envisagé dans la proposition d'inscription qu'à l'avenir, le ministère de la Conservation et de la Gestion des terres gère le bien au nom du Conseil du parc de Purnululu, constitué de propriétaires traditionnels et de membres du ministère. Jusqu'à la création de ce Conseil, le nombre d'Aborigènes sur les huit membres qu'il comptera ainsi que leur implication active dans la gestion du parc et l'installation éventuelle de nouveaux peuplements dans le parc ne sont pas déterminés, même si ce dernier point est envisagé dans la proposition d'inscription.

La région de Middle Ord est inscrite au registre des sites nationaux de la Commission du patrimoine australien. Le parc national fut créé en 1987 et passa en catégorie A en 1988. S'il est inscrit, le parc sera également protégé en

vertu du *Environment Protection and Biodiversity Conservation Act (EPBC Act) 1999*, qui couvre les biens du Patrimoine mondial en Australie. Cette loi exige la préparation et la mise en œuvre d'un plan de gestion conforme à la Convention du patrimoine mondial et aux principes de gestion du patrimoine mondial australien.

Structure de la gestion :

Le parc et la réserve sont gérés par le département de la Conservation et de la Gestion des Terres d'Australie-Occidentale.

Le plan de gestion du parc national 1995-2005, en cours de révision, définit des objectifs spécifiques. Trois d'entre eux concernent des considérations culturelles.

Globalement, le plan était clairement adapté au parc national au moment de son élaboration. On pourrait aujourd'hui affirmer qu'il manque de profondeur dans son traitement de la gestion des valeurs culturelles, et en particulier de l'intégration des propriétaires traditionnels et de leurs pratiques au premier plan de la gestion du parc.

Il apparaît que le Plan est actuellement révisé et, qu'il portera, une fois finalisé, sur les ressources culturelles du passé et les changements culturels actuels ainsi que leurs implications. Le dossier de proposition d'inscription stipule que « En cas de problème concernant les domaines culturellement sensibles, ces questions seront traitées en priorité par (...) la gestion ».

- Études :

La proposition d'inscription indique que des études ont été menées, mais laisse entendre que le suivi reste à mettre en place. Des informations complémentaires fournies par l'État partie en septembre 2002 abordent beaucoup plus en détail l'état des études et des connaissances sur la région proposée pour inscription en termes de processus culturels. Le dossier comporte une liste des sites archéologiques, des découvertes des sites en surface et des abris sous-roche. Même si quelques sites *ngarrangkarni* sont répertoriés, aucune méthodologie n'est suggérée pour l'inventaire des liens immatériels entre les personnes et le paysage. Aucune mention n'est faite non plus de la participation de spécialistes de l'histoire orale ou d'ethnographes pour commencer à rassembler des données sur la relation cruciale entre les propriétaires traditionnels aborigènes et le paysage, afin de parvenir à un accord sur le mode de suivi de ce patrimoine immatériel fragile.

- Propriétaires traditionnels :

Le rôle des propriétaires traditionnels constitue une facette essentielle de la gestion de la région. De nombreux aspects de leur culture, de leur histoire et de leurs aspirations sont en débat, mais deux sujets fondamentaux semblent traités de manière assez ambiguë.

Ni la proposition d'inscription ni les documents qui l'étaient n'indiquent le nombre de personnes regroupées sous le nom de « propriétaires traditionnels ». L'impression donnée est qu'ils ne sont pas plus de quelques douzaines. Or, la taille de la population est cruciale pour la viabilité et la durabilité du paysage en tant

que paysage culturel. Ce point nécessite donc des éclaircissements.

La proposition d'inscription n'indique pas non plus le lieu de vie actuel de ces propriétaires traditionnels. Elle laisse entendre que le parc est inhabité et que les autochtones ont été déplacés lors de la création du parc en 1987. Elle affirme que les propriétaires traditionnels espèrent établir de nouveaux peuplements dans le parc, mais aucun détail n'est donné sur le mode de gestion de ce processus, même si celui-ci semble couvert par les recommandations du Conseil du parc de Purnululu lorsqu'il sera créé.

Un traitement plus clair de ce sujet essentiel, au moins en termes d'aspirations, aurait été utile. Si Purnululu doit demeurer un paysage vivant, la relation entre ses propriétaires traditionnels et ce paysage est fondamentale, et devrait idéalement se fonder sur une interdépendance physique étroite.

Ressources :

Le parc est financé, selon un rapport 5/9, par des fonds publics et des fonds qu'il lève lui-même, à hauteur de 324 620 \$ par an. Une grande part des revenus actuels provient des taxes d'aéroport.

Un accroissement considérable de ce budget afin de mettre à jour la gestion est envisagé en cas d'inscription. Le personnel du parc est composé de deux gardes forestiers permanents et d'un responsable saisonnier du centre d'accueil.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les Aborigènes vivent dans la région du Kimberley oriental depuis au moins 20 000 ans. Le parc apporte un témoignage exceptionnel de cette tradition culturelle de chasseurs-cueilleurs, en particulier dans ses rapports à l'eau (...) Le feu a été et demeure un outil important dans la gestion aborigène de cet environnement.

Le *ngarrangkarni* (communément »Dreaming« ou « la Loi »), transmis par d'innombrables générations successives, demeure le principe directeur des traditions et des croyances vivantes des propriétaires traditionnels de Purnululu.

Le paysage culturel est significatif car ses peuples et ses traditions ont survécu en dépit des effets de la colonisation, faisant preuve de capacités de résistance à une époque où ce type de culture traditionnelle est devenu vulnérable.

L'inscription de Purnululu sur la Liste du patrimoine mondial, améliorerait sa portée globale et compléterait les autres biens australiens du patrimoine mondial, en particulier les parcs nationaux d'Uluru-Kata Tjuta et de Kakadu.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission conjointe ICOMOS-UICN a visité le bien en août 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Géré de manière durable par les propriétaires traditionnels pendant des milliers d'années, la région proposée pour inscription a été exposée à des dégradations modérées à sévères, notamment par l'érosion des années 1880 à nos jours, du fait de l'exploitation minérale et agricole, en particulier de l'action du bétail sur les pâturages. Les effets de cette phase sont encore présents, dans le paysage comme parmi les propriétaires traditionnels.

Le parc national a été créé en 1987. En 1995, le *plan de gestion 1995-2005* a été spécialement élaboré, se différenciant en cela des autres parcs nationaux, « pour assurer la participation des dépositaires traditionnels aborigènes à la gestion continue du parc » (préface, p. i).

État de conservation :

La proposition d'inscription indique que « l'état actuel (...) résulte des pressions historiques de l'élevage et de la surexploitation des pâturages, ainsi que des pressions actuelles du tourisme ». Cependant, elle laisse supposer par ailleurs que le paysage culturel entretenu par les Aborigènes est toujours visible. Il serait peut-être plus exact d'affirmer que le paysage culturel existe toujours sous forme de lien perçu entre les habitants et le paysage, même si peu de personnes vivent dans la région et si d'importants changements lui ont été infligés tout au long de ce dernier siècle.

« Les pressions actuelles du tourisme qui affectent la conservation actuelle du bien sont centrées sur les gorges de grès friables et non sur les plaines de terre noire, les plaines sableuses et les prairies, plus résistantes, que le bétail a utilisées par le passé ». Des mesures élémentaires telles que le durcissement des chemins et la distribution des terrains de camping atténuent l'impact du tourisme et ont probablement stabilisé la situation.

Analyse des risques :

Les risques suivants ont été identifiés :

- Catastrophes naturelles
- Pression des visiteurs
- Absence d'habitants*
- Perte du savoir traditionnel*
- Exploitation minière*

Ces points ne sont pas détaillés dans la proposition d'inscription.

Chacune de ces questions est abordée ci-dessous :

- Catastrophes naturelles

Les plans d'action d'urgence élaborés traitent des incendies, inondations et autres catastrophes.

- Pression des visiteurs

Les terrains de camping actuels sont proches de leurs pleines capacités à certaines périodes : « (...) le tourisme peut potentiellement affecter les valeurs ». Même si le nombre de visiteurs est faible comparé à de nombreux autres sites du Patrimoine mondial, la fragilité de la région le rend extrêmement sensible à ceux-ci. Une politique consiste à promouvoir l'accès aérien pour des visites sur un jour, afin de limiter la demande de séjours nocturnes et les développements d'infrastructures nécessaires ; mais l'accroissement du trafic aérien risque de porter préjudice « à l'impression de nature sauvage qu'éprouvent de nombreux visiteurs » et de créer des nuisances sonores.

Il pourrait être nécessaire de limiter le nombre de visiteurs aux périodes d'affluence. Parallèlement, pour restreindre leur nombre et conserver la nature sauvage du parc, la politique consiste à maintenir un accès terrestre par des routes non goudronnées utilisables par des véhicules 4 x 4. Les pressions en faveur d'une amélioration de la route pour les véhicules ordinaires sont cependant constantes. Les routes internes et certaines pistes pourraient également nécessiter une amélioration. Cette question sera traitée dans la révision du Plan du parc actuel pour 2005.

L'affluence des visiteurs sur les sentiers pédestres entraîne une dégradation de ceux-ci. Une amélioration de ces sentiers sera probablement entreprise. Les installations destinées aux visiteurs devraient également être améliorées afin de répondre aux attentes croissantes de ces derniers.

- Absence d'habitants

Même si elle n'est pas spécifiquement répertoriée dans la proposition d'inscription comme une menace, il est évident que la diminution du nombre de personnes qui se considèrent comme propriétaires traditionnels de la région à un degré tel que la gestion traditionnelle du parc deviendrait impossible constituerait une menace grave. On ne sait pas précisément comment le nombre de personnes associées au parc sera maintenu, mais il est clair que cette question fait partie des négociations en cours avec les propriétaires traditionnels ; la forme finale de l'accord reste encore à déterminer.

- Perte du savoir traditionnel

Ce sujet n'a pas non plus été mis en avant comme une menace. Néanmoins, l'intégrité du paysage culturel en tant que paysage vivant serait gravement compromise si les propriétaires locaux n'étaient plus les dépositaires oraux du savoir traditionnel.

- Exploitation minière

La proposition d'inscription n'évoque pas clairement cette menace. Interrogé sur le caractère suffisant ou non des contrôles existants de l'exploitation minière afin de protéger les propriétés culturelles et naturelles, *Environment Australia* a déclaré que la loi EPBC protégeait les « valeurs du Patrimoine mondial » du bien, et, en conjonction avec le *Mining Act 1978*, fournirait une protection suffisante.

Authenticité et intégrité

L'état actuel du paysage de Purnululu soulève des questions relatives à l'authenticité et à l'intégrité. La proposition d'inscription reconnaît que le paysage a souffert de l'exploitation minière et de la surexploitation agricole des colons. Le paysage physique global dans son état actuel ne peut donc pas être considéré comme entièrement authentique, en matière de caractéristiques culturelles soulignées comme contribuant à son importance générale. La proposition d'inscription suggère plutôt que les propriétés inhérentes au paysage sont discernables et peuvent être restaurées pour atteindre un état proche de celui antérieur à l'arrivée des colons, par la réintroduction de pratiques traditionnelles d'utilisation des terres. Citons par exemple, la mise en œuvre d'un système d'incendies approprié fondé sur la gestion traditionnelle du feu par les Aborigènes, combinée à l'utilisation des connaissances et compétences traditionnelles, pour restaurer l'écosystème des plaines sableuses et de terre noire.

En revanche, de nombreuses caractéristiques immatérielles associées au paysage, par exemple la pratique du *ngarrankarni* et la connaissance de l'ethnobotanique, demeurent relativement intactes, même si le déplacement des propriétaires traditionnels hors du parc leur a porté atteinte.

La pratique de la chasse et de la cueillette a également diminué du fait de l'accroissement des distances entre le lieu d'habitation des Aborigènes et le parc. Il semble toutefois qu'un accord devrait être négocié sur les niveaux acceptables d'exploitation des ressources naturelles à l'avenir.

De la même manière, le fait que le parc ne soit plus habité réduit ses qualités culturelles. Cependant, l'intention déclarée semble être d'encourager un nouveau peuplement dans le parc, lorsqu'un régime satisfaisant de gestion en partenariat aura été instauré.

Globalement, la relation dynamique entre les propriétaires aborigènes et le parc demeure, mais à un niveau beaucoup plus faible qu'auparavant. Si cette relation devait être à l'avenir renforcée pour accroître l'authenticité de la région, une gestion culturelle dynamique serait nécessaire afin d'assurer que les propriétaires ne deviennent pas les gardiens du parc ou que la savoir traditionnel ne s'atrophie pas.

Évaluation comparative

Sur les 730 sites du Patrimoine mondial, seuls 3 représentent des sociétés de chasseurs-cueilleurs, ceux de Kakadu, Uluru (tous deux en Australie) et Tongariro (Nouvelle-Zélande). Compte tenu des centaines de milliers d'années durant lesquelles la chasse et la cueillette étaient le seul mode de vie de l'humanité, leur faible représentation dans la Liste du patrimoine mondial ne plaide guère en faveur de sa crédibilité. Pour l'évaluation des sites subsistants, il est clair que la rareté est un facteur à prendre en compte. Toutefois, on ne peut soutenir que tous les sites de chasseurs-cueilleurs qui subsistent présentent une valeur universelle du seul fait de leur rareté.

La plupart des sociétés de chasseurs-cueilleurs qui perdurent se trouvent en Australie, « le dernier continent peuplé par des chasseurs-cueilleurs qui ait connu la colonisation et survécu à celle-ci ». L'évaluation de ces sites est donc essentiellement centrée sur un seul pays. Deux sites australiens sont déjà inscrits. Comment Purnululu se différencie-t-il culturellement des sites du Patrimoine mondial existants ?

L'évaluation d'Uluru par l'ICOMOS en 1994 « a noté des différences majeures entre les régions [d'Uluru et de Kakadu] (...) elles donnent un exemple d'adaptations culturelles à des pôles opposés d'une continuité écologique. [Purnululu] tire son origine d'une tradition culturelle liée mais représente une adaptation à un point intermédiaire de cette continuité écologique. Différent des cultures des tropiques et du désert, Purnululu représente de manière unique des milliers d'années d'adaptation des chasseurs-cueilleurs à un écosystème fluvial et de terres élevées ».

La différence géographique est également manifeste dans les expressions culturelles. Le *ngarrangkarni* de Purnululu est similaire en termes de philosophie et de concept au *tjukurpa* d'Uluru, mais il est « différent dans sa forme et ses visions, avec une forme distincte de source écologique et culturelle. Les dissemblances sont manifestes dans les représentations artistiques bien distinctes (...) ».

Purnululu peut donc être considéré comme un exemple de premier plan des sociétés de chasseurs-cueilleurs dont les caractéristiques culturelles reflètent des traits géographiques intermédiaires entre les tropiques et le désert en Australie.

Dans d'autres régions plus éloignées, par exemple en Amérique du Nord, au centre de Bornéo ou aux Philippines, des peuples de chasseurs-cueilleurs vivent dans des régions humides. Si des parallélismes non observés peuvent exister, aucune société directement analogue à celle des chasseurs-cueilleurs de la région de Purnululu ne semble exister hors d'Australie.

Pour des raisons de rareté, ce bien semblerait constituer *a priori* un cas prioritaire d'inscription, en lui-même et pour des motifs comparatifs en général. Pour des raisons d'importance générale, en comparaison avec d'autres sites de chasseurs-cueilleurs, Purnululu est considéré comme une réponse culturelle unique à un environnement local.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le parc national de Purnululu est significatif pour son témoignage sur les traditions d'une société de chasseurs-cueilleurs qui perdure et dont le mode de vie remonte à des temps très anciens.

Il existe des preuves de la présence des Aborigènes dans la région du Kimberley oriental de Purnululu depuis au moins 20 000 ans. Leurs descendants, qui vivent toujours à proximité du parc, sont fortement associés au paysage par leur traditions de récolte de produits naturels et leur philosophie religieuse autochtone, le *ngarrangkarni*, qui investit le paysage d'association ancestrales et de strates de

sens. Des témoignages importants de cette longue tradition se retrouvent dans des centaines de sites archéologiques, notamment d'art rupestre, disséminés dans le parc.

Purnululu est également significatif pour la résistance dont ont fait preuve ses propriétaires traditionnels face aux effets néfastes de la colonisation.

Globalement, Purnululu présente une valeur universelle exceptionnelle en tant que l'une des quelques régions qui subsistent dans le monde où les modes de vie des chasseurs-cueilleurs perdurent, et pour sa réponse culturelle unique aux caractéristiques géophysiques spécifiques de la région.

Évaluation des critères :

Purnululu est proposé pour inscription sur la base des critères iii, v et vi :

Critère iii : Purnululu apporte clairement un témoignage exceptionnel sur une tradition culturelle unique, si l'on considère la région non pas seulement comme le reflet du mode de vie des chasseurs-cueilleurs, mais aussi comme une expression particulière (unique) de celui-ci, lié à la géographie et au climat. Dans une région de transition entre l'intérieur du continent aride et le nord plus humide, les traditions culturelles montrent comment les habitants « s'adaptent à des régions aux environnements fortement diversifiés », dans ce cas une culture fluviale, avec des croyances qui l'associent « à l'époque où les caractéristiques du paysage ont été créées ».

Critère v : On doute du fait que la région de Purnululu offre encore un établissement humain ou une occupation du territoire traditionnels dans sa globalité, mais elle présente une continuité des traditions culturelles liées à l'occupation du territoire. En outre, l'expérience des Aborigènes dans l'élevage après les années 1920 est un élément important de la proposition d'inscription car elle démontre les effets d'un changement irréversible, les réponses générées et la persistance des traditions locales.

Critère vi : Purnululu est directement et matériellement associé aux traditions et croyances religieuses vivantes du *ngarrangkarni*, un exemple exceptionnel du système de croyances indigène australien, indissolublement au centre du mode de vie aborigène.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS :

Recommandations pour le futur

La proposition d'inscription soulève quelques questions essentielles relatives à la définition et au maintien des paysages culturels.

La proposition d'inscription est présentée en tant que paysage culturel, associée à des traditions de chasse et de cueillette et remontant à des temps extrêmement anciens. Il est cependant reconnu que les processus locaux ont été gravement bouleversés par l'arrivée des colons européens dans les années 1880 et par l'exploitation consécutive des ressources naturelles par l'élevage de bovins en liberté. Il apparaît en outre que le parc n'est plus habité, et que les

communautés aborigènes qui subsistent - apparemment, bien que ce point ne soit pas clair - vivent dans la périphérie du parc.

Bien que les longues négociations sur les droits de propriété des terres de Purnululu n'aient abouti que récemment en justice, l'intention déclarée est d'intégrer les autochtones à la gestion du parc. Les modalités en sont encore débattues, mais la signature d'un accord créant un Conseil du parc de Purnululu constitue une avancée importante.

L'objectif n'est toutefois pas clair : s'agit-il de réinstaller les peuplements dans le parc pour permettre un rétablissement des pratiques traditionnelles dans une vaste zone du parc, ou de maintenir l'esprit d'une économie fondée sur la chasse et la cueillette par le biais de liens culturels et cérémoniels avec la région, plutôt que par des voies économiques ? Quelle que soit l'option choisie, un certain nombre de personnes seront nécessaires à l'instauration d'un système durable qui ait un impact tangible sur l'écologie de la région. Le dossier n'indique pas comment ce nombre sera évalué ou géré.

La deuxième question concerne plusieurs caractéristiques culturelles essentielles de la région. Nombre des traits culturels associés à Purnululu sont immatériels. Si elles peuvent être comprises et évaluées par des intervenants extérieurs (et c'est là l'objectif de la proposition d'inscription), ces caractéristiques sont entièrement liées aux connaissances traditionnelles des Aborigènes, dont un très faible nombre semble avoir été consigné. Comment maintenir ces connaissances et assurer le suivi avec succès si ce processus n'est pas traité en détail ?

Il aurait été utile de noter la nécessité d'enregistrer l'histoire orale et d'effectuer des recherches sociologiques. Il semble également que la documentation sur les relations complexes entre Purnululu et ses habitants autochtones nécessite des approches et peut-être des technologies novatrices. La formulation des objectifs souhaités en la matière aurait contribué à indiquer une volonté de progresser.

Ces deux points devront être traités dans le prochain examen du plan de gestion, qui devra de manière générale aborder la gestion du bien en tant que site du Patrimoine mondial et parc national, et mettre bien plus en avant les questions culturelles. La proposition d'inscription soulève la question intéressante de l'établissement d'une carte d'un paysage dont la valeur réside largement dans des associations immatérielles. La proposition d'inscription indique que les délimitations (du parc national, qui coïncident avec la région proposée pour inscription) sont « difficiles à définir sur le terrain ou à gérer » (*Plan de gestion*, p. 5).

Les caractéristiques immatérielles de Purnululu étant étroitement liées à ses traits naturels, il serait souhaitable de dresser une carte des associations et d'évaluer les limites les plus acceptables au vu de la densité de celles-ci dans le parc. Le site du Patrimoine mondial ne coïnciderait pas nécessairement avec le parc national. Un peu plus de la moitié de la longueur des limites de la région proposée pour inscription ne dispose pas de zone tampon. Interrogé à ce sujet, *Environment Australia* a indiqué que la loi

EPBC protégeait non seulement les zones du Patrimoine mondial, mais aussi « l'extérieur d'un bien du Patrimoine mondial », de sorte qu'il « n'est pas nécessaire d'établir des zones tampons formelles autour (...) de chacun des biens du Patrimoine mondial d'Australie (...) ». Toutefois, une partie du parc national pourrait fournir une zone tampon si la région proposée pour inscription s'avérait plus petite que le parc national.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de la proposition d'inscription soit **différé** afin de permettre à l'État partie de fournir :

- o Un plan de gestion mis à jour ;
- o Des arrangements plus clairs concernant l'administration du site proposé pour inscription, en particulier concernant le maintien de communautés aborigènes dans le parc ;
- o Une approche sur les façons de conserver les caractéristiques immatérielles ;
- o Une évaluation des approches en matière d'inventaires ethnographique, sociologique et oral des traditions culturelles tangibles et immatérielles.

En examinant cette proposition d'inscription, l'ICOMOS en est venu à la conclusion que les caractéristiques culturelles et naturelles du site étaient étroitement liées au point d'être inséparables. Il conseille donc que, afin de reconnaître et de soutenir l'interaction complexe qui existe entre les valeurs naturelle et culturelle du site, il serait nécessaire de considérer l'inscription de Purnululu uniquement en tant que bien mixte.

ICOMOS, mars 2003

Rio de Janeiro (Brésil)

No 1100

1. IDENTIFICATION

État Partie : Brésil

Bien proposé : Rio de Janeiro : le Pain de Sucre, la forêt de Tijuca et les jardins botaniques

Lieu : État et ville de Rio de Janeiro

Date de réception : 29 février 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 39, c'est aussi un *paysage culturel*.

[Note : Le site est proposé pour inscription en tant que bien mixte, en vertu des critères naturels et culturels. Cette évaluation ne portera que sur les valeurs culturelles, les valeurs naturelles faisant l'objet de l'évaluation de l'UICN.]

Brève description :

Le bien est composé du parc national de Tijuca et de trois promontoires qui se trouvent tous à l'intérieur de la ville de Rio de Janeiro. Il comprend aussi les jardins botaniques de Rio de Janeiro, Corcovado avec sa statue du Christ et le Pain de Sucre qui est l'un des trois promontoires qui domine la baie de Guanabara et l'approche de la ville par la mer. L'ensemble est très apprécié des habitants et des visiteurs pour son agrément et pour les valeurs symboliques qu'il dégage pour les brésiliens.

2. LE BIEN

Description

Le bien proposé pour inscription constitue le cadre impressionnant de Rio de Janeiro et reflète la relation culturelle tissée au fil du temps entre un paysage de forêt, les montagnes et la ville. Les montagnes et les pics, Pain de Sucre [Pao de Acucar], Urca, Cara da Cao, Corcovado et Tijuca, couverts de végétation tropicale, culminent à 1021 mètres d'altitude ; les deux derniers, Corcovado et Tijuca, forment une partie du parc national de Tijuca.

La ville est située entre ces montagnes et la baie de Guanabara ; elle jouit d'un cadre d'une beauté exceptionnelle, façonné par de grands événements historiques, influencé par diverses cultures et célébré par les arts, en particulier la peinture et la poésie. Comme le

font remarquer les documents accompagnant la proposition d'inscription, ce paysage qui encadre Rio illustre « ...la relation intime entre la nature et la société ...le paysage splendide actuel porte en soi les efforts des hommes du passé... »

Le bien comprend trois zones distinctes :

- o le parc national de Tijuca (3 secteurs totalisant 3358 ha)
- o les jardins botaniques de l'Institut de recherche de Rio de Janeiro (137 ha)
- o le Pain de Sucre, Urca et Cara da Cao (105 ha)

- Le parc national de Tijuca :

Il comprend une portion importante de forêt qui résulte d'une reforestation entreprise dans la moitié du XIXe siècle, dont une petite partie seulement est issue de la forêt ombrophile de l'Atlantique d'origine. Le parc comprend des éléments historiques importants, qui retracent le début de l'histoire des plantations de café et de sucre mais aussi le développement du parc au XIXe siècle et au début du XXe siècle.

Les trois zones distinctes du parc national sont essentiellement montagneuses, couvertes de forêts et inhabitées. Ce sont des zones « vertes » dominant Rio de Janeiro, dont la ville a besoin comme d'un poumon pour vivre, mais sur lesquelles elle exerce une pression continue pour gagner sur elle. La forêt de Tijuca elle-même, qui occupe une grande partie du sud du secteur A, s'étend sur des terrains accidentés, parsemés d'éléments naturels - chutes d'eau, grottes, points de vue - et artificiels - grottes artificielles, ruines et fontaines. L'ensemble est accessible par des routes et des chemins soigneusement aménagés. Le secteur A possède les caractéristiques d'un parc romantique et de jardins d'inspiration européenne. Le secteur B, constitué essentiellement de la serra da Carioca et de la Floresta da Gavea Pequena est, au contraire, en grande partie sauvage (bien que la végétation ne soit généralement pas indigène). L'accès se fait par le chemin de fer à l'extrémité est. Le Secteur C n'a qu'un point d'entrée pour les véhicules et une route au nord qui mène à un point de vue. Le reste n'est pratiquement pas aménagé mais reste un lieu récréatif très apprécié.

- Institut de recherche des jardins botaniques de Rio de Janeiro :

S'étendant sur 137 ha, cette institution scientifique, historique et reconnue, comprend une réserve forestière de 83 ha et des jardins aménagés sur 54 ha, tous ouverts au public et proposant des programmes éducatifs adaptés à tous les publics. Les jardins possèdent un arboretum avec une grande collection d'arbres d'Amazonie et des collections connues au plan international de plusieurs familles de plantes, en particulier des palmiers. Il y a aussi un herbier national, une bibliothèque de recherche et un centre de recherche sur la forêt ombrophile de l'Atlantique.

Les jardins botaniques sont contigus au secteur B du parc national de Tijuca. Du point de vue topographique et fonctionnel, ils sont divisés entre la montagne à l'ouest et les jardins formels à l'est.

- Pain de Sucre, Urca et Cara da Cao :

Le Pain de Sucre, Urca et Cara da Cao (105 ha) sont des collines spectaculaires qui se détachent du massif de Tijuca. La ville de Rio de Janeiro a été fondée en 1565 au pied du Pain de Sucre.

Histoire

L'histoire de chacune des six composantes du bien proposé pour inscription est liée à l'histoire de la ville, mais on peut distinguer l'histoire de chacune d'elle au niveau local. Ainsi, l'histoire des jardins botaniques est différente de celle de la forêt de Tijuca.

La proposition d'inscription retrace l'histoire de la zone après que les premiers Européens eurent découvert la baie du Pain de Sucre en 1502. La première installation européenne à Rio fut fondée au pied du Pain de Sucre en 1565. La deuxième ville s'implanta sur la colline Castelo, d'où elle s'étendit à l'ouest le long de la côte, puis au nord et au nord-ouest vers l'intérieur des terres. Son extension et sa forme dépendirent de l'attribution des nouvelles terres autour de la montagne de Tijuca. Cette dernière resta pratiquement intacte jusqu'au milieu du XVIIe siècle, puis certaines parties furent consacrées à la culture de la canne à sucre.

L'alimentation en eau de la ville en pleine croissance posa un problème majeur au XVIIIe siècle : la rivière Carioca fut canalisée à partir de 1720, et le transport de l'eau jusqu'au centre ville se fit ensuite par le viaduc Carioca (1750, aujourd'hui abandonné). Les plantations de café et l'alimentation en eau de Tijuca provoquèrent des conflits au moment de l'installation de la cour et de la famille royale du Portugal (20 000 personnes) en 1808 : la demande des deux installations s'accrut énormément. Pourtant, la même année, un 'jardin d'acclimatation' fut créé pour aider à l'installation de plantes exotiques dans ce qui fut le début des jardins botaniques.

Avec l'arrivée à Rio de délégations et de missions diplomatiques, scientifiques et artistiques, le début du XIXe siècle connut un accroissement de la fréquence des contacts avec l'Europe et d'autres parties du monde. La montagne de Tijuca devint à la mode pour son climat « alpin » et l'ascension du Pain de Sucre devint une promenade prisée. L'alimentation en eau continua de poser un problème majeur et la sécheresse qui sévit en 1843 conduisit le gouvernement à exproprier les sources de la montagne et à adopter une politique de reboisement. 90 000 arbres furent plantés entre 1861 et 1874 et par la suite les aménagements paysagers s'ajoutèrent au reboisement. Glaziou, qui venait juste de terminer l'aménagement du Bois de Boulogne à Paris s'attaqua à Tijuca. Le chemin de fer de Corcovado fut inauguré.

Entre 1889 et 1961, les montagnes de Tijuca furent à demi abandonnées. La ville en contrebas se modernisa et fut dotée de réglementations. Elle reposa moins sur Tijuca pour son eau. Avec l'extension de la ville, les modes de distraction changèrent ; la population commença à envahir les plages, abandonnant les montagnes et les forêts.

La restauration de la forêt commença dans les années 1940, mais à cette époque, les relations entre la ville et la forêt,

entièrement encerclée par la ville, exigeaient une attention beaucoup plus soutenue. Dans les termes de la proposition d'inscription, le conflit entre « la forêt qui veut grandir et la ville qui veut s'étendre » devait être résolu.

Le parc national de Tijuca fut créé en 1961, dans « une zone définie au-dessus de 100 mètres d'altitude ... » Dix ans plus tard, on fit fusionner le jardin forestier de Gavea (Secteur B) avec les jardins botaniques. La réserve forestière de 83 ha est une reconstitution qui ne contient que des vestiges de l'ancienne forêt ombrophile de l'Atlantique.

Bien qu'il ait été soumis à une très grande pression de la ville qui s'étendait, le parc national est aujourd'hui pratiquement inhabité : 36 bâtiments et 156 habitants, pour la plupart des employés ou anciens employés du parc.

Le jardin botanique a connu de beaux jours après sa fondation en 1808. Il est aujourd'hui le plus ancien et le plus connu des jardins botaniques du nouveau monde, et tout au long de son histoire, il est resté étroitement lié au parc national de Tijuca. En plus de « fournir les plants pour le reboisement de Tijuca, le jardin botanique, en tant que jardin public et institution scientifique, était une zone qui [légitimait] la forêt en tant que laboratoire pour la foresterie et la botanique... » Pendant près de 200 ans, grâce à ses collections vivantes, son herbier et sa bibliothèque, le jardin botanique a servi l'une des institutions les plus prestigieuses pour la recherche et la conservation de la flore brésilienne.

Depuis 1995, l'arboretum a été revitalisé ; une école nationale de botanique tropicale a été créée ; un nouveau bâtiment pour l'herbier a été construit, selon des normes techniques internationales, pour abriter comme il convient la collection de l'institution et un programme éducatif impressionnant. L'herbier comprend un grand nombre de spécimens issus de la flore brésilienne comme des espèces représentatives de différents pays des continents européen, asiatique, africain et américain. « L'herbier entretient des échanges nationaux et internationaux avec des institutions similaires...et conserve d'importantes collections d'espèces, de photographies et de fruits. »

Le programme de la forêt ombrophile de l'Atlantique fut créé en 1989 avec pour mission d'approfondir les connaissances que l'on a des vestiges des communautés de plantes de cette forêt et d'établir un programme de recherche scientifique et appliquée. En 1998, on changea le nom des jardins botaniques, propriété du ministère de l'Environnement, en Institut de recherche des jardins botaniques de Rio de Janeiro. En 2001, cet Institut devint une entité autonome placée sous la tutelle directe du ministère de l'Environnement.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La totalité du bien proposé pour inscription est la propriété de l'État et se trouve placée sous l'autorité municipale ou fédérale. En général, les zones du bien proposé sont dotées de lois et couvertes collectivement, par exemple le parc national, et/ou individuellement, par exemple les jardins botaniques ou les structures uniques comme l'aqueduc (Le

dossier de proposition d'inscription, *Mesures de protection et modes d'action*, cite de nombreux décrets, lois, résolutions fédérales et municipales). Les dispositions légales couvrent les ressources culturelles et naturelles.

L'autre disposition légale importante concernant la zone proposée pour inscription est la zone de protection environnementale et réglementation urbaine de l'Alto da Boa Vista-Aparu (APARU). La limite du bien proposé pour inscription, à l'exception des trois promontoires à l'est, est celle du parc national de Tijuca, qui longe précisément la limite des 80 à 100 m. d'altitude, à savoir la limite entre les terrains constructibles et ceux qui ne le sont pas.

Une grande partie du bien proposé pour inscription, notamment la partie du Secteur B du parc national, se trouve dans l'APARU. À l'exception d'une portion très réduite, il n'y a pas de corrélation entre les limites du bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial et la zone protégée ; la plus grande partie des Secteurs A et C du parc national intégrée à la proposition d'inscription se trouve en dehors de la zone protégée.

De toute part, le bien proposé pour inscription est entouré d'une zone tampon, mais cette dernière contient de grandes zones de développement urbain. Tandis qu'une grande partie de la zone tampon entre les Secteurs A, B et C du parc se trouve à l'intérieur de la zone protégée, une autre grande partie de la zone tampon se trouve à l'extérieur. Là encore, la plus grande partie de l'emprise de la première ne coïncide pas avec l'emprise de la seconde.

La zone des jardins botaniques coïncide avec l'ouest du Secteur B du parc national et elle se trouve principalement hors de la zone protégée. Les trois promontoires se trouvent hors de la zone protégée, avec un développement dense en bord de mer, dans la zone tampon, sauf sur la partie est de Urca (occupée par le Pain de Sucre).

Les trois principales composantes du bien proposé pour inscription (Secteurs A, B et C) se trouvent (bien sûr) dans le parc national (décrets fédéraux 50.923 du 06/07/61 et 60.183 du 08/02/67). Elles font aussi partie du programme de l'UNESCO sur la réserve de la biosphère des forêts ombrophiles de l'Atlantique. Les jardins botaniques se trouvent en dehors du parc, mais ils font partie de la réserve de la biosphère. L'ensemble architectural du jardin forestier est protégé par une inscription au titre de la loi fédérale, comme le sont le Pain de Sucre et d'autres éléments et structures de la zone proposée pour inscription.

Structure de la gestion :

La gestion du parc national de Tijuca, soutenue par les ministères de l'Environnement (MMA), des Sports et du Tourisme, du Budget et de l'Économie, est confiée à un organe mixte de l'Institut brésilien de l'Environnement et des ressources naturelles renouvelables (IBAMA), de la direction des Écosystèmes (DIREC) et du conseil municipal de la ville de Rio de Janeiro. Le Pain de Sucre et Urca sont gérés par le conseil municipal seul et Cara da Cao par le ministère de la Défense. L'institut de recherche des jardins botaniques est un organe public autonome détaché du ministère de l'Environnement. Il possède sa propre association, forte de 5000 membres, qui a participé à l'élaboration du dossier de proposition d'inscription.

Le dossier ne fait mention d'aucune disposition pour la gestion globale du bien proposé pour inscription en tant que site du patrimoine mondial. Une telle entité, si elle devait exister, aurait avantage à disposer de ses propres organes exécutifs, consultatifs et de direction au lieu de reposer sur l'attention fragmentée de nombreux organismes différents se réunissant chacun de leur côté. Faute d'un organe centralisateur, il est à craindre que les intérêts du patrimoine mondial, distincts de ceux des instances locales et fédérales et d'organisations et de sites particuliers, ne soient pas traités avec la compétence appropriée.

Ressources :

Le bien proposé pour inscription n'a pas de plan de gestion unique en tant que tel ; la gestion de ses composantes s'exerce dans le cadre de dispositions existantes, à savoir le plan global de la ville (1992), la zone de protection environnementale et réglementation urbaine de l'Alto da Boa Vista-Aparu et d'autres zones de protection environnementale, un plan stratégique pour le parc national de Tijuca (1999) et des plans de gestion pour le parc national (1981) et l'Institut de recherche des jardins botaniques (2001).

Le parc national bénéficie de cinq sources de financement, trois officiels et deux externes, notamment des recettes provenant de la vente des billets d'entrée à Corcovado. Les jardins botaniques sont financés par des fonds privés et publics. Une partie des recettes du concessionnaire est réinvestie pour l'entretien du Pain de Sucre et de Urca qui est également financé par la Ville. L'entretien de Cara da Cao est financé par l'armée.

Le parc emploie près de 200 personnes au total, dont 166 sont employées à l'entretien quotidien et à la sécurité. L'Institut de recherche des jardins botaniques emploie 166 personnes, dont 37 % d'entre eux sont titulaires d'un doctorat de troisième cycle.

La formation du personnel est une priorité, de même que la gestion et l'information des visiteurs. Le parc national reçoit chaque année plus de 2,5 millions de visiteurs, environ 1 million de visiteurs pour le Pain de Sucre et environ 350 000 pour les jardins botaniques. Face à la demande extrêmement importante de loisirs et d'agréments, une infrastructure considérable est nécessaire pour gérer les différentes utilisations du parc. Il y a ainsi des infrastructures : routes pavées, parcs de stationnement, hélicoptère (à Corcovado), restaurants, boutiques, équipements sanitaires et aires de pique-niques, ainsi que l'organisation d'activités culturelles et sportives : circuits pédestres, murs d'escalade, découvertes de points de vue, deltaplane et sensibilisation à l'écologie.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le bien est à la fois « un site urbain et une œuvre conjuguée de l'homme et de la nature ». Ce paysage culturel relève des trois catégories suivantes : création intentionnelle de l'homme (les jardins botaniques et la forêt de Tijuca) ; paysage évolutif qui conserve un rôle actif car « la forêt influence la ville tandis que la ville influence la forêt » ; paysage associatif centré sur l'image iconographique du Pain de Sucre et de la statue du Christ rédempteur de Corcovado. « L'ensemble offre un des

paysages les plus admirables au monde, l'un des paysages culturels les plus complexes et peut-être le paysage urbain le plus original qui soit. »

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission conjointe ICOMOS/UICN a visité le site en septembre 2002.

Conservation

Histoire de la conservation :

La zone du parc national de Tijuca, désignée comme telle en 1961 et en 1967, a été tour à tour débarrassée de sa flore naturelle, cultivée, exploitée pour son eau, reboisée pour des raisons de conservation, en partie transformée en un parc paysager, développée comme un parc d'agrément, puis à moitié abandonnée dans la première moitié du XXe siècle. L'intérêt principal de la création du parc a été de définir la limite du développement urbain et a été le signal d'un changement d'attitude, voyant dans ce site une ressource environnementale précieuse.

Les jardins botaniques ont poursuivi leur propre développement depuis le XVIIe siècle, avec l'aménagement d'un jardin formel, d'une forêt, de bâtiments et gagnant une réputation scientifique enviable.

Les trois promontoires, malgré leur grande popularité, n'ont pas connu de grand bouleversement au cours des deux siècles passés. Le Pain de Sucre bénéficie d'une protection depuis 1973.

État de conservation :

Toutes les zones sont en bon état de conservation du point de vue de la nature. Les jardins botaniques sont décrits en « excellent état de conservation », et comportent aujourd'hui un nouveau bâtiment abritant l'herbier. Des indicateurs-clés mesurent l'état de conservation, par exemple la potabilité de l'eau ou la régénération de la végétation. La photographie aérienne et la cartographie thématique sont utilisées couramment. Le « suivi en partenariat » avec des ONG et les habitants vise entre autres la conservation du patrimoine culturel. Tous ces contrôles ont permis des améliorations de l'état de la faune et du bâti et « une prise de conscience et un rôle élargi et participatif de la société civile ».

Analyse des risques :

Les principaux risques sont :

- l'extension de la ville
- les constructions illégales
- les antennes
- la pression des visiteurs
- les catastrophes naturelles

Voici le traitement de chacun de ces risques :

- Extension de la ville

L'extension urbaine est un risque continu. Une grande partie de la zone proposée pour inscription est aujourd'hui sous contrôle grâce aux règlements d'urbanisme, mais les zones proposées sont menacées par les habitations sauvages et même illégales. Une grande partie de la zone tampon est extérieure à la zone protégée ; on voit donc difficilement quelle protection elle peut apporter.

- Constructions illégales

Quelques-uns des premiers empiètements, les anciennes *favelas*, ont aujourd'hui un caractère pittoresque et contribuent à la culture urbaine de la ville. Toutefois, le nombre et la taille des quartiers non planifiés qui entourent le parc national - quelque 46 bidonvilles et 180 000 habitants - suscitent l'inquiétude concernant les pressions à venir sur les zones proposées.

- Antennes

Quelques très grandes antennes sont déjà bien en évidence en certains points principaux du parc national.

- Pression des visiteurs

La pression des visiteurs semble s'exercer non pas sur l'ensemble du bien mais sur certains points localisés du parc national qui souffrent d'une usure excessive.

- Catastrophes naturelles

Les tempêtes tropicales causent parfois des glissements de terrains et des éboulements ; les risques d'incendies existent dans le parc et les risques d'inondation dans les jardins botaniques.

Authenticité et intégrité

Le dossier de proposition d'inscription indique que la végétation des zones proposées a presque entièrement changé depuis le XVIe siècle. Même les 83 ha de réserve forestière des jardins botaniques sont fait de parties reconstituées de restes de la forêt ombrophile de l'Atlantique. Le dossier de proposition déclare tout à fait explicitement que le paysage de Rio est proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial « non pas comme un vestige de la forêt ombrophile de l'Atlantique... mais plutôt comme un produit authentique de l'effort de conservation d'une forêt tropicale unique au cœur d'une métropole. »

La question centrale est de savoir si une forêt reconstituée – considérée par beaucoup comme le précurseur d'autres expériences réussies de reboisement et de création de forêts en plein centre ville – peut être considérée comme « authentique » en termes de patrimoine mondial. Il ne s'agit pas d'une forêt naturelle authentique, en revanche on peut arguer du fait que c'est un exemple authentique de programme très précoce de restauration du paysage illustrant les idéaux romantiques.

On peut affirmer que les zones proposées pour inscription possèdent une certaine intégrité historique et visuelle dans la manière dont leur histoire, leur cadre et leur utilisation les ont liées les unes aux autres et à la ville de Rio qui leur sert de centre et de premier plan. Les effets physiques sur les zones proposées, malgré leur implantation à proximité d'une énorme métropole, ont été mineurs. Ensemble, les deux îles, les jardins botaniques et les trois secteurs du parc

national offrent à la métropole un poumon de verdure, un lieu d'agrément et un cadre extraordinairement important auquel la ville s'identifie.

Évaluation comparative

Le dossier de proposition d'inscription ne cite d'autres grandes villes construites entre mer et montagne que pour les écarter immédiatement de toute comparaison avec Rio : Hong Kong, Cape Town et Naples qui n'ont pas l'imposante qualité visuelle et topographique de Rio qui « allie la mer, la montagne, et les plaines ... offre une silhouette d'une pureté et d'une force extraordinaires ». Venise est proposée dans la comparaison comme « la seule ville inscrite dans son entier sur la Liste du patrimoine mondial à cause de son paysage », ce qui la distingue des autres villes inscrites essentiellement pour leur centre historique.

Bien que Rio de Janeiro possède des éléments qui existent ailleurs, dans d'autres contextes urbains, l'ensemble est extraordinairement original. La forêt qui occupe son centre est probablement unique au monde. Il semble que l'on ait peu à gagner à forcer la comparaison avec d'autres villes, car il s'agit d'une combinaison unique de facteurs naturels et artificiels qui donne à Rio son originalité.

La forêt de Tijuca possède de nombreuses caractéristiques artificielles mais aussi des éléments naturels qui ont été modifiés. Globalement, elle s'est inspirée des paysages romantiques européens du début du XIXe siècle. A certains égards, elle partage les caractéristiques du paysage culturel de Sintra à l'ouest de Lisbonne. La famille royale du Portugal et les cercles mondains d'avant 1808 ont participé à cette influence. Il se peut qu'il y ait un rapport entre les deux sites, ce que le dossier de proposition d'inscription ne mentionne pas.

L'institut des jardins botaniques de Rio de Janeiro est l'une des institutions de ce type les plus prestigieuses au monde.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Les zones proposées composent le cadre « naturel » spectaculaire de Rio de Janeiro.

La forêt - peut-être la plus grande forêt de ville au monde - représente un exemple important et précoce (début en 1861) de restauration écologique par le reboisement, à l'échelle de l'Amérique latine et de l'Occident en général. Ce paysage proposé pour inscription est un excellent exemple de planification et de gestion urbaine de la périphérie d'une zone urbaine en développement, chacun influençant l'autre au fil du temps.

Les jardins botaniques, créés en 1809 par la cour portugaise qui résidait alors au Brésil, contribuent à l'étude de l'écosystème forestier de la région ; ils sont connus pour leurs collections de plantes ; ce sont des exemples importants de planification d'un paysage doté d'éléments culturels significatifs ; au XIXe siècle, ils ont fourni les plants destinés au reboisement.

Entourant la ville de verdure, la montagne du Pain de Sucre et la statue du Corcovado sont des icônes qui représentent la ville de Rio.

Globalement, les éléments associés sont perçus comme étant d'une beauté exceptionnelle qui, grâce à leur association avec la ville, donnent à cette dernière une importance accrue.

Comme il est dit dans le dossier de proposition d'inscription, Rio est le résultat de « l'union de la ville, de la mer et de la montagne ». Toutefois, la proposition n'inclut que la montagne, exclut la ville et ne retient que des vues sur la mer. Comment, dans ce cas, évaluer les qualités culturelles de ce paysage ?

On peut dire des zones proposées pour inscription, à l'exception des jardins botaniques, qu'elles ont principalement un intérêt pour l'histoire naturelle, bien qu'elles montrent une importance évidente de l'intervention et de l'influence de l'homme. Le dossier de proposition d'inscription affirme que la forêt elle-même est une ressource culturelle, un héritage des événements historiques et de l'évolution culturelle qui possède également une valeur naturelle. Le dossier déclare que « ce n'est pas en tant que vestige de la forêt ombrophile de l'Atlantique que le paysage de Rio est proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, mais en tant que produit authentique de l'effort de conservation d'une forêt tropicale unique au cœur d'une métropole ».

Ce furent les « paysagistes, les botanistes, les forestiers, les autorités et tous les autres agents qui ont contribué à modeler ce que l'on identifie aujourd'hui, culturellement et physiquement, à une forêt ». Cette dernière fut « construite » au moment de son reboisement au milieu du XIXe siècle, époque à laquelle les jardins botaniques ont été dessinés ; ces deux ressources sont donc des ressources naturelles dotées d'une valeur culturelle, en relation avec les aspects naturels de la restauration.

Les zones proposées pour inscription ont aussi une importance immatérielle considérable en raison de leur association aux millions d'habitants de la ville. Ces derniers apprécient au plus haut point les qualités culturelles des lieux, leur beauté, leur agrément et l'image qu'ils donnent de Rio et à laquelle les habitants s'identifient. En tant qu'icônes symbolisant Rio, elles ont une valeur universelle qui dépasse le cadre de la ville.

La question clé est par conséquent de savoir si le cadre « naturel » de Rio possède de hautes qualités culturelles, associées aux premiers aménagements paysagers, aux restaurations écologiques anciennes et aux collections de plantes des jardins botaniques, ainsi qu'à une perception continue de la beauté et de l'utilité des lieux par les habitants de la ville, ou bien ce cadre « naturel » ne peut être évalué qu'en fonction de critères naturels matériels.

Précisons que le caractère « naturel » est ici plus fortement ressenti pour ses qualités culturelles que pour ses qualités naturelles.

Évaluation des critères :

Le site est proposé pour inscription sur la base des critères ii, iv et vi. Toutefois, le critère iv est invoqué à tort, il s'agit en réalité du critère iii.

Critère ii : Il y a un argument fort en faveur du fait que Rio de Janeiro et ses environs démontrent « un échange de valeurs humaines considérable » ... pour ce qui concerne ce bien, il s'agit d'une « conception paysagère ».

Du fait de l'exclusion d'une part importante de la ville, les autres manifestations du développement urbain sont aussi exclues de la proposition.

Les zones « naturelles » ont été conçues comme un cadre dans lequel s'insère la ville, afin d'offrir l'agrément de la nature, de résoudre des problèmes environnementaux et de créer de la beauté. Le développement du parc national de Tijuca, en particulier à la lumière de la date très ancienne à laquelle une telle décision a été prise, peut être considéré comme ayant influencé et joué un rôle important dans le développement des bois de ville et dans la conception des villes en Amérique latine et ailleurs.

Or le dossier de proposition d'inscription ne justifie pas ce dernier point. Il reste à prouver que ce site a eu une certaine influence, qu'il a servi de modèle ou d'orientation et de quelle manière il fut suivi par d'autres lieux semblables créés dans les Amériques et ailleurs.

Les jardins botaniques de Rio eurent une importance incontestable dans l'introduction et le développement d'un type de jardin européen dans l'Amérique latine naissante. Ils sont aussi reconnus universellement pour les recherches et les prouesses scientifiques réalisées sur place.

Critère iii : Le dossier de proposition d'inscription déclare que « la formation du paysage de Rio illustre remarquablement la manière dont l'histoire du Brésil se construisit, par des confrontations difficiles entre la dureté de la nature tropicale et les demandes de la société moderne, le tiraillement entre les influences des modèles européens et les réalités américaines, entre la tentation de détruire la forêt (culture du café, pression urbaine) et le désir de la protéger (préservation des sources, équilibre climatique de la ville, valorisation sociale de l'environnement). »

Cet argument semble davantage justifier le critère ii (ci-dessus) que le critère iii.

Critère vi : Le dossier du bien déclare : « Corcovado avec sa statue du Christ et le Pain de Sucre symbolisent le Brésil dans le monde entier ».

La question est de savoir si ces deux éléments, l'un naturel et l'autre dû à la main de l'homme et spécifique à une religion répandue dans le monde entier, ont à eux deux une « valeur universelle exceptionnelle ». La proposition ne justifie pas leur valeur universelle.

Il aurait été plus judicieux de noter que la totalité du bien proposé pour inscription est bien connue et que sa qualité de panorama impressionnant a inspiré de nombreuses formes d'art, littéraire, poétique et musical. L'ensemble est donc lié à l'identité de Rio.

Il ne fait aucun doute que les images de Rio, qui montrent la baie, le Pain de Sucre et la statue du Christ, sont un facteur de reconnaissance mondiale et ont une grande valeur depuis longtemps : des décorations populaires, faites à l'aide d'ailes de papillon, faisaient parties des souvenirs ramenés en Europe à partir du milieu du XIXe siècle. Ces facteurs de reconnaissance peuvent être soit positifs soit négatifs : dans le cas de Rio, l'image qui fut projetée, et l'est encore, est celle d'un lieu d'une beauté bouleversante pour l'une des plus grandes villes du monde.

Une telle reconnaissance de la forme physique du paysage de Rio lui donne forcément une certaine valeur universelle.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Le dossier de proposition d'inscription parle de « l'union de la ville, de la mer et de la montagne ». Une des faiblesses du dossier se trouve dans le rôle mineur attribué à la mer, qui n'est prise en compte qu'au pied du Pain de Sucre, d'Urca et de Cara da Cao et qui est reléguée dans la zone tampon.

La relation entre la ville et les montagnes révèle une autre faiblesse. Les collines et les montagnes vertes sont une caractéristique essentielle de la vue que l'on a de la baie, mais elles sont pourtant exclues du bien proposé pour inscription, de même que le grand lac Rodrigo de Freitas, qui fait pourtant partie de la « ceinture » verte de la ville.

Si le cadre de verdure de Rio est considéré comme ayant une valeur universelle en tant que paysage culturel, pour la manière dont il est imbriqué dans la ville et dont il contribue à bâtir l'identité de Rio, alors la logique des limites proposées est difficile à justifier.

Il est suggéré que les valeurs culturelles qui, ensemble, donnent la signification globale du paysage culturel de Rio, soient présentées plus clairement et considérées par rapport aux limites du site proposé pour inscription. Une articulation plus nette entre les zones vertes pourrait peut-être en émerger, de même que des raisons d'exclusion ou d'inclusion de certaines zones.

Même si les limites sont définies, il est vraisemblable que le site sera encore fragmenté par des zones urbaines qui s'insèrent entre les zones vertes, de sorte qu'il serait souhaitable d'avoir une coordination globale de la gestion. Il conviendrait d'instaurer ce système de gestion parallèlement à un plan de gestion globale qui permette d'unifier les efforts de gestion du site.

Une réévaluation des limites offrirait aussi la possibilité d'envisager la manière de donner aux zones proposées pour inscription la plus haute protection possible. Actuellement, les zones proposées ne coïncident pas toutes avec des zones protégées. Il est essentiel que les zones proposées disposent d'outils efficaces pour stopper l'empiètement urbain. Actuellement, Cara da Cao, le Pain de Sucre et Urca ne font pas partie du parc national et une partie des zones proposées pour inscription et de la zone tampon se trouvent hors des zones protégées.

Si la proposition n'est pas soutenue par l'UICN en tant que site naturel ou site mixte, l'ICOMOS envisagerait de soutenir en principe son inscription en tant que paysage culturel aux conditions précisées ci-dessus.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen du bien soit ***différé*** afin de permettre à l'État partie de traiter les demandes suivantes :

o évaluation des valeurs culturelles de l'implantation de Rio afin d'étudier une redéfinition des limites du bien proposé pour inscription dans le but de protéger le cadre vert de la ville de manière plus efficace et dans son ensemble ;

o proposition d'une nouvelle évaluation de l'organisation de la gestion du bien afin d'assurer une coordination globale ;

o réévaluation de la protection des zones proposées pour inscription et de la zone tampon afin de fournir des outils efficaces pour empêcher les empiètements urbains ;

o production d'un plan de gestion.

ICOMOS, mars 2003

Paysage viticole de l'île du Pico (Portugal)

No 1117

1. IDENTIFICATION

État Partie : Portugal

Bien proposé : Paysage viticole de l'île du Pico

Lieu : Açores

Date de réception : 31 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 39, il s'agit également d'un *paysage culturel*.

Note : Le bien est proposé pour inscription en tant que site mixte culturel et naturel. L'UICN fournira une évaluation complémentaire des valeurs naturelles.

Brève description :

Pico est une île volcanique de l'archipel des Açores, à quelque 1 500 km à l'ouest du Portugal dans l'océan Atlantique. Dans sa partie nord-ouest survit un étonnant paysage où s'entrecroisent de longs murs de pierres largement espacés courant parallèlement à la côte rocheuse et montant de la mer vers l'intérieur de l'île. Ces grands espaces ceints contiennent des milliers de petits enclos, les *currais*, de plan rectangulaire, alignés et serrés les uns contre les autres. De nombreux hectares de ces enclos, en particulier autour des villages, sont encore cultivés, notamment en jardins potagers, mais des milliers d'hectares sont aujourd'hui abandonnés et enfouis sous la végétation. Certains de ces enclos abandonnés à proximité de Santa Luzia, dans la partie nord de l'île, sont intégrés à l'une des deux zones qui composent le bien proposé. L'autre zone est située à Criação Velha, au sud de Madalena, où des enclos de roche basaltique sont parfaitement conservés et plantés de vignobles, et dont la production est strictement encadrée par une gestion qui concilie viabilité et authenticité.

2. LE BIEN

Description

L'archipel des Açores, en plein océan Atlantique, à 1 500 km à l'ouest du Portugal, est composé de neuf îles, dont Pico est la seconde par la taille (447 km²). La montagne du Pico, un strato volcan, domine l'île. À 2 351 m au-dessus du niveau de la mer, il est le point culminant des Açores et du Portugal. Pico fut inhabitée

jusqu'à l'installation des Portugais au milieu du XV^e siècle.

La zone proposée pour inscription de 154,4 ha comprend deux zones distinctes de *lajidos*, ou plaines côtières de lave. Toutes deux se trouvent dans la partie nord-ouest de l'île, l'une sur la côte ouest à Criação Velha, l'autre au nord près de Santa Luzia. Toutes deux sont entièrement entourées d'une zone tampon de 2445,3 ha, très étroite par endroit (voir ci-après), s'étendant au sud et au sud-est de Criação Velha et à l'est et l'ouest de Santa Luzia. La première est une zone de viticulture très soignée immédiatement au sud de Madalena, la ville principale de l'île ; sur l'autre s'étendaient autrefois des vignes et des figuiers mais les cultures ont été abandonnées et les enclos sont maintenant gagnés par une végétation sauvage, essentiellement des bruyères hautes de plusieurs mètres.

Chaque zone fait partie du même système général de partition des terres, parcouru par des pistes longues et tortueuses, *canadas*, et des murs de pierres linéaires et parallèles d'environ 2 mètres de haut qui, de l'estran, s'élancent en direction de la montagne du Pico. Les langues de terres ainsi formées sont divisées en parcelles rectangulaires, les *jeiroes*, par des murs qui s'entrecroisent souvent associés à des chemins étroits, les *servidoes*. L'effet, et peut-être l'intention, est de créer un quadrillage irrégulier mais flagrant, un maillage comme il est dit dans le dossier de proposition d'inscription, de grands enclos de formes plus ou moins rectangulaires desservies par des chemins passant entre des murs et des sentiers transversaux.

Dans chaque parcelle, se serrent par milliers les *currais*, petits enclos délimités plus ou moins systématiquement par des murs peu épais de pierres sèches d'environ 1 m de haut, les *traveses*. Pour la plupart, ces enclos sont de 2 m de large sur 4 à 5 m de long mais peuvent aussi être plus longs de plusieurs mètres. Des passages étroits sont ménagés dans ces murs permettant des accès piéton en chicane, les *bocainas*, entre les *currais*, astucieusement disposés de manière à empêcher les vents de s'engouffrer à l'intérieur des enclos. Il n'existe pas de plan des murs dans les zones proposées pour inscription, mais ils sont en cours d'exécution à partir de photographies aériennes. On dit que si tous les murs étaient mis bout à bout, ils passeraient l'équateur deux fois.

En général, les *currais* étaient voués à la viticulture. Traditionnellement, et aujourd'hui encore, l'exploitation des vignobles est entièrement manuelle. La circulation des véhicules ou des matériels mécaniques est restreinte aux voies principales entre les *jeiroes*. Aucun véhicule ni appareil mécanique n'est utilisé ou autorisé dans les *currais* de Criação Velha qui produisent le Verdelho, un vin sucré, très apprécié et autrefois largement exporté. Dans la zone de Santa Lucia, ces petits enclos rectangulaires ont été détruits par endroit pour laisser la place à des enclos en forme de D également entourés de murs et plantés de figuiers, mais dont la culture est aujourd'hui abandonnée.

Ces enclos ne contiennent pas de terre. Les racines des plantes et des ceps de vignes s'enfoncent entre les fissures de la roche. Les murs des enclos avaient pour but de protéger les cultures, comme c'est le cas aujourd'hui pour les vignes de la zone de Criação Velha, des vents et des

embruns de l'Atlantique et de guider la vigne, les vrilles puis les grappes s'étalant sur les murs.

Immédiatement au sud de la zone cultivée, mais toujours dans la zone principale, une langue de lave disposée le long de la côte, de 50 à 100 mètres de large, très exposée aux vents et aux embruns, n'autorise aucune culture. Une piste longe cette portion de lave. Elle est parfois constituée de matériaux rapportés mais la plupart du temps elle est taillée à même la roche. Par endroits, les roues des chars à boeufs chargés de produits s'enfoncent dans des ornières creusées dans la roche. La piste rejoint d'autres chemins qui descendent des vignes vers la mer. Le réseau des chemins dessert des abris, des remises et des petits ports aménagés le long du littoral rocheux. Le village de Lajido, dans la zone proposée pour inscription de Santa Luzia, est l'un des plus grands de ces ports. Habité et actuellement officiellement protégé, ses équipements sont encore en place et comprennent un petit quai, une rampe d'accès à la mer, une église, des entrepôts, des puits communiquant avec la mer et un manoir où sont conservés de nombreux pressoirs et des chaix ouverts au public comme un musée *in situ*.

Ce paysage d'enclos est parsemé de petits villages, de bâtiments monofonctionnels : petits abris adossés aux murs, citernes, moulins à eau fonctionnant avec la marée, entrepôts et moulins à vent du XIXe siècle. Quelques maisons d'été et manoirs des grands propriétaires datant des années 1800 ponctuent le paysage. Il n'y a ni hameau ni maison dans la zone proposée pour inscription de Criação Velha. En général, l'architecture vernaculaire se caractérise par des façades et des ornements d'un blanc éclatant. On trouve aussi plus rarement une architecture particulière qui se caractérise par des façades de lave noire, surtout à Lajido.

Le paysage de la plaine côtière aménagé en enclos n'est pas reproduit sur les hautes terres qui présentent par opposition un paysage pastoral de grands champs de forme irrégulière entourés ou non de murs de pierre.

Histoire

L'histoire documentaire de Pico et de sa viticulture ont fait l'objet d'études approfondies mais les vignes elles-mêmes ont été à peine étudiées, et certainement pas d'un point de vue archéologique et structurel. Il est difficile à ce stade de corréler les deux types de témoignage.

Les références documentaires sur la viticulture dans la seconde moitié du XVe siècle ont pu faire croire aux habitants que le système de clôture des terrains tel que nous le connaissons aujourd'hui date de cette époque. Il se peut que l'une ou les deux zones proposées pour inscription, en particulier la zone de Criação Velha, contiennent une zone de viticulture ancienne et qu'elles puissent même inclure des fragments de murs anciens, mais il n'existe aucune preuve de la date du début de la construction du système de maillage des terrains tel qu'il existe aujourd'hui. Ce système n'appartient clairement à aucune période déterminée, car sa structure montre des phases et des modifications qui suggèrent une évolution au fil du temps.

D'un point de vue très général, après un défrichage initial autour des premiers établissements très espacés, des

groupes de champs clos de murs en pierre ont probablement été aménagés à mesure que l'exploitation des terres se développait aux XVIe et XVIIe siècles. Les principaux arrangements selon un axe principal ont pu être réalisés au XVIIIe siècle lorsqu'un petit nombre de propriétaires terriens, qui ont symbolisé leur présence par des manoirs, possédaient une grande partie de la terre. Tandis que les petites parcelles ont toujours été nécessaires pour des raisons pratiques, leur disposition actuelle selon un alignement rigoureux pourrait dater du XIXe siècle, époque à laquelle, à la place des grandes propriétés, les changements sociaux et agricoles ont encouragé la prolifération d'une mosaïque de propriétés terriennes cultivées par un grand nombre de « petits fermiers ».

Depuis le phylloxéra qui a frappé les vignes au XIXe siècle puis l'exode rural du XXe siècle, l'exploitation de la plupart des enclos de pierre a progressivement été abandonnée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Presque toutes les décisions concernant la zone, y compris la réalisation des obligations internationales, sont de la responsabilité du gouvernement régional autonome des Açores. La relance de l'industrie viticole a été initiée par le gouvernement en 1980 avec la création de la Région viticole du *Verdelho* de Pico (Décret régional 25/80/A). Les lois qui ont suivi pour protéger la qualité de la production viticole ont été votées en 1988 et 1994.

En 1986, la zone fut classée en tant que paysage protégé, interdisant l'exploitation mécanique dans les zones de *lajidos* et protégeant l'architecture traditionnelle de la zone. En 1994, la Direction régionale pour l'environnement a établi un comité directeur et une commission consultative pour le paysage protégé d'intérêt régional et pour la viticulture de l'île du Pico. Dans la loi régionale 10 de 2002, quatre niveaux de protection ont été définis pour ces zones, notamment deux zones de vignobles plantés dans des enclos ou *currais* – les petits *lajidos* de Criação Velha et de Santa Luzia – qui devaient être strictement protégés pour la production de vin de grande qualité. Ces zones correspondent aux zones principales proposées pour inscription. Les zones tampon sont couvertes par d'autres mesures de protection dans le cadre du Paysage protégé ; cette dernière vise aussi d'autres zones hors de la zone tampon elle-même.

Plusieurs plans s'appliquent à la zone du paysage protégé. Par exemple, un « Plan de sauvegarde » détaillé en quatre volumes pour la Protection du paysage a été préparé en 1993 pour servir de base à la législation de 1994. Plus récemment, un plan d'action (« Plan de dynamisation ») a été adopté par le secrétariat régional. Il s'agit d'un programme visant la période 2001-2006 qui coordonne les activités des exploitants des vignobles et des agences responsables de l'environnement, des routes, des ports, de l'eau, des terres communales, de la gestion des déchets, des bâtiments, de la culture, du tourisme, des concessions et des financements.

La zone principale et les zones tampons sont classées dans la catégorie V des zones protégées, dans le cadre du contrôle de l'aménagement. Dans la hiérarchie des

catégories, il y a d'un côté la complète interdiction de construire de nouveaux bâtiments et d'utiliser des matériels mécaniques dans la zone proposée pour inscription de Criação Velha et de l'autre, bien que des contraintes de développement existent sur les constructions, Lajido vit une vie de village normal.

Un plan de gestion concernant le bien proposé pour inscription a été récemment préparé (voir ci-après les observations au chapitre de l'évaluation de l'ICOMOS).

Structure de la gestion :

Le gestion se fait au niveau de la région, de l'île et de la municipalité ainsi que du paysage protégé. Une commission de gestion chargée du paysage protégé qui comporte le bien proposé pour inscription est nommée par le secrétaire régional (ministère) à l'environnement. Les services techniques chargés de la zone du paysage protégé (et donc du bien proposé pour inscription), installés à Madalena, reçoivent le soutien d'autres services régionaux, par exemple sous la forme d'une campagne de sensibilisation du public. Le service de l'environnement de l'île du Pico fournit entre autres une assistance scientifique. Les municipalités de La Madelena (Criação Velha) et de San Roque (Santa Luzia) exercent un contrôle sur le développement urbain.

Répartition des responsabilités concernant la gestion locale :

- Les vignobles et les bâtiments privés sont gérés par les nombreux propriétaires privés, mais leurs moyens et leurs actions sont étroitement liés à la tradition, la loi et la réglementation (voir ci-dessus) ;
- Les routes locales sont à la charge des autorités locales et régionales ;
- Les petits ports sont administrés par le secrétariat régional à l'agriculture et à la pêche ;
- D'autres biens publics sont à la charge de la Direction régionale pour la réglementation territoriale et les ressources hydrauliques.

Ressources :

De nombreux fonctionnaires sont impliqués dans la gestion du bien proposé pour inscription, mais aucun personnel n'est employé spécifiquement à cette tâche (bien qu'une équipe de personnes engagées pour une durée déterminée réussissent très bien à promouvoir Criação Velha en tant que site potentiel du patrimoine mondial auprès des écoles et des habitants). Le nouveau Plan de gestion ne donne aucune indication quant à de quelconques besoins de ressources ni à la manière d'y pourvoir.

Les services techniques préparent actuellement une base de données détaillée sur le paysage protégé incluant un inventaire des monuments et des sites. Des épreuves photographiques à grande échelle et des vues aériennes sont numérisées, et un relevé archéologique détaillé des murs font déjà ressortir quelques points morphologiques et chronologiques intéressants.

Un programme d'action est chargé de renforcer les ressources économiques du paysage de *lajido* en faisant la promotion du vin de Verdelho.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

- Ce paysage repose sur l'équilibre et l'association entre l'homme et la nature depuis l'installation des premiers colons jusqu'à nos jours.
- Les hommes se sont conciliés la roche improductive en construisant un réseau de hauts murs pour y planter des vignes et protéger les plantations des vents violents et des embruns. Ce maillage produit un effet saisissant et unique par sa perfection et sa grandeur.
- Dans ce paysage s'est développé un patrimoine bâti varié : manoirs, celliers, entrepôts, puits communiquant avec la mer, ports et rampes, maisons conventuelles, églises et autres structures.
- Des vins d'une qualité exceptionnelle produits localement des cépages de verdelho ont été largement exportés jouant un rôle important dans l'économie de Pico. Cette production concerne encore une population fière qui préserve les rites et les pratiques traditionnelles et protège son patrimoine architectural.
- Le bien proposé pour inscription est la zone la plus représentative et la mieux préservée de la zone viticole de l'île, qui garde vivantes les caractéristiques saisissantes de ce paysage.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise conjointe avec l'UICN a été menée en juillet 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Il n'existe pas d'histoire de la conservation dans le sens conventionnel du terme. Apparemment cultivée sans interruption sur une période d'au moins quatre à cinq cents ans, au cours de laquelle les murs ont été sans aucun doute modifiés et reconstruits de nombreuses fois, l'une des deux zones est aujourd'hui en bon état. L'autre zone de parcelles encloses de murs de pierres, progressivement abandonnée au cours des XIXe et XXe siècles, est actuellement presque entièrement abandonnée mais en grande partie intacte.

État de conservation :

Des systèmes similaires de cultures en enclos ceints de murs de pierres étaient utilisés sur une grande partie de l'île mais ils ont été soit détruits soit abandonnés. Même autour de la zone proposée pour inscription de Criação Velha, surtout à proximité de Madalena, les anciens enclos de pierres sont fragmentés ou détruits pour faire place aux constructions neuves et autres aménagements urbains.

Au demeurant, les murs de la zone proposée pour inscription sont en très bon état et parfaitement conservés dans la zone de Criação Velha. Les enclos sont tous en culture, soigneusement entretenus et sauvegardés. Le moulin, la plus importante construction verticale qui les domine, est en cours de restauration ; il servira de centre

des visiteurs et offrira un point de vue sur la zone. Les enclos de pierre de Santa Luzia sont envahis par la végétation mais dessous, les murs abandonnés sont toujours debout.

Analyse des risques :

- Le déclin de la viticulture traditionnelle :

Le plus grand danger n'est probablement pas d'ordre physique. L'authenticité de Criação Velha dépend non seulement de l'entretien du paysage de murs actuel mais de son exploitation continue par des méthodes traditionnelles et non mécanisées. Les responsables sont conscients de ce défi : étant donné l'évolution économique du monde moderne, pour que ce paysage très particulier continue de vivre en tant que paysage vivant et pour qu'il ne devienne pas un paysage musée, il faut aller à contre-courant des tendances actuelles.

- Pressions du développement :

L'extension de l'aéroport

L'aéroport de Pico, implanté à l'ouest de la zone de Santa Luzia, doit bientôt être agrandi pour recevoir des vols en provenance de Lisbonne. L'équipe chargée du paysage protégé a obtenu des modifications selon leurs exigences pour le respect du paysage, de manière que l'extension de l'aéroport n'aura pas d'impact physique direct sur la zone principale (il aura cependant un impact sonore).

L'environnement de Pico est actuellement protégé mais son accès est relativement difficile (par avion jusqu'à l'île voisine de Faial, puis ½ heure de bateau). Des vols directs stimuleront le tourisme et il est primordial, dans l'intérêt du bien potentiellement patrimoine mondial qu'il soit correctement sauvegardé de l'extérieur et de l'intérieur.

Développement de la construction

Il existe clairement un danger concernant le développement urbain de Madalena qui, du point de vue du patrimoine mondial, pourrait s'avérer indésirable à l'intérieur même de la zone d'enclos en bordure de la ville et en particulier en bordure de la zone proposée pour inscription de Criação Velha. La présence de nouvelles maisons d'habitation au sud de Madalena et à l'ouest de Criação Velha pose déjà un problème potentiellement sérieux. Un contrôle effectif de ces développements doit assurer que le cadre du site et en particulier les vues que l'on a en direction du Pico restent intactes.

Développement du tourisme

Le tourisme peut apporter des avantages incontestables, mais le manque de contrôle peut également être très dommageable. Les documents écrits ne font pas clairement apparaître l'assurance que l'on saura limiter les pressions du développement.

Gestion :

La totalité de la zone principale et des zones tampon semble très bien gérée.

Un plan de gestion a été récemment préparé, à la suite de la visite d'expertise. Bien que le plan définisse des tâches à entreprendre au cours des quelques années à venir, et qu'il comprenne d'excellents plans et cartes du site proposé pour inscription et des enclos de pierre, il est moins pratique pour définir une vision globale du site proposé ou définir des objectifs et des stratégies susceptibles de guider les actions futures.

Ainsi, le plan souligne-t-il différentes initiatives d'interprétation mais ne fournit pas de stratégie globale sur celle-ci. Il n'indique pas non plus comment le village vivant de Lajido sera soutenu ni comment la gestion des zones actuellement abandonnées sera abordée.

Il aurait également été utile que le plan envisage le problème des compétences et des ressources qui seront nécessaires pour faire vivre le site.

Limites

Si l'on tient compte de la présence d'une zone d'enclos de pierres aussi vaste sur l'île, les deux zones proposées pour inscription sont très petites.

À l'ouest, du côté du littoral, la limite de la zone proposée pour inscription de Criação Velha est manifestement satisfaisante, car elle se trouve à l'est et au sud de la côte. Au nord, le système des enclos de pierre a été localement détruit pour faire place à une petite zone de constructions modernes, en partie cachée dans un bois, mais immédiatement au nord de ces constructions, il existe une propriété agricole bien délimitée et le manoir familial bien entretenu de Salema.

Cette association entre le paysage d'enclos de pierres et son manoir du début du XIXe siècle n'est pas intégrée à la proposition d'inscription alors qu'elle est fondamentale pour l'histoire et le fonctionnement du système. De plus, cette « poche domaniale » contient un ensemble complet de caractéristiques – chemins piétonniers, abris agricoles, puits, citerne, pressoir à vin et entrepôts, petit lac et plantations d'essences exotiques ainsi qu'une définition extraordinairement claire et bien préservée de parcelles et de leur organisation les unes par rapport aux autres.

D'un point de vue culturel, il semble indispensable d'intégrer ce domaine à la proposition d'inscription.

La **zone tampon** semble faible en deux endroits :

- Le village de Criação Velha s'étend le long de la route nord-sud et sur les collines à l'ouest, dominant la zone proposée pour inscription. Cette extension du village se voit clairement depuis la zone proposée pour inscription. La limite ouest de la zone tampon, actuellement à l'est de la route, doit être repoussée sur les collines à l'est de la route afin de contrôler l'impact du développement sur le panorama qui s'offre depuis le site en direction de la montagne du Pico.

- À Lajido, la limite sud-est de la zone proposée pour inscription ne rejoint pas tout à fait la limite de la zone tampon. Du point de vue du Patrimoine mondial, il serait opportun pour la gestion du bien d'étendre la limite vers le sud-est sur le flanc des collines aussi près que possible de Santa Luzia, sans y inclure le village.

Authenticité et intégrité

L'*authenticité* est d'un niveau aussi élevé que ce que l'on peut attendre d'un paysage qui a évolué sur plus de 500 ans. Pratiquement, les paysages des deux zones principales et une grande partie de la zone tampon sont intacts, extrêmement bien conservés et libre de toute structure mal venue et dénaturant le site. Le paysage demeure essentiellement agricole, et plus spécifiquement viticole, sans modifications ou presque depuis le XIX^e siècle, période à laquelle les moulins ont été construits, derniers ajouts authentiques du site. Depuis lors, le principal changement a été l'abandon des champs et la reprise de la végétation sauvage. La principale entaille à l'authenticité est l'aéroport, implanté à proximité de Santa Luzia ; parmi les défauts mineurs d'authenticité on peut citer quelques bâtiments à Lajido qui vont être démolis.

L'intention est de conserver le caractère authentique du bien. Les méthodes agricoles mécaniques sont interdites dans les zones principales, et les fermes sont exploitées par des fermiers indépendants. Tous les propriétaires ne vivent pas sur place ; certains vivent sur l'île voisine de Faial (comme c'était traditionnellement le cas). Une évaluation réaliste des ressources économiques, qui permettront de conserver l'authenticité du mode de vie et du paysage doit se fonder sur l'activité viticole, à laquelle il faudrait associer l'écotourisme et l'artisanat.

Du point de vue culturel, le bien proposé pour inscription n'est en aucun cas complet, dans la mesure où il n'est qu'un fragment d'un paysage viticole autrefois beaucoup plus vaste, qui s'étendait sur une grande partie des côtes de l'île. En revanche, le fragment en lui-même possède de hautes qualités et il est intact. À Criação Velha, près de 90% des *currais* sont mis en culture, tandis que dans la zone principale de Santa Luzia, de 80 à 90% des cultures sont abandonnées. La structure des *currais* et les murs de lave sont quasiment intacts presque partout (sauf lorsque les murs ont été démontés et modifiés pour la construction de structures en forme de D près de Lajido).

Évaluation comparative

Une part importante des particularités du site proposé pour inscription est liée au Pico, en revanche il n'est pas si rare de rencontrer des paysages agricoles reposant sur ce type système d'enclos de pierres consacrés surtout à la viticulture et à la production de vin.

Les systèmes d'enclos de pierres du Pico ont beaucoup de points en commun avec l'archipel hawaïen, également volcanique (et terre des noms évocateur de la lave « aa » et « pahoe-hoe »). Des champs allongés et entourés de murs de pierres apparemment abandonnés vers 1870 ont été fouillés. Ils forment aussi une partie du paysage comportant une série de structures bâties en lave. Contrairement au paysage du Pico des colonies portugaises, toutefois, les systèmes rencontrés à Hawaïi étaient à l'origine une création indigène datant d'avant l'arrivée des Européens.

En Europe, le système d'enclos du Pico est à rapprocher morphologiquement des types de systèmes de champs enclos de murs de pierres que l'on trouve par exemple sur les îles britanniques de la préhistoire, en particulier vers 1300 av. J.-C. sur les plateaux granitiques de Bodmin

Moor et Dartmoor dans le sud-ouest de l'Angleterre. Ces deux aménagements, organisés sur un axe, sont également divisés en deux plus petites unités.

Il existe aussi des ressemblances frappantes avec deux sites récemment inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, Cinque Terre en Italie, et le Haut-Douro au Portugal. Ces deux derniers sont visuellement plus impressionnants que le paysage du Pico car l'exploitation agricole de collines aux pentes abruptes a créé des effets de verticalité impressionnants et tous les deux occupent des zones plus vastes, sont consacrés à la viticulture grâce à une adaptation physique et répondent à des normes agricoles très marginales. Comme au Pico, l'exode rural a créé un paysage abandonné à Cinque Terre ; dans le Haut-Douro, comme au Pico, les vignes poussent sur la roche à nu, en revanche, le vin du Douro, apprécié dans le monde entier a apporté la prospérité au paysage et à la population.

On trouve également quelques similitudes avec les petits enclos de vignobles sur la lave de Lanzarote, aux îles Canaries. A Faial, les îles des Açores immédiatement à l'ouest du Pico, des terres sont également marquées par des haies et des barrières parallèles bordant des champs allongés. Ce sont peut-être des fragments d'anciens aménagements des terres ayant précédé la construction des enclos de pierres tels qu'on les voit aujourd'hui, et ils suggèrent la tendance dans les Açores, et non pas seulement sur l'île du Pico, de diviser la terre en longs espaces parallèles.

Des comparaisons plus détaillées des paysages du vignoble du Pico avec d'autres devront attendre la fin d'une étude thématique sur les paysages culturels viticoles commencée par l'ICOMOS en janvier 2003.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le paysage de l'île du Pico traduit une réponse originale à la viticulture sur une petite île volcanique qui a évolué depuis l'arrivée des premiers colons au XV^e siècle.

L'existence de cette viticulture se manifeste par le foisonnement exceptionnel d'enclos ceints de murs de pierres, de maisons et de manoirs, de caves à vin, complétés par des édifices tels que les églises et les ports. Les vins produits sur l'île sont de grande qualité et ont donc permis d'étendre l'influence de cette petite île dans le monde.

Bien que nombre d'enclos soient aujourd'hui abandonnés, la pratique de la viticulture et les traditions culturelles fortes qui y sont associées sont encore florissantes sur l'île.

Le paysage de l'île, extraordinairement beau et dû à la main de l'homme, est un témoignage des générations de petits fermiers qui, dans un environnement hostile, ont créé un mode de vie durable et un vin très apprécié. Ce paysage reflète la continuité dans l'adversité. Globalement, c'est un monument en pierre dédié à l'agriculture, qui incidemment possède une grande valeur esthétique.

Evaluation des critères :

Le paysage culturel du vignoble de l'île du Pico a été proposé sur la base de quatre des six critères culturels : i, iii, iv et v.

Critère i Bien qu'il n'ait pas été créé pour sa forme esthétique, le paysage de murs de pierres est apprécié aujourd'hui pour sa valeur esthétique. Néanmoins, ce critère n'est en principe pas appliqué aux créations utilitaires collectives aujourd'hui appréciées pour leur beauté esthétique.

Critères iii et v Ces deux critères sont applicables pour des raisons similaires. Le paysage reflète une interaction remarquable, locale et traditionnelle, avec un environnement hostile sur plusieurs siècles, qui a fourni un mode de vie durable et un vin très apprécié. Toutefois, la plus grande partie du paysage en question est abandonné et la survie de la viticulture traditionnelle ne tient plus qu'à un fil.

Critère iv La seule manière que ce critère soit pertinent est de considérer l'impact des colons sur un paysage précédemment vide. Deux problèmes se présentent à ce sujet : premièrement, en l'absence de critères de datation pour les murs, il est difficile d'en associer beaucoup à l'impact des colons ; deuxièmement, on peut arguer du fait que les colons ont eu un plus grand impact en termes d'influence sur l'histoire du monde dans d'autres parties du monde. Sur l'île de Pico, les colons ont eu un impact important grâce à l'introduction de la viticulture – mais cela faisait partie d'un développement plus vaste de production de vin dans leurs premières colonies. Pico n'est donc qu'une portion d'un plus grand dessein.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

La crédibilité de cette proposition d'inscription repose dans une large mesure sur cette notion de deux zones principales relativement petites qui ont été choisies avec soin pour leur représentativité d'une zone bien plus vaste de viticulture qui avait adopté une forme allongée d'enclos parallèles entourés de murs de pierres sèches et subdivisés en plus petites parcelles entourées de murs de pierres. La zone de Criação Velha représente la manière dont le système d'utilisation de la terre en enclos réticulés fut et peut encore fonctionner pour la production d'un vin très apprécié. La zone de Santa Luzia est actuellement représentative de milliers d'hectares de systèmes d'enclos réticulés laissés à l'abandon, avec l'intention affichée que ces enclos soient remis en culture.

Cette proposition soulève des points intéressants par rapport au concept du paysage culturel tel qu'il est envisagé par le Patrimoine mondial. Les deux zones proposées pour inscription ne représentent qu'une petite partie d'un paysage similaire bien plus vaste qui existe encore, en partie en ruines et abandonné, en partie utilisé. On peut considérer que le paysage culturel concerne la totalité de la zone, ou au moins la zone tampon.

Convient-il par conséquent d'inscrire ce que l'on sait n'être que des fragments d'un tout plus vaste ? Il existe des précédents, comme par exemple les paysages de Cinque

Terre, du Haut-Douro et des rizières en terrasses aux Philippines. Dans tous ces cas, les zones inscrites ne sont qu'une partie de paysages agricoles plus vastes. Ce sont cependant des zones d'une grande étendue.

Les deux zones de Pico proposées pour inscription sont très petites, ensemble aussi bien qu'individuellement. La proposition d'inscription est en réalité très modeste, voire sans ambition, et ressemble d'avantage à deux monuments archéologiques plutôt qu'à ce qu'on serait en droit d'attendre d'un véritable paysage culturel. Le fait est que les délimitations du bien proposé semblent avoir été motivées surtout par les désignations du régime existant de protection et de contrôle du développement, plutôt que par une appréciation des mérites du paysage par rapport à ce qu'est un paysage culturel du patrimoine mondial.

Surtout, les deux zones auraient besoin d'être étendues pour justifier le fait qu'elles représentent les traditions du paysage particulier de Pico, attendu qu'avec le temps, le reste du paysage des vignobles diminue.

Le bien est proposé en tant que site mixte. Si l'UICN ne soutient pas les valeurs naturelles du site, et si l'Etat partie décide de présenter une zone plus vaste, alors il est suggéré que le bien soit re-soumis en tant que paysage culturel en mettant davantage l'accent sur sa valeur en tant que paysage viticole vivant.

Toute nouvelle proposition d'inscription aurait besoin de résoudre le manque de cohérence entre les deux types de zones. La zone proposée pour inscription de Criação Velha est toujours exploitée en tant que paysage culturel de type 2b (« paysage vivant »), même si ce n'est en réalité qu'un ensemble de terres contenant des structures et sans aucune maison d'habitation. La zone de Santa Luzia, de son côté, est presque entièrement abandonnée, avec de grandes zones couvertes d'une végétation épaisse ; il s'agit là d'un paysage de type 2a (« paysage fossile » ou « relique »), alors qu'il comporte le village vivant de Lajido.

Quoi qu'il en soit, toute nouvelle re-soumission devrait attendre les résultats de l'étude thématique sur les paysages culturels viticoles afin que la position du Pico par rapport aux autres paysages de vignobles dans le monde soit comprise.

Recommandation concernant l'inscription

Il est par conséquent recommandé que l'examen de la proposition d'inscription soit **différé** afin que l'Etat partie puisse re-soumettre une proposition d'inscription sur la base de critères culturels seulement, couvrant une zone plus étendue, et en tant que paysage culturel. Toute nouvelle proposition d'inscription devrait attendre le résultat de l'étude thématique de l'ICOMOS sur les paysages culturels viticoles afin de confirmer la valeur universelle exceptionnelle du paysage viticole de l'île du Pico.

ICOMOS, mars 2003

Parc national del Este (R. Dominicaine)

No 1080

1. IDENTIFICATION

État partie : République dominicaine
Bien proposé : Parc national del Este et sa zone tampon
Lieu : Province d'Altagracia
Date de réception : 8 janvier 2002
Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Il s'agit aussi d'un *paysage culturel*, aux termes de l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Note : Le site est proposé pour inscription en tant que site mixte culturel et naturel. L'UICN évaluera les valeurs naturelles, tandis que l'ICOMOS se chargera des valeurs culturelles.

Brève description :

Le Parc del Este est un parc national comprenant une péninsule et une île à l'environnement sub-tropical. C'est un haut lieu de la culture taïno de l'époque pré-hispanique, une culture qui s'éteignit brutalement dans les trois décennies qui suivirent l'arrivée de Christophe Colomb en 1494. L'isolement qui s'ensuivit et la protection de la forêt ont conservé intactes de vastes et précieuses ressources archéologiques, hispaniques et indigènes, datant du début du XVII^e siècle et d'avant. Le site comprend un exceptionnel ensemble d'art rupestre (peintures et pétroglyphes), parmi les plus grands au monde et, du point de vue scientifique et artistique, n'ayant rien à envier aux plus importants sites comparables sur tout le continent américain.

2. LE BIEN

Description

Le titre du dossier de proposition d'inscription implique que la zone tampon fait partie de la zone principale, c'est-à-dire qu'elle fait partie de la zone effectivement proposée pour inscription. L'évaluation qui suit est rédigée sur la base du principe que la proposition d'inscription ne concerne que la zone principale, à savoir la péninsule et une île, et que la zone tampon porte sur celles-ci et sur le parc.

Le Parc national del Este se trouve à l'angle sud-est d'Hispaniola, l'île dont les deux tiers, à l'est, sont occupés par la République dominicaine, dans l'est des Caraïbes. Le parc est une zone protégée de 41894 hectares, comprenant une péninsule et l'île de Saona au large de la pointe sud. Une zone tampon d'environ 12000 hectares traverse l'isthme intérieur de la péninsule au nord ; ensuite, une zone marine d'environ 6 miles nautiques de large entoure la totalité du reste de la péninsule et de l'île. La zone principale est dans sa majeure partie couverte de forêts semi-humides, quoique la moitié de l'île et la bande côtière au sud soient plutôt couvertes de broussailles, et cette dernière de savane. Il y a aussi des zones importantes de marais salants, avec des lagons et des mangroves, particulièrement au sud de la péninsule.

Avec ses vestiges archéologiques majeurs et son art rupestre, le Parc national del Este est un paysage culturel relique ainsi qu'un parc national naturel. Les importants témoignages archéologiques se rapportent à la culture taïno, et montrent comment vivait ce peuple par rapport à son environnement naturel.

Le dossier de proposition d'inscription détaille les plus importantes ressources culturelles pré-hispaniques, 48 sites au total : 21 grottes et 6 sources abritant environ 1600 pictographes, 160 pétroglyphes et 12 dépôts archéologiques, 3 dolines avec des vestiges archéologiques, 1 gouffre rituel (un profond puits naturel contenant des objets cérémoniels et d'usage courant), 10 places de cérémonies-jeux de balles, 7 cimetières et 2 épaves (l'une du début du XVI^e siècle, l'autre du XVIII^e). Six grottes et trois sources avec une centaine de pictographes et environ 500 pétroglyphes et un cimetière ont été identifiés dans la zone tampon. Seuls 5 à 10 % de la zone du parc ont déjà fait l'objet de recherches. D'autres inventaires et analyses de l'art rupestre, des places de cérémonies-jeux de balles, des villages/cimetières et autres dépôts archéologiques dans le parc et la zone tampon devraient permettre d'agrandir les riches ressources de la culture préhispanique que représentent les sites déjà connus.

Les ressources particulièrement notables – les grottes de José María, Ramoncito, El Puente et Panchito, le gouffre de La Aleta et les places de cérémonies-jeux de balles de La Aleta – sont toutes des centres cérémoniels taïnos. Les grottes de José María (1200 pictographes et plus, 16 pétroglyphes, 348 mètres), Ramoncito (environ 300 pictographes, 14 pétroglyphes, 692 m), El Puente (une soixantaine de pictographes, 11 pétroglyphes, 1218 m), et Panchito (environ 28 pétroglyphes, 259 m) du côté occidental du parc, offrent des informations archéologiques, anthropologiques et artistiques précieuses sur la culture taïno. Des représentations anthropomorphiques, zoomorphiques, végétales, géométriques et abstraites sont discernables. Les images gravées et peintes dans les grottes et le long des sources étaient apparemment associées dans la culture taïno à des esprits et à des divinités de la nature censés habiter ces lieux. Certaines des images peuvent être des groupes de représentations graphiques symboliques d'aspects mythologiques, spirituels et rituels de l'histoire et de la culture taïno, d'autres être des systèmes mnémoniques pour faciliter la transmission des traditions culturelles d'une génération à une autre ; d'autres peuvent comporter un système hiéroglyphique, et d'autres encore peuvent

témoigner de premières rencontres entre les Européens et les autochtones d'Amérique.

Le gouffre de la Aleta est un profond puits d'eau douce identifié à la source d'eau décrite par Las Casas pour le village du chef taïno Cotubanama. Ses caractéristiques ainsi que la nature et le placement des objets suggèrent que les Taïno considéraient le puits comme un passage vers le monde souterrain. Les objets organiques, dont un *duho* (tabouret) de bois associé au pouvoir religieux et politique des chefs, des calebasses rattachées à la mythologie taïno et de la vannerie, composent un « ensemble exceptionnel dans un contexte sédimentaire unique » dans l'archéologie des Caraïbes. Les fouilles ont révélé l'existence d'une bande sédimentaire riche en objets, de plus de 80 m de large mais d'étendue inconnue, à une trentaine de mètres sous la surface de l'eau. En dépit d'actes de vandalisme passés, le puits offre d'excellentes opportunités d'exploration des relations entre la culture taïno et l'environnement naturel, ainsi que de la valeur immatérielle des ressources archéologiques du parc.

La péninsule principale de la zone est aujourd'hui modestement équipée d'installations de loisirs et de gestion du parc, avec une population permanente de deux gardiens. L'île de Saona abrite les maisons de deux gardiens, plus deux détachements navals et environ 400 personnes dans le village de pêcheurs de Mano Juan. La zone tampon à l'intérieur des terres, avec une population d'environ 15000 habitants, comprend quatre petites villes, six hôtels à proximité du parc et quelques complexes touristiques à petite échelle. Environ 300000 personnes visitent le parc chaque année puis s'en vont, comme le dit avec tant d'éloquence le dossier de proposition d'inscription, « sans avoir conscience de l'impressionnante biodiversité qui entourent ces lieux où ils se retrouvent pour nager et se prélasser au soleil ».

Histoire

Les Indiens Arawak et Carib occupaient l'île lorsqu'elle fut pour la première fois explorée par Christophe Colomb, en 1494, au retour de son premier voyage. Il donna l'île que les Taïnos appelaient Adamay à un ami et compagnon de voyage originaire de Savone, en Italie, qui la rebaptisa Bella Savonese, d'où son nom actuel, Saona. Pendant les trois siècles qui suivirent, Hispaniola fut divisée entre la France et l'Espagne et dirigée par ces deux pays. Une brève période d'indépendance (1821) précéda l'occupation par Haïti, la révolte et la fondation de la République dominicaine en 1844. L'Espagne réannexa brièvement le pays en 1861 et fut chassée en 1865. Entre 1916 et 1924, la République fut sous occupation des États-Unis.

Les premières chroniques espagnoles documentent les formes de peuplement et les coutumes de l'île, y compris, dans la zone du parc, le district taïno de Higüey, où le premier contact eut lieu dès 1494. Les Taïnos étaient un peuple indigène des Grandes Antilles qui, du ^{xii}e au début du ^{xv}e siècle, occupaient la région comprenant aujourd'hui non seulement Hispaniola mais aussi Cuba, la Jamaïque, Puerto Rico, les Bahamas et les îles Vierges. Leur culture, marquée du point de vue archéologique par des objets tel des structures de pierre et de la poterie, fut précédée d'un long développement culturel pré-céramique. C'est à l'époque de la maturité de leur société que celle-ci

devint le premier point de contact entre les cultures américaines et européennes dans les années 1490. Pendant neuf ans, les relations entre les arrivants et les Taïnos, menés par Cotubanama, furent stables, dans une zone alors densément peuplée qui est aujourd'hui le parc. En 1503 et 1504 cependant, des rébellions taïno furent écrasées. Après la deuxième révolte, tous les villages de la région furent détruits et abandonnés. Au début du ^{xvi}e siècle, Fray Bartolomé a décrit dans son livre *Cronica de la Destrucción de las India* certains des lieux qui sont aujourd'hui des sites archéologiques, tels que le gouffre de La Aleta.

Ces conflits sanglants, et la dispersion des habitants qui s'ensuivit, souvent en esclavage, sans oublier les transmissions de maladies contre lesquelles les Taïnos n'avaient pas de défenses immunitaires, entraînèrent la disparition des Taïnos en tant que société à part entière dans les années 1520. Ce peuple et le paysage culturel essentiellement évolutif où il s'inscrivait disparurent brutalement une génération à peine après le contact avec les Européens. La région du parc est inhabitée ou presque depuis le début du ^{xvi}e siècle. Saona a été le théâtre de quelques actions navales mineures aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles et fut illégalement et brièvement occupée en 1630 et 1771. Le dictateur Rafael Trujillo la donna à sa famille et y cultiva des noix de coco ; il fonda la petite ville de Mano Juan en 1944, en l'utilisant comme lieu de mise à l'écart des opposants politiques. Le parc national y fut créé en 1975.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La législation existante établissant le parc comme zone protégée (décret présidentiel n° 1311, 16 septembre 1975) fournit des contrôles stricts sur les ressources culturelles (archéologiques) ainsi que sur les ressources naturelles. Le décret a été renforcé en 2000 par la *Ley General de Medio Ambiente y Recursos Naturales*, n° 64-00, Article 34.

La propriété des terres est progressivement transférée au parc, par expropriation, dans le respect cependant des droits des propriétaires d'origine et de leurs héritiers.

Structure de la gestion :

Le *Subsecretaría de Estado de Áreas Protegidas y Biodiversidad* du *Secretaría de Estado de Medio Ambiente y Recursos Naturales* est l'organisation gouvernementale directement responsable du système des Parcs nationaux et, par conséquent, de la gestion du Parc national del Este. Cette responsabilité est assurée par un administrateur du parc.

Ressources :

Le financement vient du budget public et des budgets de projet de partenaires travaillant dans le parc. Ces derniers incluent une partie redistribuée des recettes des entrées, mais le Parc national del Este perçoit bien moins qu'il ne génère.

La gestion des ressources culturelles dépend en règle générale de la protection et de la gestion de

l'environnement naturel du parc. Le plan de gestion du parc actuellement en vigueur date de 1980. Ses priorités sont répertoriées sous la forme de 11 objectifs, dont l'un consiste en : « la protection et la mise en valeur [de l'évaluation] des sites d'intérêts historique et archéologique ». La conservation de toutes les ressources est la priorité, associée à la promotion active de la recherche, d'où beaucoup de travail inter-institutionnel et inter-disciplinaire, de façon que, par exemple, la gestion des ressources culturelles aille de pair avec les fouilles archéologiques. La collaboration avec les communautés locales est encouragée, particulièrement en matière d'éducation à la protection de l'environnement. Un programme d'interprétation impliquant des pistes et la mise à disposition d'informations sur le parc est en cours.

Une grande partie de la base de données sur le parc semble dépendre du travail d'organismes extérieurs. C'est le cas par exemple de l'inventaire de l'art rupestre, qui comprend des inventaires détaillés de la grotte José María (1993) et la documentation de toutes les grottes connues contenant des pictographes et des pétroglyphes via GPS, photographie et analyse topographique (en cours), des fouilles archéologiques récentes au gouffre de La Aleta et la conservation des objets récupérés au moyen d'un partenariat entre la République dominicaine et les États-Unis.

Santo Domingo compte deux beaux musées archéologiques. L'un d'entre eux, le musée de l'Homme dominicain, disposant d'un archéologue, abrite des matériels issus de la zone proposée pour inscription et des objets du gouffre de La Aleta.

« Il n'existe aucun programme de suivi particulier dans la zone terrestre du parc. Les indicateurs considérés et analysés de façon subjective par l'administrateur... sont l'état général de la couverture végétale... et la fréquence d'observation... des différentes espèces animales » (dossier de proposition d'inscription). Il semble n'y avoir absolument aucune surveillance des ressources culturelles. Pourtant, l'impact de la sécheresse et de l'humidité sur les pictographes des grottes, par exemple, impose un suivi. Ce regrettable état de fait s'explique probablement par le nombre et la composition des effectifs du personnel.

Le personnel du Parc national se présente comme suit :
Personnel technique : 1 administrateur (habituellement un ingénieur).

Personnel opérationnel : 18 gardes et superviseurs du parc (niveau de formation école primaire ou secondaire).
Personnel administratif : assistants administratifs, chargés des finances, vendeurs de billets et secrétaires (avec les qualifications correspondant à leur poste).

Tout le personnel prend part à des programmes de développement et reçoit la formation appropriés. Cependant, le mode de gestion réel de la protection des ressources culturelles, en termes de développement de politiques, de dotation en personnel, de formation et de ressources financières en vue de la satisfaction des besoins particuliers, n'est pas très clair. Il n'existe non plus aucun plan de gestion pour le bien proposé pour inscription en qualité de site du patrimoine mondial, probablement parce qu'on suppose que le plan du parc national (vieux de 22 ans) suffira. Mais un site du Patrimoine mondial n'a

rien à voir avec un parc national, car leurs objectifs diffèrent. L'éventuelle acceptation de la proposition d'inscription pourrait être l'occasion de réviser et d'actualiser le plan en vigueur, en tenant compte des points susvisés et, par-dessus tout, des besoins en gestion d'un site du Patrimoine mondial, par exemple en matière de dispositions systématiques de suivi.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le parc abrite des chefs d'œuvre du génie créateur humain (grottes José María et Ramoncito) où plus de 1500 pictographes pré-hispaniques attribués à la culture taïno montrent une beauté plastique qui leur vaut le titre d'authentiques chefs d'œuvre de l'art rupestre.

Les ressources archéologiques du parc incluent des preuves intactes et documentées du premier contact culturel dans les Caraïbes entre les Européens et les peuples indigènes, et de l'extermination de ces derniers qui s'ensuivit.

L'ensemble archéologique du parc possède un fort potentiel de recherche et représente un témoignage exceptionnel de la culture taïno, qui disparut en tant que tradition vivante dans les années 1520.

L'ensemble archéologique du parc constitue en général l'une des zones les mieux préservées de la culture taïno, avec plusieurs exemples importants, dans un état de conservation exceptionnel, du style de construction unique – place de cérémonies-jeux de balles – connu aux Antilles à l'époque pré-hispanique.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise conjointe ICOMOS-UICN s'est rendue sur le site en mai-juin 2002. L'ICOMOS a également consulté son Comité scientifique international d'Art rupestre.

Conservation

Historique de la conservation :

La zone proposée pour inscription est restée fondamentalement intouchée depuis son abandon au début du XVII^e siècle. L'intrusion de l'homme y a été minimale. Le parc national a été créé en 1975. Depuis lors, la modification de la main de l'homme a été à la fois contrôlée et délibérément limitée par les politiques de conservation de la nature et des vestiges archéologiques, avec l'encouragement, en parallèle, de la recherche scientifique.

État de conservation :

Les dépôts archéologiques sont généralement en excellent état de conservation. L'art rupestre dans les grottes est globalement en parfait état (à 80 %) ; ainsi, aucun défaut n'a été détecté dans les 300 pictographes de la grotte Ramoncito et aucun graffiti ultérieur n'a affecté les milliers de peintures de la grotte José María. Dans toutes les

grottes, certains panneaux s'écaillent, du fait d'un manque d'humidité (10 % dans la grotte Ramoncito) ; dans la zone tampon plus particulièrement, certains ont été altérés pendant une occupation ultérieure ou par des actes de vandalisme, par exemple dans la grotte Berna, où certains des pictographes que l'on pense les plus anciens sont en mauvais état. Des fouilles illégales ont endommagé la grotte de Vallellico mais les dépôts archéologiques dans les autres grottes, les peuplements et les cimetières dans le parc « n'ont jamais subi d'altération significative du fait de l'action de l'homme ». Les exceptions incluent certaines des sources ou des gouffres, connus comme des lieux d'offrandes et donc pillés dans certains cas, lorsqu'ils étaient accessibles. Le gouffre de La Aleta en a été la victime, mais il a ensuite fait l'objet de fouilles archéologiques bien menées, qui ont montré un excellent état de préservation du matériel organique. Des fouilles à la source Chicho ont donné des résultats analogues. Par ailleurs, aucune des deux épaves connues n'a jamais été touchée. Globalement, les fouilles archéologiques scientifiques sont récentes et se sont jusqu'à présent limitées à quelques rares sites, par exemple à proximité de Mano Juan et Catuano.

Analyse des risques :

Les principales menaces sont les suivantes :

- o Développement
- o Tourisme
- o Déclin des ressources de subsistance traditionnelles
- o Pauvreté
- o Catastrophes naturelles

Ces points sont traités séparément ci-dessous :

Développement

Plus alarmante est la déclaration qui figure dans le dossier de proposition d'inscription selon laquelle, en dépit du statut de zone protégée du parc :

« il n'est pas possible de garantir à l'avenir que [le parc] ne va pas faire l'objet d'une décision gouvernementale, motivée par des pressions économiques, qui aboutirait à l'altération des limites du parc ».

Il est compréhensible que « les hôtels souhaitent s'approprier la ligne côtière [du parc] pour y développer des établissements plus nombreux et plus grands », comme le dit la proposition d'inscription, mais le statut de parc national vise précisément à empêcher ce genre de développement, dans l'intérêt de la conservation des aspects naturels et culturels.

Si la proposition parvient au stade de l'inscription, le comité devra obtenir une garantie de l'absence de réduction du parc.

Tourisme

Les pressions touristiques s'accroissent rapidement et la zone tampon est déjà nettement affectée. Récemment, le nombre d'excursions vers le parc a enregistré une hausse spectaculaire qui, parallèlement aux autres développements touristiques, "suppose de nouveaux risques pour l'intégrité du parc".

Toutefois, des mécanismes de limitation sont actuellement mis en place, par exemple l'utilisation des pistes qui traversent le parc en la seule compagnie de guides agréés et la fermeture au public des deux principales grottes contenant de l'art rupestre.

Déclin des ressources de subsistance traditionnelles

La principale menace à moyen terme est que les modes de subsistance traditionnels de la faible population du parc - pêche et culture de légumes - déclinent car « tous les pêcheurs sont devenus des capitaines de navires touristiques ou des employés des hôtels ».

La pauvreté conduit la population locale à utiliser le parc comme une ressource de subsistance, d'où un certain déboisement et la dégradation de la faune et de la flore (combustion de charbon, ramassage de bois, culture maraîchère, pacage, chasse aux animaux et aux oiseaux pour leur viande ou pour les revendre comme animaux domestiques, et incendies de forêt nés de feux de camps). De même, il existe un pillage des vestiges archéologiques.

Catastrophes naturelles

Elles comprennent les ouragans (dont le dernier, 1998, a été littéralement désastreux) et les feux de friches (contre lesquels il n'y a aucune préparation ou presque).

Authenticité et intégrité

Le dossier de proposition d'inscription ne donne aucune information ou justification particulière sur l'authenticité, quoique certains de ses arguments sous la rubrique de l'intégrité indiquent clairement que le degré d'authenticité, bien illustré par ailleurs par les photographies, est élevé. En termes monumentaux et historiques, par exemple, les ressources du parc « sont demeurées quasi intactes, ses artisans ayant abandonné les valeurs culturelles qu'il abritait dans la première décennie du XVII^e siècle ». Il n'y a plus ensuite aucune utilisation ou peuplement dans la zone ; ainsi, les vestiges et dépôts archéologiques ne sont pas seulement intacts mais aussi virtuellement intouchés, sous le couvert de la forêt tropicale. Il existe donc un immense potentiel de recherche encore verrouillé dans cette zone, par exemple dans les strates et le contenu des anciens villages et cimetières.

Dans sa perception actuelle, l'art rupestre apparaît déjà remarquable. Certains de ses motifs sont repris sur des céramiques, inscrivant la place de l'art dans un contexte culturel et non comme un phénomène isolé. Une présentation plus efficace des recherches existantes sur l'art rupestre appuyant certaines des hypothèses émises à son sujet étayerait les arguments en faveur de sa valeur universelle exceptionnelle. Le dossier de proposition d'inscription comprend une longue bibliographie, mais la plupart des recherches récentes n'étant pas publiées, on ne peut les soumettre à un regard critique extérieur.

Évaluation comparative

L'Art Rupestre. Une étude thématique et critères d'évaluation (rapports occasionnels pour la Convention du patrimoine mondial, ICOMOS, éd. juillet 2002) de Jean Clottes, ne fait pas mention des Caraïbes, et à fortiori d'Hispaniola. Les sites les plus proches sont au nombre de 3 au Mexique (un en Basse Californie, inscrit sur la Liste, deux sites olmèques, 1^{er} millénaire avant J.-C.), 1 au Guatemala (Maya) et un 1 au Texas, aux États-Unis (Lower Pecos River).

L'art rupestre présenté dans cette proposition d'inscription nécessite de regarder pour le moins loin dans l'espace et dans le temps pour trouver des éléments comparatifs au niveau de la quantité et de la qualité auquel il aspire. La proposition d'inscription allègue en fait que, en termes d'art rupestre, il n'existe en Amérique aucune autre grotte comme José Maria, « la seule grotte sanctuaire connue au monde à abriter une telle collection de peintures dans une seule et même grotte, avec une seule entrée ». Cette grotte contient plus de peintures que Lascaux en France et qu'Altamira en Espagne (toutes deux inscrites), quoique la comparaison ne tienne pas, étant donné que ces deux dernières ont quelque 20000 ans de moins que la grotte de José Maria. La qualité des peintures de la grotte José Maria est, dit-on, comparable à celle des grottes inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en Argentine, au Brésil et au Mexique. Sur le plan artistique, l'art rupestre du parc trouve son contexte culturel dans des œuvres similaires dans le nord de l'Amérique du sud et dans les Caraïbes plutôt que plus au nord.

Les structures archéologiques interprétées comme des places de cérémonies-jeux de balles sont comparables à des exemples similaires dans deux sites de Puerto Rico, mais La Aleta dans le parc est exceptionnellement bien préservé, « intact puisqu'il a été abandonné au tout début du xv^e siècle ». De même, le gouffre de La Aleta est culturellement significatif en tant que dépôt rituel des objets culturels des Taïnos : d'autres semblables sont connus dans l'archéologie taïno, mais la taille et le contenu de celui-ci le rendent remarquable. Le tabouret ou *duho* peut être comparé à un autre, trouvé à Hispaniola et daté du xiv^e siècle, qui se trouve aujourd'hui au Louvre, à Paris. La remarquable diversité et la nature des objets, leur état de préservation et les caractéristiques physiques intéressantes du puits distinguent La Aleta des autres gouffres contenant des dépôts archéologiques associés à la culture taïno. Le seul élément de comparaison possible est le dépôt de Chichen-Itza dans le Yucatan.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le Parc del Este en République Dominicaine possède une valeur universelle exceptionnelle pour trois raisons principales :

Il contient une ressource archéologique virtuellement intacte relative à l'une des cultures régionales dans le monde, celle des Taïnos dans les Caraïbes, qui ont disparu il y a quatre cents ans dans des circonstances bien connues.

Il abrite l'une des plus grandes collections d'art rupestre au monde, dont 80-90% en parfait état, dont l'on peut dater la fin avec certitude au début du xv^e siècle après J.-C. et dont les origines remontent peut-être à avant notre ère.

Le lieu a été le théâtre de l'une des premières rencontres entre les Européens et les peuples indigènes des Amériques, un événement documenté qui s'est produit dans les 30 ans avant et après 1500, et représenté dans l'archéologie bien préservée mais encore peu explorée du parc.

Le Parc national del Este est un témoignage exceptionnel de la tradition culturelle taïno, qui a mis en place une société complexe et stable dans les Grandes Antilles pendant plus de quatre siècles. Le groupe ethnique des Taïnos eux-mêmes s'est éteint au début du xv^e siècle du fait du contact avec les Européens ; cependant, des aspects de sa culture subsistent dans les traits physiques transmis par des mariages mixtes, la persistance des coutumes, de la mythologie et des traditions, les noms et les termes du langage régional, l'artisanat contemporain, les vestiges archéologiques et des témoignages historiques.

Évaluation des critères :

Le site est proposé pour inscription sur la base des critères i, ii et iii.

Critère i La quantité, l'état de conservation et l'ancienneté de l'art rupestre remontant au xv^e siècle et avant ainsi que ses qualités esthétiques suggèrent que ce critère est globalement justifié. Toutefois, il est normalement utilisé pour des objets créés essentiellement dans le but d'être révévés pour leur caractère créatif. Dans le cas de ces peintures rupestres, il semble que l'objet principal soit rituel et non décoratif.

Critère ii À un certain niveau, c'est un critère évident et parfaitement justifié. Le parc abrite en effet l'une des zones où les arrivants espagnols ont rencontré des indigènes dans les premières années du contact entre Européens et natifs américains. En outre, ce contact dans la région du parc est en partie documenté, mais aussi représenté sur le plan archéologique (quoique l'envergure et la nature de cette archéologie ne soient pas explicitement précisées dans le dossier). Étant donné ce qui s'est passé dans les 510 années qui ont suivi ce contact, peu d'époques de l'histoire résonnent encore autant dans les affaires mondiales, et à fortiori dans les domaines indiqués dans la seconde partie du critère ii : développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages. Dans cette acception générale, il est clair qu'il y a bien eu « un échange d'influences considérable pendant une période donnée [et] dans une aire culturelle déterminée », avec des répercussions mondiales qui n'ont pas fini de se faire sentir.

L'État partie met en avant le fait que localement, si un échange d'influences a eu lieu, il était essentiellement à sens unique, compte tenu des objectifs de conquête, de l'utilisation de la technologie militaire et de la transmission des maladies des Européens, qui ont abouti à l'extinction de la population locale. Il souligne, citant un témoin oculaire du xv^e siècle, le père Fray Bartolomé, « le traitement inhumain qui fut infligé aux autochtones américains ». Il souligne également l'existence et la qualité

des preuves archéologiques portant sur cette phase de contact culturel (sans les mentionner précisément).

Mais aucun de ces points ne répond aux exigences de la seconde moitié du critère ii selon lesquelles le contact lui-même doit être le mécanisme conduisant à 'un développement de l'architecture ou de la technologie', etc. De tels développements n'ont pas eu lieu localement, ou directement du fait du contact survenu dans ce qui constitue actuellement le Parc del Este.

Critère iii Le parc abrite un témoignage exceptionnel, et par certains aspects unique, sur la tradition culturelle taïno aujourd'hui totalement disparue. La proposition d'inscription suggère également que le site peut être considéré comme reflétant la phase de contact entre la culture taïno et espagnole. Aucune preuve à l'appui de cette ressource taïno-hispanique n'est citée dans la proposition, à l'exception d'un navire. Il convient d'établir si des preuves archéologiques étayent cette affirmation.

Critère vi Ce critère n'est pas suggéré dans la proposition d'inscription, mais pourrait être jugé approprié. La zone du parc était l'un des points d'arrivée à terre du premier voyage de Colomb, et apporte un témoignage remarquable en termes d'archéologie, de preuves et de préservation, sur les premiers contacts de l'époque moderne entre l'Europe et les Amériques, l'Ancien et le Nouveau monde. On peut soutenir que l'événement survenu autour des années 1500 dans la zone de cette proposition d'inscription a eu des conséquences considérables et de portée mondiale sur le long terme.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

En termes culturels, cette proposition d'inscription dépend presque entièrement de l'évaluation des preuves archéologiques, qui manque en grande partie ; l'ICOMOS recommande donc que l'examen de la proposition d'inscription soit différé afin de permettre à l'État partie qu'il s'engage à lancer un programme d'étude des vestiges archéologiques sur l'ensemble du site. Ce programme devrait inclure :

- o La nature, l'ampleur et la distribution des sites taïno, en particulier pendant la période des années 1490-1520, afin d'étayer les affirmations de qualité exceptionnelle du bien en ce qui concerne la première rencontre des Européens avec les Amériques à l'époque moderne.
- o Une évaluation scientifique de l'art rupestre dans son contexte régional et mondial.
- o Des preuves du contact avec les Espagnols.

L'État partie devrait également fournir les garanties suivantes :

- o Un personnel formé à l'archéologie sera nommé dans le parc national.
- o Les limites du parc national ne seront pas réduites pour permettre le développement

commercial ou autre, et celui-ci ne sera pas autorisé dans le parc national.

- o Le plan de gestion existant sera mis à jour de manière à englober les questions culturelles.
- o Une évaluation de la nécessité d'un musée archéologique en vue de la conservation et de la présentation des vestiges sera menée.
- o la sécurité de l'art rupestre de toutes les grottes sera repensée et des mesures immédiates seront prises, en particulier, pour protéger la grotte de Berna et les nouveaux sites d'art rupestre au fur et à mesure de leur découverte.

Il est également suggéré que l'État partie soit invité à considérer l'augmentation du budget du parc pour financer ses tâches élémentaires de façon plus complète et professionnelle, à la lumière de ces recommandations. À cette fin, il pourrait envisager de reverser une plus grande partie des recettes que génère le parc, et d'augmenter le tarif d'entrée, actuellement généreusement bas (2 dollars US).

La version révisée de la proposition d'inscription ne devrait pas inclure la zone tampon dans son titre.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de la proposition d'inscription soit **différé** pour permettre à l'État partie de fournir les éléments indiqués ci-dessus.

ICOMOS, mars 2003

Mapungubwe (Afrique du Sud)

No 1099

1. IDENTIFICATION

État partie :	Afrique du Sud
Bien proposé :	Paysage culturel de Mapungubwe
Lieu :	Province du nord
Date de réception :	29 janvier 2002
Catégorie de bien :	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. Aux termes de l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial*, il s'agit aussi d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Mapungubwe est adossé à la frontière nord de l'Afrique du Sud avec le Zimbabwe et le Botswana. C'est un vaste paysage de savane parsemé d'arbres, de quelques épiphytes, de baobabs colossaux, autour de terrasses de grès s'élevant au-dessus de la plaine.

Au confluent du Limpopo et de la Shashe et enjambant les routes nord/sud et est/ouest dans le sud de l'Afrique, Mapungubwe est devenu le plus grand royaume du sous-continent avant son abandon au XVI^e siècle.

Ce qui survit, ce sont les vestiges quasiment intouchés des sites des palais, de même que toute la zone de peuplement en dépendant, ainsi que deux capitales antérieures. L'ensemble offre un panorama inégalé du développement de structures sociales et politiques sur quelque 400 ans.

2. LE BIEN

Description

Au milieu du XVI^e siècle, le royaume de Mapungubwe avait déjà largement disparu de l'Histoire. Pourtant, à l'apogée de sa puissance, entre 1220 et 1300, cette société centralisée et hiérarchique comptait au moins 9 500 personnes et disposait d'immenses richesses et d'une influence énorme, qu'elle avait gagnées par l'exploitation et le commerce de ses riches ressources naturelles, via les ports de l'océan Indien, avec l'Arabie, l'Inde et la Chine.

Situé au confluent du Limpopo et de la Shashe, qui, inondant les terres, fournissaient des sols alluviaux fertiles, et doté de conditions climatiques quasi idéales, Mapungubwe avait attiré des agriculteurs de l'âge du fer

dès le milieu du premier millénaire avant J.-C. et de nombreuses preuves attestent de la présence, avant cela, de chasseurs-cueilleurs.

De petite société rurale, Mapungubwe est devenue une ville-État influente grâce au développement d'une structure sociale qui a encouragé la croissance démographique, appuyée par une agriculture relativement intensive et un système hiérarchique qui donna naissance à la spécialisation et à une économie marchande. Mapungubwe possédait de l'ivoire, de l'or et un accès relativement aisé à la côte d'Afrique de l'Est, à partir de laquelle il pouvait faire commerce avec les Arabes, les Indiens et les Chinois. C'est ainsi que de la porcelaine de Chine, des perles de verre et du coton sont arrivés jusqu'à Mapungubwe.

La richesse et les structures sociales de Mapungubwe transparaissent clairement dans les trois palais construits sur des sites distincts pendant les trois phases de son expansion, entre 900 et sa chute, entraînée par un brusque changement climatique – une sorte de petite ère glaciaire. Il provoqua une sécheresse qui dévasta les bases agricoles du royaume, devenu incapable d'assurer la subsistance de son peuple ou son commerce. Le siège du pouvoir se déplaça alors vers le nord, vers le Grand Zimbabwe.

L'ensemble du site illustre ainsi les étapes successives de la création du premier royaume indigène du sud de l'Afrique, son déclin et son abandon finaux.

Le site de Mapungubwe est magnifique en termes de paysage, et la vue superbe où que l'on tourne son regard ; mais les vestiges mis au jour ne sont pas très impressionnants. L'importance du paysage et des sites individuels qu'il abrite n'est donc pas évidente, même pour un archéologue, s'il n'a pas de connaissances spécifiques sur la région. Pour rendre ces sites intelligibles aux visiteurs, une interprétation et une signalisation efficaces sont nécessaires.

Délimitations

La zone principale du site couvre environ 30 000 hectares, entourés par une zone tampon d'environ 100 000 hectares, bien que celle-ci ne soit pas indiquée sur les cartes fournies. Le site proposé pour inscription contient de vastes parcelles de paysage « naturel » de très haute qualité, au nord de la zone qui longe les fleuves. Au sud, sa frontière traverse des fermes à agrumes aux formes géométriques, qui seront au fil du temps éliminées du système agricole.

Les limites proposées correspondent à celles du parc national de Vhembe-Dongola, actuellement en cours d'établissement (voir ci-dessous). Les cartes fournies n'indiquent clairement aucune zone tampon.

Le Limpopo, frontière entre l'Afrique du Sud et ses voisins, le Botswana et le Zimbabwe, délimite au nord le bien proposé pour inscription. Un mémorandum d'accord trilatéral a été rédigé en vue de créer la *Limpopo-Shashe Transfrontier Conservation Area* (TFCA – zone de conservation transfrontalière Limpopo-Shashe) ; une fois établie comme TFCA, cette vaste étendue (5 040 km²) constituera une zone tampon très efficace. Il est prévu que chaque pays se concentre sur une facette de la protection : le patrimoine culturel en Afrique du Sud, la faune au

Botswana et les cultures vivantes au Zimbabwe. Des progrès considérables ont été faits au Botswana, mais ils sont lents au Zimbabwe, du fait de la situation politique actuelle.

Le site abrite plus précisément :

- Les vestiges de palais (période Mapungubwe) ;
- Des vestiges archéologiques attestant de l'essor de Mapungubwe, 900-1200 après J.-C. (Zhizo, Leopard's Kopje) ;
- Les vestiges d'anciens peuplements – Âge de la pierre, âge du fer et art rupestre ;
- Paysage naturel entourant les vestiges bâtis.
- Vestiges de palais, 1220-1290 après J.-C. (période Mapungubwe) :

Ce sont les principaux vestiges du site. Ils reflètent non seulement la grande richesse de Mapungubwe, mais aussi la hiérarchie sociale, religieuse et politique qui s'est développée en conséquence de l'essor démographique fondé sur une agriculture intensive et un commerce international prospères.

Au sommet de la colline de Mapungubwe se trouvent les vestiges d'un peuplement, ville ou métropole à quelque 2,5 km au sud-est du confluent Limpopo/Shashe. Cette capitale semble avoir régné sur une région d'environ 30 000 km² (comparable en taille au royaume zoulou du XIX^e siècle). Dans les 80 propriétés rurales documentées associées à cette capitale par la découverte de poterie « Mapungubwe », on estime que 9 000 habitants environ prêtaient allégeance à un seul souverain. En outre, on a discerné dans ces sites une hiérarchie comptant jusqu'à cinq échelons administratifs.

Dans la dernière phase du développement de Mapungubwe, le système hiérarchique séparait le souverain de ses sujets. Les gens du commun vivaient sur la terrasse méridionale au pied de la colline, tandis que l'élite résidait au sommet. En 1250 après J.-C., la disposition du palais au sommet de la colline séparait aussi le souverain de sa famille et de sa cour, avec des accès aux zones réservées à l'élite et délimitées par des murets de pierre.

La terrasse, les plateaux et la colline couvrent au total une dizaine d'hectares, et l'on estime à 3 000-5 000 le nombre d'habitants qui y vivaient.

Les vestiges d'un ensemble particulier – probablement un palais – ont été découverts au milieu du sommet de la colline, délimités par un demi-cercle de murets aux revêtements élaborés. Les fouilles qui ont eu lieu dans cette zone dans les années 1930 n'ayant pas été correctement consignées, il est impossible de reconstruire ce palais avec une quelconque précision. Toutefois, on a pu déduire, d'après les bâtiments, les tombes particulières en haut de la colline et des restes de fumier, un contrôle royal du bétail et l'entreposage de richesses considérables dans le complexe palatial. On y a en effet trouvé des objets en porcelaine de Chine, quantité de perles de verre, peut-être venues de Perse, et de l'or sous forme de feuilles, bracelets, joncs, lamelles, perles, volutes et broches. Les feuilles étaient fabriquées en martelant des particules en feuilles fines, repliées ensuite sur des formes en bois sculpté pour donner naissance à des formes tridimensionnelles telles

que le désormais célèbre rhinocéros découvert dans une tombe dans les années 1930.

Ces richesses étaient le fruit d'un commerce étendu et prospère, via les ports de la côte de l'Afrique de l'Est, avec l'Inde et la Chine : échange d'or et d'ivoire contre de la porcelaine, des perles de verre et autres marchandises de luxe. Il semble que ces richesses aient été accumulées au point de rendre inappropriés les circuits normaux de distribution dans la hiérarchie sociale traditionnelle, ce qui conduisit à l'émergence d'une classe supérieure distincte, apparemment héréditaire et sacrée.

- Vestiges archéologiques attestant de l'essor de Mapungubwe, 900-1200 après J.-C. (Zhizo, Leopard's Kopje) :

L'importante population qu'abritait Mapungubwe dans la dernière phase de son existence représentait une croissance démographique énorme par rapport aux débuts de la période urbaine, d'après ce que les fouilles en ont révélé. La population pourrait avoir été multipliée par cinq entre 900 et 1200 après J.-C.

Le siège du pouvoir de Mapungubwe ayant déménagé à deux reprises, il a laissé trois sites distincts à étudier ; collectivement, ils peignent un tableau détaillé, illustrant le développement de Mapungubwe de ville-État naissante en l'an 900 jusqu'à l'apogée de sa puissance, trois siècles plus tard, grâce à l'apparition d'une agriculture de plus en plus sophistiquée et à des liens commerciaux étendus avec les ports de l'océan Indien.

Les sites collectivement connus sous le nom de sites de Zhizo, datant des alentours de 900, représentent les premières installations de fermiers pionniers à proximité des rivières. Ils cultivaient la terre et gardaient des moutons, du bétail et des chèvres, et initièrent des relations commerciales avec la côte. Le plus grand site de Zhizo est Schroda, sur un plateau surmontant la vallée du Limpopo et abritant entre 300 et 500 personnes. Il se dressait au centre de 25 sites plus petits, éparpillés dans un rayon de 40 kilomètres. Un certain degré de hiérarchie émergeait, mais les peuplements reflétaient toujours un schéma typique du sud de l'Afrique : des maisons encerclant un grand enclos à bétail. Le chef résidait probablement à Schroda, la capitale, les dirigeants de rang moindre, tels que ses délégués, étant chargés de peuplements de moindre envergure mais de schéma similaire. Un grand nombre de figurines d'argile représentant des hommes et des animaux, concentrées dans une zone plus particulièrement, suggère une forme de cérémonie rituelle centralisée associée au chef, ce qui renforce l'idée de l'apparition d'un pouvoir centralisé.

Les fouilles ont également prouvé la présence de moutons, de chèvres, de bétail et de chiens domestiques – qui, avec le gibier et les poissons du fleuve, représentaient une importante source de nourriture. Le sorgho, apparemment la seule céréale cultivée, semble avoir été l'aliment de base.

Des perles de verre importées et des preuves du travail de l'ivoire montrent que Schroda entretenait déjà des contacts commerciaux avec la côte est.

Toutes ces preuves suggèrent qu'une hiérarchie associée à un pouvoir politique en pleine expansion et à une

répartition inégale des richesses commençait à prendre forme dans la région.

Après un siècle, Schroda fut abandonnée et une autre capitale fondée par de nouveaux arrivants, qui seraient, croit-on, les ancêtres des Shona actuels. Ils installèrent à Leopard's Kopje une capitale comptant entre 1 000 et 2 000 habitants. Là, le bétail fut éloigné du centre du peuplement et la culture de la terre devint beaucoup plus extensive. Les fouilles révèlent une société installée et prospère, cultivant une plus grande variété de céréales, sorgho, haricots et millet, stockées dans des rondins et des carrés à grain (similaires, semble-t-il, à ceux qui sont encore aujourd'hui construits dans la région), possédant toujours du bétail, des moutons et des chiens domestiques.

On a retrouvé sur le site plus de 6 500 perles de verre, ce qui indique que le commerce avec la côte s'était considérablement accentué. Beaucoup sont minuscules, bien plus petites que celles que l'on retrouve généralement sur les sites de la côte d'Afrique de l'Est, et étaient peut-être destinées à la broderie perlée, une pratique qui a toujours cours aujourd'hui dans la région. Des preuves attestent également que les perles importées étaient fondues avant d'être travaillées en formes plus grandes et échangées dans la région.

On trouve encore des figurines en argile cuite représentant des personnes et des animaux, ainsi que des preuves de travail du fer et du cuivre.

Un siècle plus tard, la dernière phase de Mapungubwe émergea autour de la colline de Mapungubwe, la population de la première phase semblant s'installer au pied de la colline, en contrebas du nouveau palais.

- Vestiges de l'ancien peuplement – âge de la pierre, âge du fer et art rupestre :
À Mapungubwe, la combinaison d'un environnement fluvial et de collines de grès semble avoir attiré le peuplement humain chaque fois que les conditions climatiques étaient favorables.

Les ancêtres des San Bushmen ont vécu dans la région pendant de nombreux millénaires ; 26 sites témoignent d'une occupation à l'âge de la pierre. Entre 250 et 900 après J.-C., ces chasseurs-cueilleurs ont progressivement été remplacés ou absorbés par des agriculteurs de l'âge du fer qui, après 900, ont posé les premières fondations de l'État de Mapungubwe. Les peintures rupestres témoignent avec vigueur de cette évolution. La plupart ont entre 10 000 et 5 000 ans et représentent des chasseurs itinérants, mais elles consignent aussi les premiers bergers, avant d'être recouvertes plus tard par les peintures géométriques des nouveaux arrivants, peut-être dans une tentative de surpasser en pouvoir les images des chasseurs de jadis et de les neutraliser.

- Paysage « naturel » entourant les vestiges bâtis :
Le vaste paysage entourant les vestiges archéologiques sert aujourd'hui de toile de fond au site. L'énorme entreprise agricole de la phase finale de Mapungubwe a disparu, et une grande partie du paysage est maintenant revenue à son état d'origine, servant de pâturage aux animaux sauvages. Il reste encore quelques fermes qui cultivent des agrumes dans des champs irrigués. Dans la vallée, l'irrigation permet une agriculture commerciale à grande échelle et

l'élevage de gibier mais une partie a déjà disparu et il est prévu que d'autres suivent.

Histoire

Mapungubwe était le plus grand peuplement du sous-continent au XIII^e siècle après J.-C. jusqu'à son abandon. Diverses communautés s'installèrent dans le voisinage sur les 600 ans qui suivirent. Les légendes et rumeurs concernant le lieu se transmettaient d'une génération à l'autre. Karel Moerschell, un fermier allemand de la région, entendit parler de l'or en 1911, mais ce n'est que dans les années 30 que la valeur de Mapungubwe devint plus largement connue.

Le 31 décembre 1932, un informateur local, Mowena, conduisit E.S.J. van Graan et quatre compagnons à la ferme Greefswald, sur la colline de Mapungubwe, où ils découvrirent des murs de pierre et des objets recouverts d'or et de fer, de la poterie et des perles de verre. Leurs trouvailles, qui firent l'objet d'une vaste couverture médiatique, furent signalées au directeur du département d'histoire de l'université de Pretoria, le professeur Leo Fouché. Suite à cette intervention, l'université négocia avec E.E. Collins, propriétaire du bien.

Par contrat légal, l'université devint propriétaire des objets en or et autres, et prit une option et un contrat sur les droits de fouilles. L'université demanda et obtint également que soient différées la prospection, l'extraction minière et autres activités associées à Greefswald. En juin 1933, le gouvernement racheta Greefswald et les droits de fouilles furent accordés à l'université de Pretoria.

L'université mit en place un comité archéologique qui supervisa de 1933 à 1947 les recherches et les fouilles. Le révérend Neville Jones du Zimbabwe et J.F. Schofield furent nommés pour entreprendre les premiers travaux sur le terrain en 1934 et 1935, sur les conseils du professeur C. van Riet Lowe, directeur du bureau d'archéologie. Ils axèrent leur travail sur la colline de Mapungubwe, la terrasse méridionale et le tertre, avant d'étudier brièvement d'autres sites dans le voisinage.

De 1935 à 1940, Guy À. Gardner dirigea six saisons de fouilles à K2 et à la colline de Mapungubwe. Les résultats de son travail furent publiés presque 25 ans plus tard.

Meyer (1998) décrit les fouilles à Greefswald entre 1933 et 1940 comme des « fouilles rapides, à grande échelle, aboutissant à la récupération d'objets précieux ». Les recherches furent entravées par « le manque d'archéologues professionnels en Afrique du Sud, l'absence de supervision des fouilles à plein temps par un personnel compétent et qualifié, le fait que les méthodes scientifiques adéquates en matière de recherche sur l'âge du fer n'avaient pas encore été mises au point et que l'âge du fer en Afrique du Sud était quasiment inconnu des archéologues. Par conséquent, nombre des dépôts des sites ont été mis au jour sans les fouilles et enregistrements méticuleux requis. Des problèmes qui ont inévitablement entraîné la perte de dépôts irremplaçables, et, au final, de certains des matériels mis au jour, [et] un manque de données scientifiques ».

La phase suivante des investigations archéologiques, en 1953-1954 et en 1968-1970, sous la direction tout d'abord du département d'anthropologie, puis du Professeur J.F. Eloff, nommé directeur du nouveau département d'archéologie de l'université de Pretoria en 1970, était plus systématique et se concentrait essentiellement sur la terrasse du sud.

Sur les 25 années suivantes, de 1970 à 1995, le département d'archéologie de l'université de Pretoria reconnut que la priorité première était d'établir une solide base de données en testant, corrigeant, complétant les recherches antérieures, et en se concentrant sur la reconstitution du mode de vie des habitants du site. Entre 1979 et 2002, des rapports furent publiés sur les restes humains et animaux, la porcelaine de Chine, les objets en or, les perles de verre et la datation au carbone 14.

En outre, des étudiants de l'université de Pretoria étudièrent les sites situés sur les fermes voisines dans les années 1970 et 1980.

Greefswald est demeuré propriété de l'État depuis les années 1930. La gestion de la ferme a été reprise par le département provincial de conservation de la nature en 1992, et le contrôle transféré à SANParks en 1999.

Les limites proposées pour le site du patrimoine mondial coïncident avec celles du parc national de Vhembe-Dongola envisagé, encore en cours d'élaboration. Il est inscrit de façon séquentielle – trois zones de propriétés ayant déjà été publiées au journal officiel. Il s'agit de Den Staat, Greefswald et Reidel, qui sont des zones de paysage « naturel » où se trouvent bon nombre des principaux sites archéologiques.

L'objectif final est l'acquisition par SANParks de toutes les terres comprises dans le parc envisagé, ou la conclusion d'un accord contractuel avec les propriétaires, ce qui permettra de récupérer les terres sur l'agriculture et de revenir à un paysage « naturel ». Le diagramme des progrès actuels concernant les négociations de terres accompagne le dossier de proposition d'inscription. Actuellement, 11 des 29 unités restantes ont fait l'objet d'accords de principe, mais le calendrier n'est pas fourni. Celles-ci sont actuellement utilisées à différentes fins : certaines sont cultivées au moyen de techniques agricoles d'irrigation fondées sur l'extraction d'eau du Limpopo, d'autres sont administrées en qualité de réserves de chasse et d'autres appartiennent à la *De Beers Corporation* et servent à assurer l'extraction, le stockage et l'approvisionnement en eau des activités d'extraction de diamants de cette société, activités dont la durée de vie maximum est estimée à vingt ans.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le bien proposé pour inscription est protégé par plusieurs textes législatifs qui se chevauchent. Ainsi, la loi de 1976 *National Parks Act* stipule des contrôles stricts sur toutes les formes d'intervention humaine dans les zones désignées. Cela ne s'applique actuellement qu'aux trois zones officiellement créées de Den Staat, Greefswald, et Reidel, mais, après la création du parc national Vhembe-

Dongola, l'ensemble de la zone sera protégé. Toutes les interventions dans le parc devront être soumises à l'examen et, si nécessaire, à l'autorisation de l'agence gouvernementale, *South Africa National Parks (SANParks)*.

Une législation a été préparée pour compléter la procédure de classement. Elle est actuellement devant le Parlement et devrait être adoptée lors de la prochaine session.

Mapungubwe, K2, Schroda et Little Muck (Leokwe Hill) sont protégés par la loi de 1999, *National Heritage Resources Act*. Toutes les interventions sont soumises à l'autorisation de la *South African Heritage Resources Agency (SAHRA)*. Les détails de la protection considérable qu'offre ce texte sont expliqués dans le dossier de proposition d'inscription. Il vise à étendre la protection en vertu de cet acte à la totalité de la zone dans un avenir proche.

Si le paysage culturel de Mapungubwe est inscrit, il tombera sous le coup des dispositions de la loi de 1999, *World Heritage Conservation Act*, qui impose un niveau de protection supplémentaire.

Une évaluation indépendante de l'impact environnemental est un élément obligatoire de ces lois, un impératif que renforcent les dispositions de la loi de 1998, *National Environment Management Act*, qui porte sur la totalité du développement ou des propositions de zonage.

Structure de la gestion :

La gestion globale du parc existant est sous la responsabilité de SANParks, représenté sur le site par un professionnel chargé du parc, assisté d'une équipe de petite taille mais d'une grande efficacité.

C'est la seule autorité de gestion des biens appartenant à SANParks. Pour ceux qui demeurent sous propriété privée, SANParks travaillera conformément aux dispositions contractuelles convenues avec les propriétaires fonciers, qui sont de nature variée : dans certains cas, la propriété reviendra à SANParks à l'expiration du délais préalablement fixé, mais les activités agricoles se poursuivront avec d'autres dans des limites convenues.

En ce qui concerne les sites protégés par le *National Heritage Resources Act*, il existe une étroite liaison avec le responsable provincial de SAHRA. Toutefois, aucun membre du personnel du parc ne dispose de qualifications en termes de gestion du patrimoine archéologique (appelée gestion des ressources culturelles en Afrique du Sud).

Il existe un comité du parc, composé de représentants de toutes les parties prenantes (agences centrales et provinciales, propriétaires privés) et présidé par le président du comité des représentants des parties prenantes, établi pour assurer la participation du public à toutes les décisions concernant la planification et la gestion.

La mission et les objectifs du plan de gestion préliminaire du parc sont conformes aux exigences du Comité du patrimoine mondial. Plusieurs autres plans pour la zone proposée pour inscription et la province du Limpopo sont répertoriés dans le dossier de proposition d'inscription. Ceux-ci sont en cours de révision et un plan consolidé pour

le parc, fondé sur le plan préliminaire et couvrant entre autres la gestion globale du site, la gestion du patrimoine culturel et le tourisme, était attendu début 2003, conformément aux quatre textes de loi applicables au site et qui exigent un plan de gestion pour un site du patrimoine mondial.

À ce jour, le plan de gestion n'a pas été reçu.

Ressources :

Le bien reçoit un budget d'exploitation annuel de SANParks, dans le cadre du budget global de SANParks. Pour l'exercice fiscal 2000-2001, le budget d'exploitation total s'élève à 1,16 million de Rand (116 000 dollars US au taux de change 10 Rand = 1 dollar US), dont 662 000 Rand pour les ressources humaines. Il y a également un budget d'équipement de 165 000 Rand pour les améliorations mineures des immobilisations.

La planification du développement de la zone est conduite grâce au fonds du gouvernement national, administrés par le département de l'environnement et du tourisme.

Les mesures de réhabilitation du site sont financées par le programme de lutte contre la pauvreté administré par le département de l'environnement et du tourisme.

Le projet de plan de gestion du parc a été élaboré avec l'appui financier de DANCED.

La compilation du document de proposition d'inscription a été financée par NORAD.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le paysage culturel de Mapungubwe était le centre du premier grand royaume indigène dans le sud de l'Afrique. Il fut établi par les ancêtres culturels des Shona et des Venda d'aujourd'hui entre 900 et 1300 après J.-C. Les preuves de son histoire sont préservées sur plus de 400 sites archéologiques. Les interactions dynamiques entre les hommes et le paysage ont posé les fondations d'un nouveau type d'organisation sociale dans la région.

Le royaume a grandi grâce aux richesses accumulées par ses dignitaires, grâce au commerce avec le réseau des pays de l'océan Indien, associé à un paysage aux conditions idéales pour l'agriculture, qui nourrissait une population de plus de 9 000 personnes. Le commerce portait, entre autres marchandises, sur des perles de verre, de la toile de coton, de la porcelaine de Chine, de l'ivoire, du cuivre et des peaux.

À la fin du XIII^e siècle, une hiérarchie sociale s'était développée qui se reflétait dans la planification du peuplement. La colline de Mapungubwe a été occupée et modifiée de façon à séparer l'élite des gens du commun, vivant en contrebas.

Le début de la petite ère glaciaire provoqua sécheresse et perte des récoltes. Le royaume se désagrégea après 1300, de nouvelles alliances sociales et politiques virent le jour, et le centre du pouvoir régional passa au Grand Zimbabwe.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en octobre 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Des recherches archéologiques sous la forme de fouilles et d'études sont en cours depuis des années dans la zone proposée pour inscription. Elles sont menées par les départements archéologiques de trois universités : Witwatersrand, Pretoria et Venda. Il est indéniable qu'il y a eu par le passé de fortes rivalités entre ces institutions. Le groupe de travail archéologique a joué un rôle important dans le développement d'une politique intégrée de recherche archéologique, ainsi que de conservation et de présentation, pour certains aspects de ces dernières. Il est toutefois important que cette instance soit plus étroitement intégrée à la gestion globale du bien proposé pour inscription. Elle devrait être responsable de la définition et de la supervision des politiques de recherche et d'interprétation pour le parc sur le court, le moyen et le long termes.

Des projets de fouilles d'envergure ont été conduits dans les trois principaux sites de Mapungubwe, Schroda et Leopards' Kopje ; il existe aussi des plans pour un projet important à Den Staat.

Les deux derniers sites fouillés ont produit beaucoup de matériels importants, mais ils sont sur des terrains plats et n'ont que peu à offrir au visiteur en termes visuels. À Leopards' Kopje, les travaux de conservation effectués se sont limités à la stabilisation des limites et des sections de la zone à ciel ouvert, tandis que peu de travail archéologique est visible à Schroda. Il est peu probable que Den Staat produise de quelconques vestiges structurels majeurs qui pourraient être exposés.

Beaucoup d'études du terrain ont été réalisées ; elles ont révélé les traces de nombreux sites d'habitation. Cependant, ceux-ci ne peuvent être identifiés que par des découvertes en surface, des couleurs différentes du sol et la végétation.

Etat de conservation :

Aucune preuve spécifique n'est avancée quant à l'état de conservation des vestiges mis au jour. Toutefois, il est fait mention d'une érosion naturelle affectant beaucoup des anciens sites de fouilles, problème qui doit être résolu par un programme de réhabilitation du site.

Il n'existe aucune information générique sur l'état des archives. Une liste exhaustive des sites connus dans la zone principale du paysage culturel de Mapungubwe, dans la zone tampon, au Botswana et au Zimbabwe, a été élaborée par Huffman et elle est synthétisée dans les figures 6-8 de la proposition d'inscription. La liste contient aussi tous les sites d'art rupestre enregistrés durant les études sur le terrain réalisées dans la zone principale et les biens

adjacents au Zimbabwe par Palaeo-Art Services, une organisation de volontaires coordonnée par Ed. Eastwood.

Analyse des risques :

Les menaces suivantes sont identifiées dans le dossier de proposition d'inscription :

- Agriculture
- Activité minière
- Pression environnementale
- Catastrophes naturelles
- Pression des visiteurs
- Vandalisme

Elles sont traitées séparément :

- Agriculture :

L'agriculture intensive est pratiquée sur des terres irriguées le long du Limpopo et au sud du site. L'impact principal devrait probablement être le labourage des sites culturels. Dans les limites proposées, la terre cultivée de façon intensive sera au fil du temps supprimée et progressivement réhabilitée, pour freiner tout autre défrichement agricole (voir section Histoire).

Le pacage, particulièrement du bétail, a eu un impact notable sur la végétation par le passé. Toutefois, le nombre de têtes a considérablement diminué par rapport au milieu du siècle dernier, et de nouveaux impacts importants sont peu probables.

- Activité minière :

Il existe deux opérations minières susceptibles d'avoir un impact, la petite mine de diamants de Riedel, et la grande mine de Venetia.

Une petite partie de la mine Riedel, dans l'est du parc, a été conservée dans l'espoir qu'elle donnera lieu à des opérations minières rentables. Tout indique cependant qu'elle est épuisée.

La mine de Venetia est une grande exploitation minière de diamants ouverte dans les années 1990 par *De Beers Consolidate Mines Ltd*. Parce qu'elle est nouvelle, elle a été soumise à la loi de 1989, *Environment Conservation Act*, et un document complet sur l'évaluation de l'impact environnemental et de planification de la gestion environnementale a été préparé.

La plupart du personnel de la mine vit à Messina et fait l'aller-retour en car tous les jours ; les pressions du développement liées à la mine elle-même sont donc limitées. Toutefois, son éclairage puissant est visible à des kilomètres à la ronde.

Messina est une région minière assez riche, et la découverte d'autres dépôts de minerais précieux n'est pas impossible. On ne sait pas encore clairement à qui appartiennent la plupart des droits d'extraction dans le parc, à part les deux mines citées. Toutefois, la nouvelle loi, *Minerals and Energy Act*, rend tous les droits miniers à l'État, et le gouvernement sera donc en bien meilleure position qu'il ne l'était depuis un siècle pour prendre une décision éclairée sur la possibilité d'exploitation minière d'éventuels nouveaux dépôts.

- Pression environnementale :

On prévoit des pressions environnementales très limitées. Un programme quinquennal d'éradication des plantes étrangères invasives est conduit sous l'égide du programme de travail pour l'eau, qui vise principalement les plantes aquatiques invasives telles que la *Nicotiana*, ainsi que certains cactus.

L'impact de la récente ouverture du bien au gros gibier, et notamment aux éléphants, doit être pris en compte. Certains arguments tendent à aller dans le sens de l'érection d'un enclos autour des sites les plus importants, pour les protéger contre les dégâts causés par les éléphants. Toutefois, ces animaux font partie du paysage depuis des milliers d'années, et on a fait valoir qu'un certain impact de ce côté devait donc être accepté comme partie intégrante des processus naturels. Un programme de surveillance et de détection des impacts dus aux éléphants a été lancé.

Le changement climatique est clairement un facteur important dans le paysage culturel de Mapungubwe : les principaux peuplements se sont étendus puis ont décliné suite à des changements des conditions climatiques. Le début du XXI^e siècle est à la fin d'un cycle de sécheresse pour cette partie de la vallée du Limpopo, et les précipitations pourraient augmenter à l'avenir.

- Facteurs naturels :

Les principales catastrophes naturelles sont les inondations et les incendies.

Les inondations surviennent régulièrement depuis des milliers d'années. La majeure partie des sites près du fleuve ont été largement endommagés avant leur découverte. La principale considération est que de nouvelles fouilles près du fleuve devrait prendre en compte l'impact potentiel des inondations.

Du fait d'un siècle de pacage de bétail domestique, la végétation ne peut prendre feu que dans des conditions exceptionnelles. Le parc a mis en place une politique de gestion des incendies, des accords d'assistance en cas d'incendie ont été passés avec ses voisins, et un équipement de lutte contre les incendies est en place.

Il est un problème permanent: l'érosion des anciennes fouilles par le vent et la pluie, un problème que traite le groupe de travail archéologique.

- Pression des visiteurs :

C'est l'un des principaux facteurs affectant le bien. Une pression touristique mal contrôlée pourrait avoir un impact conséquent sur les sites, par le piétinement des dépôts, les graffitis, les dommages causés aux peintures et l'enlèvement de matériels archéologiques tels que poteries et perles.

Ces questions doivent être traitées dans le plan directeur du tourisme en cours de rédaction. Un point qui pose problème, en particulier, est la question de savoir si les visites doivent être autorisées au sommet de la colline de Mapungubwe.

Authenticité et intégrité

Le degré d'authenticité de Mapungubwe est élevé. Les sites culturels n'ont fait l'objet d'aucune intervention humaine depuis qu'ils ont été abandonnés, à l'exception des fouilles archéologiques. Les fouilles ont été stabilisées et comblées lorsque c'était possible, et les matériels récupérés ont été confiés aux bons soins de l'université de Pretoria, à l'université de Witwatersrand à Johannesburg et au musée africain de Pretoria.

Le paysage naturel a été modifié le long du Limpopo, où un élevage commercial a été entrepris au siècle dernier : élevage de bétail, élevage de gibier et, depuis les années 1980, cultures d'irrigation. Des fermes et des annexes ont été construites et diverses sources d'irrigation mises en place.

Dans la zone principale, certains biens ont été acquis, et d'autres le seront rapidement pour résoudre la question d'occupation conflictuelle des sols. L'agriculture dans la zone principale a soit déjà cessé, soit doit disparaître progressivement dans les cinq prochaines années.

Une fois les biens de la zone principale rachetés par l'État, ou lorsque les propriétaires auront passé un accord contractuel avec SANParks, et que les biens auront été consolidés, toutes les clôtures seront enlevées pour permettre aux éléphants et autres animaux sauvages de se déplacer librement. Leur circulation sera encore étendue avec l'établissement de la zone de conservation transfrontalière envisagée, qui s'étendra au-delà du Limpopo jusqu'au Botswana et au Zimbabwe.

L'intégrité du site n'a été compromise que par la qualité médiocre des fouilles menées dans les années 1930, dont on peut dire qu'elles ont entraîné la perte de traces précieuses, et donc qu'elles ont compromis l'intégrité du site, tant en termes physiques qu'intellectuels.

Evaluation comparative

Le paysage culturel de Mapungubwe est le précurseur culturel et historique de deux sites déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial : le Grand Zimbabwe et Khami, au Zimbabwe. Le Grand Zimbabwe se trouve à environ 250 km au nord-est, et Khami se trouve à 220 km au nord-nord-ouest de Mapungubwe.

Mapungubwe est le précurseur du Grand Zimbabwe en ce sens que tous deux appartenaient à la même culture régionale et que le Grand Zimbabwe est devenu le plus grand partenaire commercial de la côte est après que des changements climatiques ont mis un terme à la prospérité de Mapungubwe. Cependant, il n'existe aucune preuve que le peuple de Mapungubwe ait quitté Mapungubwe pour s'installer au Grand Zimbabwe.

Les vestiges physiques sur les deux sites sont différents mais présentent néanmoins de grandes similitudes. À la colline de Mapungubwe, comme au Grand Zimbabwe, il existe des murs de grande qualité dans les zones royales et à l'entrée principale de la colline. Il y a aussi des ressemblances dans les structures sociales. À la fin de la période d'occupation à Mapungubwe, les habitants avaient

établi une classe de dirigeants vivant à l'écart des gens du commun. Au Grand Zimbabwe, la séparation physique du peuple et des souverains sacrés a été poussée encore plus loin, au moyen de grandes structures en pierre élaborées pour accentuer cette séparation.

Mapungubwe, le Grand Zimbabwe et Khami représentent chacun une étape différente dans le processus historique entremêlé du commerce extérieur et de la stratification sociale. Si les deux sites zimbabwéens couvrent chacun une période d'environ deux siècles, la zone principale du paysage culturel de Mapungubwe comprend une série de trois capitales occupées sur une période d'environ 400 ans. L'histoire qu'elles racontent est amplifiée par les témoignages de peintures rupestres, œuvres de chasseurs-cueilleurs. Mapungubwe devrait donc être considéré dans l'idée d'une continuité culturelle avec Khami et le Grand Zimbabwe plutôt que comme un site concurrent.

Dans un contexte global plus vaste, Mapungubwe pourrait peut-être se comparer aux premières villes-États d'Amérique centrale et du Proche-Orient en ce que leurs vestiges dessinent les origines du peuplement centralisé sur ces continents, quoique Mapungubwe soit bien plus récent que ses homologues. En dépit de similitudes dans les effets de l'agriculture sédentaire, du commerce, de la croissance démographique et des distinctions de classes sur ces sites, l'usage raisonné du paysage diffère. Alors qu'ailleurs, des populations successives ont construit des peuplements les uns au-dessus des autres pour souligner la domination par le remplacement ethnique, différentes parties du paysage ont été choisies à diverses époques dans le paysage culturel de Mapungubwe. Les dépôts archéologiques tendent donc à représenter une période de temps limitée, d'un siècle ou deux seulement.

Valeur universelle exceptionnelle

Mapungubwe possède une valeur universelle en ce qu'il témoigne de l'ascension et de la chute du premier royaume indigène dans le sud de l'Afrique. On trouve sur le site les vestiges de trois capitales, leurs peuplements satellites et les terres au confluent du Limpopo et de la Shashe, dont la fertilité permettait de subvenir aux besoins de la population dense qu'abritait le royaume.

La position de Mapungubwe, au carrefour des routes nord/sud et est/ouest dans le sud de l'Afrique, lui a permis de contrôler le commerce via les ports d'Afrique de l'Est vers l'Inde et la Chine et dans le Sud de l'Afrique. Il extrayait or et ivoire depuis son arrière-pays – des denrées rares ailleurs – ce qui lui a apporté une grande richesse, comme en témoignent des importations comme de la porcelaine de Chine et des perles de verre perses.

La chute relativement rapide de Mapungubwe, entraînée par une détérioration des conditions climatiques et l'abandon de la capitale, a permis la préservation des vestiges du royaume. La position de Mapungubwe, siège du pouvoir dans le sud de l'Afrique, se déplaça vers le nord, vers le Grand Zimbabwe et Khami. Mapungubwe doit être considéré comme le précurseur de ces deux royaumes.

Evaluation des critères :

Mapungubwe est proposé pour inscription en vertu des critères ii, iii, iv et v :

Critère ii : Le paysage culturel de Mapungubwe abrite des preuves d'importants échanges de valeurs humaines qui ont conduit à des changements culturels et sociaux aux influences énormes dans le sud de l'Afrique entre 900 et 1300 après J.-C. Le commerce international via les ports de l'océan Indien créa dans la société une richesse étroitement liée aux ajustements idéologiques, aux changements de l'architecture et de l'urbanisme. Les preuves archéologiques montrent clairement le passage, avec l'essor du commerce, à un schéma influencé par une élite sacrée, où le roi se tenait à part des gens du commun.

Critère iii : Jusqu'à sa chute à la fin du XIII^e siècle après J.-C., Mapungubwe était le plus important peuplement à l'intérieur des terres du sous-continent africain. À son apogée, entre 1220 et 1300, le royaume s'étendait sur plus de 30 000 km² de chaque côté du Limpopo et de la Shashe. Le paysage culturel abrite quantité d'informations, dans des sites archéologiques qui illustrent le développement du royaume, à partir de peuplements relativement petits, construits autour d'un *kraal* à bétail jusqu'à une capitale dotée de quartiers différents pour l'élite et le peuple. Des sites funéraires de dignitaires fournissent les plus anciennes traces physiques de travail d'orfèvrerie sur le sous-continent. Le travail de l'or et le réseau marchand associé sont les précurseurs indigènes de l'exploitation ultérieure de ce précieux métal par les Européens dans le sud de l'Afrique, qui commença plus de 500 ans après. Des perles de verre, des fermoirs et des fragments de porcelaine chinoise attestent d'un commerce florissant avec la côte est de l'Afrique, et à partir de là, avec l'Inde, l'Indonésie et la Chine.

Le siège du pouvoir de cette culture fut transféré au Grand Zimbabwe lorsqu'il devint impossible, à cause d'un changement climatique, de subvenir aux besoins d'une population sédentaire importante.

Bien que des communautés agricoles continuèrent de s'installer ponctuellement dans la région de Mapungubwe après l'an 1300 après J.-C., elles n'atteignirent plus jamais la même densité de population ou le même pouvoir politique. En conséquence d'événements sociaux et politiques ultérieurs et d'une intervention coloniale dans les dernières 400-500 années, les liens directs avec la population d'origine de Mapungubwe sont devenus obscurs. Les vestiges de Mapungubwe sont donc des témoignages de cette civilisation jadis prospère.

Critère iv : À Mapungubwe, le commerce de l'or et de l'ivoire par les ports d'Afrique de l'Est en échange de perles de verre et de porcelaines venues de pays aussi lointains que la Chine, associé à des conditions climatiques idéales pour l'agriculture, entraîna la fondation du premier royaume indigène sur le sous-continent du sud de l'Afrique, une étape d'importance dans l'histoire de la région.

Critère v : Sur les deux derniers millénaires, dans la vallée du Limpopo et de la Sashe, des périodes de chaleur et d'humidité parfaites pour l'agriculture alternèrent avec des

périodes plus froides et plus sèches. Avec la baisse des précipitations après l'an 1300 après J.-C., le paysage culturel de Mapungubwe ne put continuer à subvenir aux besoins d'une population importante au moyen des méthodes de l'agriculture traditionnelle, et les habitants furent contraints de se disperser.

Les vestiges de Mapungubwe illustrent donc de manière vivante l'impact du changement climatique et témoignent de l'essor puis du déclin du royaume de Mapungubwe, illustrant clairement l'histoire d'une culture devenue vulnérable à un changement irréversible.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Le bien proposé pour inscription contient de grandes parcelles de paysage culturel virtuellement intact et de très haute qualité. Celles-ci sont toutefois séparées par des zones de cultures (principalement des plantations d'agrumes et des champs à irrigation circulaire) sous propriété privée, le but étant de transférer la propriété de ces opérations commerciales à *SANParks*, pour conclure des accords de gestion et permettre ainsi à la terre de redevenir un paysage « naturel ». Ce processus est d'ores et déjà en cours, et certains champs jadis travaillés sont maintenant en jachère, dans l'attente d'une régénération naturelle ; il convient cependant de fournir un calendrier clair.

Si l'on peut arguer que des sections du Parc dans cette dernière catégorie pourrait être exclues du site du Patrimoine mondial, ces sites n'en contiennent pas moins des matériels archéologiques précieux, et l'inscription leur garantirait la protection en vertu des dispositions de la loi de 1999, *World Heritage Conservation Act*.

En outre, l'exclusion de certaines zones du parc national envisagé du site du Patrimoine mondial pourrait provoquer des complications au niveau de la gestion et de la législation.

L'inscription du site est considérée comme offrant des avantages économiques potentiels par l'augmentation de l'activité touristique. Le département du commerce et de l'Industrie de Mapungubwe a été mis sur pied pour assister le développement régional et la croissance économique de la vallée centrale du Limpopo. Une étude du potentiel touristique a été rédigée. Elle est suivie d'un plan de développement de destination touristique coordonnée avec l'aide de la Banque de développement du sud de l'Afrique. Les responsables de projet de *SANParks* et DBSA ont été aux États-Unis pour une mission de recherche. Il est clairement crucial que les activités touristiques soient étendues de façon durable.

Il est également impératif qu'un centre d'interprétation bien conçu soit mis en place et associé à des panneaux d'interprétation sur les principaux sites – pour expliquer l'importance des vestiges quasi invisibles.

Un excellent site pour le centre d'interprétation a été identifié le long de la route principale qui forme la limite sud de la zone proposée pour inscription. Il est prévu de construire à cet endroit un ou des bâtiments qui seraient

cachés de l'intérieur du parc, et qu'il faudrait associer à une stratégie globale d'interprétation pour l'ensemble du site du patrimoine mondial.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de la proposition d'inscription soit ***différé*** afin de permettre à l'État partie :

- De fournir le plan de gestion mis à jour ;
- De faire des progrès satisfaisants quant à la désignation formelle du parc national de Vhembe-Dongola, des négociations contractuelles avec les propriétaires privés au sein du bien proposé pour inscription et de la production du plan de gestion (tous devaient à l'origine avoir été faits pour janvier 2003) ;
- D'accroître le personnel permanent de l'équipe de gestion du parc afin qu'il comprenne au moins un archéologue professionnel à temps plein, avec une formation dans la gestion du patrimoine ;
- De reconstituer le groupe de travail archéologique comme partie intégrante du programme de gestion et chargé de préparer des politiques de recherche et d'autoriser et de superviser les projets de fouilles et d'études ;
- De commander à des consultants possédant une expérience dans ce domaine un plan d'interprétation intégré, impliquant le contenu et la présentation du centre d'interprétation et la présentation et interprétation des sites individuels (Cela pourrait faire l'objet d'une demande au titre du Fonds du patrimoine mondial, mais pourrait aussi reprendre la forme d'un accord bilatéral avec le Service des parcs nationaux des États-Unis).

ICOMOS, mars 2003

Brême (Allemagne)

No 1087

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	République Fédérale d'Allemagne
<i>Nom du bien :</i>	L'hôtel de ville et la statue de Roland sur la place du marché de Brême
<i>Lieu :</i>	La ville de Brême
<i>Date de réception :</i>	22 janvier 2002
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*. Il associe une œuvre architecturale et une sculpture monumentale.

Brève description :

L'ancien hôtel de ville de style gothique fut construit sur la place du marché de Brême au début du XVe siècle, puis restauré au début du XVIIe siècle dans le style dit Renaissance de la Weser qui trouve ses origines aux Pays-Bas. Au début du XXe siècle, un nouvel hôtel de ville fut construit à côté de l'ancien. L'hôtel de ville est historiquement lié au développement des villes autonomes et libres qui s'associèrent dans la Ligue hanséatique. Ces idées politiques et sociales sont aussi symboliquement représentées par la statue de pierre médiévale de Roland, qui fut érigée sur la place du marché en face de l'hôtel de ville.

2. LE BIEN

Description

La ville de Brême est un Land fédéral autonome, elle est située dans le nord-ouest de l'Allemagne, sur la Weser. Le site de la ville médiévale est de forme oblongue, limité au sud par la rivière et au nord par le *Stadtgraben*, le fossé rempli d'eau de l'ancien système de défense. La plus grande partie de cette zone fut reconstruite après la Seconde Guerre mondiale.

L'hôtel de ville est situé au centre de la partie orientale de la vieille ville, séparant la place du marché au sud, du *Domshof*, la place de la cathédrale, au nord. La statue de Roland se dresse au milieu de la place du marché. L'hôtel de ville est placé entre deux églises ; le *Dom*, la cathédrale Saint-Pierre, construite entre le XIIe et le XIXe siècle, située à l'est, et la *Liebfrauenkirche*, l'église Notre-Dame, bâtie aux XIIIe et XIVe siècles, à l'ouest. De l'autre côté du marché se trouve le *Schütting*, maison de l'ancienne guilde

des marchands construite au XVIe siècle et restaurée au XIXe siècle. À l'est du marché se trouve le bâtiment moderniste des institutions municipales, le *Haus der Bürgerschaft*, construit dans les années 1960.

Le bien proposé pour inscription comprend l'hôtel de ville et la statue de Roland (0,3 ha.). La zone tampon, qui comprend la place du marché, la place de la cathédrale et leurs principaux bâtiments (36 ha), est elle-même entourée d'une zone de protection supplémentaire (376 ha). L'hôtel de ville est composé de deux parties : l'ancien hôtel de ville, construit à partir de 1409 au nord de la place du marché et rénové au début du XVIIe siècle, et le nouvel hôtel de ville construit au début du XXe siècle, en face de la place de la cathédrale.

L'ancien hôtel de ville est un bâtiment à deux niveaux, de plan rectangulaire (41,5 m x 15,8 m). Les murs sont en briques et les planchers en bois. Les façades en briques font apparaître un motif de bandes claires et foncées disposées en alternance ; les éléments décoratifs et les structures sont en pierre. La toiture est recouverte de cuivre vert. Le rez-de-chaussée abrite un grand hall à colonnade de chêne qui servait aux marchands et aux représentations théâtrales. L'étage supérieur comporte la salle des fêtes, de dimensions identiques à celle du rez-de-chaussée. Entre les fenêtres, des statues de pierre, datant de la première période gothique, représentent l'empereur et les princes électeurs. La façade de l'hôtel de ville du côté du marché comporte des arcades ouvertes à colonnes en pierre. Dans les sous-sols de l'hôtel de ville, un grand cellier, autrefois agrandi vers l'ouest, est actuellement aménagé en restaurant.

Au XVIIe siècle, l'hôtel de ville fut rénové et les trois arcades du milieu de la colonnade qui au total en compte onze, furent surmontées d'une baie constituée de grandes fenêtres vitrées rectangulaires et d'un gâble élancé, de style Renaissance de la Weser. La baie comporte deux niveaux, encadrant une partie de la salle des fêtes par une structure raffinée de bois sculpté. La partie inférieure de la baie abrite une chambre de conseil à lambris de bois (*Güldenammer*). Deux gâbles plus petits sont disposés en toiture de part et d'autre du gâble central. Des éléments décoratifs sculptés en grès furent ajoutés à la façade, représentant des sujets allégoriques et emblématiques d'inspiration essentiellement néerlandaise. Les arcades médiévales furent reconstruites avec des arches arrondies (et non plus en ogive comme à la période gothique) et des colonnes toscanes. Elles soutiennent actuellement un balcon ouvert. À l'intérieur, la grande salle des fêtes possède un plafond de poutres de chêne d'une seule portée ; la partie inférieure des murs est lambrissée de bois et les linteaux et encadrements des portes (de différentes époques) sont en bois sculpté polychrome.

Le nouvel hôtel de ville, fut construit en 1909-1913 selon les plans de Gabriel von Seidl de Munich qui remporta le concours d'architecture lancé pour ce bâtiment. Ce dernier comporte trois niveaux ; il fut conçu pour abriter des salles de réunion et la chancellerie. Les murs sont couverts de tuiles vitrifiées ; les encadrements des fenêtres et les détails architectoniques sont en grès provenant d'Allemagne du Sud.

La statue de Roland en pierre s'élève au milieu de la place du marché, devant l'ancien hôtel de ville et en face de la cathédrale. La statue est d'environ 5,5 m de hauteur ; elle fut initialement érigée en 1404 pour représenter les droits et les privilèges de la ville de Brême, impériale et libre. Ce type de statue était courant dans les villes et les villages allemands ; elles représentaient le martyr Roland, comte de la marche de Bretagne, neveu de Charlemagne, mort en combattant pour la foi et contre les païens.

Histoire

Les origines de Brême remontent aux VIII^e et IX^e siècles, lorsque la ville devint un siège épiscopal. En 965, Brême obtint le privilège de lever des droits de douane et de battre monnaie, puis elle reçut les droits de ville en 1186. L'autorité municipale s'organisa progressivement au cours du XIII^e siècle. En 1358 la ville devint membre de la Ligue hanséatique. En 1646, Brême fut reconnue comme *Freie Reichstadt* (ville impériale et libre). À la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1947, elle devint l'un des Länder de la République fédérale d'Allemagne.

La statue en pierre de Roland fut érigée en 1404, pour remplacer une statue de bois plus ancienne. Elle est aujourd'hui considérée comme la représentation de Roland la plus ancienne en Allemagne. Avant 1885, elle était entourée d'une barrière de protection. Elle fut restaurée successivement en 1938, en 1959 et en 1969. En 1983-1984, la statue de Roland fut de nouveau pourvue d'une barrière de protection, comme à l'origine ; la tête fut remplacée par une copie. Au fil des ans, la statue fut repeinte de diverses couleurs.

Le premier Rathaus de Brême fut fondé au XIV^e siècle. L'actuel ancien hôtel de ville fut construit en 1405-1409, et rénové en 1595-1612. Le maître bâtisseur, Lüder von Bentheim (vers 1555-1612), avait déjà réalisé d'autres projets dans Brême, ainsi que la reconstruction de la façade extérieure de l'hôtel de ville gothique de Leiden (Pays-Bas) à partir de 1585. Les nouveaux éléments architecturaux suivaient les plans de Hans Vredeman de Vries, Hendrik Goltzius, Jacob Floris et d'autres maîtres de la Renaissance néerlandaise. Le nouvel hôtel de ville fut ajouté en 1909-1913.

La ville de Brême subit de graves bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale et perdit 62% de ses bâtiments. Toutefois, la zone de l'hôtel de ville a été relativement épargnée.

Politique de gestion

Dispositions légales :

L'hôtel de ville et la statue de Roland sont la propriété de la ville libre et hanséatique de Brême. Les deux monuments sont placés sous la protection de la *Denkmalschutzgesetz* (DSchG, 1975/1989, loi pour l'entretien et la protection des monuments culturels) du Land fédéral de Brême ; ils sont classés monuments historiques. Les Länder de la République fédérale d'Allemagne ont une autonomie de gestion en matière éducative et culturelle, principe qui s'applique également à

la protection des monuments. Toutes les lois et les réglementations concernant la protection des monuments culturels de Brême sont votées par le *Bürgerschaft* (le Parlement du Land). Presque tous les bâtiments à l'intérieur de la zone tampon sont protégés individuellement et la loi DSchG s'applique à la totalité du marché.

Structure de la gestion :

Dans la ville État du Land de Brême, le *Landesamt für Denkmalpflege*, institution de base, assume aussi les fonctions d'autorité spécialisée pour le monument et instruit les demandes de construction ou de modification soumises par les propriétaires. L'autorité supérieure est représentée par le *Senator für Inneres, Kultur und Sport* (sénateur pour les affaires internes, la culture et le sport) qui prend la décision finale. Les services de protection des bâtiments historiques sont placés sous le contrôle du gouvernement du Land de Brême et donc du sénat. Le supérieur hiérarchique est le sénateur responsable de la culture.

Tous les travaux de modification, réparation ou restauration effectués sur l'hôtel de ville sont réalisés en étroite collaboration avec la chancellerie du sénat et les services responsables du monument, avec la participation du bureau chargé de la réglementation des constructions et les autorités affiliées. La supervision des projets est assumée par le *Bremer Bau-Management GmbH*, tandis que l'entreprise municipale *Bremer Bau Betrieb GmbH* est essentiellement en charge de la planification et de la réalisation des travaux. L'autorité compétente en matière de conception, chargée de la politique de développement du centre-ville, et donc de la zone intéressant l'hôtel de ville, est le *Stadtplanungsamt* qui prévoit les réglementations et accorde les permis de construire. L'une des premières responsabilités de ce bureau est l'organisation de l'espace public.

La zone du bien proposé pour inscription et la zone tampon sont soumises à la réglementation du plan d'urbanisme. Tous les bâtiments classés possèdent leur propre plan de conservation établi par le *Landesamt für Denkmalpflege*. Le bien proposé pour inscription est également géré par un plan décennal qui tient compte du cahier des charges fixé par le patrimoine mondial et a été soumis à l'approbation des autorités compétentes.

Ressource :

L'entretien et les travaux de conservation du bien proposé pour inscription sont financés sur le budget public. Au cours des dix dernières années, les montants consacrés se sont élevés à 6,5 millions de DM.

Justification émanant de l'Etat-partie (résumé)

Critère iii : L'hôtel de ville de Brême est un témoignage inhabituel d'une culture encore en partie vivante, car il exprime clairement une unité religieuse, philosophique et séculière. La continuité de son utilisation – en référence à l'exercice des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire depuis une époque antérieure à la constitution – se poursuit aujourd'hui dans l'exercice du pouvoir exécutif. Le critère

iii se réfère aussi à l'harmonie singulière qui se dégage de l'hôtel de ville et des autres forces représentées par la cathédrale et l'église *Unser Lieben Frauen*, l'association des marchands avec le *Schütting*, et le pouvoir législatif - autrefois incorporé à l'hôtel de ville et aujourd'hui logé en face, dans la *Haus der Bürgerschaft*. Cette coexistence des différents pouvoirs, qui ne fut pas toujours exempte de conflits, est toujours vivante au début du XXI^e siècle, comme si elle venait d'être inventée.

Critère iv : L'hôtel de ville de Brême est un exemple exceptionnel de *Rathaus* (hôtel de ville) parmi ceux d'Europe centrale et d'Europe de l'Ouest en raison de son implantation remarquable entre la plus ancienne cathédrale, la première église des habitants et la ville libre. Par sa localisation, il marque clairement la séparation du marché – qui lui doit son existence – par rapport aux autorités ecclésiastiques plus anciennes. Cette circonstance doit être considérée comme l'expression délibérée de l'émancipation civile survenue au Moyen Âge, confirmée par l'emplacement de la statue de Roland. L'organisation de cette structure dans l'espace est un facteur supplémentaire qui fait de cet exemple exceptionnel un type de bâtiment si important dans le développement de la démocratie en Europe. Enfin, l'expression artistique qui matérialise les aspects mentionnés au titre du critère vi ... en plus de l'incorporation de la *Güldenammer* à la partie supérieure de l'hôtel de ville – et le nouvel hôtel de ville de 1909 – ainsi que la statue de Roland qui, parmi celles qui existent encore à ce jour, est unique par la forme, les dimensions et le message qu'elle transmet.

Critère vi : L'iconologie de l'hôtel de ville de Brême témoigne essentiellement de la foi de la fin du Moyen Âge, déjà teintée d'humanisme, fondement structurel et significatif de la justice moderne prévalant aujourd'hui. Elle apporte des éléments d'information sur l'aspiration du conseil et de la ville à se proclamer première ville impériale et libre. La conception que le sénat avait de son rôle est exprimé avec ostentation par le nouvel hôtel de ville de 1909–1913, où les lettres « SPQB », *Senatus Populusque Bremensis*, inscrites sur les portes conduisant à la salle du sénat, rappellent un principe né sous l'empire allemand et les racines républicaines de ce corps constitutionnel.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en août 2002. L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique international sur les villes et villages historiques et des historiens de l'architecture d'Europe centrale et des Pays-Bas.

Conservation

Historique de la conservation :

Le bien proposé est protégé depuis 1909 (ancien hôtel de ville) et 1973 (nouvel hôtel de ville). Depuis sa construction, l'hôtel de ville a été l'objet de travaux d'entretien et de réparation. Le gâble central a été conforté

en 1928–1930. Les statues des façades sud et ouest ont été remplacées par des copies en 1959–1963. Une restauration complète des façades de la salle du deuxième niveau a été réalisée en 1964–1968. Les salles de représentation ont été restaurées et rénovées en 1985–1998. Des ascenseurs modernes ont été installés. Des travaux d'entretien sont en cours sur les façades, notamment la réfection des joints et la consolidation des parties en pierre. Le toit de cuivre est en restauration.

État de conservation :

À la fin des travaux de réparation, l'ancien hôtel de ville devrait être dans un état de conservation satisfaisant. Les façades du nouvel hôtel de ville sont salies et montrent les conséquences de l'exposition aux intempéries, mais on ne considère pas leur restauration comme une nécessité.

Gestion :

La gestion et l'entretien du bien sont bien organisés.

Analyse des risques :

Il n'existe pas de risques prévisibles.

Authenticité et intégrité

L'hôtel de ville de Brême a connu plusieurs phases au cours de son histoire, en particulier sa construction en style gothique au début du XV^e siècle et l'important remaniement à l'époque baroque au début du XVII^e siècle. Il y eut par la suite diverses modifications et ajouts, notamment la construction du nouvel hôtel de ville au début du XX^e siècle. Certes, du point de vue de cette évolution historique, l'hôtel de ville peut prétendre à une authenticité historique par sa forme et les matériaux de construction utilisés en fonction des différentes périodes. Il conserve aussi sa relation dans l'espace avec les bâtiments historiques construits aux alentours, sans oublier la place du marché.

La statue de Roland de Brême est l'une des plus anciennes parmi les statues de ce type encore existantes en Allemagne. Néanmoins, elle a été restaurée et réparée en de nombreuses occasions et une grande partie du matériau d'origine a été remplacée, perdant ainsi son caractère d'authenticité.

Tandis que les abords immédiats de l'hôtel de ville ont relativement bien traversé les siècles, le reste de la ville historique de Brême a souffert de destruction massive pendant la Seconde Guerre mondiale et a été reconstruit après la guerre.

Évaluation comparative

D'un point de vue architectural, l'hôtel de ville de Brême présente des influences de l'architecture des Pays Bas et d'Allemagne du Nord. On remarque notamment que l'hôtel de ville est l'œuvre de maîtres néerlandais. De même, les symboles composant la décoration sont d'origine néerlandaise, liés au style Renaissance de la

Weser, qui se répandit dans une partie du nord de l'Allemagne et dans le nord des Pays-Bas.

Aux Pays-Bas, la plupart des villes possédaient leur propre hôtel de ville au XVe siècle. Certains parmi les premiers furent construits dans le style gothique (par exemple Middelburg, Gouda) qui perdura jusqu'au début du XVIe siècle, début de la Renaissance. À Utrecht, l'hôtel de ville fut conçu à l'imitation des palais italiens ; à La Haye (1564) le bâtiment était essentiellement de style médiéval avec des combles à forte pente, mais l'ornementation épousait le style Renaissance. Le plus important des hôtels de ville Renaissance des Pays-Bas est l'édifice maniériste d'Anvers, dû à l'architecte Cornelis Floris de Vriendt (1561). Ce style atteint son apogée à l'hôtel de ville d'Amsterdam (1648-1665), qui devint par la suite le palais royal. L'exemple le plus proche de l'hôtel de ville de Brême est celui de Leiden, qui a été restauré par les mêmes maîtres d'œuvre à la fin du XVIe siècle, avant qu'ils entreprennent les travaux à Brême.

En Allemagne comme aux Pays-Bas, l'hôtel de ville symbolise la fierté civique. Il rassemblait les salles de réunions, les bureaux du bourgmestre et le Conseil municipal. D'un point de vue architectural, les hôtels de ville des Pays-Bas sont à rapprocher des maisons de campagne anglaises et des châteaux français. Dans le nord de l'Allemagne et dans les États baltes, l'hôtel de ville fut l'expression des municipalités libres et autonomes qui constituaient la Hanse, du XIIIe au XVe siècle. Plusieurs villes hanséatiques sont déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, notamment Stralsund et Wismar en 2002. Ces deux dernières villes ont exceptionnellement bien préservé leur intégrité même si elles ont subi des dommages pendant la Seconde Guerre mondiale.

La statue de Roland est un symbole commun à beaucoup de villes et de villages d'Europe centrale depuis le Moyen Âge. Celle de Brême est considérée comme l'une des plus anciennes encore en place, même si une partie de son matériau d'origine a été perdu.

Si l'on tient compte de ce qui vient d'être mentionné, l'hôtel de ville de Brême apporte peu de nouveauté. Tout en reconnaissant les mérites de son architecture, cette dernière s'inspire du modèle néerlandais, dont les meilleurs exemples se trouvent aux Pays-Bas et en Belgique. Concernant la question des villes libres et autonomes, ce principe est bien représenté par les villes de la Ligue hanséatique, parmi lesquelles Brême se rangeait. Néanmoins, les villes de la Hanse du nord de l'Allemagne déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sont mieux préservées que Brême et offrent ainsi une représentation plus complète.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Tout en reconnaissant les mérites architecturaux et symboliques intrinsèques de l'hôtel de ville de Brême, le bien doit être considéré dans son contexte historique et culturel. L'architecture du bâtiment trouve son inspiration dans des modèles des Pays-Bas et de Belgique, en

particulier pour ce qui concerne sa rénovation du début du XVIIe siècle.

Concernant le développement médiéval des villes Etats autonomes, leurs meilleures représentantes sont les villes de la ligue hanséatique dont Brême était un membre important dans les périodes les plus tardives de son histoire. La Hanse est déjà bien représentée sur la Liste du patrimoine mondial, avec Lübeck, Stralsund et Wismar dans l'Allemagne du Nord.

Une grande partie de la vieille ville de Brême a malheureusement été détruite par des bombardements pendant la Seconde Guerre mondiale – bien que les abords immédiats du bien proposé pour inscription n'aient pas trop souffert. D'autres villes hanséatiques inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sont mieux préservées, offrant ainsi une meilleure illustration du rapport de l'hôtel de ville avec la ville et une meilleure représentation des idées de la Hanse.

Évaluation des critères :

Critère iii : La question peut être débattue de savoir si la culture que représente l'hôtel de ville de Brême est encore vivante. Bien souvent la coexistence de plusieurs institutions dans le centre urbain n'est pas exceptionnelle en Europe centrale et on ne peut pas considérer que Brême soit une exception à cet égard et justifie ce critère.

Critère iv : La typologie représentée par l'hôtel de ville de Brême a été développée dans le contexte des Pays-Bas où elle est bien représentée. La statue de Roland a certainement son importance, mais elle a perdu une partie de son authenticité. L'ensemble de l'hôtel de ville et de la statue de Roland est considéré comme important dans le contexte national, mais il ne constitue pas un exemple relevant de ce critère.

Critère vi : Les concepts incarnés par l'institution municipale sont représentés dans des sites déjà classés sur la Liste du patrimoine mondial, en particulier les villes membres de la ligue hanséatique.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien ne soit pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

ICOMOS, mars 2003



Quebrada de Humahuaca

No 1116

1. IDENTIFICATION

État partie : Argentine

Bien proposé : Quebrada de Humahuaca

Lieu : Province de Jujuy

Date de réception : 31 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes de l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit aussi d'un *paysage culturel* et éventuellement d'un *itinéraire culturel*.

Brève description :

Le bien suit la ligne d'un itinéraire culturel majeur, le long de la spectaculaire vallée du Rio Grande, depuis sa source dans les hauts plateaux désertiques et froids des Hautes Andes à sa confluence avec le Rio Leone, quelque 150 km plus au sud. La vallée présente des preuves importantes de son utilisation comme voie commerciale majeure pour les personnes et les biens depuis 10 000 ans.

2. LE BIEN

Description

La Quebrada de Humahuaca est une longue et étroite vallée s'étirant sur quelque 155,4 kilomètres de long, creusée par le Rio Grande. Flanquée de hautes chaînes montagneuses, elle s'étend des hauts plateaux désertiques et froids des Hautes Andes, où le fleuve prend sa source, à la vallée de Jujuy chaude et humide, au sud-est.

La vallée a offert une voie naturelle de déplacement de l'époque des chasseurs-cueilleurs à nos jours. Par ses vallées secondaires, elle reliait les nombreuses pistes en provenance des régions forestières à la route principale, servant ainsi de voie d'acheminement des ressources depuis les hautes terres jusqu'aux plaines.

Une multitude de sites de peuplement témoignent de son importance en tant que voie essentielle et lieu d'exploitation agricole majeur. La diversité du peuplement révèle également le rôle de la vallée dans l'évolution historique de cette région de l'Amérique du Sud.

Le site, qui couvre une superficie de 172 116,44 hectares, compte environ 28 000 habitants, essentiellement regroupés dans les trois villes de Tumbaya, Tilcara et Humahuaca.

Le réseau de routes à travers la vallée constitue un aspect essentiel du site. Il comprend les vestiges d'anciennes pistes, de routes pourvues d'un revêtement, d'une voie ferrée et enfin de routes goudronnées. Il subsiste des vestiges importants des peuplements successifs qui ont créé et utilisé ces voies linéaires, disséminés sur les 150 km de long de la vallée :

- Les chasseurs-cueilleurs préhistoriques et les premières communautés agricoles, 9000 avant J.-C. à 400 après J.-C. ;
- Les vastes sociétés agricoles structurées, 400 à 900 ;
- Les villes et villages pré-hispaniques florissants, 900 à 1430-1480 ;
- L'empire inca, 1430-1480 – 1535 ;
- Les villes, villages et églises espagnols, 1535 –1593 ;
- Les combats républicains pour l'indépendance, 1810 – XXe siècle.

Le site possède également des qualités culturelles tangibles et immatérielles, notamment :

- Rituels et traditions orales ;
- Temples ;
- Peintures rupestres.

Ces aspects seront traités successivement :

- Les chasseurs-cueilleurs préhistoriques et les premières communautés agricoles, 9000 avant J.-C. à 400 après J.-C. :

Les vestiges des premiers sentiers et pistes (dont certains sont encore en usage) sont liés à l'utilisation de grottes et d'abris sous-roche en altitude. Six grottes ornées de pétroglyphes et de pictogrammes furent utilisées comme des abris, comme en attestent les perles et les flèches qui y ont été retrouvées. Des ateliers de travail de la pierre, situés plus bas sur les terrasses fluviales, sont associés aux grottes ; les pierres y étaient taillées en pointes de haches et de flèches. Vingt-sept ateliers ont ainsi été localisés.

Entre 1000 avant J.-C. et 400 après J.-C. environ, il semble que des cultivateurs sédentaires aient progressivement remplacé les chasseurs-cueilleurs ; ils vivaient cependant toujours en altitude et continuaient à utiliser les grottes. Douze peuplements ont été identifiés, caractérisés par des maisons de plans circulaire ou elliptique bâties sur des fondations en pierre. À cette époque ancienne, il semble que les voies les plus importantes étaient les routes latérales à travers la vallée, qui reliaient l'est à l'ouest et le Chaco à la côte pacifique du Chili.

- Les vastes sociétés agricoles structurées, 400 à 900 : Les vestiges de la période des cinq siècles qui suivirent l'an 400 indiquent un net changement démographique. La population s'accrut et les peuplements, désormais beaucoup plus importants, se déplacèrent vers les contreforts, immédiatement au-dessus de la plaine alluviale. Le plan des maisons se modifia également, adoptant une forme carrée. Environ vingt sites datant de cette période ont été retrouvés ; leur style apparaît lié aux régions andines de Tiwanaku et aux terres subandines de San Pedro de Atacama, avec lesquelles des liens commerciaux furent établis. Cette similitude est la première indication d'une circulation importante de caravanes dans le commerce de biens à cette période.

- Les villes et villages pré-hispaniques florissants, 900 à 1430-1480 : Cette période reflète le développement final florissant des peuplements locaux avant l'arrivée des Incas, puis des Espagnols. De nombreuses villes fortifiées, les *pucar*, furent construites sur les principales éminences surplombant le fond de la vallée, sur une bande de cinquante kilomètres. Chaque peuplement était constitué de larges maisons en pierres, regroupées de manière dense et souvent contiguës. L'intervisibilité des *pucar* est un élément essentiel : les peuplements étaient clairement situés de manière à permettre une interconnexion visuelle le long de la vallée.

Les 30 *pucar* sont associées à des systèmes complexes de champs en terrasses entourés de murets de pierre, fondés sur des techniques d'irrigation. Leur disposition reflète une organisation territoriale élaborée, conçue pour optimiser les ressources agricoles de la vallée. Leur superficie est également vaste : les sites majeurs couvraient 4 000 hectares, les champs entourés de murets de pierre s'étendant le long de la vallée sur de nombreux kilomètres. Un grand nombre de ces champs se distinguent visuellement du fait de leur végétation endémique particulière, constituée de cardères ou de cactus colonnaires.

Le commerce entre les villes et avec les caravanes de bergers qui se déplaçaient dans la vallée entraînait un flux intense de personnes et de biens sur les routes principales.

En tant que groupe, ces peuplements et leurs systèmes de champs offrent un ajout spectaculaire au paysage de la vallée, qui semble inégalé dans la région des Andes.

- L'empire inca, 1430-1480 – 1535 : L'expansion de l'empire inca au XVe siècle mit un terme à ce développement local. La période de la conquête inca de 1430 à 1535 reflète l'introduction de nouvelles méthodes de production agricole, telles que les fermes laitières, et de méthodes de construction différentes utilisant le mortier entre les pierres. Quelques nouveaux peuplements furent établis ; dans d'autres régions, les vestiges incas et pré-incas se côtoient.

Des carrières et des mines d'or furent ouvertes, et des ateliers d'artisanat spécialisés introduits, pour fournir des biens destinés à l'exportation vers la capitale royale inca, El Cuzco. Pour faciliter ce nouveau commerce, des routes pourvues d'un revêtement légèrement surélevées par rapport à la plaine furent construites, pour permettre la circulation tout au long de l'année. Sur le bord des routes,

des pensions baptisées *tambos* furent bâties pour héberger les voyageurs.

Une partie de la voie désignée sous le nom de « Route Royale » des Incas suit la vallée, reliant celle-ci au large réseau de routes incas qui s'étendait du Chili à l'Équateur. Elle est restée en usage jusqu'au début du XXe siècle.

- Les villes, villages et églises espagnols, 1535 –1593 : Au XVIe siècle, la vallée devint la voie d'accès des Espagnols du Haut Pérou vers l'intérieur des terres. Les conquérants espagnols rencontrèrent une forte résistance, essayant des attaques depuis les *pucar*.

Les Espagnols ouvrirent des mines d'argent et introduisirent le cheval comme animal de bât, qui côtoya le lama traditionnel. Deux vastes ranches ou *haciendas* furent établis. L'activité des Espagnols entraîna une intensification considérable du commerce, la voie de la vallée étant utilisée pour la circulation des animaux, des marchandises et des esclaves.

Les Espagnols bâtirent également des sites de peuplement planifiés autour des églises et des places ou *plazas*. Les églises, souvent le principal édifice monumental des peuplements, offraient essentiellement deux styles : le style « mudejar », caractérisé par ses clochers et le style « maniériste italien », plus tardif, dénommé *Gesé*, dépourvu de clocher. Même si nombre d'églises ont été rebâties, parfois plus d'une fois, certaines conservent des peintures et retables portatifs plus anciens provenant des édifices précédents.

Les maisons de plain-pied des peuplements espagnols, construites en matériaux locaux, arboraient toutefois fréquemment des moulures sur leur façade donnant sur la rue.

Parallèlement aux peuplements espagnols, les traditions locales de construction et d'agriculture en terrasses perduraient. Ces peuplements locaux furent baptisés peuplements « indiens ». Leur architecture particulière, caractérisée par des constructions en adobe sur des fondations en pierres munies de vastes cours entourées de murs, subsiste encore aujourd'hui.

- Les combats républicains pour l'indépendance, 1810 – XXe siècle : La vallée, qui se révéla un axe essentiel pour le transfert des troupes lors de la lutte pour l'indépendance, fut le théâtre de combats féroces. Des forts furent édifiés et une large fraction de la population locale fut contrainte de fuir. En 1936, pendant la guerre contre la confédération Pérou-Bolivie, la vallée renoua avec cette importance stratégique.

Néanmoins, au cours de cette période, le commerce remontant et descendant de la vallée connut une forte croissance : une multitude de mules apportaient des marchandises en provenance d'Europe et repartaient chargées des produits des mines d'argent de Potosi. À la fin du XIXe siècle, l'extraction de salpêtre dans le désert andin conduisit à une nette augmentation de la circulation est-ouest, et ce jusqu'en 1929-1930.

L'arrivée de la voie ferrée étroite en 1900 eut un impact profond sur le passage des troupeaux, et amorça également

le développement de nouveaux centres urbains, sous l'effet d'une nouvelle croissance du commerce.

- **Rituels et traditions orales :**

La vallée recèle des vestiges de rituels importants liés aux déplacements et à la vie le long des routes. Les visiteurs qui descendent dans les hôtels locaux sont encore appelés *pasajeros* ou « passagers » plutôt qu'hôtes.

Les échanges culturels anciens et intenses dans la vallée ont imprimé leur marque d'une façon immatérielle à plusieurs égards. Il existe encore une grande richesse de traditions orales de ballades, chansons et fêtes ; certaines d'entre elles témoignent d'une fusion entre des croyances chrétiennes et pré-chrétiennes, tandis que des croyances pré-chrétiennes, telles que la Terre Mère ou la tradition de la *Pachamama* coexistent avec la foi catholique.

L'espagnol parlé dans la vallée reflète les structures linguistiques du quechua. Dans le domaine musical, les instruments des autochtones offrent un croisement réussi avec les guitares espagnoles, tandis que les chansons quechuas se marient à la musique *aymara* introduite par les Incas.

- **Peintures rupestres :**

Les nombreux sites de peintures rupestres de la vallée – 26 ont été identifiés – témoignent de l'utilisation de grottes et abris sous-roche de l'époque des chasseurs-cueilleurs à l'arrivée des Espagnols. Certaines grottes sont ornées de pétroglyphes et de pictogrammes anciens de forme géométrique et zoomorphique, des dessins d'hommes et d'animaux, qui côtoient des représentations d'Espagnols perchés sur des chevaux et affrontant des guerriers à pied.

Histoire

L'histoire de la vallée commence avec les sociétés de chasseurs-cueilleurs installés dans des grottes et abris sous-roche vers 10 000 avant notre ère, qui prirent probablement part à des migrations saisonnières.

La détérioration du climat entre le VI^e et le III^e millénaire avant notre ère, qui annonçait une période de sécheresse, semble avoir découragé l'implantation de nouveaux peuplements, jusqu'à ce qu'un accroissement des précipitations après 2 500 avant J.-C. incite d'autres groupes humains à recoloniser certaines des grottes d'origine.

Ces nouveaux colons associaient la chasse à l'agriculture, ce qui limitait leur mobilité. Après environ 100 après J.-C., des villages firent leur apparition, favorisant une circulation entre les peuplements et entre les différentes régions écologiques. Des caravanes de lamas commencèrent à acheminer des biens tels que l'obsidienne, la turquoise, les céramiques et le *cebil*, une drogue hallucinogène provenant des forêts de l'est.

Après 700 environ, l'augmentation de la population, liée à l'amélioration des techniques agricoles, conduisit au développement de larges peuplements à proximité du fleuve. Les excédents agricoles étaient échangés avec les régions voisines, et peut-être beaucoup plus loin. Ces peuplements reflétaient certainement l'essor de la

puissance de l'État de Tiwanaku, autour du lac Titicaca ; le commerce entre les deux zones est d'ailleurs attesté.

Après 1000, et peut-être sous l'effet de l'effondrement de l'État de Tiwanaku, commença une nouvelle période de mutations sociales, qui annonçait l'épanouissement final de la culture locale Quebrada. Les peuplements à faible altitude furent abandonnés, et des villes furent bâties sur des affleurements rocheux plus élevés. Ces *pucaras* (forteresses) étaient caractérisées par des groupes d'habitations denses abritant une population en plein développement. Les *pucaras* étaient peut-être les sièges des chefs des différents groupes ethniques de la vallée.

L'accroissement de la population et le développement considérable du commerce entraînèrent la culture de vastes superficies dans la vallée et sur les pentes les moins élevées des montagnes. La circulation des caravanes s'intensifia en termes de volume et d'étendue ; la vallée fut reliée aux forêts, à la vallée de Jujuy, au sud de la Bolivie et aux régions voisines du Chili.

Entre 1430 et 1480, l'expansion de l'Empire inca mit un frein à ce développement local. Il est presque certain que les conquérants incas arrivèrent précisément par les routes commerciales qu'ils cherchaient à contrôler. Les Incas souhaitaient exploiter des minéraux et installer de vastes exploitations agricoles pour exporter des produits vers leurs deux capitales. Ils établirent de nouveaux peuplements pour faciliter ce commerce et améliorèrent les structures de transport par la construction d'un réseau élaboré de routes de conception nouvelle, reliant la Quebrada au formidable système de transport qui traversait l'empire inca, de l'Équateur au Chili et à l'Argentine, sur une distance de quelque 8 000 kilomètres.

Au XVI^e siècle, la vallée tomba progressivement aux mains de nouveaux envahisseurs, les Espagnols. Comme les Incas, les Espagnols souhaitaient contrôler les voies commerciales stratégiques et convoitaient les ressources de la vallée. Le commerce s'accrut sur le réseau routier existant, fondé sur des exportations d'argent, de bétail et de coton et des importations de marchandises européennes.

Des mutations démographiques considérables eurent lieu : les autochtones succombèrent à des maladies inconnues jusqu'alors, et des immigrants en provenance d'Espagne commencèrent à s'installer dans de nouveaux peuplements de la vallée. Le commerce poursuivit son développement ; au XVIII^e siècle, une ligne de malles-postes fut établie sur la route principale le long de la vallée et au-delà, dans le cadre de la liaison entre Buenos Aires et la région du Haut Pérou.

Pendant 14 ans, à partir de 1810, la Quebrada joua un rôle crucial dans le transfert des troupes et de l'armement depuis et vers le Haut Pérou, lors de la lutte pour l'indépendance, obtenue en 1816, puis pendant les « guerres civiles » et les accrochages frontaliers entre les nouveaux États. Puis, lors des périodes de paix au XIX^e siècle, le commerce reprit son essor, en particulier après l'ouverture des mines de salpêtre du désert andin. L'arrivée de la voie ferrée dans la vallée en 1900 modifia ensuite notablement les caractéristiques de ce commerce.

Enfin, au XX^e siècle, la route principale de la vallée devint une composante de la route nord-sud panaméricaine ; la

vallée continue donc à jouer un rôle essentiel dans les liaisons entre l'Atlantique et le Pacifique.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La constitution nationale de 1994 prévoit un cadre obligatoire pour la protection du patrimoine culturel et naturel, par la mise en place d'un droit de protection, visant à assurer un environnement non pollué et équilibré. Les autres lois importantes sont les suivantes :

- Le décret de 2000 qui confère le statut de monuments historiques aux vestiges archéologiques de Coctaca, Los Amarillos el Pucara de Tilcara et La Huerta, dans la Quebrada ;
- La résolution de 1993, en vertu de laquelle la Quebrada de Humahuaca et la totalité de ses villages ont été déclarés d'intérêt national ;
- Le décret de 1975, en vertu duquel les deux villages de Purmamarca et Humahuaca ont été déclarés sites historiques ;
- Le décret de 1941, qui protège les six chapelles et églises principales en leur donnant le statut de monuments historiques ;
- La loi de 1913, qui protège les sites archéologiques et paléontologiques en leur donnant le statut de biens d'intérêt scientifique.

En outre, des lois provinciales protègent le folklore et l'artisanat ainsi que le patrimoine important à l'échelon des provinces. Plus spécifiquement, un décret de 2000 donne la priorité à la procédure d'inscription de la Quebrada en tant que site du Patrimoine mondial, et une résolution définit la composition de l'équipe de support technique pour le site du Patrimoine mondial proposé (voir ci-dessous).

Globalement, la Quebrada est donc bien protégée par une législation générale et spécifique, conçue pour préserver les éléments de son patrimoine culturel et obtenir une protection plus large grâce au statut de Patrimoine mondial. Il existe également un cadre légal pour la coordination de la structure de la gestion.

Structure de la gestion :

Il existe trois niveaux principaux de gestion :

Au niveau national, le comité national des musées, monuments et sites historiques est responsable du patrimoine national urbain, architectural et archéologique. Il est conseillé par le comité argentin pour le patrimoine national.

Au niveau provincial, le secrétariat à la culture, responsable d'un large éventail de biens culturels, est appuyé par la Direction de l'anthropologie, de l'archéologie et du folklore, les archives historiques provinciales, le musée provincial de l'archéologie, le musée historique provincial, l'ensemble du patrimoine culturel de Hornillos et le musée Soto Avendano.

Parallèlement, le secrétariat au tourisme est chargé du développement et de la planification des activités touristiques et des ressources nécessaires associées.

Au niveau municipal, les comités municipaux sont responsables du patrimoine de leur zone.

Enfin, l'organe qui assure la coordination des activités de ces différents organismes est la *Comision del Sitio*, ou comité du site du Patrimoine mondial. Il est responsable de la préparation et de la mise en œuvre de « règlements et actions stratégiques pour la préservation, la défense, la prise en charge et l'utilisation du bien ». La commission est épaulée par une équipe de professionnels spécialisés dans les différents domaines du patrimoine. Ces derniers, qui participent à la planification et à la programmation, formulent également des recommandations sur les inventaires et exercent un suivi.

La commission assure la liaison avec les organes suivants : le *Consejo de Notables* (conseil des notables), la *Comision Asesora* (comité consultatif pour les questions scientifiques et techniques), les *Comisiones del Sitio Locales* (les comités locaux des sites, qui font participer des *comunidades aborigenes*) et le *Centros de Interpretacion* (centre d'interprétation).

Un impressionnant projet d'élaboration d'un plan de gestion a été lancé. Il prévoit le développement :

- D'un plan stratégique pour la gestion intégrée ;
- Du projet éducatif : « Préparons tous ensemble une école pour tous » ;
- D'un plan de développement touristique ;
- D'un développement touristique durable pour les communautés rurales ;
- De l'utilisation intégrée de l'énergie solaire dans les communautés dispersées ;
- D'un programme éducatif sur l'environnement ;
- D'un plan d'urgence provincial ;
- D'ateliers de participation des communautés – visant à recueillir l'essentiel des opinions ;
- D'une émission télévisée sur le Patrimoine mondial ;
- D'un article de presse hebdomadaire sur le Patrimoine mondial.

Les deux premières phases du projet sont d'ores et déjà achevées ; un rapport détaillé d'environ 40 pages sur les progrès effectués a été envoyé à l'UNESCO. Lors de la phase I, des ateliers ont été organisés dans les principaux peuplements afin de présenter l'approche du Patrimoine mondial, de débattre de ses implications, d'examiner les problèmes rencontrés dans les différents groupes de population, d'identifier les rôles des acteurs essentiels et de dégager une vision globale du projet pour le bien proposé pour inscription. La phase II a commencé à étudier les risques, à évaluer et promouvoir la conservation et la restauration du patrimoine architectural, archéologique et

naturel et à examiner le programme éducatif et le mode de transmission des connaissances sur l'ensemble du processus du Patrimoine mondial. Dans les neuf peuplements du site, des commissions locales ont été créées, composées des acteurs essentiels identifiés et de représentants des principales organisations. Au niveau global, une agence du patrimoine culturel a également été fondée.

Une approche très systématique a donc été adoptée pour établir les fondations d'un processus de gestion proche de la population et favorisant sa participation. En outre, des progrès ont déjà été accomplis sur des questions spécifiques telles que l'obtention de l'accord des évêques locaux pour l'ouverture des églises 8 heures par jour aux guides locaux, la création d'une foire agricole et artisanale et la fusion des bureaux du secrétariat à la culture et au tourisme.

Ressources :

Le financement de l'entretien, de la conservation, de la restauration et du développement provient de sources publiques nationales, provinciales et locales, ainsi que de bailleurs privés.

En 2001, le gouvernement national a alloué 300 000 \$ à la Quebrada de Humahuaca, et l'administration provinciale 171 011 \$. En outre, le secrétariat national au tourisme a débloqué des fonds pour la diffusion du patrimoine culturel, ainsi que pour l'amélioration des infrastructures.

En réponse aux graves risques d'inondations, 94 400 000 \$ ont été attribués pour le financement d'un plan stratégique à court terme pour le Rio Grande, sur 2002-2005.

Le comité national des musées, monuments et sites historiques attribue des fonds pour des projets spécifiques. En 2002, il a octroyé 300 000 \$ pour la restauration de chapelles et s'est engagé à verser 30 000 \$ par an pour 2004-2005. En outre, le comité recherche des sponsors privés pour certains projets : en 2002, il a ainsi levé 48 850 \$ pour Los Hornillos.

Le processus de gestion actuellement mis en place semble très efficace pour améliorer indirectement la conservation, en travaillant avec les organisations en place. Les ressources indirectes exploitées pour le site sont donc considérables.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le site est présenté comme un itinéraire culturel, première proposition pour inscription de ce type en Amérique Latine. La Quebrada de Humahuaca témoigne d'une utilisation et d'une intervention humaines depuis l'époque des premiers chasseurs-cueilleurs jusqu'à nos jours.

La vallée offre une très grande richesse de traces de peuplements antérieurs à l'arrivée des Espagnols. On peut citer en particulier les vestiges considérables des champs en terrasses entourés de murets de pierres à Coctaca, datant selon les estimations de quelque 1500 ans et toujours en usage actuellement. Ces champs sont associés à une kyrielle de villes fortifiées, les *pucarás*. L'ensemble des systèmes de champs et des *pucarás* a eu un impact

spectaculaire sur le paysage, d'une ampleur inégalée en Amérique du Sud.

La vallée recèle également plusieurs églises et chapelles et une tradition architecturale vernaculaire remarquable.

Même si la valeur de la vallée en tant que voie commerciale est évoquée dans le descriptif, elle n'est pas exposée dans la justification globale de la proposition d'inscription.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en juillet 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Le comité national des musées, monuments et sites historiques a dressé un inventaire du patrimoine culturel en 1998 et 1999, qui peut être consulté sur Internet.

Associé à cet inventaire, un système de suivi a été mis en place. Ce dispositif complexe associe l'évaluation de l'état des réparations des actifs à celle de la fréquence d'intervention nécessaire pour maintenir le bien en état. Ainsi, dans l'hypothèse que les portes aient une durée de vie de 50 ans et les toits de 7 ans, par exemple, il est possible d'estimer les travaux de construction probables sur les cent prochaines années, donc le financement global requis.

État de conservation :

Les vestiges les plus visibles de la principale voie inca ont été restaurés. Nombre des chapelles et églises le long de cette voie ont également été récemment restaurées à l'aide de matériaux traditionnels. Quant aux villages et villes habitées, ils semblent en majorité offrir un état de conservation acceptable.

La restauration ou reconstruction de certaines églises dans les années 1950 et 1960 est une question essentielle, les travaux effectués étant peut-être plus lourds que ceux qui seraient entrepris de nos jours.

Gestion :

Un processus de plan de gestion détaillé a été lancé. Même s'il n'a pas encore abouti à un plan de gestion final, il a déjà porté des fruits sans doute aussi importants en établissant une structure de gestion coordonnée dans la vallée, qui relie les échelons locaux, provinciaux et nationaux sur une base continue, et en drainant un financement considérable. En outre, il semble avoir permis un degré remarquable de participation locale, illustrée par le soutien local apporté à la proposition d'inscription. Dans le cadre du plan de gestion, plusieurs projets ont été amorcés ; ils devraient permettre au statut de Patrimoine mondial de commencer à offrir des avantages réels dans la vallée, en termes de conservation et de restauration mais

aussi en matière culturelle et sociale, par le biais de projets de tourisme culturel, d'énergies alternatives, d'éducation et de formation.

Une fois achevé, le plan de gestion devrait être soumis au Bureau du Patrimoine mondial.

L'ampleur et l'étendue du projet majeur de lutte contre les inondations sont des composantes ignorées de la proposition d'inscription. Comme il n'a pas encore été lancé, il est suggéré de l'examiner comme tout autre projet de grande envergure susceptible d'avoir un impact sur un site déjà inscrit. Il est donc suggéré que l'État partie soit prié de mener une étude complète de l'impact environnemental avant le début du projet.

Analyse des risques :

La proposition d'inscription identifie les risques suivants :

- Inondations ;
- Urbanisation ;
- Intensification des processus agricoles ;
- Lignes de courant électrique ;
- Reconstruction / agrandissements ;
- Pression croissante du tourisme.

Ces points sont examinés séparément :

- Inondations :
Des inondations causées par des précipitations excessives et des glissements de terrain locaux semblent avoir lieu presque chaque année. La région du Rio Grande présente une activité sismique et volcanique élevée, deux facteurs qui ont des répercussions sur les inondations. Ces dernières semblent également exacerbées par l'abattage illégal des arbres ainsi que d'autres modifications de la végétation.

Une somme importante a été allouée à un projet de grande ampleur de défense à court terme. Toutefois, les détails de ce plan ne sont pas donnés. Le projet vise-t-il à limiter le problème en inversant les tendances des changements environnementaux ou en construisant des ouvrages en dur et en tentant de contrôler le flux du fleuve ? Ce point n'est pas clair. L'ampleur du projet devrait également être précisée, afin d'en évaluer l'impact sur les valeurs du Patrimoine mondial.

Un plan d'urgence provincial a d'autre part été mis en place pour lutter contre les inondations et les catastrophes naturelles.

- Urbanisation :
Plusieurs changements progressifs sont cités, tels que les matériaux de construction non locaux, l'altération des routes, l'installation d'antennes satellites et de nouvelles usines. Il semble que ceux-ci soient plus visibles à la périphérie des villes.

- Intensification des processus agricoles :

Du fait de la fermeture récente de mines dans la vallée, une population croissante vit de l'agriculture, ce qui entraîne l'intensification des processus agricoles et l'utilisation accrue d'engrais.

- Antennes / Lignes de courant électrique :

Les pressions de la communauté ont réussi à mettre un terme à un projet d'installation de lignes de courant électrique. La prolifération des antennes et des paraboles et de lignes de courant plus petites reste cependant préoccupante. La nécessité d'éviter que des lignes de courant ne se répandent dans les régions isolées a été acceptée ; elle est liée au projet d'approvisionnement en énergies alternatives dans ces zones. Des mesures sont prises pour essayer de stopper l'installation d'antennes sur les sites élevés.

- Reconstruction / agrandissements :

Le caractère des villes et des petits peuplements est fortement lié au grand nombre de bâtiments de plain-pied. Or, la prospérité croissante menace cette tradition : de nombreux bâtiments élevés sont apparus dans certaines villes. Il ne semble y avoir actuellement aucun contrôle efficace des zones essentielles, du fait de l'absence de normes d'urbanisme. Cette question devrait être traitée dans le plan de gestion.

- Pression croissante du tourisme :

Le nombre excessif de visites touristiques devient problématique dans certaines régions ; les sentiers et certains sites archéologiques subissent une usure trop forte, notamment, semble-t-il, parce que les outils de gestion des visiteurs ne sont pas toujours utilisés. Un autre problème est l'altération apparente des produits d'artisanat local, du fait d'une surexploitation par les visiteurs.

Authenticité et intégrité

La vallée Quebrada de Humahuaca combine divers aspects de peuplements et de voies de transport, dont l'ensemble constitue l'itinéraire et le paysage culturels. Globalement, la vallée conserve un degré élevé d'intégrité, qui provient d'une association de facteurs distincts nécessitant chacun une évaluation individuelle.

Les sites archéologiques semblent très bien préservés. La plupart des vestiges des peuplements plus tardifs abandonnés sont également raisonnablement intacts et bien préservés. Une exception : la Pucara de Tilcara, partiellement reconstruite dans les années 1940 et présentant donc une faible intégrité.

Nombre des systèmes de champs associés aux *pucaras* sont toujours utilisés et donc préservés dans le cadre d'un système agricole continu.

Les églises espagnoles conservent leur forme globale et leurs techniques de construction particulières, même si quelques-unes semblent avoir été trop restaurées.

Le centre des principaux peuplements possède toujours son caractère distinctif, avec des bâtiments peu élevés, ainsi que son plan urbain traditionnel. Mais l'authenticité diminue vers les périphéries, en raison des pressions du développement immobilier. En revanche, l'utilisation de

matériaux modernes est contrecarrée par un intérêt croissant pour l'utilisation de matériaux et techniques traditionnels locaux, qui permettent d'affirmer l'identité régionale.

Évaluation comparative

La proposition d'inscription indique que « peu de sites peuvent se comparer à cet itinéraire ». On peut en citer en Amérique du Sud : la Vallée de Colca au Pérou et San Pedro de Atacama au Chili.

La Vallée de Colca est une vallée andine du nord du Pérou. Son fleuve parcourt quelque 200 kilomètres, des Andes au Pacifique. Comme la Quebrada de Humahuaca, elle présente des témoignages de l'utilisation de ses ressources par les sociétés sur environ 10 000 ans. La vallée compte dix-sept villes traditionnelles, ainsi que de nombreuses églises coloniales. En outre, comme la Quebrada de Humahuaca, elle fut l'un des grands centres de production agricole à l'époque pré-hispanique. La Vallée de Colca a subi les pressions du tourisme, et la modernisation de la production agricole a entraîné l'abandon de nombreuses terrasses traditionnelles, provoquant à son tour l'érosion. Le paysage est donc en grande partie fossilisé plutôt que toujours vivant.

San Pedro de Atacama, situé dans la région sèche du nord du Chili, sur le versant ouest de la chaîne andine, offre un exemple de culture désertique. À l'instar de la Quebrada de Humahuaca, il conserve des traces anciennes d'activité humaine, mais celles-ci témoignent d'une lutte pour la survie plutôt que d'une richesse agricole. L'eau, qui a toujours eu une valeur primordiale, est désormais nécessaire à l'agriculture et à l'exploitation minière ; les projets miniers menacent d'ailleurs la survie de l'agriculture. Même si San Pedro de Atacama était utilisé comme voie commerciale, la rareté des ressources limitait son usage et la plupart des échanges semblent plutôt avoir été à sens unique, et non à double sens comme dans le cas de la Quebrada de Humahuaca.

La proposition d'inscription n'examine pas de sites comparables hors de l'Amérique du Sud. Ailleurs dans le monde, il est difficile de trouver une vallée séparée qui conserve des vestiges aussi anciens d'itinéraire culturel, qui n'ait pas connu de grandes périodes de déclin ou d'abandon, dont les voies étaient liées à un réseau beaucoup plus large et qui demeure incluse dans une route transcontinentale principale.

Les meilleurs sites comparables sont peut-être les vallées du nord du Pakistan. Les pistes qui les suivent partent au nord vers les routes de la soie en Chine et au sud vers les plaines du Pakistan et le nord de l'Inde. La route de Karakorum a revitalisé ces liens, et nombre de villages et villes de cette voie conservent des témoignages multiples d'utilisation traditionnelle du territoire, de terrasses spectaculaires et de peuplement ancien.

Plus à l'est, une partie de la voie principale en Chine, qui relie le Sichuan à Lhassa, demeure importante en tant que route moderne et pour ses vestiges de peuplements anciens, là encore souvent remarquables et traditionnels, avec des champs en terrasses s'étendant sur des flancs de collines très abrupts.

Ces trois exemples témoignent d'une continuité d'utilisation ancienne, d'une forte persistance d'une culture traditionnelle et de solutions agricoles spécifiques en terrain montagneux. Mais ce qui distingue la Quebrada de Humahuaca, c'est qu'elle ne fut pas uniquement une voie qui reliait les hautes terres aux basses terres ; la vallée recelait elle-même des ressources qui composaient une partie essentielle du commerce. Son intérêt réside également dans son état relativement intact, par rapport à d'autres vallées d'Amérique du Sud qui se sont détériorées ces dernières décennies.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le réseau de voies qui suivent la vallée Quebrada de Humahuaca et se déploient en éventail dans l'arrière-pays a joué un rôle crucial dans le développement de la vallée elle-même, mais aussi de régions plus vastes du centre de l'Amérique du Sud. Des vagues successives d'habitants ont pu accéder aux riches ressources des hautes terres par les routes de la vallée. Ces dernières ont également permis le développement du commerce, qui a favorisé l'essor de sociétés agricoles de grande envergure et de peuplements nécessaires au commerce.

L'importance stratégique des voies commerciales a conduit au développement d'une organisation territoriale pré-hispanique complexe, visant à optimiser les ressources de la vallée et à promouvoir le commerce entre les hautes et basses terres. Elle est également à l'origine de la conquête de la région, d'abord par les Incas désireux d'en contrôler les mines, les objets artisanaux et la production agricole, puis par les Espagnols, qui exploitèrent eux aussi les mines et les bovins laitiers ; ces deux peuples développèrent le commerce et l'infrastructure nécessaire à celui-ci.

La richesse des vestiges archéologiques légués par les mouvements des populations, des biens et des idées sur quelque 10 000 ans se lit dans l'éventail des sites de peuplements, reflets de l'occupation des vallées de l'époque préhistorique à nos jours. Les vestiges pré-hispaniques et pré-incas de larges sociétés agricoles, dans plus d'une douzaine de sites remarquables de la vallée, sont particulièrement remarquables ; l'ensemble a créé un paysage de villes fortifiées et de vastes champs aux murets de pierre sans égal en Amérique du Sud.

Critères d'évaluation :

La Quebrada de Humahuaca est proposée pour inscription en vertu des critères ii, iii, iv et v :

Critère ii : La vallée est utilisée depuis 10 000 ans comme passage crucial pour le transport de personnes et la circulation des idées, des terres élevées des Andes aux plaines, reliant ainsi les hautes et basses terres, et indirectement le Pacifique et l'Atlantique.

Critère iii : À l'appui de ce critère, la proposition d'inscription cite la disparition des sociétés successives, remplacées par d'autres. Cette succession n'est pas en elle-même d'une valeur universelle. Ce critère n'est pas considéré comme pertinent, hormis si l'on soutient que la voie de la vallée est cette tradition culturelle qui a

aujourd'hui perdu sa valeur économique et stratégique ; cet argument n'est pas avancé dans la proposition d'inscription. En outre, le dossier de proposition souligne le fonctionnement continu des voies de la vallée comme une composante de l'histoire culturelle qui perdure.

Critères iv et v :

Ces deux critères peuvent être justifiés par des arguments identiques. Dans l'ensemble, la vallée reflète l'influence de son emplacement stratégique sur l'établissement de peuplements, l'exploitation agricole et les échanges commerciaux. Parmi les phases de peuplement, les plus importantes sont peut-être celles des peuplements pré-hispaniques et pré-incas. Elles témoignent en effet d'une stratégie élaborée d'organisation du territoire visant à placer avantageusement les peuplements dans la vallée, et à permettre le développement d'une agriculture intensive grâce à des technologies d'irrigation complexes.

L'ensemble des peuplements défensifs et leurs systèmes de champs associés renforcent l'aspect spectaculaire du paysage, qui peut certainement être qualifié d'exceptionnel.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Une fois achevé, le plan de gestion du site devrait être soumis au Centre du Patrimoine mondial.

Dès que possible, l'État partie devrait mener une évaluation environnementale du projet proposé de lutte contre les inondations afin de déterminer son impact sur la valeur universelle exceptionnelle de la vallée.

Une proposition d'inscription éventuelle d'un itinéraire culturel inca transnational a été suggérée. La proposition d'inscription actuelle des voies de la vallée Quebrada de Humahuaca s'intégrerait bien dans ce projet.

Recommandation concernant l'inscription

Que la proposition d'inscription soit inscrite sur la liste du Patrimoine mondial en tant qu'itinéraire culturel sur la base des **critères ii, iv et v** :

Critère ii : La vallée Quebrada de Humahuaca a été utilisée sur plus de 10 000 ans en tant que passage essentiel pour le transport des populations et la transmission des idées depuis les hautes terres des Andes jusqu'aux plaines.

Critères iv et v : La vallée Quebrada de Humahuaca reflète la façon dont sa position stratégique a favorisé les peuplements, l'agriculture et le commerce. Ses peuplements pré-hispaniques et pré-incas, en tant que groupe avec leurs systèmes de champs associés, renforcent de façon spectaculaire le caractère du paysage que l'on peut qualifier de remarquable.

ICOMOS, mars 2003

Derbent (Fédération de Russie)

No 1070

1. IDENTIFICATION

État partie :	Fédération de Russie
Bien proposé :	Vieille ville et forteresse de Derbent
Lieu :	Daghestan, Caucase oriental, côte occidentale de la mer Caspienne
Date de réception :	28 juin 2001
Catégorie de bien :	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien est un *ensemble*. En termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit aussi d'une section d'une ville historique habitée.

Brève description

La citadelle, la vieille ville et la forteresse de Derbent faisaient partie du *limes* nord de l'empire perse sassanide, qui s'étendait à l'est et à l'ouest de la mer Caspienne. Les fortifications en pierre se composaient de deux murailles parallèles formant une barrière du front de mer jusqu'à la montagne. La ville de Derbent s'élevait entre ces deux murailles, et elle a en partie conservé son tissu médiéval. Le site a gardé une grande importance stratégique jusqu'au XIXe siècle.

2. LE BIEN

Description

La vieille ville de Derbent se trouve sur la rive occidentale de la mer Caspienne, au point le plus étroit entre la mer et les versants des monts Tabasaran (qui font partie du Grand Caucase). La ville se dresse à un endroit stratégique, un passage naturel (les portes caspiennes) entre les monts du Caucase et la mer. Pendant des siècles, elle a donc bénéficié d'une position de contrôle du trafic entre l'Europe et le Moyen-Orient. Du fait de cette particularité géographique, la ville s'est développée entre deux murs de défense parallèles, s'étendant de la mer jusqu'aux montagnes. Au fil des siècles, la ville a reçu des noms différents, tous en rapport avec l'idée de « porte » (*dar band* en perse signifie « écluse »). À l'origine, les fortifications ont été construites sous l'empire sassanide, et continuellement réparées ou améliorées jusqu'au XIXe siècle, c'est-à-dire tant qu'elles ont gardé une fonction militaire. Les fortifications se composent des remparts de défense, de la citadelle (Narin-Kala) et de la ville historique.

Les murailles

Les murailles sont le trait le plus remarquable de Derbent. Elles s'élèvent de la mer Caspienne jusqu'à la citadelle, sur une longueur totale de 3,6 km environ. Il y a deux murailles parallèles (nord et sud), séparées d'environ 300-400 m l'une de l'autre. La ville a été construite entre ces murailles. La muraille se continue ensuite au-delà des montagnes jusqu'à environ 40 km à l'ouest (muraille de la montagne), tout en s'étendant jusqu'à la mer (sur environ 500 m) pour protéger le port. La muraille du nord subsiste sur toute sa longueur, tandis que celle du sud a été en grande partie démolie au XIXe siècle. Les sections les plus anciennes des murs sont en briques crues, mais la partie principale de la structure (VIe siècle après J.-C.) est en pierres de taille (en moyenne : 100 x 65 x 25 cm), avec du mortier de chaux et un cœur en moellons bruts. Une partie des constructions ultérieures se sont faites avec des pierres plus petites (30 x 40 cm environ). Les pierres sont posées alternativement face et rive, pour une meilleure liaison. L'épaisseur des murs varie de 230 cm à 380 cm, sur une hauteur de 12 m environ.

Au total, 73 tours de défense ont été construites à intervalles réguliers. Le mur du nord comporte 46 tours, à environ 70 m les unes des autres. Il y a plusieurs portes, dont plusieurs présentent une conception d'un certain intérêt architectural. À l'origine, la plupart des portes datent des VIe ou VIIe siècles, mais certaines ont été reconstruites ou modifiées par la suite. Il y avait jadis 14 portes, et il en reste 9 : 2 dans la citadelle, 4 dans le mur du sud et 3 dans le mur du nord : *Narin-Kala-kapi* (porte de la montagne), *Kali-kapi* (porte de la citadelle), *Bajat-kapi* (porte des maîtres de chant), *Orta-kapi* (porte du milieu, partie supérieure reconstruite en 1812), *Dubari-kapi* (porte de la double muraille), *Dzharchi-kapi* (porte du messager, reconstruite en 1811), *Kirkklar-kapi* (porte des quarante, reconstruite au XVIIe siècle), *Dash-kapi* (porte de pierre, X-XIIe siècle).

La citadelle

La citadelle se dresse au sommet de la montagne. Elle couvre 180 m x 280 m environ (4,5 ha), dessinant une zone à la forme plutôt irrégulière. Les murs de la citadelle sont dotés de petites tours défensives à intervalles de 20-30 m. La plus intéressante se trouve dans l'angle sud-ouest, une tour carrée servant de lien avec la muraille de la montagne. La citadelle est défendue sur trois côtés par des versants abrupts, et abrite plusieurs bâtiments historiques, quoique la plupart d'entre eux soient en ruines.

Le long de la muraille du sud se trouve le palais du Khan, un bâtiment élaboré avec des cours, qui est aujourd'hui partiellement en ruines. Dans la citadelle se trouvent aussi les vestiges d'une église chrétienne du Ve siècle, sur laquelle d'autres édifices ont été bâtis au fur et à mesure de l'introduction d'autres religions (zoroastrisme, puis Islam). *Djuma-mesjid* est l'une des premières mosquées de l'ancienne URSS. Elle date probablement du VIIIe siècle, quoiqu'elle ait été rénovée ou reconstruite aux XIVe et XIIe siècles. La *médresa*, devant la mosquée, date du XVe siècle. Avec un bâtiment administratif, la *mosquée* et la *médresa* forment une cour fermée. La citadelle possède également des bains publics et plusieurs citernes souterraines.

La ville historique

La ville de Derbent s'est développée entre les deux murs de défense. La zone, d'environ 300 m de large et de plus de 3 km de long, était articulée en deux parties principales, avec quelques murailles transversales (du Xe au XVIIIe siècle). La partie occidentale, sur le versant montagneux en contrebas de la citadelle, formait le quartier résidentiel. La partie orientale, à proximité de la mer, accueillait les marchands, les artisans, les entrepôts, les baraquements et les dépôts. Près du front de mer se trouvait un autre fort construit au XVIIIe siècle pour le palais du Shah, démoli depuis. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, Derbent perdit sa fonction de défense ; la majeure partie de la muraille du sud fut démolie et la ville moderne développée dans la partie inférieure de l'enceinte, le long du bord de mer (dans la direction nord-sud), ainsi que des deux côtés de l'ancienne cité fortifiée. Néanmoins, la plus grande partie du cœur historique de la ville a été préservée, quoique avec des altérations mineures, comme une nouvelle rue principale. La vieille ville a été divisée en quartiers distincts (*magals*), le tracé des rues correspondant aux portes. Les rues sont étroites et tortueuses. La ville abrite toujours des maisons avec cour intéressantes, ainsi que quelques bâtiments publics : mosquées, bains, *médersas*, et les vestiges d'un caravansérail. Le matériau de construction est la pierre, et il y a quelques décorations sculptées. La mosquée et le caravansérail sont les deux points de convergence de la ville.

Histoire

On pense le site de Derbent habité depuis 5000 ans environ. Il y avait déjà une forteresse au VIIe ou au VIIIe siècle avant J.-C. Au Ier siècle avant J.-C., le lieu faisait partie d'un nouvel état, formé dans la zone de l'Azerbaïdjan et du sud du Daghestan.

Les périodes ultérieures concernant le bien proposé pour inscription peuvent être résumées ainsi :

- Empire sassanide, du Ve au VIIe siècle après J.-C. ;
- Califat arabe du VIIe au Xe siècle ;
- Joug mongol du XIIIe au XIVe siècle ;
- Empire timuride du XIVe au XVe siècle ;
- Khanat de Shirvan à partir de 1437 ;
- Conflits turco-perses au XVIe siècle ;
- Empire safavide du XVIIe au XVIIIe siècle ;
- Khanat de Derbent à partir de 1747 ;
- Russie à partir de 1813.

Les Perses (Sassanides) conquièrent le site à la fin du IVe siècle après J.-C. Les fortifications et la ville actuelles datent du VIe siècle, époque à laquelle elles furent construites comme une importante partie du *limes* sassanide du nord, c'est-à-dire la frontière avec les peuples nomades du nord. À partir de là et jusqu'au XIXe siècle,

Derbent resta un important poste militaire. À partir du VIIe siècle, elle fut dirigée par les Arabes, conquise par les Mongols au XIIIe siècle puis par les Timurides au XIVe siècle. Les Perses la reprirent au début du XVIIe siècle (sous l'égide du souverain safavide Shah Abbas dont la capitale se trouvait à Ispahan). Au XVIIIe siècle, les Perses et les Russes se disputèrent Derbent ; finalement, le Shah perse reconnut la souveraineté russe au début du XIXe siècle.

Les fortifications ont rempli des fonctions militaires pendant plus de 15 siècles. Elles étaient entretenues et réparées régulièrement, avec l'ajout de nouvelles constructions selon les besoins. En 1820, le mur du sud fut démoli et une phase de construction active fut initiée dans la ville basse. La partie supérieure, avec ses 11 à 12 000 habitants, demeura plus ou moins intacte. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'économie déclina ; la ville regagna sa prospérité à la fin du siècle, quand le chemin de fer du Vladicaucase établit une connexion avec Bakou (1900). Actuellement, la ville traverse à nouveau quelques problèmes, et cherche de nouvelles ressources, comme le tourisme.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les monuments historiques et culturels appartiennent à l'État, qui les protège conformément aux dispositions du Décret du Soviet suprême de la RSFSR du 27.12.1991. Le décret du 20.02.1995 du président de la Fédération de Russie a confirmé la liste des monuments. La terre où ils se trouvent est sous propriété fédérale, conformément au code foncier de la Fédération de Russie. Les terres et les monuments sont confiés à la Réserve d'histoire et d'art de Derbent, qui exerce ses droits de gestion opérationnelle.

Structure de la gestion :

Le contrôle de la mise en œuvre de programmes de conservation et restauration est sous la responsabilité du ministère de la Culture de la République du Daghestan, ainsi que des comités des terres et des ressources naturelles. Les programmes de préservation de la République sont en outre contrôlés par le ministère de la Culture de la Fédération de Russie.

Un plan de gestion est en cours d'élaboration sur la base de la législation de 1995, prenant en compte toutes les directives et instructions pertinentes. Ce plan propose des mesures à court et long termes pour protéger le bien et garantir son authenticité et son intégrité.

Ressources :

Le programme fédéral spécial, « Culture de Russie (2001-2005) », dispose d'un million de roubles réservés à la restauration de Dubari-kapi en 2001, et de quelque 350 000 USD pour d'autres travaux dans la citadelle. Il existe d'autres fonds disponibles pour la maintenance et la réparation de la « Réserve d'histoire, d'architecture et d'art » puisés dans le budget de la République. Le gouvernement du Daghestan réserve 100 000 roubles par an à l'entretien des monuments historiques et culturels.

Il existe des séries de séminaires de formation sur les enjeux de gestion, organisés une fois par an pour les chefs des organisations et des institutions responsables de la conservation du patrimoine culturel.

Chaque jour, une centaine de personnes visitent la citadelle. En été, on compte environ 10 000 visiteurs.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La citadelle, les structures de la forteresse et l'ancienne partie de Derbent sont un ensemble de structures aux fonctions différentes, ayant en commun un contexte historique et artistique, la culture passée de la population qui vivait dans l'enceinte de la ville. Les traditions architecturales et urbaines ont uni l'ensemble urbain pendant plusieurs siècles. Les composantes de la ville et la ville dans son ensemble témoignent d'une valeur culturelle exceptionnelle, historique et artistique qui a enrichi les civilisations européennes et orientales.

La citadelle, les structures de la forteresse et l'ancien Derbent représentent aussi ce qui suit :

Critère i : une œuvre unique dans la région, chef d'œuvre du génie créateur humain.

Critère ii : une influence considérable de l'architecture de Derbent sur le développement de l'architecture et des arts monumentaux, des images typologiques, de l'art de la construction et de la culture des peuples du Caucase oriental à l'époque médiévale.

Critère iii : l'idée que la ville apporte un témoignage exceptionnel sur une civilisation disparue ;

Critère iv : les monuments du Derbent médiéval sont des structures exceptionnelles du XIV^e au XV^e siècle, exemples typiques de la culture musulmane du Caucase ;

Critère v : la ville de Derbent est un exemple unique d'établissement humain traditionnel. C'est un nœud du système défensif du Caucase oriental, un centre d'expansion de la culture islamique parmi les peuples de cette région ; l'architecture de Derbent, existant sur 14 siècles, est une preuve matérielle d'une longue histoire dans la région, un témoin de la pénétration des idées islamiques dans les territoires du Caucase.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Du fait de problèmes administratifs, une mission d'expertise de l'ICOMOS n'a pu visiter le bien proposé pour inscription qu'en janvier-février 2003.

Conservation

Historique de la conservation :

Au XIX^e siècle, une grande partie de la muraille défensive du sud et de la ville basse, à proximité de la mer

Caspienne, a été démolie pour laisser place à de nouveaux développements. Il y a eu quelques modifications de la muraille du nord, pour permettre la percée de fenêtres et de portes dans les bâtiments.

L'étude et la restauration de la forteresse sont en cours depuis plusieurs décennies. La restauration des monuments a commencé en 1956, sous la responsabilité des experts de l'Union Soviétique. Ces travaux ont compris la restauration de la forteresse Narin-kala, des quatre portes des murailles du nord et du sud, de la mosquée de Kilsamesjid et de son minaret, du mausolée de Tuti-Bike. La restauration a également été achevée sur certains bâtiments, ainsi que sur cinq sections de la muraille du nord.

État de conservation :

La citadelle, la Narin, est fondamentalement une zone archéologique, où la plupart des structures sont en ruines. Il y a eu quelques réparations et reconstructions à l'aide de matériaux traditionnels, essentiellement.

En ce qui concerne les murailles défensives, il y a des problèmes de stabilité, du fait de l'effondrement de fondations et des fissures qui en découlent. On constate une croissance des végétaux et des problèmes causés par la pluie et les fluctuations thermiques.

Dans les quartiers résidentiels de la ville, Sharestan et Robat, la plupart des murailles urbaines qui divisaient la ville en quartiers ont disparu. Il n'en reste qu'une, toutefois recouverte de ciment, dans le secteur de la mosquée. La section subsistante de la ville historique a conservé son tissu traditionnel de rues étroites et sinueuses. La circulation n'est soumise à aucun contrôle dans le quartier historique : les voitures ont endommagé les bâtiments et les ruelles étroites servent de parking. La mosquée et plusieurs autres bâtiments ont été réparés ou restaurés. Les bains sont maintenant utilisés comme musée.

Gestion :

Le quartier de la citadelle de Narin et ses environs ont été classés monument national par la République du Daghestan et sont protégés. Le plan directeur général pour le quartier historique a été approuvé par le conseil municipal, y compris des normes et des directives pour la protection et la conservation. Tout changement de la situation actuelle doit donc être approuvé par la commission technique du Conseil municipal.

L'expert de l'ICOMOS fait observer que, si le quartier historique est sous protection du gouvernement, il existe des pressions économiques de construction notamment dans la zone avoisinante. Cette remarque vaut tout particulièrement pour la zone tampon du côté sud de la vieille ville. Parallèlement, l'expert de l'ICOMOS a pris note de la fierté que manifestent les habitants à l'égard de la ville historique, et de leur volonté de la préserver.

Analyse des risques :

Les structures de la forteresse connaissent divers problèmes environnementaux : glissements de terrain, fluctuations thermiques causant des craquelures dans les

murs et affaissement des fondations. La pluie et le soleil favorisent l'apparition d'herbe et de lichens, l'érosion des pierres et des mortiers. Les risques de tremblements de terre dans la zone sont modérés. Ces dernières années, des activités de développement et de construction ont également causé des problèmes aux structures historiques, problèmes allant parfois jusqu'à la destruction.

La zone tampon est soumise à des pressions de développement. Il convient d'y établir un contrôle de la construction adéquat, afin de contrôler la hauteur de nouveaux bâtiments et de conserver à la zone son caractère homogène par rapport au quartier historique.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Considérant la longue histoire de Derbent en tant que structure militaire de défense et compte tenu de la perte d'une partie du bien, ce dernier a cependant préservé une importante quantité de structures authentiques représentant les différentes périodes historiques. Les bâtiments individuels, c'est-à-dire les murailles défensives, les tours, les portes, les mosquées et autres bâtiments publics ont connu une évolution dictée par leur utilisation, mais en conservant les parties essentielles du tissu historique. Ces dernières décennies, les restaurations ont été relativement limitées, quoique l'état structurel actuel exige plus d'attention et de consolidation.

Intégrité :

Les fortifications de Derbent ont conservé leurs fonctions militaires jusqu'au début du XIX^e siècle. Jusqu'à cette époque, le contexte environnant est lui aussi resté dans son état naturel. Depuis 1820, une partie de la muraille sud a été démolie, de même qu'une grande partie du tissu urbain médiéval. La ville s'est développée le long de la mer Caspienne, suivant l'orientation nord-sud, au-delà des fortifications, d'où une perte partielle de l'intégrité structurelle et visuelle que le lieu a acquise sur plusieurs siècles. Néanmoins, la muraille nord subsistante, la citadelle et le tissu médiéval de la ville, avec ses bâtiments publics, ont conservé un grand intérêt tant architectural qu'historique. C'est particulièrement le cas dans la section supérieure de la ville et la citadelle, où les anciennes structures dominent le paysage.

Le quartier résidentiel conserve son aspect médiéval, quoiqu'il ait fait l'objet de transformations continues en fonction des besoins des habitants. Les bâtiments publics sont essentiellement religieux, et des structures de services ont été établies dans de nouvelles parties de la ville. On peut trouver un intérêt majeur dans cette zone dans la poursuite du mode de vie traditionnel, évidemment mis en péril par la modernisation.

Évaluation comparative

Lorsque les Sassanides ressuscitèrent l'Empire perse après la période hellénistique-parthe, leur principal adversaire à l'ouest était l'empire romain, et les tribus nomades au nord. Les Romains reconnaissaient aussi le problème de la

frontière du nord, au point même qu'ils appuyèrent les efforts faits par les Perses pour résister à une invasion potentielle venue de là. Ce *limes* fortifié formait une barrière sur les montagnes du Daghestan actuel, et il subsiste aujourd'hui une section d'environ 40 km. Le site de Derbent était essentiel pour la frontière, et les murailles avançaient jusqu'à 500 m dans la mer Caspienne pour contrôler également le trafic maritime. Ce système de défense se poursuivait du côté est de la mer Caspienne, de l'autre côté des steppes turkmènes. Une référence populaire associe cette muraille à Alexandre le Grand. En 1937, E.F. Schmidt en prit une photographie aérienne, notant qu'il en restait quelque 170 km. Le site a aussi fait l'objet de récents travaux archéologiques. Dans tous les cas, les fortifications de Derbent sont la partie la mieux préservée du *limes*.

Le système de fortifications sassanide pourrait être comparé au *limes* romain (le mur d'Hadrien, inscrit en 1987, critères ii, iii, iv), ainsi que la Grande Muraille de Chine (inscrite en 1987, critères i, ii, iii, iv, vi). Bien qu'elles aient une fonction similaire, la construction sassanide diffère en termes de culture et de type. Dans le cas de Derbent, en outre, la question porte sur un système défensif et sur la ville associée en un point stratégique de communication nord-sud avec la mer Caspienne. On peut juger qu'il présente des qualités différentes mais complémentaires de celles des autres sites.

Les Sassanides possédaient de solides défenses dans leurs villes et leurs villages, et beaucoup d'entre elles ont été conservées et réutilisées à l'époque islamique. Du point de vue structurel, les murailles de Derbent peuvent se comparer à d'autres constructions sassanides, telles que celles de Takht-e Sulaiman, au nord-ouest de l'Iran. On note qu'il existe une étude exhaustive des fortifications en Iran (publiée en 1998), ainsi qu'une étude comparative de l'UNESCO sur l'architecture militaire dans la région géoculturelle d'Asie Centrale et d'Asie du sud (1997).

Si une partie de la ville de Derbent a été reconstruite au XIX^e siècle, il reste toujours la section orientale sous la citadelle, à flanc de montagne. Ce centre historique est comparable à d'autres villes de la région, et particulièrement au centre historique de Bakou, déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (PM 2000, critère : iv). Cette comparaison considère tout particulièrement les bâtiments historiques seuls. Considérant que le développement historique de Derbent était étroitement lié à sa fonction défensive, la ville a acquis un caractère assez sévère, et se distingue en cela des autres villes, plus orientées vers des activités « courantes » et quotidiennes. En fait, la valeur de la ville doit être considérée dans l'optique de son appartenance à un système de fortifications.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La citadelle, la vieille ville et la forteresse de Derbent constituent un site frontière depuis le VII^e siècle avant J.-C., au bas mot. Son importance et sa valeur universelle exceptionnelle résident dans son rôle de composant d'un système défensif créé par l'empire perse et qui conserva son

rôle stratégique jusqu'au XIX^e siècle. Ce *limes* perse peut être comparé au *limes* romain (le mur d'Hadrien) et à la grande muraille de Chine, dont la fonction était similaire. En tant que poste frontière, la ville doit être considérée de ce point de vue. La conception et la construction de ces murailles sont une réussite remarquable, et les murs s'étendaient sur une longueur probablement bien supérieure aux 200 km actuel.

Tout en reconnaissant le rôle stratégique que Derbent a conservé durant la période islamique, on peut difficilement lui attribuer une valeur universelle exceptionnelle concernant la diffusion de l'Islam dans le Caucase. Aux XIV^e et XV^e siècles, en particulier, il existait d'autres centres aux fonctions identiques, notamment Bakou, non loin de Derbent, ainsi que les capitales timurides de Samarkand et Boukhara.

Évaluation des critères :

Critère i : le dossier de proposition d'inscription fait référence à Derbent comme à un chef d'œuvre du génie créateur de la population locale de cette région. Bien que reconnaissant la contribution locale en termes de structures isolées, l'ICOMOS est d'avis que l'importance historique et stratégique de Derbent doit être vue dans un contexte bien plus vaste. On note que ce critère a été utilisé pour la grande muraille de Chine, compte tenu de sa taille et de la qualité de sa construction. Tout en reconnaissant la similitude de ces deux sites, la grande muraille de Chine est une entreprise bien plus colossale, et l'ICOMOS ne considère pas que ce critère soit justifié.

Critère ii : en dépit de l'influence probable de Derbent sur l'architecture de la région du Caucase, il n'y a pas suffisamment de preuves justifiant une valeur universelle exceptionnelle sur cette base.

Critère iii : l'emplacement critique de Derbent en a fait un lieu de contrôle stratégique dans la région, et le bien apporte un témoignage archéologique et architectural exceptionnel sur les cultures qui ont gouverné et habité la région pendant trois millénaires.

Critère iv : Bien que reconnaissant l'intérêt de Derbent dans son rôle de témoignage de la culture et de l'architecture musulmanes aux XIV^e – XV^e siècles, l'ICOMOS considère que la valeur universelle exceptionnelle de Derbent devrait être attribuée à sa qualité d'exemple remarquable de structure défensive formant le *limes* nord de l'empire sassanide. Le site a conservé sa fonction militaire jusqu'au XIX^e siècle.

Critère v : le dossier de proposition d'inscription ne fournit pas d'informations suffisantes pour justifier la valeur universelle exceptionnelle en termes d'occupation continue des sols. Une étude complémentaire serait nécessaire pour décider à quel point Derbent peut être inscrit sur la base de ce critère.

En conclusion, la valeur universelle exceptionnelle du bien est reconnue sur la base des critères iii et iv.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Bien que reconnaissant les efforts consentis par les autorités pour la conservation du bien proposé pour inscription, on attire une attention toute particulière sur le besoin de renforcer la mise en œuvre de la gestion en fournissant les ressources financières et professionnelles nécessaires.

L'ICOMOS recommande également que les normes de construction nouvelle dans les quartiers entourant le bien proposé pour inscription soient définies en précisant la hauteur, le volume et le caractère architectural, en harmonie avec le quartier historique.

En outre, en ce qui concerne la citadelle et les anciennes structures défensives, l'ICOMOS recommande que toute reconstruction soit strictement limitée, suivant les principes acceptés à l'échelle internationale.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien proposé pour inscription soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères iii et iv** :

Critère iii : Le site de la vieille ville de Derbent a joué un rôle crucial pour le contrôle du passage nord-sud à l'ouest de la mer Caspienne depuis le premier millénaire avant J.-C. Les structures défensives construites par les Sassanides au Ve siècle après J.-C. ont été continuellement utilisées par les gouvernements perses, arabes, mongols et timurides qui leur ont succédé pendant quelque quinze siècles.

Critère iv : La vieille ville de Derbent et ses structures défensives constituent la partie la plus importante des systèmes de défense stratégique conçus et construits sous l'empire sassanide le long de son *limes* nord, et maintenus jusqu'à l'occupation russe au XIX^e siècle.

ICOMOS, mars 2003

Abris sous-roche du Bhimbetka (Inde)

No 925

1. IDENTIFICATION

État partie :	Inde
Bien proposé :	Abris sous-roche du Bhimbetka
Lieu :	Madhya Pradesh
Date de réception :	29 janvier 2002
Catégorie de bien :	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien est un *site*. Aux termes de l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit aussi d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Le bien proposé pour inscription se trouve au pied des monts Vindhyan, au sud du plateau de l'Inde centrale. Cinq groupes d'abris sous-roche naturels sont situés au sein d'énormes affleurements de grès, au-dessus d'une forêt relativement dense, et présentent des peintures qui semblent commencer au mésolithique pour se poursuivre sans interruption jusqu'à la période historique. La zone tampon abrite vingt et un villages, où vivent des populations dont les traditions culturelles contemporaines ne sont pas sans rappeler celles qu'évoquent les peintures rupestres.

2. LE BIEN

Description

Le site d'abris sous-roche du Bhimbetka proposé pour inscription se trouve dans les monts Vindhyan, une région où des formations de grès aux formes massives s'agglutinent autour de la colline de Bhimbetka, repère aisément identifiable, à 45 km au sud de Bhopal.

La région possède des ressources naturelles abondantes : eau en permanence, abri naturel, flore et faune arboricoles d'une grande richesse et, comme les régions similaires où l'on trouve de l'art rupestre (par exemple le parc national de Kakadu en Australie ou Kondoa Irangi en Tanzanie), ces conditions d'abondance semblent avoir favorisé, outre un art rupestre de qualité, le développement de sociétés durables et pérennes.

La zone proposée pour inscription couvre 1 893 hectares et est entourée d'une zone tampon de 10 280 hectares.

Le site inclut cinq groupes d'abris sous-roche— un grand ensemble se trouvant à l'intérieur de la zone tampon. Les abris sous-roche affichent des traditions de peintures rupestres de longue date, couvrant la période entre le mésolithique et l'ère historique. Les sujets muraux sont pléthoriques, riches et variés et forment l'une des collections d'art rupestre connues les plus denses (400 abris peints sur 19 km²).

La zone tampon comprend 21 villages dont la culture semble indiquer une continuité remarquable avec l'art rupestre et les traditions de chasse et de cueillette que décrivent les peintures. Beaucoup d'abris sous-roche de la zone proposée pour inscription se trouvent au cœur d'une forêt relativement dense à la flore et à la faune très variées, que cueillent encore aujourd'hui les populations locales.

Globalement, le paysage du site proposé pour inscription est d'une grande qualité esthétique, du fait de la beauté des formations rocheuses sculptées par la nature et de la végétation boisée, luxuriante et dense qui fait contraste avec elles : ensemble, elles font de ce site un endroit hors du temps.

- Accès du public

Une partie du site est désormais ouverte au public, ce qui a imposé la construction de chemins et de rampes, la mise en place de panneaux, de routes d'accès et de pistes. Ces interventions se limitent essentiellement à une partie de la zone principale. Les travaux entrepris jusqu'à présent l'ont été avec un certain respect des valeurs naturelles et culturelles de la zone. Le développement des infrastructures, et notamment des routes, a été limité au strict minimum. Le site conserve ainsi un aspect « naturel », et on n'y trouve généralement pas d'installations et de structures inappropriées.

- Limites

Le bien proposé pour inscription se divise en deux zones, l'une plus grande (contenant les collines II à IV) et une seconde beaucoup plus petite (colline I). Toutes deux sont séparées par la nationale 12 Bhopal-Hoshangabad et la ligne centrale de chemin de fer. N'eût été la route, un site contigu aurait été plus logique.

Le dossier de proposition mentionnait cinq groupes d'abris, et un sixième dans la zone tampon. En l'absence de carte représentant la distribution des abris sous-roche dans la zone proposée pour inscription, il est difficile de dire si les limites fixées pour le site sont ou non adéquates, et de comprendre l'omission du sixième groupe. Les délimitations suggérées semblent apporter une réponse pragmatique à la difficulté de définir le paysage culturel du Bhimbetka dans le contexte de la multiplicité et de la complexité des statuts de protection juridique, du statut de propriété de la zone et de l'occupation des sols du site.

Le dossier indique que les limites de la zone tampon ont été définies par l'examen des secteurs forestiers protégés et des réserves forestières (eux-mêmes délimités par l'office des forêts) et des limites des villages. Les zones délimitées ne sont pas marquées au sol par des frontières visibles, et certaines des limites ne correspondent pas non plus à

d'autres désignations statutaires, telles que la réserve naturelle de Ratapani.

La mission qui s'est rendue sur le site a souligné également l'existence d'autres abris ornés de peintures rupestres à l'orée de la zone tampon, à l'ouest.

Une grande partie du bien proposé pour inscription se trouve dans les limites de la réserve naturelle de Ratapani, qui abrite une faune d'une grande variété. Cependant, le bien proposé pour inscription n'englobe pas le grand lac de Ratapani, qui se trouve juste à l'extérieur de la zone tampon, à l'est.

Description détaillée :

Le bien proposé pour inscription comprend plus précisément :

- 400 abris sous-roche ornés de peintures rupestres, et réparties en cinq groupes ;
- Des vestiges du paléolithique provenant de fouilles faites dans les habitations et indiquant l'ancienneté du peuplement humain ;
- Des murs et des sols datant de l'âge de la pierre et de l'âge du fer dans les abris sous-roche ;
- Les preuves d'une très longue continuité culturelle pour beaucoup des abris sous-roche ornés de peintures murales ;
- Les indications de liens étroits entre les peintures du Bhimbetka et la culture des villages de la zone tampon ;
- La forêt autour des sites de peintures rupestres.

- Cinq groupes d'abris sous-roche ornés de peintures rupestres :

Le dossier de proposition d'inscription mentionne que « le site abrite une magnifique collection de peintures rupestres, dans des abris sous-roche naturels ». Aucun inventaire détaillé n'est fourni (bien que le dossier indique que 133 abris peints ont été documentés), non plus qu'aucune analyse de la portée ou de la teneur des peintures – on ne peut donc énoncer que les propos généraux ci-après.

Essentiellement en blanc et rouge, les peintures répertorient principalement les espèces animales de la forêt alentour, tout en dépeignant les diverses facettes économiques et sociales de la vie quotidienne. Les images représentent entre autres des espèces animales disparues, des créatures mythiques, des animaux domestiques, des charrettes et des chariots, des motifs, des inscriptions et des symboles bouddhistes de l'ère historique, ainsi que des récits picturaux, narrant par exemple de longues processions d'hommes montés sur des chevaux et des éléphants caparaçonnés ou des scènes de bataille.

Certaines peintures ne contiennent que peu d'images, et d'autres plusieurs centaines. Les scènes dépeintes vont des plus réalistes aux plus stylisées, graphiques, géométriques

ou décoratives. Leurs dimensions sont variables : la plus petite fait cinq centimètres, la plus grande est une immense représentation, au plafond, d'un animal de presque cinq mètres de long et deux mètres de large.

Du point de vue stylistique, elles s'apparentent étroitement à un style régional de peinture rupestre propre au centre de l'Inde et bien documenté, mais comportent aussi de nombreuses caractéristiques typiques d'autres corpus majeurs d'art rupestre que l'on trouve aux quatre coins du monde.

- Vestiges paléolithiques du peuplement humain :

Un nombre considérable de fouilles archéologiques ont déjà eu lieu dans les abris sous-roche du Bhimbetka, la plupart dans les années 70. Elles ont révélé des outils de pierre et autres instruments de l'ère paléolithique, ainsi que des relations entre Bhimbetka et les plaines avoisinantes.

Les habitants d'origine des grottes étaient probablement des chasseurs-cueilleurs dont les schémas saisonniers d'occupation des sols ont dû s'étendre bien au-delà des abris sous-roche (et de la zone principale, voire de l'ensemble de la zone proposée pour inscription). Les preuves archéologiques mettent en évidence des associations de Bhimbetka avec les alentours. Ainsi, on a identifié la source de matières premières de microlithes découverts dans les abris comme Barkhera, à 6 km au sud de Bhimbetka.

Les fouilles de Bhimbetka auraient aussi apporté de nouvelles preuves de la continuité des matériaux de fabrication des outils de l'âge de la pierre tout au long du paléolithique dans la région.

La tranchée III F (grotte de l'auditorium), d'une grande importance pour démontrer l'ancienneté et la continuité du peuplement humain dans la région, a été préservée afin d'être présentée au public dans un but éducatif.

- Structures de l'âge de la pierre et du fer :

Les fouilles ont également identifié une association entre un site de résidence principale et la construction d'enceintes et de murs de pierre datant du paléolithique inférieur. La continuité de cette ancienne pratique s'observe aussi dans plusieurs abris sous-roche, qui contiennent des murs et des sols de pierre égalisés, notamment des vestiges datés du II^e siècle avant J.-C. et des entrées en pierre relativement récentes, comme l'a remarqué l'expert parti en mission.

- Preuves d'une très longue continuité culturelle :

Dans au moins l'un des abris ayant fait l'objet de fouilles, le dossier d'inscription indique qu'on peut prouver une occupation permanente de 100 000 avant notre ère (Acheuléen tardif) à l'an 1000 après J.-C.

L'art rupestre du Bhimbetka n'a pas été directement daté (au moyen de techniques de datation AMS). Pour les dates les plus anciennes, les preuves sont donc le fruit d'associations, par exemple la présence de peintures dans des abris contenant des dépôts du Pléistocène, des pigments de peinture identifiés dans des séquences du Mésolithique et des images des peintures associées aux sociétés de chasseurs-cueilleurs et aux sociétés pré-agricoles.

Le contenu des peintures et leur analyse typologique, qui ont permis de définir, dans les grandes lignes, les périodes culturelles associées à des poteries trouvées ailleurs dans la région, prouvent une tradition durable et continue. S'y ajoutent des superpositions ou des chevauchements de peintures de différents styles et périodes, observés dans quantité d'abris. On a parfois compté jusqu'à quinze couches.

Des analyses de datation directe menées en collaboration avec des chercheurs australiens (sur lesquelles porte une partie de la phase 1 du plan de gestion) sont en cours. Ces travaux, qui comprennent l'échantillonnage récent des croûtes rocheuses de surface et de peintures du Bhimbetka et d'autres sites, visent à estimer l'âge de certains motifs, dont des cupules gravées.

D'après les connaissances actuelles, on estime que l'art rupestre date du mésolithique (il y a environ 10 000 ans) au chalcolithique (microlithique) et jusqu'à l'ère historique, le Moyen Âge et les périodes historiques récentes.

- Indications de liens étroits entre les peintures de Bhimbetka et la culture des villages locaux dans la zone tampon :

Quoique, comme le note le dossier de proposition d'inscription, on n'ait pas encore une idée très claire des sociétés jadis établies à Bhimbetka, il est clair que le paysage culturel du Bhimbetka était et demeure bien plus vaste que la seule zone des abris sous-roche. On trouve aux alentours des vestiges et des stupas bouddhistes en pierre taillée de la période Sunga, correspondant aux inscriptions du II^e siècle avant J.-C. dans les abris.

Les recherches faites sur la vie culturelle des villages avoisinants, dans la zone tampon, indiquent que les modes de vie traditionnels actuels des peuplements *adivasi* (indigènes) des Gond, des Pradhans et des Korkus dans la région présentent des similitudes notables avec certains aspects des peintures rupestres.

On remarque en particulier des affinités avec la tradition des peintures murales dans les maisons, qui semble s'inscrire dans la continuité des images des abris sous-roche – dont les plus récentes ont probablement quelques centaines d'années. Des éléments décoratifs similaires se trouvent sur les pots et autres objets artisanaux quotidiens.

À certaines époques de l'année, ces gens continuent également d'utiliser les ressources de la forêt, chassant et cueillant des produits comestibles – comme l'illustrent les peintures rupestres.

Des études ethnographiques complémentaires sont clairement nécessaires pour renforcer ces études préliminaires.

- Forêts autour des peintures rupestres :

La proposition d'inscription ne détaille pas les qualités particulières de l'environnement naturel, simplement décrit comme « en parfait état ». Les arbres sont répertoriés, avec la liste des plantes comestibles - fleurs, tubercules, fruits – et des espèces animales qui s'épanouissent sous la protection de la réserve naturelle de Ratapani – mammifères, reptiles, oiseaux et insectes.

Histoire

Le site a été découvert par V. S. Wakankar en 1957. Presque un siècle auparavant, en 1867, on avait découvert en Uttar Pradesh des peintures rupestres ; en 1883, J. Cockburn publiait le premier article scientifique sur les peintures rupestres d'Inde. Bhimbetka a pour la première fois été mentionné en 1888 comme site bouddhiste, d'après des informations obtenues auprès d'adivasis locaux.

En 1971, Bajpai, Pandey et Gour ont fait des fouilles dans deux abris. L'année suivante, Wakankar a entrepris une étude systématique de la région de Kari Talai à Jaora. À ce jour, on continue de suivre sa classification, en sept zones topographiques (I-VII), au sein desquelles les groupes d'abris sont référencés par des lettres, et les abris individuels numérotés. Cette étude a identifié 700 abris, dont 243 se trouvent dans le groupe du Bhimbetka. Elle a également montré que le groupe de Lakha Juar était aussi riche en peintures rupestres que Bhimbetka, avec 178 abris répartis sur deux collines.

Jusqu'à présent, les fouilles se sont limitées à Bhimbetka. Entre 1972 et 1977, des fouilles entreprises par Wakanakar, Misra et Hass ont révélé une séquence continue de cultures de l'âge de la pierre depuis l'acheuléen tardif jusqu'au mésolithique tardif ainsi que certains des plus anciens murs et sols de pierre au monde. Wakanakar a mis au jour des dépôts stratifiés comprenant de la poterie du chalcolithique, ce qui indique des contacts avec l'homme chalcolithique des plaines voisines.

Les matériels mis au jour ont été examinés afin d'établir la séquence et la typologie des outils de pierre. À ce jour, rien ne vient corroborer de façon concluante le lien entre les matériels mis au jour et les peintures murales – pour lesquelles aucune date n'a été établie dans l'absolu. Néanmoins, les preuves circonstancielles tirées des pigments des dépôts et des images témoignant de sociétés pré-agricoles, ainsi que les similitudes avec les motifs des poteries chalcolithiques de Malwa, indiquent que les plus anciennes peintures datent du mésolithique. Une chronologie approximative a été établie, mais il faudra plus de travail pour la détailler. De même, on en sait encore peu sur la nature des sociétés qui ont réalisé ces œuvres.

Et, comme ceci a déjà été dit, aucun travail ethnographique n'a été effectué sur les villages avoisinants pour rechercher des liens avec la culture des sites d'abris sous-roche.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le bien proposé pour inscription et la zone tampon appartiennent au gouvernement d'État de Madhya Pradesh. Le cœur de la zone a été déclaré protégé en vertu de la loi de 1958 sur les monuments anciens et les sites et vestiges archéologiques, et le Règlement sur les monuments anciens et sites et vestiges archéologiques (1959) s'appliquent.

La zone proposée s'inscrit dans les limites de la réserve naturelle de Ratapani, protégée par les dispositions de la loi (de protection) de la vie sauvage, 1972 et administrée

par le service des Forêts du gouvernement de Madhya Pradesh.

Certaines parties de la zone tampon sont sous protection juridique en vertu de la loi sur les forêts d'Inde, 1927, la loi de protection de la vie sauvage, 1972 et la loi de conservation des forêts, 1980.

Dans la zone tampon, certains terrains appartiennent au service des impôts et sont gérés par celui-ci. Ces terrains, essentiellement des terres agricoles et des villages, ne sont pas protégés par la législation qui protège le cœur de la zone, les forêts et les réserves. Toutefois, divers programmes gouvernementaux développés pour ces terrains sont complémentaires du plan de gestion de l'ensemble de la région.

Le dossier de proposition d'inscription fournit des copies des textes législatifs applicables, les dispositions et réglementations applicables, ainsi que des copies des registres cadastraux.

Structure de la gestion :

La section 3 du dossier de proposition d'inscription souligne l'historique de gestion et le contexte (recherche, notification et stratégies, titres de propriété des terres, problèmes de gestion, statistiques démographiques), ainsi que l'approche générale de la gestion. Un plan de gestion à part fournit également des cartes.

La gestion de la zone principale (en tant que monument déclaré d'importance nationale) est sous la responsabilité du *Archaeological Survey of India* (ASI). La zone principale et la zone tampon s'inscrivant dans les limites de la réserve forestière / de la forêt protégée / de la réserve naturelle de Ratapani, le gouvernement de Madhya Pradesh, via l'office des Forêts, est un partenaire essentiel de la gestion des aspects écologiques et environnementaux. Le service des impôts de Madhya Pradesh est aussi un partenaire dans le système de gestion, en ce qui concerne les terres lui appartenant.

Le dossier de proposition d'inscription dresse la liste des dirigeants responsables, au niveau régional et local, de la mise en œuvre de la politique de gestion.

La phase 1 du plan de gestion est coordonnée par une unité spéciale Bhimbetka, présidée par le directeur général de l'ASI. L'unité possède un comité local à Bhopal, dirigé par un archéologue en chef, avec des représentants des départements d'État, qui sont des partenaires ou des parties prenantes de la gestion. La mise en place d'une autorité de gestion autonome à la prochaine étape du plan de gestion a été proposée.

Plan de gestion :

Le plan est un document ambitieux qui dessine les grandes lignes, les approches, les méthodologies proposées et les programmes visés, sans les détailler vraiment.

Trois grands composants sont identifiés à la base de la gestion :

- Le contenu culturel
- L'écologie et l'environnement
- Les peuplements / villages Adivasi

Le plan de gestion se divise en deux parties :

- Phase 1 : inventaire et recueil de données élémentaires relatives aux trois grands composants (en cours ; l'ASI chargé de la coordination).
- Phase 2 : développement de propositions détaillées après achèvement de la phase 1 et la mise en œuvre de celles-ci sous l'égide d'une autorité autonome, d'un comité exécutif et d'un comité de mise en œuvre.

La phase 2 donnera donc naissance au plan de gestion détaillé.

D'après la proposition d'inscription, les politiques de protection directe sont formulées par l'ASI dans le contexte de la législation (interventions physiques, restrictions et réglementations) et visent à la conservation des reliques culturelles, des caractéristiques géomorphologiques et à la gestion des visiteurs. Des mesures indirectes sont également mises en place ; elles portent sur la coordination des politiques avec les autorités de Madhya Pradesh (office des Forêts, office du Tourisme et service des impôts).

Pour les terres appartenant au service des impôts, les programmes publics ont été conçus pour développer des activités économiques durables, qui aideront à réduire la dépendance des villageois aux ressources naturelles des zones protégées, et qui appuieront les politiques de gestion pour la zone proposée pour inscription. Ils englobent la mission de gestion de la ligne de partage des eaux Rajiv Gandhi, mise sur pied en 1994 aux fins de la gestion environnementale et de la réduction de la pauvreté. Le programme a été adopté pour les 21 villages de la zone tampon, et il semble lié au programme conjoint de gestion des forêts, qui vise à préserver les ressources des zones protégées des forêts et des réserves.

Le plan de développement touristique, en phase 2, explique les stratégies envisagées pour le développement des infrastructures touristiques et la gestion des visiteurs.

Ressources :

L'ASI dispose d'un budget annuel de maintenance et de préservation des monuments protégés, qui couvre :

- La maintenance
- Les installations des visiteurs
- La conservation des abris, des peintures, des dépôts archéologiques et des éléments architecturaux
- La documentation, l'exploration et les fouilles

L'office des Forêts du gouvernement de Madhya Pradesh, fournit aussi un budget annuel de protection, de préservation et de maintenance de la forêt protégée et de la réserve naturelle de Ratapani.

Une fois les propositions de plan de gestion finalisées et convenues, l'ASI s'est engagé à fournir un budget de

gestion et de conservation du site approprié basé sur les projections du plan.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le site constitue une magnifique collection de peintures rupestres, dans des abris sous-roche naturels.

Il offre les preuves archéologiques d'habitation et de travail de la pierre depuis le paléolithique et le mésolithique jusqu'à l'époque médiévale, en passant par le chalcolithique.

Les peintures semblent remonter au moins au mésolithique et la tradition semble avoir perduré à l'époque historique. Avec les peintures et les preuves archéologiques se déroule la séquence continue et intacte d'une culture vivante depuis l'âge de la pierre jusqu'à il y a quelques siècles.

La richesse et la variété de ces grandes concentrations de peintures, dans un site qui démontre une utilisation séquentielle progressive au fil des âges, sont inégalées.

Si le contenu des abris a révélé une continuité d'occupation, on en retrouve également des éléments culturels dans le style de vie traditionnel qui a perduré dans les villages adivasi de la zone tampon environnante. Des peuplements qui sont parvenus à maintenir un équilibre écologique avec les forêts avoisinantes, qui ont toujours constitué des ressources essentielles pour les peuples associés aux abris sous-roche sur les 100 000 dernières années.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en novembre 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Qualités culturelles :

Hormis les fouilles archéologiques réalisées dans les années 70 et l'analyse consécutive des découvertes, la proposition d'inscription donne peu de preuves quant à la conservation des aspects culturels du site.

Il n'existe pas d'inventaire complet des peintures rupestres et aucun travail de conservation n'a été effectué ; les besoins n'ont pas non plus été évalués. La proposition d'inscription indique cependant que certaines des peintures pâtissent d'une exposition à la lumière du soleil, ou des dégâts provoqués par les infiltrations d'eau, des algues ou des actes de vandalisme.

Qualités naturelles :

Les registres des forêts détaillent la diversité de la flore et de la faune dans les zones forestières. Le mode de suivi ou

d'enregistrement de l'abattage illégal n'est pas clair, non plus que le mode de suivi des autres indicateurs naturels, tels que le niveau des eaux. Aucune indication n'est donnée quant à la conservation active dans la zone.

Gestion :

La zone proposée pour inscription fait l'objet d'une protection juridique adéquate, sous l'égide d'un éventail de lois sur le patrimoine culturel et la protection de l'environnement.

La mission d'expertise s'est concentrée sur les aspects contextuels de la gestion, les méthodes pratiques de mise en œuvre de la politique et les progrès actuels vers les objectifs de gestion définis dans la proposition d'inscription et le plan de gestion.

L'expert qui s'est rendu en mission a visité les trois principaux ensembles de la zone principale, le village d'Amchha dans la zone tampon et les abris sous-roche de Raisen et Shamala, à l'extérieur de la zone de la présente proposition d'inscription. On a aussi établi des comparaisons avec Sanchi, ancien site bouddhiste inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, administré par l'ASI, et deux sites protégés du patrimoine culturel (Bhojpur et Islamnagar) gérés par l'État de Madhya Pradesh.

À Bhimbetka, il apparaît que des mesures importantes ont été prises à propos de la mise en œuvre de la législation de protection et de certains des programmes de gestion définis dans le plan, comme l'étude et la recherche, la gestion des visiteurs, la protection de la forêt et autre gestion de l'environnement.

La diversité des intérêts et des parties prenantes impliqués dans la zone proposée pour inscription – agences, services nationaux et étatiques, communautés locales - induit une situation complexe en matière de gestion. La communication efficace et la coordination (y compris l'intégration des programmes culturels, archéologiques et environnementaux) seront cruciales pour le succès de la gestion.

Le gouvernement de Madhya Pradesh, via le département de la Culture et du Tourisme, joue un rôle clé dans la coordination des fonctions de l'ASI avec les diverses autorités étatiques, en particulier l'office des Forêts et le service des impôts. Il semble exister une relation de travail efficace entre l'ASI et le ministère de la Culture et du Tourisme et les autres autorités d'État dans cette optique. Des réunions trimestrielles d'évaluation se tiendront à Bhopal pour évaluer le progrès des travaux assignés à chacun des différents départements.

La conservation de la forêt et de l'environnement naturel est un aspect crucial de la proposition d'inscription. Les programmes actuels et prévus pour la zone tampon semblent avoir un grand potentiel de régénération environnementale et de développement communautaire ; toutefois, comme les objectifs environnementaux peuvent nécessiter du temps (et beaucoup de coordination et de consultation), des stratégies de protection à court terme de la forêt et des autres valeurs s'imposent également. La façon dont les communautés locales seront liées via les divers programmes couvrant la zone tampon a été

clairement expliquée à l'expert en mission. En revanche, leur connexion pratique avec les activités de la zone centrale est moins évidente. Équilibrer et intégrer l'économie locale à la conservation et la gestion est un enjeu majeur.

Des stratégies élémentaires de gestion touristique ont été mises en œuvre, mais des mesures complémentaires plus pointues s'imposent. Les sites qui ne sont pas actuellement ouverts au tourisme doivent rester fermés, étant donné qu'il n'y a pas de mesures de protection en place. Comme le plan de gestion l'indique, le nombre et l'impact des visiteurs doivent faire l'objet d'un suivi régulier et d'un contrôle. La planification prévisionnelle (phase 2) comprend des stratégies de gestion des augmentations prévues du nombre de touristes, y compris la construction d'un centre de visiteurs. Il est important que, comme envisagé, le centre de visiteurs et les installations associées soient construits en dehors de la zone.

Parmi les objectifs majeurs de la phase 2 figure l'acceptation du plan de gestion sous sa forme définitive par toutes les parties prenantes. Il semble que la préparation et la planification adéquates aient été entreprises pour servir de base au développement d'un plan de gestion complet. Il faudra pour cela inclure les systèmes d'évaluation, de suivi et d'examen des stratégies de conservation et de gestion pour les valeurs naturelles et culturelles. La mise en place d'autres plans de gestion du patrimoine mondial développés grâce à la planification en coopération avec les diverses parties prenantes pourrait peut-être aider à l'implication de celles-ci.

Globalement, il y a tant de parties prenantes et de programmes impliqués que les rôles de coordination de l'ASI et du département de la Culture et du Tourisme du Madhya Pradesh sont clairement essentiels.

Analyse des risques :

Abris sous-roche :

Outre l'exposition aux intempéries – qui ne présentent aucun signe d'accélération, diverses publications ont attiré l'attention sur d'autres menaces pesant sur les abris sous-roche et les peintures rupestres : nombre trop élevé de visiteurs non contrôlés, inondation des dépôts par les pluies de la mousson, nids d'insectes, dépôts de suie des feux, perturbation des sols par les animaux sauvages, et érosion des sols du fait des activités pastorales. Elles n'ont pas eu encore d'impact majeur, mais il est crucial de mettre en œuvre le plan de gestion pour rendre les abris moins vulnérables à l'avenir. Plus particulièrement, il est urgent de réaliser un inventaire détaillé des peintures rupestres et de leur état, ainsi que des études sur les flux d'eau dans la zone du bassin hydrologique (cf. ci-dessous).

Pratiques d'élevage :

Les responsables consultés pendant l'évaluation ont confirmé que la mise en pâturage illicite de bétail (par opposition au pâturage réglementé dans la réserve naturelle), représente un problème majeur affectant les valeurs de la zone proposée pour inscription. L'ASI envisage de construire une clôture autour de la zone proposée pour inscription. La section 2 du plan de gestion

propose des stratégies à plus long terme pour la zone tampon.

Couverture forestière :

La couverture forestière est un facteur clé dans la prévention de la dégradation des terres (en dehors de ses valeurs culturelles). Elle protège les surfaces rocheuses (et l'art rupestre) de l'érosion du vent, du soleil et de la pluie. La déforestation par l'abattage des arbres reste un problème occasionnel dans la réserve naturelle, quoique l'office des Forêts la protège grâce à des rangers et à des gardes. Cependant, en dehors du sanctuaire, des zones de la réserve forestière et des forêts protégées ont souffert, particulièrement au nord de la zone tampon – de déforestation et d'abattage. Le braconnage et l'empiètement du bétail sur la zone demeurent eux aussi un problème, en dépit des mesures de protection. Des gardes supplémentaires pourraient être nécessaires pour empêcher d'abîmer davantage la couverture forestière et les valeurs naturelles.

Eau :

Les collines du Bhimbetka forment une ligne de partage des eaux pour la Betwa et la Narmada, qui constituent les principales sources d'approvisionnement en eau de la région. La proposition d'inscription reconnaît une baisse notable du niveau d'eau, du fait d'une « utilisation excessive » due à l'essor démographique. En outre, la qualité et le débit d'eau dans les sources locales se sont eux aussi détériorés. La pollution des cours d'eau par le bétail semble constituer un autre problème majeur. La surveillance et l'installation de clôtures devraient régler ce dernier problème, mais des solutions plus exhaustives sont nécessaires pour aboutir à une approche durable de l'usage des eaux. Des recherches sur l'alimentation et l'utilisation de l'eau dans la zone du bassin hydrologique devraient être une option à considérer mais pour l'instant, le plan de gestion n'envisage aucune étude d'une telle envergure.

Vie de la communauté :

Le risque pour l'intégrité de la culture adivasi locale dans les 21 villages environnants est apparemment assez élevé, les pressions conjuguées de l'économie et du développement encourageant les villageois à partir s'installer en ville. En outre, de nouveaux arrivants, venus d'autres régions, commencent à s'installer dans la région. Quoique le changement demeure pour l'instant progressif, il pourrait aisément gagner de l'ampleur. Il est donc vital d'entreprendre en priorité des études ethnographiques, afin de mettre en place des pratiques de développement durables visant à encourager les gens à rester dans la région, en soutenant les aspects essentiels de la culture locale.

Les possibilités de lier les paramètres du patrimoine culturel au développement ne sont pas envisagées dans le plan de gestion.

Authenticité et intégrité

Le dossier de proposition d'inscription n'examine pas en profondeur le concept d'authenticité / intégrité en ce qui

concerne le paysage culturel du Bhimbetka. Il évoque brièvement les caractéristiques géomorphologiques et écologiques comme des indicateurs d'authenticité et d'intégrité et déclare que le site est « intact et sans altération artificielle », et que les seuls changements constatés sont dus aux forces de la nature.

Incontestablement, le caractère géologique fondamental des abris sous-roche demeure en effet intact. Cependant, comme l'indique la proposition d'inscription, il existe plusieurs preuves d'impacts divers et soutenus sur les valeurs naturelles et culturelles de la zone proposée pour inscription, dont beaucoup inhérents au concept même de paysage culturel évolutif. La compréhension et la reconnaissance de ces processus dont certains feront partie des valeurs du paysage culturel sont vitales pour la gestion de la zone.

Abris sous-roche :

En eux-mêmes, les abris sous-roche et les peintures rupestres associées sont extraordinairement bien préservés, tant du point de vue culturel que géomorphologique – largement parce qu'ils sont restés inconnus du monde extérieur jusqu'à il y a une cinquantaine d'années – et présentent donc un degré élevé d'authenticité.

Paysage culturel :

Si l'on étend toutefois le site à tous les éléments du paysage culturel, l'ensemble prend un aspect légèrement différent, tant du point de vue de l'authenticité que du point de vue des menaces pesant sur cette dernière.

Le paysage culturel devrait inclure des éléments suffisants des facteurs associés qui composent le paysage culturel pour renforcer l'authenticité de l'ensemble du site.

L'importance du paysage culturel du Bhimbetka réside dans la connexion entre les peuples qui ont créé l'art rupestre et la façon dont ils ont tiré leurs ressources et vécu de la nature alentours sur plusieurs millénaires, mais aussi dans la façon dont ils sont apparemment passés de la vie près des rochers à l'installation de villages aux alentours, en conservant toujours leurs liens culturels, particulièrement dans l'utilisation des ressources naturelles et leurs formes d'expression artistique. Les qualités culturelles du paysage portent sur la gestion durable des ressources locales sur un très long laps de temps, et sur la façon dont le paysage a inspiré l'art.

Mais la proportion est problématique (nous y reviendrons encore plus tard) en ce qu'une partie des principaux points d'intérêts du paysage culturel se situent en dehors de la zone proposée pour inscription : il s'agit des villages qui utilisent le paysage et les vestiges archéologiques associés aux peintures rupestres.

Le bien proposé pour inscription conviendrait mieux à une proposition en tant que paysage culturel relique, dont l'évolution a cessé. Cela correspondrait à l'idée qu'à une certaine époque, il y a peut-être quatre ou cinq cents ans, la peinture des abris sous-roche s'est interrompue. La zone proposée pour inscription comprendrait alors la majeure partie du corpus d'art rupestre et représenterait un paysage culturel relique d'une grande authenticité.

Cependant, la proposition d'inscription favorise un paysage culturel vivant, et l'authenticité doit donc se retrouver dans tous les éléments clés de cette entité culturelle dynamique. Les éléments suivants du paysage doivent donc être étudiés du point de vue de l'authenticité : le paysage naturel en tant que ressource culturelle, les traditions culturelles des communautés associées au paysage, leurs relations avec les peintures rupestres et le paysage culturel environnant, et les preuves de liens préhistoriques entre les abris sous-roche et le paysage dans son ensemble.

Paysage naturel comme ressource culturelle :

Le paysage naturel semble fournir une nourriture abondante et d'autres ressources aux résidents de l'ensemble du paysage du Bhimbetka depuis des millénaires. Le fait que le paysage a largement survécu intact reflète une utilisation durable de ces ressources. La proposition d'inscription répertorie tous les fruits, tubercules et fleurs comestibles que cueillent les autochtones, ainsi que le miel sauvage qu'ils trouvent dans la forêt – dépeints dans plusieurs des peintures rupestres, et les animaux sauvages chassés, eux aussi représentés dans les peintures. La forêt aurait aussi été utilisée comme pâturage et pour abriter les animaux domestiques.

Les pratiques de chasse et de cueillette des villageois d'aujourd'hui constituent encore aujourd'hui, sans le moindre doute, un élément authentique de leurs traditions, mais sont toutefois menacées par la croissance démographique et la diminution des ressources forestières, de même que par la proposition d'enclaver la zone proposée pour inscription afin d'empêcher le pâturage excessif du bétail.

Pour conserver à la relation entre les hommes et la forêt son authenticité, les hommes doivent pouvoir continuer d'accéder à la forêt mais, pour ce faire, une stratégie fondamentale devrait s'imposer pour limiter le nombre de personnes y accédant, afin de permettre une utilisation durable de ses ressources.

Deuxièmement, il faut inclure suffisamment des anciennes forêts pour rendre l'association viable. Pour l'instant, certaines zones de la réserve naturelle de Ratapani semblent exclues de la zone proposée pour inscription, de même que certaines zones protégées de la forêt, bien qu'elles se trouvent dans la zone tampon, tandis que d'autres parties de la réserve naturelle de Ratapani comme le lac Ratapani sont exclues à la fois de la zone principale et de la zone tampon. En outre, certaines parties de la zone tampon englobent des zones récemment déboisées.

Une évaluation de l'unité écologique nécessaire pour créer une zone gérable, pouvant supporter certains usages ainsi que les composants naturels inhérents et également suffisamment grande pour un impact bénéfique sur les ressources en eau, est un impératif.

L'expert qui a effectué la mission considère la zone de forêt mise en avant dans la proposition d'inscription comme un strict minimum pour appuyer les valeurs naturelles comme base de la conservation de la zone. Cette opinion repose sur une exclusion quasi totale des hommes dans la zone. Si les forêts doivent entretenir une relation

plus symbiotique avec les hommes, afin de soutenir l'authenticité du lien entre l'homme et la forêt, on pourrait arguer qu'une zone plus grande est effectivement nécessaire.

Preuves archéologiques :

Le dossier souligne le fait que des preuves préliminaires de camps préhistoriques, qui pourraient avoir un lien avec les abris sous-roche, ont été trouvées dans les plaines, ainsi qu'autour des rivières. Le plan de gestion proposé comprendra une section traitant de l'élargissement du domaine de recherche pour considérer les liens sociaux dans la région, ce qui n'est pas sans répercussion pour les délimitations du site proposé pour inscription mais aussi pour l'authenticité du paysage culturel protégé.

Styles de peinture :

Les similitudes stylistiques entre les décorations des maisons et des objets d'artisanat des villageois et les peintures rupestres constituent un lien évident entre eux. C'est un lien très authentique pour l'instant, et qui n'est pas forcé par une quelconque conscience de cette connexion du côté des villageois. Cependant, le maintenir de façon dynamique constitue un défi considérable. Pour ce faire, il faudrait impliquer les villageois comme parties intégrantes d'une forêt vivante et toujours associée à la zone culturelle rupestre, ce qui impliquerait d'essayer d'entretenir leurs traditions et de trouver un moyen de leur permettre de rester dans la zone en nombre suffisant pour permettre un contact durable et des ressources.

L'authenticité du lien entre les styles de peinture passés et les styles artisanaux actuels doit être maintenue dans les peuplements se trouvant dans la zone proposée pour inscription.

Évaluation comparative

On peut comparer Bhimbetka à d'autres sites d'art rupestre en Inde et ailleurs. Les sites d'art rupestre troglodyte ne sont pas arbitraires, ils s'appuient sur certaines caractéristiques géoculturelles et sont assez différents des sites d'art rupestre en plein air sur des roches et des façades rocheuses.

En Inde, les sites vont de la chaîne de l'Himalaya à l'extrême-sud, la plus grande concentration se trouvant dans la région quartzitique d'Inde centrale, avec quelques-uns dans le Madhya Pradesh. Ces autres sites ne peuvent se comparer à Bhimbetka en termes de densité des peintures, de continuité culturelle, de variété et de préservation des images et des valeurs environnementales de la végétation avoisinante.

Il serait logique de comparer les motifs des sites du Bhimbetka à ceux d'autres grandes régions d'art rupestre sur grès, telles que le parc national de Kakadu (Australie), ou uKhahlamba / parc du Drakensberg, en Afrique du Sud. Toutefois, ces régions font plusieurs fois la superficie de Bhimbetka.

On ne peut contester que la région du Bhimbetka abrite un corpus d'art rupestre majeur qui, comme les autres corpus

d'art rupestre sur grès, subsiste à divers états de préservation. Quoique les données empiriques sur les densités dans les principales régions d'art rupestre soient rares, il est clair que la densité indiquée ici (plusieurs centaines d'abris peints sur une superficie de 1 892 hectares, soit près de 19 km²) est comparable à celle d'autres régions importantes d'art rupestre sur grès telles que le parc national de Kakadu et uKhahlamba / parc du Drakensberg en Afrique du Sud, ou la région de Laura, dans le nord-est de l'Australie.

Bien que bon nombre d'abris sous-roche soient de riches référentiels culturels, il est peu habituel d'en trouver qui aient préservé des séquences aussi durables que les abris du Bhimbetka, associé à l'art rupestre.

S'il existe plusieurs sites préhistoriques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, ceux qui sont comparables, particulièrement en Asie, sont relativement rares. Le site de l'« homme de Pékin », à Zhoukoudian, en Chine, présente des témoignages remarquables de l'évolution humaine et d'une longue séquence culturelle, mais l'élément d'art pariétal (mural) est absent. On compte une vingtaine de sites d'art rupestre inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, mais ils sont très diversifiés. Quoique d'autres biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial présentent aussi de l'art rupestre très ancien, peu possèdent des *contextes culturels* confirmés comparables en âge ou en continuité à ceux proposés pour inscription de Bhimbetka.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Bhimbetka est une région spectaculaire, où des affleurements de grès sont entourés d'une forêt relativement dense, qui s'élève au-dessus du plateau d'Inde centrale. Sa valeur universelle réside dans sa dense collection de peintures rupestres troglodytes, qui représentent une séquence intacte et ininterrompue d'une culture vivante depuis l'âge de la pierre jusqu'à la période historique, ainsi que dans la continuité culturelle entre l'art rupestre et la culture des villages locaux environnant en matière de traditions artistiques, de chasse et de cueillette.

Une des questions essentielles est cependant de savoir si le bien proposé pour inscription est suffisamment vaste pour englober ces valeurs.

Évaluations des critères :

Le dossier propose Bhimbetka comme paysage culturel. Quoiqu'elle ne précise pas explicitement le type de paysage culturel envisagé, la proposition d'inscription suggère la sous-catégorie ii « paysage évolutif » des « paysages culturels ».

La proposition ne cite aucun critère pour l'évaluation de Bhimbetka. Il est suggéré que les critères iii et v pourraient être appropriés.

Critère iii : L'importance de Bhimbetka est liée au mode d'interaction des peuples avec le paysage et à la persistance d'aspects de celle-ci sur une très longue période. Les peintures de l'art rupestre témoignent de

traditions de chasse et de cueillette qui perdurent dans les villages locaux, sous une forme modifiée. La tradition de peinture de symboles et d'images de grande qualité pendant plusieurs millénaires dans les grottes subsiste dans les villages locaux, sur les sanctuaires et les maisons.

Le paysage du Bhimbetka apporte ainsi un témoignage sur une tradition culturelle étroitement liée à la présence des grottes. Par sa quantité et sa qualité, cet art rupestre constitue un témoignage exceptionnel.

Critère v : Le paysage du Bhimbetka est étroitement associé à une tradition de chasse et de cueillette extrêmement ancienne dans la région (comme en atteste l'art rupestre), qui continue à faire partie de la culture des villages *adivasi* locaux entourant le site d'art rupestre. Les traditions de chasse et de cueillette, autrefois largement répandues, subsistent très rarement dans le monde actuel. Bhimbetka est donc un site précieux pour la manière dont il représente ce mode de vie, même si la chasse et la cueillette ne constituent plus des composantes essentielles de l'économie.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Incontestablement, la zone proposée pour inscription et la zone tampon, qui inclut des collines et des plateaux, des vallées, des sources et des criques, des ravines, des plaines, des terres agricoles, des villages tribaux, des zones boisées et déboisées, représentent un paysage culturel complexe, qui a évolué sur des milliers d'années.

Cependant, il est clair que le paysage culturel de Bhimbetka a été et demeure bien plus vaste que la seule zone proposée pour inscription, c'est-à-dire la zone des abris sous-roche. En incluant un contexte spatial plus large, incorporant diverses caractéristiques topographiques, écologiques et culturelles, la zone proposée pour inscription pourrait refléter plus fidèlement l'évolution du paysage de Bhimbetka dans sa totalité au fil du temps.

La proposition d'inscription et le plan de gestion soulèvent des questions clés portant à la fois sur la durabilité culturelle et la durabilité naturelle de la région de Bhimbetka. Sa valeur et son importance sont liées aux associations étroites entre les hommes et le paysage local sur plusieurs millénaires. Il existe toutefois des forces qui travaillent à briser cette association, forces liées au surpâturage, à la baisse du niveau des eaux et à la migration progressive des habitants.

Si Bhimbetka doit être géré comme un paysage culturel, dans un souci de préservation de ses valeurs universelles, la gestion devrait alors couvrir les enjeux culturels, naturels, sociaux et économiques. Il faudrait aussi encourager une gestion rassemblant ces aspects de façon durable.

L'expert qui a effectué la mission a considéré que la zone proposée pour inscription était le strict minimum nécessaire pour refléter les valeurs du Bhimbetka comme site de valeur universelle. Il subsiste un doute quant à savoir si la zone relativement réduite de la proposition d'inscription fournirait des ressources suffisantes pour

soulager les menaces sur la zone et mettre en place un régime de gestion durable.

Un autre aspect concernant les délimitations est lié au corpus de peintures rupestres dans la zone à savoir si les limites suggérées reflètent ce que l'on voit dans le groupe de peintures du Bhimbetka.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de la proposition d'inscription soit **différé** afin de permettre à l'État partie de fournir des informations supplémentaires sur les points suivants :

o Quelle sera l'organisation de la région proposée pour inscription afin de maintenir l'interaction traditionnelle entre les habitants et le paysage, dans les domaines liés à l'utilisation des ressources forestières et à la persistance des traditions artistiques ?

o Quel sera le mode d'enregistrement et de documentation des traditions apparemment très anciennes, en vue de mieux savoir comment les maintenir ?

o Les délimitations suggérées de la zone proposée pour inscription fourniront-elles des ressources suffisantes pour permettre un développement culturel et environnemental durable ?

o Quelle approche « stratifiée » de la gestion du paysage peut être fournie pour permettre différents degrés de participation des parties prenantes du bien, dans le cadre d'une intégration globale des efforts ?

o La région proposée pour inscription englobe-t-elle la majorité du corpus de peintures rupestres de Bhimbetka ?

Il conviendrait également d'envisager de changer le nom de la proposition d'inscription en paysage culturel du Bhimbetka, afin de refléter les enjeux plus vastes impliqués.

ICOMOS, mars 2003

Takht-e Sulaiman (Iran)

No 1077

1. IDENTIFICATION

État partie : République islamique d'Iran
Nom du bien : Takht-e Sulaiman
Lieu : Province d'Azerbaïdjan occidental
Date de réception : 14 novembre 2001

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site archéologique*.

Brève description :

Le site archéologique de Takht-e Sulaiman, dans le nord-ouest de l'Iran, est situé dans une vallée, au milieu d'une région de montagnes volcaniques. Le site comprend le principal sanctuaire zoroastrien, en partie reconstruit sous la période des Ilkhans (Mongols), au XIII^e siècle, ainsi qu'un temple dédié à Anahita datant de la période sassanide, VI^e et VII^e siècles. Le site a une valeur symbolique importante. La conception du temple du feu, celle du palais et la disposition générale du site ont eu une influence significative dans le développement de l'architecture islamique.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé pour inscription est situé dans la province d'Azerbaïdjan, dans une région montagneuse, à environ 750 km de Téhéran. Il est formé d'une plaine entourée de chaînes de montagnes. Un volcan et un lac artésien en sont les éléments essentiels. La zone proposée pour inscription possède un paysage zone tampon d'environ 74 km² (8 km x 16 km), comprenant les biens suivants, qui possèdent chacun leur zone tampon spécifique :

- Takht-e Sulaiman (« Trône de Salomon ») est l'élément central du bien proposé pour inscription ;
- La montagne à l'est de Takht-e Sulaiman a servi de carrière pour la construction du site ;
- Zendane Sulaiman (« Prison de Salomon »), un petit volcan portant d'anciens sanctuaires autour de son sommet ;

- Tepe Majid, un tumulus archéologie culturellement liée à Zendane Sulaiman ;

- Le mont Belqeis et sa citadelle (du nom de Bethsabée, la mère de Salomon) ;

La zone a été partiellement fouillée et il existe un grand potentiel archéologique, dans la zone tampon mais aussi en dehors. Ledit Tumulus Ahmad Abad à l'ouest de Zendane Sulaiman en est un exemple. Le paysage zone tampon comprend aussi un petit village et sa zone d'extension potentielle.

Takht-e Sulaiman : Le site est constitué d'une plate-forme ovale, s'élevant à environ 60 m au-dessus de la vallée environnante. La plate-forme mesure environ 350 m sur 550 m. Elle possède un petit puits artésien calcaire qui a formé un lac d'environ 120 m de profondeur. De là s'écoulent des ruisseaux irriguant les terres environnantes. Les Sassanides occupèrent le site dès le Ve siècle et y construisirent le sanctuaire royal. Le sanctuaire était entouré d'une enceinte de pierre de 13 m de haut, dotée de 38 tours et de deux entrées au nord et au sud. Cette enceinte semble avoir eu une fonction essentiellement symbolique, car aucun portail n'a été retrouvé. Les principaux bâtiments s'élèvent au nord du lac, formant un ensemble de plan pratiquement carré (d'environ 180 m de côté) avec au centre le **temple du feu zoroastrien** (Azargoshasb). Ce temple, construit en briques flammées, est de plan carré. À l'est du temple une autre enceinte carrée était consacrée au « feu éternel ». Plus à l'est se trouve le **temple d'Anahita**, également de plan carré. Les résidences royales sont situées à l'ouest des temples. Le lac fait partie intégrante de la composition et était entouré d'une « clôture » rectangulaire. Dans l'angle nord-ouest de cette zone autrefois clôturée, se trouve l'Iwan de l'Ouest, « la galerie Khosro », grande voûte en briques massive caractéristique de l'architecture sassanide. Les surfaces étaient enduites de mortier de chaux et décorées de *muqarnas*, motifs de stalactites en stuc tombant du plafond.

Le site fut détruit à la fin de la période sassanide et laissé à l'abandon. Il retrouva une nouvelle vie au XIII^e siècle sous l'occupation mongole, et certaines parties furent reconstruites, telles que le temple du feu zoroastrien et l'Iwan de l'Ouest. De nouvelles constructions furent édifiées autour du lac, en particulier deux tours octogonales derrière l'Iwan, décorées de tuiles vernissées et de céramiques. Une nouvelle entrée fut ouverte dans le mur principal, sur l'axe sud de l'ensemble.

On peut remarquer que les terres environnantes dans la vallée, y compris dans la zone tampon, contiennent les vestiges d'une **ville sassanide** qui n'ont pas été fouillés. Un four à briques flammées datant de la période Mongole a été trouvé à 600 m au sud de **Takht-e Sulaiman**. À l'est, la montagne fut exploitée par les Sassanides comme carrière de pierres de construction.

Zendane Sulaiman : Cette montagne conique et creuse, ancien volcan, est située à 3 km à l'ouest de Takht-e Sulaiman. Elle s'élève à 100 m au-dessus des terres environnantes ; son ancien cratère, profond de 80 m et d'environ 65 m de diamètre, était autrefois rempli d'eau. Le sommet de la montagne est entouré des vestiges d'une

série de sanctuaires et de temples qui datent du premier millénaire avant notre ère.

Citadelle Belqeis : Le mont Belqeis s'élève à environ 3200 m, il est situé à 7,5 km au nord-est de Takht-e Sulaiman. Sur la partie la plus haute, subsistent des vestiges en grès jaune d'une citadelle d'une superficie de 60 mètres sur 50, datant de la période des Sassanides. Les fouilles effectuées jusqu'à présent sur le site suggèrent que la citadelle aurait également contenu un temple du feu. Son orientation indique un lien étroit avec Takht-e Sulaiman.

Histoire

Contexte historique : L'empire perse fut fondé par la dynastie des Achéménides qui régna du VI^e au IV^e siècle avant notre ère. Par la suite, un nouvel empire fut établi par les Parthes (du II^e siècle au III^e siècle avant notre ère) qui étaient conscients de leur identité perse, bien que fortement hellénisés. L'empire de la dynastie suivante, celle des Sassanides (du III^e au VII^e siècle), rétablit la domination perse dans la région et forma une force capable de s'opposer à l'empire romain. Fondée sur l'héritage des Achéménides et imprégnée de la période hellénistique parthe, la dynastie des Sassanides développa un nouveau style architectural et artistique. Cette architecture eut une influence importante aussi bien en Orient qu'en Occident, elle devint la référence majeure dans le développement de l'architecture de la Perse islamique.

Contexte religieux : Depuis les temps anciens, le feu et l'eau comptaient parmi les éléments fondamentaux pour les peuples iraniens. Le feu était considéré comme un messager divin entre le monde visible et le monde invisible des divinités. L'eau était source de vie. Les régions volcaniques étaient donc particulièrement attirantes, surtout lorsqu'il y avait de l'eau, comme c'est le cas pour le site de Takht-e Sulaiman.

La religion de Zoroastre est une religion iranienne. Elle puise ses origines chez le prophète Zarathoustra qui vécut probablement au VII^e siècle avant notre ère ou même avant. Cette religion se caractérise par son aspect monothéiste lié à Ahura Mazda ; elle reconnaît le conflit entre les forces du mal et celles du bien. Ahura Mazda était vénéré par les premiers Achéménides, dont les rituels se déroulaient sans aucun temple, à ciel ouvert, sur des autels du feu. Avec le retour d'un nouveau nationalisme, les Sassanides firent du zoroastrisme une religion d'État et construisirent des temples du feu pour le culte. Le zoroastrisme eut une influence importante sur la chrétienté et l'Islam ; c'est une religion vivante, encore pratiquée en Iran, en Inde et en Asie centrale.

Les Sassanides reconnurent aussi le culte d'Anahita, la déesse de la terre, associée à l'eau. Un temple dédié à Anahita se trouve dans le complexe de Takht-e Sulaiman.

La première période : Le site volcanique où les Sassanides construisirent leur sanctuaire, Azargoshasb (Temple du feu des chevaliers), plus tard appelé Takht-e Sulaiman (Trône de Salomon), était depuis longtemps l'objet de dévotions. La montagne volcanique creuse, appelée Zendane Sulaiman (la prison de Salomon) est entourée de vestiges de temples et de sanctuaires, datés du premier millénaire avant notre ère. Ceux-ci sont associés

aux Manas, qui ont régné sur la région de 830 à 660 avant notre ère. Le cratère, autrefois rempli d'eau, s'est asséché.

La période sassanide : Avec l'arrivée des Sassanides (Ve siècle de notre ère), Zendane Sulaiman perdit son importance au profit de Takht-e Sulaiman, dont la construction démarra au milieu du Ve siècle, sous le règne du roi Sassanide Peroz (459-484). Le site devint un sanctuaire royal zoroastrien sous Khosro I^{er} (531-579) et Khosro II (591-628), il fut le plus important des trois principaux sanctuaires zoroastriens. Les deux autres n'ont pas été identifiés à ce jour.

La construction de ce site votif coïncide avec l'introduction de la chrétienté comme principale religion de l'Empire romain. La nécessité de renforcer le zoroastrisme peut donc être vue comme un effort pour renforcer l'identité nationale en contrepoint de la chrétienté dans le monde romain. L'importance de Takht-e Sulaiman grandit encore avec l'introduction du culte d'Anahita. L'ensemble royal fut entouré d'une implantation urbaine dans la plaine. Le site fut détruit par l'armée byzantine en 627, en représailles à l'attaque Sassanide de leurs territoires.

La période mongole : Le site gagna de l'importance au XIII^e siècle, lorsque les Mongols Ilkhanides reconstruisirent une partie comme résidence pour Ilkhan Aba-Qaan, qui à l'époque domina l'Iran. La phase de reconstruction inclut le temple du feu et l'Iwan de l'Ouest, ainsi que de nouvelles structures érigées autour du lac. La réhabilitation opérée par les Mongols montre une continuité culturelle particulièrement intéressante pour la revivification de la foi zoroastrienne en pleine période islamique. En raison de ses qualités naturelles et culturelles, le site est associé à divers personnages et thèmes légendaires et bibliques tels que Salomon, le Christ, le paradis sur terre, le Saint Graal, etc.

Phases ultérieures : Après la période Ilkhanide, à partir de la moitié du XIV^e siècle, le site fut abandonné et tomba progressivement en ruines. Il fut redécouvert en 1819 par le voyageur britannique, Sir Robert Ker Porter, suivi par d'autres explorateurs. En 1937, le site fut photographié par Erich F. Schmidt et étudié par Arthur U. Pope et Donald N. Wilber. En 1958 il fut exploré par des archéologues suédois. Les premières campagnes des fouilles furent entreprises par l'Institut allemand d'Archéologie sous la direction de R. Naumann et D. Huff dans les années 1970.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les biens proposés pour inscription sont la propriété de la République islamique d'Iran. Takht-e Sulaiman a été inscrit sur la liste du patrimoine national d'Iran en 1931, il est protégé par la loi actuelle sur les Antiquités (1309/1930) et par la Charte de l'Organisation du patrimoine culturel iranien (n. 3487-Qaf, 1988).

Structure de la gestion :

Une grande campagne de fouilles a été menée sur le site par l'Institut allemand d'Archéologie, qui a fourni les documents nécessaires. Actuellement, les activités de préservation, le développement et la gestion de la zone

proposée pour inscription sont sous la responsabilité de l'Organisation du patrimoine culturel iranien (ICHO). Le Bureau provincial de l'ICHO à Orumiyeh est responsable des fouilles archéologiques et prend les mesures de sécurité qui conviennent pour assurer la conservation dans les zones tampon. Une unité distincte a été créée pour la gestion sur le terrain dans le cadre de l'ICHO, à savoir : *la Direction pour le projet de développement de Takht-e Sulaiman*. L'objectif de cette unité est de donner de l'impulsion au mécanisme de prise de décision et d'intégrer les activités des différents départements, à l'instar du projet réussi de Zogha Zanbil. Un plan de gestion quinquennal a été adopté pour Takht-e Sulaiman en 2002. La première partie du plan définit l'organisation et le budget, la deuxième définit les forces et les faiblesses du site et lui donne les moyens pour son entretien et son développement, la troisième partie résume les activités depuis 1993 et la quatrième fournit le plan pour une préservation durable et un programme de présentation pour les années à venir.

Ressources :

Les ressources pour la conservation et l'entretien de Takht-e Sulaiman sont essentiellement fournies par l'ICHO. L'Organisation recherche actuellement des fonds supplémentaires pour soutenir la gestion du site. Le nombre des visiteurs ne devrait pas augmenter beaucoup dans les années à venir. Les équipements d'accueil des visiteurs sont assez rudimentaires, mais les projets prévoient une amélioration et une meilleure présentation du site. Le rythme du développement dans cette région est relativement lent, mais le plan de gestion prévoit des mesures pour susciter la prise de conscience des autorités locales et du public concernant la valeur du site ainsi que les objectifs et l'importance d'un développement durable.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

L'État partie présente Takht-e Sulaiman comme l'un des sites de sanctuaire les plus anciens et les plus importants du pays, caractérisé par la présence du feu et de l'eau (volcan et puits artésien). Le site est un lieu de dévotions depuis au moins le premier millénaire avant notre ère. L'élément principal est le temple du feu zoroastrien qui fut construit par les rois sassanides. C'est le plus important des trois principaux temples zoroastriens de cette période ; il date du VI^e siècle de notre ère.

L'État partie propose que le site soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères i, ii, iii, iv et vi :

Critère i : le site témoigne de la capacité créative de l'utilisation du lac sacré, de sa relation avec la foi zoroastrienne et les croyances antérieures au zoroastrisme et de la parfaite adéquation entre ses caractéristiques naturelles et géologiques et le zoroastrisme.

Critère ii : Le site témoigne de l'ingéniosité de différents peuples à organiser, concevoir et utiliser le paysage en accord avec leur religion et leur philosophie quelle que soit leur appartenance ethnique, depuis les premiers temps jusqu'aux périodes sassanide et mongole. Le site est associé aux légendes et croyances (Salomon, le Christ, Zarathoustra) ; les rois sassanides se rendaient en pèlerinage sur le site après leur couronnement à Ctésiphon.

Critère iii : Le site offre une vision précieuse du zoroastrisme en tant que religion royale et officielle, du développement de l'art, de l'architecture et de l'aménagement du paysage iranien pendant la période préislamique et au début de l'islamisation.

Critère iv : Le site révèle une des grandes réalisations artistiques de la civilisation sassanide et témoigne de l'harmonie parfaite entre aménagement du paysage et activité religieuse.

Critère vi : Takht-e Sulaiman est associé à des croyances d'une valeur exceptionnelle et universelle, notamment le zoroastrisme, aujourd'hui un des plus anciens systèmes de croyances. Son influence sur la plupart des grandes religions est bien connue.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité l'ensemble de Takht-e Sulaiman en septembre 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Les anciens sanctuaires qui couronnent la montagne de Zendane Sulaiman ont été abandonnés dans l'antiquité et sont tombés en ruines. Le sanctuaire de Takht-e Sulaiman fut détruit par l'armée Byzantine au VII^e siècle et ne servit plus jusqu'à sa reconstruction partielle à la période mongole au XIII^e siècle. Le site fut abandonné au milieu du XIV^e siècle et tomba progressivement en ruine sous l'action des phénomènes naturels de l'érosion. La première campagne de fouilles fut entreprise par l'Institut allemand d'archéologie dans les années 1970. La gestion du site est actuellement confiée à l'Organisation du patrimoine culturel iranien, qui est responsable de sa consolidation et de sa restauration.

État de conservation :

L'écoulement de l'eau calcaire de la source artésienne et l'inondation périodique de la cuvette du lac ont élevé le niveau du sol de plusieurs mètres depuis la période sassanide. L'eau a érodé le mortier des joints des édifices et affaibli les fondations. Les conditions climatiques difficiles - la neige et la glace - et l'activité sismique ont provoqué l'érosion, aggravée par des causes physico-chimiques et ont contribué à l'effondrement des structures en briques et en maçonnerie. Les épais murs d'enceintes ont perdu leur partie supérieure et les pierres jonchent le sol. Les structures de brique massives et endommagées, avec leurs lourdes voûtes, présentent des faiblesses structurelles dues à leur poids. Seuls des fragments du décor des murs originellement en stuc ont survécu, les *muqarnas*, ainsi que des tuiles décoratives octogonales en céramique. Les sanctuaires autour de Zendane Sulaiman et de la citadelle de Belqes sont dans un état de ruines comparable. Les terres entourant la zone principale possède un potentiel archéologique. On suppose qu'il existait une ville sassanide dans la vallée, actuellement cultivée par des paysans. De plus, il existe de nombreux

tertres présentant un potentiel archéologique intéressant, qui n'ont été que partiellement fouillés jusqu'à présent.

Gestion :

La mission de l'ICOMOS envoyée sur le site a considéré que la gestion était organisée de manière raisonnable, mais recommande qu'une attention particulière soit accordée aux outils requis pour mener à bien les projets proposés. Il faudrait également garantir la durabilité des ressources financières à long terme.

Analyse des risques :

La principale cause de délabrement des vestiges archéologiques est liée à l'activité sismique et au climat marqué par des hivers rudes, de fortes pluies et le gel. Le tourisme n'est pas une activité importante à l'heure actuelle mais elle pourrait progresser à l'avenir, ce qui doit être pris en compte dans la planification et la gestion. Il peut y avoir des risques dans les zones tampon, dus à la pression du développement et la construction d'équipements pour recevoir les visiteurs dans les sites et aux alentours. De plus, il existe un conflit potentiel entre les intérêts des cultivateurs et ceux des archéologues, surtout en cas de fouilles entreprises dans les champs de la vallée.

Authenticité et intégrité

Concernant l'authenticité du site, il est prouvé qu'il est le principal sanctuaire zoroastrien des Sassanides. Ce lieu est un site archéologique dont les fouilles sont récentes ; les restaurations et les reconstructions sont relativement limitées jusqu'à présent. Une partie de l'enceinte extérieure près de l'entrée Sud a été récemment relevée, avec les pierres d'origines trouvées parmi les décombres du mur. Une partie des voûtes en briques des structures du palais ont aussi été reconstruites, avec des briques neuves disposées de la même manière que dans la structure originale. Globalement, ces interventions peuvent être considérées comme nécessaires et ne compromettent pas l'authenticité du lieu qui conserve son aspect de ruine historique.

Le paysage de la zone entourant Takht-e Sulaiman a évolué avec le temps, gagnant sa propre intégrité visuelle qui se définit par sa nature rurale et agricole. Il existe aussi une relation fonctionnelle et structurelle claire entre les différents éléments de cet ensemble. Cela concerne aussi la citadelle de Belqeis qui est située à l'écart du reste des composantes du site. Elle fut cependant construite à la même période en tant que principal sanctuaire, son implantation et son orientation suggèrent qu'elle a une signification religieuse liée à cela. Le petit village situé entre Takht-e Sulaiman et Zendane Sulaiman, est devenu une partie intégrante de l'intégrité visuelle du paysage. On note cependant qu'un contrôle strict est nécessaire concernant le caractère et le volume de toute nouvelle construction, et qu'il faudra apporter un soin particulier au choix des surfaces, des matériaux et des couleurs.

Évaluation comparative

La dynastie sassanide (vers 224 à 651 de notre ère) a gouverné un empire qui s'étendait de la Sogdiane et de la Géorgie actuelle au nord de Mazun, région d'Arabie, et de la vallée de l'Indus aux vallées supérieures du Tigre et de l'Euphrate. En Iran, les principaux sites représentant la civilisation sassanide comprennent le palais du premier chef sassanide (Ardachir Ier, début du III^e siècle) à Firozabad, encore essentiellement parthe. Le palais royal de Shapour fut construit au moment où l'armée sassanide vainquit l'empereur romain Valérien (260), et reflète les influences grecque et romaine. Le Taq-e Kisra à Ctésiphon, leur capitale (aujourd'hui en Iraq), est l'un des sites royaux les plus extraordinaires, en particulier son fameux iwan (une voûte en brique de 22,50 m de large sur 27 m de haut). Le site sacré de Taq-e Bustan, à proximité de Kirmanshah dans l'ouest de l'Iran, est constitué de deux grands iwans, taillés dans la roche aux IV^e et V^e siècles. Une grande partie de leurs fortifications conservèrent leur rôle sous la période islamique. Il existe aussi plusieurs temples du feu en Iran, mais moins important que Takht-e Sulaiman.

L'architecture sassanide se caractérise par l'ingéniosité de ses structures, en particulier les voûtes construites en brique ou en pierre, ou taillées dans la roche et décorées par des sculptures monumentales. Certaines de ces caractéristiques sont héritées des Achéménides et des Parthes, mais les Sassanides ont donné à leur architecture une identité iranienne forte et particulière. Leurs édifices constituent une référence importante pour le développement de l'architecture du début de la période islamique, et leur influence s'est fait sentir jusqu'en Europe, dans l'architecture romane par exemple. Il est également intéressant de noter que les chapelles de plan carré construites par les ordres religieux au Mexique correspondent exactement au plan du temple du feu sassanide.

Dans ce contexte, Takht-e Sulaiman se distingue par sa singularité comme principal sanctuaire zoroastrien de la civilisation sassanide. Le site est une expression achevée de l'architecture royale sassanide, et le temple du feu est le plus ancien et le plus grand qui subsiste.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le site de l'ensemble de Takht-e Sulaiman et Zendane Sulaiman est éloigné de tout et protégé par les montagnes. Il n'a récemment connu aucun développement majeur et a donc conservé son intégrité. Il a une importance symbolique et spirituelle forte par rapport à l'eau et au feu, les raisons principales de son occupation depuis les temps anciens. Takht-e Sulaiman est le principal sanctuaire zoroastrien. C'est aussi une expression architecturale aboutie de la civilisation sassanide qui eut une influence importante sur le développement de l'architecture islamique. Le site possède un potentiel archéologique important.

Évaluation des critères :

Critère vi : L'ensemble de Takht-e Sulaiman est constitué de plusieurs éléments qui, ensemble, contribuent à la valeur spirituelle du site. Les débuts de la prise de conscience de la valeur du site sont illustrés par les sanctuaires bordant le sommet de l'ancien volcan, Zendane Sulaiman, datant du début du premier millénaire avant notre ère. L'importance de la valeur spirituelle fut renforcée par les Sassanides quand ils construisirent le principal sanctuaire du zoroastrisme, une des premières religions monothéistes qui a influencé d'autres religions comme l'islam et le christianisme. La présence du temple dédié à Anahita, ancienne déesse iranienne des eaux, de la fertilité et de la procréation, ajoute à la valeur du site. La signification symbolique du site est grandie par la réhabilitation que les Mongols ont pratiquée six siècles après, et par l'association de figures légendaires et bibliques, telles que Bethsabée, Salomon et le Christ. Takht-e Sulaiman est aussi identifié comme représentant le paradis sur terre.

Critères i et iv : Takht-e Sulaiman offre un témoignage clair du stade achevé du développement auquel l'architecture Sassanide est parvenue. Témoin de cela, l'ensemble architectural royal conçu autour du lac. Le temple du feu peut être envisagé comme un prototype de ce type d'édifice ; il s'agit du plus grand et du plus ancien exemple de ce type de structure qui subsiste. Si divers types de bâtiments, comme l'*iwan* en briques ou les temples de l'eau et du feu se retrouvent dans d'autres sites sassanides, Takht-e Sulaiman est un exemple exceptionnel de leur association dans un ensemble que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Critère ii : L'architecture de l'ensemble de Takht-e Sulaiman est reconnue pour avoir influencé le développement des architectures chrétienne et islamique. La structure carrée du temple, la voûte massive de l'*iwan*, et l'espace ouvert autour de la source d'eau sont clairement reproduites dans les compositions architecturales des mosquées et des sanctuaires de l'Islam. On peut y voir quelques échos dans les premières églises romanes construites en Europe.

Critère iii : La région de Takht-e Sulaiman est riche en anciens établissements, dont beaucoup restent inexplorés. Le site offre un témoignage exceptionnel du développement des pratiques culturelles et religieuses du premier millénaire avant notre ère jusqu'au XIV^e siècle. Le site de Takht-e Sulaiman lui-même était entouré d'une ville qui est aujourd'hui recouverte de terres agricoles.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

Que le site soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères i, ii, iii, iv et vi** :

Critère i : Takht-e Sulaiman est un ensemble exceptionnel d'architecture royale, regroupant les principaux éléments architecturaux créés par les Sassanides dans une composition harmonieuse inspirée par le contexte naturel.

Critère ii : La composition et les éléments architecturaux créés par les Sassanides à Takht-e Sulaiman ont fortement influencé non seulement l'architecture religieuse de la période islamique mais aussi d'autres cultures.

Critère iii : L'ensemble de Takht-e Sulaiman est un témoignage exceptionnel de la pérennité d'un culte liée au feu et à l'eau sur une période d'environ deux mille cinq cents ans. Le patrimoine archéologique du site est enrichi par la ville sassanide qui reste à fouiller.

Critère iv : Takht-e Sulaiman représente un exemple exceptionnel de sanctuaire zoroastrien, intégré à l'architecture palatine sassanide dans une composition qui peut être considérée comme un prototype.

Critère vi : En tant que principal sanctuaire zoroastrien, Takht-e Sulaiman est le plus important site associé à l'une des religions monothéistes les plus anciennes du monde. Le site possède des liens symboliques forts, en tant que témoignage de l'association des anciennes croyances, bien plus anciennes que le zoroastrisme, ainsi que dans son association avec des légendes et des personnages bibliques importants.

ICOMOS, mars 2003

Tel-Aviv (Israël)

No 1096

1. IDENTIFICATION

État partie : Israël

Bien proposé : La ville blanche de Tel-Aviv

Lieu : Quartier Dan, Tel-Aviv, Jaffa

Date de réception : 28 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien est un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'une zone urbaine représentant une *ville nouvelle du XXe siècle* (OG 1999, 27 : iii).

Brève description :

Tel-Aviv fut fondée en 1909 et construite comme une ville métropolitaine sous mandat britannique en Palestine. La ville blanche fut construite à partir du début des années 1930 et jusqu'en 1948, selon le plan d'urbanisme de Sir Patrick Geddes, reflétant les principes de l'urbanisme organique moderne. Les bâtiments furent conçus par des architectes qui immigrèrent après avoir été formés et avoir exercé leur profession dans divers pays d'Europe. Dans ce lieu et ce nouveau contexte culturel, ils réalisèrent un ensemble exceptionnel d'architecture du mouvement moderne.

2. LE BIEN

Description

La ville de Tel-Aviv s'est développée au nord de la ville de Jaffa, sur les collines bordant la côte orientale de la mer Méditerranée. Le bien proposé pour inscription consiste en trois zones urbaines sélectionnées (zones A, B et C) construites dans les années 1930 selon le plan directeur de l'architecte britannique Patrick Geddes (1925-1927). Le plan de Geddes identifiait une zone de 667 ha (environ 1,5 x 4 km), dont la partie centrale était délimitée par l'avenue Rothschild, le boulevard Malchey Israël, le boulevard Ben Gourion et le bord de mer à l'ouest. Elle fut conçue comme une « cité-jardin » tenant compte cependant plus de l'agglomération urbaine que celles qui l'avaient précédée. Le plan prévoyait la construction d'un seul bâtiment par parcelle de verdure, dont l'emprise au sol ne devait pas dépasser le tiers de la surface du jardin.

Le développement de l'actuelle Tel-Aviv est le résultat de plusieurs développements urbains successifs, à commencer par l'ancienne Jaffa, puis les quartiers historiques de Neve Zedek (1896), « Achuzat Bayit » (1909), la Ville Rouge, Lev Hayir et enfin ladite « ville blanche » de Tel-Aviv (1931-1947).

L'histoire commence avec la construction de **Neve Zedek** : des bâtiments construits sur le flanc d'une colline face à la mer, en grès, à deux étages, surmontés de toits de tuiles de style traditionnel. C'est là que se trouve le premier centre de Tel-Aviv, d'abord appelé Achuzat Bayit (littéralement : grand ensemble).

La **Ville Rouge**, qui s'est développée à l'est de la précédente, est constituée essentiellement d'immeubles de style éclectique qui conservent cependant des toitures en tuiles. La Ville Rouge constitue une partie de la zone tampon du bien proposé pour inscription.

Le quartier **Lev Hayir** (le centre de l'actuelle Tel-Aviv) et ses alentours s'étendent au nord de la Ville Rouge. Ses bâtiments sont essentiellement de style international, une succession de bâtiments de 3 à 5 étages entourés de jardins. La zone qui longe l'avenue Rothschild (zone B) et une partie de la zone centrale (zone C) sont incluses dans la proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial.

La **ville blanche centrale**, au nord de la précédente et construite selon le plan d'urbanisme de Geddes, marque clairement la limite entre les quartiers résidentiels et les quartiers d'affaires et d'activités. Le centre se trouve au point le plus élevé, sur la place Zina Dizengoff, avec le Théâtre Habima, un pavillon musée et l'Auditorium Mann. Les bâtiments sont pour la plupart hauts de 3 ou 4 étages, avec des toits plats, des enduits en façade, quelques éléments décoratifs et la gamme des couleurs allant du blanc au crème. 400 bâtiments sur 1750 sont classés et protégés. Cette zone forme l'essentiel du bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial (zone A).

La **ville blanche du nord** s'étend au-delà du boulevard Ben Gourion et fut construite quelques années plus tard. La partie ouest est semblable à la ville blanche centrale, mais construite plus tard et jusqu'en 1948. La partie orientale a été construite de la fin des années 1940 jusqu'aux années 1960, selon des règles moins strictes et pendant une période de récession. La partie sud de la ville blanche du nord est incluse dans la zone tampon.

Le littoral est bordé d'immeubles de grande hauteur (plus de 15 étages), ainsi que la partie sud du boulevard Rothschild. Il y a deux bâtiments de grande hauteur dans la zone A et plusieurs autres dispersés dans la zone tampon résultant de permis de construire antérieurs.

Les zones A, B et C proposées pour inscription présentent une unité de style, celle de l'architecture du mouvement moderne, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par leur caractère. La zone B fut construite au début des années 1930 et la zone A essentiellement des années 1930 au début des années 1940. La zone C - quartier Bialik - quant à elle, représente l'architecture locale à partir des années 1920, avec des exemples de styles Art Déco et

éclectique, mais aussi une forte présence de « l'architecture blanche ». Cette petite zone comporte une série d'immeubles d'un caractère original propre au développement régional de l'expression du modernisme de Tel-Aviv. Le rapport de la largeur des voies sur la hauteur des bâtiments varie de 1,6 à 1 pour les rues résidentielles étroites à 2 pour 1 pour les rues résidentielles larges et 2,4 pour 1 pour les rues commerçantes.

Les immeubles reflètent les influences du Bauhaus, de Le Corbusier et d'Erich Mendelsohn. Ils se caractérisent par la mise en œuvre des idées modernistes dans le contexte local. Les grandes surfaces vitrées des immeubles construits en Europe sont réduites à des ouvertures vitrées relativement petites et étroites qui conviennent mieux au climat chaud. De nombreux immeubles sont construits sur *pilotis*, comme dans les projets de Le Corbusier, permettant à la brise marine de circuler. D'autres éléments, parmi lesquels les *brise-soleil* pour éviter la lumière directe du soleil, et les balcons larges, servant le même objectif, donnent de l'ombre et ajoutent à la plasticité de l'architecture. Dès l'origine, les toits plats et pavés étaient accessibles pour accueillir les événements de la vie sociale. Une des caractéristiques originales est l'utilisation d'arrondis pour les angles des immeubles et les balcons, typiques de l'architecture de Mendelsohn. Les immeubles adoptent aussi un certain nombre d'éléments locaux, par exemple les coupoles. Le matériau le plus utilisé depuis 1912 est le béton renforcé, dont la facilité de mise en œuvre permet l'emploi d'ouvriers peu qualifiés. D'autres matériaux ont aussi été utilisés, tels que le métal et l'habillage en pierre des murs extérieurs, et les décors en plâtre, assimilés à des éléments fonctionnels : balustrades des balcons, jardinières, auvents, etc...

Histoire

La population juive vivant en Palestine sous domination ottomane à la fin du XIXe siècle était principalement venue d'Espagne au XVIe siècle. Après la Première Guerre mondiale, les territoires de la Palestine passèrent sous mandat britannique en 1920. Avec la montée de l'antisémitisme en Europe, une première vague d'immigration de juifs arriva en Palestine au début du XXe siècle, d'abord des Russes et des Polonais, puis une nouvelle vague à partir de 1933. Le mouvement politique qui appelait au rétablissement d'une terre juive en Palestine, opposé à la Diaspora, s'appelait le sionisme.

Les origines de Tel-Aviv remontent à la Jaffa ottomane, une cité fortifiée au milieu de terres agricoles au début du XIXe siècle. Vers la fin du siècle, en liaison avec la construction du canal de Suez, Jaffa devint un port commercial en même temps que le port d'entrée des pèlerins en Terre Sainte. Un décret de 1856 permit aux étrangers d'acquérir des terres, ce qui conduisit au développement de zones urbaines. La première installation juive au nord de Jaffa fut Neve Zedek, fondée en 1887-1896. En 1908-1909, un groupe de riches marchands établit Achuzat Bayit, conçue comme une banlieue noyée dans la verdure, plus tard nommée Tel-Aviv.

De 1920 à 1925, la population de Tel-Aviv passa de 2 000 à 34 000 habitants et les constructions suivirent une diversité de styles, adoptant aussi des motifs orientaux

locaux. Le premier plan directeur (1921) pour une nouvelle implantation urbaine fut préparé par Richard Kauffmann. L'architecte écossais Patrick Geddes établit un nouveau plan en 1925, qui fut ratifié en 1927 et reconduit avec des amendements en 1938. La construction commença au début des années 1930 ; les concepteurs en étaient des architectes fraîchement immigrés qui avaient été formés en Europe, et qui mettaient en pratique dans ce lieu leur vision moderniste. Simultanément, l'expression architecturale en Europe changeait avec les nouveaux régimes politiques.

L'architecture moderniste de Tel-Aviv fut principalement inspirée par les enseignements du Bauhaus (19 architectes de Tel-Aviv avaient été élèves de cette école d'architecture) et par les exemples de Le Corbusier et d'Erich Mendelsohn. Parmi les architectes de Tel-Aviv, on compte Joseph Neufeld et Carl Rubin qui travailla avec Mendelsohn et était l'ami de Richard Kauffmann ; Arie Sharon, Shmuel Mistechkin et Shlomo Bernstein avaient étudié à l'école du Bauhaus ; Sam Barkai et Shlomo Bernstein avaient travaillé à l'agence d'architecture de Le Corbusier et Ze'ev Rechter avait étudié aux Beaux-Arts de Paris. Dov Karmi, Genia Averbuch et Benjamin Anekstein avaient étudié l'architecture à Gand et à Bruxelles. D'autres ont été influencés par Terragni et Pagano en Italie. Mendelsohn travailla en Israël à partir de 1934 et jusqu'en 1942 (principalement à Haïfa et Jérusalem).

Politique de gestion

Dispositions légales :

En Israël, l'État est directement responsable de la préservation des sites du patrimoine antérieurs à l'an 1700 de notre ère. Le patrimoine bâti des périodes ultérieures est protégé par d'autres types de mesures.

Niveau national - La Loi d'urbanisme et de construction (1965, amendement 31/1991) et le Code de l'urbanisme (1965, révisé en 1996) ont établi une hiérarchie de niveaux (plans d'urbanismes détaillés, nationaux, régionaux et locaux) mise en œuvre par des mécanismes administratifs ; aucune entité gouvernementale n'est directement impliquée dans la politique du patrimoine. Le Plan directeur national, TAMA 35, est en cours d'approbation et comporte une partie intitulée « Plan de conservation urbaine du centre de Tel-Aviv – Jaffa » (1991-1997).

Niveau municipal - La responsabilité concernant la protection des zones urbaines historiques échoit aux autorités municipales (trois degrés de protection). Le *Plan de conservation*, en cours d'approbation, sera un instrument juridique qui assurera la protection de la zone historique de Tel-Aviv et des bâtiments classés. Il existe d'autres instruments juridiques : le Plan directeur de Tel-Aviv (1965), l'Ordonnance de Tel-Aviv 2659 b (2001) avec des dispositions de zonage, et une série de plans détaillés pour Tel-Aviv et Jaffa et des arrêtés de protection.

Niveau régional - Le Plan de conservation de Tel-Aviv attend l'approbation de la Commission régionale de planification. Le Plan directeur régional, TMM 5, qui comporte un chapitre consacré à la « Protection des zones

urbaines », a passé une première phase d'approbation et constitue le principal outil de protection.

Près de 90 % des immeubles de la zone centrale sont des propriétés privées, le reste est municipal ou mixte. Les droits des propriétaires, y compris les droits d'extension, sont très forts en Israël. Par conséquent, même les constructions protégées sont susceptibles d'être modifiées par des extensions ou des ajouts, sauf dans le cas d'une protection stricte. La municipalité est tenue de compenser la perte de valeur de la propriété. La stratégie des transferts des droits d'extension et de développement s'applique à Tel-Aviv et peut aider à restreindre les extensions en toiture dans la zone centrale du bien proposé pour inscription. Quelque 1000 immeubles sont classés ou protégés à Tel-Aviv, dont 120 sont soumis à une protection stricte, aucune modification n'étant alors autorisée. Les zones A et C sont couvertes par les réglementations des plans d'urbanisme historiques (Geddes, 1927/1938). Le plan « Lev Hayir », qui a été approuvé dans les années 1990, s'applique à la zone B et autorise la surélévation des immeubles à condition que l'existant soit entièrement préservé.

Structure de la gestion :

Il existe deux principaux niveaux de gestion : la municipalité et les services municipaux. La municipalité de Tel-Aviv possède trois services concernés : le bureau des ingénieurs, directement chargé de la gestion de Tel-Aviv ; le service juridique et le service financier municipal et la Commission de conservation de la ville. Le service d'urbanisme du bureau des ingénieurs est organisé en trois équipes : l'urbanisme du centre ville (urbanisme, architecture, règles d'urbanisme), la conservation (application du Plan de conservation, recherche, classement, contrôle, documentation, base de données, permis de restauration, relations avec le public), l'instruction des permis de construire et l'inspection chargée également du suivi. Il existe un réseau de consultants extérieurs.

La gestion est prévue dans les plans d'urbanisme territoriaux, notamment le Plan directeur national TAMA 35 qui comprend un chapitre sur la « Préservation urbaine du centre de Tel-Aviv – Jaffa » (1991-1997), l'Ordonnance 2659 b pour Tel-Aviv (2001) et le Plan directeur régional, TMM 5, principal instrument juridique pour la protection de la zone urbaine de Tel-Aviv. La politique de gestion comporte des programmes d'encouragement au tourisme et à l'information, l'accent étant mis sur la conservation.

Ressources :

Au niveau municipal, le budget annuel varie entre 1/4 à 1/6 du budget du Bureau des ingénieurs de la ville (750 000 dollars en 2002). Les investissements consacrés aux projets de rénovation municipaux sont attribués à la réhabilitation des boulevards de Tel-Aviv et à l'aménagement de pistes cyclables (7 millions de dollars); la rénovation de l'infrastructure de la ville (25 millions de dollars); la réhabilitation prévue de la place Dizengoff comprenant l'établissement du projet et les travaux de conservation (27,5 millions de dollars). La source principale d'investissements en matière de restauration est privée, les propriétaires ayant déjà réalisé la restauration de 50

immeubles en 2001-2002 (12,5 millions de dollars, dont 15 % d'aide municipale). Les ajouts en toiture représentent une des sources d'investissement. La municipalité accorde des prêts et subventionne des prêts à 4 ans au maximum ; des réductions d'impôts sont aussi prévues. La création d'un fonds de préservation de la ville est envisagée.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La ville blanche de Tel-Aviv fait partie d'un centre urbain moderne et dynamique d'une valeur universelle unique. Elle est considérée comme le plus grand centre urbain construit dans le premier style international. Le caractère unique de la ville, par rapport à d'autres centres modernes, se mesure grâce aux paramètres suivants :

Le sionisme qui rêvait de construire un monde nouveau et meilleur pour une nouvelle société égalitaire se matérialisa par la construction spontanée de la première ville juive, sans qu'elle soit dictée par une quelconque autorité. Il y avait une grande affinité entre le mouvement moderne et les besoins de l'installation juive en Palestine, dont le principal objectif était de construire la structure physique de la patrie juive aussi vite que possible, pour absorber les vagues successives d'immigration qui s'accéléraient. ... Le plan d'urbanisme de Geddes et le langage de l'architecture moderne qui se développa dans ce lieu contribuèrent à créer un centre urbain unique, inégalé en taille et en qualité, en Israël ou ailleurs dans le monde. ... Dans les années 1931-1948, Tel-Aviv connut la construction de 3 700 bâtiments de style international, dont 1 000 d'entre eux sont classés et préservés. ... La richesse de l'architecte, due à la diversité des influences, est née de la création du langage architectural local, résultat de la fusion de différentes influences et de l'instauration d'un dialogue constant sur les questions d'urbanisme au sein du « Cercle ». Ensemble, les architectes ont cherché des nouvelles solutions de construction qui permettraient d'améliorer les normes, de réduire les coûts et de résoudre les problèmes du climat.

Critère ii : la ville a été un laboratoire expérimental pour l'application des principes modernes d'urbanisme et d'architecture ; elle a influencé le reste du pays ;

Critère iv : la ville est la fusion des différents courants du mouvement moderne européen et leur adaptation à un contexte régional ;

Critère vi : le plan de la ville fut fondé sur l'idée de créer un nouveau lieu pour une nouvelle société, où l'idéal sioniste se réaliserait par le biais du mouvement moderne ; c'est aussi la synthèse entre les cultures orientale et occidentale.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité Tel-Aviv en juillet 2002. L'ICOMOS a consulté des spécialistes ainsi que DoCoMoMo et la documentation écrite pertinente. L'ICOMOS a également consulté son Comité

scientifique international sur les villes et villages historiques (CIVVIH).

Conservation

Historique de la conservation :

Après l'achèvement de la construction de la ville blanche de Tel-Aviv dans les années 1940, un mouvement de « renouveau de Tel-Aviv » apparut au début des années 1980 avec une grande exposition internationale : *Ville blanche*, organisée par Michael Levin et consacrée à l'architecture de style international en Israël. En 1994 une conférence sur le style international en architecture fut organisée sous l'égide de l'UNESCO et de la Ville de Tel-Aviv, soutenue par des professionnels de renommée internationale. La prise de conscience croissante des milieux scientifiques, des cercles gouvernementaux et du public donna lieu à de nombreuses publications en Israël et à l'étranger, ainsi qu'à une campagne en faveur de la protection et la conservation des structures du mouvement moderne à Tel-Aviv.

État de conservation :

Les premières interventions de préservation, consolidation et restauration eurent lieu dans les années 1980. À l'époque, les méthodes et les techniques n'étaient pas adaptées et accentuèrent la détérioration des matériaux et du tissu urbain. La seconde période commença dans les années 1990, apportant un renouveau de l'architecture et de la vie urbaine de Tel-Aviv, sous l'impulsion de l'équipe de la conservation de la municipalité de Tel-Aviv et celle d'autres services municipaux. Des procédures de recherche d'iconographie historique, des valeurs culturelles et de documentation systématique ainsi que des mesures de surveillance furent mises en place. Actuellement, 1149 bâtiments de style moderne de la zone centrale et la zone tampon du bien proposé pour inscription sont inscrits sur la liste des biens à protéger. Un travail intense a été effectué pour retrouver les techniques de construction d'origine, les matériaux utilisés, les mises en œuvres et les techniques traditionnelles. La qualité des projets de restauration et leur exécution ainsi que la conception des détails s'est améliorée, dans le respect des *Principes devant guider l'entretien et la conservation des bâtiments répertoriés* (Plan de conservation, TA 2650 B).

Jusqu'à présent, 210 immeubles ont été restaurés selon les directives de conservation, à raison d'environ 50 bâtiments par an au cours des deux dernières années. Près de 650 structures détériorées ne sont plus en péril. Les infrastructures et équipements collectifs sont en cours d'amélioration pour satisfaire des normes et une qualité de vie plus exigeantes. Certains des bâtiments du centre de la ville ont été réhabilités, par exemple, le « Cinéma » de la place Dizengoff a été transformé en un hôtel moderne et bien équipé. Tout cela apporte des améliorations visibles à l'environnement urbain et donne une meilleure image de Tel-Aviv. Les maisons restaurées dans la zone proposée pour inscription commencent à attirer de nouveaux habitants, qui appartiennent aux classes aisées de la population et participant par conséquent à une revitalisation de la ville. À l'évidence, l'état de conservation du tissu urbain de Tel-Aviv est homogène

dans toute la ville et les efforts d'amélioration doivent se poursuivre.

Gestion :

On note que l'État partie a accepté les recommandations de la mission d'expertise de l'ICOMOS concernant la délimitation des zones proposées pour inscription et de la zone tampon. Depuis, un document a été produit, qui précise les nouvelles limites des zones et donne d'autres informations complémentaires.

La conservation et la gestion du bien proposé pour inscription se sont développées systématiquement sur les décennies passées. D'une manière générale, la gestion est actuellement suffisamment rationalisée ; il existe un plan de conservation doté de directives adaptées et mises en œuvre par les autorités municipales. Néanmoins, certains problèmes méritent encore une attention particulière.

- Le Plan directeur régional (TMM 5) est un outil de réglementation important qui définit la zone de conservation de Tel-Aviv ; il serait important d'y inclure le plan de gestion en tant que partie structurelle de ce document stratégique.

- Les zones proposées pour inscription et la zone tampon sont actuellement l'objet de transformations, notamment avec l'autorisation de surélévation des bâtiments qui ne bénéficient pas d'une protection maximale (condition stricte). Il sera nécessaire de renforcer prioritairement la stratégie de conservation de ces zones, et de contrôler de manière stricte tout ajout ou modification de manière à conserver l'unité du caractère de la zone.

- Actuellement, des demandes de permis de construire de hauts immeubles dans la zone A et dans la zone tampon sont à l'instruction. Il est recommandé qu'aucun de ces hauts bâtiments ne soit construit dans ces zones.

- Il est de plus recommandé que l'approbation des plans de conservation soit traitée de manière à ce que ces documents aient force de loi.

Analyse des risques :

Les principaux risques encourus par la « ville blanche » de Tel-Aviv proviennent de ce qu'elle est un lieu vivant et le centre d'une grande agglomération métropolitaine. Même si la zone est protégée et dispose d'un système de conservation, elle reste soumise à des pressions d'aménagements et de modifications. Cela est visible dans les projets de construction de grands immeubles qui se profilent et la pression exercée pour modifier les bâtiments existants, alors même qu'ils sont inscrits sur la liste des bâtiments protégés. Cela est encore plus manifeste pour les bâtiments non inscrits, qui forment cependant une partie importante du tissu urbain.

Authenticité et intégrité

Tel-Aviv est une ville nouvelle caractéristique du XXe siècle. C'est la plus dynamique de toutes les grandes agglomérations urbaines d'Israël, ce n'est pas une « ville muséifiée » mais une ville sous tension qui, bien que tiraillée

entre la « ville vivante » et la « ville en *statu quo* », continue d'exister. Globalement, l'esprit du plan directeur de Geddes est bien préservé dans les grandes lignes de la conception de la ville (morphologie, divisions en parcelles, hiérarchie et profil des rues, proportions des espaces ouverts et fermés, des zones vertes). La stratigraphie du développement urbain est lisible, de l'ancienne Jaffa jusqu'à la ville blanche de Tel-Aviv. Il y a quelques changements visibles dans la zone tampon, en raison des constructions neuves et du développement commercial des années 1960 aux années 1990, par exemple quelques immeubles de bureaux ou résidentiels qui n'ont pas la même échelle. L'infrastructure urbaine est intacte, à l'exception de la place Dizengoff, où le trafic automobile et la circulation piétonne ont été modifiés. Ces lieux sont relativement peu nombreux et ne diminuent pas le niveau d'authenticité et d'intégrité. Cependant, la substance connaît de légers changements, ce qui pourrait affecter la totalité de l'ensemble urbain.

La ville blanche est encerclée de hauts immeubles qui, à l'évidence, ont modifié le rapport qu'elle entretenait autrefois avec son environnement. Toutefois, dans la zone proposée pour inscription et dans la zone tampon, le nombre des bâtiments de plus de 15 étages est négligeable – à l'exception d'une tour élevée (rues Glickson/Dryanov) dans la zone A. Actuellement, la municipalité de Tel-Aviv prévoit d'autoriser au moins deux autres tours en zone A, une en zone C et plusieurs dans la zone tampon, qui en comporte déjà un certain nombre. La plupart de ces projets sont en cours d'instruction.

L'authenticité de la conception architecturale est raisonnablement bien préservée, comme le montre la perception visuelle homogène du tissu urbain, l'intégrité du style, la typologie, le caractère des rues, la relation des espaces verts et des éléments urbains (bassins, fontaines, pergolas, jardins). Les détails des entrées d'immeubles, les rambardes d'escaliers, les grilles, les boîtes aux lettres en bois, les portes des immeubles et des appartements, les encadrements de fenêtre n'ont généralement pas changé, bien qu'il y ait eu quelques pertes – comme dans la plupart des villes historiques.

Un problème appelle une attention particulière : les extensions en toiture, même sur les bâtiments classés (en particulier dans la zone B et la zone tampon). Certaines sont pratiquement invisibles ; d'autres vont jusqu'à un ou deux étages supplémentaires. Pour les bâtiments protégés plus strictement, de tels ajouts ou modifications ne sont pas autorisés. Actuellement, comparé à des bâtiments restés intacts, la quantité de bâtiments modifiés n'est pas suffisante pour perturber le profil urbain, l'échelle ou les paramètres d'origine. On note également que les « ajouts » en toiture sont très répandus en Israël ; Les architectes les prévoient souvent dans leurs plans d'origine. La tradition d'ajouter un étage quand la famille s'agrandit, ou de maintenir plusieurs générations dans une même maison est très étroitement liée au destin des Juifs de la Diaspora. Dans une certaine mesure, ces ajouts pourraient être perçus comme une continuité de la tradition. Cette habitude est aussi liée aux mélanges des fonctions résidentielles, commerciales et culturelles. En matière de gestion de l'urbanisme, cette souplesse a permis le développement continu du centre historique de Tel-Aviv sans changement radical de son tissu d'origine.

Évaluation comparative

Les origines des plans d'urbanisme au XXe siècle remontent aux développements socio-économique et industriel du XIXe siècle, bien qu'ils soient distincts par leur caractère. L'idée de la *Cité industrielle* de Tony Garnier (1904-1917) est une étape importante. Les premiers exemples sont la cité jardin, comme Letchworth, œuvre de R. Unwin et B. Parker (1904), et des conceptions « plus urbaines » comme les réalisations de O. Wagner à Vienne (1911) et H.P. Berlage à Amsterdam (1915).

La Première Guerre mondiale marque un autre grand tournant dans ce développement. L'idée d'un établissement pour les travailleurs (*Arbeitersiedlung*) trouve une expression dans plusieurs exemples en Allemagne, dans les premières décennies du XXe siècle (Kiel, Leipzig). Dans les années 1920, à la faveur du développement économique, les *Neues Bauen* en Allemagne sont particulièrement importants, par exemple à Frankfurt et Berlin (en particulier Bruno Taut). Ces établissements, ainsi que les immeubles de logements expérimentaux aux Pays-Bas, présentaient une homogénéité, souvent conçus par un seul architecte ou même par une petite équipe d'architectes. Mies van der Rohe fut le promoteur de la petite *Weißenhofsiedlung* (1927), près de Stuttgart, où il fit intervenir 16 architectes modernistes. On a considéré cet ensemble comme l'exposition et la promotion des idées du mouvement moderne. Les conférences de la C.I.A.M. (*Conférences Internationales d'Architecture Moderne*, initiées en 1928) contribuèrent à ces politiques. Après la Seconde Guerre mondiale, les plans de Chandigarh en Inde par une équipe dirigée par Le Corbusier, et ceux de Brasilia par Costa et Niemeyer sont des exemples ultérieurs de ces développements.

Dans les années 1930, cette évolution fut interrompue par les nouveaux régimes politiques nationalistes en Allemagne et en Russie. Le modernisme fut aboli au profit de conceptions plus monumentales, rappelant la Rome antique et faisant référence au symbolisme nationaliste (par exemple Albert Speer). En Italie, les idées du modernisme furent débattues à partir de 1926. Contrairement à l'Allemagne et à la Russie, le régime fasciste italien fut à l'origine plus ouvert aux idées rationalistes et modernistes, considérant la nécessité de moderniser l'architecture et les concepts d'urbanisme. Mussolini favorisa l'établissement de villes nouvelles en Italie, conçues pour être autonomes dans un contexte rural, notamment Littoria/Latina (1932), Sabaudia (1934) et Carbonia (1935) qui - par la forme et l'expression - reflètent le modernisme mais aussi la politique du régime fasciste.

Le mouvement moderne commença à se développer au début des années 1930, au moment de la première exposition d'architecture moderne qui fut organisée en Algérie (1933). Toutefois, dans les premiers temps, les principales tendances étaient liées aux installations coloniales, mélangeant les styles classiques et les compositions symétriques et faisant appel aux formes traditionnelles. En Égypte, Héliopolis (1906-1922) fut conçue sur le modèle des cités-jardins britanniques avec leurs villas et leurs jardins. En Algérie, le plan de la ville d'Alger fut approuvé en 1931, qui introduisait le concept de zonage, en partie pour reconstruire le tissu existant et en

partie pour construire de nouveaux quartiers. À Rabat au Maroc, les architectes français H. Prost et A. Laprade (1918-1920) introduisirent des formes traditionnelles dans les bâtiments contemporains. En Libye et en Somalie, les architectes italiens concurent des villages agricoles, comme par exemple Aprilia. À Addis Abéba, de grands projets furent préparés en 1939 pour un palais impérial et des bureaux du gouvernement, mais ceux-ci restèrent dans les cartons. Les plans de nouvelle ville comprennent le centre d'Asmara en Érythrée (1935).

Tout en étant basé sur les idées développées dans le contexte européen des années 1920, Tel-Aviv s'en distingue à la fois par des aspects quantitatifs et qualitatifs. Elle est aussi différente de l'architecture coloniale et des plans de ville d'Afrique du Nord. Le terme de « style Bauhaus » souvent utilisé pour Tel-Aviv n'est pas nécessairement approprié. En effet, la ville représente une grande variété de tendances architecturales d'Europe, mélangées à des traditions architecturales locales et adaptées aux conditions climatiques locales. La ville blanche est aussi devenue par conséquent un exemple précoce de l'adaptation du mouvement moderne à un environnement socioculturel particulier.

La comparaison la plus proche que l'on puisse faire avec un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial est avec Brasilia (site inscrit en 1987 sur la base des critères i et iv), capitale du Brésil fondée en 1956. Toutefois, Brasilia représente un ensemble de valeurs et de critères de conception différents et n'a été construite qu'à une date postérieure. De plus, on note que la « ville blanche » de Tel-Aviv est inscrite sur la liste de DoCoMoMo en tant qu'exemple exceptionnel du mouvement moderne.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La ville blanche de Tel-Aviv peut être considérée comme la réalisation à grande échelle des nouvelles idées d'urbanisme de la première moitié du XXe siècle. Son architecture est une représentation synthétique de quelques-unes des tendances les plus significatives du mouvement moderne en architecture, tel qu'il s'est développé en Europe. La ville blanche est aussi un exemple éminent de la mise en œuvre de ces tendances qui tiennent compte aussi des traditions culturelles et des conditions climatiques locales.

Tel-Aviv fut fondée en 1909 et construite sous le mandat Britannique en Palestine. La zone de la ville blanche forme son centre, basée sur le plan d'urbanisme de Sir Patrick Geddes (1925-1927), l'un des grands théoriciens des débuts de la période moderne. Tel-Aviv est sa seule réalisation urbaine à grande échelle, non pas une « cité-jardin » mais une entité urbaine répondant à des besoins physiques, économiques, sociaux et humains sur la base d'une approche environnementale. Sir Patrick Geddes y mit en application des notions novatrices telles que « la conurbation » et « l'environnement » et fut un pionnier dans la vision qu'il avait de la nature de la ville en tant qu'organisme en constante évolution dans le temps et dans l'espace, en tant que paysage urbain et rural évolutif et homogène. Ses principes scientifiques en matière de

planification urbaine, basés sur une vision nouvelle de ce qu'est un « site » et une « région », influencèrent l'urbanisme au XXe siècle au niveau mondial ; ils sont visibles dans le plan d'urbanisme de Tel-Aviv.

Les immeubles ont été dessinés par un grand nombre d'architectes qui avaient été formés et avaient pratiqué leur art dans plusieurs pays d'Europe. Dans leur travail à Tel-Aviv, ils ont manifesté la pluralité des tendances créatives du modernisme mais ils ont aussi tenu compte de la qualité culturelle locale du site. Il n'existe pas de réalisation en Europe ou en Afrique qui montre une telle synthèse du modernisme à une telle échelle. Les bâtiments de Tel-Aviv sont enrichis par les traditions locales. La conception a été adaptée aux conditions climatiques spécifiques du site, donnant aux bâtiments et à l'ensemble un caractère particulier.

Évaluations des critères :

Critère ii : Le plan directeur de la ville de Tel-Aviv, œuvre de Sir Patrick Geddes, offre une synthèse novatrice des critères de l'urbanisme de l'époque. Les conceptions architecturales représentent les principales influences du mouvement moderne en Europe et intègrent les traditions et les exigences locales traditionnelles. La ville blanche peut donc être considérée comme un exemple exceptionnel de la mise en œuvre d'une synthèse de l'architecture du mouvement moderne dans un contexte culturel nouveau. Le bien proposé pour inscription offre aussi un panorama de l'évolution historique de l'urbanisme et de l'architecture à Tel-Aviv.

Critère iv : Tel-Aviv est un exemple extraordinaire de ville nouvelle du XXe siècle, conçue selon des critères nés du mouvement moderne et reflétant les tendances architecturales majeures de cette époque. La ville blanche est exceptionnelle pas sa taille et sa cohérence, représentant une réalisation exceptionnelle d'un plan organique moderne, qui intègre des bâtiments et une organisation dans l'espace de haute qualité.

Critère vi : Selon l'État partie, Tel-Aviv reflète l'idée de création d'un nouveau lieu pour une nouvelle société. L'ICOMOS ne considère pas que cela soit suffisant pour justifier le critère vi. De plus, l'ICOMOS considère que la justification principale de sa valeur universelle exceptionnelle est basée sur les critères ii et iv.

4. RECOMMANDATIONS DE L' ICOMOS

Recommandations pour le futur

Actuellement, la législation israélienne n'autorise pas le classement du patrimoine récent ; par conséquent, la ville blanche de Tel-Aviv est essentiellement protégée par les règlements d'urbanisme. L'ICOMOS recommande qu'à l'avenir, l'État partie envisage la possibilité de prévoir une protection juridique nationale du patrimoine récent.

Considérant que la ville blanche de Tel-Aviv est au centre d'une zone métropolitaine, l'ICOMOS recommande que des efforts soit faits pour contrôler les tendances du développement et, lorsque cela est possible, pour mieux surveiller les modifications apportées au tissu existant.

Compte tenu du contexte de la ville blanche et tout en admettant la présence des hauts immeubles déjà construits dans la zone proposée pour inscription et la zone tampon, il est recommandé d'éviter toute construction nouvelle d'immeuble de cette taille.

Il est également indispensable d'intégrer le plan de gestion au plan de conservation afin de garantir son efficacité.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères ii et iv** :

Critère ii : La ville blanche de Tel-Aviv est la synthèse d'une valeur exceptionnelle des diverses tendances du mouvement moderne en matière d'architecture et d'urbanisme au début du XXe siècle. Ces influences ont été adaptées aux conditions culturelles et climatiques du lieu, de même qu'intégrées aux traditions locales.

Critère iv : La ville nouvelle de Tel-Aviv est un exemple remarquable d'urbanisme et d'architecture des villes nouvelles du début du XXe siècle, adapté aux exigences d'un contexte culturel et géographique particulier.

ICOMOS, mars 2003

Khoja Ahmad Yasawi (Kazakhstan)

No 1103

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	République du Kazakhstan
<i>Bien proposé :</i>	Le mausolée de Khoja Ahmad Yasawi
<i>Lieu :</i>	Région du Kazakhstan Septentrional, Ville de Turkestan
<i>Date de réception :</i>	29 janvier 2002
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Brève description :

Le mausolée de Khoja Ahmad Yasawi, dans la ville de Yasi, aujourd'hui appelée Turkestan, fut construit à l'époque de Tamerlan, de 1389 à 1405. Dans ce bâtiment, dont certaines parties restèrent inachevées, les maîtres constructeurs perses expérimentèrent des nouvelles solutions architecturales et structurelles sous la surveillance de l'empereur. Ces solutions furent ensuite adoptées pour la construction de Samarkand, la capitale de l'empire timuride. Actuellement, c'est l'une des constructions les plus grandes et les mieux préservées de la période timuride.

2. LE BIEN

Description

Le mausolée de Khoja Ahmad Yasawi, maître distingué du soufisme au XII^e siècle, se trouve dans le sud du Kazakhstan, dans la ville de Turkestan (Yasi). Le mausolée est construit dans la zone de l'ancienne citadelle, dans la partie nord-est de l'ancienne ville, aujourd'hui site archéologique ouvert. Au sud, il existe une zone naturelle protégée, et la ville moderne entoure le reste du site. Le bien proposé pour inscription est limité au mausolée d'Ahmad Yasawi (0,55 ha) ; la zone tampon couvre la zone archéologique de la ville ancienne (88,15 ha).

Le mausolée fut construit à la fin du XIV^e siècle sur l'ordre de Tamerlan, en remplacement d'un plus petit mausolée du XII^e siècle. C'est l'un des plus grands mausolées de la période timuride. Il y a quelques autres constructions à proximité, notamment des mausolées dédiés à des personnalités importantes, des petites mosquées et des bains médiévaux. Un musée du site est installé dans un ancien bâtiment militaire russe du

XIX^e siècle. Au nord, le mausolée est séparé de la ville moderne par une portion du mur de l'ancienne citadelle qui a été relevée à cet endroit.

Le mausolée est de plan rectangulaire, (45,8 x 62,7 m), il est orienté sud-est nord-ouest. Sa hauteur est de 38,7 m. La structure de l'édifice est en brique flammée et mortier de gypse mélangé à de l'argile (*ganch*). Les fondations étaient à l'origine construites en couches d'argile (1,5 m de profondeur), mais elles ont été récemment refaites en béton. L'accès se fait du côté sud-est, en passant sous l'*Iwan* dans ce que l'on appelle le hall principal, *Kazandyk*, qui mesure 18,2 x 18,2 m, surmonté d'une coupole sphérique et conique, la plus grande d'Asie centrale (18,2 m de diamètre). Au centre de ce hall est disposé un immense vase de bronze (*kazan*, diamètre : 2,2 m ; poids : 2 tonnes), datant de 1399 et servant aux rituels. Le tombeau de Khoja Ahmad Yasawi (*Gur khana*), le lieu le plus sacré, est placé sur l'axe central, à l'extrémité nord-ouest de l'édifice. Au centre de cet espace se trouve le sarcophage. Le hall comporte une coupole double : la coupole intérieure est de 17 m de haut et la coupole extérieure, de 28 m de haut ; son extrados est couvert de tuiles à décor vert et or. Le tambour de la coupole est recouvert de tuiles vernissées de forme hexagonale, de couleur verte et ornées de motifs dorés à l'or. L'édifice comporte des espaces consacrés à différentes fonctions : salles de réunion, réfectoire (*Ash khana*), bibliothèque (*Kitab khana*) et mosquée.

La mosquée est la seule pièce où soient préservés des fragments des peintures murales d'origine, à motifs géométriques et floraux de couleur bleu pastel. L'intrados des coupoles est décoré de stalactites d'albâtre (*muqarnas*). À l'extérieur, les murs sont couverts de tuiles vernissées à grands motifs géométriques et ornements épigraphiques, caractéristiques de l'architecture timuride. Quatre belles inscriptions *Coufiques* et *Sul* ornent les murs, et les textes du Coran sont inscrits sur les tambours des coupoles. L'édifice est demeuré inachevé à la mort de Tamerlan en 1405 et ne fut jamais terminé. Il manque donc dans l'entrée principale le fini des surfaces murales et les deux minarets dont la construction était prévue.

Histoire

Le soufisme (*tassawwuf* du mot « laine » en arabe) est un mouvement mystique musulman. Il se développa en tant que mouvement psycho-spirituel et mystique de l'Islam dès le IX^e et le X^e siècle. Les idées soufies évoluèrent surtout aux XII^e et XIII^e siècles dans la pensée et les écrits de personnages tels que Attar (mort en 1221), Ibn Arabi (1165-1240) et Jalal al-Din Rumi (1207-1273).

Au début du XII^e siècle, le soufisme se développa en plusieurs écoles régionales, dont la branche turque fut dirigée par Khoja Ahmad Yasawi. Le soufisme fut l'une des forces qui soutint la propagation de l'Islam, empêchant son effondrement, en particulier durant la période difficile qui suivit l'invasion mongole au XII^e siècle. Yasawi est né à Yasi ou Ispidjab (Sairam) en 1103. Après une première instruction reçue de son père, il étudia à Boukhara, un des principaux centres de l'Islam à l'époque. Il passa la plus grande partie de sa vie à Yasi et y mourut en 1166. Sa contribution fut fondamentale pour l'Asie centrale où il

popularisa le soufisme et contribua à la propagation de l'Islam.

La ville de Turkestan : La ville moderne de Turkestan est liée aux anciennes villes kazakhes, et son origine remonte au début du Moyen Âge. Jusqu'au XVI^e siècle, on l'appela Yasi. Au début, elle fut une banlieue de Shavgar, dans la région du Syr Daria, au croisement des cultures nomades et agricoles. Shavgar se développa en un grand centre artisanal et commercial ; à partir du XII^e siècle, Yasi la supplanta. Ce fut aussi un des quelques lieux qui ne semble pas avoir été détruit par les Mongols au XIII^e siècle. Le pèlerinage au sépulcre de Ahmad Yasawi fut un facteur supplémentaire qui contribua au développement de la ville.

Dans les années 1370, Tamerlan (1328-1405) domina l'Asie centrale et son empire s'étendit de la Mésopotamie à l'Iran et à la Transoxiane. Sa capitale fut Samarkand. La politique de Tamerlan comprenait aussi un volet concernant la construction d'édifices publics et cultuels monumentaux (mosquées, mausolées, *médersas*) dans des régions comme le Syr Daria où les villes étaient des avant-postes vitaux sur la frontière nord de son empire ; le mausolée de Ahmad Yasawi faisait partie de cette politique. En effet, le souhait de Tamerlan était de contribuer à la diffusion de l'Islam, mais encore plus de remplir des objectifs politiques spécifiques. Considérant que les ordres soufis déterminaient le soutien des tribus nomades des steppes, la construction de ce remarquable sanctuaire visait à gagner le soutien des Soufis et de la grande communauté nomade, qui, autrement, auraient pu présenter un risque pour son pouvoir. On dit qu'il participa personnellement à la conception du mausolée, qui fut construit en même temps que la mosquée de Samarkand. Pour la première fois en ce lieu, Tamerlan utilisa une équipe de maîtres constructeurs immigrés de Chiraz et Ispahan. L'architecture de l'édifice présentait une innovation de l'organisation spatiale, de nouveaux types de voûtes et de coupoles, repris par la suite dans les différentes capitales.

Du XVI^e au XVIII^e siècle, Turkestan fut la capitale et la résidence du Khanat du Kazakh, devenant le plus grand centre commercial et artisanal. Le mausolée d'Ahmad Yasawi était le monument remarquable de la ville et plusieurs puissantes personnalités furent enterrées à proximité. Toutefois, les luttes politiques et le déclin des routes commerciales terrestres au profit des routes maritimes entraînèrent le déclin de la vie de la cité. En 1864 Turkestan fut envahie par l'armée russe. La vieille ville fut détruite et désertée. Une nouvelle gare ferroviaire fut construite à l'écart de la ville ancienne, devenant le nouveau centre de développement. Quelques habitations vernaculaires ont été construites près de la vieille ville appelée « Eski Turkistan ». Aujourd'hui, la vieille ville est un site archéologique et l'un des 14 sites de réserve muséale au Kazakhstan.

Le mausolée : la construction fut réalisée entre 1389 et 1399 et se poursuivit jusqu'à la mort de Tamerlan en 1405. L'édifice demeura inachevé au niveau de l'entrée et de certaines parties de l'intérieur, fournissant ainsi des informations visuelles sur les méthodes de travail de l'époque. Au XVI^e siècle, le portail principal fut restauré et reconstruit et la voûte réparée sur l'ordre d'Abdullah Khan, gouverneur de Boukhara. De cette époque jusqu'au

XIX^e siècle, Turkestan fut la résidence des khans du Kazakh. Au XIX^e siècle, le khan de Kokand transforma le mausolée en forteresse et l'encercla d'un mur de défense en briques de terre. En 1864, lorsque l'armée russe prit le Turkestan, l'édifice était en très mauvais état. En 1872, les autorités décidèrent de le préserver. À partir de 1938 l'édifice a été régulièrement entretenu et, depuis 1945, plusieurs campagnes de restauration se sont succédées, la dernière datant de 1993 à 2000. Pendant la période soviétique, ce monument fut considéré comme un bâtiment historique et un musée. Depuis l'indépendance du Kazakhstan en 1991, sa fonction spirituelle a prévalu et il en est même venu à symboliser l'identité nationale.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le mausolée d'Ahmad Yasawi est un monument national inscrit sur la Liste des biens nationaux du Kazakhstan ; il est protégé par le décret 38 du 26 janvier 1982. Le site du mausolée est inclus dans le Plan des zones de protection (1986) de la ville de Turkestan, préparé sous le contrôle du ministère de la Culture par l'Institut d'État pour la recherche scientifique et la programmation des monuments de culture matérielle (NIPI/PMK, Almaty). Le plan a été approuvé par le Comité de la culture et confirmé par le décret 628 du 22 novembre 1988. Les monuments adjacents secondaires et les vestiges archéologiques de la ville médiévale de Yasi font partie du musée d'État culturel et historique « Azret-Sultan » (décret 265, 28 août 1989). Le musée a été ouvert en 1990.

Structure de la gestion :

Au niveau national, la gestion du site est placée sous la responsabilité du Comité de la culture du ministère de la Culture et de l'Information. Localement, l'entretien est confié au musée d'État culturel et historique « Azret-Sultan ». Le personnel du musée prépare les programmes annuels et planifie l'entretien et la gestion du bien. Il existe un programme de développement à long terme (2000) qui vise la totalité de la ville de Turkestan et les zones protégées. Le plan régional pour le tourisme du département du tourisme de la région du Kazakhstan méridional considère la ville de Turkestan comme une destination majeure. Le musée « Azret-Sultan » a préparé un plan quinquennal de gestion, qui doit être approuvé en 2002. Ce plan prévoit des directives pour la sauvegarde, la recherche, la conservation, le suivi et l'entretien du bien ainsi que pour le développement de la zone de contrôle urbain et de la zone de protection de la nature, de manière à préserver les vues du mausolée dans le paysage et, inversement, le panorama du paysage environnant depuis le mausolée.

Ressources :

Le musée « Azret-Sultan » emploie un effectif de 19 permanents, parmi lesquels des techniciens, des gardiens, des guides et des administrateurs. Du personnel supplémentaire est engagé selon les besoins. Les financements annuels proviennent du budget de l'État (8 500 dollars par an), et des fonds supplémentaires

proviennent de la vente des billets d'entrée et des dons (environ 75 000 dollars par an).

Justification émanant de l'État partie (résumé)

L'État partie insiste sur le caractère unique du mausolée qui fut construit au XIV^e siècle par ordre de Tamerlan sur la tombe de Ahmad Yasawi, le grand maître soufi du XII^e siècle. Le mausolée précédant était déjà un lieu de pèlerinage, mais la nouvelle construction fit grandir son attrait religieux au point qu'il devint l'un des lieux les plus sacrés pour les musulmans. Le mausolée est un exemple caractéristique du style timuride et un témoignage très impressionnant de la maîtrise de l'architecture sous l'empire de Tamerlan à la fin du XIV^e siècle. Le mausolée présente des avancées importantes dans la technologie de la construction, montrant des innovations et une supériorité technique incontestable par rapport à toutes les constructions à voûtes d'Asie centrale. Sa principale coupole est la plus grande coupole en brique d'Asie centrale, avec un diamètre de 18,2 m de diamètre. Les détails architectoniques d'origine montrent une maîtrise parfaite des techniques de la construction. À ce jour, les conclusions des scientifiques après de nombreuses années d'études montrent la valeur universelle exceptionnelle du mausolée de Khoja Ahmad Yasawi, considéré comme un monument architectural d'une grande valeur en soi et pour la période qu'il représente ; il est l'unique édifice qui nous soit parvenu parmi les quatre plus grandes constructions datant de cette période. Il fut l'un des plus beaux exemples d'architecture de son temps, un tournant de l'histoire de l'architecture en Asie centrale, qui a influencé les développements ultérieurs. Il s'agit d'une structure surprenante que l'on considère comme l'un des plus grands mausolées du monde islamique.

L'État partie propose que le bien soit inscrit sur la base des critères i, iii, iv et vi. Le critère i pour sa perfection architecturale, le critère iii parce qu'il est un des grands mausolées au monde, le critère iv parce qu'il est un exemple caractéristique de l'architecture timuride, le critère vi parce qu'il est associé à Ahmad Yasawi, grand maître de la branche turque du soufisme.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en août 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Après sa construction, l'édifice subit une première intervention au XVI^e siècle au niveau du portail principal, lors de la réparation de la voûte. Au XIX^e siècle, il devint un dépôt militaire et fut entouré d'un mur de défense. L'édifice était en mauvais état, et sa démolition fut envisagée. Toutefois, en 1872, les autorités décidèrent de le restaurer. À cette occasion, un relevé de l'existant fut réalisé, de même que le chaulage des murs intérieurs et la

construction d'arcs-boutants pour conforter l'angle nord-ouest de l'édifice (1886-1887). À partir de 1938, un atelier fut chargé de l'entretien permanent de l'édifice, sous la direction d'un architecte. Des campagnes de restaurations ont été entreprises en 1945, dans les années 1950 et 1970, puis de 1993 à 2000. La dernière restauration a été financée par le gouvernement de la Turquie, et les travaux ont été effectués par « Vakif Insaat », une entreprise turque, avec la participation de spécialistes kazakhs. Pendant ces travaux, les fondations furent confortées en béton, les murs furent consolidés, les toitures imperméabilisées et les coupoles recouvertes de nouvelles tuiles, car la plupart des anciennes avaient été perdues. La forme et la couleur correspondent à celles des anciennes, dont certains fragments ont été retrouvés sur place.

La zone environnante (zone tampon) correspond à l'ancienne ville médiévale avec les murs d'enceinte. La zone fut détruite au XIX^e siècle et une nouvelle ville fut construite plus à l'ouest. Certains des vestiges encore visibles à côté du mausolée ont été démolis pendant les dernières campagnes qui exigeaient des travaux de terrassement. La partie nord du mur de l'ancienne citadelle fut relevée dans les années 1970, offrant un enclos pour le mausolée et ses bâtiments adjacents. Un système de drainage a été mis en place pour éliminer l'excès d'eau du site.

État de conservation :

À la suite de récents travaux, la structure est en principe stabilisée, mais les autorités signalent toujours des problèmes de remontée d'eau et de sels en raison de l'affleurement des eaux souterraines. Il faut aussi continuer de surveiller le comportement de la structure du bâtiment et des matériaux après la restauration.

Gestion :

La mission de l'ICOMOS a observé que l'Institut d'État NIPI/PMK emploie des spécialistes qualifiés mais qu'il devrait améliorer la collaboration avec le bureau du musée « Azret-Sultan ». Ce bureau aurait besoin d'une équipe technique qualifiée et permanente composée de techniciens spécialisés et d'artisans qualifiés responsables de l'entretien du site. Il serait aussi nécessaire d'établir un centre de documentation dans le musée du site, de préparer un rapport détaillé sur les travaux réalisés depuis 130 ans, d'encourager la recherche sur l'histoire et la conservation des réserves du musée et de développer des méthodes adéquates de restauration des peintures murales, des éléments en bois et en métal et des finitions de surfaces. La mission a également noté qu'il serait nécessaire d'encourager des institutions académiques du pays à initier des formations pour la conservation du patrimoine culturel. Un nouveau plan de gestion a été préparé et en principe adopté en 2002.

Analyse des risques :

Si l'on considère que la ville de Turkestan est située dans une vaste plaine, tout bâtiment de grande hauteur hors de la zone tampon aurait un impact sur l'intégrité visuelle du lieu. Ce n'est pas un risque immédiat, au vu des règles d'urbanisme actuelles. Le bâtiment du canal Arys-Turkestan et la création de grands champs cultivés dans la

région sont la cause de l'élévation du niveau de la nappe phréatique. Il sera nécessaire d'étudier le moyen de réduire l'impact de l'affleurement des nappes d'eau dans la zone du mausolée et sa zone tampon. Il n'existe pas de risque grave de séisme. Le nombre des visiteurs s'accroît à Turkestan ; ils étaient quelques 200 000 en l'an 2000, et le mausolée est le principal site attirant le tourisme et les pèlerinages. Sachant que l'hiver peut être assez froid dans cette région, le nombre croissant de visiteurs entraîne le risque de condensation à l'intérieur des bâtiments.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Le mausolée d'Ahmad Yasawi a souffert d'abandon et de d'utilisations inappropriées, en particulier au milieu du XIXe siècle, jusqu'à ce que l'intérêt pour sa sauvegarde commence à se manifester. Il est cependant mieux préservé que certains autres monuments timurides tels que le sanctuaire de Bibi Khanum à Samarkand, qui est de dimensions comparables. En fait, le mausolée d'Ahmad Yasawi a conservé sa voûte d'origine et une grande part de sa décoration extérieure. Cette dernière a été en partie rénovée lors de récentes campagnes de restaurations, notamment la partie supérieure des grandes inscriptions ainsi que les extradors des coupes recouverts de tuiles. Certains vestiges des peintures murales d'origine sont visibles à l'intérieur et il est probable que des restaurations futures mettent au jour d'autres de ces peintures d'origine sous les surfaces chaulées. Les *muqarnas* des plafonds sont encore en place. Le mausolée n'a pas subi de modifications majeures et on peut considérer qu'il est une représentation authentique de l'architecture de la période timuride. L'état inachevé de certaines parties ajoute à l'intérêt du monument, car ce sont des manifestations visuelles des méthodes de construction. Le mausolée a conservé un degré d'authenticité exceptionnel en tant que monument.

Intégrité :

Du point de vue du contexte, le mausolée se dresse au milieu de la zone de l'ancienne ville, dont les maisons ont été détruites au XIXe siècle. Le fait que cette zone n'ait pas été rebâtie offre de précieuses occasions d'organiser des campagnes de fouilles archéologiques sur ce site médiéval. Par ailleurs, la nouvelle ville de Turkestan a conservé un profil urbain peu élevé, de sorte que le mausolée d'Ahmad Yasawi se signale comme un monument phare qui conserve l'intégrité visuelle requise.

Évaluation comparative

Même si les périodes mongole et timuride en Asie centrale et orientale ont causé beaucoup de souffrances et de destructions, elles ont aussi apporté un développement important des arts et de l'architecture. L'empire timuride s'étendait de la Mésopotamie à l'Inde occidentale et du Caucase jusqu'à l'Arabie, comprenant les actuels Ouzbékistan, Iran et Afghanistan. Les capitales de l'empire, Samarkand et Boukhara, déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, comprennent certains bâtiments et ensembles, en particulier la mosquée de Bibi

Khanum, qui sont comparables au mausolée d'Ahmad Yasawi par leurs dimensions et leur architecture.

D'importants travaux entrepris à cette époque en Iran (Yazd, Meshed et Tabriz) ainsi qu'en Afghanistan (Herat) sont des références-clés pour le développement de l'architecture depuis la période préislamique et jusqu'au XVIIe siècle. Les maîtres constructeurs des villes et des terres conquises, telles que Chiraz, Ispahan, Yazd, Tabriz, le sud de la région caspienne et Damas, ainsi que les tailleurs de pierre venant de l'Inde, ont participé à la construction des chefs d'œuvres de la période timuride.

La valeur du mausolée de Yasawi dans ce contexte repose sur le fait qu'il est un modèle, où les solutions artistiques et architecturales ont été expérimentées sous le contrôle de l'empereur lui-même. Le mausolée a également été mieux préservé dans son intégrité et son authenticité que la plupart des autres bâtiments tels que ceux de Samarkand, qui ont été ultérieurement en partie reconstruits ou remaniés.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le mausolée de Khoja Ahmed Yasawi est un exemple remarquable de la construction religieuse islamique conçue et réalisée sous le contrôle de Tamerlan à la fin du XIVe siècle. L'édifice est devenu un modèle pour la construction contemporaine d'autres grandes constructions de la période timuride, en particulier dans la capitale de Samarkand, pour la conception et l'aménagement des volumes et de l'espace et pour la construction et la structure des voûtes et des coupes. Le site lui-même et les tombeaux et les vestiges de l'ancienne ville de Turkestan (Yasi) offrent un témoignage important de l'histoire de l'Asie centrale. Le mausolée est étroitement associé à la propagation de l'Islam dans cette région, avec l'aide des ordres soufis, sans oublier son importance politique en liaison avec l'idéologie politique de Tamerlan.

Évaluation des critères :

Critère i : Le mausolée de Yasawi est une réussite architecturale dans l'histoire de l'architecture islamique. Il fut un modèle pour les solutions spatiales et structurelles innovantes ainsi que l'ornementation de l'architecture timuride.

Critère iii : Tout en reconnaissant l'importance du mausolée dans l'architecture islamique, ce critère serait plus approprié s'il se référait aux traditions culturelles que le monument et son site représentent. L'édifice offre aussi un témoignage exceptionnel des méthodes de construction de la période timuride, en particulier grâce aux parties restées inachevées.

Critère iv : Le mausolée constituait un modèle important pour le développement d'un type d'édifice religieux qui eut une influence remarquable sur l'architecture timuride et l'histoire de l'architecture islamique.

Critère vi : Les origines du soufisme remontent aux IXe et Xe siècles, avec l'enseignement de plusieurs maîtres

spirituels. Tout en reconnaissant l'importance de Khoja Ahmad Yasawi pour la branche turque du soufisme, ce fut l'une des branches qui se développa à partir du XIIe siècle. Sa valeur a donc de l'importance dans le contexte régional. L'ICOMOS ne considère pas que cette justification soit suffisante pour invoquer le critère vi.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Tout en reconnaissant les efforts faits par les autorités, l'ICOMOS recommande que soit accordée une attention particulière au contrôle de l'environnement bâti hors de la zone tampon afin d'éviter toute construction de bâtiments élevés. L'État partie est également encouragé à augmenter les ressources consacrées à la gestion de la conservation et à établir une stratégie de formation pour les personnes engagées dans la conservation du site

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial la base des **critères i, iii et iv** :

Critère i Le mausolée de Khoja Ahmad Yasawi est une réalisation exceptionnelle de l'architecture timuride ; il a contribué de manière importante au développement de l'architecture religieuse islamique.

Critère iii Le mausolée et son site représentent un témoignage exceptionnel de la culture de la région d'Asie centrale et du développement de la technologie de la construction.

Critère iv Le mausolée de Khoja Ahmad Yasawi fut un modèle pour le développement d'un type majeur de construction sous la période timuride, devenant une référence importante dans l'histoire de l'architecture timuride.

ICOMOS, mars 2003

Missions franciscaines (Mexique)

No 1079

1. IDENTIFICATION

État partie : Mexique

Bien proposé : Missions franciscaines de la Sierra Gorda de Querétaro (Santiago de Jalpan, Santa Maria del Agua de Landa, San Francisco del Valle de Tilaco, Nuestra Señora de la Luz de Tancoyol, San Miguel Conca)

Lieu : Municipalités de Jalpan de Sierra, Landa de Matamoros et Arroyo Seco, dans l'État de Querétaro de Arteaga (région de la Sierra Gorda)

Date de réception : 5 décembre 2001

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien est une proposition d'inscription en série de cinq *ensembles*.

Brève description :

Les missions franciscaines de la Sierra Gorda ont été édifiées pendant la dernière phase d'évangélisation de l'intérieur des terres du Mexique, au milieu du XVIII^e siècle, et sont devenues une référence importante pour la poursuite de l'évangélisation et de la colonisation de la Californie, de l'Arizona et du Texas. La façade des églises, richement décorée, est d'un intérêt tout particulier puisqu'elle représente un exemple des efforts créatifs conjoints des missionnaires et des *Indios*. Les peuplements ruraux qui se sont développés à proximité des missions ont conservé leur caractère vernaculaire.

2. LE BIEN

Description

Le bien proposé pour inscription comprend cinq missions franciscaines datant des années 1750 et 1760. Elles sont situées dans la région montagneuse de la Sierra Gorda, au centre du Mexique, où l'évangélisation a été plus tardive qu'ailleurs. Sur les cinq missions, Santiago de **Jalpan** (la première, construite en 1751-1758) et Nuestra Señora de la Luz de **Tancoyol** sont établies dans la municipalité de Jalpan de Sierra ; Santa Maria del Agua de **Landa** et San Francisco del Valle de **Tilaco** se trouvent dans la municipalité de Landa de Matamoros et la mission de San Miguel **Conca** dans celle d'Arroyo Seco.

Les missions franciscaines étaient des unités d'organisation complexes, administrées par des moines désireux d'évangéliser les peuples indigènes, de les réunir en congrégations et de leur apporter un enseignement. Chaque mission devait ériger son église, partir à la recherche des indigènes, les soumettre puis les regrouper dans des huttes autour de l'église. Les missionnaires devaient apprendre la langue autochtone, fournir de la nourriture à la population, leur apprendre des règles de comportement et ensuite seulement les évangéliser. Les cinq missions partagent des éléments similaires quant à leur environnement, la ville et les édifices religieux. Ainsi, l'environnement offre de splendides paysages montagneux ; l'emplacement stratégique des missions a déterminé le tracé et le développement du peuplement autochtone alentours. Aujourd'hui, ils sont devenus des peuplements ruraux traditionnels.

L'architecture des missions suit un schéma général commun, en dépit de différences individuelles. Leurs caractéristiques évoquent les couvents du XVI^e siècle ; elles comportent généralement un patio, un portail, une chapelle à ciel ouvert, des chapelles de procession et un cloître. On observe également quelques traits empruntés à l'art baroque mexicain des XVII^e et XVIII^e siècles, comme en attestent le plan cruciforme de l'église, la façade sculptée en stuc et l'utilisation d'enduit à la chaux à l'intérieur. Ces dernières caractéristiques sont plus présentes à Jalpan, Landa et Tancoyol, tandis que Tilaco et Conca présentent une conception plus particulière. Ainsi, on n'y trouve pas de chapelles. Les édifices sont bâtis en pierre locale, avec un enduit en plâtre. L'orientation de l'ensemble diffère dans chaque cas ; la façade principale n'est orientée vers l'ouest qu'à Tilaco, tandis que Jalpan est orientée à l'est, Tancoyol au sud et Conca et Landa au sud-est.

La congrégation se réunissant généralement à l'extérieur, l'élévation principale de l'église est donc richement décorée de plantes sinueuses et de fleurs, d'éléments architecturaux fantastiques, d'anges, de figures de la Vierge et des saints, parmi lesquels Saint François. Si la disposition générale du complexe reflète le modèle franciscain, l'esprit et les formes de la décoration font référence aux traditions locales et aux produits locaux, considérés comme des dons à Dieu. Sur le plan artistique, l'ensemble présente un air particulier d'innocence et de naïveté. Stratégiquement, les images étaient « idéographiques », pour renforcer la portée didactique de la mission. La façade comporte en règle générale trois sections horizontales et trois verticales, formant des panneaux ; à Tancoyol, on dénombre cinq sections horizontales. L'ocre est la couleur dominante.

Par contraste, l'intérieur est beaucoup moins prétentieux ; il présente un enduit en plâtre très simple, et les formes architecturales de l'autel sont sobres. Une coupole couronne la croisée du transept. Un haut clocher est rattaché au flanc gauche de l'église. La partie inférieure du clocher est de plan carré et très simple, tandis que la partie supérieure est richement ornée d'éléments architecturaux. Quant à la partie résidentielle, sur le flanc droit de l'église, elle possède une entrée voûtée et parfois une galerie de cloître autour de la cour. Par ailleurs, elle est relativement dépouillée, sans décoration.

Histoire

Le nord de la région de la Sierra Gorda, où se trouvent les missions, fait partie de la région centrale et montagneuse du Mexique. Jadis, les autochtones prenaient part aux travaux miniers et au commerce, et vivaient dans de petits peuplements éparpillés au pied des montagnes. La Sierra Gorda formait une barrière naturelle entre les peuples d'agriculteurs sédentaires et les chasseurs-cueilleurs nomades du nord. À l'époque de l'arrivée des Espagnols, les autochtones vivaient principalement de l'agriculture. Les *Huastec* vivaient dans de vastes domaines féodaux et possédaient une grande expérience de la filature du coton. Les *Jonace* vivaient dans des grottes et attaquaient ces domaines. L'importante tribu des *Pame*, cultivait le maïs et vivait dans des maisons de branchages ou de feuilles de palmiers ; peuple docile, ils étaient coopératifs avec les moines.

Au XVII^e siècle, les intérêts politiques et les mines d'argent provoquèrent souvent des conflits armés impliquant les Espagnols et des groupes autochtones, qui ont entraîné la destruction d'une part importante des premières missions. Au XVII^e siècle, les Franciscains tentèrent de pénétrer plus avant dans le pays, mais ne parvinrent pas à établir une présence permanente. Au XVIII^e siècle, ils obtinrent une nouvelle autorisation, qui aboutit à la décision, en 1744, de fonder cinq missions (Jalpan, Conca, Tancoyol, Landa et Tilaco). Du fait des conflits persistants dans la région, les premières années furent difficiles, retardant la construction des complexes jusqu'en 1750-1751, sous l'égide du frère Junípero Sierra.

La phase de construction s'est étendue sur deux décennies, combinée à un actif travail d'évangélisation de la part des frères franciscains. À la fin de la période, en 1770, la mission était achevée. La situation politique avait changé et les missions étaient sécularisées. Au XIX^e siècle, les missions pâturent de rébellions et de conflits armés ; ainsi, les autels dorés furent détruits. Vers la fin du siècle, les églises furent confrontées à d'autres problèmes ; certaines images furent remplacées, par exemple dans la partie centrale de la façade de l'église de Jalpan. Au XX^e siècle, la population diminua, et certaines missions furent parfois abandonnées ; d'autres subirent des altérations, comme c'est le cas des patios de Landa (1966) et de Jalpan (1964). Néanmoins, elles ont perduré en tant qu'entités religieuses, dominant les peuplements qui s'étaient constitués alentours et représentant une référence pour la région. Depuis la publication de Monique Gustin en 1969 sur l'art baroque dans la région de la Sierra Gorda, la sauvegarde de ces chefs d'œuvre du baroque a suscité un regain d'intérêt qui a abouti à leur restauration dans les années 1990.

Junípero Serra (1713-1784), prêtre franciscain espagnol qui obtint le titre d'Apôtre de la Californie pour son travail de missionnaire en Amérique du Nord (béatifié par le pape en 1988) donna l'impulsion à cette phase d'évangélisation. Il contribua à l'établissement des missions de la Sierra Gorda, où il servit de 1750 à 1758, avant de partir pour le centre-sud du Mexique (1758-1767). Lorsque l'Espagne commença à occuper l'Alta California (actuelle Californie), Serra se joignit à l'expédition et, fonda la mission San Diego en 1769, la première en Californie. Serra et ses successeurs fondèrent au total 21 missions en

Californie, qui devinrent les principaux facteurs de développement de la région.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les missions franciscaines sont protégées, en vertu de la constitution du Mexique et de l'État de Querétaro, par les codes de construction et d'urbanisme appropriés, ainsi que par les textes juridiques suivants :

- Loi fédérale sur les monuments et les zones archéologiques (1972), définissant la réglementation de protection, de recherche, de conservation et d'usage social.
- Loi sur les congrégations religieuses et les cultes publics (1992), réglementant la préservation des édifices occupés.
- Loi sur la protection du patrimoine culturel de l'État de Querétaro (1991).
- La Sierra Gorda est protégée en qualité de réserve de Biosphère (1997) du fait de son exceptionnelle biodiversité.

Les cinq missions sont inscrites au Registre national des biens immobiliers. Un décret d'État sur les zones de conservation est en cours d'approbation.

Structure de la gestion :

La gestion des ensembles formés par les missions et des zones urbaines environnantes est sous la responsabilité administrative de divers organismes : la commission nationale des monuments historiques et l'Institut national d'anthropologie et d'histoire (INAH). Les plans des peuplements ont été élaborés par la Division du développement urbain et du logement du secrétariat de Querétaro au développement Urbain et aux ouvrages publics (SDUOP), en tenant compte des valeurs culturelles et naturelles de l'environnement dans son ensemble. La division est également responsable des projets de conservation et de restauration entrepris depuis 1989 et toujours en cours.

Les peuplements sont assujettis au plan de développement d'État (1998-2003).

Chacun des biens proposés pour inscription est doté de son propre plan de gestion. En outre, il existe un plan de gestion global, qui fournit un cadre à la coordination des actions concernant tous les biens dans leur contexte régional.

Le secrétariat d'État au tourisme a lancé des programmes touristiques, et propose informations et infrastructures aux visiteurs.

Ressources :

Les missions franciscaines ont reçu des fonds de l'État fédéral, de l'INAH et de l'État de Querétaro. En 2001, le budget total de restauration avoisinait les 254 000 USD.

Le centre de l'INAH à Querétaro compte 75 salariés, parmi lesquels des responsables, des architectes, des restaurateurs et des scientifiques. En outre, la Commission des monuments historiques de l'INAH de Querétaro dispose d'une équipe de spécialistes en archéologie, anthropologie sociale, linguistique et histoire.

Du point de vue économique, la région de la Sierra Gorda est pauvre ; l'activité de la population est essentiellement industrielle, agricole, ou liée à l'élevage.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère ii : Les Missions de la Sierra Gorda sont le témoignage de la coexistence culturelle de deux sociétés et de l'environnement naturel ; sa lecture montre l'échange de valeurs et d'influences entre évangélistes et indigènes. La richesse iconographique des façades de leurs églises est le produit d'un travail créatif commun, et le fidèle reflet de la spiritualité et la cosmovision des deux acteurs.

Critère iii : Le labeur évangéliste le plus complexe des franciscains dans toute l'Amérique se reflète dans la création architectonique et artistique des missions. La réalisation de cet ouvrage d'énorme importance leur a permis d'affermir l'endocritisme du nord du Mexique, le long d'un couloir qui se prolonge jusqu'aux parties haute et basse de la Californie, constituant de cette manière un système culturel de grande importance. Et pourtant les églises construites dans ces régions n'atteindront ni l'ampleur ni les caractéristiques de celles qui ont été édifiées dans la Sierra Gorda.

Critère iv : Les cinq missions sont devenues des emplacements d'une énorme valeur culturelle qui ont réussi à conserver leur tracé et composition spatiale d'origine, et un témoignage évident de l'application d'un système de domination religieuse du XVI^e siècle utilisé au XVII^e siècle. Les portails de style baroque métissé de leurs églises en sont des témoignages exceptionnels grâce à la richesse de leurs formes et de leurs figures, au coloris et contenu iconographique, dont la lecture montre l'échange de croyances entre deux cultures. Ils accomplissent en outre une fonction didactique originale, celle de l'enseignement de la doctrine, tout en transmettant un message spirituel de grande valeur.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur les cinq sites en août 2002. L'ICOMOS a également pris conseil auprès d'ordres religieux et d'historiens à propos de l'importance des biens proposés pour inscription.

Conservation

Historique de la conservation :

Une fois achevé le travail d'évangélisation des Franciscains en 1770, les missions furent sécularisées.

Pendant le siècle suivant et jusqu'au milieu du XX^e siècle, les bâtiments ont souffert de la négligence, de traitements inappropriés et parfois de destructions. Leur préservation a suscité un regain d'intérêt dans les années 1970, ce qui a entraîné des efforts d'amélioration des conditions socio-économiques des peuplements dans les années 1980 et la restauration des cinq missions à partir de 1989.

État de conservation :

L'état actuel des ensembles est satisfaisant, en termes de structure comme de contexte.

Gestion :

Au cours de la visite sur le terrain, l'expert de l'ICOMOS a pris note de plusieurs questions liées à la gestion des sites. Au moment de la visite, les outils de planification des zones de conservation étaient en cours de préparation. De même, le SDUOP et l'INAH préparent actuellement le « Programme d'amélioration de l'image urbaine ». Nous avons noté avec satisfaction que, depuis la mission, les autorités ont achevé les plans de gestion de la conservation pour les ensembles et que ceux-ci sont mis en œuvre.

L'expert de l'ICOMOS a souligné la nécessité de favoriser les types de tourisme capables de maintenir l'identité du lieu (en mettant l'accent sur les questions culturelles et écologiques locales). La relation entre l'équipe de gestion locale et la communauté devrait être renforcée, en encourageant la participation de celle-ci, par exemple aux activités artistiques et artisanales. L'éducation et la formation à la gestion du patrimoine et le tourisme culturel et écologique devraient faire l'objet d'une organisation systématique en Sierra Gorda, avec l'implication des autorités locales, des porte-paroles des communautés, des enseignants et autres. Les missions devraient recevoir un budget annuel permettant une maintenance régulière de la restauration. Il est aussi nécessaire de vérifier que la fonction séminariste dispose des espaces et de l'équipement nécessaires à son bon fonctionnement.

Si l'on note que la région est déjà classée réserve de Biosphère (MAB), il faudrait examiner l'importance d'une zone de protection du paysage pour la vallée de Tilaco, particulièrement belle.

Analyses des risques :

La région a été surexploitée par le passé ; elle a été dévastée par la déforestation, la transformation de l'activité agricole, les épidémies et le braconnage. Les feux de forêt sont fréquents, des sécheresses et périodes de gel ont ruiné la production agricole ; certains agriculteurs ont donc quitté les montagnes. Des efforts de reboisement sont actuellement faits à des fins commerciales et pour prévenir ces dommages. Le programme MAB indique d'ailleurs que des résultats positifs sont obtenus dans la région.

Les infrastructures existantes destinées aux visiteurs sont jugées inadéquates ; il n'y a que peu d'établissements spécialisés et les infrastructures viennent d'être créées.

La population commence à prendre conscience cependant des nouvelles possibilités, ce qui peut avoir un impact sur l'environnement traditionnel actuel. Le risque de perte de

L'identité traditionnelle existe. Les changements se traduiraient également sans doute dans le caractère de l'environnement bâti, qui a jusqu'à présent préservé son aspect vernaculaire. Les autorités et les communautés locales commencent déjà à s'efforcer d'atténuer l'impact de ces changements.

Authenticité et intégrité

L'architecture des missions franciscaines de la Sierra Gorda est associée à la phase finale de l'évangélisation du Mexique, au XVIIIe siècle. Leurs critères de conception fondamentaux étaient déjà établis au XVIe et au XVIIe siècles. Tout en empruntant leurs éléments principaux aux édifices plus anciens, les missions de la Sierra Gorda leur donnent une nouvelle interprétation dans le contexte vernaculaire. L'originalité esthétique des bâtiments de la Sierra Gorda réside dans la décoration extérieure des églises, dont les thèmes et l'exécution sont fortement imprégnés des traditions autochtones.

Comme mentionné plus haut, les édifices ont été négligés et ont perdu certaines de leurs caractéristiques, en partie à cause de la rénovation des intérieurs selon un style néo-classique épuré au cours du XIXe siècle. La récente restauration des cinq missions repose sur des recherches exhaustives, et a été réalisée comme il convient par des équipes qualifiées. Les stratifications et les changements historiques ont été dûment respectés. Il a également été possible de mettre au jour et de réintégrer les motifs polychromes originaux des façades des églises.

Actuellement, les centres conservent leur fonction religieuse ; ils sont utilisés comme lieux de cérémonies et pôles d'activités sur le territoire. Pour l'instant, les environs des missions ont connu un développement assez cohérent, sous la forme de villages vernaculaires (Concá, Landa, Tancoyol, Tilaco) ou de petites communes (Jalpan). L'occupation des sols est demeurée traditionnelle, bien que l'on craigne désormais des développements néfastes.

Évaluation comparative

Les missionnaires franciscains furent le premier ordre religieux à arriver au Mexique, au XVIe siècle. Ils furent ensuite suivis par les Dominicains, les Augustins, les Jésuites et d'autres. La conception globale des ensembles religieux et des églises était le fait de moines et de techniciens expérimentés, mais les travaux de construction étaient réalisés par les autochtones des différentes localités, les *Indios*.

L'objectif principal des missions consistait à convertir au christianisme les civilisations autochtones, qui vivaient dans des centres urbains et possédaient des compétences en construction. Tout en s'inspirant, pour la disposition générale, de modèles européens, elles prenaient en compte le mode de vie et les goûts des populations autochtones. Les ensembles des missions comportaient habituellement les éléments suivants : une fontaine, une cour, la chapelle des *indios*, les chapelles de procession, l'église, le cloître, et un grand potager entouré d'une clôture. Les monastères de Huejotzingo, Calpan, Acolman, Actopan, Atlatlahuacan, et Tepoztlán en offrent de beaux exemples.

À la période baroque, l'élévation des églises devint particulièrement élaborée, plus encore au Mexique peut-être que dans les autres pays d'Amérique latine. Les messages sculptés, adressés aux fidèles rassemblés à l'extérieur, représentaient des symboles de la foi chrétienne et des traditions locales. Dans de nombreux cas, les maîtres espagnols et créoles n'appliquaient aucun style particulier. Les matériaux allaient de la pierre à la brique et au ciment. Le logement et les infrastructures élémentaires étaient la priorité, l'église pouvant n'être construite ou redécorée que plus tard. De nombreuses églises mexicaines sont de style baroque.

Les cinq missions de la Sierra Gorda constituent un ensemble vernaculaire, qui se distingue des constructions passées en particulier d'un point de vue social et culturel. La philosophie et les politiques sous-jacentes les rendent plus proches de la population ; leur fonction communautaire d'ailleurs perdure. Les missions, établies dans des régions montagneuses difficiles d'accès, s'adressaient à une population nomade plutôt qu'aux civilisations urbaines comme c'était le cas auparavant. Centrées sur le principe fondateur franciscain de simplicité, elles reflètent la philosophie du XVIIIe siècle. La disposition et l'intérieur des bâtiments sont simples. La façade principale des églises, considérée comme la plus remarquable dans la dernière phase d'évangélisation, est le seul trait qui ressort.

Par leur esprit comme par leur caractère architectural, les missions franciscaines diffèrent également des missions jésuites (par exemple, celles d'Argentine, du Brésil, de Bolivie et du Paraguay, inscrites sur patrimoine mondial), inspirées par le souhait de créer une société idéale, une « cité de Dieu ».

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Les missions franciscaines de la Sierra Gorda représentent la dernière phase d'évangélisation au Mexique, qui s'intéressait aux populations nomades des régions centrales du Mexique. Elles sont ensuite devenues une base importante pour la poursuite de l'évangélisation en Californie et en Amérique du Nord. Les missions de la Sierra Gorda se distinguent par leur caractère vernaculaire : les édifices des missions sont modestes, et les peuplements qui se sont développés dans les environs sont bien préservés. Parallèlement, la façade principale des églises est l'expression artistique des motifs et symboles à la fois franciscains et autochtones.

Évaluation des critères :

Critère ii : En Sierra Gorda, les moines franciscains ont fondé leur travail avec la population nomade de la région montagnarde sur les idées apparues au milieu du XVIIIe siècle. La riche iconographie des façades d'églises reflète cette rencontre. Grâce au travail de Junípero Serra, les missions sont devenues une référence essentielle dans la région s'étendant du Mexique à la Californie, au Texas et à l'Arizona, où elles ont constitué les bases d'un nouveau système culturel qui s'exprime dans de nombreux noms de lieux (par exemple San Francisco ou Santa Clara).

Critère iii : Ce critère est étroitement lié au précédent, puisque les missions de la Sierra Gorda témoignent de l'évangélisation franciscaine, qui s'est étendue sur une large part de l'Amérique du Nord. Cette rencontre culturelle est illustrée par les relations harmonieuses des missions avec les peuplements vernaculaires qui se sont développés autour d'elles, et par l'utilisation de symboles franciscains et autochtones sur les façades d'églises richement décorées. Les missions ont été fondées non loin d'anciens centres de cérémonie et de petits peuplements pré-hispaniques, afin de remplacer les croyances païennes par la nouvelle foi.

Critère iv : Les missions de la Sierra Gorda offrent un exemple vernaculaire d'un type de peuplement, dont la disposition et l'aménagement spatial tirent leur origine aux XVI^e et XVII^e siècles. Tout en reconnaissant la valeur et la spécificité culturelles de ces peuplements, l'ICOMOS considère que les critères ii et iii sont plus pertinents pour définir la valeur de cette proposition d'inscription.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Tout en reconnaissant les initiatives que les autorités ont déjà prises dans la gestion du territoire des missions de la Sierra Gorda, l'ICOMOS souhaite les inciter à porter une attention particulière au contrôle des développements futurs dans la région, en tenant compte de l'utilisation durable de la terre des peuplements et autour de ceux-ci, et du caractère du paysage.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères ii et iii** :

Critère ii : Les missions de la Sierra Gorda témoignent d'un échange d'influences considérable lors de l'évangélisation et de la colonisation du centre et du nord du Mexique et de l'ouest des États-Unis.

Critère iii : Les cinq missions de la Sierra Gorda apportent un témoignage sur la rencontre culturelle entre les missions européennes et les populations nomades du centre du Mexique. Elles demeurent une illustration essentielle de cette deuxième phase d'évangélisation en Amérique du Nord.

ICOMOS, mars 2003

Vallée de l'Orkhon (Mongolie)

No 1081

1. IDENTIFICATION

État partie : République populaire de Mongolie

Bien proposé : Paysage culturel de la vallée de l'Orkhon

Lieu : Région de l'Orkhon-Kharkorin

Date de réception : 9 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. En termes de l'article 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial*, il s'agit aussi d'un *paysage culturel*.

Brève description :

La zone proposée pour inscription comprend de vastes pâturages de chaque côté de l'Orkhon, au sein duquel se trouvent plusieurs vestiges archéologiques et cinq grands monuments, dont Karakorum, la capitale du vaste empire mongol de Gengis Khan.

Collectivement, ces vestiges reflètent les liens symbiotiques entre les sociétés pastorales nomades et leurs centres administratifs et religieux, et l'importance de la vallée de l'Orkhon dans l'histoire de l'Asie centrale sur les deux derniers millénaires. Les herbages demeurent des pâturages encore utilisés aujourd'hui par les bergers nomades de Mongolie.

2. LE BIEN

Description

Le paysage culturel de la vallée de l'Orkhon se trouve en Mongolie centrale, à quelque 360 kilomètres au sud-ouest d'Oulan Bator, la capitale. Le site couvre environ 7 550 hectares, le long de l'Orkhon, et se compose de cinq sites distincts, entourés et reliés par une zone tampon d'environ 140 000 hectares s'étendant jusqu'à la ligne de partage des eaux de la vallée.

Le vaste territoire de la Mongolie, qui couvre quelque 56 millions de km², se compose à 90 % de hauts pâturages ou de déserts, à une altitude moyenne d'environ 1 500 mètres. La population est clairsemée, puisque le pays ne compte que 2,7 millions d'habitants, dont la majorité sont encore aujourd'hui des bergers. Le climat est rigoureux, avec des hivers rudes et secs, et des pluies

limitées à 20 cm en moyenne par an. L'eau est une denrée rare et les vallées fluviales sont donc d'une grande importance : elles sont l'axe de divers peuplements.

En Mongolie, la perception du pastoralisme nomade – le pâturage de chevaux, de moutons, de chèvres, de vaches et de chameaux – va bien au-delà des demandes techniques objectives de la vie pastorale : il est révérent et glorifié comme le cœur de la culture mongole.

La culture nomade mongole s'inscrit dans une culture pastorale nomade particulière bien plus vaste, commune à bien des peuples autres que les Mongols et s'étendant dans toute l'Asie centrale. Sur les deux derniers millénaires, ces cultures nomades, via des liens économiques, politiques et culturels, ont eu un impact immense sur les cultures sédentaires avec lesquelles elles sont entrées en contact en Asie et en Europe.

Les bergers nomades passaient leur vie à accompagner leurs troupeaux d'un pâturage à un autre, couvrant parfois en une année de très longues distances. Leur travail et leurs mouvements sur le territoire étaient strictement réglementés et contrôlés par rapport à la désignation et à l'utilisation des pâturages, aux droits territoriaux et aux unités sociales. Ces déplacements étaient sous-tendus de points fixes, qui pouvaient être des villes, des centres de gouvernement, d'artisanat, de négoce et de commerce, ou des sites religieux, comme des temples et des aires funéraires. La densité de ces points fixes variait énormément dans les vastes steppes eurasiennes.

Le paysage culturel de l'Orkhon est mis en avant comme l'une des régions de Mongolie où les liens entre pastoralisme nomade et peuplements associés sont les plus évidents, où l'on trouve des vestiges en grande quantité et, surtout, où ces vestiges sont d'importance nationale et internationale. La vallée de l'Orkhon était au centre du trafic entre les steppes d'Asie, et est devenue la capitale de l'empire ouïgour puis de l'empire mongol, décrit dans le dossier de proposition d'inscription comme « le plus grand empire que le monde ait jamais connu ».

Le site proposé pour inscription enjambe l'Orkhon, qui coule vers le nord, jusqu'au lac Baïkal de l'autre côté de la frontière avec la Russie. La vallée fluviale, large et peu profonde, apporte de l'eau et un abri, critères essentiels pour tenir le rôle d'étape sur les anciennes voies marchandes traversant les steppes, telles que celle que l'on appelle aujourd'hui la « Route de la soie », et pour devenir le centre de deux des grands empires d'Asie centrale.

Plus particulièrement, la vallée offre des témoignages de :

- Les sites mémoriaux turcs des VI^e-VII^e siècles
- La capitale ouïgoure des VIII^e-IX^e siècles de Kharabalgas
- La capitale mongole des XIII^e-XIV^e siècles de Karakorum
- Le plus vieux monastère bouddhiste mongol, qui subsiste à Erdene
- Le monastère de l'ermitage de Tuvkhu

Tous ces monuments sont ouverts au public.

- Les sites mémoriaux turcs de Khosho Tsaidam :
Situés dans la vallée du Tsaidam, le long de la rive occidentale de l'Orkhon, ces deux monuments commémoratifs associés à l'empire turc, datant du début du VIII^e siècle, ont été érigés à la mémoire de Bilge Khan et de Kultegin, un politicien et son frère cadet, commandant en chef des armées. On note deux autres monuments commémoratifs plus petits et un cinquième qui vient d'être mis au jour.

On connaît une multitude de vestiges turcs dans ce qui était jadis le vaste empire turc, s'étendant de la Chine (les Turcs avaient assiégé la ville qui est aujourd'hui Xi'an) à l'est, jusqu'à l'Iran actuel à l'ouest. Il n'y a cependant qu'en Mongolie que l'on a trouvé les sites mémoriaux de rois, de seigneurs et d'aristocrates. Ceux de Khosho Tsaidam sont les plus grands et les plus impressionnants monuments de leur genre. Ils se composent d'énormes tables de pierre verticales, portant des inscriptions dans le style runique turc caractéristique, la première langue d'Asie intérieure connue, qui fut pour la première fois déchiffrée en 1893 et qui révéla beaucoup sur la culture turque.

Le mémorial de Bilge Khan est entouré de murs d'enceinte. La pierre gravée présente un dragon sculpté en haut et, sur l'une de ses faces, un bouquetin sculpté, l'emblème des khans turcs. La dalle est montée sur une tortue gravée dans la pierre. On a trouvé à côté une magnifique sculpture d'un homme et d'une femme assis en tailleur, peut-être le Khan et sa reine.

Le mémorial de Kultegin, lui aussi édifié, à l'origine, sur une tortue en pierre, est également entouré d'une enceinte, avec des murs couverts d'adobe blanc et décorés à l'intérieur d'images colorées. Des fragments de figures sculptées, peut-être le Khan et sa femme, ont aussi été retrouvés. On trouve dans les deux enceintes la trace de la présence d'autels.

Les sites ont pour la première fois été mis au jour en 1889. Depuis 2000, des archéologues mongols et turcs collaborent pour fouiller et étudier la zone. Des clôtures de protection ont été érigées autour du site et un bâtiment construit pour abriter les objets récupérés et les travaux des chercheurs.

- Ruines de Kharabalgas :
Kharabalgas était la capitale de l'empire ouïgour, qui gouverna la région pendant une centaine d'années aux VIII^e et IX^e siècles. Elle était non seulement la capitale administrative mais aussi un pôle commercial et culturel pour le vaste réseau de l'empire en Asie et en Europe. La grande ville fortifiée, d'une superficie de 5 km², était une étape importante le long de la Route de la soie, et comprenait dans ses murs un palais, des baraquements militaires, des magasins, des temples, des monastères, ainsi que des quartiers d'agriculteurs et d'artisans.

Les Russes ont étudié les ruines du palais en 1889. Les vestiges des remparts de la ville et des bâtiments en terre battue sont demeurés intacts depuis les fouilles partielles conduites par des archéologues russes en 1949. On a peu avancé dans le déchiffrement des découvertes, parmi lesquelles des tablettes de pierre gravées dans l'écriture ouïgour, basée sur l'alphabet de Sogd, dont certaines ornées de motifs de dragons.

- Ruines de Karakorum :
Karakorum a été fondée comme centre de l'empire mongol de Gengis Khan en 1220. Elle en est demeurée la capitale jusqu'à la fin du XIV^e siècle. À Karakorum, Gengis Khan a accueilli de nombreux représentants étrangers venus des territoires qui sont aujourd'hui l'Irak, l'Arménie et la Géorgie à l'ouest, de l'Inde, de la Chine et de la Corée.

Des fouilles ont eu lieu par intermittences à Karakorum depuis la fin du XIX^e siècle. Il ne reste que peu de vestiges au-dessus du sol.

Depuis 1999, des archéologues mongols et allemands conduisent des fouilles communes qui ont donné des résultats remarquables, puisque des vestiges de palais, de portes d'enceinte, d'ateliers et de rues pavées ont été identifiés. Les objets mis au jour comprennent des fragments d'objets domestiques, ainsi que des reliques associées à l'Islam et au christianisme nestorien.

On a maintenant établi que la ville s'étendait sur quelques 64 km². Construit sur des fondations élevées, le palais du Grand Khan, Ögödei (fils de Gengis) présentait un toit couvert de tuiles rouges et vertes supporté par 64 colonnes de style oriental. À l'intérieur, le sol était pavé de tuiles en céramique verte, les murs ornés de fresques vertes ; on trouve des traces de sculptures décoratives.

- Monastère d'Erdene Zuu :
Le bouddhisme s'est étendu dans tout l'empire mongol au XIII^e siècle, devenant religion d'État en 1586. Le monastère d'Erdene Zuu était le premier monastère bouddhiste établi en Mongolie au sud de Karakorum à la fin du XVI^e siècle. Le monastère est entouré d'un mur agrémenté de 108 *subargans* (stûpas) blancs. Le mur renfermait à l'origine 62 structures, disposées selon le schéma des villes et des palais mongols. Quarante-quatre d'entre elles ont été détruites suite à l'avènement des idéologies athées entre 1937 et 1940. Les 18 bâtiments subsistants sont en cours de restauration, 3 comme lieux de culte et les autres comme musées.

- Monastère de l'ermitage de Tuvkhun :
Ce monastère, qui se dresse dans un décor spectaculaire, au sommet d'une colline à 2 600 m au-dessus de la mer avec une vue magnifique sur les pâturages, est né des grottes de méditation, des grottes naturelles où se recueillaient les ermites.

Au XVII^e siècle, Ondor Gegeen Zanabazar, l'un des descendants de Gengis Khan, révérend comme le créateur de la version mongole du bouddhisme tibétain, construisit le monastère de l'Ermitage autour des grottes. Le monastère généra des images du Bouddha assez différentes de celles de l'Inde et du Tibet.

Comme le monastère d'Erdene Zuu, le monastère de l'Ermitage de Tuvkhun a subi des destructions entre 1938 et 1940. Tous les principaux bâtiments ont été démolis, seules les grottes de méditation et deux puits ayant survécu. Le monastère a été partiellement reconstruit dans les années 1990, d'après les témoignages photographiques et à l'aide de méthodes et de matériaux traditionnels.

Histoire

La Mongolie contemporaine ne comprend qu'une moitié environ de la vaste région d'Asie intérieure connue tout au long de l'histoire comme la Mongolie. Ce n'est aussi qu'une fraction du grand empire mongol de Gengis Khan, qui s'étendait aux XIII^e et XIV^e siècles de la Corée à la Hongrie, couvrant la quasi totalité de l'Asie, à l'exception des sous-continentes indiens et de parties de l'Asie du Sud-Est. C'était le plus grand empire de terres contiguës que le monde ait jamais connu. Nombre d'auteurs issus des sociétés conquises par les Mongols ont écrit à leur sujet, souvent en leur défaveur. Par ailleurs, les sources mongoles soulignent le génie militaire quasi divin de Gengis Khan, dont le succès reposait non seulement sur son talent militaire, mais aussi sur des systèmes administratifs de plus en plus sophistiqués. Le succès de l'empire – sur presque deux siècles – se devait aussi à l'intégration et à l'emploi de Chinois, d'Iraniens, de Russes et autres. La Mongolie et son peuple ont ainsi eu un impact notable et durable sur le développement historique de grandes nations comme la Chine et la Russie, et ont régulièrement influencé tout le continent eurasiatique.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, la plupart des habitants de la Mongolie étaient des nomades. Les Mongols n'étaient que l'un des peuples nomades vivant en Mongolie. Sur les deux derniers millénaires, ils se sont engagés dans des alliances changeant sans cesse, avec des états centralisés comme les Huns, les Syanbi, les Jujuan, les empires turc et ouïgour émergeant entre le III^e siècle avant J.-C. et le IX^e siècle après J.-C. Au fil des siècles, certains peuples nomades se sont déplacés vers l'est pour fonder l'empire des Huns en Europe, tandis que d'autres partaient en Iran, en Inde et en Chine.

Pendant deux siècles, la création de l'empire de Gengis Khan, avec son contrôle centralisé, a interrompu ce schéma et mis en place des systèmes militaires et politiques complexes, qui surpassaient en compétences et en efficacité la majorité des autres systèmes de l'époque. Sous l'égide de Gengis et de ses successeurs, les Mongols conquièrent la plus grande partie de l'Eurasie.

Au début du XVI^e siècle avec le déclin de l'empire, la Mongolie redevint une terre où s'affrontaient des factions adverses. De la fin du XVII^e au début du XX^e siècle, la Mongolie était un important axe de rivalité entre la Russie et les Mandchous de Chine : cette rivalité finit par déboucher sur la fragmentation de la Mongolie, la Mongolie intérieure (au sud) étant absorbée par la Chine et la Russie possédant de plus en plus d'intérêts dans la Mongolie extérieure. La prédominance de la Russie en Mongolie extérieure demeura incontestée jusqu'en 1921 ; en 1924, la République populaire de Mongolie fut fondée, sous le contrôle de Moscou. La Mongolie devint un État indépendant en 1946.

Aujourd'hui, on trouve plus de Mongols – aux alentours de 3,5 millions – en Mongolie intérieure, chinoise, qu'en République populaire de Mongolie, dont la population s'élève à 2,7 millions d'habitants.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les cinq sites principaux de la vallée de l'Orkhon ont été classés zones sous protection spéciale, ce qui signifie qu'ils sont sous contrôle de l'État et que l'occupation ou l'utilisation à des fins économiques sont interdites. Ces désignations ont été motivées par des recommandations faites au gouvernement dans le cadre de la mise en place du plan de gestion.

Dans le cadre plus large de la vallée, 24 sites historiques et archéologiques ont été classés monuments protégés, dont 4 dans la zone proposée pour inscription et 20 dans la zone tampon.

La partie nord de la vallée de l'Orkhon a été déclarée zone sous protection spéciale de l'État en 1994, et les monts Khangai, zone sous protection spéciale en 1996 ; ces deux zones se trouvent dans la zone tampon.

La zone tampon est également sous « protection limitée » en vertu d'une loi sur les zones tampon sous protection spéciale adoptée en 1997, qui limite les activités suivantes : l'agriculture, la sylviculture et les mines ; les développements ou activités économiques nécessitent l'autorisation des autorités locales, après étude de l'impact environnemental. Il est suggéré que la construction des infrastructures touristiques, routes et ponts qui sont jugés ne pas avoir un effet négatif soit permise, à condition d'une autorisation préalable. L'élevage ayant peu d'impact sera permis, mais une autorisation sera nécessaire pour les activités comme la construction d'enclos à bétail, le forage de puits, la récolte de foin et la construction de nouveaux bâtiments.

Conformément à la constitution de Mongolie adoptée en 1992, chaque citoyen a le droit de vivre dans un environnement sain et sûr ; en outre, les terres et les ressources naturelles peuvent appartenir à l'État et être sous sa protection.

L'administration centrale de l'État, les autorités locales et les gouverneurs locaux sont tenus de superviser la conservation et la protection du patrimoine historique et culturel. La protection juridique du patrimoine culturel et historique est assignée soit aux autorités d'État soit aux autorités locales, selon la nature du site.

Le gouvernement, au moyen d'un train de dispositions légales (détaillées dans le plan de gestion), prévoit de limiter les activités commerciales qui pourraient avoir un effet négatif sur le site du patrimoine et de soutenir les activités satisfaisant des impératifs d'utilisation appropriée.

Structure de la gestion :

Un plan de gestion détaillé a été préparé pour le site. Il est très complet et lisible, et vise le développement durable de la vallée par la mise en place d'une relation harmonieuse à long terme entre l'écologie et le pastoralisme nomade, qui accentue la valeur du bien.

Le plan de gestion est né d'un colloque sur la gestion du Patrimoine mondial : « Le paysage culturel de la vallée de

l'Orkhon », soutenu par 60 spécialistes et 400 parties prenantes.

L'envergure du plan de gestion diffère de la portée du dossier de proposition d'inscription. Le plan couvre la totalité de la vallée de l'Orkhon et se penche sur la question de l'économie pastorale et de l'écologie dans l'ensemble de la zone, ainsi que sur la conservation des cinq monuments principaux. Par ailleurs, le dossier de proposition d'inscription est plus limité et se concentre sur les cinq grands sites archéologiques.

Le plan donne des recommandations détaillées pour résoudre beaucoup des grandes menaces qui pèsent sur la zone. Celles-ci identifient la préparation aux risques, la conservation et la protection, la recherche et l'information, l'éducation, la publicité, les intérêts publics et économiques, le tourisme, le développement de musées et la gestion globale du site comme des enjeux principaux, et prescrivent des mesures pour la mise en œuvre active du plan dans le cadre d'un strict système de surveillance.

La vallée de l'Orkhon proposée pour inscription et la zone tampon couvrent deux unités administratives (*aimags*) et cinq districts (*soums*), couvrant au total 1438,6 km².

Le ministère de la Culture est responsable de la mise en œuvre générale de la législation réglementant la préservation, la protection et l'exploitation du site du patrimoine culturel de la vallée de l'Orkhon, tandis que les autorités municipales sont responsables de la mise en application de ces lois.

Actuellement, il n'existe pas d'administration coordonnée du patrimoine culturel de la vallée de l'Orkhon. Parmi les sites spécifiques de la vallée de l'Orkhon, seul le monastère d'Erdene Zuu possède sa propre administration, qui est également responsable des monuments de Khosho Tsaidam. Le monastère de Tuvkhun est gardé par un lama résident, tandis que les monuments de Khosho Tsaidam et les ruines de Kharabalgas sont protégés par des gardiens salariés.

Le plan de gestion affirme l'engagement du gouvernement de la Mongolie dans le renforcement des mécanismes de protection, le suivi, l'exploitation et la coordination pour ces sites de valeur, et la mise en place d'une gestion intégrée via l'établissement d'un corps administratif distinct pour le site du Patrimoine mondial de la vallée de l'Orkhon. Les dispositions administratives détaillées pour cet organisme sont données dans le plan de gestion.

Ressources :

Actuellement, il n'existe pas, dans le site du patrimoine de la vallée de l'Orkhon, d'instance administrative disposant des fonds qui permettraient la protection et la conservation de sites historiques, à l'exception de l'administration du musée d'Erdene Zuu, qui tire directement son financement du tourisme. L'administration du monastère d'Erdene Zuu fournit des fonds supplémentaires pour la recherche, la préservation et la protection. En outre, le temple de Lavrin du monastère d'Erdene Zuu est un lieu de culte vivant, soutenu financièrement par l'administration du monastère. Les autres sites historiques ne reçoivent aucun fonds du budget public.

Actuellement, les fonds alloués à la protection, la restauration et la recherche dans le paysage culturel proposé pour inscription sont fournis par les investissements locaux et étrangers. Au total, 3,82 millions de dollars US ont été fournis à cette fin pendant les cinq dernières années.

Le plan de gestion suggère qu'il serait possible de recueillir des fonds pour la préservation, la protection, la conservation et la restauration dans la vallée de l'Orkhon :

- En définissant des allocations annuelles de budget pour la gestion du site du patrimoine au niveau de l'État et au niveau municipal ;
- En s'appropriant les revenus fiscaux provenant des activités touristiques qui tirent parti des sites du patrimoine ;
- En proposant des services rémunérés pour l'administration du patrimoine culturel de la vallée de l'Orkhon ;
- En sollicitant des contributions financières et de une assistance auprès des organisations, des pays et des citoyens locaux et internationaux.

On signale cependant dans le rapport d'évaluation que le gouvernement mongol a récemment convenu d'un plan national pour financer la protection du patrimoine culturel, qui bénéficiera au paysage culturel de la vallée de l'Orkhon, qui fera partie de son premier lot de projets.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les cultures nomades d'Asie centrale sont depuis des millénaires les cultures prédominantes dans une grande partie de l'Asie, et elles ont apporté une immense contribution au monde, par le commerce, la conquête et la transmission des idées.

La vallée de l'Orkhon est typique de la façon dont l'utilisation nomade du paysage est sous-tendue par des centres stratégiques, militaires et spirituels qui ont facilité le commerce et la croissance des empires.

La vallée de l'Orkhon offre des preuves frappantes de la façon dont les cultures nomades successives ont tiré parti de ses atouts naturels – eau, abri et position stratégique – pour fonder des pôles de pouvoir et d'influence, comme en témoignent aujourd'hui plusieurs sites clés : les monuments funéraires turcs des VI^e-VII^e siècles, la capitale ouïgoure de Kharabalgas, des VIII^e-IX^e siècles, ainsi que la capitale impériale mongole de Karakorum et les monastères d'Erdene Zuu et de Tuvkhun, qui datent des XVI^e et XVII^e siècles.

La vallée, telle qu'elle est utilisée aujourd'hui, demeure une ressource de culture pastorale nomade essentielle. Le paysage démontre exceptionnellement bien les caractéristiques de la vie nomade. En dépit de quelques intrusions modernes, les steppes restent inchangées à un point remarquable, particulièrement dans le parc national d'Hangayn Nuruu.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en août 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Le dossier de proposition d'inscription reconnaît que bon nombre des bâtiments monastiques ont besoin de travaux de conservation et que les progrès sont lents. La conservation préventive pourrait aussi poser problème, en ce qu'il y a très peu de gens pour s'occuper des bâtiments et des collections auxquels le public a accès. Par exemple, le rapport d'évaluation mentionne que le monastère de Tuvkhun est administré par un seul lama. Cependant, des travaux ont été entrepris dans le monastère d'Erdene Zuu pour protéger les objets bouddhistes des visiteurs, des vols et des incendies – avec l'aide, dans ce dernier cas, d'une subvention accordée en 1998 par l'UNESCO.

L'absence de maintenance des murs en terre des deux villes en ruines est également constatée, mais une enceinte de protection a été érigée autour du site à Karakorum (en 1995). De même, une enceinte de protection a été installée autour des tombes turques et les pierres brisées et exposées aux intempéries récupérées ont été mises à l'abri dans un bâtiment de construction récente.

État de conservation :

Le plan de gestion reconnaît les besoins en conservation. La structure administrative proposée pour appliquer le plan de gestion deviendrait le principal mécanisme de développement des projets de conservation et des programmes de maintenance continue, ainsi que de lobbying, pour collecter des fonds.

En termes de conservation spécialisée, l'Agence de coopération turque soutient depuis 2000 les fouilles archéologiques et la conservation des monuments turcs.

Analyse des risques :

Il manque un élément au plan de gestion (un document par ailleurs admirable) : un chapitre sur les menaces et les points faibles des valeurs du bien (les dommages historiques et les changements indésirables existants sont répertoriés, mais pas les menaces futures). Toutefois, les actions envisagées impliquent la prise en compte des menaces et des risques, qu'on peut diviser en trois grandes catégories :

- Risques naturels :

- Inondations ;
- Tremblements de terre ;
- Incendies de forêt ;
- Exposition des statues aux intempéries, érosion et possibilités d'effondrement des murs en terre ;
- Pollution des rivières due à l'abattage illégal des arbres.

- Risques afférents à la population :

- Essor démographique ;
- Expansion de la ville principale dans la vallée ;
- Surpâturage entraînant la désertification et l'érosion par les vents ;
- Nombre excessif de visiteurs – qui augmente régulièrement ces dernières années ;
- Infrastructures touristiques inadéquates – un grand centre d'accueil est proposé pour les visiteurs à Karakorum ;
- Pistes routières anarchiques ;
- Vandalisme et vol.

- Conservation :

- Reconstruction de bâtiments qui pourrait mettre en péril les preuves historiques (dans le monastère d'Erdene Zuu) ;
- Sites isolés laissés à l'abandon.

Le plan de gestion se penche sur ces points. C'est un plan visionnaire et ambitieux, qui n'opte pas pour la facilité. Il considère au contraire beaucoup des questions fondamentales qui sous-tendent et relient certaines de ces menaces. Le passage à une implantation plus durable du mode de vie dans la vallée est clairement essentiel pour tenter de mettre un frein au déclin de l'environnement, qui menace à son tour les éléments du patrimoine culturel. Il faut tout d'abord commencer par encourager la recherche et établir des indicateurs fondamentaux.

Authenticité et intégrité

Globalement, la vallée de l'Orkhon possède un haut degré d'authenticité en tant que paysage culturel évolutif reflétant le pastoralisme nomade d'Asie centrale, sans oublier quelques dommages et quelques dégradations.

Les politiques de développement agricole des années 1950 ont encouragé le peuplement et la culture arable dans le voisinage de Karakorum et de Kharabalgas. Ce processus est désormais inversé, la culture arable ayant été abandonnée et plusieurs édifices démolis. Les mêmes politiques ont mené à la collectivisation des troupeaux, qui ont conduit à leur tour au surpâturage à certains endroits. Bien que le processus de collectivisation ait été inversé, on ne sait pas clairement si le problème du surpâturage a été traité – quoique ce soit visiblement l'un des objectifs du plan de gestion.

Le dossier de proposition d'inscription et le plan de gestion font tous deux référence à l'intrusion des routes, des lignes électriques et d'une centrale électrique dans les ruines de Karakorum. Ces structures visuellement intrusives sont cependant « réversibles » et pourraient être supprimées ultérieurement. Le plan fait aussi référence à des pistes et à des décharges intrusives, ainsi qu'à un certain pillage des pierres tombales. Les problèmes sont reconnus, mais ne pourront être résolus immédiatement.

En dehors du bien proposé pour inscription et de la zone tampon se trouve le nouveau peuplement de Kharkorin, immédiatement à l'ouest de l'ancien Karakorum. Le plan de gestion reconnaît que les maisons ont été construites de « façon désorganisée » et qu'il n'y a actuellement pas de

réglementations de zonage concernant l'expansion de ce peuplement. Le plan reconnaît la nécessité de contrôle ; il est clair qu'en l'absence de contrôle, ce peuplement pourrait avoir un impact préjudiciable sur l'intégrité du paysage plus global en tant que cadre de la zone proposée pour inscription.

Très peu d'informations sont fournies à propos de l'état des herbages – ressource de pâturage qui sous-tendait tout le développement de la vallée. On ne sait pas précisément dans quelle mesure il s'agit toujours de l'espèce d'herbage caractéristique des hautes steppes de Mongolie. L'un des objectifs du plan de gestion est de faire valoir des réglementations limitant le nombre des têtes de bétail, après avoir évalué la capacité des pâturages.

Le plan de gestion souligne combien il est vital de soutenir le pastoralisme nomade comme moyen de gestion des herbages et de maintien des traditions immatérielles et tangibles associées à ce mode de vie.

Beaucoup des structures des temples ont subi de graves dégâts dans les années 1930, dans le cadre d'une destruction délibérée, à motif idéologique, des bâtiments religieux. Toutefois, les bâtiments subsistants semblent avoir conservé leur authenticité. Les travaux de réparation et de reconstruction des bâtiments endommagés ont été entrepris à l'aide de méthodes et de matériaux traditionnels de la société mongole, ce qui a dans un certain sens assuré la survie des pratiques authentiques. Toutefois, il convient de se demander si la reconstruction d'autres temples ne risquerait pas d'endommager l'authenticité des vestiges subsistants.

De par le regain encouragé de la religion bouddhiste mongole associée aux bâtiments nouveaux et anciens (un mouvement général en Mongolie et en Mongolie intérieure), les édifices encore utilisés pour les rituels bouddhistes présentent un degré d'authenticité plus grand qu'ils ne l'auraient eu autrement.

En ce qui concerne les ruines et les sites archéologiques, il semble que, hormis des fouilles archéologiques structurées, les ruines soient restées intactes dans leur majorité ; le degré d'authenticité des composants archéologiques est donc élevé.

Évaluation comparative

Le dossier de proposition d'inscription ne fait pas d'analyse comparative de l'ensemble de la vallée de l'Orkhon, préférant se concentrer sur les cinq sites principaux de la vallée (l'analyse de ceux-ci repose essentiellement sur des sites comparables en Mongolie). Toutefois, le site étant proposé comme paysage culturel, témoin de l'interaction entre l'homme et le paysage, il est important de comparer la vallée de l'Orkhon à d'autres paysages culturels dans les steppes de pâturage d'Eurasie.

Tout d'abord, les hautes steppes couvrent une grande partie de l'Asie centrale – la majorité de la Mongolie, de grandes parties de la Mongolie intérieure en Chine, des régions au sud de la Russie, ainsi que l'est de l'Afghanistan et du Kirghizistan – et beaucoup de ces régions abritent toujours les anciennes traditions pastorales et le nomadisme, à un degré plus ou moins élevé. Ces peuples pastoraux sont

nombreux, mais les Mongols représentent probablement le groupe le plus important en termes de pâturages occupés.

La vallée de l'Orkhon se distingue par la combinaison d'une culture nomade pastorale avec des vestiges d'anciennes sociétés urbaines, centralisées ou hautement structurées socialement, d'importants témoignages religieux et des liens avec les routes marchandes internationales, dans un paysage que chacun s'accorde à juger « magnifique ».

Il existe en Mongolie d'autres sites urbains, comme Baibalyk, ville de l'empire ouïgour, et Kharabalgas, une ville marchande de l'empire ouïgour et d'ensuite, dont les ruines sont mieux préservées que celles de Karakorum. Dans le sud de la Russie, aux alentours de la Kharkhiraa, se trouve une ville qui était le royaume du frère cadet de Gengis Khan, et d'autres, comme Dudn Ereg et Elstei, où les fouilles ont révélé des centres complexes d'administration, de commerce, d'artisanat et d'armée, comme à Karakorum.

En Chine, on trouve bon nombre de villes abandonnées éparpillées dans toutes les vastes steppes et marquant les embranchements de la Route de la soie. Certaines n'ont été que peu fouillées, et d'autres n'ont pas même encore été baptisées. Plusieurs sont en meilleur état que celles de la vallée de l'Orkhon ; c'est le cas par exemple de l'ancienne cité de Jiaohe, près de Tourfan, ou de Yuanshangdu, beaucoup plus grande que Karakorum et l'une des capitales de la dynastie Yuan, au sud de la Mongolie intérieure.

En Chine, il y a aussi de spectaculaires herbages associés à des villes, par exemple autour du lac Barkol, de même que des herbages associés à des monastères, où se déroulent des festivals annuels, par exemple dans la région mongole au nord de la province du Yunnan, près de Zhongdian, ou ceux de Tagong, à l'ouest de la province du Sichuan. Il s'y trouve des temples bouddhistes, dont le mérite architectural est supérieur à ceux de l'Orkhon.

Toutefois, la valeur de la vallée de l'Orkhon est plus que simplement architecturale : elle réside dans l'assemblage des structures et dans leur représentativité. Aucun autre site ne vient immédiatement à l'esprit si l'on réduit le champ des investigations aux steppes présentant une combinaison de monuments séculiers et religieux, les vestiges urbains de deux empires et une culture pastorale vivante.

Toutefois, ce domaine n'a pas fait l'objet d'études suffisantes. Avec plus de travaux sur certaines des villes abandonnées de Chine ou de Russie, le tableau pourrait changer. Cependant, on peut arguer que, dans les vastes steppes d'Asie centrale, on y trouverait probablement suffisamment de paysages culturels distinctifs pour justifier plus d'une proposition d'inscription. Celle-ci illustre la façon dont la vallée est devenue l'axe vital de deux puissants empires, celui des Ouïgours et celui des Mongols. Ailleurs, d'autres vallées auraient pu apporter un appui commercial et spirituel à des peuples nomades, mais elles ont connu une évolution différente ; ce faisant, elles témoignent des différentes approches du déploiement des ressources possibles, mais conservent toujours des vestiges culturels de valeur universelle.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Il existe des contradictions inhérentes au dossier de proposition d'inscription et au plan de gestion. La région est proposée pour inscription en tant que paysage culturel mais ses limites ne portent que sur cinq sites archéologiques principaux : la zone tampon englobe le paysage culturel plus vaste qui, d'une certaine façon, regroupe les monuments.

La vallée de l'Orkhon dans son ensemble est un exemple exceptionnel de paysage culturel évolutif qui, par des pratiques d'occupation des sols durable et une relation spirituelle avec la nature, a mis les traditions du pastoralisme nomade au service d'empires immenses qui ont eu une profonde influence sur l'ensemble de l'Asie centrale et une grande partie de l'Europe, et qui ont créé des structures bâties dont les vestiges sont aujourd'hui d'une importance universelle.

Mais c'est justement cet ensemble qui lui confère sa valeur universelle exceptionnelle. Il serait plus difficile de justifier uniquement les monuments clés, sans leur relation avec le paysage dans son ensemble. Le champ de cette proposition d'inscription nécessite donc des éclaircissements.

Le site global du paysage culturel de la vallée de l'Orkhon est caractéristique des vallées fluviales relativement abritées qui traversent les vastes steppes de Mongolie. Elle se distingue des autres en ce qu'elle abrite des vestiges considérables, qui prouvent le caractère centralisé et urbain des grands empires ouïgour et, plus tard, mongol, qui ont rassemblé une grande partie de l'Asie centrale sous la férule d'un contrôle relativement unifié.

Les vestiges reflètent aussi l'énorme influence que ces « empires nomades » avaient, en termes économiques, culturels et politiques, sur une grande partie de l'Asie et sur les grandes nations avec lesquelles ils interagissaient de la Chine aux confins de l'Europe de l'Est.

L'archéologie émergente des sites commémoratifs turcs et de la ville de Karakorum témoigne de cultures sophistiquées, avec des liens qui se sont étendus le long des routes marchandes entre la Chine, l'Europe et l'Inde.

Les vestiges bouddhistes reflètent l'adoption du bouddhisme comme religion officielle en Mongolie, ainsi que la variante du bouddhisme propre à la Mongolie qui émergea autour du monastère de l'ermitage de Tuvkhun.

À ces sites précieux du patrimoine s'ajoute la persistance de la culture pastorale nomade mongole, commune à tous ces empires et qui domine toujours la vie dans la vallée de l'Orkhon, et d'ailleurs dans une grande partie de la Mongolie. Sa longévité se reflète dans un grand nombre de sites funéraires et cérémoniels, des figures de pierre et des peintures rupestres, qui parsèment la vallée du site proposé pour inscription et de sa zone tampon, et qui couvrent plus de deux millénaires, de l'âge du bronze à l'ère moderne.

Enfin (ce que le dossier de proposition d'inscription ne met pas en avant, à la différence du plan de gestion), il convient de considérer la solide culture immatérielle des bergers

nomades, qui s'exprime par exemple dans les festivals annuels, la musique, la littérature orale, les talents équestres, ainsi que dans les significations et les associations vitales qui sont accordées au paysage.

Evaluation des critères :

Le site est proposé pour inscription sur la base des critères ii, iii, iv et vi. La discussion de ces critères suppose l'évaluation de l'ensemble de la vallée.

Critère ii : La vallée de l'Orkhon démontre clairement la manière dont le paysage de la vallée, et plus généralement de son arrière-pays, a conduit grâce à l'utilisation de ses ressources par une culture nomade forte et pérenne au développement de réseaux commerciaux étendus et à la création de grands centres administratifs, marchands, militaires et religieux.

Les empires soutenus par ces pôles urbains ont incontestablement influencé des sociétés en Asie et en Europe et, à leur tour, absorbé les influences de l'Orient et de l'Occident, dans un réel échange de valeurs humaines. Cet échange de valeurs est manifeste dans la conception de la ville ouïgoure et de Karakorum (avec ses colonnes de style islamique et ses toits de style chinois), dans l'adoption de la religion bouddhiste et dans sa modification consécutive par les traditions mongoles.

Il serait difficile de trouver une société ayant eu une plus grande influence – pour le meilleur comme pour le pire – sur une si grande étendue du globe que l'empire mongol de Gengis Khan. Pendant presque deux siècles, les exploits des forces des grands Khans ont terrorisé (réellement mais aussi par anticipation) les terres de l'Ouest, jusqu'aux portes de Vienne, et de l'Est. Leur succès reflétait les compétences et l'organisation de l'armée de cavaliers, qui s'appuyait sur l'expérience d'experts de la guerre chinois et musulmans. Cette consolidation des conquêtes, rendue possible par l'une des plus formidables machines de guerre que le monde ait connues, et les importants échanges commerciaux qui s'en sont suivis, ont abouti à la création des villes fortifiées et des vestiges religieux de la vallée d'Orkhon.

Critère iii : La vallée de l'Orkhon représente un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle encore vivante. À la base de tout le développement de la vallée de l'Orkhon sur les deux derniers millénaires se trouve une culture solide de pastoralisme nomade. Cette culture est aujourd'hui encore une pièce maîtresse révéralée de la société mongole ; elle est hautement respectée en tant que mode de vie « noble », en harmonie avec la nature. Elle est aussi perçue comme bien plus précieuse que la vie des fermiers sédentaires.

Les traditions pastorales nomades sont très vivaces, et le paysage, argue-t-on, constitue un vivant témoignage de la persistance de cette culture, à la fois de par les traditions de pâturage et de par les vestiges des villes auxquels s'identifient les peuplades.

Critère iv : La vallée de l'Orkhon est un exemple exceptionnel de vallée illustrant plusieurs étapes significatives de l'histoire humaine. Tout d'abord, elle était le centre de l'empire mongol et, à ce titre, conserve le souvenir de l'un des plus grands empires au monde. En

second lieu, elle reflète une variation du pouvoir turc propre à la Mongolie, par les pierres commémoratives, que l'on ne trouve qu'en Mongolie. En troisième lieu, elle accueillait le monastère de l'ermitage de Tuvkhun, où s'est développée la variante mongole du bouddhisme et de la sculpture bouddhiste locale. Quatrièmement, elle abrite les vestiges de Kharabalgas, capitale de l'empire ouïgour, sur lesquels il reste encore beaucoup à apprendre mais qui mettent en évidence l'importance de la culture urbaine ouïgoure.

Critère vi : La vallée de l'Orkhon est directement associée à des événements et des croyances d'une valeur universelle exceptionnelle.

L'événement significatif cité est le choix de la vallée par Gengis Khan pour y établir sa capitale, et son rôle de capitale d'un empire immense pendant plus de cent ans. La proposition d'inscription cite aussi le développement du bouddhisme mongol, variation locale et particulière du bouddhisme.

On aurait aussi pu citer à l'appui de ce critère la production des ateliers d'art rattachés au monastère de Tuvkhun, des statues de Bouddha dont la valeur artistique est reconnue dans le monde entier, selon le plan de gestion. Il faudrait les commentaires d'un spécialiste sur ces statues.

L'application de ce critère est moins satisfaisante que les deux autres. Il est en effet difficile de voir le bouddhisme mongol, si étroitement apparenté au bouddhisme tibétain par ses détails architecturaux et la disposition de ses édifices, comme étant d'une valeur universelle. Il n'est pas non plus évident d'associer la vallée à un événement exceptionnel. Les associations avec des « périodes de l'histoire de l'humanité », conformément au critère iv et aux deux autres critères ii et iii cités, reliant tous deux la vallée à la persistance des traditions culturelles et à la portée et à l'influence de ces traditions, semblent en effet beaucoup plus pertinentes.

L'ICOMOS est en faveur de l'utilisation des critères ii, iii, et iv, si ceux-ci sont appliqués au paysage culturel dans son ensemble.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

La vallée de l'Orkhon dans son ensemble est clairement d'une valeur universelle exceptionnelle en tant que paysage culturel.

Pour l'instant cependant, l'ensemble de la vallée n'est pas proposée pour inscription. La proposition porte uniquement sur cinq sites discrets, même si le plan de gestion couvre une vaste zone.

Des éclaircissements sont nécessaires sur ce point avant qu'une décision concernant l'inscription puisse être prise. La proposition actuelle portant sur cinq sites séparés ne constitue pas un paysage culturel. Le fait de soutenir cette proposition d'inscription ne devrait pas passer sous silence les réels points faibles. Toutefois, l'engagement démontré envers le traitement de ces vulnérabilités par le développement du plan de gestion, avec une grande

implication des parties prenantes, et la façon dont les rédacteurs du plan sont parvenus à convaincre le gouvernement d'accorder sa protection officielle à certaines parties du site, prouvent un véritable engagement dans le sens du patrimoine mondial. L'enthousiasme des habitants et de l'État partie pour la proposition d'inscription devrait être encouragé.

Des instructions devraient être données dans un domaine particulier : la proposition de construire un centre d'accueil des visiteurs directement à l'extérieur des remparts de la vieille ville de Karakorum. Un tel site représenterait une intrusion inacceptable dans le paysage. Si les visiteurs doivent être accueillis et informés, il faudrait toutefois explorer les possibilités de sites alternatifs.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de la proposition d'inscription soit *différé* afin que l'État partie puisse indiquer clairement si la proposition d'inscription concerne le paysage culturel de la vallée de l'Orkhon ou les cinq sites archéologiques séparés.

ICOMOS, mars 2003

Vallée de la Pradnik (Pologne)

No 1085

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	République de Pologne
<i>Bien proposé :</i>	Vallée de la Pradnik dans le parc national d'Ojcow
<i>Lieu :</i>	Malopolska, province de Cracovie
<i>Date de réception :</i>	21 janvier 2002
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un site. Aux termes de l'article 39 des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, il pourrait aussi s'agir d'un paysage culturel.

Brève description :

La vallée de la Pradnik, dans le parc national d'Ojcow, est une petite gorge calcaire pittoresque, caractérisée par des traits géomorphologiques typiques et une dense concentration de caractéristiques culturelles : une longue histoire archéologique, principalement dans les grottes, et des édifices défensifs, à l'architecture soignée et vernaculaires. Au premier plan de la conservation en Pologne depuis le XIX^e siècle, ce lieu est riche en associations artistiques et scientifiques et continue d'inspirer la création.

2. LE BIEN

Description

La vallée de la Pradnik, dans le parc national d'Ojcow (PNO), est depuis longtemps connue en Pologne comme un endroit pittoresque, de grande valeur sur le plan du paysage, de la nature et de la culture, riche de formations rocheuses spectaculaires, de grottes, de fortifications, de châteaux et de bâtiments en bois d'architecture traditionnelle.

Le bien se trouve à Malopolska (Petite Pologne) au sud de la Pologne, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Cracovie. Le bien proposé pour inscription est entièrement situé dans les limites du parc national d'Ojcow (PNO) ; la zone fait environ 10 km de long et en moyenne 1,5 km de large, pour une superficie approximative de 7 350 hectares. Les limites de la zone principale suivent en général la ligne d'horizon telle qu'on la voit depuis le bas de la vallée du

fleuve et de ses affluents, et englobent trois points de vue majeurs sur le paysage.

Le bien ainsi défini contient « le segment le plus caractéristique de la vallée de la Pradnik, un karst qui va de Pieskowa Skala au village d'Ojcow ». Il consiste essentiellement en une vallée étroite, aux flancs de calcaire abrupts, où coule la Pradnik, l'ensemble étant plutôt de proportions réduites et même assez intimes. Il présente des caractéristiques typiques de cette géomorphologie, notamment un cours sinueux, des falaises quasi verticales, des grottes (au nombre de 210) et des « aiguilles » rocheuses créées par l'érosion.

Plus spécifiquement, le bien proposé pour inscription comprend :

- Des sites préhistoriques et archéologiques
- De l'art et de l'architecture sacrés
- Des structures défensives
- Des bâtiments vernaculaires ruraux
- Des structures industrielles
- Des paysages créés
- Des édifices balnéaires

Ceux-ci sont considérés séparément.

- Sites préhistoriques et archéologiques :

La vallée contenait de nombreux éléments susceptibles d'attirer les premiers arrivants : concentration de grottes, proximité de cours d'eau et présence de silex, une ressource essentielle pour la fabrication d'outils et d'armes, comme l'illustre la richesse des premiers vestiges préhistoriques. Les preuves d'occupation humaine dans la grotte de Ciemna à Ojcow remontent au paléolithique moyen, il y a environ 120 000 ans, et constituent donc l'un des plus anciens vestiges archéologiques enregistrés en Pologne. Parmi les découvertes figurent des outils en silex, des ossements d'hommes de Neandertal et d'animaux de la toundra et de la steppe-toundra, tels que des rennes, des mammoths et des bisons.

Avec le retrait des glaciers et l'émergence d'un climat plus chaud, la vallée attira à partir de 100 000 avant J.-C. de nouveaux groupes d'humains, vivant de la chasse des animaux de grotte tels que des ours. Des traces de petits camps de chasse associés à la culture dite de Pradnik ont été retrouvées tout le long de la vallée de la Pradnik.

Dans la dernière période de glaciation, le refroidissement du climat limita le peuplement, et l'on ne trouve de témoignages que dans les phases intermédiaires, lorsque l'homme moderne commença à installer des camps au sommet de collines. Les progrès faits dans la fabrication d'outils en silex à cette époque -les « feuilles de laurier »- permit le développement d'armes pour chasser les grands mammifères du Pléistocène. On trouve des preuves importantes de peuplement tout au long de l'âge de la pierre ancien et moyen et jusqu'au néolithique. À cette

époque, le silex était extrait de mines et exporté. La stabilité des communautés néolithiques était telle que de grands peuplements agricoles commencèrent à faire leur apparition.

La vallée semble avoir été moins attractive pour les paysans de l'âge du bronze, et ce n'est qu'au troisième siècle avant J.-C. que d'autres colons – les Celtes – s'installèrent dans la région, apportant avec eux une culture riche et de nouvelles technologies. Ils survécurent jusqu'au IV^e siècle après J.-C., époque à laquelle ils furent, comme tout le sud de la Pologne, décimés par les Huns ; les peuplements disparurent jusqu'au XI^e siècle.

La formation finale du schéma de peuplement dans la vallée de la Pradnik survint au début de l'époque médiévale, avec le renforcement de l'organisation ecclésiastique, manifeste dans la construction d'églises paroissiales. Dans la première moitié du XIII^e siècle, la Pradnik forma la partie sud de la limite défensive autour de Cracovie, et nombre de châteaux fortifiés existent encore à ce jour pour attester de ce rôle.

- Art et architecture sacrés :

Les exemples les plus importants d'architecture sacrée dans la vallée sont l'ensemble ecclésiastique de Grodzisko, la chapelle de bois « Na Wodzie » à Ojcow, et les chapelles et statues en bord de route.

Sous sa forme actuelle, l'église de Grodzisko remonte à la fin du XVII^e / début du XVIII^e siècle. Elle fait partie d'un ensemble qui comprend la maison du prêtre, un mur d'église avec des figures de souverains et de saints, un ermitage supposé et des grottes artificielles. L'église est bâtie sur le modèle des édifices baroques de Rome ; elle constitue donc un intéressant exemple d'emprunt provincial d'idées, modifiées selon les capacités des artisans locaux. Un obélisque monté sur un éléphant, d'après l'original du Bernin à Rome, est d'une naïveté touchante, le maçon n'ayant probablement jamais vu un éléphant de sa vie. La grotte (avec des imitations de stalactites en stuc) s'inspire du style des édifices des jardins maniéristes et représente de façon assez convaincante un ermitage médiéval.

La chapelle en bois de « Na Wodzie », à Ojcow, a été reconstruite en 1901 à partir des vestiges d'un pavillon de bains. Son style est décrit comme « balnéaire » (Ojcow est devenue une station balnéaire à partir des années 1850), associant des éléments de style suisse, local et de Zakopane. L'intérieur reflète un type d'historicisme qui a émergé de la recherche d'un style national. Il emprunte des éléments à l'art folklorique – tout spécialement à celui des monts du Podhale, au sud de la Pologne.

La majorité des statues et croix en bord de route sont des ouvrages produits en masse, mais n'en demeurent pas moins importants en ce qu'elles « sanctifient » le paysage. Les oratoires en bord de route, faits par des artisans du cru et fixés à des arbres, sont caractéristiques des versants boisés de la vallée de la Pradnik.

- Structures défensives :

La vallée de la Pradnik abrite une concentration de structures défensives médiévales associées à son importance stratégique, sur la route reliant la Petite Pologne à la Silésie et à la Grande Pologne. Le contrôle des châteaux fut un facteur décisif de la victoire d'un prince sur un autre dans la lutte pour le trône de Cracovie. Trois châteaux furent détruits pendant ces conflits, les châteaux du XIII^e siècle de Skala, de Wyszogrod et de Grodzisko, et les preuves de leur existence sont donc archéologiques. Plus nombreux sont les vestiges des fortifications royales du XIV^e siècle d'Ojcow – une tour octogonale et des courtines, perchées en équilibre sur un éperon rocheux, tandis que le château royal de Pieskowa Skala devenait une résidence – après plusieurs reconstructions cependant. Entre 1948 et 1968, il fut rendu à sa forme Renaissance et abrite aujourd'hui un musée.

Quoique les cinq châteaux aient été associés à la défense de Cracovie, ils ne formaient pas une chaîne défensive : chacun d'eux semble plutôt avoir été construit pour remplir une fonction locale propre.

- Bâtiments vernaculaires ruraux :

Au XIV^e siècle, une forme très particulière d'architecture vernaculaire en bois naquit dans les hautes terres de calcaire jurassique de Pologne. Dans la vallée de la Pradnik, les exemples de ces bâtiments traditionnels sont désormais rares ; le dossier de proposition d'inscription indique que seuls une douzaine d'entre eux ont été préservés.

Les premiers exemples de ces maisons étaient faits de bûches horizontales surmontant de hautes fondations en maçonnerie. Elles avaient des porches décorés et des toits en forme de selle. Le style évolua au XIX^e siècle, les exemples postérieurs présentant des planches de rive décorées et des fondations plus basses. À la période d'épanouissement final de ce style, une variation locale vit le jour dans la vallée d'Ojcow : des maisons en rondins horizontaux sur des fondations basses, avec des joints d'argile peints en bleu vif entre les bûches.

- Structures industrielles :

La Pradnik était utilisée dès le début du Moyen Âge comme source d'énergie pour divers bâtiments industriels tels que moulins à grains et scieries. Les moulins sont documentés pour la première fois au XIII^e siècle. Au XV^e siècle, ils étaient dix. Ces premiers moulins utilisaient des roues mues d'en dessous qui, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, furent graduellement remplacées par des roues mues d'en dessus.

Le XVIII^e siècle marqua l'apogée économique de la vallée de la Pradnik. À l'époque, le fleuve comportait, sur un tronçon de 15 kilomètres, jusqu'à 30 roues hydrauliques alimentant 17 moulins. Jusqu'au début du XIX^e siècle, les moulins étaient quasiment tous en bois. Au XIX^e siècle, beaucoup furent reconstruits en maçonnerie. Après les années 1920, les turbines remplacèrent graduellement les roues hydrauliques et, depuis 1945, la plupart des moulins ont disparu.

Il subsiste environ 11 structures de moulins et annexes, datés principalement de la fin du XIXe / début du XXe siècle, dont trois sont en bois.

- Paysages créés :

Au milieu du XIXe siècle, la vallée de la Pradnik s'est développée en tant que station balnéaire d'été. À cette époque, plusieurs parcs paysagers ont été créés, dont un à Ojcow, à proximité du château. Ce dernier a été plusieurs fois remodelé depuis mais conserve son caractère de parc paysager romantique. Aujourd'hui, il est partiellement détruit.

- Édifices balnéaires :

Ojcow s'est développé en tant que station balnéaire d'été et station thermale dans la seconde moitié du XIXe siècle et a conservé sa popularité pendant quasiment cent ans. Pour accueillir les visiteurs, une ligne de chemins de fer a été construite à Olkusz et de nombreux hôtels, villas et maisons d'hôtes construits parmi les maisons, les prés et les vergers des riches paysans. Inspirées du style suisse, ces villas résidentielles en bois étaient par bien des côtés caractéristiques des stations balnéaires du XIXe siècle en Europe de l'Est et en Europe centrale. À Ojcow cependant, ce style a été modifié plus que n'importe où ailleurs dans le monde, du fait de l'absorption des traditions locales et de Zakopane.

D'autres développements ont eu lieu à Ojcow entre 1918 et 1939 quand le gouvernement polonais reconnut la zone comme station thermale. En 1927, le principal centre de la station fut transféré à Złota Góra, ce qui augmenta le nombre de visiteurs. Parallèlement, le propriétaire du village, Ludwik Czaratoryski, inspiré par les idées d'Ebenezer Howard, donna 100 hectares de terre à développer dans le cadre d'un « peuplement forestier » novateur, qu'il considérait comme une application locale de l'idée de banlieue verte, adoptée et encouragée par Howard. Après 1945, Ojcow fut nationalisé et la station disparut.

Histoire

La vallée de la Pradnik abrite les plus anciennes traces de peuplement humain en Pologne. La présence de grottes dans les falaises de calcaire, avec des ressources généreuses en silex et en eau et la variété du terrain, offrant des possibilités de défense, a presque certainement attiré les gens dans la vallée.

Les plus anciens vestiges dans les grottes (120 000-115 000 avant J.-C.) sont probablement liés aux traditions culturelles acheuléennes, reconnues comme l'une des plus vieilles d'Europe, et aussi à la tradition Levallois-moustérienne et micoquienne-Pradnik. Les vestiges attestent de la pratique de la chasse et de la cueillette. On trouve aussi des traces de peuplement des périodes du paléolithique inférieur et du paléolithique moyen dans le voisinage d'habitations troglodytes. Avec la découverte et l'utilisation du bronze et l'abandon du silex, il semble y avoir eu un désintérêt pour la région à l'âge du bronze (2200 - 600 avant J.-C.), mais le peuplement reprend à

l'âge du fer, et l'on trouve des peuplements romains à proximité d'Ojcow.

Le début de la période médiévale a vu une intensification du peuplement, où les places-fortes construites sur des éperons rocheux surplombant la vallée jouaient un rôle clé. Le peuplement permanent de la vallée commence à prendre forme à la période médiévale. La quasi totalité des villages avoisinants existait au XIIIe et au XIVe siècle, et la même époque vit le développement de fortifications et de châteaux permanents. Les domaines royaux passèrent au fil du temps aux mains de riches potentats et de l'Église. Au milieu du XIIIe siècle, les domaines de Grodzisko et de Skale appartenaient aux Clarisses, un ordre religieux, tandis qu'en 1378 le domaine de Pieskowa Skala passa aux mains de la famille Szafraniec. Seul Ojcow resta aux mains du roi. Cette division de la terre persista jusqu'à l'effondrement de la République polonaise, en 1795.

Une grande partie des domaines furent divisés en manoirs aux XVe et XVIe siècles. Une période de prospérité économique – l'âge d'Or de la Pologne – conduisit à l'expansion rapide des villages. D'autres développements eurent lieu dans le sillage d'un re-peuplement par des artisans au XVIIIe siècle, époque à laquelle de nouvelles installations se firent le long du fleuve.

Après la division de la Pologne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche en 1795, la vallée tomba sous le joug autrichien. En 1809, Ojcow et le voisinage furent unis au Royaume de Pologne puis, en 1815, au royaume créé suite au congrès de Vienne. En 1829, le gouvernement vendit le domaine d'Ojcow à des propriétaires privés.

Après la perte d'indépendance et l'établissement final des frontières, Ojcow devint l'un des lieux les plus appréciés du royaume créé par le congrès de Vienne, attirant artistes, poètes et intellectuels. La tradition de visite des lieux pittoresques, en vigueur dans une grande partie de l'Europe, encouragea nombre d'éminents voyageurs à s'y rendre, tels que Chopin et le dernier roi polonais, Stanislas.

Au XIXe siècle, la zone était très développée en tant que station balnéaire et thermale, avec des hôtels et villas de type suisse. La première génération de bâtiments fut démolie lors du soulèvement de janvier 1863, mais remplacée dans la seconde moitié du siècle.

Les premières tentatives de protection de la vallée remontent au début du XIXe siècle, motivées par les inquiétudes causées par l'abattage sans distinction des forêts par des marchands, et le pillage des dépôts des grottes. Deux propriétaires privés jouèrent un rôle majeur dans l'achat de sections de la zone, afin d'exercer un contrôle sur son usage, et, à la fin du siècle, une société parvint à racheter le château de Pieskowa Skala et les forêts environnantes pour les protéger contre le développement. Ces premières approches de la conservation eurent une profonde influence dans le reste de la Pologne.

Pourtant, ce n'est qu'à l'entre-deux-guerres qu'une commission d'État pour la conservation de la nature fut nommée et que les recherches commencèrent dans la zone. Après la Seconde Guerre mondiale, en réponse à de nombreux colloques et à des pressions organisées, la

responsabilité des zones boisées fut confiée à la nouvelle agence d'État des Forêts d'Ojcow, devenue le Parc national d'Ojcow en 1956.

La Pologne n'a reconquis son indépendance en 1918 que pour être envahie par l'Allemagne et l'Union soviétique pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle devint un satellite soviétique après la guerre et, en 1990, un État indépendant.

Les vingt dernières années ont été le théâtre d'un rapide déclin de l'agriculture dans la vallée de la Pradnik et d'une progression régulière du nombre de touristes.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La zone proposée pour inscription et la zone tampon sont déjà sous protections politique et juridique nationales : « au sein du bien proposé pour inscription, il existe un strict contrôle préservant la forme existante du paysage culturel ». Principal document à cet égard, le décret du Conseil des Ministres du 8 août 1997 a établi les principes d'occupation des sols du PNO. Le bien s'inscrit dans le réseau de parcs paysagers des hautes terres de calcaire jurassique, créé en 1981, qui forme la « plus grande région de paysages protégés en Europe centrale ».

La zone tampon se compose du reste du PNO et de sa propre zone de protection.

Structure de la gestion :

Le directeur du PNO est le principal responsable, chargé de la coordination du travail des autres propriétaires, tels que les autorités ecclésiastiques, le château royal de Wawel ou des propriétaires privés. Tous les travaux sont exécutés dans le plus strict respect des principes établis par le conservateur provincial des monuments historiques et par la direction du PNO.

Au sein du gouvernement local, l'inspecteur d'État du contrôle de la construction dans le *Powiat* de Cracovie dispose d'un mandat concernant la condition technique des bâtiments, tandis qu'il existe au niveau de la commune un département d'architecture dont le mandat n'est pas parfaitement clair.

Aucune structure globale de coordination n'est spécifiquement proposée pour le site du Patrimoine mondial.

Ressources :

Le PNO est géré grâce à des fonds d'État. Chaque année, l'État assigne les fonds adéquats aux parcs nationaux, à raison d'environ 1,5 million de zloties (approximativement 394 000 euros) pour chacun des 22 parcs. Chacun d'entre eux a la possibilité de lever des fonds auprès des touristes ou par la prestation de services éducatifs. Il existe en outre des sources de financement issues du gouvernement local et du conservateur provincial des monuments pour les monuments mineurs de la vallée de la Pradnik. Quant aux projets majeurs, ils peuvent être payés par les fonds de l'État.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La vallée de la Pradnik est « l'une des plus intéressantes régions d'Europe centrale [avec] une riche variété de formations géologiques, de valeurs naturelles, culturelles et paysagères ». Différentes phases de peuplement et d'occupation des sols sont stratifiées et visibles, s'harmonisant avec les « formes uniques de l'environnement vivant et fossile naturel ». Cette interaction du naturel et du culturel « vaut au paysage culturel son caractère admirable, la valeur la plus précieuse de cette région exceptionnelle ».

La vallée de la Pradnik est exceptionnelle pour les raisons suivantes :

- Sa grande concentration de phénomènes culturels et naturels dans une petite zone, s'inscrivant dans un paysage séduisant ;
- Le degré unique d'interaction des ressources du patrimoine naturel et culturel, couvrant un spectre chronologique particulièrement large ;
- Elle est culturellement représentative de l'ensemble de l'Europe centrale, mais avec une individualité propre, due à « la combinaison d'idées universelles... avec celles des artistes et des artisans locaux »
- Le paysage local « a inspiré de nombreuses générations d'intellectuels et de chercheurs ». C'est ici qu'une grande partie de la conservation moderne en Pologne trouve ses fondations, dans des concepts de l'idéal romantique, et que sont nées les premières idées du tourisme et de l'alpinisme en tant que sport. Écrivains, artistes et « auteurs de légendes et de contes folkloriques » ont été inspirés par cette vallée, réel exemple du « rôle du paysage dans la création de la culture ».

Tous ces éléments « forment un paysage culturel aux facettes et aux strates multiples ».

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise conjointe ICOMOS-UICN a visité le site en août 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Il semble ne pas y avoir de tradition de conservation des groupes de petits bâtiments ruraux du paysage – en termes de soutien des traditions locales – dans l'ensemble de la zone. Des réparations et des travaux de maintenance des bâtiments plus importants sont effectués par les propriétaires, aidés par des conseils, tandis que le PNO entreprend lui-même divers travaux de construction et de conservation. Il gère également les terres agricoles lui appartenant pour des raisons esthétiques et de conservation de l'environnement.

État de conservation :

Aucun inventaire détaillé de l'état de conservation de la vallée n'est donné dans la proposition d'inscription. Toutefois, on indique que les monuments architecturaux les plus importants sont en bon état de conservation.

La disparition progressive des détails des bâtiments mineurs et du paysage, en général, semble plus un problème. Le caractère d'un paysage culturel a autant à voir avec l'impact collectif d'une kyrielle de bâtiments mineurs qu'avec celui de bâtiments majeurs moins nombreux. Il a également à voir avec la façon dont le paysage reflète un usage continu. Dans la vallée de la Pradnik, le déclin de l'agriculture et la modernisation des maisons commencent à avoir un impact sur les qualités du paysage culturel.

Analyse des risques :

- Changements socio-économiques :

Les changements socio-économiques dans la vallée de la Pradnik (500 habitants) commencent à avoir un impact sur le caractère physique et l'authenticité des bâtiments et de leur cadre. La hausse des normes et des attentes mène à une modernisation des maisons existantes et à la construction de nouvelles maisons « traditionnelles » pour ceux qui reviennent de Cracovie pour s'installer dans la vallée, faisant tous les jours le trajet jusqu'à la ville.

Le développement spatial est contrôlé conformément au plan du PNO, mais certains nouveaux détails des constructions et les cafétérias destinées aux touristes ont un impact visuel fort.

Plus fondamentalement, la plupart des agriculteurs ont quasiment disparu de la vallée – aucun des habitants actuels d'Ojcow n'exerce une activité agricole et l'élevage a disparu. La terre appartenant à l'État est cultivée directement par le PNO, dans une optique de conservation de la nature.

Les difficultés de parking et de circulation devraient s'accroître. On prévoit aussi une nouvelle route nationale à l'ouest de la zone, ce qui pourrait créer des pressions d'urbanisation et ainsi contribuer à l'abandon des droits de propriété agricoles traditionnels en dehors de la zone du PNO. Les villages environnants dans la zone agricole autour de la zone tampon de la vallée sont déjà en train de perdre petit à petit leur caractère rural et historique traditionnel.

- Baisse du niveau des eaux :

Le niveau des eaux à Pradnik baisse, du fait, semble-t-il, des activités minières en Silésie. En outre, une grande partie du cours de la Pradnik est capturée à la source pour approvisionner Suloszowa en eau, ce qui a encore affecté le régime des eaux de la vallée. Il y a des plans pour essayer de puiser de l'eau à partir d'une autre source, et donc de libérer la source captive.

- Pollution de l'air :

Il y a eu beaucoup de pollution de l'air par le passé, du fait du caractère industriel de la région de Silésie. Quoique la situation se soit beaucoup améliorée, la pollution de l'air demeure un problème. On ne trouve pas beaucoup de lichens dans la forêt, et les conifères, dans les régions exposées, sont particulièrement endommagés.

La pollution de l'air a aussi un impact néfaste sur les bâtiments – les pluies acides attaquent la pierre et les feuilles de métal couvrant les villas de la station balnéaire.

La seule option paraissant ouverte aux autorités du PNO pour améliorer la situation serait d'encourager le passage du chauffage au charbon au chauffage au gaz. Un travail qui a commencé en 1993 et se poursuit.

- Tourisme :

La situation de Pradnik, si près de Cracovie et au cœur d'une région où se concentre un quart de la population polonaise, signifie que la pression touristique est un problème central. Actuellement, environ 400 000 personnes visitent la zone chaque année, et réguler ce flux à la haute saison ne semble pas une tâche à la portée du PNO, qui ne peut rien faire non plus en ce qui concerne l'impact des problèmes d'érosion causée par les visiteurs. Le PNO tente actuellement d'influencer le modèle touristique au niveau stratégique, pour donner aux visites un axe plus éducatif que le caractère purement de loisirs qu'elles ont actuellement.

Authenticité et intégrité

La zone proposée pour inscription présente une certaine intégrité en ce qu'elle consiste en un tronçon soigneusement choisi et significatif, sur le plan topographique, d'une vallée, avec un arrière-pays arbitraire sur le plan historique mais raisonné sur le plan spatial.

La proposition d'inscription indique que « les monuments et les paysages... sont entièrement authentiques tant du point de vue scientifique qu'esthétique et émotionnel... ce sont des exemples de la pérennité de la tradition et de la technologie ». Elle poursuit en disant qu'il s'agit également d'un paysage vivant, avec des formes traditionnelles d'occupation des sols encore actuelles. C'est aussi un paysage altéré, reflétant différentes méthodes d'occupation des sols qui elles-mêmes reflètent les circonstances environnementales fondamentales. Le paysage actuel, affirme-t-elle, est donc le résultat d'un processus de changement organique agissant sur le paysage naturel. Il joue un véritable rôle dans la société moderne, notamment en fixant des normes de conservation basées sur d'anciennes méthodes, qui entretiennent le caractère de la zone et garantissent la pérennité de l'authenticité globale des structures, des détails et des décorations des bâtiments.

On pourrait avancer que la vallée évolue et que l'évolution des traditions de construction et les changements dans la gestion de la terre (en certains endroits, les prairies et les champs ont été abandonnés) illustrent donc ce changement. Toutefois, ils reflètent également un déclin des pratiques traditionnelles ; il y a eu de lourdes restaurations sur un certain nombre de bâtiments, et il est difficile de considérer

la zone comme un exemple en matière de pratiques de conservation des bâtiments en général ; le PNO, en particulier, gère la zone dans une optique de conservation de la nature plutôt que de reflet des pratiques agricoles traditionnelles. On pourrait donc argumenter que l'intégrité du paysage en tant que paysage culturel reflétant une forme locale de développement a été compromise.

Évaluation comparative

La vallée est la plus attractive visuellement et la plus connue des nombreuses « vallées du Jurassique dans les hautes terres du sud de la Pologne ». Le seul rival polonais possible serait les vallées de karst des monts de Pieniny et de l'ouest de Tatra, qui sont en fait assez différents à plusieurs titres.

Aucun bien actuellement inscrit sur la Liste du patrimoine mondial ne lui est directement comparable ; cependant, on peut trouver à Czeski Raj et Czeski Krasnombre d'éléments similaires à ceux de la vallée de la Pradnik.

Le dossier de proposition d'inscription lui-même note que les paysages culturels « éparpillés sur les karsts de la Bohême présentent fréquemment une qualité architecturale supérieure à celle de la région d'Ojców ». Les régions apparemment similaires sur le plan de la géomorphologie du karst sont très différentes, par exemple au mont Perdu. L'exemple le plus proche est le site du Patrimoine mondial des grottes du karst Aggtelek et du Karst Slovaque (Hongrie et Slovaquie), mais comme d'autres karsts dans la région et ailleurs en Europe, il n'est pas considéré dans le dossier de proposition d'inscription parce que, à la différence de la vallée de la Pradnik, le site est montagneux. Néanmoins, il existe à l'est de cette zone la Zadielska Dolina, « une pittoresque vallée... également associée aux ruines d'un château médiéval », mais la densité et l'éventail de ses monuments culturels sont, dit-on, inférieurs à ceux de la vallée de la Pradnik.

Un autre élément de comparaison se trouve dans les hautes terres calcaires des Grands Causses du sud du Massif Central, en France. Les caractéristiques géologiques et géomorphologiques sont similaires, quoique les gorges du Tarn par exemple, soient visuellement beaucoup plus spectaculaires que la vallée de la Pradnik – une fois encore à l'avantage, selon le dossier, de cette dernière, attractive mais à petite échelle et proposant « une grande concentration et variété de monuments culturels ».

« L'exploitation agricole de la vallée de la Pradnik... est représentative de l'agriculture traditionnelle d'Europe centrale... La forme de l'utilisation agricole traditionnelle de la terre dans la région d'Ojców est plus proche des traditions des hautes terres en Allemagne. La plupart des analogies peuvent se trouver dans les vallées et dans les gorges du Jura franconien, particulièrement... en « Suisse franconienne ». »

L'essence de cette « analyse comparative » est que la vallée de la Pradnik est différente et particulièrement précieuse parce qu'elle n'est pas montagneuse comme les autres grands karsts, et de par sa taille humaine, sa petite échelle, son accessibilité, son pittoresque, ses interactions

démonstrables entre le naturel et le culturel, et ses phases visibles.

Le bien proposé pour inscription est clairement important en Pologne, mais il serait difficile d'argumenter son caractère exceptionnel dans les paysages de karsts d'Europe centrale et orientale, de même que sa valeur universelle. En outre, comme le note la proposition d'inscription, « en Europe occidentale et septentrionale, on ne manque pas de zones et de sites analogues ». La Slovaquie, la Grèce, le sud de la France et l'Espagne possèdent tous des paysages calcaires, dont certains, pourrait-on argumenter, sont plus grands et culturellement plus importants que ceux de la Pradnik.

La vallée est raisonnablement jolie, en ce qu'elle coupe modestement de hautes falaises calcaires, mais elle n'a rien d'extraordinaire ; elle est en fait la réplique de centaines de vallées semblables dans les paysages calcaires du sud de l'Europe. L'environnement bâti et le paysage agricole n'ont rien de remarquables eux non plus. S'il y a une valeur universelle d'un point de vue culturel, il faut alors la chercher dans des qualités immatérielles telles que les événements, l'histoire, les cultes et les anecdotes concernant ce lieu.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La proposition d'inscription concerne une vallée au paysage séduisant et ses environs immédiats. Elle est taillée dans des hautes terres de calcaire, une région riche en ressources, que l'humanité utilise périodiquement depuis quelque 100 000 ans, et continuellement depuis le XI^e siècle.

Sa position stratégique au nord de Cracovie conduisit à l'édification de châteaux forts ; ses qualités pittoresques attirèrent les touristes dès le XVIII^e siècle, entraînant une évolution du paysage reflétant au premier chef les idées et idéaux romantiques et pittoresques, puis utopiques. Les activités de protection de la vallée à la fin du XIX^e siècle lancèrent le mouvement de la conservation en Pologne et eurent un impact dans l'ensemble du pays.

Tous ces éléments confèrent à la vallée de la Pradnik une importance nationale indubitable, mais ses attributs ne peuvent s'élever au rang de valeur universelle exceptionnelle.

Évaluation des critères :

La proposition d'inscription se concentre sur un seul critère : « critère de base iv représentatif de son type ». Elle évoque également les critères supplémentaires ii et vi.

Critère ii : Quoique l'argument ne soit pas avancé à la rubrique 'critères' du dossier, il y a un certain degré « d'échanges » en ce que diverses influences de l'Orient, de l'Italie et de l'Europe occidentale se décèlent dans les divers ouvrages créés dans la vallée depuis l'époque médiévale mais, quoique intéressants, leur intérêt ne semble pas dépasser le niveau local, et il est difficile d'identifier les influences réciproques que nécessite un

véritable « échange » (hormis dans les exportations de silex à l'ère préhistorique). La « création de paysages » serait le seul domaine applicable parmi ceux répertoriés dans le critère et là encore, la vallée a plutôt été un réceptacle d'idées qu'elle n'a exercé une influence extérieure sur les développements dans ce domaine comme le demande le critère.

Critère iv : La proposition d'inscription ne donne pas de raison à l'utilisation du critère iv, que ce soit en exposant le caractère « exceptionnel » de la vallée (elle souligne plutôt sa représentativité) ou en illustrant « des étapes importantes de l'histoire humaine ». Les atouts des édifices, des ensembles architecturaux et technologiques et du paysage lui-même auraient peut-être pu être exposés, même s'il reste difficile de prouver de manière convaincante que ces atouts locaux sont individuellement et/ou collectivement « exceptionnels » et illustrent également « une ou des période(s) significative(s) (...) de l'histoire humaine ».

Critère vi : La proposition d'inscription traite au moins des idées concernant la conservation, le tourisme et l'activité intellectuelle en Pologne, mais n'avance aucun argument fort concernant leur valeur universelle exceptionnelle plutôt que purement nationale.

Autres critères :

Certains aspects de la vallée pourraient correspondre au critère iii. On pourrait dire qu'elle apporte « un témoignage... exceptionnel sur une tradition culturelle... vivante », mais il faudrait pour cela souligner beaucoup plus sa représentativité d'un mode de vie régional et sa culture matérielle vernaculaire plutôt que ses éléments exotiques. La proposition d'inscription survole cet aspect en faisant remarquer que le paysage reflète le développement des communautés locales et préserve des exemples représentatifs d'occupation des sols, mais il faudrait des preuves bien plus étoffées pour étayer ce point. Or, cet aspect ne semble pas constituer un élément particulièrement marquant de son caractère.

De même, il faudrait mettre l'accent sur des éléments qui ne sont pas ses points forts pour que la vallée devienne, en vertu du critère v, « un exemple éminent... d'occupation du territoire traditionnel représentatifs d'une culture... ». En fait, sa dimension vernaculaire n'est pas le propos essentiel de cette vallée et, de toute façon, les pratiques traditionnelles ont grandement décliné.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

La vallée de la Pradnik dans son ensemble est un site agréable d'importance nationale indubitable, à l'évidence un lieu dont le pays peut être fier et qui mérite la conservation la plus attentive. Les composantes culturelles, individuelles ou collectives, ne présentent cependant pas une qualité digne du Patrimoine mondial ; la question clé des interrelations entre aspects naturels et culturels, certes intéressante et scientifiquement importante, n'est pas inhabituelle dans les hautes terres calcaires et peut fort bien être mieux représentée en d'autres lieux.

On peut reconnaître que ce bien est important dans le contexte de l'Europe de l'Est, mais il ne présente pas une valeur universelle exceptionnelle.

L'ICOMOS recommande que l'État partie soit remercié pour la proposition d'inscription de ce bien et encouragé à continuer de veiller si admirablement sur lui dans le cadre du Parc national d'Ojców.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien ne soit pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

ICOMOS, mars 2003

Tombes de Koguryo (R. D. P. de Corée)

No 1091

1. IDENTIFICATION

État Partie : République démocratique populaire de Corée

Bien proposé : Ensemble des tombes de Koguryo proposé pour inscription

Lieu : Pyongyang, province de Phyongan méridionale, Nampho, province de Hwangghae méridionale

Date de réception : 25 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il pourrait s'agir d'un monument. Il s'agit d'une proposition d'inscription en série.

Brève description :

Le bien est composé de plusieurs groupes de tombes et de tombes isolées datant de la période du royaume de Koguryo. Ce royaume engloba le nord-est de la Chine et la moitié de la péninsule coréenne entre le III^e siècle avant J.-C. et le VII^e siècle apr. J.-C. et fut l'un des plus puissants de la région. Ces tombes, qui datent de la dernière période du royaume et dont beaucoup possèdent de magnifiques peintures murales, sont quasiment les seuls vestiges de cette culture.

2. LE BIEN

Description

Le bien proposé pour inscription consiste en une trentaine de tombes individuelles, principalement situées dans des zones rurales et dans quelques villages. Il existe plusieurs types de tombes – empilement de pierres, chambre de pierres, et tumuli. Jusqu'à présent, plus de 10 000 de ces tombes appartenant au royaume de Koguryo ont été répertoriées en Chine et en Corée. Environ 90 d'entre elles sont décorées de peintures murales, dont 70 se trouvent en Corée et près de la moitié sont l'objet de cette proposition d'inscription. On pense que ces tombes décorées étaient destinées aux rois, aux membres de la famille royale et à d'autres aristocrates.

Les peintures qui ornent les tombes sont de différents types : portraits seuls, portraits avec quatre divinités, quatre divinités seules, et motifs décoratifs.

Il existe également plusieurs types de tombes, selon le nombre des chambres funéraires – chambre unique, deux chambres, plusieurs chambres et chambres secondaires. Les tombes sont construites en pierre et des couloirs mènent aux chambres funéraires.

Les tombes possèdent des plafonds de formes variées dont certains, très élaborés, ont dû répondre à la nécessité de couvrir de larges espaces sans report de charge sur des colonnes et avec des dalles de pierre supportant la lourde charge d'un tumulus en pierre ou en terre.

Histoire

Le royaume de Koguryo dura près de 1000 ans (de 277 av. J.-C. à 668 apr. J.-C.). Il fut fondé à Huanren, dans la province de Liaoning, en Chine, puis déplacé successivement, en l'an 3 apr. J.-C., au château de Kungnae à Ji'an, dans la province de Jilin en Chine, puis en l'an 427 sur le mont Taesong, dans la province de Pyongyang, et enfin au château de Jagan au centre de la ville actuelle de Pyongyang.

Située sur un lieu stratégique, Pyongyang, capitale de l'ancienne Corée (Kojoson), était depuis longtemps le centre culturel, économique et politique du royaume de Koguryo, ce qui motiva l'installation et le développement de la capitale dans ce lieu.

Le royaume de Koguryo étendit son territoire jusqu'à couvrir le nord-est de la Chine et la moitié de la péninsule coréenne, devenant l'un des pouvoirs les plus puissants d'Extrême-Orient. Il s'effondra en l'an 668.

Les vestiges les mieux connus de ce patrimoine culturel sont constitués de milliers de tombes construites en pierre et surmontées de terre en pierre ou en terre. Les tumuli, dont beaucoup comportent des peintures murales, se trouvèrent en plus grand nombre à Pyongyang car le royaume de Koguryo y installa sa capitale, mais ces tombes sont loin d'être absentes d'autres régions du royaume.

La plupart des tombes ont souffert de fouilles clandestines dans les mille dernières années. Très peu d'entre elles ont donc bénéficié de fouilles scientifiques avant les pillages et très peu d'ensembles d'objets complets en ont été extraits. Les tombes ont attiré l'attention internationale en 1905, pendant l'occupation japonaise, période pendant laquelle nombre d'entre elles ont été ouvertes au public. Les premières recherches scientifiques et documentaires ont été entreprises par des spécialistes japonais entre 1911 et les années 1940.

Des études, des fouilles et des travaux de documentation sont entrepris régulièrement depuis 1945.

Des actions de conservation mineures ont été réalisées au début des années 1940, telles que la restriction de l'accès à certaines tombes et la création d'entrée pour d'autres. Des travaux d'entretien, de protection et de conservation sont régulièrement entrepris depuis 1946, dans le cadre d'une législation adaptée et avec la désignation de gestionnaires de sites.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les trois lois principales qui protègent et gèrent le patrimoine culturel sont les suivantes : le décret présidentiel 35, la « constitution socialiste de la République démocratique populaire de Corée » et la « loi de la République démocratique populaire de Corée ». D'autres lois concernent l'occupation des sols, l'environnement, les forêts ; des règlements et des directives s'appliquent également.

Structure de la gestion :

- MBCPC - Le Bureau de gestion de la conservation de biens culturels, sous la tutelle du ministère de la Culture.
- BCP - Le Bureau de la préservation culturelle, au niveau des villes et des provinces.
- Les services de préservation de la culture de la ville, du comté ou du district.
- CRMO – Le Bureau de gestion des reliques culturelles prépare et met en œuvre les politiques de gestion et de conservation.
- Les gestionnaires de site

Ressources :

Elles sont prélevées sur les budgets nationaux et locaux.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère i : Les peintures murales, d'excellente qualité artistique, dépeignent des scènes de la vie quotidienne et autres. Elles sont importantes pour leur intérêt historique et artistique. Des détails architectoniques remarquables témoignent des compétences architecturales et techniques de l'époque.

Critère ii : Les pratiques funéraires de Koguryo eurent une influence sur celles d'autres cultures de la région, y compris le Japon.

Critère iii : Les peintures murales illustrent l'histoire, les croyances religieuses et les coutumes des peuples et témoignent de la science et de la culture à cette époque. Elles dépeignent des vêtements traditionnels, des armes, des instruments de musique, des danses, l'astronomie, etc.

Critère iv : Les tombes proposées pour inscription représentent une forme architecturale funéraire importante dans la région et pour la période envisagée.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité les sites en juillet 2002. L'expert n'a pu visiter qu'un nombre limité de tombes car celles qui sont fermées au public lui sont également demeurées fermées. L'ICOMOS a également consulté son Comité Scientifique International sur les peintures murales.

Conservation

État de conservation :

Les peintures de certaines tombes souffrent parfois de dégradations. Certaines tombes subissent régulièrement des inondations. D'autres sont correctement entretenues et préservées. Les anciennes interventions de conservation semblent poser problème. Les programmes d'étude et de conservation à court et à long terme font défaut.

Gestion :

Bien que la structure de la gestion soit bonne et que le personnel soit compétent, le suivi, le matériel approprié et l'éclairage sont sources de problèmes.

Analyse des risques :

Il n'y a pas de système d'alarme. Deux des tombes sont situées dans un village et ne possèdent pas de zone tampon. Une tombe est régulièrement inondée. Il n'existe pas de plan de gestion pour le tourisme à venir.

Authenticité et intégrité

Les peintures murales sont authentiques et intactes mais il existe des problèmes considérables d'authenticité concernant plusieurs tombes. Le mausolée du roi Tongmyong, des pierres tombales de la tombe de Jinpha-ri et l'entrée de la tombe de Tokhung-ri ont été reconstruits, mais les travaux de réfection ne reposent pas sur des preuves scientifiques et remettent en cause l'intégrité des monuments.

Évaluation comparative

Ce point est probablement le problème principal que pose cette proposition d'inscription. L'aire d'influence du royaume de Koguryo, de sa culture et de ses tombes, s'étend sur une région bien plus vaste que celle de la proposition d'inscription. La majeure partie du royaume se trouvait sur le territoire de la Chine pendant la plus grande partie de son existence. Aucune comparaison valable n'a été faite avec les tombes de la même culture qui se trouvent en Chine. La proposition d'inscription ainsi que l'avis d'un deuxième expert expliquent clairement que ces tombes appartiennent à la dernière période du royaume et qu'elles possèdent des caractéristiques spécifiques. Il conviendrait d'insister sur ce point dans l'analyse comparative.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

En raison de l'importance de cette culture et de son excellente représentation par les peintures, le bien remplit les exigences de valeur universelle exceptionnelle.

L'importance significative du bien découle de celle de la culture Koguryo, dont les seuls vestiges sont précisément les solutions structurelles des plafonds des tombes ainsi que les peintures murales qui témoignent de la vie quotidienne.

Évaluation des critères :

La proposition répond aux critères i et iii.

Critère i : Il s'agit assurément d'une représentation du génie créateur humain. Les peintures murales sont des chef-d'œuvres de la culture et de la période du royaume de Koguryo ainsi que des témoignages précieux.

Critère iii : Les tombes proposées pour inscription sont des témoignages uniques du grand royaume de Koguryo, de sa culture et de sa civilisation.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

- Renforcer la recherche actuelle, notamment sur les pigments.
- Préparer le plan de gestion des visiteurs.
- Améliorer le contrôle de l'équipement.
- Améliorer l'éclairage.

Recommandation concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande qu'une étude comparative supplémentaire soit menée afin de mieux connaître les tombes de la culture du royaume de Koguryo qui ne se trouvent pas en Corée. Éventuellement, une proposition d'inscription conjointe avec la Chine serait la bienvenue.

L'ICOMOS recommande une sélection plus stricte des tombes proposées pour inscription, afin d'éviter notamment la proposition d'inscription de tombes souffrant d'un grave problème d'authenticité. Une analyse des travaux de reconstruction qui ont été réalisés à l'intérieur et à l'extérieur des tombes serait nécessaire pour en évaluer l'authenticité.

L'ICOMOS recommande l'envoi d'une deuxième mission d'expertise, car l'expert n'a pas pu visiter l'intérieur de toutes les tombes proposées pour inscription. L'ICOMOS ne saurait recommander l'inscription de tombes qui n'auront pas été visitées par la mission d'expertise.

Ces recommandations impliquent que l'examen de la proposition d'inscription soit **différé** afin de permettre à l'État partie de prendre les mesures mentionnées ci-dessus.

ICOMOS, mars 2003

Trebic (République Tchèque)

No 1078

1. IDENTIFICATION

<i>Etat partie :</i>	République Tchèque
<i>Bien proposé :</i>	Quartier juif et basilique Saint-Procope de Trebic
<i>Lieu :</i>	Région de Vysocina, district de Trebic
<i>Date de réception :</i>	16 novembre 2001
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Le bien est également un secteur de ville historique aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Brève description :

L'ensemble du quartier juif, du vieux **cimetière** juif et de la basilique Saint-Procope de Trebic évoque la coexistence des cultures chrétienne et juive depuis le Moyen Âge jusqu'au XXe siècle. Le quartier juif est un témoignage exceptionnel des différents aspects et fonctions de ce type de communauté. La basilique Saint-Procope, construite à l'intérieur d'un monastère bénédictin au début du XIIIe siècle, est un témoignage exceptionnel de l'influence du patrimoine architectural de l'Europe de l'Ouest dans cette région.

2. LE BIEN

Description

Le site proposé se trouve dans la ville de Trebic et il est constitué de trois composantes distinctes : le quartier juif, le cimetière juif et la basilique Saint-Procope, tous trois situés sur la rive nord de la rivière Jihlava. Le quartier juif couvre une superficie de 4,4 ha, il est limité au sud par la rivière, au nord par une colline et à l'ouest par une rue. Le cimetière se trouve au nord, derrière la colline, et la basilique Saint-Procope s'élève sur une petite colline à l'ouest du quartier juif. Le reste de la ville historique de Trebic s'est développé surtout sur la rive sud de la rivière. L'ensemble fait partie d'une zone urbaine protégée, entourée d'une zone tampon étendue (environ 143 ha).

Quartier juif : Le quartier juif borde la rivière et s'accroche au flanc de la colline. Le plan du quartier est axé sur deux rues principales parallèles à la rivière, celle d'en bas étant notablement plus large que celle qui

chemine en haut de la colline. Ces deux rues et les berges de la rivière sont reliées entre elles par plusieurs ruelles et passages médiévaux dont certains traversent les maisons. Les bâtiments de style vernaculaire consistent généralement en un rez-de-chaussée voûté construit en pierre et surmonté de un ou deux étages avec des plafonds construits en bois. Certaines façades montrent des éléments datant de la Renaissance ou de la période baroque mais nombre d'entre elles sont plus récentes, y compris du XXe siècle. Considérant la multiplicité et le foisonnement des limites de propriétés qui caractérisent le quartier, les constructions se distinguent plus par la diversité des styles que par l'unité. Un bâtiment typique pourra être traversé par une ruelle médiévale, posséder des voûtes Renaissance au rez-de-chaussée, une façade XVIIIe siècle dans la partie supérieure, une porte d'entrée du XIXe siècle et des travaux de maçonnerie datant des années 1930 dans la partie inférieure donnant sur la rue. En raison de contraintes politiques, l'espace du quartier juif était restreint. Les limites naturelles du quartier ont évité l'élévation de murs de séparation, bien que « séparation » (*eruf*) il y ait eu jusqu'en 1875, date à laquelle l'émancipation des Juifs autorisa ces derniers à se déplacer librement et à acheter des biens en dehors du quartier juif. C'est ainsi que les riches s'installèrent ailleurs et qu'il ne resta dans cette partie de la ville que la population pauvre.

La zone était typiquement organisée en copropriétés. Il y avait souvent plusieurs propriétaires par maison (parfois jusqu'à 16) et les bâtiments étaient intérieurement divisés en de multiples lots. Les propriétaires pouvaient modifier la partie du bâtiment leur appartenant comme ils le voulaient. Le rez-de-chaussée sur rue était souvent occupé par un magasin ou un atelier, les niveaux supérieurs étant réservés à l'usage résidentiel. Les équipements et les commodités étaient rares à l'intérieur des bâtiments.

Il n'existe pas de typologie particulière de la maison juive qui se définit davantage par l'utilisation d'un espace restreint et par son organisation en multiples propriétés. Cela a entraîné la construction de passages entre différentes maisons, rendus nécessaires par l'acquisition de lots dans des maisons voisines. Certaines maisons n'ont pas d'entrée sur rue parce qu'on y pénètre à partir d'une autre maison. Profitant de la déclivité du terrain, certaines maisons ont plusieurs entrées à différents niveaux. À Trebic sont préservées toutes les fonctions sociales essentielles, synagogues, écoles, etc., ainsi qu'une tannerie. La plus ancienne mention d'une synagogue remonte à 1590. L'ancienne synagogue date de 1639-1642, un bâtiment baroque simple, aujourd'hui utilisé comme église par les Hussites. La nouvelle synagogue date du XVIIIe siècle ; elle a été récemment restaurée et transformée en musée et salle de réunion.

Cimetière juif : Le cimetière s'étend au-delà du quartier juif, derrière la colline. L'accès se faisait par une route carrossable. D'un point de vue historique, il s'agit du second cimetière, le premier ayant été proche du monastère. Le cimetière visible aujourd'hui est composé de deux parties : la première date du XVe siècle, et la seconde du XIXe siècle. Parmi les quelque 4000 pierres tombales, certaines portent des sculptures remarquables ; à l'entrée s'élève une petite salle de cérémonies construite en 1903 et restée intacte.

La basilique Saint-Procope : La basilique est située bien en évidence sur la colline, dominant la ville de Trebic. À l'origine, construite au XIII^e siècle, elle faisait partie d'un monastère bénédictin fondé en 1101. Aujourd'hui, elle est reliée au palais construit sur le site du monastère qui fut détruit au XVI^e siècle. Les caractéristiques de l'église sont plutôt inhabituelles dans le contexte de l'Europe médiévale. Cela est en partie dû au mélange d'éléments romans et gothiques. La basilique possède un triple chœur et une triple nef, un presbytère adossé à sa façade est, un porche de plan carré s'ouvrant sur sa façade nord et deux tours s'élevant à l'ouest. Sous la partie orientale de la basilique et sous le presbytère s'étend une crypte avec des voûtes à nervures brisées. La basilique est bâtie en granite et en grès. L'extérieur est recouvert d'un parement de blocs de granite de face carrée. La surface des pierres étant assez brute et quelque peu irrégulière suggère qu'à l'origine elle aurait dû être enduite. La façade ouest, de style baroque, comporte des détails « gothicisant » et des enduits de plâtre. Les murs intérieurs sont actuellement nus, bien qu'il reste quelques traces de l'enduit d'origine découvertes dans le chœur. La nef possède des voûtes en ogive, de style baroque gothicisant à registres sculptés.

Histoire

En 1101 fut fondé un monastère bénédictin en un lieu stratégique, au croisement avec la rivière Jihlava. Son existence favorisa bientôt l'établissement d'un marché qui attira les commerçants et, parmi eux, des Juifs. Ce fut le début du développement concomitant du monastère et d'un foyer urbain appelé « Podklasteri » (littéralement : sous le monastère) dans son voisinage immédiat, et de la ville de Trebic, sur l'autre rive de la Jihlava.

Le quartier juif s'est installé au cœur du foyer commercial en expansion, proche du monastère et du gué permettant la traversée de la rivière. Ne disposant d'aucune défense, il connut le même destin que le reste de la ville et eut à souffrir de nombreuses attaques et destructions, telles que celles des Hongrois au XV^e siècle. Dans les années fastes, le site se développa et prospéra, favorisant la construction des équipements et des bâtiments nécessaires. Au XVI^e siècle, on ordonna l'expulsion des Juifs mais cet ordre ne fut pas appliqué. Dans l'ensemble, les autorités de cette région étaient beaucoup plus tolérantes qu'ailleurs en Europe. Dans les premiers temps, les Juifs étaient impliqués dans le prêt d'argent mais aussi dans l'artisanat : tannage des cuirs, fabrication de perles pour la joaillerie, gantier et fabrication de savon. À partir du XVII^e siècle, ils sont essentiellement commerçants et artisans. Plusieurs événements destructeurs se produisirent dans les siècles suivants, en particulier des incendies et des inondations dans les zones proches de la rivière.

Dès l'origine, le quartier juif disposa de son propre gouvernement avec un magistrat et deux conseillers élus. En 1849, le quartier eut sa propre administration, avec un maire à sa tête, et s'appela Zamosti (littéralement : au-delà du pont). Dans les années 1920, la zone fut rattachée à la ville de Trebic et la population commença à se mélanger. En 1890, il y avait environ 1500 Juifs dans ce quartier mais dans les années 1930, il ne restait plus que 300 Juifs. Tous les habitants juifs furent déportés pendant la Seconde Guerre mondiale et il n'en reste aucun aujourd'hui. Les

maisons appartiennent maintenant à des propriétaires dont aucun n'est juif.

Le monastère bénédictin, établi au début du XII^e siècle, fut richement doté et devint un centre important de la vie ecclésiastique et du développement économique. La première église monastique fut construite sous le règne du roi Wenceslas I^{er} (1230-1253) et fut achevée dans les années 1250. Après quelques dommages subis en 1468, l'église fut réparée à la fin du siècle. Au cours de la première moitié du XVI^e siècle, le monastère fit place à un palais qui fut entièrement rénové dans le style baroque entre 1666 et 1684. Quelques modifications mineures furent exécutées dans la basilique, qui fut ensuite restaurée par un célèbre architecte tchèque : Frantisek Maxmilian Kanka. Les travaux débutèrent en 1726 et la restauration de la nef s'acheva en 1733. Plusieurs fenêtres furent agrandies et des arcs-boutants ajoutés, une tour fut reconstruite sur la façade sud-ouest et une nouvelle façade flanquée de deux tours fut construite dans le style baroque gothicisant. Tout en évitant des « restaurations » radicales, l'église fut à nouveau restaurée dans les années 1920 et 1930. La chapelle sud, qui avait été détruite, fut reconstruite dans les années 1950.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La législation sur la conservation en République tchèque, date de 1987, elle est assortie d'amendements ultérieurs et elle prévoit la protection des villes historiques. La ville historique de Trebic fut déclarée zone protégée en 1990. Le quartier juif et la basilique Saint-Procope, le palais et les jardins sont inclus dans la zone protégée de Trebic (1990) qui s'étend sur les deux rives de la Jihlava. Tous les sites sont entourés d'une zone tampon commune (1996). Sur les 120 bâtiments que comprend la zone, 11 sont protégés en tant que monuments classés, y compris les deux synagogues et des maisons d'habitation ainsi que le cimetière et la basilique Saint-Procope. Tous les bâtiments de la zone protégée bénéficient d'une protection tandis que les bâtiments inclus dans la zone tampon sont soumis à un contrôle d'urbanisme. Sur les 120 bâtiments du quartier juif, 90 % sont des propriétés privées.

Structure de la gestion :

La gestion s'exerce à plusieurs niveaux. Au niveau de la ville de Trebic, elle relève de l'administration de la ville et de son service d'urbanisme. Le Fonds de Trebic est chargé de collecter des financements auprès de différentes sources et d'instaurer des mesures légales pour promouvoir les monuments locaux. Au niveau du Conseil du district, le service culturel est responsable du contrôle de la protection et de l'entretien de la zone protégée et de la zone tampon. Le bureau régional de l'Institut d'État des monuments, installé à Brno, participe au développement de politiques de conservation adéquates. Au niveau de l'État et du ministère de la Culture, la section des monuments historiques attribue des ressources financières prélevées sur le budget de l'État. L'Institut d'État pour les monuments historiques, installé à Prague, propose une assistance méthodologique professionnelle pour la

préparation des programmes et des projets de conservation et de restauration.

La totalité de la zone du bien proposé pour inscription est soumise au plan de conservation territorial de la ville de Trebic, qui est l'une des villes historiques protégées de la République tchèque. Parallèlement à la protection, le plan définit la destination et l'usage fonctionnel des bâtiments, les gabarits (hauteur et volume) des nouvelles constructions et la gestion de la circulation dans la zone. La ville de Trebic est inscrite au programme de revitalisation approuvé par le gouvernement. Les habitants de Trebic sont connus pour être fiers de leur ville.

Ressources :

Depuis plusieurs décennies, l'État attribue régulièrement des financements au profit du quartier juif et de la basilique Saint-Procope. Le Conseil du district de Trebic a également accordé des fonds pour la restauration des bâtiments historiques du quartier juif. Les propriétaires de tous les bâtiments, classés ou non, sont en droit de recevoir une aide financière, en application de la loi sur la préservation du patrimoine. En 2002, 35 propriétaires ont demandé cette aide pour restaurer l'aspect extérieur des murs et des toitures. En 1999, des travaux ont porté sur l'amélioration des équipements, y compris les égouts.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La basilique Saint-Procope de l'ancien monastère possède des éléments du roman tardif et du premier gothique, typiques des constructions de transition que l'on rencontre en France, en Allemagne, en Autriche et en Hongrie. À ce titre elle est considérée comme l'un des bâtiments les plus étranges de l'époque. On peut la décrire comme étant la synthèse du style Plantagenet et des anciens principes de construction romane, dont témoigne la facture des voûtes. Le quartier juif est préservé dans son unité et sa cohésion exceptionnelles, il a survécu à une série de catastrophes naturelles et d'incursions ennemies. Son existence continue sur plus de 500 ans entre le monastère/palais et la ville chrétienne témoigne de la tolérance de la population locale qui, en général, n'a pas permis que des restrictions concernant les résidents juifs se transforment en persécution ou en pogroms, comme cela s'est produit ailleurs. Le cimetière juif est l'un des plus grands de la République tchèque et compte environ 3000

La zone est proposée pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères i, ii, iii et iv. Le critère i est associé à la basilique pour sa grande originalité de construction reflétant le mélange du roman tardif et du premier gothique inspiré des influences françaises et allemandes. Le critère ii est invoqué pour la remarquable symbiose des deux cultures, juive et chrétienne, que le site exprime. De plus, la basilique est remarquable pour ses caractéristiques architecturales et artistiques qui se réfèrent à l'Europe de l'Ouest. Le critère iii se réfère à la tradition de la communauté juive dans ce lieu, depuis le Moyen Âge jusqu'en 1945. Le critère iv se rapporte à la structure de la communauté, dont tous les éléments essentiels sont conservés. Cela étant extrêmement rare, ce site est considéré comme le plus représentatif.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en juin 2002. L'ICOMOS a également consulté son comité scientifique internationale sur les villes et villages historiques et des historiens de l'architecture.

Conservation

Historique de la conservation :

Le quartier juif a connu plusieurs épisodes de destruction, notamment des conflits armés (par exemple au XVI^e siècle), et a subi plusieurs incendies et inondations. La dernière grande inondation s'est produite dans les années 1980. Depuis lors, la ville a mené un programme de prévention des risques et équipé la rivière d'un système permettant d'éviter les inondations.

État de conservation :

La zone proposée pour inscription et les monuments sont dans un état raisonnablement bon grâce aux travaux de réhabilitation et de conservation réalisés au cours des décennies passées. Plusieurs bâtiments ont encore besoin de travaux de restauration et éventuellement de travaux de confortement des structures. Par le passé, la zone a subi des incendies et des inondations, mais des solutions ont été récemment apportées pour réduire ces risques. Dans le quartier juif, un programme est en cours et les propriétaires peuvent obtenir des facilités de financement pour réparer et restaurer leur bien. Le cimetière juif est en bon état et entretenu en permanence par un gardien, et le mur de pierre qui l'entourait a été récemment restauré. La basilique Saint-Procope est bien entretenue.

Gestion :

La gestion de Trebic s'exerce à plusieurs niveaux, avec la contribution de l'Etat et des autorités régionales et locales. Dans ce contexte, le quartier juif a été l'objet d'une attention particulière. Depuis dix ans, le programme gouvernemental en cours a contribué à améliorer systématiquement la qualité et la sécurité de la zone, incitant les habitants à réparer et restaurer leur bien.

Analyse des risques :

Par le passé, de nombreuses catastrophes ont endommagé le site, que ce soit les incendies ou les inondations. Concernant la prévention contre les inondations, les autorités ont récemment amélioré les systèmes de protection le long de la rivière. Ces problèmes demeurent cependant des risques potentiels pour le quartier juif. Une autre menace pèse sur le quartier juif, à savoir la « sur-restauration », en particulier à cause du développement du tourisme. Le quartier juif se caractérise par son style vernaculaire, et les interventions actuelles sont conformes à cet esprit. À l'avenir, il faudra rester fidèle à ce caractère, car il fait partie de l'identité et de l'esprit du lieu. Il convient aussi de contrôler l'emploi des matériaux adaptés et les techniques de mise en œuvre dans la zone.

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Le quartier juif a connu différentes modifications au cours des siècles et il a souffert d'incendies et d'inondations. Les modifications sont dues essentiellement à la structure caractéristique des copropriétés prévalant dans la communauté juive contrainte de vivre dans un espace restreint. Les propriétés étaient en permanence divisées et échangées selon les besoins. Le tissu urbain de la zone conserve une stratification exceptionnellement intéressante qui a évolué depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au XXe siècle. Il n'est pas rare de trouver dans un même bâtiment des parties datant d'époques différentes. Les rez-de-chaussée voûtés étaient construits en pierre et ont donc contribué à conserver le caractère médiéval du quartier. Les étages supérieurs, construits en bois, sont souvent plus récents. Globalement, la zone possède une authenticité historique satisfaisante. Le cimetière comporte un grand nombre de pierres tombales contemporaines et des siècles passés. La basilique a été restaurée au début du XVIIIe siècle (les voûtes de la nef) puis a connu des restaurations mineures en 1862, 1929-1930 et plus récemment encore. Le bâtiment a conservé son caractère historique et son authenticité. Le palais, construit sur les fondations de l'ancien monastère au XVIe siècle, est aussi en bon état et abrite aujourd'hui un musée.

Intégrité :

L'association fonctionnelle du quartier juif, du cimetière juif et de la basilique (avec son palais/ensemble monastique) est importante pour définir la valeur du lieu. Visuellement et structurellement, le quartier juif a conservé son intégrité. La relation visuelle entre le quartier et la basilique est intacte. Quelques constructions neuves apparaissent sur la colline et également dans la zone tampon, mais leur volume reste dans des limites acceptables. Il y a quelques constructions neuves dans la ville chrétienne sur l'autre rive de la Jihlava, par exemple les bureaux de l'ancien parti communiste qui se trouvent dans la zone tampon. Quelques immeubles plus élevés ont été construits dans les années 1960, plus à l'écart, hors de la zone tampon. Néanmoins, ces bâtiments ne perturbent pas le paysage, et la politique d'urbanisme actuelle n'autorise plus la construction de bâtiments de grand volume.

Évaluation comparative

Le quartier juif a été choisi par les autorités tchèques après une étude comparative soignée de tous les lieux d'établissement de communautés juives en Europe. Dans de nombreux pays, de tels établissements ont été détruits, bien que certains subsistent en Europe centrale et dans la région méditerranéenne. C'est le cas d'Evora au Portugal, où une grande partie de la ville était habitée par la communauté juive, mais qui devint chrétienne dès le XVIe siècle. Un des quartiers juifs les plus importants se trouve à Prague, mais cette zone a été reconstruite au XIXe siècle, à l'exception de la vieille synagogue et du cimetière. Le nom de « Ghetto » aurait été donné en premier lieu au quartier juif de Venise, bien que son étymologie exacte soit incertaine. Le Ghetto de Venise est cependant d'un

caractère différent des quartiers juifs de Moravie, en raison de la situation économique et sociale et du caractère architectural de la région. On note qu'à Venise, le quartier est encore habité par des Juifs, mais pas exclusivement.

Des quartiers juifs ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial dans le cadre de l'inscription de différentes villes historiques. Par exemple, le centre historique de Bardejov (inscrit en 2000) inclut un quartier juif et une belle synagogue du XVIIIe siècle. De même, il y a un quartier juif et une petite synagogue à Ferrare (inscrit en 1995).

Dans le contexte de l'Europe centrale, la Moravie, grâce à son climat politique plus favorable, a préservé plusieurs exemples de quartiers juifs. Parmi eux, celui de Trebic est considéré comme le plus représentatif et le plus complet, car il possède encore toutes les fonctions d'un quartier juif, telles que les synagogues, les écoles, un hôpital, une usine, etc. Ce quartier est proposé en association avec la basilique Saint-Procope qui représente le contexte économique et culturel qui motiva la fondation de la ville juive.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le quartier juif, le cimetière et la basilique Saint-Procope proposés pour inscription sont étroitement associés les uns aux autres, constituant un témoignage exceptionnel de la coexistence des cultures juive et chrétienne du Moyen Âge jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Évaluation des critères :

Critère i : L'État partie tient la basilique Saint-Procope pour un bâtiment hautement original représentant les influences romanes et gothiques françaises et allemandes. La basilique est certainement exceptionnelle dans son implantation géographique et son contexte historique mais elle ne saurait être considérée comme remarquable en comparaison des modèles d'Europe de l'Ouest. En conséquence, l'ICOMOS ne considère pas ce critère approprié pour l'inscription du site.

Critère ii : L'État partie se réfère au site comme à l'expression d'une symbiose remarquable entre deux cultures, juive et chrétienne. La basilique est considérée comme exceptionnelle du point de vue architectural et artistique en référence à l'Europe de l'Ouest. L'ICOMOS admet que l'urbanisme et l'architecture du quartier juif résulte de l'adaptation des modes de construction et des artisanats locaux traditionnels aux besoins spécifiques de la communauté juive et aux problèmes qu'elle eut à résoudre au cours des siècles. Cette forme d'échange étant survenue sur plusieurs siècles est spécifique et important en Europe, et Trebic est considéré comme un témoignage exceptionnel de ce phénomène.

Critère iii : L'État partie invoque la Diaspora du peuple juif dont une communauté s'est installée dans ce lieu pendant plusieurs siècles. L'ICOMOS admet que le quartier juif de Trebic, le cimetière juif et la basilique Saint-Procope portent ensemble un témoignage exceptionnel de cette coexistence culturelle. Ce site est

donc considéré comme un témoignage exceptionnel d'une tradition culturelle qui, sous cette forme, a disparu.

Critère iv : L'État partie considère le quartier juif comme un ensemble urbain exceptionnellement cohérent et bien préservé représentant le développement évolutif d'une zone urbaine. L'ICOMOS admet que le site contient des éléments essentiels mais considère cependant que le quartier juif et la basilique ne constituent pas nécessairement un type de forme urbaine que l'on pourrait qualifier d'exceptionnel. En réalité, la typologie varie selon les traditions locales de construction. Ce n'est donc pas le type que l'on doit retenir, mais plutôt la manière dont les traditions juives se sont exprimées dans ce site, lui donnant un impact culturel particulier.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

À l'avenir, il est recommandé de s'assurer de l'utilisation de matériaux adéquats et de la qualité de leur mise en œuvre. Il est également recommandé d'organiser des sessions de formation et d'information à cet égard à l'adresse des propriétaires et des entreprises de la région.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial la base des *critères ii et iii* :

Critère ii Le quartier juif et la basilique Saint-Procope de Trebic témoignent de la coexistence et des échanges de valeurs entre deux cultures, juive et chrétienne, pendant de nombreux siècles.

Critère iii Le quartier juif de Trebic est un témoignage exceptionnel des traditions culturelles liées à la diaspora juive en Europe centrale.

ICOMOS, mars 2003

Kew (Royaume-Uni)

No 1084

1. IDENTIFICATION

État partie :	Royaume-Uni
Bien proposé :	Royal Botanic Gardens, Kew
Lieu :	London Borough (district) of Richmond upon Thames, southwest Greater London
Date de réception :	16 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Brève description :

Les jardins botaniques royaux de Kew composent un jardin paysager historique dont les éléments illustrent des périodes significatives de l'art des jardins du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècles. Ils abritent des collections botaniques (plantes conservées, vivantes et documents) qui ont été enrichies de manière considérable au cours des siècles. Depuis leur création, en 1759, ces jardins contribuent de manière significative et ininterrompue à l'étude de la diversité des plantes et à l'économie botanique.

2. LE BIEN

Description

Les Jardins botaniques royaux de Kew sont situés sur la rive sud de la Tamise au sud-ouest de Londres et ils s'étendent sur 132 hectares.

Ils proposent des éléments paysagers, des édifices et des collections qui attestent d'un développement continu depuis l'aménagement de jardins d'agrément au XVI^{ème} siècle au site actuel en passant par la création des jardins botaniques en 1759.

Le paysage se compose de jardins (Jardin d'azalées, Jardin de bambous, Jardin japonais, Jardin d'eau, etc.), d'espaces boisés, de pièces d'eau (lac, étang aux nénuphars, etc.) et de perspectives. Les édifices sont pour la plupart situés en lisière des jardins dont certains secteurs ne sont pas ouverts au public.

Dutch House, encore appelée Kew Palace, est la bâtisse la plus ancienne du site (1631). Cette villa en briques ouvragées d'inspiration classique fut construite sur les bords de la Tamise pour Samuel Fortrey, un marchand d'origine flamande. En 1718, elle fut associée à la famille royale et connut trois campagnes de modernisation. A l'arrière s'ouvre le Jardin de la Reine, un jardin de parterres dans le style du XVII^{ème} siècle conçu en 1959 et planté exclusivement d'essences connues en Angleterre au XVII^{ème} siècle et avant.

L'Orangerie, le plus grand édifice de style classique du site, a été bâtie par William Chambers en 1761 et était associée à l'origine à la White House, une résidence qui fut démolie en 1802-1803. En dépit des aménagements dont elle fut l'objet au milieu du XIX^{ème} siècle pour donner plus de lumière aux citronniers, l'Orangerie perdit sa destination d'origine et accueillit un musée jusqu'en 1959.

Bâtie à proximité d'un parc boisé, le Queen Charlotte's Cottage, était probablement à l'origine la demeure du responsable de la ménagerie et il fut donné à la reine Charlotte en 1761. Cette maison traditionnelle au toit de chaume formait la pièce centrale d'un ensemble connu sous le nom de Nouvelle ménagerie qui accueillait des animaux « exotiques » dont des kangourous.

Il subsiste de nombreuses fabriques ou « folies » qui ornaient les jardins au XVIII^{ème} et au XIX^{ème} siècles, tels l'arc romain construit « en ruines » (1759) ou le temple de Bellone (1760), œuvres de William Chambers et, le temple d'Éole (1845) ou bien le Temple du Roi William (1837).

Le Rhododendron Dell constitue un des ouvrages de terrassement les plus importants de Kew. Ce vallon créé par Lancelot « Capability » Brown à la fin du XVIII^{ème} siècle fut planté de rhododendrons dès la fin des années 1850. Le saut-de-loup (*ha-ha*) tracé par le même architecte marque toujours une partie de la limite des jardins au bord de la Tamise.

Les éléments essentiels du jardin paysager élaboré par William Nesfield constituent un des points forts de l'ensemble. Il est centré sur un édifice construit de fer et de verre, la Palm House (1844-1848), dessinée par les architectes Richard Turner et Decimus Burton, une des plus belle serre du XIX^{ème} siècle qui soit conservée et, à l'époque de sa construction, la plus grande (108m de long, jusqu'à 30m de large et 20m de haut). Richard Turner est également responsable du système de chauffage, installé sous le plancher fait de grilles de fer forgé, d'où la fumée était évacuée par un tunnel de 165m de long jusqu'au Campanile, une cheminée de briques dont la forme s'apparente à celle d'une tour-clocher italienne.

La serre abrite une des plus importantes collections au monde de palmiers provenant de forêts humides tropicales et également des plantes tropicales connues pour leur importance économique. La serre est entourée d'une terrasse et de parterres de fleurs. D'un côté les verrières se reflètent dans un étang et de l'autre, elles s'ouvrent sur le Jardin des Roses (1845), en léger contre-bas.

Le paysage dessiné par Nesfield se superpose à celui du XVIII^{ème} siècle pour composer une grande variété de

petits secteurs paysagers avec des parterres de fleurs, des terrasses avec sièges, un lac ornemental et des perspectives.

De la Palm House partent trois larges perspectives (« vista »), matérialisées par des allées, qui complètent le projet de William Nesfield : la perspective de la Pagode, de Sion, en direction de la Tamise et, une perspective mineure.

La Pagode, que W. Nesfield utilisa pour arrêter la perspective du même nom, fut dessinée par William Chambers en 1761-1762. Cet édifice de dix étages (50m), bâti en briques, a perdu une partie de son ornementation. Decimus Burton dessina également la Temperate House (1859), la plus grande serre de Kew qui soit ouverte au public et où on cultive des plantes et arbres des régions tempérées originaires du monde entier. L'édifice (188m long, 18m haut, 4880m²) se compose de trois éléments, un corps central rectangulaire et deux octogones latéraux que prolongent deux courtes ailes, construits en bois, fer, pierre et stuc.

La structure connue sous le nom de Princess of Wales Conservatory, inaugurée en 1987, est la serre la plus complexe de Kew où la technologie permet de recréer dix environnements différents qui couvrent toutes les conditions climatiques des tropiques, du désert aride à la forêt la plus humide.

L'Herbier, à l'origine une maison de chasse du XVIII^{ème} siècle, abrite des collections de plantes et une bibliothèque. Il a été fondé grâce aux donations de botanistes éminents en 1852. Le bâtiment devenu trop exigu a été agrandi à mesure que les collections s'enrichissaient.

Marianne North mit son talent de peintre au service de la botanique et, en 1879, elle offrit au directeur des jardins botaniques non seulement sa collection de quelques 832 tableaux représentant des plantes vues à travers le monde mais également un lieu pour les exposer, la Marianne North Gallery. Cet édifice bâti par James Fergusson illustre dans son parti l'interprétation qu'avait cet historien de l'architecture de l'éclairage des temples grecs.

L'enseignement et la recherche qui constituent des activités majeures des Jardins de Kew sont dispensés en plusieurs endroits. Ainsi, l'ancien musée d'économie botanique (1847) a été reconverti en école d'horticulture (1990) et un nouveau laboratoire Jodrell (1965) reçoit des chercheurs en anatomie des plantes, physiologie, cytogénétique et biochimie. En lisière des jardins, plusieurs grandes serres sont utilisées pour la préparation et la culture de nombreuses espèces.

La particularité des Jardins de Kew réside également dans l'exceptionnelle richesse de ses collections. Elles sont au nombre de dix-neuf et sont réparties en trois grandes catégories : les collections de plantes conservées (l'herbier compte à lui seul plus de huit millions de spécimens), les collections de plantes vivantes (70.000) et ressources génétiques et les collections de références documentaires et visuelles (dont 750.000 ouvrages publiés, 200.000 photographies, plus de 175.000 illustrations, etc.). Ces collections très exhaustives, diversifiées et de grande qualité sont utilisées à différents niveaux pour

l'enseignement, la recherche, la médecine et la conservation.

Histoire

Les Jardins de Kew sont le fruit d'une histoire très complexe qui vit la réunion, en 1772, de deux domaines royaux contigus, celui de Richmond (moitié ouest des jardins actuels) et celui de Kew (moitié est). Trois territoires historiques, essentiellement des résidences privées et des jardins, complétèrent cet ensemble. Le palais construit par le roi Henry VII à Richmond au XVI^{ème} siècle dans ce lieu accessible par bateau depuis la capitale devait attirer la cour dans les mois d'été. Le domaine de Kew entra dans la famille Capel qui fit de ses jardins un endroit fort prisé dès le milieu du XVI^{ème} siècle. Les Capel cédèrent le bail du domaine de Kew à Frédéric, Prince de Galles, en 1731.

Les jardins de Richmond et de Kew furent remodelés de manière significative au début et à la fin du XVIII^{ème} siècle. La reine Caroline confia les aménagements de Richmond au jardinier du roi, Charles Bridgeman (mort en 1738), et à l'architecte et paysagiste William Kent (1685-1748), deux figures de renom des premières années du jardin paysager, alors conception nouvelle de l'art des jardins. A la mort du Prince de Galles (1751), la princesse Augusta s'entoura de Lord Bute et de William Chambers (1723-1796), conseillers en matière de botanique, d'architecture et de jardins qui inaugurèrent une ère de grande activité dans le domaine. William Chambers relança la mode des « Chinoiseries » qui gagna toute l'Angleterre puis le continent sous le nom de jardin anglo-chinois.

Il est communément accepté que la princesse Augusta et Lord Bute établirent le premier jardin botanique de Kew en 1759. Ce modeste jardin de quatre hectares, consacré à l'origine aux plantes médicinales, se développa grâce aux bons soins du jardinier William Aiton.

Il faudra attendre l'arrivée de Sir Joseph Banks à la direction du jardin botanique de Kew, en 1773, pour que cette institution acquière une réputation internationale. Il partagea avec le roi Georges III le dessein d'utiliser les plantes exotiques et autochtones à des fins économiques, souhait qui fixa la ligne de développement futur des jardins. Dans les décennies qui suivirent, des chercheurs de plantes parcoururent le monde pour rapporter des espèces nouvelles (Inde, Abyssinie, Chine et Australie) et Kew devint le centre de botanique économique pour la Grande-Bretagne et ses colonies.

En 1764, Lancelot « Capability » Brown commença à laisser son empreinte aux jardins de Richmond, ouvrit de larges perspectives et procéda à des plantations informelles. William Chambers travaillait aux jardins voisins de Kew. Les jardins botaniques se développèrent, un arboretum fut fondé et les petites serres essaimèrent. En 1802, le mur qui séparait les deux domaines de Richmond et de Kew fut démoli.

La disparition de Sir Joseph Banks et de Georges III, en 1820, plongea les jardins dans une période de déclin qui devait durer une vingtaine d'années. A la suite d'une enquête parlementaire et d'une forte campagne de soutien,

les jardins furent sauvés d'une fermeture irrémédiable. La nomination de Sir William Hooker, premier directeur officiel, amorça une période de revitalisation (1841-1885).

William Nesfield, assisté de Decimus Burton, restructura les jardins de Richmond et de Kew, qui ne firent plus qu'un seul et unique ensemble paysager. De cette période datent la construction, entre autres, des deux remarquables serres (Palm House et Temperate House), la fondation de l'herbier et la création de l'arboretum national. L'impulsion donnée à la recherche scientifique qui se développa dans ces lieux fut mise au service de l'Empire britannique qui envoya graines, plantes et conseils en horticulture dans ses colonies (en Malaisie, Inde et au Sri Lanka, entre autres).

Avec le changement des modes et le développement des jardins, certains éléments du paysage complexe conçu par William Nesfield furent ajustés progressivement pour faciliter leur entretien et de nouveaux projets virent le jour comme la restructuration de l'arboretum, la création du jardin alpin ou de la porte japonaise.

À l'augmentation du nombre de visiteurs fit écho l'enrichissement des collections scientifiques (l'herbier fut agrandi en 1903 puis de nouveau en 1932) et l'aménagement de serres et d'espaces pour recevoir les collections vivantes (comme la première Alpine House en 1887 ou la Rhododendron House de 1925).

Si la deuxième guerre mondiale infligea quelques dommages matériels aux Jardins de Kew, le ralentissement des activités, déjà senti avec le déclin de l'Empire britannique, se confirma. Le bicentenaire de la création des jardins redonna un nouvel élan qui vit la restauration et la réouverture de la Palm House, l'amélioration du Rock Garden, Azalea garden et Order Beds. Ces interventions ne suffisant pas à accueillir les collections grandissantes, certains spécimens furent déplacés dans un jardin de 200ha à Wakehurst (1965). De nouvelles serres bénéficiant d'une technologie plus avancée furent bâties telle, l'Alpine House (1981), et plus particulièrement le Princess of Wales Conservatory (1986). En 1963, le Laboratoire Jodrell fut reconstruit, plus grand, pour accueillir des chercheurs toujours plus nombreux. La conservation du patrimoine du site lui-même et la conservation des écosystèmes à travers le monde sont, de nos jours, des domaines d'activités privilégiés des Jardins de Kew.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial qui comprend les jardins botaniques royaux de Kew, Kew Palace et Queen Charlotte's Cottage sont la propriété héréditaire de Sa Majesté la Reine Elizabeth II.

Son tracé suit la délimitation administrative actuelle des Jardins botaniques royaux de Kew (exception faite de Little Kew Green) et intègre également Kew Palace et Queen Charlotte's Cottage, deux ensembles placés sous la protection des Historic Royal Palaces.

L'ensemble du bien proposé pour inscription est inclus dans une zone de conservation désignée par le London Borough (district) de Richmond upon Thames. Une autre partie du territoire formant la zone tampon est protégée par la zone de conservation du London Borough (district) de Hounslow. Les permis pour réaliser des travaux ou changer de fonction sont soumis à ces autorités locales qui, dans le cas de bâtiments et zones historiques, consultent English Heritage.

Quarante quatre édifices et structures situés dans le site ont été classés comme bâtiments ayant un intérêt spécial du point de vue de l'architecture et de l'histoire par le secrétaire d'État à la Culture, aux Médias et aux Sports. Tout édifice classé est protégé aux termes de la loi de 1990 sur les bâtiments classés et zones de conservation. Cette loi accorde une protection statutaire au bâtiment, à ses caractéristiques et son environnement.

L'ensemble du bien proposé pour inscription est classé au niveau 1 sur le registre des Parcs et Jardins établi par English Heritage en raison de son intérêt historique exceptionnel. English Heritage et la Garden History Society doivent être consultés pour tout permis d'intervention sur les jardins classés et leur environnement. Les Jardins de Kew sont également protégés par Richmond upon Thames au titre de leur intérêt pour la conservation de la nature.

La zone tampon (Old Deer Park, un domaine royal au sud des jardins de Kew, Syon Park sur la rive opposée de la Tamise, la rivière du Isleworth Ferry Gate au pont de Kew, le centre historique de Kew Green avec les bâtiments adjacents et l'église puis, à l'est, les secteurs bâtis de maisons des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles) dispose de divers niveaux de protection accordés par les plans de développement unitaires des deux districts cités plus haut.

La mission de l'ICOMOS a estimé que la vue de l'ensemble de six tours de vingt-deux étages (Cité de Haverfield) à Brentford, sur la rive opposée de la Tamise, face aux jardins et en dehors de la zone tampon diminuait sérieusement l'expérience visuelle de Kew en plusieurs endroits des jardins.

L'ICOMOS a été informé au mois de décembre 2002 qu'un permis de construire a été accordé par la London Borough of Hounslow pour un immeuble de seize étages à Brentford à proximité de la Cité de Haverfield.

Structure de la gestion :

Le bien présente deux unités de gestion distinctes qui travaillent ensemble à la conservation et la gestion du site. Les jardins botaniques royaux de Kew (Conseil d'administration et directeur), gèrent l'ensemble du site excepté Kew Palace et Queen Charlotte's Cottage dont la gestion revient à Historic Royal Palaces (Conseil d'administration et directeur exécutif). Les Jardins de Kew sont placés sous la responsabilité du secrétariat d'État à l'Environnement, à l'Alimentation et aux Affaires rurales (*Environment, Food and Rural Affairs*) et Historic Royal Palaces est nommé par le secrétariat d'État à la Culture, aux Médias et aux Sports au nom de Sa Majesté la Reine.

Le plan de gestion du bien a été adopté par le secrétariat d'État à la Culture, aux Médias et aux Sports en novembre 2002. La direction de sa mise en œuvre revient aux Jardins botaniques royaux de Kew. Parallèlement, les autorités ont élaboré un Plan de conservation du bien (novembre 2002), un outil de gestion flexible. Il vient épauler le plan de gestion pour conserver les valeurs du site. Ces deux documents répondent aux attentes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* en matière de gestion.

Ressources :

Le département de l'Environnement, Alimentation et Affaires rurales apporte la plupart des fonds nécessaires au fonctionnement des Jardins de Kew dont le budget annuel se monte à quelques 27 millions de livres sterling. Les autres sources de financement proviennent de la vente de produits, des services, de dons et de levées de fonds. Les sources de financement de Historic Royal Palaces proviennent des droits d'accès des visiteurs, des ventes de produits, etc.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère ii : Depuis le début du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours, Kew est au cœur de l'évolution de la conception paysagère, scientifique, technologique et architecturale en raison de son association avec la famille royale britannique et l'Empire britannique et en raison de son rôle en tant que premier jardin botanique et centre de recherche au monde.

Critère iii : Les diverses collections vivantes exceptionnelles de Kew, doublées de collections complètes préservées, illustrent une tradition culturelle dynamique en Europe qui consiste à collectionner et à cultiver des plantes exotiques dans des buts esthétiques, scientifiques et économiques. Cette tradition a aussi conduit à inventorier et observer la très riche biodiversité locale depuis plus de 120 ans. La biodiversité est représentée par une collection exceptionnelle d'oiseaux, d'insectes, de lichens et de champignons et, parmi ces derniers, certains spécimens nouveaux pour la science.

Critère iv : L'ensemble architectural de Kew comprend plusieurs bâtiments exceptionnels, notamment Kew Palace du XVII^e siècle, la pagode du XVIII^e siècle et Palm House du XIX^e siècle. Le paysage historique dans lequel s'insèrent ces bâtiments est un remarquable panorama de détails architectoniques des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles.

Critère vi : Les diverses collections de plantes de Kew et le deuxième directeur de Kew, Sir Joseph Hooker (1817-1911), sont étroitement associés à Charles Darwin et sa théorie de l'évolution, décrite dans *The Origin of Species*.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS s'est rendue à Kew en juillet 2002. Un expert de l'UICN s'est également joint à la mission. Par ailleurs, l'ICOMOS a consulté son Comité

scientifique international des Jardins historiques et paysages culturels.

Conservation

Historique de la conservation :

Depuis vingt-cinq ans, des travaux de conservation très importants ont été réalisés sur de nombreux édifices.

En 1988, la Porte japonaise est restaurée par des artisans japonais avec des techniques traditionnelles. La Palm House, édifice fragile, fait l'objet d'un programme de réparation et d'entretien constant pour qu'il puisse conserver sa fonction. Mais des travaux de conservation plus lourds ont toutefois été rendus nécessaires. Dans les années 1980, la verrière a été complètement démontée jusqu'à sa structure de base et des éléments de fer forgé corrodés par l'humidité ont été réparés lorsque cela était encore possible.

De même, après une centaine d'années d'activité, la Temperate House bénéficia d'un important programme de conservation (1978-1982).

État de conservation :

La plupart des édifices sont dans un bon état de conservation. Les responsables du bien mènent un programme de réparations et de conservation continu et ils font appel à d'excellents spécialistes pour réaliser les travaux de restauration. Le projet de restauration de la maison Aroid, édifice de pierre et de verre, dessinée par John Nash en 1825, est en cours de préparation. Le paysage avec ses diverses composantes sont l'objet d'un entretien et d'une gestion continue réalisés par une équipe d'horticulteurs compétents. La Grande Promenade (Broad Walk) a récemment été replantée dans le cadre d'un programme d'entretien.

Gestion :

Le Plan de gestion et le Plan de conservation des Jardins de Kew devraient aider les responsables du site à gérer ce qui dans les décennies à venir pourrait être une source de conflit, à savoir, la conservation des jardins paysagers et celle des collections. Ils devraient également permettre de développer une approche globale de la conservation des divers jardins historiques. Il est prévu d'incorporer des jardins de conception moderne à l'ensemble afin de souligner la vitalité ininterrompue de Kew. Il faudrait alors s'assurer que ces projets ne viennent pas voiler une interprétation claire des développements historiques dans des espaces paysagers-architecturaux qui sont parfois plantés à foison.

Analyse des risques :

Les règlements qui s'appliquent aux zones de conservation qui couvrent la zone tampon devraient protéger les environs immédiats du bien proposé pour inscription de tout développement indésirable.

Les jardins de Kew poursuivent leurs activités traditionnelles dans le domaine de la recherche et de

l'accueil des visiteurs. Les études menées par les gestionnaires du site indiquent que les Jardins de Kew ont une capacité d'accueil d'environ 1 million de visiteurs par an, un nombre qui pourrait être porté potentiellement à 1,4 million de visiteurs annuels à partir de 2009, sans que cela porte atteinte aux valeurs culturelles et écologiques du site.

Un Plan de procédures d'urgence et de gestion des crises est établi pour faire face à toute sorte d'incident impliquant des avions de l'aéroport d'Heathrow. Tous les bâtiments qui pourraient être affectés par des incendies disposent de systèmes d'alarme reliés aux brigades d'intervention.

Authenticité et intégrité

L'authenticité des Jardins de Kew est incontestable. Depuis leur création, au XVIII^{ème} siècle, ils sont restés fidèles à leur raison d'être initiale.

Les quarante-quatre édifices classés sont des monuments du passé et ils sont le reflet des expressions stylistiques de différentes époques. Ils conservent leur authenticité pour ce qui est de la conception, des matériaux et des fonctions. Seuls quelques bâtiments ont été affectés à d'autres usages que ceux d'origine telle l'Orangerie qui accueille un restaurant.

A la différence des ouvrages d'architecture, dans chacun des espaces paysagers des jardins, le passé, le présent et le futur sont souvent si imbriqués (exception faite de quelques vestiges de jardins créés par des artistes significatifs, comme les perspectives), qu'il est parfois difficile de séparer les réalisations artistiques du passé en termes de dessin paysager des différentes époques. Un travail de préservation complémentaire du dessin paysager s'impose et pourra être réalisé dans le cadre des dispositions du Plan de gestion et Plan de conservation du bien.

L'intégrité physique du site et de sa zone tampon a été préservée jusqu'à ce jour. Kew possède les éléments qui témoignent de l'histoire du développement des jardins paysagers, de son rôle ininterrompu de jardin botanique et de centre d'intérêt du public.

Évaluation comparative

Le jardin botanique (Orto botanico) de Padoue (Italie), inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1997 (sur la base des critères ii et iii), est le plus ancien représentant de ce type de bien culturel dans le monde. Il conserve des plantes particulièrement rares des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles et regroupe plus de six mille espèces. Mais, ses collections n'atteignent pas le nombre, la diversité et complexité de celles des jardins botaniques royaux de Kew. Par ailleurs, le jardin botanique (Orto botanico) de Padoue témoigne de traditions artistiques et culturelles de la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle.

En dehors de la Liste du patrimoine mondial, les Jardins de Kew pourraient être comparés à une dizaine de jardins botaniques à travers le monde en raison de son importance historique et de sa valeur actuelle.

Kew possède les plus grandes collections de plantes vivantes et conservées. L'herbier du jardin botanique de New York (Etats-Unis d'Amérique) conserve 6,5 millions de spécimens et les jardins botaniques royaux de Sydney (Australie), 1 million. Le Jardin des Plantes – Muséum d'histoire naturelle à Paris (France) pourrait disposer de collections comparables en terme de nombre d'espèces (les données exactes ne sont pas connues). Le Botanischer Garten et le Botanisches Museum de Berlin-Dahlem (Allemagne) comptent 22.000 espèces vivantes et le jardin botanique de New York 19.000.

Bien que d'autres pays aient pratiqué le transfert d'espèces végétales de leurs jardins botaniques vers les colonies, les Jardins de Kew ont joué un rôle fondamental dans la dissémination et l'implantation des espèces exotiques à travers l'Empire britannique. Le volume et l'impact de ce mouvement sont incomparables. Plusieurs de ces espèces jouent, de nos jours encore, un rôle économique majeur dans certains pays. C'est le cas, par exemple, du caoutchouc, en Malaisie, en Inde et au Sri Lanka.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Les Jardins de Kew sont situés le long du paysage culturel que forme la Tamise, composé d'une série pittoresque de parcs, de domaines et de villes significatives. Depuis le XVII^{ème} siècle, le site proposé pour inscription était un lieu de villégiature pour la famille royale. Au XVIII^{ème} siècle, des architectes de renommée internationale comme William Chambers et Lancelot « Capability » Brown ont créé non seulement de nombreux édifices mais, ils ont remodelé les jardins baroques antérieurs pour en faire un paysage pastoral dans le style « anglais », fixant une mode qui gagnera tout le continent. Le premier jardin botanique de Kew est fondé en 1759.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, l'architecte paysagiste victorien William Nesfield supervise la fusion de plusieurs jardins royaux qui doivent accueillir une activité croissante en matière de botanique. La période qui se situe entre 1840 et 1870 voit la construction de deux serres de renommée internationale, Palm House et Temperate House, qui seront les emblèmes des jardins de Kew, des manifestations de la splendeur des arts horticoles britanniques, de la connaissance et de la technologie. Le rôle que les jardins de Kew ont joué et continuent de jouer dans la recherche et l'enseignement est également associé à la richesse des collections et aux aménagements du XX^{ème} siècle.

Évaluation des critères :

L'État partie propose que le bien soit inscrit sur la base des critères ii, iii, iv et vi.

Critère ii : Plusieurs édifices majeurs des jardins botaniques royaux de Kew ont été inspirés par des formes existantes et ont, à leur tour, influencé l'architecture en Europe. Les architectes et jardiniers qui sont intervenus au XVIII^{ème} siècle, Charles Bridgeman, William Kent, Lancelot « Capability » Brown et William Chambers, ont été les promoteurs d'une nouvelle conception de l'art des jardins, le jardin paysager, dont les formes ont gagné

l'Europe. William Chambers fut invité à décorer les jardins de fabriques exotiques. La pagode qu'il a construit illustre le goût pour les « Chinoiserie » auquel il donnera une nouvelle impulsion. Les deux serres du XIX^{ème} siècle (Palm House et Temperate House), édifices très progressistes à l'époque de leur construction ont servi de modèles à travers le monde.

Les échanges concernent également les activités horticoles et la botanique. Les espèces végétales ont été collectées dans les colonies britanniques mais également, pour certaines d'entre elles, redistribuées dans plusieurs pays où elles constituent, encore de nos jours, une base économique.

Critère iii : Les Jardins de Kew ont accueilli des jardiniers très réputés, Joseph Banks et William Hooker, dont la méthodologie révolutionnaire a modernisé la botanique en Europe aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Ils contribuent depuis leur fondation et de manière significative à la recherche de plantes et à la conservation des plantes à travers le monde. Plus récemment, leurs travaux en conservation se poursuivent au niveau international notamment pour la mise en œuvre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, 1975) et la Convention sur la diversité biologique (CBD, 1992). L'herbier renferme la collection d'espèces de plantes la plus vaste au monde mais également une documentation exceptionnelle.

Critère iv : Le bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial se distingue par des édifices et des éléments paysagers historiques et contemporains remarquables. Parmi ceux-ci, on peut citer le palais de Kew (XVII^{ème} siècle), la pagode (XVIII^{ème} siècle), les deux serres du XIX^{ème} siècle et celle bâtie au XX^{ème} siècle.

Critère vi : Il est intéressant de noter que l'intervention de Sir Joseph Hooker, directeur de jardins de Kew, et celle de C. Lyell avaient permis à Russel Wallace (*Sur la tendance des variétés à s'écarter indéfiniment du type originel*) et à Charles Darwin (*L'Origine des espèces*) de présenter conjointement leurs ouvrages à la Linnean Society en 1858. Toutefois, tout en reconnaissant le rôle joué par Sir Joseph Hooker, comme conseiller et soutien, et l'apport des jardins de Kew dans les recherches de Charles Darwin en botanique, l'ICOMOS estime que cette relation ne justifie pas l'inscription du bien sur la base du critère vi.

Le rapport établi par l'UICN, à l'issue de la visite des Jardins de Kew, souligne l'importance des collections botaniques, l'apport remarquable de l'institution dans le domaine des sciences, la conservation des espèces et l'enseignement.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Il serait souhaitable qu'un bon équilibre soit atteint entre l'utilisation du site pour la botanique et la préservation des jardins historiques existants. Il est important que le personnel spécialisé de Kew puisse compter sur la présence

d'architectes paysagistes, formés à l'histoire de l'art et à l'histoire, de manière à ce que les activités de conservation de l'architecture soient coordonnées sur place.

Le patrimoine hérité de William Chambers, Lancelot « Capability » Brown et William Nesfield devrait être mieux mis en valeur tant pour la reconstruction des éléments décoratifs individuels que pour leur intégration au paysage culturel de la Tamise.

Recommandation concernant l'inscription

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères culturels ii, iii et iv :**

Critère ii : Depuis le XVIII^{ème} siècle, les jardins botaniques royaux de Kew sont étroitement associés aux échanges scientifiques et économiques qui ont été établis à travers le monde en matière de botanique comme en témoignent les riches collections. Les éléments paysagers et d'architecture des jardins témoignent d'influences artistiques considérables avec le continent et au-delà.

Critère iii : Les jardins de Kew ont largement contribué à l'essor de nombreuses disciplines scientifiques, notamment la botanique et l'écologie.

Critère iv : Les jardins paysagers et les édifices créés par des artistes de grand renom tels Charles Bridgeman, William Kent, Lancelot « Capability » Brown ou William Chambers témoignent du début de mouvements qui ont eu une portée internationale.

ICOMOS, mars 2003

Franja Hospital (Slovénie)

No 1088

1. IDENTIFICATION

État Partie:	République de Slovénie
Bien proposé:	Hôpital des partisans Franja
Lieu:	Municipalité de Cerkno
Date de réception:	22 janvier 2002
Catégorie de bien:	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

Brève description :

L'hôpital des partisans Franja, construit dans le sud de la Slovénie, eut pour vocation de soigner les soldats blessés pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce fut le plus important des équipements de ce type dans l'ancienne Yougoslavie. Il fut construit pendant la guerre dans une région montagneuse, au fond d'une gorge étroite pour échapper au regard ennemi. Il s'agit d'un ensemble de baraquements de bois, construits avec les matériaux disponibles sur place, qui conservent leur mobilier et leur matériel d'origine.

2. LE BIEN

Description

L'hôpital des partisans Franja est situé dans la région montagneuse de Cerkno, un site formé de nombreuses petites vallées, de collines et de ravins taillés par la Cerknica et ses affluents. L'hôpital s'étend au fond d'une gorge étroite de la Cerinscica qui se déverse dans la Cerknica près de Novaki. Le complexe fut bâti dans la partie la plus étroite de la gorge taillée dans le grès, entre deux hautes parois rocheuses au cœur d'une forêt dense. L'hôpital est composé d'un groupe de baraquements faisant fonction de salles d'hôpital. Les 18 constructions, dont 13 sont des baraquements en bois, ont été édifiées petit à petit à partir de décembre 1943 jusqu'en mai 1945. Pendant la guerre, l'hôpital Franja était parmi les mieux équipés des services médicaux clandestins qui recevaient des partisans ; il possédait une salle d'opérations, du matériel de radiologie, un service spécialisé pour les invalides et même une petite centrale électrique. La plus grande partie des appareils et du matériel est préservée *in situ*.

Pour assurer un camouflage maximal de l'hôpital et le secret de l'accès au site, les blessés étaient transportés sur place avec un bandeau sur les yeux et par le personnel de l'hôpital exclusivement ; les toits des baraquements étaient recouverts de branchages afin d'éviter d'être repérés du ciel, en hiver ils étaient recouverts de neige. L'extérieur des baraquements était camouflé par une peinture de la couleur des rochers et les ombres portées. La fumée, qui posait un sérieux problème pour certains hôpitaux parce qu'elle était repérable de loin, se dispersait parmi les rochers et les buissons qui couvraient les hautes falaises de plusieurs centaines de mètres. Les bruits de l'hôpital, qui fonctionnait comme un village en miniature, étaient étouffés par le grondement du torrent.

Histoire

Le territoire de la Slovénie faisait partie de l'empire austro-hongrois jusqu'à la Première Guerre mondiale. Après la dislocation de l'empire, la région de Primorska, dans laquelle se trouve l'hôpital Franja, fut annexée au royaume d'Italie par le traité de Rapallo en 1920. Le 6 avril 1941, l'Allemagne, l'Italie et la Hongrie se partagèrent entre elles le reste de la Slovénie, qui constituait une partie du royaume de Yougoslavie. En tant que membres d'une nation dont l'existence était menacée par ses occupants, les Slovènes répondirent à l'appel de la résistance et rejoignirent une organisation politique de masse et le mouvement de résistance appelé « Front de libération » (OF). Cela concerna en particulier les Slovènes de la région de Primorska, qui vivaient sous un régime fasciste depuis 1922 et souffraient depuis au moins 1926 d'une oppression nationale et même sociale (interdiction d'éditer et de parler en public en langue slovène, obligation de changer de nom, destruction des pierres tombales, etc.).

Baptisé du nom du docteur Franja Bojc-Bidovec, qui eut le plus long mandat d'administrateur de l'établissement, l'hôpital Franja est l'un des services médicaux clandestins que le mouvement de résistance des partisans établit pendant les dernières années de la Seconde Guerre mondiale dans différentes parties de l'ancienne Yougoslavie.

Les services de soins aux partisans commencèrent à se développer dans cette partie de la Slovénie après la capitulation de l'Italie, le 8 septembre 1943. Les premiers hôpitaux improvisés furent installés dans les environs de Cerkno, en particulier dans des fermes isolées. Après la capitulation de l'Italie jusqu'à l'offensive allemande en octobre de la même année, il y eut un territoire libéré assez important dans cette région, avec plusieurs grandes unités de partisans armés. Pendant l'offensive il apparut que les unités militaires ne pouvaient pas transporter leurs blessés avec eux ni les transférer dans des hôpitaux éloignés dans d'autres régions, car cela exposait trop d'hommes. La décision fut donc prise de construire un hôpital clandestin dans la région de Primorska. La gorge de Pasice, proche du village de Dolenji Novaki, où des combattants blessés et soignés sur place avaient déjà trouvé refuge pendant l'offensive, fut choisie comme site de l'hôpital clandestin. Le 23 décembre 1943 le premier baraquement fut construit et les premiers soldats blessés y furent transportés. Ce baraquement fut le cœur du futur hôpital ; la dernière construction fut achevée en mai 1945. L'hôpital fonctionna sans être découvert jusqu'à la libération.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le terrain de l'hôpital des partisans Franja est la propriété de la communauté locale (municipalité de Cerčno). Le réseau routier et les cours d'eau sont publics tandis que le reste de la zone protégée est privé.

L'hôpital Franja a été enregistré comme monument culturel par décision du Conseil du gouvernement des Peuples de la République de Slovénie pour l'éducation et la culture sous le n°36 en 1952. La municipalité d'Idrija a adopté en 1986 un décret spécial pour protéger l'hôpital en tant que monument culturel et historique. En 1999, aux termes de la Loi sur la protection du patrimoine culturel, le gouvernement de la Slovénie a voté un décret pour la protection statutaire de l'hôpital en tant que monument culturel d'importance nationale.

Structure de la gestion :

L'hôpital des partisans Franja est géré par le musée municipal d'Idrija qui a créé une antenne délocalisée à Cerčno en 1978. Cette dernière est chargée de l'entretien et de la présentation du site, en particulier des visites guidées du site. Le ministère de la Culture et l'Administration du patrimoine culturel sont chargés d'adopter toute réglementation de protection et de régler toutes les questions administratives. L'Institut pour la protection du patrimoine culturel est chargé de la gestion générale de l'inventaire, de la recherche, de la préparation des programmes de préservation, etc.

Ressources :

La conservation et l'entretien de l'hôpital des partisans Franja sont financés par l'État slovène, la municipalité de Cerčno et le musée municipal d'Idrija (recettes de la vente des billets d'entrée, dons). La restauration et les travaux d'entretien sont financés sur la base de propositions de projets soumis chaque année au musée municipal d'Idrija et au ministère de la Culture pour approbation. L'hôpital n'a pas de fonds propres pour financer les travaux urgents.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Le bien a été présenté en premier lieu par l'État partie sur la base des critères i, iv et vi. Par la suite, la proposition a été modifiée et porte sur les critères iv et vi.

« L'hôpital des partisans Franja est un exemple exceptionnel de l'organisation de services médicaux par un mouvement de résistance pendant la Seconde Guerre mondiale ; c'est le plus grand et le mieux équipé de ces services en Europe et dans le monde. En raison de son message historique, de sa valeur culturelle et de sa portée sociale et civilisatrice, de ses caractéristiques typologiques, des enquêtes historiques et critiques et des publications à ce sujet, l'hôpital des partisans Franja est un monument exceptionnel d'une valeur universelle pour le monde entier. Par sa localisation, ses équipements et son matériel médical préservé, l'hôpital Franja est le meilleur exemple illustrant l'organisation d'un service médical en temps de guerre. Une visite du site protégé offre une image

convaincante de la vie à l'hôpital du temps de son fonctionnement. Son lieu d'implantation soigneusement choisi dans une gorge isolée, la présence du torrent et des chutes d'eau, son accessibilité limitée par un chemin pédestre longeant le torrent montrent l'efficacité du camouflage de cette structure hospitalière... »

Critère iv : L'hôpital des partisans Franja est un exemple éminent de type d'ensemble architectural – un hôpital camouflé installé par le mouvement de résistance de partisans – parfaitement intégré dans le paysage. Son fonctionnement en territoire occupé a été rendu possible pour deux raisons :

- la configuration du terrain dans ce territoire de la Slovénie qui permettait aux constructeurs d'adapter les bâtiments de l'hôpital aux conditions géographiques et climatiques particulières de l'environnement naturel ;

- l'usage de méthodes traditionnelles de construction en bois, typiques de l'architecture vernaculaire en Europe centrale, associé aux savoir-faire contemporains nécessaires à améliorer la qualité de vie et augmenter les chances de survie des patients (centrale électrique, équipements chirurgicaux, appareil de radiographie).

Critère vi : L'hôpital des partisans Franja est directement et matériellement associé à une des périodes les plus dramatiques de l'histoire de l'humanité en Europe (résistant de circonstances exceptionnelles). Il conserve et transmet aux nouvelles générations des valeurs universelles, culturelles, positives et humanitaires d'altruisme et de compassion. Ces valeurs marquent les hommes qui traversent des périodes dramatiques de l'histoire de l'humanité, comme ce fut le cas pendant la Seconde Guerre mondiale.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en juillet 2002.

Conservation

Historique de la conservation

Les bâtiments de l'hôpital des partisans Franja sont préservés *in situ*, y compris tous les biens meubles et une grande partie des biens immeubles. La comparaison avec les photographies d'époque montre que la plus grande partie du site est restée dans sa forme d'origine. Les premiers travaux de restauration commencèrent dès 1949, les conditions climatiques de la gorge ayant des effets très néfastes sur les structures en bois. Suivirent une série d'événements, dont voici une énumération :

- en 1952, des avalanches causèrent de grands dommages en Slovénie et à l'hôpital Franja ;

- en 1957, un éboulement endommagea sept baraquements ;

en 1961, le chemin d'accès au refuge du haut et à quelques baraquements fut restauré ;

en 1968, les parties détériorées furent remplacées dans 8 bâtiments ;

en 1980, le baraquement abritant le bloc opératoire fut restauré, servant de modèle pour les restaurations suivantes.

En 1989, un éboulement d'environ 6 à 8 000 m³ de terre, de roches et de sable se détacha de la pente surplombant la gorge, ensevelissant la partie orientale de l'hôpital, détruisant ou endommageant gravement trois baraquements et le kiosque de vente des billets. Les baraquements détruits furent reconstruits selon des plans de géomètre existants. La plupart des meubles et des équipements fut récupérée et restaurée.

État de conservation :

Parmi les récentes interventions, il faut citer les réparations et les reconstructions après l'éboulement des parois rocheuses en 1989, ainsi que d'autres travaux tels que le remplacement des parties détériorées des baraquements (poutres, toitures, papier peint). Certaines erreurs ont été commises, par exemple l'usage de matériaux inadaptés, en particulier les peintures. Certains changements sont visibles sur le site, essentiellement liés à des tentatives pour combattre l'humidité, par exemple monter les baraquements sur des piliers en béton ou renforcer les fondations existantes en pierre avec du ciment, ce qui a pour effet de nuire à l'édifice. Le bardage des toitures réalisé en planchettes sciées au lieu de bardeaux taillés à la hache, s'est révélé extrêmement vulnérable à la pluie et a dû être remplacé. Des peintures modernes ont été utilisées pour « imperméabiliser » le bois et pour protéger les bâtiments des insectes et des champignons, mais ces types de peintures empêchent les planches de « respirer » et risquent par conséquent d'accélérer le processus de décomposition.

Gestion :

L'expert de l'ICOMOS a émis des réserves sur la gestion actuelle du bien, qu'il considère comme inadéquate par rapport aux besoins. Le site n'avait pas de plan de gestion à court ou à long terme. Il a recommandé la création d'un organe de gestion de l'hôpital des partisans Franja et de sa zone de conservation, qui rassemblerait les représentants de toutes les agences locales et gouvernementales responsables, ainsi que des propriétaires terriens et des fermiers des alentours. Cet organe préparerait un plan de gestion. Au moment de la visite de l'expert de l'ICOMOS, une nouvelle construction était en cours dans le voisinage. Cet édifice avait un permis de construire en bonne et due forme, mais il perturbait l'harmonie traditionnelle du paysage. Les équipements d'accueil des visiteurs sont insuffisants et installés trop près de l'entrée de la gorge. Le plan de gestion devrait remédier aux précédentes interventions inappropriées sur les baraquements, contrôler plus strictement les permis de construire délivrés sur les propriétés privées et prévoir des zones de stationnement appropriées ainsi que l'installation d'une structure d'accueil des visiteurs à une plus grande distance de l'entrée des gorges.

À la suite de la visite de l'expert, l'État partie a fourni le 30 décembre dernier un nouveau plan de gestion complet qui tient compte des commentaires de l'expert de l'ICOMOS. Le bien est doté maintenant d'un plan de gestion indiquant les mesures à prendre à court et à long terme, y compris le suivi et le contrôle des travaux.

Analyse des risques :

Le site a été conçu et construit comme une structure temporaire. Par conséquent, de nombreux problèmes se posent qui requièrent une attention particulière. Ainsi en est-il de la protection des bâtiments contre l'humidité et les dégradations sans qu'il s'ensuive une perte d'authenticité. De même, l'environnement présente des risques naturels, par exemple des éboulements et chutes de pierres, qui requièrent à la fois des mesures de surveillance et de prévention. Enfin, le manque actuel de contrôle sur les propriétés privées peut entraîner la construction de bâtiments incompatibles avec le site dans son voisinage immédiat.

Authenticité et intégrité

Malgré certaines modifications et certaines pertes depuis cinquante ans, on peut considérer que l'hôpital des partisans Franja a conservé son intégrité. La plupart des baraquements, ainsi que leur mobilier et leur équipement, sont authentiques. Le site représente donc un témoignage authentique de la vie d'un hôpital clandestin accueillant des partisans pendant le temps de son fonctionnement dans les années 1940.

Évaluation comparative

Le dossier de proposition d'inscription fournit une analyse comparative détaillée du phénomène des hôpitaux clandestins accueillant des partisans sur la base de recherches et d'enquêtes sérieuses menées auprès des pays qui ont connu des mouvements de résistance bien développés pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans l'enquête, il est demandé à ces pays si des équipements comparables ont été organisés par leurs mouvements de résistances, si de tels équipements ont été construits pour soigner les blessés, quelles étaient leurs caractéristiques et si ces structures étaient préservées et protégées aujourd'hui en tant que monuments. Des réponses de 11 pays ont confirmé que de tels hôpitaux clandestins n'avaient été construits qu'en Slovénie, en Croatie et, dans une moindre mesure, en Bosnie et Herzégovine. La plupart de ces structures étaient tombées en ruines après la guerre et seuls des mémoriaux rappelaient leur emplacement. Un nombre limité de ces structures existe encore en Croatie et en Yougoslavie. En Slovénie, quatre hôpitaux clandestins, sur 120, ont été préservés. L'hôpital des partisans Franja est le plus grand et le mieux préservé.

Les soins donnés aux malades sont une nécessité fondamentale pour toute société et ont toujours existé sous quelque forme que ce soit. Au Moyen Âge, la plupart des hôpitaux étaient associés aux monastères. Les hôpitaux militaires étaient installés le long des routes. En 1099, les hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem établirent un hôpital de ce type pouvant accueillir 2000

patients en Terre Sainte. Au XIXe siècle, quelques personnes ont contribué au développement des soins des malades et des blessés : Florence Nightingale (soins infirmiers), Louis Pasteur (microbes) et Lord Lister (chirurgie). Jean-Henri Dunant, philanthrope suisse qui fut témoin de la bataille de Solferino en 1859, est à l'origine de la création de la Croix-Rouge et de ses sociétés nationales. Le premier accord multilatéral d'aide aux blessés de la guerre, la Convention de Genève, survint en 1864 ; il fut révisé et complété ultérieurement par d'autres accords. Le mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge constitue une organisation internationale.

Les soins donnés aux blessés dans des structures hospitalières improvisées firent des progrès pendant la Première Guerre mondiale. Des mesures furent prises pour enrayer les maladies contagieuses. La Seconde Guerre mondiale connut de nouvelles améliorations. On comprit que de longs transports pouvaient être fatals aux blessés à cause des infections. Les premiers soins étaient administrés le plus vite possible par des unités sanitaires mobiles. Puis les blessés étaient pris en charge dans les hôpitaux militaires installés hors des zones de combat ou dans des navires transformés en hôpitaux. Les hôpitaux fixes des partisans de l'ancienne Yougoslavie peuvent donc être considérés comme des exceptions pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les sites du patrimoine mondial suivants comportent un hôpital comme élément principal : Site archéologique d'Epidaure (antiquité), Grande mosquée et hôpital de Divrigi en Turquie (médiéval), Ville médiévale de Rhodes, Ville coloniale de Saint-Domingue en république Dominicaine, L'hôpital de Sant Pau en Espagne (Art Nouveau) et Robben Island en Afrique du Sud. La valeur de ces sites, toutefois, est différente de celle de l'hôpital Franja.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'hôpital des partisans Franja est présenté comme un exemple exceptionnel d'organisation de services médicaux par un mouvement de résistance pendant la Seconde Guerre mondiale ; il représente un type d'équipement secret conçu pour soigner les blessés ; il est porteur d'un message de valeur culturelle.

L'importance des soins apportés aux blessés, en particulier pendant les guerres et les conflits armés, ne fait aucun doute. Cependant, l'organisation des services médicaux a une longue histoire, qui a connu des progrès non négligeables au XIXe siècle et des applications importantes pendant les deux guerres mondiales. La Convention de Genève (1864) et l'organisation internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont les principaux résultats de cette évolution. L'universalité des soins a donc été reconnue par une convention internationale spécifique.

Bien que des structures de services médicaux aient été construites pendant la Première Guerre mondiale, la pratique courante pendant la Seconde Guerre mondiale fut de fournir des unités mobiles de soins qui suivaient le

mouvement des troupes. Les hôpitaux pour partisans construits dans certaines parties de l'ancienne Yougoslavie sont donc considérés comme des exceptions et ne sont pas nécessairement représentatifs des services médicaux mis en place pendant la Seconde Guerre mondiale.

Évaluation des critères :

L'État partie propose l'inscription du bien sur la base des critères iv et vi :

Le critère iv se rapporte au bien dans la mesure où il « représente un exemple éminent spécial et unique de construction et d'ensemble architectural », en fait, une structure improvisée qui ne fut construite que dans très peu de cas. Selon les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, ce critère devrait se référer à « un exemple d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou de paysage illustrant une ou des période(s) significatives(s) de l'histoire humaine ». Tout en reconnaissant l'importance de l'hôpital des partisans, il n'est pas considéré comme représentatif dans un contexte plus vaste, il n'est pas non plus un exemple exceptionnel d'un type d'ensemble.

Le critère vi est proposé dans la mesure où l'hôpital des partisans Franja « présente et symbolise l'humanité au milieu des atrocités d'une guerre ». Les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* renvoient à ce critère si le bien est « directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques ayant une signification universelle exceptionnelle ». Tout en reconnaissant l'importance des idées que ce bien symbolise, ces idées ont déjà une représentation universelle dans la Convention de Genève.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien ne soit pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

ICOMOS, mars 2003

Gebel Barkal (Soudan)

No 1073

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	République du Soudan
<i>Bien proposé :</i>	Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne
<i>Lieu :</i>	État du Nord, province de Méroé
<i>Date de réception :</i>	28 juin 2001
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien est constitué de plusieurs *sites*. Il s'agit d'une proposition d'inscription en série.

Brève description :

Le bien comprend plusieurs sites archéologiques couvrant une région de plus de 60 km de long, dans la vallée du Nil. Tous les sites sont de culture napatéenne et méroïtique, de l'époque du second royaume de Kush. La culture napatéenne date de 900 à 270 avant J.-C., et la culture méroïtique de 270 avant J.-C. à 350 après J.-C. Les sites comprennent des tombeaux avec et sans pyramide, des temples, des bâtiments d'habitation et des palais.

2. LE BIEN

Description

Les sites sont situés sur les deux rives du Nil, dans une zone aride considérée comme appartenant à la Nubie.

Gebel Barkal : Une montagne naturelle, culminant à 100 mètres au-dessus de la plaine qui l'entoure, de 300 mètres de long et de 250 mètres de large. De l'Antiquité jusqu'à nos jours, la montagne a joué un rôle spécifique dans la vie religieuse et dans le folklore des habitants de la région. En dépit de son caractère naturel, on la considère comme une composante du patrimoine culturel du fait de son importance culturelle. Les fouilles et les recherches pratiquées sur la montagne et ses alentours ont mis au jour plusieurs temples, palais, structures administratives, pyramides et autres types de tombeaux : 9 temples sont connus, tous situés au pied de la montagne, face au Nil. Le plus vaste d'entre eux, le numéro B500, qui mesure 46 mètres sur 160, est dédié au dieu Amon. Nombre de ces temples sont décorés et présentent des inscriptions hiéroglyphiques gravées.

Plusieurs palais, maisons et complexes de palais ont été mis au jour. Contrairement aux temples, bâtis en pierres, de nombreux palais étaient édifiés en briques de terre séchées au soleil.

La nécropole - le site des pyramides - fait partie du cimetière royal napatéen-méroïtique. De nombreuses différences distinguent ces pyramides de leurs plus célèbres modèles égyptiens. D'une hauteur maximum de 30 mètres, elles présentent une technique différente de construction et de finitions en pierre. Mais leur trait distinctif essentiel réside dans leur fonction : contrairement aux pyramides égyptiennes, édifiées pour contenir et dissimuler la chambre mortuaire, les pyramides napatéennes étaient des monuments commémoratifs du défunt, enterré dans un hypogée situé sous l'édifice. Un petit temple était également bâti devant la pyramide, pour recueillir les offrandes.

Le cimetière de Gebel Barkal recèle 30 tombeaux explorés, en majorité par G.A. Reisner et 5 par une récente mission archéologique espagnole.

Accessibles par des escaliers, la plupart des tombeaux sont décorés de peintures ou de gravures.

Le site de Gebel Barkal possède encore de larges zones archéologiques qui n'ont été ni fouillées, ni étudiées.

El-Kuru : Ce cimetière napatéen est situé à 20 km de Gebel Barkal. Il comprend plusieurs tombeaux royaux et sépultures de membres de la famille royale. Le cimetière, utilisé entre la fin du IX^e siècle et le VII^e siècle avant J.-C., comporte différents types de tombeau, du plus simple, recouvert d'un petit tumulus, au plus élaboré, surmonté d'une pyramide.

Trente-quatre tombeaux ont été mis au jour par G. A. Reisner entre 1916 et 1918.

Nuri : Ce cimetière contient 82 tombeaux, tous mis au jour par G. A. Reisner, qui possèdent pour la plupart des superstructures pyramidales. La sépulture la plus ancienne date de 664 avant J.-C., et la plus récente d'environ 310 avant J.-C.

Les tombeaux comportent une, deux ou plusieurs chambres funéraires, certaines décorées, d'autres nues.

Nuri recèle d'autres structures : des chapelles funéraires, une église et des maisons.

Sanam : Situé dans la ville moderne de Méroé, le site inclut une zone résidentielle qui n'a jamais été fouillée, ainsi qu'un vaste cimetière « populaire » comptant plus de 1 500 sépultures. Un temple imposant, de 41,5 mètres sur 61,5 a été mis au jour et étudié. Une structure énigmatique, baptisée « le trésor » en raison de certains objets qui y ont été retrouvés et mesurant 54 mètres sur 256, constitue la plus vaste structure du site. Sa fonction est inconnue.

Zuma : Vaste site de sépultures, encore inexploré, couvert de petits tumulus. Il représente la période située entre la fin de la culture méroïtique au IV^e siècle avant J.-C. et l'arrivée du christianisme en Nubie au VI^e siècle.

Histoire

Les fouilles archéologiques de Gebel Barkal n'ont pas encore atteint la strate la plus ancienne. Dans les environs du site, des fouilles ont révélé une activité humaine à partir du III^e millénaire avant J.-C. Pour les Égyptiens du Nouvel Empire, Gebel Barkal était un lieu saint ; ils en firent un centre religieux et probablement également administratif.

L'époque la mieux représentée dans la région est la période napatéenne-méroïtique. Napata ou Gebel Barkal était la capitale du royaume kushite, probablement dès la fin du IX^e siècle avant J.-C., et a conservé son rôle religieux et administratif jusqu'au IV^e siècle. El-Kuru et Nuri étaient les deux cimetières royaux ; Sanam comporte un cimetière napatéen ainsi qu'une grande ville encore non fouillée.

Des vestiges de la période post-méroïtique ont été retrouvés à El-Kuru, Zuma et sur d'autres sites. Les vestiges de la période chrétienne sont présents dans toute la région.

L'histoire des fouilles commence avec l'exploration et la documentation de 1842-1845 par une expédition prussienne dirigée Karl Richard Lepsius. En 1912-1913, une expédition de l'université d'Oxford, menée par F. L. Griffith, effectua des fouilles à Sanam. Mais l'archéologue le plus important pour le Soudan est George Andrew Reisner, qui réalisa des fouilles pour l'université de Harvard et le *Boston Fine Art Museum*, de 1907 à 1932.

Des fouilles sont actuellement menées par différentes expéditions locales et étrangères.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La principale loi de protection est l'ordonnance sur la protection des antiquités de 1999.

Structure de la gestion :

Le patrimoine culturel est géré par une autorité centrale gouvernementale, le NCAM (*National Corporation for Antiquities and Museums*), sous la tutelle du ministère de l'Environnement et du Tourisme.

Ressources :

Budget public, expéditions étrangères, tourisme.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère i : Les sépultures et les temples taillés dans le roc, ainsi que les pyramides et les chapelles funéraires, représentent un chef-d'œuvre du génie créateur humain.

Critère ii : Le temple d'Amon de Gabel Barkal est un centre essentiel d'une religion qui fut un temps presque universelle, et représente, avec les autres sites, le renouveau des valeurs religieuses égyptiennes.

Critère iii : Gebel Barkal et les autres sites apportent un témoignage exceptionnel sur les civilisations napatéenne, méroïtique et kushite implantées le long du Nil entre 900 avant J.-C. et 600 après J.-C.

Critère iv : Les tombeaux, les pyramides et les temples sont des exemples particuliers et remarquables d'ensembles architecturaux.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS a visité les sites en septembre 2002.

L'ICOMOS a consulté son Comité Scientifique International pour la gestion du patrimoine archéologique.

Conservation

Historique de la conservation :

Les sites n'ont pas une longue histoire de conservation ; des travaux de réparations n'ont été effectués que récemment. D'autres activités ont été menées, principalement l'installation de barrières et de plantations autour des sites.

Statut de la conservation :

Comme tout l'indique, les détériorations sont manifestes, essentiellement du fait de l'exposition à des conditions environnementales difficiles. Les expéditions étrangères mettent en place des mesures de conservation.

Gestion :

Le gouvernement propose un programme plutôt qu'un plan de gestion. Certaines activités telles que celles des gardiens et des gérants des sites, sont en place. D'autres en sont au stade de la déclaration ou de l'intention.

Analyse des risques :

Les principaux risques proviennent de facteurs environnementaux tels que le vent de sable et les inondations. Parmi les autres risques : l'absence de soin, l'empiètement de l'agriculture et le vandalisme.

Le programme de gestion traite ces risques, mais une gestion complète reste encore à mettre en place.

Authenticité et intégrité

Les sites ont conservé une authenticité totale.

L'empiètement urbain pourrait compromettre l'intégrité de certaines zones.

Évaluation comparative

Cette culture n'existait nulle part ailleurs et ses vestiges sont uniques.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Ce bien présente une valeur extrêmement élevée, en tant que vestiges d'une culture unique à cette région, mais possédant des liens étroits avec les cultures pharaoniques du nord et d'autres cultures africaines.

Le site répond au critère de valeur universelle exceptionnelle. Par ses vestiges exceptionnels, il représente une culture extrêmement importante.

Évaluation des critères :

Les sites de Gebel Barkal répondent aux critères i, ii, iii et iv.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS recommande qu'un programme de conservation actif définissant les priorités, le budget, le personnel approprié et le calendrier requis soit préparé.

Les intentions de gestion doivent devenir un plan auquel le gouvernement doit participer.

L'ICOMOS recommande fortement un suivi attentif, portant principalement sur la mise en œuvre du système de gestion.

Recommandations concernant l'inscription

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des **critères i, ii, iii et iv** :

Les pyramides et les tombeaux, faisant partie du paysage spécifique de frontière avec le désert, sur les bords du Nil, sont uniques par leur typologie et leur technique. Les vestiges proposés pour inscription sont le témoignage d'une culture ancienne remarquable qui n'a existé et ne s'est épanouie que dans la région.

ICOMOS, mars 2003

Mardin (Turquie)

No 1098

1. IDENTIFICATION

État Partie:	Turquie
Bien proposé:	Ville historique de Mardin
Lieu:	Centre provincial de Mardin
Date de réception:	29 janvier 2002

Catégorie de bien:

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'une *ville historique vivante*.

[À l'origine, l'État partie avait soumis cette proposition d'inscription en tant que paysage culturel. En juin 2002, il a demandé qu'il soit pris en compte dans la catégorie indiquée ci-dessus, mais aucun changement n'a été apporté au dossier. Des informations complémentaires ont été reçues le 15 janvier 2003.]

Brève description :

Mardin est une ville ancienne de taille moyenne dans le sud-est de l'Anatolie, située sur d'anciennes routes commerciales. La ville fut construite en pierre sur le flanc d'une colline ; elle se caractérise par la structure en terrasses de son tissu urbain et des maisons qui possèdent des cours et des détails architecturaux en pierres sculptées intéressants. Sa période la plus faste s'étend du milieu du XII^e au XIV^e siècle, sous la domination des Artukides, une dynastie turkmène de la période seldjoukide. La région est aussi le berceau de la culture syriaque-araméenne.

2. LE BIEN

Description

Mardin se trouve dans le sud-est de la Turquie, entre l'Euphrate et le Tigre à l'ouest et à l'est, dans une région montagneuse où passe la ligne de partage des eaux des cours d'eau tributaires des deux fleuves. Mardin se trouve aussi au croisement de routes commerciales historiques : est-ouest (route de la soie) et nord-sud. Le bien proposé pour inscription consiste en la totalité de la vieille ville à l'intérieur de l'ancien mur d'enceinte, longé par l'autoroute au sud et par le site archéologique au nord (environ 120 ha). Le bien comprend aussi la citadelle édifiée en haut de la colline. La superficie de la zone

tampon est de 29 ha. En 2000, quelque 66 000 habitants vivaient dans la zone proposée pour inscription et un peu plus de 5000 dans la zone tampon.

La ville de Mardin est construite essentiellement sur du grès érodé du crétacé supérieur de la formation de Germav, d'une épaisseur de 250 m et structurellement stable avec, localement, des poches moins stables de marnes, d'argile et de sable. Au-dessus, la zone de la citadelle est bâtie sur un socle de grès becirman, de 50 à 70 m d'épaisseur, mais avec des blocs de calcaire ayant tendance à se fendre et à s'effondrer. Il n'y a aucun cours d'eau ni aucune source d'eau importants dans la zone. Les deux fontaines du centre de la ville de Mardin ne donnent que des filets d'eau traversant les grès du crétacé et becirman. Leur présence peut cependant expliquer pourquoi, dans un paysage sans eau, les hommes commencèrent à s'installer dans ce lieu précis.

La ville historique et ses ajouts plus récents s'étendent sur les pentes de la colline, entre l'ancien château et la citadelle, édifiés sur le sommet plat, et le cimetière de la ville en contrebas. Les terres rocailleuses des alentours s'étendent de tous côtés et rejoignent la plaine de la Mésopotamie vers le sud. La ville est actuellement séparée du cimetière par une route moderne et l'autoroute passe au nord de la citadelle. La ville s'est récemment étendue de tous côtés, sauf au nord, vers le haut de la colline. À cet emplacement, une zone de protection, à la fois archéologique et militaire, a empêché le développement de la ville et d'autres activités. La frontière avec la Syrie se trouve à quelques kilomètres au sud.

La ville historique s'étend sur la colline sur une longueur d'environ 2 km, le long d'une ancienne route. Entrecoupées d'escaliers, les rues secondaires, étroites et sinueuses, s'élancent à l'assaut de la colline, en terrasse. La ville était autrefois ceinte d'un mur de défense, aujourd'hui disparu, qui montait à la citadelle en haut de la colline. La topographie urbaine compacte indique une croissance progressive, les toits en terrasses constituant les cours des niveaux supérieurs et les étages inférieurs s'enfonçant dans la colline ; les façades sont orientées au sud. Les maisons sont construites en pierre, les pièces sont souvent voûtées, ainsi que les ouvertures - portes et fenêtres. Les fenêtres et les façades sont souvent enrichies d'ornements recherchés, de petites colonnes reliées entre elles en arcades et décorées de motifs variés. Les bâtiments sont isolés des rues par des murs et les espaces ainsi ménagés sont regroupés en cours. Les parties centrales de la ville historique recèlent quelques grands bâtiments et palais présentant un intérêt architectural manifeste, tels que le musée de la ville qui est un bâtiment patriarcal aux détails architectoniques d'une grande finesse. La plupart des bâtiments sont de deux étages, mais certains sont parfois plus élevés.

Dans le centre commercial de la ville, un bazar de deux étages est construit sur plusieurs rangées. Mardin fut le siège du patriarcat de l'Église syriaque orthodoxe, elle possède un grand nombre de monastères et d'églises, plusieurs mosquées, caravansérails, *médersas* et *hammams*, construits côte à côte. Ces monuments, datant du XII^e au XVI^e siècle, comprennent Eminuddin Kulliyya, un ensemble dans le sud-ouest de la ville comportant une mosquée, une *médersa*, un *hammam*, une fontaine et un

hôpital. La grande mosquée et le hammam, sur le côté sud de la grand-rue, à proximité du bazar, date aussi du XIIe siècle ; la belle *médersa* Zinciriye date du XVe siècle, ses bâtiments s'élèvent au milieu d'une cour et son portail monumental possède deux chambranles rectangulaires en pierre sculptée. La *médersa* Kasimiye du XVe siècle dans le sud de la ville est l'un des plus grands complexes. Sa construction commença sous le règne d'Artukian, montrant des caractéristiques particulières de cette période. Ulucami, la grande mosquée du XIIIe siècle, un des meilleurs exemples de l'architecture Artukide (XIIe siècle), se dresse hors de la ville, à Kiziltepe.

La citadelle ne faisait pas partie de la première proposition d'inscription, mais elle est maintenant comprise dans le dossier révisé. Elle avait été construite au Xe siècle, mais on cite déjà une place forte à cet endroit à l'époque de l'occupation romaine. Aujourd'hui, seuls l'entrée, le bastion sud et quelques portions des murs sont encore debout. On remarque aussi les ruines d'une mosquée datant du XVe siècle et de quelques maisons d'habitation. À l'origine, à l'ouest de la citadelle il y avait un quartier très peuplé où se dressaient quelques bâtiments de plus grande importance. Aujourd'hui, contiguë au bastion, une base militaire équipée d'un radar est installée au sud de la citadelle.

Même si le tissu historique est important, son intégrité a été quelque peu perturbée par la présence de constructions récentes dans différentes parties de la ville, dont bon nombre sont des bâtiments en béton à plusieurs étages.

La région de Mardin est réputée pour être le berceau de la culture syriaque-araméenne. Le principal monument lié à cette culture est le monastère *Deyru'l Zafaran*, qui n'est pas inclus dans la proposition d'inscription. Ce monastère se trouve à 5 km à l'est de la ville, ses origines remontent au IVe de notre ère. Il comporte trois églises, un cimetière où reposent des saints, un *divanhane* (la salle d'assemblée), et le logement du prêtre. La principale église (493-518) fut construite sous le règne d'Anastase. L'église de la Vierge Marie (Seydiyye) date de la période Byzantine et l'église *Mar Petrus* fut fondée par Cercis II entre 1696 et 1699. Le monastère prospéra entre 1166-1932 en tant que siège du patriarcat et conserve son importance jusqu'à ce jour.

Histoire

Inscrits dans le « croissant fertile », région d'Asie mineure où est née l'agriculture (céréales), les environs de Mardin recèlent des preuves d'installations humaines dès 8000 ans avant notre ère. Puis une succession de cultures - akkadienne, babylonienne, hittite, assyrienne, urartéenne et perse - influencèrent ou occupèrent cette zone. En 335 avant notre ère, Alexandre le Grand conquiert Mardin, un fait répété par les Romains en 249 de notre ère. Par la suite, la domination byzantine régna jusqu'en l'an 692, et fit place à une période d'extension de l'Islam, parallèlement à une présence chrétienne importante.

Pendant environ un siècle, entre la fin du IXe et la fin du Xe siècle, Mardin prospéra avant d'être conquise par les Seldjoukides en 1089. Peu après (1105), elle devint la capitale des Artukides, une dynastie féodale seldjoukide

qui régna dans ce lieu pendant trois siècles. La proposition d'inscription de Mardin se rapporte surtout à la période pré-ottomane, qui correspond à la domination seldjoukide en Anatolie. Les monuments les plus intéressants appartiennent à la période allant du XIIe au XVe siècle.

En 1515, les Ottomans prirent Diyarbakir et Mardin et placèrent les Kurdes sous leur domination. En 1516, une fois de plus, Sélim traversa l'Anatolie avec son armée et remporta la victoire contre le sultanat mamelouk près d'Alep. Depuis, bien qu'elle soit fermement rattachée à la partie kurde de l'État moderne de la République turque, Mardin est restée essentiellement turque d'un point de vue politique.

Politique de gestion

Dispositions légales :

De nombreux monuments et structures sont protégés légalement par la loi sur la Conservation des biens culturels et naturels (no. 2863, 21 juillet 1983).

La plupart des bâtiments sont détenus par des propriétaires privés. De nombreux bâtiments religieux et fonctionnels, tels que les écoles et monuments anciens, appartiennent au domaine public.

La Plan de conservation de Mardin s'applique à la zone urbaine protégée et définit des principes généraux ainsi que des points particuliers rassemblés sous le titre « Entretien simple et ordinaire ». La ville est divisée en cinq zones définies en fonction de l'état de conservation du patrimoine architectural.

Le Plan directeur d'urbanisme de Mardin (1990) couvre toutes les zones de développement et les nouveaux quartiers entourant la zone proposée pour inscription. Il propose essentiellement la construction d'un nouveau centre ville hors de la zone de conservation, de manière à alléger la pression actuelle et future sur le centre historique.

Structure de la gestion :

Le ministère de la Culture est l'organe responsable du patrimoine historique et culturel au plan national. La Direction du projet de développement régional de l'Anatolie du Sud est responsable de la planification et de la coordination de toutes les activités de développement régional. La Direction générale des fondations régit la plupart des biens appartenant aux organisations religieuses. Le Conseil des citoyens de Mardin est un organe qui représente les organisations officielles et bénévoles qui se chargent de mettre en oeuvre « l'Agenda 21 » et d'autres projets concernant généralement des projets « verts » de conservation de la nature.

Ressources :

L'effectif municipal permanent affecté à la conservation historique de Mardin est composé de cinq personnes : deux ingénieurs, un expert en art et un architecte. Le musée de Mardin emploie deux conservateurs responsables de la ville et des sous provinces environnantes. Le Conseil

régional emploie cinq experts qui sont chargés de Mardin dans le cadre de leur mission qui englobe toute l'Anatolie du sud-est.

Le Conseil des citoyens, avec d'autres organisations associées, a récemment collecté des fonds extérieurs (Programme de développement des Nations Unies, Banque mondiale), pour « préserver l'identité urbaine historique de Mardin et son patrimoine culturel et architectural et utiliser ce dernier comme l'élément phare d'une revitalisation de la vie sociale et économique de la ville... ».

Justification émanant de l'État partie (résumé)

De nombreuses civilisations, notamment chaldéenne, assyrienne, hittite, perse, hellénistique et romaine, qui convoitaient les richesses du « croissant fertile » entre le Tigre et l'Euphrate, se sont installées à Mardin, ville légendaire de la haute Mésopotamie. Les cultures chrétienne et musulmane sont les plus récentes à Mardin. L'histoire et le patrimoine de Mardin sont par conséquent indissociables de la culture des migrants, des bergers, des commerçants et des armées. Ayant absorbé toutes ces civilisations tout au long de son histoire, Mardin est d'une grande valeur architecturale, ethnographique, archéologique et historique. La ville possède une silhouette originale, avec ses clochers et ses minarets. La structure sociale actuelle de Mardin reflète ce patrimoine multiculturel.

Critère iii : Mardin et ses environs, que l'on appelle Turabdin, la montagne des serviteurs de Dieu, sont le berceau de l'ancienne culture syriaque-araméenne. Comme on l'a expliqué plus haut, Mardin a été un centre multiculturel tout au long de son histoire. Ce passé multiculturel transparaît dans le style architectural de Mardin et dans un grand nombre de vestiges.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en juillet 2002. Plusieurs historiens de l'architecture et des spécialistes de la conservation ont également été consultés, ainsi que le Comité scientifique international de l'ICOMOS sur les villes et villages historiques (CIVVIH).

Conservation

Histoire de la conservation :

En 1974 une résolution de l'État (14.09.1974/8051) a reconnu la nécessité de préparer une étude détaillée pour développer de nouvelles méthodes de planification urbaine des villes et des villages historiques de Turquie. « L'ancien quartier du centre ville de Mardin ..., qui possède des exemples typiques de maisons à l'architecture vernaculaire, est une zone très importante qui doit être protégée dans son ensemble. »

Le premier plan d'urbanisme mis au point pour Mardin a été préparé en 1976. En 1977, 363 maisons d'habitations

et/ou monuments ont été étudiés et classés. La totalité du centre historique (zone de conservation urbaine), la citadelle et quelques monuments ont été classés en 1979 (Décret no. 1933). En 1985, une autre résolution d'État (1425/31.5.1985) a validé le Plan de construction et de conservation de l'environnement historique de Mardin, donnant un statut légal aux limites qu'il définissait autour de la zone archéologique protégée et de la zone décrite par le document.

État de conservation :

L'environnement physique se dégrade progressivement en raison de l'immigration, du chômage, de la pauvreté et du manque d'appréciation des besoins de conservation de la part des habitants. Tandis que quelques bâtiments sont dans un état raisonnablement bon, de nombreux autres sont en mauvais état de conservation ou en ruines.

Gestion :

L'infrastructure de la ville est considérée comme insuffisante pour les besoins actuels. Même si les autorités ont pris des mesures pour résoudre les problèmes rencontrés à Mardin, le plan de conservation existant n'est pas correctement suivi et l'ensemble souffre d'un manque de ressources et de personnel technique formé.

Analyse des risques :

Mardin n'est pas menacée par des risques de séisme. Il existe toutefois quelques risques d'éboulements et de glissements de terrain dans des zones actuellement bien repérées et contrôlées.

Les risques les plus importants proviennent de la pression du développement, de l'appauvrissement des populations, de l'occupation des bâtiments et des zones historiques par l'arrivée de populations de la campagne, du manque d'appréciation des besoins de conservation, de la pauvreté, du manque de ressources et, nouveau facteur, d'un possible développement touristique mal pris en compte (à partir d'une base d'environ 7 000 visiteurs en 1998).

Authenticité et intégrité

Authenticité :

Nombre de bâtiments historiques individuels remplissent indéniablement les conditions du test d'authenticité, bien que certains d'entre eux aient un besoin urgent de réparations. Si l'on considère la totalité de la zone proposée pour inscription, la question devient plus problématique. L'état général du tissu historique n'est pas si bon. De nombreux bâtiments sont en mauvais état ou en ruines. Autrefois, la citadelle a joué un rôle important pour la ville, mais aujourd'hui elle est en ruines.

Intégrité :

Dans le cadre des développements récents, plusieurs bâtiments à plusieurs étages ont été construits en béton armé dans la zone historique, ce qui perturbe l'intégrité du lieu. En termes d'intégrité, la ville historique de Mardin est

donc sévèrement compromise. Pareillement, il faut mentionner la perte des murs de défense de la ville.

Évaluation comparative

Mardin a été soumise aux différentes influences qui ont imprégné l'Anatolie au cours des siècles. La période des Artukides est d'un intérêt particulier. Il s'agissait d'une dynastie turkmène dont les deux branches régnèrent sur la province de Diyâr Bakr (Diyarbakir) au nord de l'Iraq : l'une à Hisn Kayfâ (Hasankeyf) et Amid (1098-1232), et l'autre à Mardin et Mayyafariqin (1104-1408). Mardin fut leur capitale pendant un temps. Les Artukides conclurent une brève alliance avec Saladin en 1183 grâce à laquelle ils reçurent la ville d'Amid qui devint leur nouvelle capitale. En 1185, toutefois, Saladin prit Mayyafariqin et les Artukides devinrent ses vassaux.

Les Artukides ont érigé de nombreux édifices à Mardin, du milieu du XIIe siècle à la fin du XIVe siècle. La plupart de ceux qui subsistent sont des mosquées et des *médersas*. Diverses influences sont détectables dans leur architecture, par exemple celle des Seldjoukides d'Anatolie, qui avaient leur capitale à Konya. Toutefois, les principales caractéristiques de l'architecture des Artukides reflètent des influences syriennes, surtout d'Alep.

Les mosquées de Mardin diffèrent de celles des Seldjoukides d'Anatolie. La mosquée artukide, avec son hall de prière transversal, une coupole dominant l'avant du *mihrab* et la grande cour, représente un type de construction qui renvoie aux mosquées à cour des pays arabes. Les minarets en pierre se distinguent aussi, car ils sont de plan carré ou octogonal et non pas rond comme c'est le cas des minarets seldjoukides d'Anatolie. Les *médersas* artukides prirent la forme d'une *médersa* à cour ouverte, comme celles des Seldjoukides d'Anatolie, par exemple à Konya. Fondée à la fin du XIIe siècle, la *médersa* Hatuiye de Mardin comporte deux niveaux, une cour et deux *iwans*. Des vestiges des résidences du palais des Seldjoukides sont encore visibles dans la citadelle de Mardin ; ils présentent des similitudes avec celles de Mossoul, Diyarbakir et Alep (inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1986 sur la base des critères iii et iv).

Mardin a également été le siège du patriarcat de l'Église syriaque orthodoxe, et un certain nombre de monastères et d'églises ont été construits jusqu'en 1933, date à laquelle le patriarcat se déplaça en Syrie. Le monastère de Deyru'l Zafaran, datant du IVe siècle, est la principale référence pour cette religion mais il n'est pas inclus dans le bien proposé pour inscription. En général, comme indiqué dans le dossier de proposition, le style architectural et les matériaux utilisés à Mardin sont comparables à ceux d'autres villes turques du sud-est telles que Sanliurfa, Gaziantep ou Diyarbakir qui sont connues pour la pierre gravée. La disposition en terrasses de la ville de Mardin, qui répond aux contraintes du site naturel, ne peut être considérée comme unique. Un grand nombre de villes et de villages sont fondés sur le même modèle, dans tout le Moyen-Orient et la région méditerranéenne. Mardin ressemble de ce point de vue à Matera en Italie (patrimoine mondial 1993), quoi que ce site représente évidemment un contexte culturel différent.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La ville historique de Mardin possède indéniablement de nombreuses valeurs et qualités, liées en particulier à l'architecture de la période pré-ottomane. Les parties les plus intéressantes de la proposition sont probablement les constructions qui représentent la période Artukide, sous l'empire seldjoukide du milieu du XIIe siècle au XIVe siècle. Ces bâtiments, mosquées et *médersas* possèdent leurs propres qualités individuelles, qui se distinguent de celles des Seldjoukides d'Anatolie et des Syriens, leurs principales sources d'influence. Mardin est aussi mentionnée comme le berceau de la culture syriaque-araméenne, mais le principal monastère n'est pas inclus dans la zone proposée pour inscription.

Il est également regrettable que l'intégrité de la ville dans son ensemble soit sévèrement compromise par des développements défavorables. Du point de vue de la conservation, il est certainement justifié de traiter la zone historique de Mardin dans son ensemble. Du point de vue du Patrimoine mondial, la proposition d'inscription de Mardin dans son ensemble ne correspond pas aux exigences d'une valeur universelle exceptionnelle.

Dans le premier dossier de demande d'inscription, l'État partie invoquait aussi les critères iii et iv, considérant Mardin en tant qu'exemple de l'interaction des hommes avec la nature, en référence à la structure en terrasses du site. Le critère iv a été abandonné par la suite.

Évaluation des critères :

Critère iii : Même si Mardin est à l'évidence un témoignage de plusieurs civilisations, cela à soi seul n'est pas une raison suffisante pour lui conférer une valeur exceptionnelle. Au contraire, il s'agit d'une caractéristique commune à la plupart des centres urbains de la région, tels qu'Alep, qui est l'une des références les plus proches et qui est connue pour avoir eu une influence importante sur Mardin. Le thème de Mardin considérée comme le berceau de l'ancienne culture syriaque-araméenne et la manière dont cela s'exprime dans le site ancien n'a pas été clairement élaboré dans le dossier de proposition d'inscription. Même si le dossier comporte une brève description de leur monastère principal, Deyru'l Zafaran, celui-ci se trouve à 5 km hors de la ville et n'a pas été inclus dans la zone proposée pour inscription.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien ne soit pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial

ICOMOS, mars 2003

Mostar (Bosnie Herzégovine)

No 946

1. IDENTIFICATION

État partie : Fédération de Bosnie et Herzégovine

Bien proposé : La vieille ville de Mostar

Lieu : Canton de Neretva-Herzégovine

Date de réception : 15 juillet 1998 avec des informations supplémentaires reçues le 14 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'un secteur d'une ville historique vivante (1999, 27 : ii, 29 : iv).

Brève description :

La ville historique de Mostar, nichée dans une profonde vallée fluviale, est une ancienne ville frontière ottomane qui s'est développée aux XVe et XVIe siècles, et a connu une courte période austro-hongroise aux XIXe et XXe siècles. Mostar se caractérise par ses vieilles maisons turques et par le vieux pont, conçu par un architecte célèbre, Sinan. Dans les années 1990 cependant, la majeure partie de la ville historique et le vieux pont ont été détruits.

2. LE BIEN

Description

La zone proposée pour inscription s'étend sur les deux rives de la Neretva, avec le pont au centre.

La rivière Radoboija est très importante pour la ville. Elle se jette dans la Neretva sur sa rive droite et offre une source d'eau qui accompagna le développement urbain. De ce cours d'eau partaient des petits canaux d'irrigation sur lesquels tournaient des moulins à eau.

Le bazar se trouvait au centre de la ville qui s'étendait des deux côtés de la rivière, les deux parties étant reliées par le pont. À partir de là partait un dédale de rues qui formaient les *mahalas*. Ce système a été considérablement modifié pendant la période austro-hongroise avec la construction de nouveaux quartiers

selon les principes européens d'urbanisation ainsi que des nouveaux ponts sur la rivière.

La zone proposée pour inscription renferme de nombreux bâtiments historiques importants. Sur les treize mosquées d'origine construites aux XVIe et XVIIe siècles, sept ont été détruites au cours de ce siècle pour des raisons idéologiques ou par les bombardements. Une des deux églises orthodoxes du XIXe siècle a disparu et la synagogue du début du XXe siècle a été gravement endommagée pendant la Seconde Guerre mondiale, puis transformée en théâtre.

Plusieurs hôtels de voyageurs de l'époque ottomane subsistent aussi, avec d'autres bâtiments de la même période de l'histoire de Mostar, tels que des fontaines et des écoles.

Les bâtiments administratifs appartiennent tous à la période austro-hongroise et présentent des styles néoclassique et sécessionniste.

Il reste quelques villas de l'époque ottomane (XVIIIe et début XIXe siècle) qui présentent les principales caractéristiques de cette forme d'architecture : entrée, étage supérieur réservé à l'habitation, cour pavée, véranda sur un ou deux niveaux. Les villas de la fin du XIXe siècle sont toutes de style néoclassique.

Certains anciens bâtiments industriels et commerciaux sont également encore nombreux, en particulier des boutiques basses en bois et pierre, des entrepôts en pierre et un groupe d'anciennes tanneries bâties autour d'une cour. Là encore, les bâtiments commerciaux du XIXe siècle sont essentiellement de style néoclassique.

Certains éléments des premières fortifications sont encore visibles. La tour Hercegusa date de la période médiévale, tandis que les défenses ottomanes sont représentées par les tours Halebinovka et Tara, les tours de guet surplombant l'extrémité du vieux pont, et une portion des remparts.

Histoire

L'occupation humaine sur la Neretva, entre les hauteurs du Hum et les pentes de la Velez, remonte à la préhistoire, comme en témoignent les enceintes fortifiées et les nécropoles. Les vestiges de la présence romaine sont enfouis sous la ville actuelle.

On sait peu de choses de Mostar au Moyen Âge, mais les basiliques chrétiennes de la fin de l'antiquité sont toujours utilisées. Le nom de Mostar apparaît pour la première fois dans un document de 1474, du nom des gardiens du pont, les *mostari* : cela fait référence à l'existence d'un pont de bois qu'empruntaient les soldats, les commerçants et les autres voyageurs pour se rendre dans la ville marchande située sur la rive gauche de la rivière. À l'époque, c'était le siège d'un *kadiluk* (district avec un juge régional). Du fait qu'elle se trouvait sur la route commerciale entre l'Adriatique et les riches régions minières du centre de la Bosnie, la bourgade s'étendit de l'autre côté du pont sur la rive droite de la Neretva. Elle devint la première ville du sandjak de l'Herzégovine et,

avec l'arrivée des Ottomans, le centre du gouvernement turc.

La ville fut fortifiée entre 1520 et 1566 et le pont reconstruit en pierre. La deuxième moitié du XVI^e siècle et le début du XVII^e furent les périodes les plus importantes du développement de Mostar. On construisit des bâtiments religieux et publics tels que des mosquées, une *médresa* (école islamique) et un *hammam* (bains publics). Ces constructions se trouvaient sur la rive gauche de la rivière, dans un ensemble religieux (*kullia*). Dans le même temps, de nombreux bâtiments commerciaux et privés, organisés par quartier, appelés les *mahalas* (résidentiel), et le bazar, furent érigés.

La Bosnie-Herzégovine fut d'abord occupée (1878) puis annexée (1908) par l'Empire austro-hongrois. C'est à cette époque que de nombreux bâtiments administratifs, militaires, culturels et chrétiens furent construits. Ils étaient essentiellement bâtis sur la rive droite, où un nouveau quartier s'est élevé selon le plan *Rondo*. Ce quartier est très différent de celui de la rive gauche où la ville a grandi en s'accrochant aux pentes des collines, formant des rues étroites et des espaces publics occupés par des marchés (*pazar*), des lieux de loisir (*mejdan*), et de prière (*musallah*). À l'époque, une voie de chemin de fer et de nouvelles routes reliaient Mostar à Sarajevo et à l'Adriatique.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La ville historique de Mostar est protégée par la loi de 1985 sur la protection et l'utilisation du patrimoine culturel, historique et naturel de Bosnie et d'Herzégovine, les statuts provisoires de 1996 sur la ville de Mostar et la loi de 1998 sur l'eau. En 1998 le conseil municipal de Mostar a voté une série de règlements relatifs à la réhabilitation et à la conservation des bâtiments dans la zone protégée de la ville, interdisant toute intervention non autorisée.

Structure de la gestion :

Les formes de propriété de la zone proposée pour inscription sont variables – organes gouvernementaux, communautés religieuses, institutions et particuliers.

Au niveau national, le contrôle général est exercé par le Centre du Patrimoine de Bosnie et d'Herzégovine qui se trouve à Sarajevo. La responsabilité directe au niveau régional incombe à l'Institut pour la protection du Patrimoine Culturel Historique et Naturel, situé à Mostar. Cet organisme collabore avec l'Institut de l'Urbanisme et de la Planification de l'Espace basé à Mostar et la municipalité de Stari Grad, et travaille aussi étroitement avec la Fondation du vieux Mostar et le centre de recherche pour l'Histoire, l'Art et la Culture Islamique d'Istanbul (Turquie). Il travaille également avec la Fondation Agha Khan et le *World Monuments Fund* qui soutiennent une équipe de six jeunes professionnels travaillant à la mise en œuvre du plan de conservation et à la surveillance de projets de restauration spécifiques au nom de l'Institut de Mostar.

Toutes les demandes d'autorisation de projets entrant dans le cadre des dispositions municipales doivent être soumises à la municipalité de Stari Grad. Elles sont étudiées par l'Institut pour la protection du Patrimoine Culturel, Historique et Naturel qui soumet ses recommandations à la municipalité qui prend la décision finale (par le biais de son unité de coordination du programme pour la reconstruction du vieux pont).

Un plan de réhabilitation de l'UNESCO a été entrepris en 1997 et la Fondation Aga Khan a, elle aussi, produit un plan directeur et entrepris des études approfondies pour la réhabilitation de monuments importants et de quartiers sur les deux rives. À l'époque de la première proposition, il n'existait pas de plan de gestion global en vigueur pour le centre historique de Mostar. L'ICOMOS a reçu un exemplaire du plan de gestion de la vieille ville de Mostar adopté par le conseil municipal de Stari Grad, Mostar, le 1^{er} octobre 1999. Ainsi sont remplies les conditions de base stipulées au paragraphe 24.b.i des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. La seconde mission d'expertise de l'ICOMOS réalisée en octobre 2000 a été informée que le plan devait être approuvé formellement par le conseil municipal à la fin de l'année 2000 ou au début de l'année 2001. La Fondation Aga Khan pour la Culture et le *World Monuments Fund* se chargeraient de gérer la préparation du plan d'amélioration des quartiers, du plan directeur de la vieille ville et du plan stratégique de la zone urbaine centrale de Mostar. Le Comité d'experts internationaux nommé par l'UNESCO est chargé d'examiner l'important matériel technique en vue des projets d'investissements futurs.

Ressources :

L'État partie a soumis le détail du projet pilote pour le patrimoine culturel préparé par la Banque Mondiale pour le vieux pont et la ville de Mostar ainsi que d'autres documents relatifs aux actions futures de conservation et de gestion de la vieille ville. Toutefois, la gestion locale de la ville sur le long terme reste à établir, et les ressources nécessaires à indiquer.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Mostar est le fruit de l'interaction entre un phénomène naturel et la créativité de l'homme au cours de l'histoire. Les caractéristiques des paysages culturels du sud-est de l'Europe sont un phénomène universel qui appartient à l'humanité tout entière. La valeur culturelle et historique du vieux Mostar offre une harmonie totale entre les structures bâties et l'environnement naturel de la Neretva. L'agglomération urbaine est née au XVI^e siècle, à l'apogée de l'Empire ottoman, autour du vieux pont, merveille technologique de ce temps révolu.

Au cours des siècles, des vagues successives d'expressions artistiques et plastiques ont embelli la vieille ville, en particulier à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, sous l'influence de l'Empire austro-hongrois et de l'architecture d'Europe centrale.

Le développement durable de la région a été mis en péril par les destructions humaines et les dévastations causées

par la guerre. Mostar a toujours suscité l'intérêt du public tant au plan local qu'au plan international, comme en témoignent de nombreux documents historiques et ce, jusqu'à nos jours, où se manifeste à nouveau un regain d'intérêt. Des études ont été menées sur les origines des différents styles ainsi que sur leur expression, leur harmonie dans l'espace et leur préservation.

La protection, l'entretien, la réglementation et la relance de l'activité du centre historique supposent l'engagement d'un processus à long terme. Jusqu'à présent, les études portant sur ce sujet se sont limitées à quelques comptes-rendus succincts, quelques références littéraires éparpillées et quelques interventions à des conférences. Pour toutes ces raisons, au nom des principes relatifs à l'importance de la préservation des vestiges matériels du passé, en particulier le patrimoine architectural, et aussi à cause de l'impression erronée que cette partie de la ville n'est plus d'actualité et doit disparaître du paysage historique, l'UNESCO et la communauté internationale doivent accepter la justification de cette proposition, d'autant plus que les vestiges préservés de la vieille ville offrent aussi un caractère urbain. Ils ont été intégrés au tissu urbain de la ville de Mostar comme faisant partie intégrante de la culture européenne. Le centre historique et les zones environnantes symbolisent la vie civilisée. Cela justifie presque automatiquement l'existence de la ville comme l'une des sources premières de l'identité et de l'histoire commune de la Bosnie et de l'Herzégovine.

La destruction de la ville a privé le visiteur cosmopolite du repos de l'âme et du corps qu'offrait cette ville, et de la possibilité de plonger dans son propre passé. Le paysage urbain vivant de Mostar est une classe à ciel ouvert pour les jeunes et le lieu pour eux où évaluer leur propre destinée.

[Remarque : L'État partie ne précise pas les critères sur la base desquels il propose l'inscription du bien sur la liste du Patrimoine mondial.]

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

L'inscription de Mostar a été proposée pour la première fois en 1999, mais elle a alors été différée. Une mission de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en octobre 2000, et l'ICOMOS a alors décidé d'appuyer l'inscription en tant que cas particulier, comme une « contribution positive à la protection et à la gestion de ce patrimoine multiculturel exceptionnel ». Néanmoins, la proposition d'inscription a été différée en vue d'une vérification complémentaire du plan de gestion et de sa mise en œuvre par le Bureau 2000, puis à nouveau par le Bureau en 2002. Un autre expert de l'ICOMOS s'est rendu à Mostar en mars 2003.

Conservation

Historique de la conservation :

Les premières étapes de l'histoire de la conservation de Mostar remontent à 1878, lorsque le Grand vizir

promulguait un décret « interdisant l'exportation d'antiquités et la destruction des bâtiments anciens ».

La vieille ville a subi de graves dommages pendant la Deuxième Guerre mondiale. Une série de lois votées entre 1945 et 1965 fournissent la base d'une politique de conservation des bâtiments historiques et leur étude scientifique. Plusieurs institutions chargées de ces questions ont été créées à Mostar. Un certain nombre de grands projets de restauration ont été entrepris pendant cette période, entre autres, la reconstruction de la *médresa* de Koski Mehmed Pasha et du vieux pont. Les travaux se sont poursuivis dans les années 1970 et 1980, avec la reconstruction d'autres édifices. En 1986, la restauration de la ville historique a reçu le prix Aga Khan de l'architecture.

Les hostilités qui se sont déclarées au début des années 1990 ont entraîné la destruction systématique d'une grande partie de la vieille ville par les bombardements et les incendies en 1992-1995, accompagnée d'une déstabilisation structurelle du bâti et des détériorations dues à l'abandon. Parmi les structures totalement ou partiellement détruites, il y avait le vieux pont avec ses tours, les anciens entrepôts et magasins près du pont, toutes les mosquées à coupôles, de nombreux autres bâtiments islamiques et un certain nombre de bâtiments administratifs austro-hongrois. Certains des travaux de reconstruction réalisés après ces destructions, en particulier par des institutions religieuses et des fondations humanitaires étrangères, sont clairement décrits par l'État partie dans le dossier de proposition comme étant contraires aux principes reconnus de la conservation. De plus, de nombreux bâtiments nouveaux qui ne répondent pas aux exigences d'un centre ville historique auraient été érigés.

État de conservation :

En ce début de l'année 2003, plusieurs projets de reconstruction sont en cours dans le centre historique de Mostar. Le pont est en cours de reconstruction sous l'égide de l'UNESCO et de la Banque Mondiale. Une étude du site du vieux pont a été réalisée, et sa reconstruction a commencé ; son achèvement est prévu pour 2004.

D'autres projets de restauration sont en cours, avec le soutien de la fondation Aga Khan. Ils concernent plus particulièrement les mosquées et certains autres édifices du centre historique. Ce projet devrait se terminer fin 2004.

De plus, Mostar a reçu un soutien financier et technique provenant de plusieurs sources, notamment de l'Union Européenne, et divers projets sont en cours de réalisation sur les infrastructures et, plus globalement, le tissu urbain.

Gestion :

Il existe actuellement une unité de coordination de projet (UCP) conseillée par un comité d'experts internationaux. Parmi ses missions : 1. la reconstruction du vieux pont (UNESCO), 2. la reconstruction du centre ville (fondation Aga Khan pour la culture), 3. la

reconstruction et la réhabilitation d'autres quartiers. Un plan de gestion a été préparé pour la zone historique, quoiqu'il traite principalement des bâtiments. Les vestiges archéologiques font l'objet d'une attention moindre, bien qu'elles comprennent les archives historiques originales de la ville.

La municipalité a exprimé sa volonté de consacrer plus d'attention à la bonne gestion de la conservation de la zone historique. Néanmoins, la situation reste provisoire, et il faudrait toujours établir une gestion adéquate sur le long terme de la conservation, tant à l'échelon national que local.

Analyse des risques :

Pour l'instant, le principal risque à Mostar concerne la difficulté de la reconstruction et la bonne volonté et la capacité des autorités, des divers entrepreneurs et des sponsors impliqués dans le processus à respecter la valeur du patrimoine.

Authenticité et intégrité

Sur la base du test d'authenticité, tel que défini au paragraphe 24.b.i des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la convention du patrimoine mondial*, nous émettons des réserves importantes quant à l'authenticité de Mostar. Une grande partie du tissu urbain ayant été détruit en 1992-1995, il est en cours de reconstruction. Une copie du vieux pont est en train d'être reconstruite, essentiellement avec des matériaux nouveaux, quoiqu'il y ait eu des tentatives pour intégrer une partie des matériaux historiques, particulièrement en surface. La proportion de bâtiments reconstruits est très élevée, et beaucoup de nouveaux matériaux sont utilisés. Le dossier de proposition d'inscription commente en termes défavorables l'authenticité des matériaux et de la façon pour les divers projets. Bien que certains bâtiments aient été reconstruits selon la documentation disponible, d'autres peuvent être modernisés et modifiés, et l'on craint une altération de la typologie et de la morphologie du tissu historique en conséquence.

D'un point de vue historique, la vieille ville de Mostar pourrait être considérée comme un site archéologique urbain. Aux alentours du vieux pont, il y a eu une documentation archéologique systématique de la stratigraphie historique. Malheureusement, cette recherche s'est exclusivement concentrée sur une zone limitée.

Évaluation comparative

L'ancienne ville de Mostar s'est principalement développée à la période ottomane, à partir du XVI^e siècle, et a fait partie de l'empire austro-hongrois à partir du XIX^e siècle. Son importance est en partie liée à la période ottomane, et en partie à son intégration aux cultures européennes. Le vieux pont, aujourd'hui détruit, a toujours été l'un de ses traits distinctifs.

Les principaux pôles ottomans se trouvaient en Turquie : Istanbul (inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1985 ; critères i, ii, iii et iv), Bursa et

Edirne. Ce sont dans ces centres que s'exprime le mieux la spécificité de l'architecture ottomane. Sinan Hoga, dont les travaux les plus exceptionnels se trouvent à Istanbul et à Edirne, était le plus célèbre des architectes. On lui attribue aussi le vieux pont de Mostar. L'architecture résidentielle ottomane est bien représentée dans la ville historique de Safranbolu (PM 1994 ; critères ii, iv et v), au nord de la Turquie. L'empire ottoman a pénétré jusque dans le sud-est de l'Europe, et la région abrite donc plusieurs témoignages de sa présence dans cette région, par exemple en Bulgarie et en Yougoslavie. En Serbie, un ancien bazar à Stari Ras et à Sopocani (PM 1979 ; critères i et iii) date de la période ottomane. En Bosnie, Sarajevo (également proposée pour inscription en 1999 mais refusée) est comparable à Mostar en ce qu'il s'agit d'une ville frontière ottomane placée sur les principales voies de communication et de négoce, qui a conservé d'importantes traces de son passé islamique en dépit d'une occupation austro-hongroise courte mais lourde d'influences.

On note que la ville historique de Mostar n'est pas le seul centre historique d'Europe représentant l'influence ottomane. La destruction récente a en outre éliminé les attraits architecturaux les plus intéressants de Mostar, tels que le vieux pont. Aujourd'hui, la ville reste essentiellement un lieu de mémoire, à l'instar du centre historique de Varsovie (PM 1980 ; critères ii et vi). Lors de l'inscription de Varsovie, on l'a considérée comme un « symbole de la réussite exceptionnelle d'une reconstitution à l'identique d'un bien culturel qui est associé à des événements ayant une signification historique considérable. Il ne saurait être question d'inscrire à l'avenir d'autres biens culturels reconstruits » (Bureau du patrimoine mondial, mai 1980 ; CC-80/Conf. 017/4).

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le principal intérêt de Mostar réside dans sa représentation des traditions de construction ottomane sur une route commerciale dans une région frontalière, et dans le métissage des influences austro-hongroises et méditerranéennes. Le vieux pont était son monument majeur. Désormais, après la destruction des années 1990, le site a toutefois perdu beaucoup de son ancien tissu urbain, et il est actuellement en cours de reconstruction. On note également une contribution considérable de la part de la communauté internationale et notamment de l'UNESCO, de la Banque Mondiale et de l'Union Européenne, outre le soutien individuel qu'apportent divers pays.

L'une des raisons de l'inscription de ce site sur la Liste du patrimoine mondial visait essentiellement à marquer un soutien international et un encouragement à la réhabilitation du pays et à la gestion adéquate de ce processus. Pour diverses raisons, l'inscription de Mostar a été retardée, et la situation évolue progressivement. La communauté internationale a apporté un appui sans faille à la reconstruction, déjà bien avancée. Les résultats seront visibles dans

quelques années, et les autorités locales prennent des mesures pour mettre en place la gestion de la conservation quoique la situation actuelle ne puisse être considérée que comme provisoire.

L'état actuel de la ville historique de Mostar doit être considéré comme un ouvrage en cours. Le tissu architectural a été gravement endommagé, voire détruit. Les rapports indiquent également que la reconstruction n'a pas toujours été correcte du point de vue historique. Quels que soient les résultats, il serait donc souhaitable d'attendre la stabilisation de la situation avant de décider d'une éventuelle inscription.

Évaluations des critères :

L'État partie n'a proposé aucun critère. Précédemment, l'ICOMOS avait suggéré l'inscription sur la base du critère iv. Au vu de la situation actuelle, il conviendrait cependant de reconsidérer cette possibilité. Il ne reste de l'ancien site qu'un site pratiquement archéologique inscrit dans le paysage de la vallée fluviale. Le tissu physique est en cours de reconstruction et sera, fondamentalement, un pur produit du XXI^e siècle. À cet égard, le site n'est pas sans rapport avec le cas de Varsovie. On note cependant que l'inscription de Varsovie constituait à cet égard une exception et n'a pas été considérée comme constituant un précédent.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de la proposition d'inscription soit ***différé***.

ICOMOS, mars 2003

Île James (Gambie)

No 761 rev

1. IDENTIFICATION

État partie : Gambie

Bien proposé : Île James et sites associés

Lieu : Île James, Albréda, Juffureh et San Domingo, dans le bas quartier de Niumi, division de la rive nord. Fort Bullen, dans le haut quartier de Niumi, division de la rive nord. La batterie à six canons fait partie de la municipalité de Banjul.

Date de réception : 3 octobre 1995 ; 31 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série composé d'un ensemble de sites.

Brève description :

L'île James et les sites associés témoignent des principales époques et facettes de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe le long du fleuve Gambie, un continuum qui s'étend de la période pré-coloniale et pré-esclavagiste à l'indépendance. Ce site est d'une importance toute particulière pour son association avec les débuts et l'abolition du commerce d'esclaves, mais aussi en tant que témoignage des fonctions de la première voie d'accès aux terres intérieures d'Afrique.

2. LE BIEN

Description

Le bien proposé pour inscription comprend sept sites distincts : la totalité de l'île James, les vestiges d'une chapelle portugaise et d'un entrepôt colonial dans le village d'Albréda, le bâtiment Maurel Frères dans le village de Juffureh, les vestiges d'un petit peuplement portugais de San Domingo, ainsi que Fort Bullen et la batterie à six canons, dans trois districts différents de la Gambie. Fort Bullen et la batterie se trouvent à l'embouchure du fleuve Gambie, tandis que l'île James et les autres sites sont à quelque 30 km en amont. Albréda, Juffureh et San Domingo sont situés dans une large zone tampon qui s'étend sur 12 km le long de la rive du fleuve Gambie, à quelque 500 m de la laisse de crue.

L'île James est une petite île (0,3 ha) sur le fleuve Gambie. Son emplacement, au centre du fleuve, en a fait

un lieu stratégique de contrôle de cette voie fluviale. Les structures d'origine comprennent le fort lui-même, la maison des esclaves, la cuisine du gouverneur, la forge et un magasin, tous en ruines. Le fort se situe au milieu de cette île peu élevée, et il est vulnérable aux inondations par les marées. De plan approximativement carré, avec des bastions polygonaux aux quatre coins, arrondis cependant pour réduire la superficie globale du bâtiment et ainsi éviter de devoir construire sur la côte en deçà de la ligne de crue. Il y avait jadis des courtines entre les bastions du nord et de l'est, s'élevant sur une même hauteur ; une grande citerne en pierre pour recueillir l'eau de pluie a été construite contre la façade extérieure de la courtine. Des traces de fortifications annexes et de bâtiments de service demeurent à chaque bout de l'île, et sur le rivage sud.

Albréda est un village mandingue qui se dresse sur la rive nord du fleuve. Son appontement permettait aux visiteurs de traverser le fleuve pour se rendre sur l'île James. Le village se dresse au milieu de terres agricoles, rizières, vergers et potagers, ainsi que de bois de mangroves et d'autres arbres. Le village lui-même appartient à la zone tampon mais comporte deux bâtiments proposés pour inscription :

La chapelle, construite par les Portugais à la fin du XVe siècle, est en ruines, mais plus de 50 % de ses murs sont encore debout, notamment la totalité de l'élévation arrière. Les murs sont en sable et en pierres latéritiques fixées par un mortier de chaux. À côté de la chapelle (30 m vers l'ouest) se dresse un mur isolé contemporain de l'église.

Le bâtiment de la CFAO (Compagnie Française d'Afrique Occidentale), situé au bord de l'eau, près de l'appontement, est un édifice à deux étages doté d'un entrepôt de plain-pied adjacent. On possède des preuves de l'existence du bâtiment sur le site depuis 1847. Le rez-de-chaussée, accessible par une galerie ouverte à arcades, servait de boutique et de magasin pour les produits. L'étage hébergeait les agents de la compagnie commerciale.

Juffureh est un village mandingue typique doté de bâtiments traditionnels, de complexes familiaux entourés de barricades de bois, et de petits espaces publics à ciel ouvert. Aujourd'hui, c'est un lieu de pèlerinage, car Alex Haley (auteur de *Racines*, 1975) l'a identifié comme le village de ses ancêtres. Un bâtiment colonial du village est proposé pour inscription :

Le bâtiment Maurel Frères a été construit par les Britanniques vers 1840, avant d'être utilisé plus tard comme entrepôt par un commerçant libanais dénommé Maurel. En 1966, il a été transformé en petit musée du commerce atlantique des esclaves en Sénégal.

San Domingo se dresse à 1 km à l'est d'Albréda. Il fut tout d'abord un peuplement colonial, établi par les Portugais à la fin du XVe siècle. Il comprenait des jardins, une église, un cimetière et un puits ; il n'en subsiste aujourd'hui que les ruines d'une petite maison bâtie en pierres latéritiques et en mortier de chaux. Il reste peu de choses de l'ancien peuplement anglais de Jillifree, situé à proximité, hormis les ruines d'une maison en pierres à deux étages. L'emplacement de deux ou trois autres maisons est marqué

par des piles de pierres et le cimetière a été envahi par la végétation.

La batterie à six canons a été achevée en 1821 à Bathurst (fondée en 1816, aujourd'hui dénommée Banjul) sur l'île Saint Mary. La batterie se compose de six pièces de 24 livres, installées sur des rails et protégées par un haut parapet de pierre et de mortier de chaux.

Fort Bullen se trouve à l'extrémité de la pointe de Barra, à l'opposé de la ville de Banjul, sur la rive nord du fleuve, là où il se jette dans l'océan. Le fort est protégé des assauts venus de la mer par un rempart de pierre et de blocs rocheux. Autour du fort, sur les côtés est et nord, se trouve un vaste terrain actuellement défini comme zone tampon. Quelques vénérables grands arbres y fournissent un ombrage. Le site est proche du débarcadère Banjul-Barra. Les bâtiments du fort comprennent l'ancienne *Old Rest House*, faite de terre, résidence du commissaire itinérant de l'administration coloniale au début du siècle.

Histoire

La région du fleuve Gambie est depuis longtemps habitée, comme en attestent par exemple les anciens cercles de pierre et monticules funéraires (*mbanar*) connus dans les empires du Ghana, du Mali et de Songhai. Le territoire était sous la férule du royaume de Kaabu, une émanation de l'empire du Mali (vers 1200-1867), et de l'empire Jollof (vers 1300-1500). Kaabu jouait un rôle important dans le commerce vers l'Atlantique avant l'arrivée des Européens, car il était en contact avec les Phéniciens et les Carthaginois, ainsi que les Arabes (à partir de 1000 apr. J.-C.). Les Portugais atteignirent la Sénégalie entre 1446 et 1456, alors qu'ils cherchaient la route maritime vers l'Inde. En 1482, ils construisirent le fort São Jorge da Mina (Elmina) sur la Côte d'Or (aujourd'hui le Ghana). Au XVI^e siècle, des navires britanniques s'aventurèrent dans la région de la Gambie, suivis à la fin du siècle par les Hollandais. Les esclaves devinrent un autre objet de négoce, le commerce du « bois d'ébène » battant son plein au XVIII^e siècle, jusqu'à l'abolition de l'esclavage en Grande-Bretagne et aux États-Unis en 1807, puis dans les colonies françaises en 1848.

Avec le fleuve Gambie permettant d'accéder à l'intérieur des terres, les zones côtières devinrent la principale frontière d'acculturation. Kaabu conserva sa religion traditionnelle, barrant la route à l'Islam jusqu'au XIX^e siècle. Les Portugais établirent le contact avec la population indigène, les Niuminkas, initiant une période de commerce et de relations interculturelles qui, au fil des cinq siècles suivants, modifièrent considérablement le visage de la Gambie. Le fleuve Gambie étant l'un des fleuves les plus aisément navigables d'Afrique, il présentait aussi l'avantage particulier de permettre d'accéder au vaste arrière-pays. L'île James et les peuplements associés abritent les témoignages physiques des principaux peuplements marchands européens du XV^e au XIX^e siècle et de la rencontre entre l'Europe et l'Afrique.

L'île James servait de lieu de repos aux pêcheurs longtemps avant l'arrivée des Européens. Ses souverains héréditaires étaient et sont toujours des Niuminkas,

auxquels elle fut rachetée par une compagnie du duché de Courlande (aujourd'hui Lettonie), qui commença la construction du premier fort en 1651. Elle fut reprise par les Britanniques, qui la baptisèrent île James, du nom du duc d'York. Le fort fut détruit et reconstruit à plusieurs reprises, passant de mains en mains entre les Britanniques, les Français, les Hollandais, mais aussi des pirates et des mutins. En 1815, l'île James fut abandonnée et est depuis demeurée en ruines.

San Domingo, à l'est du village de Juffureh, est le premier peuplement portugais de la région. Il fournissait l'île James en eau potable ; c'est aussi là que les marchands européens rencontraient leurs homologues africains. Albréda, probablement un autre peuplement portugais, fut loué aux marchands français en 1681. Il devint l'emplacement du comptoir français en Gambie. Albréda et San Domingo étaient les principaux comptoirs marchands du royaume de Niumi et le « destination finale », vers l'ouest, des longues routes marchandes venues de l'intérieur des terres. À la demande des Anglais, les Français abandonnèrent le site en 1857 mais revinrent, comme le montrent les vestiges des bâtiments de deux compagnies marchandes françaises, Maurel Frères et CFAO. Juffureh est le village des marchands mandingues, le lieu où les Britanniques faisaient leurs affaires et depuis lequel ils gouvernaient la région.

La batterie à six canons (1816) et le Fort Bullen (1826), situés des deux côtés de l'embouchure de la Gambie, furent construits dans l'intention d'éliminer le commerce des esclaves une fois celui-ci déclaré illégal dans l'empire britannique, après l'adoption de la loi d'abolition en 1807. Les sites furent abandonnés en 1870. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'armée britannique réutilisa le fort Bullen comme observatoire et base d'artillerie pour se protéger contre une éventuelle attaque des Français, qui contrôlaient le Sénégal. Après la Seconde Guerre mondiale, le fort fut à nouveau abandonné.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Tous les sites proposés pour inscription appartiennent à l'État.

L'île James, Fort Bullen, de même que tous les bâtiments historiques d'importance à San Domingo, Juffureh et Albréda, sont sous protection légale en tant que monuments nationaux (1995), et ont été confiés à la garde du Conseil national des arts et de la culture, qui les contrôle et veille à leur conservation. La batterie fait actuellement l'objet d'un édit de classement en tant que monument national. Le bureau du Président, le principal décideur en faveur de l'édit, attend maintenant la publication à la Chambre du procureur. Une fois proclamé monument national, le site passera sous la responsabilité du Conseil national des arts et de la culture (NCAC). Le bureau du Président, sur le territoire duquel il est situé, sera chargé d'en prendre soin.

En tant que monuments nationaux et sites historiques, en vertu de l'avis légal n°20 de 1995, les sites proposés pour

inscription sont également protégés en vertu de la loi *National Council for Arts and Culture Act*, de 1989.

Structure de la gestion :

La loi de 1989 donne au Conseil national des arts et de la culture un mandat de contrôle de la zone protégée, délégué à la Division des musées et des monuments de ce conseil.

Les sites sont assujettis à un plan de gestion quinquennal, fruit des efforts conjoints des organisations nationales et locales, appuyées par le programme Africa 2009 de l'UNESCO-ICCROM-CRATerre-EAG.

Les sites sont visités dans le cadre du « forfait Racines » proposé par les agences de tourisme. Parmi les touristes, on trouve des Africains de la diaspora venus retrouver le foyer de leurs ancêtres. Les sites servent aussi de documents historiques à des groupes scolaires et à des chercheurs. Les pêcheurs locaux utilisent l'île pour se reposer lors de leurs expéditions de pêche. La région est d'ailleurs connue comme une zone poissonneuse.

Ressources :

Les revenus que génère ce groupe de sites proviennent principalement des droits d'entrée. Le chiffre d'affaire annuel total réalisé par le complexe Albréda-Juffureh, île James comprise, se situe entre 17 000 et 20 000 USD (chiffres de 1999 et 2000). Mais il convient de noter que ces chiffres dépendent en grande part des caprices de la saison touristique, dont la tendance est actuellement à la baisse.

Il y a un employé NCAC rattaché à l'île James, qui sert de gardien, d'accompagnateur et de percepteur ; Albréda-Juffureh possède un gardien, un conservateur du musée et un employé semi-permanent pour la maison d'hôtes. Bullen compte deux gardiens et un accompagnateur pour les visiteurs. La batterie (à Banjul) est confiée aux bons soins du bureau du Président. Les gardiens travaillent sous la supervision directe du responsable culturel, qui leur assigne des tâches après chaque visite d'inspection, en moyenne une fois tous les deux mois.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

L'île James et les sites associés constituent le plus important ensemble de structures historiques que l'on puisse trouver en Gambie, d'une importance considérable au niveau régional comme mondial. Ensemble, ces sites illustrent toutes les principales périodes et facettes de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe le long du fleuve Gambie, un continuum qui s'étend de la période pré-esclavagiste à l'indépendance. Le site est significatif pour sa relation au commerce des esclaves et à son abolition, au début de l'ère coloniale en Afrique, à la Seconde Guerre mondiale et ensuite.

Critère iv : L'île James et les sites associés sont une illustration remarquable des diverses phases de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe, du XVe siècle à l'époque coloniale en Afrique. Le site présente de nombreuses étapes et facettes de cette longue et turbulente histoire.

Critère vi : L'île James et les sites associés entretiennent un lien tangible et direct avec le commerce atlantique des esclaves, un chapitre dans l'histoire de l'humanité qui ne peut être sous-estimé pour ses répercussions négatives sur l'Afrique et bien d'autres régions du monde. Les vestiges physiques de ce site, jadis l'un des plus grands points de départ du commerce d'esclaves dans la région, illustrent les valeurs immatérielles associées à cette époque de destruction.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

La proposition d'inscription a été pour la première fois présentée sous le titre *Île James et la zone historique d'Albréda/Juffureh/San Domingo* en 1995. Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'était rendue sur le site en février 1996. L'ICOMOS avait alors recommandé que « l'examen de cette proposition d'inscription soit différé dans l'attente des résultats d'une étude comparative sur les peuplements marchands pré-coloniaux et du début de la période coloniale en Afrique de l'Ouest. »

Une étude comparative a désormais été menée à bien, et l'État partie a reformulé sa proposition d'inscription, en tenant compte des observations suggérées. Une deuxième mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue sur le site en juillet 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Les forts ont été abandonnés au XIXe siècle, et sont depuis demeurés en ruines. Les villages ont été habités et entretenus dans le respect de la tradition, tandis que les vestiges des premiers bâtiments européens sont en ruines, à l'exception du bâtiment Maurel Frères, réhabilité pour devenir un musée en 1996. Les sites sont protégés en qualité de monuments nationaux depuis 1995. Dans le cadre du programme Africa 2009, CRATerre a organisé une formation sur le site en 1997, avec un travail d'entretien des vestiges.

État de conservation :

Toutes les structures historiques de l'île James sont en ruines. Celles-ci ont été stabilisées et sont protégées par une toiture. Du fait du bas niveau de l'île, certaines structures sont parfois battues par les vagues en période de crue et d'orage.

Les villages d'Albréda et Juffureh sont bien entretenus par les habitants, dans le respect de la tradition, bien que les toits de chaume soient progressivement remplacés par de la tôle ondulée. Les bâtiments en ciment sont relativement rares. Les vestiges des murs du bâtiment de la CFAO sont dans un état médiocre et sont sensibles à l'érosion. Quant au bâtiment Maurel Frères, il est en bon état de conservation puisqu'il a été entièrement restauré en 1996. La chapelle portugaise et San Domingo sont en ruines, mais ces ruines ont été stabilisées et les parties les plus en danger renforcées en juillet 2000.

La batterie à six canons est en relativement bon état de conservation, de même que le fort Bullen, quoique la muraille qui défend celui-ci du côté de la mer soit continuellement battue par les vagues et que certaines parties se soient effondrées. Sur vingt mètres, le mur endommagé a été reconstruit en juillet 2000, et on prévoit une reconstruction progressive du reste de la partie effondrée. L'État partie mentionne comme un problème spécifique la possibilité d'agrandissement d'une mosquée proche de la batterie.

Gestion :

Les biens proposés pour inscription comportent une structure minimum de gestion, avec au moins un gardien qualifié par site, et les travaux sont organisés d'après un plan de gestion global. Les ressources financières nécessaires à la maintenance et à la conservation sont relativement rares, et viennent principalement des droits d'entrée.

Analyse des risques :

Les ruines sont soumises à une érosion graduelle, du fait de l'usure naturelle, des inondations, des violentes pluies tropicales (croissance de plantes, mousses, arbres, etc.) les vents forts et l'environnement salin favorisent la détérioration du mortier. La structure de San Domingo est menacée par la croissance d'arbres énormes. Par ailleurs, le contexte traditionnel est bien évidemment fragile et susceptible de se modifier facilement.

Authenticité et intégrité

Le fort de l'île James, place-forte miliaire, a subi diverses destructions, la dernière à la fin du XVIII^e siècle, et il demeure en ruines depuis lors. Le Fort Bullen et la batterie à six canons ont été abandonnés à la fin du XIX^e siècle, hormis une brève période de remise en usage durant la Seconde Guerre mondiale. Les peuplements ont conservé leur caractère et leurs matériaux traditionnels, avec relativement peu d'interventions en ciment, quoique les toits de chaume aient progressivement été remplacés par de la tôle ondulée. Les structures proposées pour inscription peuvent être considérées comme partie intégrante d'un paysage à l'évolution traditionnelle, qui a conservé son intégrité visuelle et structurelle globale.

Évaluation comparative

Les Portugais sont arrivés au Sénégal et en Gambie dans les années 1450, après une première étape à Arguin, aujourd'hui en Mauritanie (site du Patrimoine mondial inscrit sur la base de critères naturels). À Arguin, ils ont construit leur premier comptoir marchand avant de partir vers l'Afrique sub-saharienne. Étant les plus proches de l'Europe, le Sénégal et la Gambie furent cartographiés dès 1462, et l'un des premiers peuplements européens fut érigé sur les rives du fleuve Gambie, à San Domingo, à cette époque. Actuellement, il ne reste que très peu de vestiges de ce peuplement, mais il est antérieur aux établissements des comptoirs marchands, forts et châteaux du Ghana de 15 à 20 ans.

En Gambie, les Portugais ont trouvé des villages comme Juffreh et Albréda. Ne trouvant pas de marchandises comme or et épices plus au nord au Sénégal, les négociants s'installèrent le long du fleuve Gambie, qui devint l'une des premières régions d'échange entre l'Europe et l'Afrique. Outre l'or et les épices, les Européens cherchaient de l'ivoire, de la cire, des peaux, de l'ébène, du café, de l'indigo, des étoffes, des perles et finalement des esclaves. En échange, les Européens donnaient du sel, du métal, du brandy et d'autres marchandises européennes.

Le développement de l'île James différait grandement des forts, châteaux et comptoirs marchands qui se trouvent sur la côte d'Afrique de l'Ouest, en Guinée, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire et au Ghana, en ceci que l'objectif principal du site de l'île James était le contrôle de l'intérieur des terres et de ses richesses plutôt que de la côte et du commerce qui y transitait. C'est pourquoi le fort fut placé à une trentaine de kilomètres de l'embouchure du fleuve plutôt que le long de la côte. L'importance du fleuve et de son contrôle sont visibles dans la forme même de la Gambie, bande de terre longue et étroite entourée de tous les côtés par le Sénégal, hormis du côté de la mer.

Le fort de l'île James et l'île de Gorée au Sénégal étaient deux des principaux lieux d'expédition des esclaves en Europe et en Amérique. Bien qu'il n'existe aucun chiffre précis du nombre de personnes devenues des marchandises humaines à l'île James, ce site était et demeure dans l'esprit de la diaspora africaine l'un des hauts lieux de souvenir de cette difficile période de l'Histoire. En outre, la batterie à six canons et Fort Bullen ont été construits dans l'intention expresse de juguler le commerce des esclaves une fois celui-ci devenu illégal. La dualité de ce site à cet égard le rend unique en Afrique de l'Ouest.

La rencontre entre l'Afrique et l'Europe a pris divers visages, comme en témoignent l'île de Gorée, les forts et les châteaux du Ghana (deux sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du critère vi) ainsi que l'île James et les sites associés. Ceux-ci, ainsi que d'autres en Sierra Leone, Guinée, Côte d'Ivoire, Bénin, etc., permettent ensemble de raconter l'histoire des échanges entre les différents continents.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'île James et les sites associés constituent un témoignage exceptionnel des différentes facettes et phases de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe, du X^e au XIX^e siècle. Le fleuve Gambie a joué un rôle particulièrement important en ouvrant la première route commerciale vers l'intérieur de l'Afrique. Le site était déjà un point de contact avec les Arabes et les Phéniciens avant l'arrivée des Portugais au X^e siècle. La région forme un paysage culturel où les éléments historiques proposés pour inscription demeurent dans leur contexte culturel et naturel.

Les biens proposés pour inscription illustrent toutes les grandes périodes et facettes des diverses phases de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe, depuis ses débuts au X^e siècle jusqu'à l'indépendance. L'emplacement

particulier de l'île James et de ses sites associés, à l'embouchure du Gambie, est un rappel tangible de l'histoire du développement du fleuve comme l'une des plus importantes voies fluviales marchandes depuis l'intérieur des terres jusqu'à la côte et au-delà. Le rôle particulier et primordial du site dans le commerce des esclaves, tant dans sa propagation que dans sa fin, fait de l'île James et de ses sites associés un lieu de mémoire exceptionnel de cette période douloureuse mais essentielle de l'histoire de l'humanité.

Critère vi : L'île James et les sites associés, les villages et les batteries, ont été directement et manifestement associés au début et à la fin du commerce des esclaves, et conservent des souvenirs liés à la diaspora africaine.

ICOMOS, mars 2003

Évaluation des critères :

Critère iii : Le bien proposé pour inscription présente un ensemble d'éléments (forts, infrastructures marchandes, champs cultivés, lieux de mémoire et fleuve Gambie lui-même) qui facilitent la lecture et l'interprétation d'un paysage historique étroitement associé à la rencontre entre l'Afrique et l'Europe. L'importance des structures en ruines réside en ce qu'elles constituent un témoignage exceptionnel d'un « chapitre » de l'histoire de l'humanité du XVe siècle à sa conclusion aux XIXe et XXe siècles.

Critère iv : Dans le cas de l'île James, la question porte moins sur le type de structure ou de site que sur la signification du site en ce que les éléments identifiés donnent un sens au paysage culturel. Par conséquent, le critère iii serait plus approprié que le iv.

Critère vi : Ce critère fait référence à la région du fleuve Gambie proposée pour inscription comme directement et matériellement associée à l'exploration européenne de la côte africaine et de l'intérieur des terres. Le site est également exceptionnel car il offre un témoignage du début et de la fin du commerce des esclaves, et conserve des souvenirs liés à la diaspora africaine. Le bien proposé pour inscription complète et enrichit les biens déjà inscrits de l'île de Gorée et des forts du Ghana : l'usage du critère vi serait donc aussi cohérent.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS recommande que la gestion du site prenne en compte les aspects du paysage culturel dans lequel il s'inscrit.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien proposé pour inscription soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères iii et vi** :

Critère iii : L'île James et les sites associés sur le fleuve Gambie apportent un témoignage exceptionnel sur les différentes facettes de la rencontre entre l'Afrique et l'Europe, du XVe au XXe siècle. Le fleuve constitua la première route commerciale vers l'intérieur des terres africaines, et joua également un rôle dans le commerce des esclaves.

Monts sacrés (Italie)

No 1068

1. IDENTIFICATION

État partie : Italie

Bien proposé : Le paysage des monts sacrés du Piémont et de Lombardie

Lieu : Région du Piémont :

- Mont sacré ou *Nuova Gerusalemme* (Nouvelle Jérusalem), Varallo Sesia
- Mont sacré de Notre-Dame-de-l'Assomption, Serralunga di Crea et Ponzano
- Mont sacré de saint François, Orta San Giulio
- Mont sacré de la Sainte Vierge, Oropa
- Mont sacré de la sainte Trinité, Ghiffa
- Mont sacré et Calvaire, Domodossola
- Mont sacré de Belmonte, Valperga Canavese

Région de Lombardie :

- Mont sacré de Notre-Dame-de-Bon-Secours, Ossuccio
- Mont sacré du Rosaire, Varese

Date de réception : 28 décembre 2000 ; Plan de gestion reçu le 3 janvier 2003

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit de la proposition d'inscription d'une série de *sites*. Le bien est également un *paysage culturel*, aux termes du paragraphe 39 des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*.

Brève description :

Les neuf monts sacrés d'Italie du nord sont des groupes de chapelles et autres éléments architecturaux créés à la fin des XVI^e et XVII^e siècles et consacrés à différents aspects de la foi chrétienne. En plus de leur sens spirituel symbolique, ils sont d'une grande beauté, grâce à l'intégration habile des éléments architecturaux dans les paysages naturels avoisinants - collines, forêts et lacs. Ils comptent également une multitude de magnifiques œuvres d'art, sous la forme de peintures murales et de statues.

2. LE BIEN

Description

- *Le mont sacré ou « nouvelle Jérusalem » de Varallo*

Les travaux commencèrent dans la dernière décennie du XV^e siècle, pour reconstruire le paysage de la Terre Sainte sur un col rocheux surplombant la petite ville de Varallo. Plusieurs chapelles, contenant des statues grandeur nature ou presque et des fresques illustrant divers sites bibliques, furent érigées. Le thème évolua à la fin du XVI^e siècle, sous l'influence de la Contre-Réforme, vers la Vie et la Passion du Christ. Beaucoup d'artistes et de sculpteurs majeurs contribuèrent aux travaux. Actuellement, le tracé comprend les premières re-crétions de Nazareth et de Bethléem dans un paysage boisé, un jardin paysager et 45 chapelles bordant le chemin principal. Le sommet de la colline est dédié à une évocation de la ville de Jérusalem.

- *Le mont sacré de Notre-Dame-de-l'Assomption, Serralunga di Crea et Ponzano*

Les origines du mont sacré de Crea remontent à 1589, époque à laquelle un projet de construction de 25 chapelles illustrant les Mystères du Rosaire sur l'un des plus hauts cols de la région du Monferrato vit le jour. Mais il évolua au fil du temps, et englobe actuellement 23 chapelles et cinq ermitages. Le complexe comprend également les édifices du sanctuaire de l'Assomption de la Vierge, de style originellement roman, mais qui subit diverses modifications aux XV^e, XVII^e et XIX^e/XX^e siècles. Les chapelles abritent une statuaria en terre cuite polychrome et des peintures datant de la première période. Elles furent complétées par d'autres (en plâtre) pendant la campagne de restauration conduite au XIX^e siècle. Les bois où sont situées les chapelles abritent beaucoup de spécimens floraux rares.

- *Le mont sacré de saint François, Orta San Giulio*

Ce complexe, le seul dédié à saint François d'Assise, fut édifié en trois phases. La première, marquée par le maniérisme, commença en 1590 sur ordre de la communauté locale pour se poursuivre jusqu'en 1630 environ. La seconde, où le style baroque prédomine, se poursuivit jusqu'à la fin du XVII^e siècle, avec une forme de baroque plus libre associée à d'autres influences sur la troisième période, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Le complexe consiste en 21 chapelles, l'ancien Hospice de saint François, une porte monumentale et une fontaine. Ce mont sacré est unique en ce qu'aucun changement n'a été apporté à sa disposition depuis le XVI^e siècle. Le jardin est d'une qualité exceptionnelle, avec une magnifique vue sur le lac d'Orta.

- *Le mont sacré du Rosaire, Varese*

Lieu de pèlerinage pour le siège de l'ordre de saint Ambroise dès 1474, le mont sacré de Varese fut édifié après le Concile de Trente. Les travaux commencèrent en 1604, le long d'une voie pavée de 2 km représentant les Mystères du Rosaire, devenus de plus en plus populaires à partir de la bataille de Lépante (1571). Grâce à de somptueuses donations, la construction fut beaucoup plus rapide que celle des autres monts sacrés, et treize des chapelles étaient achevées en 1623. En 1698, elle était terminée, sous sa forme actuelle, avec 15 chapelles, dont la dernière fut érigée dans le sanctuaire de 1474 au sommet. Comme dans le Rosaire lui-

même, elles sont divisées en cinq groupes de cinq. L'architecture des chapelles, des puits et des fontaines est variée, ainsi que leur ornementation, statues et fresques.

- *Le mont sacré de la Sainte Vierge, Oropa*

L'un des plus anciens sanctuaires dédiés à la Vierge Marie, qui attirait nombre de pèlerins dévots, se trouve à Oropa. Quoique les travaux aient commencé sur ce mont sacré comme annexe au sanctuaire en 1617, ils ne s'achevèrent qu'à la fin du XVIIe siècle. L'idée était à l'origine de décrire la vie de la Vierge Marie dans vingt chapelles, avec cinq autres consacrées à d'autres éléments du Nouveau Testament. Le projet bénéficia du parrainage du duc de Savoie, sur le territoire duquel il se situait.

Le site, le plus élevé du groupe puisqu'il culmine à plus de 2300 mètres, est une colline couverte de hêtres et entourée de pics alpins. Il y a aujourd'hui 27 chapelles, dont douze dépeignant la vie de la Vierge Marie et les autres des sujets religieux divers. Leurs styles architecturaux sont typiques de la période baroque au cours de laquelle elles ont été construites, à l'instar des statues et des peintures ajoutées pour les embellir.

- *Le mont sacré de Notre-Dame-de-Bon-Secours, Ossuccio*

Ce groupe se situe sur la rive occidentale du lac de Côme, à 25 km au nord de la ville du même nom, à flanc de montagne ; il culmine à 400 m au-dessus du niveau de la mer, face à l'île de Comacina. Entouré de champs, d'olivieraies et de bois, il est complètement isolé des autres bâtiments. Les quatorze chapelles, toutes édifiées entre 1635 et 1710, sont de style baroque ; la végétation s'intègre parfaitement à leur disposition et ajoute à leur attrait. Elles imitent dans une grande mesure l'ensemble de Varese. Elles conduisent au sanctuaire bâti en 1537, au sommet, et complètent symboliquement la chaîne du Rosaire.

- *Le mont sacré de la sainte Trinité, Ghiffa*

Entre la fin du XVIe et le milieu du XVIIe siècle, un plan d'édification d'un mont sacré autour de l'ancien sanctuaire de la sainte Trinité, sur cette montagne aux bois denses, fut mis en place. Cependant, pendant la première phase, seules trois chapelles furent érigées. D'où une hausse notable du nombre de pèlerins se rendant en visite au sanctuaire : un vaste effort d'expansion fut donc fait entre 1646 et 1649. Dans son état actuel, le mont sacré compte six chapelles consacrées à différents thèmes bibliques ; le bien proposé pour inscription compte également trois chapelles plus petites, ou oratoires.

- *Mont sacré et Calvaire, Domodossola*

En 1656, deux frères capucins choisirent le col de Mattarella, en surplomb de Domodossola, pour devenir le site d'un mont sacré et d'un calvaire. De là est née une série de douze chapelles, avec statues et fresques représentant les stations de la croix et trois chapelles pour la Descente de croix, le Saint Sépulcre et la Résurrection. Au sommet du col se trouve le sanctuaire octogonal de la Sainte Croix, dont la construction commença en 1657. Seuls le sanctuaire, cinq des chapelles, les vestiges du château médiéval de Mattarella et l'Institut de la Charité sont proposés pour inscription.

- *Le mont sacré de Belmonte, Valperga Canavese*

La colline de granit rouge de Belmonte est à l'écart des crêtes de la chaîne du Piémont. Le moine Michelangelo da Montiglio eut, au début du XVIIIe siècle, l'idée d'un mont sacré à cet endroit. Ayant passé plusieurs années en Terre Sainte, il souhaitait recréer les sites bibliques en Italie du nord, et dessina donc un circuit de chapelles symbolisant les principaux événements de la Passion aboutissant au minuscule sanctuaire, qui était depuis longtemps un lieu de pèlerinage. Les chapelles, au nombre de treize, sont de plan quasiment identique : elles furent financées et dans une grande mesure bâties par les autochtones. Elles étaient à l'origine décorées de peintures de sujets sacrés, œuvres d'artisans locaux : ce n'est qu'un siècle plus tard qu'elles furent embellies par l'ajout de statues de céramique de Castellamonte. Le chemin d'accès fut élargi à la fin du XIXe siècle, pour parvenir à accueillir le nombre croissant de pèlerins.

Histoire

Les monts sacrés sont apparus au tournant des XVe et XVIe siècles, dans l'idée de créer en Europe des lieux de prière en alternative aux lieux saints de Jérusalem et de Palestine, de plus en plus difficiles d'accès pour les pèlerins du fait de la rapide expansion de la culture musulmane. Les frères mineurs, gardiens du Saint-Sépulcre sélectionnèrent trois sites - Varallo en Valsesia, appartenant au duché de Milan, Montaione en Toscane, et Braga dans le nord du Portugal – pour y construire de « nouvelles Jérusalem », d'une conception et d'une topographie similaires à celles de l'original.

Après quelques années, particulièrement après le Concile de Trente (1545-1563), ce modèle, et notamment celui de Varallo, construit aux alentours de 1480, fut utilisé pour d'autres raisons, tout particulièrement dans les diocèses sous la juridiction de la curie de Milan. Il s'agissait cette fois de combattre l'influence de la Réforme protestante en favorisant la création d'autres monts sacrés comme expressions concrètes de leur enseignement religieux. Ceux-ci étaient dédiés non seulement au Christ mais aussi au culte de la Vierge Marie, des saints, de la Trinité et du Rosaire.

Ce projet idéal, respectueux de normes spécifiques en termes de typologie et de styles architecturaux, fut fortement appuyé par Charles Borromée, évêque de Milan. Conformément aux idées nées du Concile de Trente, il acheva le mont sacré de Varallo avant de lancer le travail sur les autres. Cette phase se poursuivit tout au long du XVIIe siècle, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. À Varallo succédèrent les monts sacrés de Crea, Orta, Varese, Oropa, Ossuccio, Ghiffa, Domodossola et Valperga. S'ils suivaient au départ certaines règles élémentaires, ils développèrent au fil de leur construction des aspects artistiques et architecturaux propres.

D'autres monts sacrés furent conçus et construits tout au long du XVIIIe siècle, mais beaucoup d'entre eux n'étaient rien d'autre que des exemples de styles différents, manquant de motivation religieuse, d'authenticité de la composition selon les normes strictes et des magnifiques éléments architecturaux et artistiques qui avaient marqué la première phase des XVIe et XVIIe siècles.

Politique de gestion

Dispositions légales :

En qualité de biens historiques, artistiques et architecturaux, tous les monts sacrés sont assujettis aux dispositions des principaux textes italiens de protection, les lois n° 1089/1089 et 352/97, ainsi qu'à celles du décret législatif n° 490/99. Ces biens ne peuvent faire l'objet d'aucune intervention sans l'autorisation des *Soprintendenze* concernées (*Beni Ambientali e Architettonici de Milan*, établie à Milan, et *Beni Ambientali e Architettonici del Piemonte*, établie à Turin), les subdivisions régionales du ministère des Biens et des Activités Culturels de Rome.

De surcroît, diverses formes de protection légale sont étendues au niveau régional à chacun des biens :

- Varallo : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 30 du 28 avril 1980).
- Crea : Parc naturel et zone protégée (loi régionale piémontaise n° 5 du 28 janvier 1980).
- Orta : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 30 du 28 avril 1980).
- Varese : Organisation ecclésiastique dotée de la personnalité morale.
- Oropa : Le sanctuaire d'Oropa (*Santuario di Oropa*) est légalement défini comme une « organisation religieuse autonome ».
- Ossuccio : Organisation ecclésiastique dotée de la personnalité morale.
- Ghiffa : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 7 du 28 avril 1987).
- Domodossola : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 65 du 27 décembre 1980).
- Valperga : Réserve naturelle spéciale (loi régionale piémontaise n° 30 du 28 avril 1980).

Toutes ces réserves régionales visent à protéger la nature, le paysage, l'architecture, les valeurs archéologiques, culturelles, artistiques et historiques, à encourager des activités agricoles et sylvicoles appropriées et à développer la recherche.

Structure de la gestion :

- Varallo : La propriété appartient à l'administration civile du mont sacré de Varallo (municipalité de Varallo Sesia) ; elle est gérée par l'office de la réserve naturelle spéciale de Varallo Sesia.
- Crea : Le bien appartient à l'*Ente Santuario Diocesano Madonna di Crea*, organisme ecclésiastique mis sur pied par le diocèse de Casale Monferrato ; il est géré par l'office du parc de Ponzano.
- Orta : Le bien appartient à l'administration communale d'Orta San Giulio, à l'exception de l'ancien couvent,

propriété privée. La responsabilité de la gestion incombe aux autorités chargées du parc.

- Varese : Le bien appartient à la paroisse de Santa Maria del Monte.
- Oropa : Le sanctuaire d'Oropa (nom usuel du *Santo Luogo della Madonna Santissima di Oropa*) est le propriétaire du bien ; il assume également sa gestion.
- Ossuccio : Le bien appartient à la curie diocésaine de Côme ; il est géré par la province capucine lombarde de Milan.
- Ghiffa : Le bien appartient à la commune de Ghiffa, et il est géré par l'organe directeur de la réserve naturelle.
- Domodossola : Le bien appartient aux pères rosminiens de la province italienne de San Maurizio ; il est géré par l'organe directeur de la réserve naturelle.
- Valperga : Certaines parties du bien appartiennent au comte Luigi di Valperga, d'autres à la province des frères mineurs et d'autres encore à des particuliers ; leur gestion est supervisée et appuyée par les *Soprintendenze* compétentes.

Les biens classés comme réserves naturelles spéciales (Varallo, Crea, Orta, Ghiffa, Domodossola et Valperga) sont couverts par des plans élaborés et approuvés en vertu des dispositions de la loi régionale n° 12/90 ; ceux-ci sont intégrés aux plans directeurs des communes avoisinantes. Seul le mont sacré d'Oropa possède son propre plan de restauration et d'organisation, approuvé en 1999 et auquel l'on doit, sur l'année 2000, une première série d'interventions sur quatre des chapelles.

La responsabilité globale de la protection de tous les biens incombe à la région du Piémont, établie à Turin. Les biens eux-mêmes possèdent plusieurs instances, avec des comités de gestion composés de représentants des autorités locales et d'experts nommés par la région du Piémont. Elles emploient du personnel chargé de la gestion journalière, de la garde et de la maintenance. Le financement est assuré par la région du Piémont, aidée parfois de subventions nationales et européennes.

Les réserves naturelles comportent des comités de direction, qui s'occupent de la promotion de la recherche et de la documentation de leurs objectifs dans les communautés locales, ainsi que de la surveillance, de la maintenance et (lorsqu'il existe un financement) des projets de conservation et de restauration.

Les curies diocésaines compétentes sont responsables de la gestion des monts sacrés de Varese et d'Ossuccio, avec l'appui des *Soprintendenze*. Un arrangement analogue est en vigueur à Oropa : le conseil du sanctuaire d'Oropa, fondé en 1644, se compose de membres élus par le chapitre de la cathédrale de Biella et les autorités communales. Il est responsable de la gestion du bien, avec l'appui des *Soprintendenze*.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère ii : Le paysage culturel des monts sacrés (*Sacri Monti*) du Piémont et de la Lombardie est un exemple exceptionnel de ce type de bien, au sein duquel des éléments naturels (les monts, le bois, l'eau) ont servi de lieux de représentation sacrée et symbolique, avec des chemins, des chapelles et des scènes sacrées (statues grandeur nature en terre cuite polychrome) illustrant la vie du Christ, de la Vierge ou des saints, ainsi que le culte de la Trinité ou du Rosaire. Le résultat de l'ensemble est un immense paysage culturel structuré, remarquable tant par son intérêt que par sa beauté, et doté d'une grande valeur religieuse et historique, sans oublier une exceptionnelle qualité spirituelle, née de l'harmonie et du style inégalé de la fusion de ces éléments naturels et humains.

Critère iv : À partir du milieu du XVI^e siècle, les « instructions » données au clergé opposé à la Réforme protestante déterminèrent en Italie septentrionale le développement territorial des monts sacrés, un phénomène qui devait, sous des apparences diverses et variées, se répéter jusqu'au début du XVIII^e siècle. Le paysage culturel des monts sacrés du Piémont et de Lombardie est un exemple exceptionnel de structuration territoriale, sous la forme d'une sacralisation du paysage, dans le cadre d'un projet tirant parti de l'élément naturel et du travail des hommes à des fins religieuses.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le bien en juillet 2001. Le Comité scientifique international ICOMOS/IFLA sur les jardins historiques et les paysages culturels a été consulté sur les valeurs culturelles des biens proposés pour inscription.

Conservation

Historique de la conservation :

La conservation systématique de ce groupe de monuments n'a commencé qu'en 1980. Avant cela, ils faisaient l'objet d'interventions intermittentes, dont certaines constituant des modifications radicales de la conception d'origine. Ils ont en outre été négligés pendant de longues périodes, ce qui a provoqué une grave détérioration des structures et de la décoration, du fait des dures conditions climatiques de la région.

État de conservation :

Depuis la création des réserves naturelles, les efforts se sont principalement axés sur l'imperméabilisation des structures, et plus particulièrement sur la restauration des toits. L'attention s'est ensuite portée sur les intérieurs, et sur la restauration des peintures et des sculptures. Actuellement, l'état global de conservation est acceptable, bien qu'il reste encore beaucoup de travail pour certaines des chapelles.

Gestion :

Le plan de gestion requis par le Comité du patrimoine mondial en juin 2002 a été fourni par l'État partie en décembre de cette même année. Ce plan est l'accord collectif de toutes les parties concernées, à savoir la *Soprintendenza* d'État pour la protection du patrimoine culturel, les autorités régionales et municipales et les autorités religieuses. Il a pour objet de coordonner avec cohérence la gestion de la conservation des biens, en adoptant des politiques et des stratégies communes en matière de promotion des activités culturelles, socio-économiques et touristiques. En outre, les parties ont constitué une « *conférence permanente* » pour l'établissement et la mise en œuvre du système de gestion. Les aspects pratiques sont sous la responsabilité du *Groupe de travail opérationnel permanent*, et le *Secrétariat* de la conférence est assuré par la région du Piémont. Le plan encadre la gestion et les responsabilités de chaque partie, tout en définissant le programme des activités pour 2003-2006.

Ce plan est jugé parfaitement satisfaisant au vu des impératifs de gestion de la conservation des biens concernés.

Authenticité et intégrité

L'authenticité des paysages des monts sacrés est élevée : en effet, dans presque tous les cas, la disposition symbolique d'origine des chapelles au sein du paysage naturel est demeurée quasiment intacte. Une caractéristique essentielle des monts sacrés est qu'ils préservent des liens étroits non seulement avec le paysage naturel, mais aussi avec les communautés humaines alentours.

Le degré d'authenticité des matériaux et de l'exécution est lui aussi important, et pleinement conforme aux exigences des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*. Quoique certains ensembles et édifices aient subi quelques modifications aux XVII^e et XVIII^e siècles, ils ont dans une large mesure conservé leur intégrité, tant en termes de matériaux que de fabrication. Les récents travaux de restauration ont parfaitement observé les principes modernes de la conservation et de la restauration.

En ce qui concerne l'authenticité de la fonction, toutes les chapelles demeurent des lieux de prière et de méditation, leurs fonctions d'origine.

Évaluation comparative

Le concept de mont sacré est né avec la Contre-Réforme du XVI^e siècle, à la suite du Concile de Trente (1545–1563). Il s'agissait de poursuivre et de diversifier la pratique consistant à reproduire les principaux paysages de la Terre Sainte en Europe, au bénéfice des croyants ne pouvant partir en pèlerinage.

Ceux d'Italie du nord, qui comptent parmi les plus anciens, prirent pour thème plusieurs aspects de la foi chrétienne : ils incluaient non seulement la Passion du Christ, mais aussi des cultes rendus à la Vierge Marie, aux saints, à la sainte Trinité et au Rosaire. Les monts sacrés ont été établis dans

différentes régions d'Europe de confession catholique romaine. Plus tard, l'accent fut mis sur la Passion et la création de « calvaires » à grande échelle, sur de vastes espaces. L'un des plus importants d'entre eux, le Kalwaria Zebrzydowska, en Pologne, fut inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1999.

La plupart des monts sacrés ultérieurs, créés au XVIII^e siècle, ne sont guère plus que des exercices de style. Ils manquent de la motivation spirituelle, du strict respect des règles de composition et de conception et de l'exceptionnelle qualité architecturale et artistique dont témoignent les exemples du XVI^e et du XVII^e siècle.

Du fait de leur ancienneté, de leur intégrité et de leur grande authenticité, le groupe des monts sacrés composant ce dossier de proposition d'inscription est d'une importance remarquable et constitue un exemple exceptionnel de ce phénomène spirituel capital.

Valeur universelle exceptionnelle

Ce groupe de monts sacrés, en Italie du nord, représente un puissant symbole de la Contre-Réforme du XVI^e siècle. Ils utilisent l'imagerie sacrée et le paysage naturel pour créer des ensembles à la signification spirituelle profonde. Ils sont remarquables pour la qualité et la diversité des structures qui les composent et pour les œuvres d'art qu'ils comptent, mais aussi pour leurs liens étroits avec le paysage naturel.

Il existe deux monts sacrés de la même période et du même type dans le canton suisse voisin du Tessin. Le gouvernement suisse devrait prendre en considération une éventuelle extension transfrontalière de la proposition d'inscription italienne.

Le terme « montagne sacrée » désigne normalement des reliefs montagneux naturels qui sont eux-mêmes objet de vénération plutôt que toute structure bâtie sur ces montagnes. On pourrait citer comme exemple le Taishan et le Huangshan (Chine) et le Mont Fuji (Japon). Les *Sacri Monti* italiens eux, ne sont pas vénérés comme objets naturels mais uniquement en raison des chapelles qui y sont construites et qui symbolisent d'importants cultes chrétiens. Il est suggéré que le terme italien soit conservé dans la version anglaise et non pas traduit, de manière à indiquer une fonction spirituelle différente de celle des montagnes sacrées orientales.

L'ICOMOS estime que l'application du critère vi pourrait, dans ce cas, se justifier. Toutefois, il ne le recommande pas dans la mesure où l'État partie ne l'a pas proposé. Il faudrait également rappeler que ce critère n'avait pas été appliqué dans le cas du bien polonais, Kalwaria Zebrzydowska, en 1999.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS suggère que, dans la version anglaise, le changement du nom du bien en « The *Sacri Monti* of Piedmont and Lombardy » soit pris en considération.

Recommandation concernant l'inscription

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères ii et iv** :

Critère ii L'implantation de l'architecture et de l'art sacré dans un paysage naturel à des fins didactiques et spirituelles a connu son expression la plus exceptionnelle avec les monts sacrés d'Italie du nord, et a eu une profonde influence sur les développements ultérieurs dans le reste de l'Europe.

Critère iv Les monts sacrés d'Italie du nord représentent l'intégration réussie de l'architecture et de l'art dans un paysage d'une grande beauté, à des fins spirituelles, à une époque décisive de l'histoire de l'Église catholique romaine.

ICOMOS, mars 2003

Églises en bois (Pologne)

No 1053

1. IDENTIFICATION

État Partie : République de Pologne

Bien proposé : Églises en bois du sud de la Petite Pologne

Lieu : District : Malopolska (Petite Pologne) ;
Commune : Biecz, Village : Binarowa ;
Commune : Jasienica Rosielna, Village : Blizne ;
Commune : Nowy Targ, Village : Debno ;
Commune : Haczow, Village : Haczow ;
Commune : Lachowice, Village : Lachowice ;
Commune : Lipnica Murowana, Village : Lipnica Murowana ;
Commune : Jablonka, Village : Orawka ;
Commune : Sekowa, Village : Sekowa ;
Commune : Luzna, Village : Scalowa.

Date : 30 juin 2000 ; Plan de gestion reçu le 30 décembre 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription sérielle de monuments architecturaux.

Brève description :

Les églises en bois du sud de la Petite Pologne représentent des exemples exceptionnels des différents aspects des traditions de construction des églises médiévales dans la culture catholique romaine. Utilisant la technique des rondins de bois disposés horizontalement, répandue en Europe du Nord et de l'Est depuis le Moyen Âge, ces églises étaient construites par les familles nobles et devinrent également un symbole de prestige. Elles ont constitué une alternative très intéressante aux constructions de maçonnerie pratiquées dans les centres urbains.

2. LE BIEN

Description

Les neuf églises choisies dans le sud de la Petite Pologne représentent différents aspects de ces évolutions. Ce sont les églises de Binarowa, Blizne, Debno, Haczow, Lachowice, Lipnica Murowana, Orawka, Sekowa, et Scalowa. La plupart datent de la fin du XVe siècle et du XVIe siècle, à l'exception de Lachowice et Scalowa, qui furent bâties au XVIIIe siècle. Toutes ont été construites dans le respect de la

liturgie de l'Église catholique romaine. Elles se trouvent au centre d'un village, à l'exception de Lipnica Murowana qui fut édifée hors des murs de défense. Toutes sont construites en rondins de bois disposés horizontalement. Les intérieurs possèdent un mobilier et de riches décors peints datant de la fin de la période gothique, souvent recouverts de décors baroque et rococo. Les bâtiments se signalent par leurs hautes toitures couvertes de bardeaux de bois.

1 - L'église de l'Archange-Michel (Binarowa)

L'église paroissiale de Binarowa fut probablement construite vers 1500, avec un toit de type *zaskrzynienia*. En 1595, une tour fut ajoutée à l'ouest, et au début du XVIIe siècle, l'église fut entourée d'arcades extérieures. En 1602 - 1608 une tour fut ajoutée sur le faîtage. L'église fut rénovée en 1641 - 1650 : une chapelle fut adossée au nord, les ouvertures des fenêtres furent agrandies et un nouveau décor polychrome remplaça l'ancienne peinture au pochoir. L'église possède une crypte sous la sacristie et l'extérieur, les toits de la tour et du porche sud sont recouverts de bardeaux de bois ; d'autres toits sont recouverts de tôle en métal galvanisé. L'intérieur est peint de fines couches à la tempera. L'ornementation au pochoir du plafond, plus ancienne et de style gothique tardif, date du début du XVIe siècle. La plupart des peintures baroques datent du XVIIe siècle. Les sculptures gothiques de la fin du XIVe siècle proviennent probablement d'une église plus ancienne de Binarowa et les statues des divers saints datent du XVe siècle. La plupart des autres ornements, dont la chaire, l'autel et le crucifix, sont du XVIIe siècle. Après 1909, les toits de la nef, du chœur et du sommet de la tour furent recouverts de tôle galvanisée, les bardeaux de bois couvrant les murs furent remplacés par des bardages et la *zaskrzynienia* de la nef fut soutenue par une arcature à piliers.

2 - L'église de Tous-les-Saints (Blizne)

L'église paroissiale de Blizne est déjà mentionnée aux XIVe et XVe siècles. En 1549, il lui fut ajouté un premier clocher ; l'intérieur possédait de belles peintures. La remarquable scène du Jugement Dernier date de cette période. Le clocher actuel est mentionné pour la première fois en 1646, au moment de la construction des arcades autour des murs extérieurs et de la réalisation d'un nouveau décor intérieur. Au début du XVIIIe siècle, il y eut de nouveaux aménagements intérieurs, décor et mobilier. L'autel du XVIe siècle fut remplacé en 1720, des parties de l'ancien étant réutilisées. En 1811, l'église fut restaurée et les arcades extérieures, supprimées. Le cimetière était clos d'une barrière en bois et une chapelle a été ajoutée à la fin du XIXe siècle. Près de l'église se tient le presbytère, un groupe singulier de constructions en bois.

3 - L'église de l'Archange-Michel (Debno)

L'église de Debno est mentionnée pour la première fois en 1335 mais ne devint église paroissiale qu'en 1400. Le bâtiment actuel a été construit à l'emplacement de la première église à la fin du XVe siècle. La tour fut ajoutée en 1601. Les arcades extérieures et le porche sud ont été ajoutés au XVIIe siècle. Les murs extérieurs et les toits sont couverts de bardeaux de bois ou de bardage. Le sommet de la tour est décoré d'entrelacs de bois, que l'on retrouve à l'intérieur. Cette église possède un décor médiéval unique. Le plafond et les murs intérieurs sont peints au pochoir (XVe et

XVI^e siècle). Le décor comporte plus de 77 motifs ; des détails architectoniques rappellent les formes du gothique. Des motifs non religieux représentent des animaux et des hommes. Le crucifix date du XIV^e siècle et provient probablement d'un bâtiment plus ancien ; c'est l'élément le plus ancien de l'église. Des exemples similaires existent en Slovaquie (1330-1370) connus sous la dénomination de « croix mystiques hongroises ». L'autel date également du XIV^e siècle, œuvre des ateliers d'un maître-artisan de Cracovie.

4 - L'église de la Vierge-Marie-Bénie et de l'Archange-Michel (Haczow)

Une église annexe (plus ancienne) de Haczow possède un décor polychrome gothique d'origine datant de la fin du XV^e siècle, alors que le bâtiment est daté du siècle précédent. Au début du XVII^e siècle, l'église fut entourée d'un rempart de terre défensif. En 1624, une tour, une tourelle et une arcade extérieure furent ajoutées, et les fenêtres arrondies furent pratiquées dans les murs de la nef. Entre 1784 et 1789, la sacristie fut agrandie, la chapelle nord fut construite, un trésor et de nouvelles arcades furent ajoutés et le toit de la nef fut remodelé. En 1864, l'intérieur de l'église fut restauré et modernisé. La toiture, endommagée en 1914, fut restaurée en 1915.

5 - L'église Saint-Pierre et Saint-Paul (Lachowice)

L'église paroissiale de Lachowice fut édifée en 1789, grâce à un don, et consacrée en 1792. Les cloches datent de 1802-1806. Le mobilier de style baroque fut transformé en 1836. En 1846, les Stations de la Croix furent installées sous l'arcade extérieure. D'autres restaurations ont été réalisées plus tard, mais globalement la forme et les décorations ont été conservées. En 1930, les décorations intérieures furent renouvelées.

6 - L'église Saint-Léonard (Lipnica Murowana)

L'église de Lipnica Murowana fut construite à la fin du XV^e siècle. Le décor polychrome d'origine, réalisé au pochoir sur le plafond de la nef, est conservé par parties. L'église était située hors des murs de la ville et avait la fonction d'une église de cimetière, fonction qu'elle conserve aujourd'hui. Elle a été renouvelée de nombreuses fois, mais sa forme et son organisation spatiale ont été peu modifiées. Dans le chœur, la décoration polychrome du plafond date du XVI^e siècle, et les murs ont été peints en 1689, ceux de la nef en 1710-1711. Au XVII^e siècle, une arcade extérieure a été construite autour de l'église. Le portail ouest fut ajouté en 1837. Une crypte située sous la nef renferme la tombe de la famille Ledochowski.

7 - L'église Saint-Jean-Baptiste (Orawka)

Les débuts de cette paroisse sont liés au retour de la région dans le giron de l'Église catholique romaine sous l'impulsion de l'empereur autrichien Ferdinand III. La construction de l'église Saint-Jean-Baptiste commença en 1651 – le clocher fut ajouté en 1656 – mais elle ne fut consacrée qu'en 1715. Une chapelle construite en briques fut ajoutée en 1728. L'église fut renouvelée en 1816–1819, et la tour fut modifiée en 1901. En 1926-1927 la chapelle fut surmontée d'une coupole puis, en 1935, reconstruite selon le plan d'origine. Une nouvelle tour faîtière fut construite en 1935.

8 - L'église des apôtres Saint-Philippe et Saint-Jacques (Sekowa)

L'église auxiliaire (autrefois paroissiale) fut construite vers 1520, sur le site d'une première église. Le bâtiment est de plan carré et ne comporte pas de bas-côtés. Le chœur à trois pans est orienté vers l'est et le bâtiment est recouvert d'un toit aux dimensions imposantes. Quelques travaux de rénovation furent effectués au XVII^e siècle, suivis d'autres modifications au XVIII^e siècle, avec l'ajout des tours, le pavage en pierre autour de l'église et les hautes arcades extérieures. La sacristie et le chœur furent ajoutés avant 1819. Les plafonds et les murs intérieurs furent couverts de décors néogothiques à la fin du XIX^e siècle. Pendant la Première Guerre mondiale, Sekowa se trouva sur la ligne de front ; les tranchées austro-hongroises passaient à proximité de l'église qui subit quelques dommages pendant l'action militaire.

9 - L'église de l'Archange-Michel (Szalowa)

Édifée entre 1736 et 1756, l'église de la paroisse de Szalowa fut consacrée en 1756. L'intérieur fut achevé en 1782. Les vestibules de la façade sont des ajouts ultérieurs, de même que le vestibule proche de la sacristie. Cette église est différente des autres par sa forme architecturale, mais elle est construite selon les mêmes techniques. L'église comporte une nef et deux bas-côtés, et a la forme d'une basilique. Les aménagements intérieurs et le décor baroque-rococo polychrome extrêmement riche datent du XVIII^e siècle. La façade ouest possède deux tours s'élevant au-dessus des bas-côtés, intégrées à la façade et surmontées de petites coupoles en forme d'oignon. Une clôture du XIX^e siècle, associée à un clocher en maçonnerie, entoure le jardin de l'église.

Histoire

L'histoire de la Pologne remonte à l'unification des terres chrétiennes et à la constitution du royaume aux Xe et XI^e siècles. Marqué par d'importants progrès et la fondation de douzaines de villes nouvelles au XIV^e siècle, le développement le plus impressionnant de la Pologne date de la fin du XV^e siècle et se poursuit jusqu'au XVIII^e siècle, alors qu'elle était unie à la Lituanie et formait un empire englobant l'Europe centrale. C'est dans ce contexte que l'on doit envisager le développement de l'architecture en bois dans le sud de la Pologne, où elle est un élément indissociable du paysage culturel.

Les églises ont joué un rôle particulièrement important dans le développement de l'architecture en bois de la Pologne, elles ont constitué un élément essentiel des villages, à la fois comme monuments et comme symboles idéologiques. Elles étaient un signe extérieur de l'identité culturelle des communautés et reflétaient les aspirations sociales et artistiques de leurs protecteurs et de leurs créateurs. Dans l'ancienne Pologne, les églises étaient des bâtiments d'exception d'une très grande valeur, liée à l'importance de leurs protecteurs – les monarques, dignitaires de l'église, monastères et chevaliers (plus tard aristocrates). La construction des églises n'était pas l'œuvre des charpentiers de village, sauf aux XVIII^e et XIX^e siècles, dans une période de différenciation culturelle et sociale accrue.

Les plus anciennes églises catholiques romaines en bois qui soient bien préservées datent du XVe siècle. Elles démontrent la participation d'ateliers d'artisans professionnels appartenant à des guildes et à des loges de constructeurs, employant parfois des charpentiers et des maçons. Ces églises sont complexes, d'une bonne facture et ne sont pas le fruit de l'improvisation. Les quelques églises de la fin du Moyen Âge partagent de nombreuses caractéristiques. L'église typique, presque carrée de plan, est composée d'une nef, avec un chœur étroit et généralement la partie orientale est à trois pans. L'autel était également orienté vers l'est. À l'origine, les églises ne comportaient pas de tours, qui furent ajoutées par la suite. Au cours des siècles, il y eut certaines évolutions architecturales, par exemple celle des charpentes et des toitures. Certaines églises présentent des solutions architecturales uniques en Europe. Le caractère gothique des églises médiévales était indiqué par de simples détails stylistiques, comme la forme des portes et des fenêtres, des arcades et des arches. Jusqu'à vers le milieu du XVIe siècle, il y eut un plan commun à toutes les églises.

Le décor intérieur correspondait au style de l'époque, fabriqué dans les ateliers des maîtres-artisans, les thèmes et les présentations suivaient des règles iconographiques et liturgiques strictes. De nouveaux éléments architecturaux, tels que les tours et les arcades, ont fait leur apparition à la fin du XVIe siècle, et le plan des anciennes églises fut progressivement abandonné. À partir du début du XVIIIe siècle, on eut tendance à dépasser les limites des modèles traditionnels, reflet de l'évolution institutionnelle et sociale, et les architectes ou des amateurs éclairés commencèrent à appliquer au bois les concepts baroques développés dans les constructions en brique. C'est une étape intéressante de l'histoire de l'architecture sacrée en bois, représentée dans les basiliques et les églises-halles, avec des chapelles surmontées de coupole ou des bâtiments cruciformes, avec un plan centré, des façades à deux tours et des intérieurs sophistiqués, avec des colonnes torsadées et des corniches, le tout exécuté en bois, à l'imitation de l'architecture en brique. Des styles plus récents, comme le baroque tardif, le Régence ou le rococo, eurent aussi un impact et des décorations murales sont utilisées dans des compositions en trompe-l'œil pour donner l'impression de grands espaces. Au XIXe siècle, des églises de styles néoclassiques ou néo-gothiques ont été construites, mais ces styles s'inscrivent surtout dans le détail et la décoration intérieure. Le début du XXe siècle est marqué par l'intérêt pour la beauté de l'art populaire et la « redécouverte » d'une architecture « nationale ».

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les monuments sont la propriété physique et légale de l'Église catholique romaine, représentée par les autorités de l'Église (les évêques) et l'administration de la paroisse.

Les monuments sont inscrits au registre des monuments et sont protégés par la législation polonaise. Ils sont aussi inclus dans des zones de conservation définies dans les plans directeurs d'utilisation des sols de chacune des communes.

Toutes les églises bénéficient de la protection d'une série de trois zones classées : une protection directe dans la zone principale indiquée, une zone tampon qui inclut l'environnement immédiat et une zone de protection du paysage où les principaux points de vue des collines environnantes indiquent les limites de la zone classée.

Structure de la gestion :

L'entretien courant du monument revient au propriétaire (l'Église). Le suivi et le contrôle des travaux de conservation sont du ressort du commissaire provincial pour les monuments historiques et du service de protection des monuments historiques. L'administration de certaines communes possède aussi un service d'architecture responsable de la protection de l'église.

Les zones tampon définies dans le dossier de proposition sont de deux catégories : a. la zone traditionnelle élargie de conservation ou de protection et b. la zone de protection à grand périmètre qui inclut le paysage culturel et l'inscription sur la carte des différents points de vue à grande distance à inclure et protéger. Les zones tampon autour des biens proposés pour inscription et les zones de conservation sont essentiellement définies en fonction des limites historiques des villages. La zone tampon autour de Lipnica Murowana fait exception, car l'église est située hors des murs du bourg médiéval et sert actuellement de chapelle du cimetière. La zone tampon inclut donc les prairies situées à l'est utilisées autrefois par les petits villages de Lipnica Murowana, Gorna et Dolna.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les églises catholiques en rondins de bois du sud de la Pologne sont un phénomène unique, en rapport direct avec à la fois les tendances de l'architecture européenne et les traditions de construction locales. Ces églises représentaient ce qui se faisait de mieux dans la construction, leur édification étant étroitement liée aux structures politiques, culturelles et sociales de l'État médiéval. Elles sont les témoins des siècles d'évolution des constructions. Les premières références à ces églises remontent au XIe siècle. Pour les siècles suivants, il existe une abondance d'archives les concernant, à commencer par les registres de « St Peter's Pence » jusqu'aux rapports détaillés et les inventaires qui se trouvent dans les registres des visites des évêques aux paroisses de leur diocèse. Les églises en bois sont devenues des thèmes de l'art et de la littérature. Elles ont attiré l'attention des voyageurs étrangers qui les ont décrites comme des structures n'ayant d'équivalent dans aucun autre pays. (...)

L'intérieur des églises choisies est d'une qualité artistique exceptionnelle qui traduit l'évolution de l'art européen depuis le gothique jusqu'au baroque tardif et période contemporaine et qui, pour nombre d'entre elles, demeure à l'heure actuelle d'une qualité digne de musées. Il faut rappeler que les églises polonaises en bois tiennent leur composition spatiale et fonctionnelle des nécessités liturgiques adoptées de l'Occident. Ainsi constituent-elles une enclave située entre les cultures occidentales et orientales dans la région des Slaves chrétiens.

Critère iii : Le groupe d'églises en bois proposé pour inscription est le témoin exceptionnel de l'évolution pluriséculaire d'une tradition qui a vécu jusqu'à nos jours. La fin de cette tradition est précipitée par les conditions démographiques, les tendances stylistiques et les technologies modernes. Ces bâtiments n'ont plus de perspective d'évolution et sont devenus des monuments dédiés à une époque révolue. Comme il a déjà été dit, ils traduisent un phénomène unique et n'apparaissent que dans un territoire précisément défini de la Pologne, à la frontière culturelle entre l'est et l'ouest.

Critère iv : Les églises choisies sont des exemples éminents de la survie d'une tradition de construction de bâtiments en bois qui fut en un temps beaucoup plus répandue, liée aux grands courants des idées de l'Europe chrétienne. Ces églises sont les exemples les plus représentatifs de ces types de structures (ce qui se reflète dans la gamme typologique et identitaire). Elles conservent la mémoire de techniques et de savoir-faire perdus, spécifiques de la période historique à laquelle elles ont été construites. Les technologies modernes ne sont pas les héritières de ces traditions de construction.

Critère vi : Toutes les structures proposées remplissent une fonction liturgique et culturelle sans discontinuité depuis plusieurs siècles. Des valeurs culturelles universelles se sont matérialisées autour de ces églises. Simultanément, elles ont joué un rôle central dans l'identité culturelle locale. Sans varier, elles accomplissent le rôle pour lequel leurs fondateurs et leurs constructeurs les ont créées, conservant leur forme historique et servant en même temps les besoins de la vie religieuse moderne.

3. ÉVALUATIONS DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité les neuf églises en janvier 2001. Sur la recommandation de l'ICOMOS, en juin 2001, le Bureau a décidé de *différer* l'examen de cette proposition d'inscription, afin d'attendre les résultats d'une étude comparative.

En juin 2002, le Comité a décidé qu'un plan de gestion exhaustif devrait être mis en place pour toutes les églises. L'État partie l'a fourni le 30 décembre 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

La construction des églises de la présente proposition d'inscription s'étend du XVe au XVIIIe siècle. Au fil des siècles, les bâtiments ont été modifiés et ont ainsi acquis une stratification historique. Généralement, un clocher et une galerie extérieure ont été ajoutés, éléments devenus caractéristiques de plusieurs églises. L'intérieur a également été modifié, en particulier les peintures, le mobilier et les installations, en fonction du goût de l'époque. En général, les divers ajouts et modifications sont en harmonie avec l'architecture globale du bâtiment et peuvent donc être considérés comme des enrichissements ayant un usage direct.

État de conservation :

Les églises ont traversé les siècles étonnamment bien, certaines sont presque intactes. Dans très peu de cas, les bâtiments ont subi des dommages, comme l'église de Sekowa, endommagée pendant la Première Guerre mondiale et restaurée par la suite. Les églises ont généralement été restaurées au cours des dernières décennies. On a ainsi retiré les couches de peinture les plus récentes selon des méthodes scientifiques modernes et fait apparaître les décors anciens. On a retrouvé des parties de l'apparence médiévale de l'intérieur des églises les plus anciennes. La restauration a également permis l'étude méthodique, la recherche sur les bâtiments et la vérification de leur histoire. On a ainsi pu montrer que beaucoup de bâtiments ont conservé leurs matériaux et leurs structures d'origine, ce qui est rare dans le cas des constructions en bois, qui sont généralement soumises aux intempéries.

Gestion :

À la suite de la condition posée à l'inscription par le Comité lors de sa session de juin 2002, l'État partie a fourni un plan de gestion exhaustif pour les six églises recommandées pour inscription. Ce plan identifie les principaux moyens d'organisation et de contrôle des biens. Il prend en compte la structure juridique et administrative ainsi que les facteurs affectant les biens. Pour chaque bien, le plan identifie les organisations responsables, les ressources et les objectifs des politiques de conservation concernant la gestion à court et à long terme.

Analyse des risques :

Le feu est un risque constant pour les bâtiments historiques en bois. Il est entendu que l'État partie prend les mesures nécessaires pour mettre à niveau les dispositifs de prévention des incendies dans toutes les églises. Les sites des biens ne sont soumis à aucun risque particulier issu du développement ou de causes naturelles.

Authenticité et intégrité

Les églises en bois du sud de la Petite Pologne ont été exceptionnellement bien préservées à travers les siècles. Toutes ont conservé leur structure d'origine, une grande partie de leur installation intérieure et jusqu'aux premiers décors peints. Certaines ont à peine changé depuis leur achèvement (y compris la construction de la tour et de l'arcade extérieure, dont la construction est souvent postérieure). D'autres ont été modifiées, en particulier au XVIIIe siècle et remises au goût du jour, dans le style baroque et rococo. Ces modifications ont été faites dans le respect du caractère architectural des bâtiments et peuvent être considérées comme ayant une valeur historique.

L'environnement rural de ces églises et leur relation au paysage ont été préservés. On note avec satisfaction que les zones proposées pour inscription comportent aussi les structures auxiliaires liées aux fonctions de l'église, ce qui contribue à l'intégrité des sites concernés.

Jusqu'à ce jour, les bâtiments ont été utilisés sans discontinuité en tant qu'église, lieu de culte et de cérémonies traditionnelles. De récents travaux ont été effectués dans le

respect de l'authenticité et de l'intégrité historique des édifices et des sites.

Évaluation comparative

Dans son évaluation de 2001, l'ICOMOS a recommandé qu'une étude thématique soit entreprise s'étendant à l'Europe Centrale et Orientale. Suite à cela, l'État partie a fourni une étude thématique sur l'architecture des églises en bois en prenant compte des églises protestantes et catholiques de l'Europe Centrale. Cette étude a été complétée par des études menées en Hongrie, en Roumanie, en Slovaquie et en Ukraine, couvrant une région plus large et différentes confessions religieuses (catholique romaine, catholique grecque, russe orthodoxe, luthérienne et calviniste). On peut remarquer qu'une étude thématique a déjà été menée sur les églises nordiques.

Sur la base de ces études, l'ICOMOS est satisfait de constater que le groupe d'églises catholiques romaines choisies dans la Petite Pologne est représentatif de ce type de construction. Plus précisément, les six églises médiévales peuvent être considérées comme des exemples représentatifs remarquables de ces traditions. Prenant en compte les résultats de ces études, l'ICOMOS considère qu'il existe une possibilité de compléter cette sélection avec des exemples de différents types d'églises dans d'autres pays de la région.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Les églises en bois du sud de la Petite Pologne représentent une longue tradition de construction religieuse remontant à la période gothique du Moyen Âge polonais. Six des biens proposés pour inscription remontent aux XVe et XVIe siècles ; trois d'entre eux sont plus récents, puisqu'ils datent des XVIIe et XVIIIe siècles, illustrant la continuité des traditions. Construites selon la technique des rondins de bois horizontaux, commune en Europe de l'Est et du Nord depuis le Moyen Âge, les églises présentent de nombreuses caractéristiques qui les singularisent, notamment leur forme architecturale générale, l'allure de leurs toitures, les tours et enfin les arcades construites autour de l'édifice. L'église polonaise en bois a emprunté sa composition spatiale et fonctionnelle des liturgies importées d'Occident mais formant une enclave entre l'Orient et l'Occident.

Considérant la situation politique et sociale de la Pologne à partir du XVe siècle, et l'engagement des familles nobles dans la construction d'églises non seulement pour le culte mais comme symbole de leur propre prestige, ces églises ont une importance sociale forte. Elles représentent une alternative à l'architecture en maçonnerie des centres villes mais aussi une alternative qui utilisait les techniques et les meilleurs savoir-faire disponibles localement.

De plus, ces églises sont un témoignage exceptionnellement bien préservé des systèmes ornementaux du Moyen Âge. Dans la continuité, elles ont intégré les styles dominants des différentes époques, en particulier le baroque et le rococo. Elles ont conservé leur forme architecturale d'origine et leur

utilisation liturgique. De même, l'environnement rural de ces églises est resté exceptionnellement intact.

Évaluation des critères :

Critère iii : Les églises sont considérées comme un témoignage exceptionnel de la tradition de construction religieuse du Moyen Âge. Elles ont en outre été préservées dans le contexte du village vernaculaire et du paysage.

Critère iv : Les églises proposées pour inscription sont exceptionnellement bien préservées et constituent des exemples représentatifs d'un type d'église médiévale à la hauteur des ambitions de leurs mécènes.

Critère vi : Même si les églises ont rempli leurs fonctions liturgiques et sont demeurées des lieux de culte pendant des siècles, l'ICOMOS ne juge pas cela suffisant pour appliquer ce critère.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS considère que cette proposition d'inscription pourrait être complétée par des biens en Hongrie, Roumanie, Slovaquie et/ou Ukraine où les églises peuvent représenter des périodes plus tardives ainsi que d'autres types de traditions (possibilité d'une proposition d'inscription sérielle).

Recommandation concernant l'inscription

Que les six églises médiévales en bois de Binarowa, Blizne, Debno, Haczow, Lipnica Murowana et Sekowa soient inscrites sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des **critères iii et iv :**

Critère iii Les églises en bois de la Petite Pologne témoignent avec vigueur des traditions architecturales religieuses du Moyen Âge dans le contexte de la liturgie et du culte de l'Église catholique romaine, dans une région relativement fermée sur elle-même de l'Europe centrale.

Critère iv Les églises sont les exemples les plus représentatifs qui subsistent d'églises gothiques construites selon la technique des rondins de bois disposés horizontalement ; particulièrement impressionnantes dans leur exécution artistique et technique, elles furent construites par des familles de nobles et de seigneurs comme symboles de leur prestige social et politique.

ICOMOS, mars 2003

Les monts Matobo (Zimbabwe)

No 306 rev

1. IDENTIFICATION

État Partie : République du Zimbabwe

Bien proposé : Monts Matobo

Lieu : Matebeleland, Province du Sud

Date de réception : 19 février 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, paragraphe 39, il s'agit d'un *paysage culturel*.

Brève description :

Le bien proposé pour inscription montre une profusion de formes rocheuses remarquables s'élevant au-dessus du bouclier de granite qui couvre la plus grande partie du Zimbabwe. Les grands blocs de roche offrent des abris naturels en abondance et sont collectivement associés à l'occupation humaine depuis le début de l'âge de la pierre jusqu'au début des temps historiques puis de façon intermittente ensuite. Ils sont également un lieu spectaculaire abritant une collection de peintures rupestres exceptionnelles.

Les formations granitiques étroitement groupées ont permis le développement d'un système écologique complexe et très spécifique à Matobo, qui apparaît comme une île rocheuse humide entourée des savanes semi-arides du sud-ouest du Zimbabwe.

Les monts Matobo constituent une forte attraction pour la communauté locale qui utilise toujours les lieux sacrés et les sanctuaires en étroite liaison avec les activités traditionnelles, sociales et économiques.

2. LE BIEN

Description

À 35 km au sud de Bulawayo dans le sud-ouest du Zimbabwe, le site proposé de Matobo couvre une superficie de 2050 km². Il est entouré d'une zone tampon de 1050 km².

Le paysage se distingue de la savane aride environnante d'un point de vue visuel et d'un point de vue écologique. Des formations rocheuses à profusion, disposées sur une

zone relativement restreinte, s'élèvent pour former une multitude de collines. Leurs formes résultent de la variation des alignements et des compositions des couches granitiques qui ont réagi différemment sous l'action de millions d'années d'érosion naturelle. Le paysage est composé d'inselbergs (grands blocs de roches dressées), de « kopjes » (crêtes crénelées), de « dwalas » (dômes bosselés) et de chaos de blocs rocheux.

Ces formations extraordinaires de roches granitiques ont exercé une forte influence sur la totalité de la zone, tant sur le plan naturel que sur le plan culturel.

L'existence d'espaces discrets, abrités et souvent réduits, au milieu de cette riche profusion de roches, a favorisé une grande variété de microclimats, permettant le développement d'habitats extrêmement divers. La végétation, composée d'espèces très variées, a elle-même suscité le développement d'une faune très variée.

Ces qualités naturelles ont constitué un attrait dynamique pour les hommes vivant dans la région depuis le début de l'âge de la pierre. Dans les cavernes naturelles et sur les blocs et les aplombs rocheux, un corpus impressionnant d'art rupestre se déploie, dont une grande partie date de l'âge de la pierre.

Les communautés locales continuent d'entretenir des liens étroits avec les monts Matobo. Cela se matérialise par la persistance des croyances indigènes et des pratiques associées à Matobo, lieu sacré, siège de Dieu, (Mwari/Mwali), maison des esprits ancestraux, lieu de rituels et de cérémonies consacrés à la pluie, aux récoltes, à la maladie et à l'apaisement des esprits.

Globalement, le paysage possède de solides qualités esthétiques. Le phénomène naturel confère au lieu une 'beauté naturelle' impressionnante. À partir de points stratégiques perchés sur les collines s'offrent des vues spectaculaires sur les paysages environnants. On comprend pourquoi tant d'hommes ont attribué à ce paysage des vertus particulières.

Le paysage culturel des monts Matobo proposé pour inscription possède les éléments suivants :

- Peintures rupestres – un important corpus de peintures ;
- Sites archéologiques des âges de la pierre et du fer ;
- Sites historiques des périodes pré-coloniales, coloniales et post-coloniales ;
- Patrimoine naturel – formations rocheuses ; grande biodiversité ; espèces rares ;
- Culture immatérielle vivante associée aux formes rocheuses.

- Peintures rupestres – un important corpus de peintures :

Matobo possède peut-être la plus grande concentration de sites d'art rupestres dans le sud de l'Afrique. Le dossier de proposition d'inscription affirme que les monts Matobo renferment « pas moins de 3 500 sites d'art rupestre », sans malheureusement illustrer cette déclaration. Quoi qu'il en soit, même une estimation plus réservée, qui évalue le nombre de sites connus à environ 700 - chacun contenant un grand nombre de peintures, peut-être 20 000 en tout -

donne au corpus de peintures une importance considérable en taille et en densité.

On trouve des peintures dans les grottes, sur la face arrondie de blocs de roche et sur les aplombs rocheux. D'un point de vue stylistique, Matobo fait partie d'une « région » d'art rupestre qui s'étend de l'Afrique du Sud à la Tanzanie. La majorité des peintures datent de la fin de la période de l'âge de la pierre, certaines ont été réalisées par les communautés agricoles de l'âge du fer.

Parmi les grottes de plus grandes dimensions, certaines comportent plusieurs centaines de peintures d'une extrême beauté visuelle – comme l'image de la girafe au galop dans la grotte Inanke.

Les peintures les plus anciennes, associées à la chasse et à la cueillette, utilisent essentiellement des pigments rouges – ocre rouge – mélangés avec un liant non encore identifié. Les peintures les plus récentes associées aux communautés agricoles utilisent des pigments blancs – kaolin ou quartz. Cette distinction stylistique est valable pour toute la région.

Les quantités insuffisantes de matériaux organiques dans les pigments ne permettent pas la datation directe des peintures. Des méthodes indirectes – utilisant les sujets peints et la présence de pigments dans les gisements archéologiques – suggèrent que les peintures les plus anciennes datent d'au moins 13 000 ans.

Les sujets des peintures sont essentiellement des interprétations naturalistes des hommes, des animaux et des arbres. Il y a également des représentations impressionnistes, de nombreuses peintures déformant les proportions du corps ou faisant varier les proportions et les dimensions des sujets pour donner un sens de mouvement ou d'importance. Dans de nombreux sites des peintures se superposent. Les peintures les plus récentes paraissent aussi montrer une cosmologie complexe liée aux croyances religieuses.

L'analyse des styles suggère que les images peintes par les chasseurs-cueilleurs ont progressivement évolué du simple contour à la polychromie. Les peintures les plus récentes des premières communautés agricoles montrent des talents bien inférieurs et une précision dans le dessin beaucoup moins bonne par comparaison aux images plus anciennes.

Plusieurs de ces grottes sont ouvertes au public.

- Sites archéologiques des âges de la pierre et du fer :

D'abondants vestiges archéologiques ont été collectés dans les abris sous-roche pour les périodes de l'âge de la pierre et de l'âge du fer qui ont beaucoup contribué à comprendre l'histoire pré-coloniale de la région. La grotte Bamabati – une de celles qui ont été les plus fouillées et étudiées dans le sud de l'Afrique – a produit la pierre décorée la plus ancienne trouvée au Zimbabwe avec ce qui semble être de la poterie datant de l'âge de la pierre. Ailleurs, des outils, des ustensiles et des restes humains ont été datés du milieu ou de la fin de l'âge de la pierre. Dans de nombreuses grottes, les gisements de l'âge du fer recouvrent ceux de l'âge de la pierre.

Parmi les vestiges importants de l'âge du fer, on trouve des restes de murs d'enclos de pierres sèches et des silos à grains.

- Sites historiques des périodes pré-coloniales, coloniales et post-coloniales :

Les tombes du roi Mzilikazi, qui forma la nation Ndebele, et de Cecil Rhodes, qui conduisit les colons européens dans le pays, se trouvent dans la zone proposée pour inscription.

- Patrimoine naturel – formations rocheuses ; grande biodiversité ; espèces rares :

Les vallées entre les rochers regorgent de cours d'eau et de torrents qui favorisent la présence d'une flore très diversifiée – lichens, figues et aloès, *Brachystegis*, *Mopaani* et plus de 100 espèces d'herbes graminifères. Au moins cinq espèces de plantes sont indigènes de la région de Matobo (*Cyphostemma milleri*, *Lobelia lobata*, *Triaspis dumeticola*, *Maytenus heterophylla puberula* et *Turrea fischeri eylasii*). La région abrite aussi neuf autres espèces de plantes.

Parmi les 189 espèces de mammifères indigènes du Zimbabwe, 88 sont présentes dans les monts Matobo. La zone possède la plus grande densité de léopards au Zimbabwe. De nombreux autres mammifères ont été réintroduits ces dernières années, par exemple le rhinocéros blanc – un des sujets peints dans les grottes. Près de 330 espèces d'oiseaux ont été répertoriées, dont 40 espèces d'oiseaux de proie et la plus forte densité d'aigles noirs enregistrée en Afrique, dont plus de 70 couples nichent dans les monts Matobo.

- Culture immatérielle vivante associée aux formes rocheuses :

Matobo connaît une grande variété de cultes divinatoires du grand Dieu, Mwali, dont la voix est entendue dans les roches. Ce puissant oracle lie les communautés indigènes aux collines – les esprits ancestraux vivent dans les forêts, les montagnes, les grottes, les arbres creux et les étangs sacrés. Certains affirment que ces croyances remontent aux hommes de l'âge du fer qui habitèrent dans cette région, de sorte qu'il existe peut-être un lien avec l'art rupestre.

Les hommes qui vivent à proximité entretiennent un lien puissant et immatériel avec les formations naturelles des roches granitiques. Ces dernières sont devenues des objets d'importance spirituelle qui donnent aux hommes la l'inspiration, la fertilité, la santé et le contact avec les esprits ancestraux.

Dans les monts Matobo, certains lieux sont connus pour être des sanctuaires. Njelele, précisément associé aux rituels agricoles, est l'un des plus importants ; il attire la ferveur des hommes venant d'aussi loin que l'Afrique du Sud, la Namibie, le Botswana et le Lesotho. Dulu est visité toute l'année par des malades.

Les rituels et les pèlerinages inspirent aux hommes un profond respect pour ces lieux et la forte volonté de les préserver, car si ce lieu venait à être dégradé, les Dieux et les Esprits perdraient leurs demeures. Des tabous agissent aussi pour conserver intactes les ressources naturelles ; il

est ainsi interdit de chasser des animaux et d'abattre des arbres de la forêt sacrée.

Ces liens immatériels sont invisibles et leur pérennité dépend uniquement de la mémoire collective et des pratiques sociales.

Histoire

Les fouilles archéologiques et l'analyse des peintures rupestres fournissent des témoignages sur les débuts de l'histoire de la région. Ceux-ci indiquent un usage long et peut-être ininterrompu des grottes depuis l'âge de la pierre jusqu'au début des temps historiques, d'abord par les sociétés de chasseurs-cueilleurs puis par une nouvelle population de l'âge du fer qui pratique l'agriculture. Dans le contexte du Zimbabwe, la séparation entre les périodes préhistorique et historique est mal définie.

Les sites d'art rupestre sont d'abord signalés dans les carnets des missionnaires, des chercheurs de minerais et des explorateurs qui relatent l'arrivée et l'installation du groupe Ndebele au cours de la première moitié du XIX^e siècle sous la conduite du roi Mzilikazi. Mhlahlandlela, dans les limites nord des monts Matobo, fut l'un des premiers villages. La ville de Bulawayo fut fondée peu après. À peu près à la même époque, les Nguni, fuyant le Zululand, arrivèrent dans la région.

La résistance des populations locales aux premiers colons est bien connue. Pendant les confrontations de 1893 et 1896 entre Cecil Rhodes et les Ndebele, les monts Matobo jouèrent un rôle central en offrant un refuge à la population locale qui fut inspirée par les oracles des sanctuaires Mwari.

La plus grande partie de la région, qui forme désormais le parc national Rhodes Matopos, fut déclarée zone de conservation naturelle en 1926.

Politique de gestion

Pour donner une image cohérente du paysage qui intègre non seulement les peintures rupestres et les batholithes mais aussi les fortes interactions sociales entre les populations locales et les caractéristiques immatérielles, la proposition suggère d'établir une limite plus vaste que celle du parc national Rhodes Matopo. Les délimitations proposées couvrent deux conseils de district ruraux, ce qui entraîne des implications importantes au niveau de la gestion.

Dans la zone proposée pour inscription, il existe trois types de propriétés :

- le parc national Rhodes Matopo – géré par le service de gestion des Parcs nationaux, de la faune et de la flore (ministère de l'Environnement) (le DNPWLM) ;
- des terres communales gérées par les Conseils des districts ruraux de Matopo et Umzingwane pour le compte du Président et du peuple du Zimbabwe ;
- des terres privées – gérées par des personnes privées.

Le parc national est géré par le DNPWLM qui a pour mission de préserver la valeur de ses ressources naturelles. Ce service doit devenir une administration unique, indépendante et statutaire placée sous l'autorité du ministère. La gestion des biens archéologiques et des autres biens culturels est placée sous la responsabilité des Musées et monuments nationaux (NMMZ) (Affaires intérieures), quel que soit le type de propriété. Toutefois, la propriété et la gestion des sanctuaires et des activités rituelles sont placées sous la responsabilité des membres de la communauté. Les agences suivantes ont aussi des responsabilités de gestion dans la zone proposée pour inscription : le Bureau des ressources naturelles, le Service des forêts et le Comité Rhodes Matopo.

Actuellement, aucun organe ne coordonne les activités à l'intérieur du site proposé pour inscription ; quelques zones grises sont gérées selon la volonté de l'une ou l'autre des parties à endosser la responsabilité de la conservation.

Si l'État partie propose le site pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial en tant que paysage culturel, il sera primordial de créer une autorité composée de représentants de toutes les parties prenantes officielles, des fermiers, des habitants des campagnes environnantes et de l'industrie du tourisme.

Il existe un précédent de ce type au Zimbabwe, à savoir la création d'un organe statutaire, avec l'aide de la Suède (SIDA) et du Japon (JICA), qui a endossé le rôle d'entité légale chargée de la gestion du site du patrimoine mondial des chutes Victoria. Malheureusement, cette entité ne fonctionne plus depuis un moment en raison de restrictions financières.

Le plan de gestion propose un comité de gestion pour le site du patrimoine mondial qui consistera en une assemblée composée des représentants des organes statutaires principaux ainsi que des chefs et des gardiens des sanctuaires. Il serait souhaitable d'élargir cette équipe pour inclure les participants et parties prenantes cités plus haut. Il est envisagé que le comité de gestion coordonne des plans de gestion préparés par les parties prenantes et encourage la préparation de plans pour les zones qui n'en ont pas.

Le plan de gestion actuel est essentiellement une description de l'état existant. Il ne traite ni de la nécessité de procéder à des recherches sur la zone, ni de la manière d'adopter des pratiques prudentes aux modes de gestion de base actuels. Ainsi n'est-il fait aucune mention de la recherche entreprise par des anthropologues et des historiens spécialistes des traditions orales sur les savoirs indigènes et sur le patrimoine immatériel associé au site. Le plan n'indique pas non plus comment rassembler les qualités culturelles et naturelles – traitées séparément dans le plan – afin que la zone puisse être gérée en tant que paysage culturel.

Actuellement, les études d'impact sur l'environnement ne sont pas obligatoires au Zimbabwe mais l'instrument statutaire constitué pour les chutes Victoria les rendait nécessaires pour tout développement dans ce site du patrimoine mondial. Une nouvelle loi sur l'environnement a été préparée qui les rendra obligatoires dans tout le pays mais elle n'a pas encore été présentée au Parlement.

Lorsqu'un organe de gestion sera créé pour les monts Matobo, il devra traiter cette question en priorité.

Dispositions légales :

Quatre lois, qui gouvernent le patrimoine culturel et naturel et l'administration des conseils des districts ruraux, garantissent la protection juridique des monts Matobo : la loi sur les conseils de districts urbains, la loi sur les parcs naturels, la faune et la flore, la loi sur le Bureau des ressources naturelles et la loi sur les musées et les monuments nationaux.

Ressources :

Actuellement, le financement des travaux dans la zone du bien proposé pour inscription est distribué par les divers organismes qui ont une responsabilité de gestion. Rien n'indique dans le plan de gestion que ces organismes ont une quelconque obligation de fournir des fonds supplémentaires pour permettre l'application du plan.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Les monts Matobo possèdent des qualités à la fois culturelles et naturelles d'une valeur éducative, scientifique et esthétique exceptionnelle.

Le patrimoine culturel concerne une période de plus de 500 000 ans, avec une occupation humaine continue d'au moins 100 000 ans, comme le constate l'étude des nombreux sites d'art rupestre et d'abris recelant des gisements de l'âge de la pierre et de l'âge du fer. Aujourd'hui, les monts Matobo sont consacrés à la religion Mwari ; ils sont le siège de ce Dieu et des esprits ancestraux ; les sanctuaires sont le lieu de contact de la communauté des hommes avec les esprits.

La zone est considérée comme un refuge de la plus haute importance pour les oiseaux de proie – en particulier l'aigle noir ; elle possède une grande densité d'espèces prédatrices et une grande diversité botanique pour trois espèces, les herbes et les petites plantes à fleurs.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

L'ICOMOS et l'UICN ont évalué le bien en 1983-1984. Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en octobre 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Aucun détail n'est donné concernant ce sujet. Toutefois, un corpus important d'ouvrages scientifiques a été produit sur ce site – comme l'indiquent les volumineuses bibliographies du dossier de proposition d'inscription et du plan de gestion. L'intérêt scientifique pour le site ne tarit pas.

État de conservation :

Aucun texte formel n'est fourni dans le dossier de proposition d'inscription ou le plan de gestion. Des programmes de conservation, initiés dans les années 1990 avec l'aide de la Norvège et du Sri Lanka, ont contribué à susciter une prise de conscience et développé des compétences, mais ils ont été suspendus en raison de la situation politique du pays.

Actuellement, la conservation semble plutôt être d'ordre réactif, et orientée vers l'entretien plutôt que la conservation ou les travaux de conservation préventive.

La seule recherche active mentionnée porte sur le programme de surveillance de l'aigle noir, qui est mené par des bénévoles. La localisation et la documentation sur les sites d'art rupestre sont réalisées par un bénévole – mais actuellement l'information n'est pas transmise aux Musées et monuments nationaux (NMMZ).

Analyse des risques :

Le plan de gestion comporte l'analyse des risques suivants :

- ☐ Pression de la population
- ☐ Catastrophes naturelles
- ☐ Pression des visiteurs/ du tourisme
- ☐ Pression du développement

Le risque suivant ressort du dossier :

- ☐ Désintérêt pour les croyances traditionnelles.

Les thèmes mentionnés sont étudiés individuellement :

- Pression de la population :

Une augmentation importante de la population vivant dans la zone depuis 100 ans a eut un impact négatif sur l'environnement. L'agriculture dans certaines zones est contraire aux efforts de reboisement ; la chasse illégale est pratiquée ; les brûlis incontrôlés portent tort à la faune et à la flore. Il ressort aussi du plan de gestion que, malgré ces empiètements, l'agriculture locale ne suffit à nourrir les habitants du parc.

Le besoin croissant de matériaux de construction pour les maisons pole et dagga traditionnelles ajoute au problème de déforestation.

Le programme gouvernemental d'implantation de la population permet de réinstaller quelques fermiers hors de la zone communale ; d'autres actions de ce type sont attendues. On encourage l'utilisation d'autres matériaux pour la construction des maisons – bien que cela ait un impact négatif sur les traditions architecturales vernaculaires.

Certains programmes encouragent la connaissance et la compréhension de l'importance culturelle de la région.

- Catastrophes naturelles :

La région est sujette à la sécheresse et aux inondations. Environ tous les dix ans, des cyclones traversent les terres

et apportent des pluies diluviennes. La végétation naturelle semble à peine assez robuste pour résister à l'impact de ces extrêmes et l'érosion du sol pose un problème grave.

Pour fournir de l'eau en temps de sécheresse, des projets de construction de barrage ont été recommandés.

La plus grande menace qui pèse sur l'environnement après la pression de la population est l'introduction de plantes exotiques. Le risque actuel provient du lantanié (*Lantana camara*) qui s'est acclimaté dans les collines orientales et certaines parties du parc national. L'introduction récente de l'eucalyptus et de l'hystrix étalé constitue également une menace potentielle, de même que la fougère *Azolla* dans le barrage Maleme. Le DNPWLM décrit des stratégies pour lutter contre ces espèces envahissantes dans son plan de gestion.

- Pression des visiteurs et du tourisme :

Depuis les années 1980, le tourisme s'est développé rapidement dans le parc national Matobo, enregistrant le deuxième chiffre de visiteurs après les chutes Victoria, avec 100 000 visites annuelles. À défaut d'une direction centrale du site, la satisfaction des besoins des visiteurs est pourvue par des initiatives commerciales et communales. L'augmentation du nombre des visiteurs commence à produire de légers effets néfastes, en particulier sur les peintures rupestres - poussière, graffitis et aspersion d'eau pour améliorer l'aspect des peintures sur les photographies. On remarque aussi la coupe illégale de certaines espèces d'arbres pour produire des objets sculptés pour les touristes.

Le plan de gestion reconnaît ces problèmes et la nécessité de concevoir des stratégies pour mieux gérer les visiteurs et de placer un personnel suffisant sur les sites ouverts au public.

- Pression du développement :

La pression du développement provient essentiellement de la demande des visiteurs pour plus de confort et d'équipements. La densification des infrastructures routières et hôtelières et des capacités d'hébergement (auberges, camping, caravaning), quoi qu'elle ne soit pas encore gênante, commence à modifier le paysage.

- Désintérêt pour les croyances traditionnelles :

L'expert parti en mission rapporte une inquiétude exprimée par les anciens qui constatent que les plus jeunes se détournent des traditions. À en juger par des livres comme celui de Terrence Ranger, *Voices from the Rocks (les voix des rochers)*, ce phénomène est apparu progressivement dès la fin du XIX^e siècle.

Authenticité et intégrité

L'authenticité et l'intégrité du site des monts Matobo doit concerner tous les éléments : peintures rupestres, patrimoine naturel, sites archéologiques, patrimoine immatériel.

L'authenticité des peintures rupestres des chasseurs-cueilleurs et des populations d'agriculteurs dans les monts

Matobo est amplement confirmée. Les peintures rupestres persistent *in situ* et sont toujours liées à un paysage qui renvoie à des éléments de traditions pastorales et agricoles. Elles ont donc un haut degré d'authenticité.

Globalement, les peintures rupestres sont en assez bon état de conservation. La dégradation naturelle est la principale cause de modification ; bien qu'elle entraîne une difficulté d'interprétation de certaines peintures, elle fait partie de la relation entre les images et leur environnement. Les visiteurs contribuent aussi à certains légers dommages.

Les peintures sont fortement compromises dans une seule grotte. En effet, dans la grotte Pomongwe, des expériences ont été menées dans les années 1920 avec de l'huile de lin comme agent de conservation et cela a eu pour effet d'assombrir les images.

Les vestiges archéologiques semblent bien préservés dans les grottes, autant dans celles où des fouilles à grande échelle ont été réalisées que dans celles qui sont susceptibles de produire de futures découvertes.

Pendant sa visite, l'expert a vérifié l'authenticité des traditions vivantes et du patrimoine immatériel associés au site, qui établit le lien entre les valeurs culturelles et les valeurs naturelles.

Les gardiens et les anciens des deux sanctuaires visités (Njelele et Dula) estiment que plus de mille personnes visitent ces lieux chaque année. Le visiteur égaré à Njelele ne saurait en comprendre l'importance sans explications verbales et écrites parce que la valeur de ce lieu se trouve dans les caractéristiques naturelles des rochers et des terrasses adjacentes où les pèlerins participent aux cérémonies annuelles qui se déroulent pendant trois semaines au mois d'août, accompagnées de danses, de rituels et de repas. Dans ce lieu, il n'y a aucune construction, aucune structure bâtie, aucun mur ou autres traces de présence humaine, hormis une palissade en bois pour démarquer la ligne que l'on ne peut franchir sans l'autorisation des esprits ancestraux qui sont consultés par le gardien et les anciens.

Évaluation comparative

Des valeurs immatérielles similaires à celles de Matobo existent dans la région d'Inyanga à l'est du Zimbabwe (ce site n'est pas encore proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, mais il est inscrit sur la liste indicative) où des sanctuaires sont encore utilisés. Comparativement, les monts Matobo possèdent toutefois une intégrité physique bien plus grande et il est prouvé que les populations entretiennent, en interaction avec le paysage, des activités culturelles et des croyances bien plus riches et depuis bien plus longtemps qu'à Inyanga.

Hors des frontières du Zimbabwe, le site du patrimoine mondial comparable le plus proche se trouve à l'ouest, à Tsodilo, où les caractéristiques géologiques sont similaires, mais à une échelle beaucoup moins importante. L'art rupestre à Tsodilo appartient à une tradition différente de celle des monts Matobo, et date d'une époque bien plus récente (2000 ans). Le patrimoine immatériel de Tsodilo fait aussi partie d'une culture vivante, avec un sanctuaire visité par les populations locales, mais il s'agit d'une

tradition et de croyances différentes de celles qui se pratiquent dans les monts Matobo.

En Namibie, l'art rupestre de Brandberg (inscrit sur la liste indicative) est comparable à celui des monts Matobo en densité, en ancienneté, en qualité et en traditions, mais le site de Brandberg ne possède pas la continuité des traditions vivantes.

À l'est, l'art rupestre de la région de Chongoni au Malawi (proposition d'inscription actuellement en préparation) est étroitement lié aux rituels encore pratiqués aujourd'hui, mais la tradition est celle d'un peuple d'agriculteurs et non pas de chasseurs-cueilleurs.

Au sud, le site mixte culturel et naturel d'uKhahlamba / parc du Drakensberg en Afrique du Sud partage quelques caractéristiques avec les peintures rupestres des chasseurs-cueilleurs des monts Matobo, mais l'environnement et les caractéristiques géologiques des deux sites sont très différents et uKhahlamba n'a pas de valeur comparable de patrimoine vivant. Le paysage culturel du Mapungubwe, récemment proposé pour inscription, possède une densité beaucoup plus faible d'art rupestre, qui ne ressemble que partiellement aux peintures des chasseurs-cueilleurs des monts Matobo ; de plus, la période pour laquelle ce site est proposé en tant que paysage culturel n'est pas bien représentée dans les monts Matobo.

Ce qui précède correspond à une étude thématique des sites d'art rupestre dans le sud de l'Afrique, qui a été entreprise par l'ICOMOS en collaboration avec les membres du SARAP, le Projet d'art rupestre du sud de l'Afrique.

Au nord, la proposition d'inscription de l'art rupestre de Kasama en Zambie est en préparation, mais les peintures et les croyances qui les entourent sont beaucoup plus récentes que celles des monts Matobo ; il en résulte que les sujets représentés et les styles et techniques utilisés sont très différents.

Hors du continent africain, on peut noter des ressemblances avec des sites comme les parcs nationaux d'Uluru-Kata Tjuta et de Kakadu en Australie.

La proposition d'inscription du paysage culturel des monts Matobo ne fait donc pas double emploi avec des biens comparables dans le sud de l'Afrique ou des régions plus lointaines déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou sur des listes indicatives. En revanche, elle présente un haut degré de ressemblance avec plusieurs sites qui ont des liens spirituels immatériels forts et durables avec les populations locales, sans toutefois posséder de preuves matérielles qui démontrent ces liens.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La valeur universelle des monts Matobo provient de ce que les hommes ont eu une interaction et ont été inspirés par les formations rocheuses naturelles spectaculaires sur de nombreux millénaires. Cette interaction a produit l'une des collections d'art rupestre les plus remarquables du sud de l'Afrique ; elle a aussi suscité de fortes croyances religieuses qui jouent encore un rôle majeur dans la société

locale contemporaine ; elle prouve une association quasi ininterrompue entre l'homme et son environnement au cours des derniers 100 000 ans. Les qualités naturelles de Matobo possèdent donc de fortes associations culturelles.

Évaluation des critères :

Les critères retenus par le Zimbabwe pour proposer les monts Matobo en tant que paysage culturel sont les critères iii et vi :

Critère iii : Les riches témoignages apportés par l'art rupestre et les fouilles archéologiques de Matobo montrent que le site a été occupé pendant au moins 500 000 ans. Ces témoignages révèlent aussi la vie des hommes des sociétés de cueilleurs chasseurs de l'âge de la pierre et la manière dont les hommes de l'âge du fer leur ont succédé.

Les monts Matobo possèdent une des plus fortes densités d'art rupestre dans le sud de l'Afrique remontant à au moins 13 000 ans. Les peintures illustrent l'évolution des styles artistiques et des croyances socio-religieuses. L'ensemble apporte le témoignage d'une riche tradition culturelle qui a maintenant disparu.

Critère vi : La religion Mwari, qui est encore pratiquée dans la région et qui date probablement de l'âge du fer, compte parmi les traditions divinatoires les plus puissantes du sud de l'Afrique. Les rochers de Matobo étant considérés comme le siège de Dieu et des esprits ancestraux. Les sanctuaires sacrés dans les monts sont des lieux où les hommes entrent en contact avec le monde des esprits. Les traditions de divination encore vivantes et associées aux sanctuaires comptent parmi les traditions immatérielles les plus puissantes du sud de l'Afrique.

Critère v : Le critère v aurait aussi pu être retenu. L'important à Matobo est la manière dont les communautés vivant en harmonie avec le paysage environnant ont interagi avec les collines rocheuses Matobo. Cette interaction se manifeste par les milliers de peintures rupestres ainsi que par les traditions religieuses actuelles qui sont associées aux roches : ce sont des réponses communautaires, et non pas individuelles, à un paysage. Ce dernier est donc à la fois matériel et immatériel, car il est le reflet d'une culture originale qui fait ressortir le pouvoir des roches et des éléments de l'environnement naturel.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Il s'agit de la deuxième proposition d'inscription pour le site. La première (1983-1984) portait sur un site naturel. La valeur des peintures rupestres fut reconnue à l'époque de la première proposition d'inscription, de même que leur environnement : «...la région, avec ses collines granitiques couvertes de forêts, offre un paysage plein d'inspiration pour les sites d'art rupestre exceptionnels ». L'examen de la proposition fut différé par le Bureau, qui nota qu'il « manquait des justifications pour l'inscription » et « demanda à l'État partie de soumettre de nouveau cette proposition d'inscription en définissant les critères naturels et culturels justifiant celle-ci » (SC-84/CONF. 001/9, p. 15).

Aujourd'hui, la proposition d'inscription traite ces points et elle est soumise sur la base des critères de paysage culturel qui n'existait pas au moment de la première proposition.

Il ne fait aucun doute que les monts Matobo ont influencé les croyances, les rituels, la culture, l'économie et le style de vie des peuples qui, pendant plus de 100 000 ans, vécurent dans leur voisinage. Ces peuples ont laissé des preuves matérielles et immatérielles de leur attachement au paysage, et un grand nombre des valeurs du patrimoine naturel qui donnèrent naissance à leur croyance sont encore intactes.

La proposition d'inscription met en exergue l'aspect «paysage culturel vivant» des monts Matobo, où l'interaction des hommes avec leur environnement est ancrée dans le passé, toujours florissante et la preuve vivante d'une culture locale forte.

Le texte de la proposition d'inscription manque néanmoins d'arguments convaincants. Des informations complémentaires fournies par l'expert et d'autres personnes ont aidé à clarifier la situation de manière que l'ICOMOS puisse soutenir l'inscription du site en tant que paysage culturel.

Restent les problèmes soulevés par la gestion du paysage culturel, qui proviennent principalement du manque de clarté du texte concernant les qualités naturelles et culturelles du paysage et la manière dont ces dernières sont intégrées pour refléter l'évolution dynamique du paysage dans sa totalité. Le plan de gestion aura donc besoin d'être modifié pour prendre en compte une pensée plus globale et pour définir des moyens par lesquels cette pensée peut jouer un rôle proactif dans la gestion. Il faudra aussi trouver des moyens de faire des recherches sur les systèmes de croyance importants afin d'évaluer dans quelle mesure ces croyances sont sur le déclin, et si elles le sont, à quelle vitesse.

Il conviendrait peut-être aussi de fournir un plan de gestion qui soit plus spécifiquement détaillé que le plan de gestion actuel. Le nouveau plan pourrait identifier les domaines d'investigation et de recherche clés, recueillir des informations importantes sur les patrimoines culturels, naturels et immatériels, et proposer des stratégies capables de conserver la valeur des patrimoines matériels et immatériels.

L'établissement d'une autorité de gestion de haut niveau, et la collaboration de représentants du tourisme et de spécialistes de l'histoire orale permettront de réaliser cette pensée intégrée.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de ce bien soit **différé** pour permettre à l'État partie de fournir un plan de gestion révisé qui traite :

o la question de la gestion intégrée du site afin d'assurer un développement durable qui respecte les paramètres culturels et naturels d'un paysage culturel ;

o l'intégration des questions de patrimoine immatériel dans la gestion et l'interprétation ;

o la nécessité de concevoir un plan de conservation pour les principales caractéristiques du site.

ICOMOS, mars 2003

Québec (Canada)

No 300 bis

1. IDENTIFICATION

État partie :	Canada
Bien proposé :	Arrondissement historique de Québec
Lieu :	Québec, Québec
Date de réception :	3 janvier 2003
Catégorie de bien :	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien proposé consiste en un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, il s'agit d'un secteur d'une ville historique.

Brève description :

L'arrondissement historique de Québec a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1985. La ville a été fondée par l'explorateur français Champlain, au début du XVII^e siècle. C'est la seule ville d'Amérique du nord à avoir conservé ses remparts. La Haute-Ville, construite sur la falaise, demeure le centre religieux et administratif. Le vieux port, sur les rives du Saint-Laurent et du Bassin Louise, a connu une expansion notable au XIX^e siècle, suite à l'essor des activités marchandes de Québec.

2. LE BIEN

Description

Fondée au XVII^e siècle, la ville de Québec, capitale régionale et provinciale du Québec, se dresse au confluent du Saint-Laurent et du Saint-Charles. L'inscription de l'arrondissement historique de Québec sur la Liste du patrimoine mondial en 1985 portait essentiellement sur la Haute-Ville, le Vieux Québec avec ses remparts, ce qui correspond à l'extension de la ville au XVII^e siècle. Le Vieux-Port s'est principalement développé du milieu du XVIII^e siècle au XX^e siècle. Il a été construit en gagnant du terrain sur le rivage du Bassin Louise, du côté nord de la vieille ville, et en construisant des quais et des bâtiments pour répondre au besoin croissant d'espace portuaire.

L'extension proposée du site actuellement inscrit sur la Liste du patrimoine mondial est située sur le territoire de la ville de Québec et limitée par le Bassin Louise au nord, le Saint-Laurent à l'est, la rue Saint-André au sud et le Marché du Vieux-Port (compris) à l'ouest. À l'est du

Vieux Port, se trouve la *Pointe-à-Carcy*, qui relie le Saint-Laurent et le Bassin Louise.

Le secteur proposé est plat, à quelque 7 m au-dessus du niveau moyen du fleuve. Il se caractérise par des espaces de parking et une promenade au bord du fleuve. Il s'y élève des constructions très variées, abritant des services publics, des administrations, des infrastructures, des espaces de loisirs et de culture, ainsi que des bâtiments à usage mixte. L'utilisation et le contrôle du secteur incombent à diverses institutions, dont le gouvernement fédéral du Canada, des autorités locales et des institutions culturelles, avec aussi deux immeubles privés. À l'ouest se trouve la halle du Vieux-Port. La zone portuaire comprend plusieurs quais, dont la *Pointe-à-Carcy*, qui dessert actuellement des paquebots de croisière, avec des entrepôts et des espaces de stockage. Trois bâtiments face au Saint Laurent méritent une mention particulière :

- *L'édifice de la douane* a été construit d'après les plans de l'architecte William Thomas, de Toronto, en 1856-1860. En pierre de taille, il présente une élévation symétrique avec un portique classique et six colonnes soutenant le fronton. Le toit est couronné d'une coupole.

- *Le bâtiment de l'administration portuaire* se dresse au nord des douanes. Érigé en 1913-1914 d'après les plans de Thomas Reid Peacock, architecte émigrant d'Édimbourg, cet immeuble de trois étages est de style néo-baroque, avec des colonnes cubiques, des avant-toits courbes et un clocher.

- *Le poste de pompage Saint-André* a été édifié avant 1950 derrière le bâtiment de la douane, à l'ouest, et son architecture a été pensée pour s'harmoniser avec les bâtiments anciens existants.

Histoire

Le premier peuplement français, négociant des fourrures, sur le site de Québec, remonte à 1608. Le site est aux mains des Britanniques de 1629 à 1632, après quoi il revient aux Français et commence à s'agrandir. La ville retombe sous la férule britannique en 1759 ; le traité de Paris la cède à la Grande-Bretagne en 1763. Du XVIII^e au XIX^e siècle, le peuplement est fortifié. En 1791, la ville devient la capitale provinciale du Bas Canada, plus tard le Québec.

Jusque dans les années 1760, la zone portuaire se développe assez lentement, car ce n'est pas une priorité des colons français, d'autant plus que les fourrures n'exigent pas énormément d'espace. L'impact de l'essor du Québec à la fin du XVIII^e siècle ne se fait sentir dans la zone portuaire qu'aux alentours de 1830. Il entraîne la construction du premier quai à la *Pointe-à-Carcy*, au nord du quai des Indes, suivi par d'autres quais et entrepôts dans les années 1840 et 1850. Au cours de cette période, le charbon devient une denrée importante, nécessitant beaucoup d'espace de stockage. Le besoin d'un meilleur contrôle des fonctions portuaires entraîne la constitution de la *Commission du Havre de Québec*, et le transfert de la propriété des biens immobiliers du privé au public.

Dans les années 1870, la Commission a des difficultés financières mais, à partir de 1875, le gouvernement décide de relancer la fonction de la zone portuaire. À partir de 1879, divers changements se produisent dans le sillage de l'évolution des besoins et des percées technologiques. Les bassins, pas assez grands pour les nouveaux usages, sont comblés et fournissent ainsi de nouvelles aires d'entreposage, ce qui améliore la gestion générale de la zone. De nouveaux bâtiments sont adjoints au bâtiment de l'administration en 1913-1914. Dans les années 1960, l'activité du secteur connaît un déclin, et plusieurs bâtiments vétustes sont finalement démolis.

En 1979, de nouvelles fonctions font leur apparition, et le port est paré pour accueillir les paquebots de croisière transatlantique. Le 450^{ème} anniversaire de l'arrivée de l'explorateur Jacques Cartier au Canada (1534-1984) lui donne un élan supplémentaire. Certains des hangars vestiges du XIX^e siècle sont démolis, et une promenade est construite sur la rive. La Société du Vieux-Port, société publique à l'origine de ces initiatives, est privatisée en 1985, et lance des constructions résidentielles. En 1993, de nouveaux projets voient le jour, dont la construction d'une école navale dans le nord de la Pointe-à-Carcy.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le bien proposé pour inscription appartient au gouvernement du Canada (à hauteur de 96 %) et à des sociétés privées (4 %).

Selon le dossier de proposition d'inscription, la zone concernée ne fait l'objet d'aucune déclaration particulière, bien que certains bâtiments aient été classés pour leur intérêt historique.

Structure de la gestion :

Le dossier de proposition d'inscription indique que la ville de Québec, le ministère de la Culture et de la Communication du Québec et *Parks Canada* se partagent la gestion du site.

Le développement de la zone est sous gestion de la Société du Port de Québec, institution fédérale jouissant des pleins pouvoirs sur ses biens (front du port). La ville de Québec est responsable du zonage, et *Parks Canada* de la conservation des biens sous sa charge.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La Pointe-à-Carcy se caractérise tout d'abord par son appartenance au centre-ville de Québec et par son insertion, en partie du moins, dans l'arrondissement historique de Québec, déclaré site du patrimoine mondial par l'Unesco. Le site se caractérise aussi par sa vocation maritime et sa position transitoire entre la ville et le fleuve. Depuis le Régime français, le site a toujours eu une vocation maritime et l'activité portuaire a été le fil conducteur à travers toute l'histoire de ces lieux. Bien qu'à la suite du déclin des activités portuaires, la vocation maritime du site ait été laissée en veilleuse, elle a été

réintroduite au cours des années dernières avec le réaménagement des quais.

La position exceptionnelle de ce site, en transition entre la ville et le fleuve, en fait, pour les visiteurs accédant à Québec par la voie maritime ou circulant à la Pointe-à-Carcy, une fenêtre unique sur l'arrondissement historique de la ville de Québec, tant en la Haute qu'en la Basse-Ville. Cette position offre aussi, depuis la terre ferme, un point de vue qui illustre de façon remarquable la position stratégique de la ville de Québec. La percée visuelle en direction de la terre ferme permet d'appréhender d'un seul coup d'œil le cœur de l'arrondissement historique de la Basse-Ville et de la Haute-Ville de Québec, ainsi que la démarcation entre ces deux unités.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

L'extension proposée est le fruit d'un rapport de suivi effectué par l'ICOMOS en 2001. L'ICOMOS a effectué une autre mission de suivi en 1992, suite à la proposition de construire une salle de théâtre IMAX au milieu du Vieux Port, ce qui aurait affecté le bien inscrit. Le projet n'a pas vu le jour, mais une commission a été mise en place pour améliorer la gestion du secteur.

Aucune nouvelle mission n'a été entreprise en 2003.

Conservation

Historique de la conservation :

Le quartier portuaire proposé pour inscription connaît un déclin depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et a subi plusieurs travaux de construction depuis 1979. Certains bâtiments historiques sont actuellement classés, mais la zone n'a fait l'objet d'aucune déclaration spéciale.

État de conservation :

Après les travaux réalisés depuis 1993, le secteur est censé être en bon état de conservation.

Gestion :

La gestion de la zone, propriété de l'État, incombe logiquement à ce dernier. Le dossier de proposition d'inscription ne fait mention d'aucun éventuel plan de gestion. Néanmoins, la Société dispose très certainement d'un plan de gestion pour le quartier, et c'est normalement le cas pour les biens confiés aux soins de *Parks Canada*.

L'arrondissement historique de Québec possède en outre un plan de conservation, mais le dossier d'inscription ne contient aucune indication sur l'inclusion de la zone dans celui-ci.

Le dossier de proposition d'inscription ne fait part d'aucune considération concernant la zone tampon du site. Ceci n'est pas non plus indiqué dans la proposition d'inscription de 1985.

Analyse des risques :

Le dossier de proposition d'inscription ne fait mention d'aucun risque. Toutefois, il apparaît que le site, étant une zone centrale, est soumis à des pressions de développement et à de possibles changements, en fonction de la croissance des besoins.

Authenticité et intégrité

Le site a perdu la majeure partie de ses structures historiques, exception faite de quelques bâtiments protégés. En l'état actuel des choses, le site se compose principalement de constructions assez récentes.

L'extension proposée peut être jugée comme améliorant l'intégrité du site. Toutefois, on note d'autres secteurs actuellement extérieurs au cœur de la zone et qui pourraient être considérés pour inscription. En outre, il serait également nécessaire de considérer la définition de la zone tampon et de sa gestion.

Évaluation comparative

Le site peut être considéré comme une partie intégrante de la ville historique du Québec, et son importance doit être considérée dans ce contexte.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le site actuellement inscrit sur la Liste du patrimoine mondial a été principalement délimité par les remparts de la ville telle qu'elle était au XVII^e siècle. La proposition actuelle étend le cœur de zone au-delà de ce périmètre. La zone proposée pour inscription a joué son rôle dans l'essor de Québec, particulièrement au XIX^e siècle. Si les structures subsistantes du Vieux Port sont relativement récentes, l'importance du Vieux Port doit être considérée dans sa capacité à compléter l'intégrité de la ville historique. Par ailleurs, si le cœur du site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial devait être étendu au-delà de la ville fortifiée, il serait souhaitable de reconsidérer la délimitation de l'ensemble du bien proposé par rapport à son importance et à son développement historique.

Évaluation des critères :

L'extension proposée n'apporterait aucun changement aux critères iv et vi existants.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de la proposition d'inscription soit ***différé*** afin de permettre à l'État partie de procéder à la vérification périmètre de la nouvelle zone principale ainsi définie ainsi que d'identifier une zone tampon appropriée et un régime de gestion pour les zones proposées pour inscription.

Tombes Ming et Qing (Chine)

No 1004 bis

1. IDENTIFICATION

<i>État Partie :</i>	République populaire de Chine
<i>Bien proposé :</i>	Extension des tombes royales des dynasties Ming et Qing : tombe Xiaoling de la dynastie Ming ; tombes Ming
<i>Lieu :</i>	Nankin, province du Jiangsu (tombe Xiaoling) ; district de Changping, Beijing (tombes Ming)
<i>Date de réception :</i>	31 janvier 2002 ; information complémentaires reçue en décembre 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit de deux *sites*, un site archéologique funéraire constitué de deux ensembles.

Brève description :

Les tombes Ming et Qing offrent un témoignage exceptionnel des croyances et traditions chinoises depuis le XIV^e siècle. Ces tombes sont des exemples inestimables de l'architecture et des arts appliqués conçus selon les préceptes chinois de la géomancie, en harmonie avec l'environnement naturel. La tombe Xiaoling du premier empereur Ming est d'une importance particulière car elle servit de modèle aux tombes des empereurs suivants.

2. LE BIEN

Description

Le bien proposé pour inscription est constitué de deux sites funéraires distincts des empereurs de la dynastie Ming : la tombe Xiaoling du premier empereur et les tombes de 13 autres empereurs de cette dynastie. Le bien est proposé en tant qu'extension du site existant du Patrimoine mondial : *Tombes impériales des dynasties Ming et Qing* (inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en 2000 ; critères i, ii, iii, iv et vi). Le bien précédemment inscrit incluait la tombe de l'empereur Xianling et deux emplacements de tombes impériales de la dynastie Qing.

Tombe Xiaoling

La tombe Xiaoling est le site funéraire où se firent ensevelir l'empereur fondateur de la dynastie Ming, Zhu Yuanzhang (1328-1398) et son épouse, Ma. La partie

centrale du mausolée fut construite en 1381-1398, puis, par la suite, d'autres tombes furent aménagées à proximité. La tombe Xiaoling est l'une des plus grandes constructions funéraires impériales en Chine. Elle est située sur le versant sud du mont Zhongshan, la plus élevée des montagnes Ningzhen sur la rive sud du Yangtse, dans la ville de Nankin, ancienne capitale de la dynastie Ming. Sur le site et à l'extérieur se trouvent les tombes de plusieurs dignitaires de la dynastie, dont celles du prince héritier Zhu Biao, une douzaine des fondateurs de la dynastie Ming, plusieurs concubines et princes. Le site fut soigneusement choisi par l'empereur lui-même pour ses caractéristiques fidèles aux préceptes de la géomancie (l'art de la divination par des moyens surnaturels en relation avec des formes terrestres) qui fait partie de la culture chinoise traditionnelle (confucianisme et taoïsme).

La zone proposée pour inscription, qui comprend la tombe principale, couvre une superficie d'environ 120 ha. Elle est entourée d'une zone tampon. Le site rassemble plusieurs composantes indispensables : le **mont Zhongshan**, des lacs et trois cours d'eau. Tandis que la tombe du premier empereur s'adosse au versant sud de la montagne, d'autres tombes sont éparpillées sur le flanc nord-ouest. La composition du paysage a été planifiée selon un ordonnancement cérémoniel précis, avec des références symboliques renvoyant aux caractéristiques de l'environnement naturel. L'axe cérémoniel commence à la porte d'entrée Xima et se termine au tumulus principal, le **Baocheng** (Ville du trésor). La voie processionnelle, d'environ 2600 m de long, est jalonnée d'une trentaine de structures ou d'édifices. Cette voie est articulée en trois parties :

La première partie constitue l'entrée, avec la **porte Xima**, composée de deux piliers de pierre sculptée de 9 m de haut (actuellement situé entre deux routes modernes).

La deuxième partie commence au **grand portail d'or** et aux vestiges de la **tour de la stèle**. Après un pont de pierre commence la **voie sacrée**, ornée de statues. Cette longue avenue est elle-même constituée de trois parties (environ 618 m ; 250 m et 275 m), séparée en deux points, d'abord par des colonnes sacrificielles (environ 6 m de haut) puis par un portail, marquant tous deux un tournant de la voie. La première partie comporte 24 grandes statues animalières (la plus grande pèse plus de 80 tonnes), la deuxième partie comporte des statues de guerriers et d'officiers et la troisième partie est longée de plinthes sculptées de fleurs et de nuages. La voie se termine au **pont des cinq dragons**. À l'origine, cette partie comportait un mur d'enceinte de 22,5 km de circonférence (en mesure chinoise : 45 li).

La troisième partie est la plus sacrée de l'ensemble ; elle commence au pont des cinq dragons. Trois cours cérémonielles entourées de murs contiennent le **grand portail du palais**, le **portail Xiaoling**, le **palais sacrificiel (palais Xiaoling)** et plusieurs autres édifices secondaires. La troisième cour comporte un pont jeté au-dessus de la rivière impériale et se termine par la **citée carrée**, une grande structure de pierre rectangulaire d'environ 60 m x 34 m au sol et 16 m de haut. Un tunnel s'élevant progressivement traverse la cité carrée et conduit au **Baoding** (le mont du trésor), un tumulus d'environ 350 à 400 m de diamètre, contenant les tombes principales. Le tumulus est entouré d'un mur de pierre. Au sommet de la

citée carrée se trouve la **tour Ming**, édifice en brique rouge d'un étage d'environ 39 m x 18 m, qui a perdu son toit pendant la guerre de 1853.

Tombes Ming

Les tombes Ming désignent les sites funéraires de 13 empereurs de la dynastie après que la capitale fut transférée à Beijing. Le site se trouve au pied de la montagne Tianshou, au nord de Beijing. La construction de ces tombes a commencé avec celle de l'empereur Chengzu en 1409. Les empereurs suivants : Renzong, Xuanzong, Yingzong, Xianzong, Xiaozong, Wuzong, Shizong, Muzong, Shenzong, Goanzong, Xizong et Chongzhen (qui faisait partie de la dynastie Qing) construisirent leur tombes des deux côtés de la première sur une période de 200 ans.

Les tombes sont situées dans une vallée au nord des pics des montagnes Tianshou. La plaine est traversée de cours d'eau et comporte un lac. La tombe de Changling est placée au pied du pic central, face au sud. Les autres tombes sont réparties des deux côtés de la vallée. Une voie sacrée principale d'environ 7,3 km de long traverse la vallée et offre l'accès à chacune des tombes. En arrivant par le sud, on passe d'abord sous le portail de pierre qui conduit à la voie cérémonielle, on accède ensuite au portail rouge, à la voie sacrée, au pavillon de la stèle des divins mérites et à la porte du dragon et du phénix. Le portail d'entrée, le plus ancien de ce type en Chine, est constitué de deux piliers de pierre massive sur des bases sculptées et d'architraves sur les cinq ouvertures, chacune surmontée de petits toits.

La voie principale se divise en plusieurs ramifications conduisant aux différentes tombes. L'orientation des tombes varie légèrement : celles du nord, à proximité de la tombe de Changling sont orientées face au sud, tandis que celles qui sont édifiées à l'ouest sont orientées vers le sud-est. L'orientation dépend du lieu d'implantation dans le site et des significations qui se rattachent à cette implantation. La disposition générale des tombes est similaire à celle de la tombe Xiaoling, bien que certaines soient plus simples. Plusieurs tombes ne comportent que deux cours. Les tumuli couvrant les chambres mortuaires, (« palais souterrain ») sont soit de plan circulaire – comme celle de Xiaoling – soit de plan ovale allongé. Les dimensions des tombes varient, la plus grande est celle de l'empereur Changling, les tombes de Yongling et de Dingling sont légèrement plus petites. Leur citadelle précieuse comporte aussi un mur d'enceinte extérieur en plus de trois cours cérémonielles.

Histoire

La dynastie Ming (1368-1644) suivit la période de domination des Mongols, celle du grand khan Kubilaï qui avait employé Marco Polo dans sa capitale de Beijing. La dynastie Ming se caractérisait par sa littérature et ses arts florissants, avec la célèbre porcelaine bleue et blanche. La dynastie fut fondée par Zhu Yuanzhang (1328-1398), un chef de rébellion qui s'autoproclama empereur, prit le nom de Hong Wu et basa sa capitale à Nankin. Ses successeurs déménagèrent leur capitale à Beijing, où leurs tombes ont été édifiées en commençant par celle de Changling (1409),

puis celles de Xianling (1425), Jingling (1463), Yuling (1464), Maoling (1487), Tailing, Kangling (1522), Yongling (1536-1547), Zhaoling (1538-1572), Dingling (1621-1626), Qingling, Deling (1627-1632) et Siling (1642-1659). Le dernier empereur, Chongzhen, appartenait déjà à la dynastie Qing. Il existe aussi des tombes d'impératrices, de concubines et de dignitaires.

Après leur construction, les mausolées connurent de légères modifications ou travaux de réparation, tels que le pavage en pierres de la voie sacrée (1536), l'ajout de bases en pierre pour les colonnes et la réparation des édifices endommagés. Au milieu du XVIII^e siècle, il y eut des interventions plus importantes sur la plupart des tombes, avec quelques reconstructions et quelques ajouts, les caractéristiques principales demeurant intactes.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le bien proposé pour inscription est la propriété de l'État. La tombe Xiaoling et les tombes Ming sont inscrites sur la liste du Conseil d'État en tant que reliques culturelles nationales placées sous la protection de l'État (1961). De plus, le gouvernement municipal de Beijing a ordonné une politique de protection et un contrôle des constructions. La zone de protection des tombes Ming est de 823 ha et sa zone tampon est de 8 110 ha.

Structure de la gestion :

La zone de la tombe Xiaoling est gérée par l'Administration d'État du patrimoine culturel, le Bureau de la culture de la province de Jiangsu, le Bureau des reliques culturelles de la ville de Nankin et l'administration du parc national du mausolée du docteur Sun Yat-sen. Les principaux plans de gestion comprennent le programme global conçu pour la tombe de Xiaoling, complété par des projets détaillés portant sur des parties spécifiques de la zone.

Le Bureau de la zone spéciale des tombes Ming, établi en 1981, est chargé de la gestion et de la protection globale du site. Les projets sont présentés pour approbation au Bureau des reliques culturelle de Beijing, au gouvernement municipal de Beijing et à l'Administration d'État du patrimoine culturel. Les plans de conservation et de gestion des tombes Ming incluent : « le dixième plan quinquennal pour le développement des reliques culturelles de Beijing et les grandes lignes des objectifs à long terme pour l'année 2015 » et un plan similaire pour la zone spéciale des tombes Ming et enfin »la Planification globale du site des tombes Ming ».

Ressources :

Pour toutes les tombes, les sources principales de financement proviennent de l'État et des autorités locales. Des fonds sont collectés en plus, par exemple par la zone spéciale des tombes Ming.

La conservation et la gestion des tombes sont à la charge de l'effectif des professionnels de l'Administration d'État du patrimoine culturel et d'autres organisations. Environ

180 personnes sont affectées à la tombe Xiaoling, dont la moitié est directement concernée par la conservation. Un effectif de plus de 1200 personnes est employé au service des tombes Ming.

La tombe Xiaoling attire en moyenne 800 000 visiteurs (nationaux et étrangers) chaque année. Les tombes Ming, en recevaient 4,7 millions en 2000.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

L'inscription de la tombe Xiaoling est proposée sur la base des critères i, ii, iii, v et vi : (i) La tombe Xiaoling de la dynastie Ming représente l'apogée artistique de l'architecture royale au début de la dynastie Ming. ... (ii) Les édifices élevés par les hommes et leur environnement naturel ont atteint un tel degré d'harmonie qu'ils se conforment à l'idéal « d'unité entre l'univers et les êtres humains ». ... (iii) La tombe Xiaoling de la dynastie Ming a une histoire comparativement longue ... (v) une valeur unique et générale avec des influences profondes ... (vi) un contenu riche de culture orientale.

Les tombes Ming sont proposées sur la base des critères i, ii, iii, iv et vi : (i) Les tombes Ming sont des exemples éminents de l'architecture de la Chine ancienne ... (ii) elles ont exercé une influence considérable sur le système funéraire de la dynastie Qing... (iii) elles restituent la plus grande partie de l'histoire de la dynastie Ming... (iv) Elles témoignent de 200 ans d'histoire de la dynastie Ming et sont des chefs-d'œuvre de la culture chinoise et les meilleurs exemples de conception et de construction de mausolées. ... (vi) Les tombes Ming sont les dernières demeures de 13 des 16 empereurs Ming et de 23 impératrices ainsi que des concubines qui étaient enterrées vivantes avec leur souverain. Les empereurs sont associés à d'importants événements et de grandes réalisations durant leur règne.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité les tombes Ming et Qing en août 2002.

Conservation

Historique de la conservation

La tombe Xiaoling fut protégée à partir de 1961, par intervention du Conseil d'État de la République populaire de Chine. En 1978, l'Administration d'État alloua un fonds spécial pour l'entretien de la tombe dans le but de « conserver les reliques culturelles dans leur état d'origine ». Le projet fut achevé en 1980. En 1991, le Comité des reliques culturelles de la ville de Nankin, l'université du Sud-Est et l'administration du parc national du mausolée du docteur Sun Yat-sen préparèrent le Plan de conservation de la tombe Xiaoling, approuvé par l'État en 1992. Le plan a été appliqué durant les années 1990, les derniers travaux ayant été réalisés en 2001. Les travaux ont consisté à améliorer la présentation et l'aspect éducatif, à

créer des services aux visiteurs, à susciter l'intérêt du public, par exemple par le biais des médias.

Pendant la période de la dynastie Ming (1368-1644), les tombes Ming disposaient d'une structure de gestion chargée de leur protection et de leur entretien. Un système similaire se poursuivit sous la dynastie Qing (1644-1911). Par la suite, les tombes furent répertoriées en tant que reliques protégées par le gouvernement, mais dans la pratique peu de choses furent faites et les tombes se détériorèrent. À partir de 1949, au moment de la fondation de la République populaire de Chine, les tombes furent confiées à un Comité de gestion des tombes. En 1952, le Comité prit le nom de Poste de protection des reliques culturelles des tombes Ming. La zone fut placée sous la juridiction du gouvernement municipal de Beijing en 1955, au moment de la création du Département de gestion des tombes Ming. Le Bureau de la zone des tombes Ming fut créé en 1981, chargé de la protection et de la gestion globale de la zone.

État de conservation :

L'état de conservation des tombes varie d'une zone à l'autre. Les sites ont connu une longue tradition d'entretien et de suivi et les réparations sont faites dans les règles de l'art, en utilisant les matériaux et les techniques d'origine. La tombe Xiaoling est en bon état. Cependant, des problèmes de délabrement sont signalés dans des zones qui ne sont pas ouvertes aux visiteurs.

Les tombes principales du site des tombes Ming sont en bon état. D'autres tombes présentent néanmoins des problèmes et un certain nombre d'édifices sont en ruines. Les toits de nombreuses tours des esprits (Minglou) devant les tombes sont très endommagés et de nombreux pavillons des faveurs extraordinaires (pavillon Ling'en) sont également en ruines. Parmi les tours des esprits, celles qui sont en face des tombes de Zhaoqing et de Xianling sont réparées et celle de la tombe de Deling est en cours de restauration. Des mesures préventives sont également prises, par exemple la construction d'évacuations des eaux pluviales.

Analyse des risques :

Dans la zone de la **tombe Xiaoling**, il n'y a aucune activité d'extraction minière ou d'exploitation de la forêt. Il existe toutefois une zone qui a toujours été réservée pour les villages et divers types d'organisations et dont les activités ont un certain impact sur l'environnement. Une partie de ce district a été démolie en 2002 et la zone sera plantée d'arbres pour rétablir l'intégrité de l'environnement. L'usine horlogère de Nankin, installée à proximité du portail d'or, doit être progressivement démenagée sur un autre site et il est prévu de restaurer cette partie de la voie sacrée.

Il n'y a pas eu d'incendie de forêt jusqu'à présent dans cette zone et des mesures préventives ont été prises dans le cadre de la gestion du site. Actuellement, la plupart des visiteurs vont au mausolée du docteur Sun Yat-sen, évitant ainsi une pression trop forte sur la tombe Xiaoling. Le nombre de visiteurs est de 800 000 par an.

Concernant les **tombes Ming**, il existe des pressions en faveur du développement de l'agriculture autour des tombes et de la voie sacrée. On constate une augmentation de la construction de divers types de bâtiments utilitaires (exploitation agricole, production d'électricité, télécommunications et télédiffusion). Les autorités gouvernementales se sont efforcées de trouver des solutions et quelques problèmes ont été résolus. Le climat, - hivers rudes et étés chauds - est responsable de l'érosion de la pierre et de la brique. La région connaît des tremblements de terre, de fréquentes inondations et la présence d'insectes ravageurs. Des incendies et des orages ont causé des dommages et plusieurs édifices ont été détruits par la foudre. Actuellement, la prévention contre les incendies est intégrée au plan de gestion. Les 5 millions de visiteurs par an imposent une pression importante pour la gestion. Diverses mesures ont été mises en œuvre afin de réduire les risques. Une population d'environ 21 000 habitants vit dans la zone tampon.

Authenticité et intégrité

Dans la tombe Xiaoling, la conception d'origine et l'intégrité de l'organisation de l'espace et de l'environnement sont exceptionnellement bien conservés, excepté une légère érosion due à des facteurs naturels et à certains dommages causés par les guerres et le vandalisme, qui ont nécessité une restauration.

Les principaux édifices des tombes Ming et les sites naturels sont relativement bien conservés dans leur globalité. L'aspect de chaque tombe est resté intact et lisible ; les chambres funéraires de la tombe de Dingling, construites en sous-sol et qui accueillent du public, sont bien conservées. Aucun changement important n'est intervenu dans le paysage, excepté la construction du réservoir des tombes Ming en 1958, à 4 km au sud-est de l'entrée du site. La voie des esprits, principal chemin d'approche des tombes Ming, est globalement intacte, bien que certaines parties nécessitent des réparations ou une restauration. L'état de certaines tombes situées à la périphérie s'est détérioré au cours des siècles.

Évaluation comparative

L'organisation de la tombe Xiaoling rompt avec le passé et crée un nouveau modèle pour les mausolées qui suivront. Ce système s'imposa pour la construction des tombes Ming à Beijing, de la tombe Xianling de la dynastie Ming à Zhongxiang et des tombes Qing de l'Ouest et de l'Est. La disposition générale de la tombe hérita de certaines caractéristiques des dynasties précédentes tout en présentant plusieurs innovations. Dans les tombes Ming, le système des « pavillons disposés à l'avant des tombes et des résidences placées à l'arrière » renvoyait à la disposition des palais impériaux, marquant une différence par rapport aux tombes des dynasties Tang et Song qui avaient adopté le système des palais à deux niveaux, la conception de la tombe insistant sur l'esprit du mort. L'autre caractéristique est le partage de la voie sacrée avec d'autres personnalités. Les tombes impériales construites avant la dynastie Ming étaient généralement conçues sur un plan axial, tandis que les empereurs Ming adoptèrent la voie sacrée en ligne brisée. La tombe Xiaoling comportait

un système de drainage et d'égout sophistiqué ; d'énormes déversoirs furent enterrés pour permettre l'évacuation des eaux pendant la saison des pluies.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Le bien proposé pour inscription est considéré comme une extension importante du site actuel des tombes Ming et Qing. La tombe du premier empereur Ming, la tombe Xiaoling, est d'une valeur exceptionnelle si l'on considère qu'elle fut un modèle pour les empereurs suivants. En fait, la conception de la tombe Xiaoling rompt avec la tradition ; elle établit de nouveaux critères de construction en harmonie avec les préceptes de la géomancie chinoise. Les tombes Ming complètent le bien proposé pour inscription et offrent une image cohérente de l'ensemble.

Évaluation des critères

Le site du patrimoine mondial a été inscrit sur la base des critères i, ii, iii, iv et vi.

Le critère i se réfère à l'intégration harmonieuse d'ensembles architecturaux remarquables dans un environnement naturel répondant aux critères de la géomancie.

Les critères ii, iii et iv se réfèrent aux tombes en tant que témoignage d'une tradition culturelle et architecturale qui, pendant plus de cinq cents ans, a dominé cette partie du monde ; en raison de leur intégration dans l'environnement naturel, ils constituent un ensemble unique de paysages culturels.

Le critère vi se réfère aux tombes en tant qu'illustration des croyances, de la vision du monde et des théories de la géomancie (Fengshui) qui prévalaient dans la Chine féodale. Elles ont servi d'édifices funéraires à des personnages illustres et de cadre théâtral aux principaux événements qui ont marqué l'histoire de la Chine.

Considérant que les qualité et les valeurs de l'extension proposée pour inscription correspondent à celles du site qui est déjà inscrit sur la liste du patrimoine mondial il est proposé de recommander que les critères du site existant soient retenus pour l'extension, à savoir : i, ii, iii, iv et vi.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS insiste sur la qualité globale des sites en tant que paysages culturels symboliques, basés sur les principes de la géomancie chinoise, en tenant compte des efforts faits pour supprimer quelques structures considérées comme incompatibles avec le caractère des sites funéraires.

Dans le même esprit, et reconnaissant les programmes existants de gestion de conservation à long terme, l'ICOMOS attire aussi l'attention sur la nécessité de mettre en œuvre une politique de conservation et d'entretien adaptée dans les zones dont l'état est jugé insatisfaisant.

Recommandation concernant l'inscription

Que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en tant qu'extension du site des tombes Ming et Qing déjà inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, sur la base des **critères i, ii, iii, iv et vi**.

ICOMOS, mars 2003

Panama Viejo (Panama)

No 790 bis

1. IDENTIFICATION

État Partie :	Panama
Bien proposé :	Site archéologique de Panama Viejo
Lieu :	Province de Panama, district de Panama
Date de réception :	1er février 2002
Catégorie de bien :	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *site* ou d'un *ensemble*.

Brève description :

Cette proposition est une extension de la partie historique de la ville de Panama, présentée dans le but d'englober le lieu et les ruines de la première implantation européenne et les vestiges préhispaniques.

2. LE BIEN

Description

Le site archéologique du Panama Viejo est celui de la plus ancienne ville européenne sur le continent américain, fondée en 1519. La ville fut déplacée sur un nouveau site en 1673 et ce premier lieu fut abandonné et ne fut jamais reconstruit. Il conserva ses rues et ses espaces publics d'origine. Il est aujourd'hui transformé en parc et renferme les ruines impressionnantes de la cathédrale, des églises, des installations hydrauliques, de l'hôtel de ville et de maisons privées, préservées et bien présentées au public.

Certains des vestiges les plus anciens remontant à mille ans avant l'arrivée des Européens ont été fouillés et les découvertes sont exposées dans le musée local.

Histoire

La ville ancienne fut fondée en 1519 par Pedrarias d'Avila. Elle devint rapidement un important centre commercial et administratif ainsi qu'un port important et le siège du tribunal royal. Seul le climat, considéré comme malsain, empêcha le développement de la ville qui n'atteignit pas l'importance de Guatemala ou de Bogota. La ville fut détruite par un incendie en 1672 et la nouvelle ville, installée à 8 km au sud-ouest la remplaça l'année suivante. Depuis lors, et jusqu'en 1949, seuls le temps, l'environnement et, à une certaine période, la réutilisation

des matériaux affectèrent l'état de conservation et l'intégrité du site.

Le site demeura la propriété de l'État et ce n'est qu'en 1949 qu'un nouveau quartier s'installa au nord, sans affecter aucun vestige visible ou connu.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Plusieurs lois, dont certaines sont spécifiques à Panama Viejo, protègent le site.

Structure de la gestion :

Une entité mixte, privée et publique, a été créée en 1995 dans le but de protéger et de gérer le site. Elle a repris le rôle qui avait jusqu'alors été assumé par le Bureau du patrimoine national. Ce dernier est représenté au conseil d'administration du nouvel Institut de Panama Viejo (PPV) qui approuve toutes les mesures de préservation.

Ressources :

Des ressources annuelles sont attribuées par les instituts nationaux pour le tourisme et la culture.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Globalement, la principale justification est liée au fait qu'il s'agit de la première installation européenne sur le continent américain, qu'elle est très bien conservée et que son histoire remonte à mille ans avant l'installation des européens.

Critère i : C'est la plus ancienne ville présentant un plan à damier sur le continent américain ; elle a influencé l'urbanisme sur la totalité du continent.

Critère ii : La disposition de la ville représente des échanges important de valeurs humaines.

Critère iii : Les vestiges offrent un témoignage exceptionnel de la vie quotidienne, de la culture, de l'économie et de la technologie des périodes concernées.

Critère iv : Les constructions représentent des étapes importantes du développement de la société coloniale espagnole.

Critère v : C'est un exemple de la manière dont des biens historiques immeubles sont affectés par les besoins et la pression de la société moderne

Critère vi : Le bien est étroitement lié à la découverte de l'océan Pacifique, à l'expansion espagnole, à l'histoire de la piraterie et à l'acheminement des métaux précieux vers l'Europe.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en février 1996, à l'époque de l'inscription du district historique de Panama avec le Salon Bolivar.

Conservation

Histoire de la conservation :

La documentation et la préservation sont l'objet d'actions de l'État et du nouveau PPV. Les plans de conservation existent et sont mis en oeuvre.

État de conservation :

Certains vestiges sont détériorés par l'humidité mais en général ils sont en bon état de conservation.

Gestion :

Le site dispose d'un plan de gestion efficace et d'une organisation de gestion pour le mettre en oeuvre.

Analyse des risques :

Les risques posés par le développement urbain, la construction de routes ou d'immeubles sont contrôlés. Il existe un léger risque d'inondation et des mesures préventives sont à l'étude.

Authenticité et intégrité

Le site conserve toute son authenticité et son intégrité.

Évaluation comparative

Aucun des sites comparables n'est aussi bien préservé que Panama Viejo.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

La grande importance de cette extension provient de sa contribution à la connaissance de l'urbanisme, des technologies de construction et de l'expansion des cultures dans de nouveaux territoires. Elle provient également du fait que ce site complète la précédente inscription qui représente les périodes ultérieures de l'histoire de la ville.

Évaluation des critères :

L'ICOMOS considère que les critères ii, iii, iv et vi sont remplis :

Abandonné après une période relativement courte d'existence, sans être complètement détruit ou modifié, ce site est un témoignage exceptionnel de l'urbanisme et de la culture de cette période. Pour les mêmes raisons, le site est un exemple exceptionnel de l'architecture et des technologies de construction en vigueur à l'époque. C'est

la première ville nouvelle construite sur la côte Pacifique. Elle servit de base à la colonisation espagnole de l'ouest de l'Amérique latine et fut le point d'entrée de la culture européenne dans la région.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Que le contexte général soit respecté et qu'une attention particulière soit accordée aux risques potentiels d'atteintes visuelles du site, essentiellement en raison de possibles développements dans la zone tampon.

Recommandation concernant l'inscription

Que la proposition d'extension soit **approuvée**.

ICOMOS, mars 2003

Valparaíso (Chili)

No 959 rev

1. IDENTIFICATION

État partie :	Chili
Bien proposé :	Secteur de la zone historique de Valparaíso
Lieu :	Cinquième région, Province de Valparaíso
Date de réception :	12 février 1999 ; 21 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du Patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *ensemble*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, c'est un secteur d'une ville historique vivante.

Brève description :

La ville coloniale de Valparaíso offre un exemple intéressant de développement urbain et architectural de la fin du XIXe siècle en Amérique latine. Dans son cadre naturel en forme d'amphithéâtre, la ville se caractérise par un tissu urbain vernaculaire adapté aux collines, en opposition au dessin géométrique employé en plaine, et présente une unité formelle sur laquelle se détache une grande diversité de clochers d'églises. La ville a bien préservé d'intéressantes infrastructures du début de l'ère industrielle, tel les nombreux « funiculaires » à flanc de colline.

2. LE BIEN

Description

La ville de Valparaíso, deuxième ville du Chili, est située sur la côte pacifique, à une centaine de kilomètres au nord de Santiago, dans la région centrale du pays. Géographiquement, Valparaíso se compose d'une baie, d'une étroite plaine côtière et d'une chaîne de collines. La baie, large et profonde, est bien abritée au sud mais s'ouvre sur le nord. Dans le quartier portuaire, point de départ du peuplement et qui s'étend de la *Place Sotomayor* au *Cerro Artillería*, la ligne côtière avance plus loin dans la mer, abritant ainsi la côte. Par opposition, le quartier d'El Almendral, plus au nord, est plus exposé aux orages venus du nord-est.

La morphologie du territoire adjacent à la baie est le fruit du retrait de la mer et de l'érosion qui, au fil du temps, ont formé plusieurs terrasses sur lesquelles se dressent des

collines. La première terrasse est à environ 70 m au-dessus du niveau de la mer, à la hauteur des *Cerros Santo Domingo*, *Concepción* et *Barón*. La deuxième terrasse longe la *Avenida Alemania* (l'avenue d'Allemagne) et le *Camino de Cintura* (la route périphérique), à environ 100-150 m. La troisième terrasse, à environ 250 m, correspond à la limite urbaine de Valparaíso. Quant à la quatrième, elle s'élève à environ 500 m au-dessus du niveau de la mer.

Le dossier de proposition d'inscription souligne l'importance des infrastructures typiques de la fin du XIXe siècle, reflet du rapide essor économique et industriel de la ville. Valparaíso importait des idées, des techniques et des matériels, venus tout particulièrement d'Europe, et le boom de la construction, l'expansion du port, des systèmes de transport, et la prolifération des *favelas* où logeaient les immigrants caractérisent cette période. L'arrêt du développement dans les décennies suivantes a favorisé la préservation de ces caractéristiques, qui sont devenues une facette importante de son identité, associée à d'autres aspects socioculturels forts.

Valparaíso possédait jadis jusqu'à 30 funiculaires, sorte de wagonnets à câble permettant à des passagers de gravir les flancs abrupts des collines. Le funiculaire *Concepción*, inauguré en 1883, est le plus vieux d'entre eux. Quinze funiculaires sont toujours en service, trois sont inclus dans la zone proposée pour inscription, et deux dans la zone tampon. En règle générale, ces funiculaires se composent de deux wagonnets en bois ou en métal, se déplaçant simultanément en directions opposées. Ils sont montés sur une plate-forme où sont fixées les roues. L'écartement des voies est de 1,6 m. Les rails sont arrimés au sol de différentes manières, selon la topographie : sur une plaque de ciment directement fixée dans le sol, sur des dalles de ciment ou de brique, ou sur des structures en métal ou en bois.

Le bien proposé pour inscription est situé entre la mer et la première terrasse, dans le quartier où la ville s'est d'abord développée. À partir du XIXe siècle, son développement s'est poursuivi vers l'est sur une plaine artificielle, faite d'une base de moellons, de sédiments et de matériaux extraits des collines. Le bien proposé pour inscription accueille aujourd'hui une population d'environ 2 500 habitants, et la zone tampon de plus de 5 000. En 1998, la municipalité de Valparaíso comptait approximativement 278 000 habitants. Le bien proposé pour inscription comprend une partie de la plaine et des collines environnantes, et se compose de cinq quartiers entrelacés :

- L'église de la Matriz et la place Santo Domingo

Le quartier s'étend entre les collines et la plaine. Sur le plan spatial, il est relié à la Place Echaurren et à ses alentours, ainsi qu'au Cerro Santo Domingo. L'église de la Matriz (1842), église fondatrice de Valparaíso, a dû être reconstruite à quatre reprises suite à sa destruction par des pirates et des tremblements de terre. L'architecture est typique de la transition entre le style colonial et le style républicain. Elle est entourée d'édifices de la fin du XIXe siècle, typiques de l'architecture portuaire. La Place de la Matriz est au cœur des activités religieuses

traditionnelles, telles que le Chemin de Croix pendant la Semaine Sainte.

- Place Echaurren et rue Serrano

Ce quartier, éminemment commercial, est marqué par la présence du marché du port, de différents types d'établissements commerciaux et d'un commerce de rue très actif. La place Echaurren a été rénovée en 1886, devenant un important lieu de réunion affilié à la culture *porteña* (portuaire). Les édifices sont de trois types: a) ceux qui constituent un bloc (une rue longe chaque côté), b) ceux dont une rue longe trois côtés c) et ceux dont une rue longe deux côtés. Parmi les immeubles du premier type, le plus remarquable est l'*Astoreca* (1906), au nord de la place, immeuble d'usage commercial et résidentiel construit sur un plan symétrique et orthogonal. Le funiculaire de la Cordillera, avec une station d'accès sur la rue Serrano, a été construit en 1887, mais rénové après deux incendies. C'est le seul longé par un escalier en un seul tronçon.

- Prat Pier, places Sotomayor et Justicia, quartier du musée maritime

Ce quartier comprend le principal axe transversal de la zone proposée pour inscription, ainsi que les espaces publics les plus vastes. Il relie le début de la Quebrada San Agustín historique – l'actuelle rue Tomás Ramos – à la ligne côtière, en traversant les places Justicia et Sotomayor et le Prat Pier. La place est entourée de bâtiments administratifs et de services de différentes périodes et différents styles, notamment éclectique comme l'ancien bâtiment de l'Intendance (1906-1910), œuvre de l'architecte chilien Ernesto Urquieta. Le point d'orgue de la Place Sotomayor est le monument aux héros Iquique (1886). La place s'ouvre sur la mer, flanquée des deux tours de la gare régionale et des locaux des autorités portuaires et douanières. Derrière les tours se trouve le Prat Pier, quartier de tourisme et de loisir très fréquenté. Le musée maritime, en haut du Cerro Cordillera, se dresse sur le site de l'ancien château de San José, une forteresse construite pour repousser les attaques des flibustiers et des pirates. L'édifice actuel (1840) a été rénové à la fin des années 1960.

- Rue Prat et place Turri

Ce quartier de la plaine s'étend autour de la colline et va de la Place Sotomayor au début de la rue Esmeralda, englobant la Place Turri, son seul espace public. Il présente les pâtés de maisons rectangulaires typiques de la plaine, ainsi que ses édifices typiques, avec des façades donnant sur deux ou trois rues. Les bâtiments sont exemplaires de l'architecture monumentale par leurs volumes et leur expression formelle.

- Cerro Alegre et Cerro Concepción

Historiquement, ces deux collines séparées par la rue Urriola forment un seul et même quartier, qui est dans une grande mesure le fruit des efforts d'urbanisme et de développement d'immigrants allemands et anglais, à partir de la première moitié du XIXe siècle. Le quartier combine

les différents types d'espaces publics de Valparaíso : places, points de vue, promenades, allées, escaliers, station du haut des funiculaires et îlots formés par les intersections et les fourches des rues. Les bâtiments offrent des exemples de différents types d'adaptation au terrain en pente, y compris la transformation du toit en une cinquième façade. L'architecture résidentielle traditionnelle incorpore les styles typiques des pays d'origine des premiers habitants, immigrants britanniques et allemands. Le bois est le principal matériau de construction, tant dans les structures que dans les finitions, mais la tôle ondulée est aussi monnaie courante. Les matériaux étaient souvent importés comme lest sur des navires qui repartaient chargés en Europe.

Histoire

Le territoire était à l'origine habité par les Indiens Chango qui vivaient de la pêche et de l'agriculture. Le site de Valparaíso, dans la vallée de Quintil, sur la côte Pacifique, fut découvert par Juan de Saavedra en 1536. La ville fut fondée par Pedro de Valdivia en 1544 et devint le premier port du pays dès 1554. Un premier établissement se développa dans les quartiers de Juna Gomez (aujourd'hui Carampangue), San Francisco et San Agustín. Vers la fin du XVIe siècle, une route fut construite reliant Valparaíso à Santiago. Les immigrants espagnols introduisirent la foi catholique et construisirent la première chapelle dans le village au pied du ravin de San Francisco. L'église de La Matriz y fut construite en 1658, puis la ville s'entoura de fortifications. À cette époque, des ordres religieux vinrent s'installer, dont les Augustins et les Franciscains, et l'établissement urbain commença à prendre forme. Le centre commercial et les entrepôts occupaient une grande portion de la zone côtière. L'ouverture de la route maritime doublant le Cap Horn intensifia le commerce du blé entre Valparaíso et El Callao au XVIIIe siècle. L'expansion urbaine se fit d'abord essentiellement autour de deux pôles : le port et le centre commercial d'une part, la plage d'Almendral avec ses fermes et ses petites entreprises d'autre part. Puis le séisme catastrophique de 1730 contraignit les habitants à se réfugier sur les flancs des collines. À partir de ce moment-là, la plupart des habitations furent construites sur les collines.

Avec l'indépendance du Chili en 1810, Valparaíso ne tarda pas à devenir la ville portuaire la plus importante de la côte Pacifique. Les liens commerciaux qui se nouèrent avec l'Europe et les États-Unis mirent fin à la dépendance du Chili vis-à-vis de l'Espagne. Vers 1839-1840, Valparaíso obtint le statut administratif indépendant d'*Intendencia* et, en 1842, elle devint la capitale de la Province de Valparaíso, dotée d'entrepôts sous douane et d'une Bourse. À l'époque, la ville attira un grand nombre d'immigrants d'Angleterre, de France, d'Allemagne et des États-Unis qui contribuèrent à l'essor des activités maritimes et commerciales, dont on perçoit encore l'influence dans les rues qui passent au pied des collines d'Arsenal (actuellement Bustamante), de La Planchada (actuellement Serrano), de La Aduana (actuellement Prat) et Del Cabo (actuellement Esmeralda). La ville acquit une image cosmopolite. Dans les années 1840 et 1850, de nouveaux entrepôts furent construits entre l'actuelle place Aduana et la forteresse Duprat. En 1852, un chemin de fer relia les villes de l'intérieur du pays et la capitale, Santiago.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, Valparaiso renforça sa position en tant que principal centre commercial et portuaire du pays, et ses activités minières se développèrent à Tarapaca et Antofagasta. La principale ressource économique passa progressivement du blé au salpêtre. La ville s'organisa par quartiers, consacrés chacun à un secteur d'activités : commerce, activités portuaires, industrie et affaires. Les rues de Planchada et d'Aduana accueillirent les missions diplomatiques, les banques, les agences internationales. Entre 1847 et 1870, Valparaiso fut l'épicentre financier et commercial du pays. La ville s'étendit et les collines furent reliées par la Cintura à quelque 100 m au-dessus du niveau de la mer, grâce au projet d'aménagement de Fermin Vivaceta en 1872.

En 1903, le système ferroviaire électrique commença à fonctionner, apportant un premier changement dans l'environnement urbain du XIX^e siècle. En 1906, un violent séisme frappa la région et causa des dommages dans le centre ville qui nécessitèrent un programme de reconstruction. La célébration du 100^e anniversaire de l'indépendance encouragea l'édification de bâtiments publics et privés de grande qualité. En 1914, toutefois, l'ouverture du canal de Panama isolait Valparaiso des grandes routes commerciales entre les deux océans. La crise du salpêtre réduisit l'importance du port en même temps que la ville perdait sa suprématie au profit de Santiago, qui consolidait son statut de centre économique et politique du pays. La crise économique mondiale de 1929 apporta son lot de difficultés. Confrontée à de graves problèmes économiques et sociaux, Valparaiso poursuivit néanmoins son développement. On chercha des solutions et la ville s'étendit vers le haut, dans les quartiers de Juan Gómez, San Francisco, San Juan de Dios et Jaime, l'actuelle avenue Francia.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Les biens de la zone historique sont pour partie publics et pour partie privés. Il y a sept monuments historiques, dont trois publics et quatre privés. Nombre de propriétaires privés sont des institutions : banques, sociétés de transports et sociétés immobilières.

La zone historique est soumise à une série de réglementations : le règlement No 17.288/1970 désigne les « zones typiques » et les monuments historiques ; le règlement No 16/1988, en accord avec le Plan de réglementation locale approuvé par le ministère du Logement et de l'Urbanisme, traite les « belvédères » (*miradores*), les espaces verts et les funiculaires ; l'Ordonnance de 1991 contrôle l'ornementation des façades et les devantures des magasins ; la Loi sur la copropriété immobilière encourage la réhabilitation des zones historiques.

L'enquête sur le bâti et les sites, réalisée entre 1994 et 1996, a permis de compléter les données cadastrales, d'améliorer la protection de la zone tampon afin d'éviter tout impact négatif sur la zone proposée pour inscription et d'assurer un contrôle sur la zone tampon.

Structure de la gestion :

La responsabilité de la gestion globale est confiée à la municipalité et au Conseil pour la préservation régionale des monuments. Parmi les autres organes de tutelle, il y a le Conseil pour la préservation nationale des monuments (1998), le Département de la recherche sur le patrimoine (1998) et le Conseil du développement (1997). La Fondation Valparaiso (1998) et le Conseil culturel du Palais Baburizza (1998) seront chargés d'exécuter les futurs plans d'action. Toutefois, on estime qu'une vision plus large est nécessaire pour définir et mener des projets visant à promouvoir la mise en valeur du patrimoine dans le cadre de la politique d'urbanisme.

Actuellement, le quartier historique de Valparaiso est dépourvu de plan de gestion global. Toutefois, la ville de Valparaiso, avec l'aide du Département de la recherche sur le patrimoine et du Conseil de développement, recommande l'élaboration d'un plan global traitant les questions sociales, financières, techniques et juridiques. Le Comité de gestion, composé d'entités publiques et privées, est chargé de superviser toutes les activités en ville et de proposer un programme d'investissement pour les cinq prochaines années, en accord avec le programme « Valparaiso 2000 ». Un contrat a été signé entre la municipalité et l'université de Valparaiso afin de définir les bases du plan directeur de la zone historique. Parmi les programmes d'urbanisme existants, il faut citer le programme Urb-Al pour les villes historiques d'Europe et d'Amérique latine, financé par l'Union européenne ; le projet Pact-Arim'93 pour la réhabilitation des quartiers de Valparaiso, financé par le gouvernement français et enfin le plan pour la réhabilitation des façades, qui a déjà permis la rénovation de quelque 200 bâtiments.

La gestion du tourisme est un sujet d'intérêt majeur puisque Valparaiso concentre environ 40 % de toutes les attractions touristiques de la côte. Valparaiso et Viña del Mar sont également les principaux points d'accès aux autres sites touristiques de l'intérieur du pays. Le tourisme est une source de préoccupation pour les autorités locales car il génère des difficultés dans la gestion des déchets et les services de santé. La gestion des conditions d'accueil des touristes, à savoir la capacité d'accueil, la restauration et les activités de loisir doit être améliorée. D'autres problèmes sont liés aux encombrements de la circulation automobile, à l'insécurité, la prostitution et la mendicité.

Ressources :

La législation nationale sur la protection des bâtiments historiques est en cours de révision. Il est prévu que les administrations régionales acquièrent une plus grande autonomie. La création du Fonds de préservation du Patrimoine national est soutenue par des fonds gouvernementaux. Par ailleurs, il existe des ressources provenant de taxes, de donations et d'autres sources privées. La ville mène actuellement une campagne active de sensibilisation aux qualités des quartiers historiques, afin d'attirer des investisseurs et de lever des fonds pour financer des programmes de conservation.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La valeur universelle de Valparaíso réside fondamentalement dans le fait qu'elle constitue une partie exceptionnelle du patrimoine hérité d'une période de l'histoire aux implications mondiales, propres à l'âge moderne : l'ère industrielle et le commerce associé. D'une part, Valparaíso est un témoignage authentique et complet de cette période ; de l'autre, c'est un monument des plus cohérents et harmonieux qui démontre les capacités créatrices de la culture universelle des premières décennies du XXe siècle.

Critère iii : Peu d'époques dans l'histoire de l'humanité ont autant bouleversé la vie des peuples, et sur un laps de temps si bref, que l'ère industrielle. Il ne s'agit pas seulement des changements particuliers dans les relations du travail et la production, mais aussi de la grande créativité qu'elle a apportée dans tous les domaines. Vers la fin du XIXe siècle, ce processus avait sans conteste atteint une telle profondeur et une telle envergure que l'on peut dire qu'il constituait une tradition culturelle capable de proposer un mode de vie, une perspective (*Weltanschauung*), une morale, des coutumes particulières, un savoir-faire scientifique et diverses écoles artistiques. Cette culture a disparu au XXe siècle.

Rares sont les villes qui conservent ces témoignages, car leurs ports ont dû être modifiés, de nouveaux entrepôts construits, les chemins de fer modernisés et leur tissu urbain transformé pour incorporer des bâtiments modernes. Par contraste, après avoir été le premier grand port après le passage difficile du détroit de Magellan et le plus important port du Pacifique sud, Valparaíso disparut des voies marchandes internationales après l'ouverture du canal de Panama. Ces circonstances, qui ont plongé la ville dans une ère de récession économique, lui ont permis d'être aujourd'hui un exemple de cette tradition culturelle d'une authenticité exceptionnelle.

La nature exceptionnelle de ce bien, toutefois, ne réside pas seulement dans son extraordinaire authenticité, mais aussi dans l'ensemble de créations humaines d'une extrême inventivité que cette tradition culturelle a produites pour s'adapter au milieu géographique particulier. Pour ce faire, elle a tiré parti du meilleur des traditions et des technologies industrielles, d'une architecture d'avant-garde, des influences vernaculaires introduites par les immigrants et les marins, de l'esprit d'entreprise et de la volonté de construire une communauté urbaine moderne et progressiste.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Valparaíso a été proposé pour inscription pour la première fois en 2000, sous le titre : « Quartier historique de la ville portuaire de Valparaíso ». À l'époque, la proposition portait sur la totalité de la ville historique, qui ne possédait pas les structures de gestion appropriées. Dans son évaluation, l'ICOMOS avait recommandé que le site ne devait pas être inscrit.

La proposition actuelle, révisée, a été réduite par rapport à la précédente ; elle propose une aire plus limitée de la ville historique, ainsi qu'une justification révisée. Une mission d'expertise de l'ICOMOS a visité le site en juillet-août 2002. Par la suite, la ville de Valparaíso a organisé un séminaire international (du 7 au 11 novembre 2002) pour débattre de la proposition d'inscription, qui a aussi fait l'objet de discussions pendant le séminaire international sur l'architecture moderne en Amérique qui s'est tenu à Mexico en décembre 2002. Des informations complémentaires concernant le bien proposé pour inscription ont été reçues en décembre 2002.

Conservation

Historique de la conservation :

Le développement de Valparaíso est profondément marqué par la topographie des lieux et les catastrophes naturelles qui ont frappé la région à plusieurs reprises, séismes et raz-de-marée. La détérioration progressive des édifices du centre historique est un sujet d'inquiétude. Toutefois, les investissements actuels en matière de rénovation et de réhabilitation des édifices historiques ont déjà permis d'améliorer l'état du tissu urbain.

Depuis 1994, la municipalité a fait des efforts particuliers pour accroître la connaissance de la zone historique et de son état en réalisant des enquêtes sur les structures historiques et en votant des réglementations pour leur protection et leur préservation. La réhabilitation de plusieurs entrepôts et leur transformation en bars et cafés a donné à la ville un nouveau souffle et a développé un pôle d'attraction touristique intéressant. D'autres travaux de rénovation, réalisés dans le cadre du projet « Axe transversal », ont favorisé le développement économique et social des zones les plus pauvres.

État de conservation :

La municipalité de Valparaíso a réalisé une étude sur l'état de conservation des édifices de la zone proposée pour inscription et de la zone tampon. Trois catégories ont été identifiées : « bon » = les édifices qui ont préservé leur architecture originale et dont l'usage est approprié, « moyen » = les structures qui ont été modifiées ou dont l'usage n'est pas adéquat, « médiocre » = les bâtiments qui sont structurellement en mauvais état ou auxquels on a ajouté des éléments inappropriés. Dans cette optique, la plupart des édifices du sud de la zone sont en 'bon' état, tandis qu'au nord il est « moyen ». Une douzaine de bâtiments sont signalés comme étant dans un état « médiocre ». Dans la zone tampon, la partie sud est encore une fois bien mieux préservée que la partie nord.

Gestion :

Les autorités régionales et municipales de Valparaíso ont mis en œuvre une série de mesures dans le but de fournir une base durable de développement et d'amélioration des infrastructures mises à la disposition de la population. Un accent tout particulier a été mis sur la sensibilisation de la population et des propriétaires, et l'implication de ceux-ci : subventions octroyées à la restauration des façades dans certains secteurs clés, préparation d'un manuel

d'intervention dans les espaces publics, élaboration de programmes de formation à la conservation et à la réhabilitation des structures historiques.

Analyse des risques :

Valparaiso est confronté à de graves problèmes économiques et sociaux qui contribuent à la détérioration du tissu bâti. Ces problèmes concernent l'hygiène, la sécurité, et le surpeuplement dans certaines zones, ainsi que l'abandon et la négligence dans d'autres. La ville connaît également des problèmes d'engorgement de la circulation, de gestion des déchets et de pollution de l'air. Du fait du caractère provisoire d'une large fraction du tissu bâti, le feu est considéré comme un risque important.

Pour ce qui est des risques naturels, la ville est exposée à des orages violents venant du nord. Valparaiso a toujours connu des tremblements de terre qui ont causé d'importants dégâts au fil des siècles derniers, et qui restent l'un des facteurs de risque majeurs. On peut également y ajouter le risque de raz-de-marée, quoique l'on n'en ait pas vu depuis 1822.

Authenticité et intégrité

La ville est le résultat d'un développement plus ou moins spontané, les édifices épousant un style vernaculaire ou parfois plus académique. C'est une ville à la vie urbaine intense où les problèmes sont nombreux. Les constructions vernaculaires illustrent une continuité dans l'utilisation du sol et des techniques de construction. Le caractère de Valparaiso réside dans le dialogue continu qui s'est établi entre la ville et le paysage culturel, l'amphithéâtre naturel et pittoresque du site, par le mélange des différents types d'édifices et la survivance de caractéristiques urbaines, telles que les passages, les escaliers, les funiculaires, etc. Toutefois, l'absence de contrôle en matière d'urbanisme a eu pour conséquence la formation d'un ensemble relativement hétérogène et d'un site qui doit résoudre de nombreux problèmes dans les domaines de la conservation et de la réglementation urbaine.

Globalement, la ville a conservé son caractère, qu'elle doit à la prospérité économique des dernières décennies du XIXe siècle, particulièrement en ce qui concerne les installations portuaires, les systèmes de transport, les infrastructures électriques et les systèmes typiques de service urbain et de contrôle de l'époque. Physiquement, les divers types de bâtiments, reflétant les besoins et les possibilités des diverses classes sociales, traduisent aussi le caractère de cette période.

Évaluation comparative

Le dossier de proposition d'inscription fait référence à la spécificité de Valparaiso par rapport aux autres villes portuaires, dont elle se distingue sous deux aspects : a) c'est une « ville d'Amérique latine du XIXe siècle, appliquant les modèles européens et nord-américains à son architecture et à son tracé urbain » ; b) c'est une « ville où ces modèles ont donné naissance à des formes créées par l'homme assez uniques, de par sa géographie et les conditions environnementales qui lui étaient propres ».

La proposition d'inscription souligne entre autres l'utilisation des « funiculaires » comme un moyen de transport essentiel dans la ville. À cet égard, on note que, au XIXe siècle, les systèmes de transport urbain sont progressivement passés des voitures à chevaux aux tramways électriques. En 1860, trois lignes de tramways existaient à Londres, une à Birkenhead. L'invention de la dynamo (générateur) a conduit à l'utilisation de câbles électrifiés au-dessus des lignes de tramway, qui se sont rapidement développés en Grande-Bretagne, en Europe et aux États-Unis. Les premiers wagonnets à câble ont été introduits à San Francisco en 1873, puis à Seattle, à flanc de colline. Des véhicules semblables furent mis en place à Lisbonne et à Valparaiso aux alentours de 1900, et ils restent utilisés dans les deux villes.

Valparaiso présente des similitudes avec plusieurs autres grands ports d'Amérique du Sud et d'Europe. Le dossier de proposition d'inscription fait référence à Santiago de Cuba, Salvador de Bahia, Lisbonne et Naples. On pourrait également citer d'autres villes comme Rio de Janeiro ou Liverpool. Toutes ces cités sont des ports ayant connu des expansions analogues et ayant développé les infrastructures rendues nécessaires par le contexte géographique. Santiago de Cuba possède une architecture similaire, mais a peut-être conservé un plus grand degré d'authenticité. Salvador de Bahia présente une architecture de caractère différent, mais il a fallu là aussi établir une connexion entre le niveau de la mer et le haut plateau (65 m), et les funiculaires sont apparus dès le XVIIe siècle. Lisbonne présente aussi quelques similitudes avec Valparaiso, mais la construction sur les versants de ses collines date du Moyen Âge et de la Renaissance. La remarquable reconstruction du centre de Lisbonne après le tremblement de terre du XVIIIe siècle la distingue aussi de Valparaiso. Le système de trafic urbain s'y est développé au milieu du XIXe siècle, y compris avec des tramways similaires à ceux de Valparaiso ; plusieurs sont encore utilisés aujourd'hui. Naples enfin, était une ville importante dans l'Antiquité, et l'une des plus éminentes capitales européennes au XVIIIe siècle. Le premier chemin de fer d'Italie fut construit entre Naples et la résidence royale de Portici en 1839, et le premier funiculaire italien y fut inauguré en 1880.

Suite à la guerre du Pacifique (1879-1884), qui vit s'affronter le Chili, la Bolivie et le Pérou pour le contrôle de la côte sud-américaine, le Chili devint un important exportateur de minerais précieux, tels que le nitrate de sodium (ou salpêtre du Chili, utilisé comme fertilisant et composant de la dynamite). Cela a mené au développement rapide de Valparaiso, qui devint un port majeur dans la région. Cet essor économique dura jusqu'à l'ouverture du canal de Panama en 1914, qui bouleversa considérablement les liaisons internationales.

Le tissu urbain de Valparaiso offre, en son centre, l'architecture éclectique typique de la fin du XIXe siècle, sur les collines une forme typiquement locale de développement spontané, fondé sur l'utilisation du bois et de matériaux *ad hoc*, tels que des feuilles de métal. Ces caractéristiques sont assez communes dans bon nombre de villes qui se sont développées durant la même période, et qui n'ont rien d'exceptionnel en elles-mêmes. Néanmoins, Valparaiso est présentée comme un exemple exceptionnellement bien préservé des infrastructures

complexes reflétant le développement de la ville portuaire industrielle, ce qui la distingue des autres villes qui ont pris leur essor à la même période.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Il est noté que la proposition d'inscription de Valparaiso a suivi un long processus au cours duquel ses valeurs ont été progressivement définies. Le débat a également impliqué plusieurs experts lors de séminaires internationaux. Ce bien est aujourd'hui reconnu comme un exemple exceptionnel de patrimoine laissé par l'ère industrielle et le commerce maritime associé de la fin du XIXe siècle. La ville était en effet le premier et principal port de la côte sud-pacifique après le passage via le détroit de Magellan. Elle a eu un impact majeur dans la région des années 1880 jusqu'à l'ouverture du canal de Panama, en 1914 ; après quoi, elle connut un déclin qui permit la survie de son port et de son tissu urbain, témoins de sa grande période de développement.

Vers la seconde moitié du XIXe siècle, Valparaiso devint une destination essentielle d'immigration issue de divers pays : Amérique du Nord, Royaume-Uni, Allemagne, France, Espagne, Japon et Chine. Elle subit également les conséquences de la « ruée vers l'or » en Australie et en Californie. Le tissu urbain et l'identité culturelle de Valparaiso se distinguent donc des autres villes d'Amérique Latine par leur diversité. Compte tenu de la mince bande de terre et de la succession des collines sur lesquelles Valparaiso a été construit, son caractère est également fortement marqué par la géographie de son emplacement.

Évaluation des critères :

Critère iii : Le patrimoine architectural représenté par Valparaiso est une expression de la première phase de mondialisation. Il fait aussi référence au réseau de voies marchandes, en particulier dans le Pacifique est, créées dans le sillage du développement technologique et de nouvelles ressources. Il n'y aura aucun doute sur la nature universelle de la mondialisation. Du fait de l'absence de développement, donc de l'absence relative de changement par rapport à d'autres villes portuaires, Valparaiso conserve plusieurs caractéristiques qui témoignent de ses fonctions à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Ces références doivent être recherchées non seulement dans l'ensemble de bâtiments, mais aussi plus spécifiquement dans les infrastructures, notamment celles liées aux activités portuaires, par exemple les quais, les entrepôts et les bâtiments des douanes (la zone portuaire compte également plusieurs épaves de navires). S'y ajoutent les systèmes de transport construits dans la ville tels que les lignes de tramways et les funiculaires.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

Reconnaissant le souhait de la municipalité de faire progresser les connaissances sur le tissu urbain et les valeurs associées à Valparaiso ainsi que les efforts mis en œuvre pour la gestion de sa protection et conservation, l'ICOMOS recommande que les autorités poursuivent leurs initiatives prises jusqu'à présent, en particulier :

- L'identification systématique, l'établissement d'inventaires et la protection des infrastructures liées aux fonctions historiques de la zone portuaire telles que les quais, les entrepôts et les installations douanières ainsi que les systèmes de transport, les lignes de tramway et les funiculaires ;

- Le développement des plans de gestion de la conservation pour l'ensemble de la zone portuaire maritime de Valparaiso ;

- La clarification des normes et recommandations concernant des quartiers adjacents aux zones protégées, par exemple la Place de Intendencia, le Cementario, le Pantheon, la Place de San Francisco.

En outre, L'ICOMOS recommande à l'État partie d'envisager la possibilité de changer le nom du bien pour qu'il reflète mieux la valeur universelle exceptionnelle de Valparaiso en tant que port de commerce majeur sur une voie commerciale mondiale.

Recommandation concernant l'inscription

Compte tenu de ce qui précède, l'ICOMOS recommande que le bien soit inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du **critère iii** :

Critère iii : Valparaiso constitue un témoignage exceptionnel de la première phase de mondialisation à la fin du XIXe siècle, lorsqu'elle devint le premier port de commerce sur les voies maritimes de la côte pacifique de l'Amérique du Sud.

ICOMOS, mars 2003

Ubeda-Baeza (Espagne)

No 522 rev (bis)

1. IDENTIFICATION

État partie :	Espagne
Nom du bien :	Ubeda-Baeza : dualité urbaine, unité culturelle
Lieu :	Communauté autonome d'Andalousie, province de Jaen
Date de réception :	30 juin 1999 ; 25 janvier 2002

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de deux *ensembles*. Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial*, le bien proposé est constitué des centres historiques de villes historiques vivantes.

Brève description :

Les deux petites villes d'Ubeda et Baeza, dans le sud de l'Espagne, ont acquis leur forme urbaine à la période mauresque, au IX^e siècle, et après la *Reconquista* au XIII^e siècle. Le XV^e siècle a été le témoin d'importants changements, les villes faisant l'objet de travaux de rénovation inspirés par les débuts de la Renaissance. Ces initiatives urbanistiques s'inscrivaient dans l'introduction en Espagne des nouvelles idées humanistes venues d'Italie ; elles sont également devenues une référence importante pour la diffusion de ces influences dans les conceptions architecturales d'Amérique latine.

2. LE BIEN

Description

Les deux petites villes d'Ubeda et Baeza se trouvent dans le sud de l'Espagne, entre la Castille et l'Andalousie. Ubeda comptait environ 32 000 habitants en 1996, et Baeza près de 16 000. Situées à la frontière entre les deux régions, ces villes sont des lieux de contrastes : ainsi, leur tissu urbain, d'origine arabe et andalouse, s'oppose aux ensembles religieux, édifices publics et palais qui reflètent plutôt les influences du nord. Les peuplements maures d'origine se sont développés sur le flanc nord de la vallée du Guadalquivir. Ils sont distants de moins de 10 km environ l'un de l'autre. Les deux villes s'articulent selon deux axes : le site fortifié de l'ancien Alcazar, la citadelle, qui fait face au sud, et la ville médiévale, développée vers le nord-ouest dans le cas d'Ubeda et vers le nord-est pour

Baeza. Le site de l'Alcazar n'a plus d'usage spécifique. L'extension la plus récente du XX^e siècle a continué de s'étendre au nord, tandis que le bord du fleuve conservait un aspect plus naturel, caractérisé par la culture de céréales et d'olives.

Ubeda : La ville fortifiée historique d'Ubeda offre un plan presque carré, l'Alcazar se dressant dans l'angle sud-est. De là, les rues partent vers les portes de la ville. À l'époque médiévale, le cœur de la ville était la mosquée, transformée par la suite en cathédrale, et le marché le centre de la zone urbaine. Il reste plusieurs églises et couvents médiévaux, de style gothique-mudéjar. Les rénovations des bâtiments entre le XVI^e et le XX^e siècles résultaient de la croissance économique ; Des familles de la noblesse ont construit plusieurs édifices publics et palais.

Parmi les plus importants bâtiments historiques d'Ubeda :

Le palais de Francisco de los Cobos conçu par Luis de Vega (1531, aujourd'hui utilisé par la municipalité) ;

La chapelle funéraire de El Salvador del Mundo, Andrés de Vandelvira (1532-1553) ;

Le palais de Vázquez de Molina, 1546 (aujourd'hui devenu l'hôtel de ville) ;

L'hôpital Honrados Viejos, 1548 (désormais agence pour l'emploi) ;

Le palais du Déan Ortega, 1550 (aujourd'hui un hôtel touristique - *parador*)

Le Pósito, 1558 (devenu un commissariat de police) ;

Le palais du Marquis de Mancera, 1580-1600 (désormais un couvent) ;

La Cárcel del Obispo (prison de l'Évêché), fin XVI^e siècle (aujourd'hui un tribunal) ;

L'église Santa María, XIII^e-XIX^e siècle.

Baeza : La vieille ville fortifiée de Baeza est de forme ovale, le site de l'ancien Alcazar faisant face au sud-ouest. Sur le plan du caractère général, elle ressemble à Ubeda par son tracé urbain spontané et ses rues étroites et tortueuses. L'ensemble monumental de Baeza rassemble les bâtiments les plus représentatifs sur un axe qui part de la Place de Santa María jusqu'à la porte de Cañuelo, en passant par la Cuesta de San Felipe, une côte raide. Le point de référence dominant est la cathédrale, dont la forme actuelle remonte aux années 1570, avec quelques ajouts plus tardifs. Face à la cathédrale se trouvent les *Casas Consistoriales Altas* (1511-1526), qui, comme l'extension de la sacristie de la cathédrale adjacente de 1557, ne sont actuellement plus utilisées. La fontaine de Santa María (1564) est un trait marquant dans la petite place qui fait face à la cathédrale ; vient ensuite l'ancien séminaire de Saint-Philippe Neri (1598-1660), aujourd'hui utilisé comme bureaux administratifs par la *Junta de Andalucía*. À côté se trouve le palais Jabalquinto, de la fin du XV^e siècle, actuellement inutilisé, et en face le Colegio de las Madres Filipenses, avec l'église Santa Cruz, du XIII^e siècle, en

contrebas. L'ensemble est complété, à l'extrémité, par l'université, édifiée dans la seconde moitié du XVI^e siècle.

Histoire

Les origines d'Ubeda comme celles de Baeza sont anciennes. Avec la conquête maure du VIII^e siècle, elles devinrent des forteresses qui attirèrent rapidement un peuplement urbain fortifié au tracé caractéristique de petites rues étroites et irrégulières. Ubeda s'appelait *Bétula* à l'époque ibère, *Ebdete* à l'époque romaine et *Obdaz* ou *Obdazza* à l'époque arabe. Elle fut conquise par l'armée chrétienne de Ferdinand III en 1233/1234, jouant le rôle de poste frontière fortifié après la chute de Grenade en 1492. Baeza était pour sa part un peuplement mineur à l'époque romaine (*Beatia* ou *Biatia*) mais elle prit de l'importance sous le joug arabe. Elle fut reconquise par les Chrétiens en 1226/1227, et resta un lieu de stationnement des armées conquérantes. Les deux villes connurent une brève période de prospérité au XVI^e siècle et furent alors partiellement rinnovées.

À l'époque maure, jusqu'au XIII^e siècle, les deux villes avaient leur Alcazar, la citadelle qui servait également de résidence au gouverneur. À l'extérieur de la citadelle s'est développée une zone urbaine, entourée de murailles fortifiées. Le réseau des rues a connu une expansion organique, reliant la citadelle aux portes de la ville. Au centre de la ville se dressait la mosquée et, à côté probablement, le marché, tandis que de petits peuplements s'élevaient à l'extérieur des murs de la ville. C'est à cette époque que les deux villes ont pris la forme qu'elles ont fondamentalement conservée depuis.

Après la *Reconquista* au XIII^e siècle, les zones rurales furent initialement abandonnées. Les villes acquirent certains privilèges qui leur permirent de développer une nouvelle oligarchie urbaine. Le tissu urbain demeura fondamentalement islamique, mais il y eut quelques travaux de rénovation dans les maisons et de réparation des remparts. L'Alcazar perdit sa fonction mais demeura une *plaza de armas*. Un nouveau centre se développa dans la ville elle-même. À Ubeda, l'ancienne mosquée devint une église, flanquée d'un marché. La Place de San Paolo de Baeza connut une évolution similaire. Des couvents et des monastères firent leur apparition, souvent dans le style Mudéjar.

Le développement le plus important a eu lieu entre le milieu du XV^e siècle et le XVI^e siècle. L'économie connaît alors une amélioration grâce à l'essor des activités agricoles, la culture d'olives et de vignobles. La société reste extrêmement hiérarchisée, et l'économie est aux mains d'une petite minorité de nobles et de l'Église. Le tissu urbain général n'enregistre aucun changement fondamental, plusieurs interventions apportent des traits nouveaux aux deux villes. La muraille qui séparait l'Alcazar de la ville est abattue, tandis que de nouvelles habitations et de nouveaux bâtiments publics sont édifiés sur les terrains encore libres à proximité de l'ancien Alcazar : d'où l'apparition d'un deuxième pôle d'activités. La ville s'étend également un peu plus au-delà des fortifications.

Du XVII^e au XIX^e siècle, les villes sont abandonnées et la production agricole enregistre un déclin spectaculaire. Au XIX^e siècle, les terres de l'Église sont confisquées et les petites exploitations agricoles se développent. Au XIX^e et au XX^e siècle, les vieilles villes connaissent une certaine transformation, mais le développement principal se poursuit hors de l'enceinte.

Politique de gestion

Dispositions légales :

Le bien proposé pour inscription d'Ubeda couvre 37,2 hectares et Baeza 26,2. Les deux zones sont entourées d'une zone de protection : 62,4 hectares pour Ubeda et 78,3 pour Baeza. Les deux villes font partie d'une zone de protection du paysage couvrant plus de 44,2 km².

Les biens proposés pour inscription sont couverts par plusieurs dispositions juridiques de protection, parmi lesquelles la loi sur le patrimoine culturel espagnol (1985) et le texte équivalent de la communauté autonome d'Andalousie, la loi sur le patrimoine historique andalou (1991). Ubeda fut protégée en tant que zone historique en 1955 et Baeza en 1966. Les zones protégées sont soumises à des contrôles stricts sur toute forme d'intervention, qui doivent être autorisées par la Commission du patrimoine historique provincial. Il existe plusieurs degrés de protection. À Ubeda, au sein de la vieille ville et en dehors des remparts, onze bâtiments sont classés monuments nationaux. À Baeza, ils sont au nombre de huit.

Structure de la gestion :

Les municipalités d'Ubeda et de Baeza ont mis en place (en 1999) un organe commun de gestion du patrimoine, le *Consortium du Patrimoine mondial Ubeda-Baeza*. Cet organe est chargé de la gestion intégrée de toutes les actions dans les sections historiques des deux villes. Il compte parmi ses membres les architectes municipaux et les officiels responsables des services concernés, des représentants du *Conseil consultatif du patrimoine historique et artistique* (fondé en 1998), les directeurs des Ateliers de réhabilitation des deux villes. Des officiels de l'administration régionale y siègent également. Le Comité de logement municipal d'Ubeda prend lui aussi part aux activités associées à l'occupation des sols et à la construction, sans oublier les organisations touristiques compétentes.

Les plans d'urbanisme applicables comprennent : le plan spécial de protection, de réforme interne, d'amélioration urbaine et d'inventaire d'Ubeda (1989), le plan spécial de protection, de réforme interne, d'amélioration urbaine et d'inventaire de Baeza (1990), le plan directeur d'urbanisme d'Ubeda (1997), le plan directeur d'urbanisme de Baeza (1997). En outre, les plans suivants ont un impact sur l'environnement : le plan d'environnement physique spécial et l'inventaire des espaces ouverts et des biens protégés de la province de Jaen (1987), les bases et stratégies du plan de développement spatial d'Andalousie (1998), le plan stratégique de la province de Jaen (2001).

Ressources :

Les ressources financières de protection des deux villes et leur environnement sont principalement apportées par les municipalités, mais les fonds sont également fournis par l'administration régionale et le gouvernement central. Au cours de la dernière décennie, les investissements publics ont dépassé les 30 millions d'euros.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

La singularité des villes d'Ubeda et Baeza réside dans le fait qu'elles se développent et se conforment au cours des ans d'une manière conjointe. Une dualité complémentaire qui les rend dans certains aspects comme si elles étaient une seule ville, avec des affinités, des traits particuliers et des nuances différentielles qui caractérisent leur morphologie et leur développement historique jusqu'à présent. Et tout ceci, encadré dans une ambiance exemplaire de coexistence et de jumelage au cours des ans.

Critère ii : Les villes d'Ubeda et Baeza atteignent un développement exceptionnel à la Renaissance caractérisé par l'influence de l'humanisme et par leur caractère de villes où convergeaient différentes cultures. Ceci favorisa l'apparition d'un style Renaissance très personnel où la mise en place d'innovations constructives au sein de la stéréotypie rendit possible l'adoption des solutions architectoniques complexes, dont leur répercussion dans l'architecture de l'Amérique espagnole fut très importante et remarquable. Ubeda et Baeza confirment à travers cette versatile manière de dialoguer avec le milieu culturel américain, leur caractère de projet ouvert et universel. Elles encouragèrent depuis la créativité, genèse de connaissances, jusqu'à la diffusion des idées, des hommes, des talents, une présence qui ratifie leur dessein de devenir des villes célèbres en raison de leur valeur intrinsèque de leurs ouvrages et de la réussite de cette universalité.

Critère iv : Ubeda et Baeza offrent une exceptionnelle et très singulière façon de concevoir une relation entre deux villes, à tel point qu'elles ont réussi à conformer une dualité urbaine qui a fait d'elles historiquement deux villes complémentaires et inséparables. Cette qualité, encore vivante, atteint sa plus rayonnante répartition de fonctions urbaines, de sorte que l'entier ensemble monumental de Baeza (public, ecclésiastique et éducatif) et le singulier ensemble monumental Renaissance et leur expression de dualité et de bicephale font d'Ubeda et Baeza un exemplaire exceptionnel et éminent.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Par le passé, Ubeda et Baeza ont déjà été proposées deux fois pour inscription. En 1989, la proposition d'inscription ne comprenait que les deux centres historiques. L'ICOMOS avait alors recommandé que les deux biens culturels ne soient pas inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, considérant que d'autres villes historiques espagnoles étaient largement plus importantes que ces deux cités. En 2000, une proposition d'inscription révisée avait été soumise, limitée cette fois aux principaux

quartiers Renaissance. Une fois encore, l'ICOMOS avait recommandé que ces biens ne soient pas inscrits, comparant l'architecture d'Ubeda et de Baeza à celle d'exemples italiens similaires.

Une mission de l'ICOMOS a visité les sites en juillet 2002. L'ICOMOS a également consulté son Comité International Scientifique sur les villes et villages historiques, ainsi que plusieurs experts en histoire de l'architecture et urbanisme.

Conservation

Historique de la conservation :

N'ayant connu quasiment aucun développement entre le XVIIe et le XIXe siècle, Ubeda et Baeza ont conservé la plus grande partie de leur tissu historique. Les développements plus récents sont eux aussi relativement limités. Les villes historiques sont protégées depuis 1955 (Ubeda) et 1966 (Baeza), et ont fait l'objet de travaux de conservation et de réhabilitation, particulièrement au cours de la dernière décennie.

Statut de la conservation :

En dépit des efforts actuels en termes de planification et d'entretien du parc immobilier, Ubeda et Baeza sont confrontés à divers types de problème. Dans les deux cas, la ville fortifiée est demeurée à la « périphérie », et le pôle d'activités principal est maintenant en dehors des remparts. Le centre historique pâtit d'un accès difficile et d'une insuffisance d'infrastructures. Certaines des rues des quartiers historiques ne sont accessibles qu'à pied, et l'étroitesse des rues provoque des encombrements.

Ces problèmes pratiques rendent les quartiers historiques moins attractifs que les quartiers de construction plus récente, disposant d'installations plus complètes. En fait, une proportion importante d'édifices anciens est à l'abandon (à Ubeda, 91 bâtiments à l'intérieur de l'enceinte, 100 à l'extérieur ; à Baeza 10 et 88, respectivement). Plusieurs édifices ont besoin de travaux de réhabilitation à des degrés divers (environ 500 à Ubeda et 300 à Baeza).

Du fait des efforts des autorités locales, beaucoup des édifices monumentaux à Ubeda ont des fonctions de type administratif ou culturel qui leur garantissent la maintenance nécessaire. Les tendances à Ubeda et à Baeza sont cependant différentes : si à Ubeda, les résidents tendent à déménager vers les nouveaux quartiers, il n'en va pas de même à Baeza, où le centre historique semble conserver son niveau actuel d'occupation.

Gestion :

La gestion des deux villes connaît toujours de sérieuses difficultés, du fait de l'état actuel du parc immobilier et des difficultés objectives que pose le manque d'accessibilité et d'équipements dans les centres historiques. Cependant plusieurs programmes spécifiques visant à améliorer la situation sont actuellement en cours d'application.

Analyse des risques :

La province de Jaen est une région à risques environnementaux, du fait de l'appauvrissement de la terre. Les pluies saisonnières sont abondantes et les pentes de la vallée fluviales assez abruptes, ce qui contribue à l'érosion des sols fertiles. Néanmoins, la possibilité de glissements de terrain n'est pas considérée comme une menace directe pour les villes historiques. Par ailleurs, cette partie de l'Espagne présente le risque sismique le plus élevé du pays. Les risques propres à Ubeda et à Baeza sont toutefois plus liés au parc immobilier historique et aux tendances actuelles du développement. L'absence de fonctions appropriées et la difficulté d'accès rendent les quartiers historiques sans attrait pour les usagers modernes, ce qui tend à décourager les efforts de développement durable.

Authenticité et intégrité

Ubeda et Baeza ont conservé une grande partie de leur tissu historique, bien que l'état de conservation de certains des bâtiments soit préoccupant. Une partie d'entre eux sont à l'abandon, voire en ruines. Les édifices qui longent la rue principale d'Ubeda ont été rénovés au XIX^e siècle mais la ville a globalement conservé son caractère, avec des logements traditionnels qui se sont développés depuis le Moyen Âge. Les principales activités commerciales se sont développées en dehors de la ville fortifiée. Dans le cas de Baeza, la partie orientale de la vieille ville est mieux préservée, tandis que la partie occidentale présente quelques constructions récentes, et l'ancien site de l'Alcazar est demeuré inutilisé. Les quartiers du sud de la ville fortifiée ne se sont pas développés, et constituent actuellement un paysage protégé. Si la culture d'oliviers prédomine dans la région, les environs immédiats d'Ubeda et de Baeza n'ont pas conservé cette qualité, et sont composés de structures sans attraits et traversés de routes. Il faut également noter que certains projets de restauration et de réhabilitation en cours ne sont pas considérés comme en harmonie avec le tissu historique. Dans plusieurs cas, seuls les caractéristiques extérieures sont conservées ou reconstruites.

Évaluation comparative

La situation politique dans l'Espagne des XV^e et XVI^e siècles diffère de celle de l'Italie, en partie à cause d'un absolutisme fort, qui s'opposait aux idéaux humanistes, et en partie à cause de la colonisation de l'Amérique, qui épuisait les ressources du pays. Dans le même temps, l'Espagne et l'Italie entretenaient de nombreux contacts, ce qui a facilité l'introduction progressive de l'esprit de la Renaissance en Espagne, quoique cela ait pris du temps.

En architecture, cette nouvelle influence transparaissait dès la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle ; dans l'urbanisme cependant, elle ne devient plus visible qu'au XVII^e. Au XVI^e siècle, le roi passe d'une capitale à l'autre : Valladolid, Tolède, Saragosse, Barcelone et Grenade ; ces villes connaissent donc de nouveaux programmes de construction. Dans la majorité des cas, les interventions de la Renaissance espagnole se sont limitées à des édifices individuels ou à des quartiers d'envergure

restreinte. Plusieurs projets intéressants sont entrepris dans les villes, par exemple à Salamanque (Plaza Mayor), Saint-Jacques de Compostelle, Séville, Grenade et Tolède, déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Le principal projet royal fut le monastère de l'Escorial (PM 1984, i, ii, vi) près de Madrid.

L'architecte Andrés Vandelvira (1509-1553), élève de Diego de Siloe, figure parmi les principaux architectes qui ont contribué à l'introduction du style Renaissance en Espagne. Il fut à l'origine de la fondation d'une école d'architecture classique en Espagne, devenant ainsi une référence importante dans l'histoire architecturale du pays. Il travailla sur plusieurs projets à Ubeda, quoique l'on considère la cathédrale de Jaen (commencée en 1546) comme son œuvre majeure.

Si l'on considère l'histoire de l'architecture de la Renaissance en général, de nombreux exemples sont bien évidemment inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. On peut citer ainsi Pienza et Urbino (inscrits en 1996 et 1998) en Italie, où la Renaissance date du milieu du XV^e siècle, tandis que des projets similaires ont été réalisés à Ubeda et Baeza un demi-siècle plus tard. Les villes italiennes sont en fait des prototypes dont s'inspirent nécessairement les réalisations postérieures. Toutefois, Ubeda et Baeza témoignent de l'introduction de ces nouveaux concepts architecturaux dans le contexte espagnol, où elles sont devenues une référence connue.

Les concepts architecturaux qui s'expriment dans l'espace urbain, dans les palais et dans l'architecture des églises d'Ubeda, de Baeza et de Jaen ont eu une influence notable sur l'Amérique Latine, notamment par le biais de traités d'architecture (par exemple d'Alonso de Vandelvira, le fils d'Andrés, et d'autres) sur la conception des espaces et des édifices urbains. Les exemples éminents comprennent les cathédrales de Mexico, de Puebla et de Merida, l'architecture religieuse de Sucre en Bolivie et la cathédrale de Lima au Pérou. Cette influence est également présente dans l'évolution de l'architecture monastique en Amérique, comme les chapelles ouvertes des *indios*.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

L'État partie a qualifié les villes historiques d'Ubeda et Baeza de dualité urbaine, caractérisée par la morphologie et le développement historique comme des « villes jumelles » (critère iv). Les villes ont également été proposées pour leur développement exceptionnel à la Renaissance, et l'impact que les solutions architecturales retenues auraient eu sur l'Amérique coloniale espagnole (critère ii).

Sans partager la revendication de « dualité urbaine » de l'État partie, l'ICOMOS considère qu'Ubeda et Baeza, dans la formulation actuelle de la proposition d'inscription, présentent un intérêt majeur indéniable. Elles constituent des exemples précoces en Espagne de l'introduction des critères de conception de la Renaissance italienne. En outre, leur influence considérable en Amérique Latine est largement documentée. L'introduction de concepts de la

Renaissance dans un espace urbain tirant ses racines de la période islamique est également intéressante.

L'ICOMOS prend cependant note des problèmes de gestion des deux villes, et de la mauvaise qualité de nombreux projets de restauration et de réhabilitation. Il considère nécessaire de redéfinir les quartiers proposés pour inscription et des zones tampons appropriées. Il conviendrait également de porter une attention particulière au fait de pourvoir à des orientations cohérentes en matière de restauration et de réhabilitation du quartier historique en général, ainsi que de l'amélioration harmonieuse des zones au voisinage direct des quartiers historiques, vers la vallée fluviale.

Évaluation des critères :

Critère ii : Les biens proposés pour inscription sont reconnus comme un exemple particulièrement intéressant d'introduction en Espagne des critères de conception des espaces urbains et de l'architecture de la Renaissance. Il est clair que le prototype de ces conceptions se trouve en Italie, mais Ubéda et Baeza peuvent être reconnues comme deux des exemples les plus notables en Espagne. Grâce à des traités d'architecture et à des contacts personnels, ces exemples furent connus en Amérique Latine, où ils ont été pris comme modèles de projets architecturaux et urbains ; plusieurs ensembles religieux importants en témoignent.

Critère iv : Même si elles ne constituent pas des prototypes, comme certaines villes italiennes (Pienza, Urbino, etc.), Ubéda et Baeza offrent cependant deux exemples exceptionnels d'ensembles urbains comprenant des édifices municipaux et religieux, qui sont devenu des modèles de projets similaires dans le Nouveau Monde.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'État partie est invité à élaborer des normes et orientations pour la restauration et la réhabilitation des bâtiments et quartiers historiques, en cohérence avec les normes internationalement reconnues. Il devrait également prendre des mesures pour restaurer les zones environnantes des quartiers historiques.

Recommandation concernant l'inscription

Que l'examen de la proposition d'inscription soit **différé** dans l'attente d'une redéfinition et d'une vérification des quartiers proposés pour inscription et des zones tampons.

ICOMOS, mars 2003